



Thèse de doctorat d'Université Paris-Est

Ecole Doctorale Ville, Transports et Territoires

Champ disciplinaire

Aménagement de l'espace et urbanisme

Lab'Urba

Institut Français d'Urbanisme

4, Rue Nobel 77420 Champs-sur-Marne

Maíra MACHADO MARTINS

LES « COPROPRIETES POPULAIRES » DE L'AVENIDA BRASIL

Etude d'une nouvelle forme d'habitat informel
à Rio de Janeiro dans les années 2000

Thèse dirigée par Alain BOURDIN

Soutenue le 09 septembre 2011

Jury :

Alain BOURDIN, professeur à l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée

Marie-Pierre LEFEUVRE, professeur à l'Université François-Rabelais de Tours

Yannis TSIOMIS, directeur d'études à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales

Licia VALLADARES, professeur à l'Université Lille 1

Lilian VAZ, professeur à l'Université Fédérale de Rio de Janeiro

*A Vitor et Miguel, des « graines » au début de ce travail,
qui ont semé l'espoir d'une société juste et égalitaire.*

Remerciements

Je tiens à remercier tout d'abord mon directeur de thèse Alain Bourdin, pour avoir accepté de m'encadrer dans cette recherche, m'avoir indiqué les chemins de la sociologie urbaine et pour la confiance dans mon travail au long des dernières années.

Je remercie ma famille pour le soutien tout au long de cette trajectoire. A Roberto et Dulcéa, pour leur aide inconditionnelle, fondamentale dans l'achèvement de ce travail. A Glauber et Ana Paula, des « supporteurs » à distance.

Je tiens à remercier les habitants du « Palace » qui m'ont fait confiance, qui m'ont ouvert leurs portes et qui m'ont appris la joie de vivre malgré toutes les difficultés quotidiennes.

Je tiens à remercier tous ceux qui m'ont aidé dans ce parcours et surtout à la fin de ce travail. Je remercie vivement Lisette pour les nombreuses lectures depuis le début de la thèse, pour sa patience dans la correction de ce travail et son amitié. Je remercie également François, Sacha et Anaïs pour leur aide dans la correction du manuscrit.

Je remercie Magda Zanoni, pour son amitié, ses conseils, et l'aide apportée à tout moment. Je remercie Lilian Vaz, pour son intérêt pour mon travail et pour les longues discussions, qui ont été une source de motivation. Je remercie Licia Valladares, pour le temps consacré, les conseils et les recommandations précieuses sur la bibliographie brésilienne.

Lors du travail sur le terrain au Brésil j'ai rencontré des personnes à que je tiens également à remercier : le personnel du « Museu da Maré », notamment Marli, des Archives « Orosina Vieira », et Luiz, de la direction; Leonardo Brasil, Luciana Lago, Aduino Cardoso de l'IPPUR ; Andrea Borde, Luciana Andrade, Julieta de Souza et le groupe du NIAC de l'UFRJ ; Geronimo Leitao et Fernanda Furtado de l'UFF, Heitor Ney Mathias et le personnel de l'ITERJ ; et la journaliste Tais Mendes .

En France, je remercie les membres de l'ancien LTMU et actuel LAB'URBA, notamment Nadia Arab, Elsa Vivant et Marie Benzaglou. Je remercie également mes collègues de labo pour leur soutien.

Je remercie tous mes amis, qui ont respecté le temps de mon isolement dans une « bulle » ces derniers six mois. Un grand merci à ceux qui ont pu la « franchir » et m'ont soutenue dans cette phase délicate du travail.

Résumé

Les inégalités sociales et les politiques menées par les pouvoirs publics ont contribué à l'expansion de l'habitat précaire et spontané au Brésil. A Rio de Janeiro, les formes d'habitat populaire montrent une évolution au fil du temps, en s'adaptant aux différentes politiques urbaines et au développement urbain de la ville. L'habitat populaire, malgré son caractère spontané, accompagne ainsi les transformations urbaines.

Depuis 2000, une nouvelle forme d'habitat populaire et spontané surgit aux abords d'une ancienne autoroute industrielle de la ville de Rio de Janeiro, l'Avenida Brasil. Il s'agit de l'invasion d'anciens terrains d'usines abandonnées par des habitants des *favelas*. Le processus d'occupation des terrains, la conversion de l'espace en habitat, et les règles établies à l'intérieur de celui-ci révèlent que les invasions présentent un nouveau cas de figure dans le cadre de l'habitat populaire spontané à Rio de Janeiro, que l'on dénomme « copropriété de fait ».

Ce travail de recherche pose la question de la représentation de ce nouveau type d'habitat dans la ville et dans la société actuelle. Nous avons étudié le développement du territoire de la ville et de la *favela* d'origine des occupants, ainsi que les différentes politiques publiques concernant l'habitat précaire pour comprendre la production des « copropriétés de fait » et leur rapport avec l'évolution urbaine à Rio de Janeiro. L'analyse de l'espace construit de l'invasion se développe en relation avec l'espace social communautaire et révèle des nouvelles pratiques, issues de la forme d'habitat populaire en copropriété.

Mots clés : copropriétés, invasion, *condominio*, logements populaires, Rio de Janeiro.

Abstract

The “popular co-ownerships” in the Avenida Brasil Study of a new type of informal housing

Social inequalities and the policies of the public service contributed to the expansion of poor and spontaneous housing in Brazil. In Rio de Janeiro, the types of popular housings evolved through time, adjusting themselves to the different urban policies and to the city’s urban development. Despite its spontaneous character, popular housings go along with urban transformation.

Since 2000 a new type of popular and spontaneous housing has arisen on the borders of an old industrial highway called “Avenida Brasil”, located in the city of Rio de Janeiro. Inhabitant from *favelas* invaded old lands of abandoned factories. The process of occupation of the lands, the conversion of space into housing, and the rules established inside reveal that these invasions constitute a new case in terms of popular spontaneous housing in Rio de Janeiro.

This research raises the question of the representation of this new type of housing in the city and in the actual society. I studied the urban development planning of the *favelas* of which the occupants came from originally, and the different public policies concerning precarious housing in order to understand the “popular co-ownerships” as a product of the urban evolution of Rio de Janeiro. The analysis of the constructed space of housing is developed in relation to urban and community social space. It stresses the transformation of a culture and social practices produced from the marginality of space in the city, and which is articulated to the type of co-ownership popular housing.

Key words: co-ownership, invasion, *condominio*, popular housing, Rio de Janeiro.

Table de matières

Introduction.....	12
<i>A la recherche de quelques définitions.....</i>	13
<i>L'objectif et la problématique du travail de recherche.....</i>	16
<i>Le plan de thèse.....</i>	18
<i>Mon parcours académique.....</i>	22
<i>Le parcours de cette recherche.....</i>	23
<i>Cadre méthodologique.....</i>	25
<i>Considérations sur les difficultés de la recherche.....</i>	29
Première partie. La genèse de la « copropriété de fait ».....	32
Chapitre 1. L'expansion urbaine et le processus de territorialisation à Rio de Janeiro.....	38
1.1 Le modèle métropolitain de Rio de Janeiro en 2000 et son évolution.....	40
1.1.1 Chômage et différenciation socio-spatiale.....	45
1.1.2 Revenus et niveaux de pauvreté.....	47
1.1.3 Démographie et migration.....	49
1.1.4 Education.....	53
1.1.5 Précarité et confort de l'habitat.....	54
1.1.6 L'Indice de Développement général dans la ville de Rio de Janeiro.....	56
1.1.7 Le tracé hiérarchique de la RM de Rio de Janeiro en 2000.....	57
1.2 Le processus de territorialisation dans la ville de Rio de Janeiro, du début du XXème siècle jusqu'à 1970.....	59
1.2.1 La « Reforme Passos » au début du XXème siècle.....	61
1.2.2 La période de 1906-1930.....	64
1.2.3 La période de 1930-1970.....	65
1.3 Le développement de l'industrie et le rôle de l'Avenida Brasil à Rio de Janeiro.....	71
1.3.1 Le rôle de l'Avenida Brasil.....	74
1.4 A l'origine de la population du « Palace » : le « Complexo da Maré » et la <i>favela</i> « Parque Uniao ».....	79

1.4.1 La formation du « Complexo da Maré ».....	79
1.4.2 Formation et développement de la <i>favela</i> « Parque Uniao ».....	87
Chapitre 2. L’habitation populaire à Rio de Janeiro : politiques publiques et expansion de la forme précaire de la fin du XIXème siècle jusqu’à l’année 2000.....	95
2.1 De la fin du XIXème siècle jusqu’à la moitié du XXème.....	96
2.1.1 Les habitations collectives insalubres.....	97
2.1.2 Les effets de la deuxième Guerre Mondiale.....	103
2.2 Les années 1960 et la période du régime militaire.....	109
2.3 Des années 1980 jusqu’à 2000.....	112
Chapitre 3. Les formes de domination : les pouvoirs parallèles à Rio de Janeiro, du trafic de drogues à la <i>milicia</i>.....	116
3.1 La figure (absente) de l’Etat et le développement du trafic de drogues dans les <i>favelas</i> de Rio de Janeiro.....	118
3.1.1 La formation du « Comando Vermelho », origines du pouvoir parallèle à l’Etat dans les <i>favelas cariocas</i>	121
3.1.2 L’évolution du réseau des narcotrafiquants dans la ville.....	123
3.1.3 Le trafic de drogues dans les années 2000 à Rio de Janeiro.....	126
3.2 La présence violente de la police dans les <i>favelas</i> et leur relation avec les narcotrafiquants.....	130
3.3 Les <i>milicias</i> à Rio de Janeiro.....	133
3.3.1 Définitions et discours.....	135
3.3.2 Origines et expansion.....	137
3.3.3 Quelques caractéristiques de l’action des <i>milicias</i>	140
3.3.4 L’action de la <i>milicia</i> dans la zone d’étude.....	145
Conclusions de la 1ère partie.....	148
Deuxième partie. Les « copropriétés de fait » et autres formes d’habitat précaire contemporains, analyse à partir de la reconversion et de l’appropriation de l’espace.....	154
Chapitre 4. Les invasions de l’Avenida Brasil à Rio de Janeiro.....	162

4.1 L'étude de cas « Palace ».....	164
4.1.1 Le début de l'invasion.....	168
4.1.2 Les infrastructures de base.....	171
4.1.3 Le fonctionnement de la « copropriété de fait ».....	173
4.1.4 La population du « Palace ».....	178
4.1.5 L'habitat et la structure physique.....	179
4.1.6 L'ambiance à l'intérieur de la « copropriété de fait ».....	184
4.1.7 La question de l'occupation illégale et l'aspect juridique du « Palace ».....	188
4.2 Autres invasions et reconversions dans les terrains et immeubles industriels.....	192
4.2.1 Le « Condominio Barra Vela ».....	193
4.2.2 Le « Chaparral ».....	199
4.3 Les points communs entre les trois « copropriétés de fait ».....	203
Chapitre 5. Les occupations militantes à Rio de Janeiro.....	208
5.1 Le choix des immeubles à occuper.....	215
5.2 La gestion interne.....	216
5.3 Un réseau de solidarité construit à partir de la lutte et de la conscience sociale.....	218
5.4 Quelques difficultés rencontrées à l'intérieur des occupations.....	220
5.5 La territorialisation des occupations dans la ville.....	222
5.6 L'occupation « Chiquinha Gonzaga ».....	225
5.7 L'occupation « Zumbi dos Palmares ».....	226
5.8 L'occupation « Quilombo das Guerreiras ».....	228
5.9 L'occupation « Manuel Congo ».....	229
5.10 Conclusions.....	232
Chapitre 6. Les squats en France et en Europe.....	234
6.1 Origines et définitions.....	234
6.2 Caractérisations.....	236
6.3 Les types de squat en France.....	243
6.4 Les étapes de la constitution du squat.....	245
6.5 L'invasion des logements publics à Palerme, en Italie.....	251

Conclusions de la 2ème partie.....	253
---	------------

Troisième partie. Interprétations de la « copropriété de fait »259

Chapitre 7. Les de formes de copropriété de la ville formelle.....261

7.1 Définitions de la copropriété en France et au Brésil.....	263
7.2 Les <i>condominios</i> fermés.....	265
7.2.1 Les <i>condominios</i> fermés à Rio de Janeiro et le quartier « Barra da Tijuca ».....	266
7.3 Appropriations de l'espace individuel et collectif : l'investissement des résidents dans l'habitat en copropriété.....	270
7.4 Pouvoir et stratégie de domination : la gestion et les conflits à l'intérieur des l'habitat communautaire.....	273
7.5 Les effets de taille de l'habitat communautaire et leurs conséquences pour l'action.....	279
7.6 Sociabilité et vie communautaire dans l'habitat en copropriété.....	281
7.7 Les communautés fermées : raisons et conséquences de la fermeture.....	284
7.7.1 La question sécuritaire.....	285
7.7.2 Des « enclaves fortifiées » dans la ville.....	287
7.7.3 La proximité spatiale du <i>condominio</i> fermé et de l'habitat informel dans la ville.....	290
7.7.4 Les origines de la communauté fermée : à la recherche de l'entre-soi et du statut social.....	293
7.8 Conclusions.....	296

Chapitre 8. Le passage de la *favela* à la « copropriété de fait »300

8.1 Les raisons du départ.....	300
8.2 L'hypothèse des invasions comme une extension du « Complexo da Maré ».....	304
8.2.1 La recomposition structurelle de la zone industrielle étudiée et de la population qui la constitue.....	306
8.2.2 Les « copropriétés de fait » peuvent-elles être définies comme des <i>favelas</i> ?.....	309
8.3 A la recherche d'un nouveau modèle ?.....	314
8.3.1 La connotation stigmatisante de la <i>favela</i>	317

8.3.2 Les invasions vues par leurs habitants et usagers : <i>favela</i> , <i>comunidade</i> ou <i>condominio</i> ?.....	320
8.4 Conclusions.....	325
Chapitre 9. Evolution ou réinvention de l’habitat populaire ?.....	327
9.1 Pratiques, normes, usages et coutumes.....	330
9.2 Les pratiques qui manifestent un changement par rapport à la structure d’habitat d’origine.....	333
9.2.1 L’échange électoral.....	334
9.2.2 Les pratiques induites par le pouvoir parallèle qui contrôle le milieu d’habitat.....	338
9.2.2.1 Impayés et sanctions.....	338
9.2.2.2 La régulation du milieu d’habitat et l’importance du « bon chef ».....	340
9.2.2.3 Le <i>leader</i> , construction de l’image à partir du discours.....	342
9.2.3 La relation avec les forces de l’ordre, la police <i>carioca</i>	346
9.2.4 Les pratiques de gestion : proximités avec la « ville formelle » et la <i>Favela</i>	349
9.3 Pratiques issues de la culture produite dans les <i>favelas</i>	351
9.3.1 Pratiques de distorsion du système.....	355
9.3.2 « Narcocratie ».....	358
9.3.3 L’individualisme et la promiscuité dans l’espace d’habitat.....	361
9.3.4 La territorialité de l’espace d’habitat collectif.....	364
9.4 Conclusions.....	366
Conclusions et perspectives.....	369
Bibliographie.....	378
Table des illustrations et identification des sources.....	394
Annexes.....	401
Annexe 1 – Carte des Régions Administratives (R.A.) de la municipalité de Rio	

de Janeiro (2004) et la zone de localisation des invasions étudiées.....	403
Annexe 2 – Cartes de l’expansion urbaine à Rio de Janeiro dans le XIXème siècle : les <i>freguesias</i> urbaines et rurales dans la ville au début du XIXème et du XXème siècle.....	404
Annexe 3 – Carte de classification des <i>freguesias</i> de la ville de Rio de Janeiro en 1920.....	405
Annexe 4 – Carte de localisation de l’Avenida Brasil dans la ville de Rio de Janeiro.....	406
Annexe 5 – Carte de la division géographique de la ville de Rio de Janeiro en zones (Nord, Sud, Ouest et Centrale) et localisation des lieux de repère (lieux touristiques, <i>favelas</i> et zone des invasions).....	407
Annexe 6 – Titre de l’article de presse sur les occupations militantes dans la première page du journal <i>carioca</i> « Jornal do Brasil », le 17/09/2006.....	408
Annexe 7 – Plans de l’invasion « Palace ».....	409
Annexe 8 – Tableau de la distribution, en pourcentages, du déficit d’habitation urbain par tranches de revenu, au Brésil en 2007.....	415
Annexe 9 – Appel de l’Abbé Pierre le 1 ^{er} février 1954.....	416
Annexe 10 – Annonces publicitaires de trois <i>condominios</i> récemment construits à Rio de Janeiro qui font allusion au statut du milieu d’habitat.....	417
Annexe 11 – Carte des divisions administratives de la municipalité de Rio de Janeiro.....	418
Annexe 12 – Liste des organismes et institutions brésiliens.....	419
Annexe 13 – Liste des entretiens réalisés.....	421

Introduction

Les villes sont toujours en processus, elles ne sont jamais complètes ou terminées. Elles sont dynamiques hétérogènes, fragmentées et articulées. Les villes sont des scénarios de confrontations, d'appropriation et désappropriation, d'injustice, d'achat, de vente, d'exclusion, d'investissement. Elles expriment fidèlement un monde complexe, un système d'inégalités et sont le résultat de projets politiques, de perceptions de la réalité par la société et reflètent les cultures des différents groupes sociaux.

L'espace urbain est modelé et remodelé par ses acteurs. On pourrait considérer, *à priori*, les agents « modeleurs » de l'espace urbain, comme tous ceux qui construisent le paysage urbain, en formant ainsi une mosaïque, dans certains cas articulée, dans d'autres fragmentée. Ces agents sont des acteurs de domaines très variés tels que : pouvoirs publics, propriétaires des biens de production, grands promoteurs immobiliers, propriétaires fonciers et différents groupes sociaux.

La population des grandes villes du monde, on observe depuis quelques années une augmentation accélérée qui génère des problèmes de saturation, notamment dans les infrastructures et l'habitat. Les inégalités sociales, également croissantes dans divers pays, renforcent les enjeux dans les différents espaces urbains. Les données présentées dans le « Rapport sur le Développement Humain 2007/2008 » (PNUD, 2008), révèlent que la proportion de la population mondiale vivant dans les agglomérations urbaines est passée de 37,2% en 1975 à 48,6% en 2005, et estime qu'elle arrivera à 52% en 2015. Les données présentées par l'UNESCO¹ estiment de 900 millions en 2000 le nombre de citoyens vivant dans des taudis. Dans une évaluation basse, la part d'urbanisation informelle, illégale et précaire peut être estimée pour les pays du Sud entre 50% et 75% de la population des villes (AGIER, 1999, p. 163). Au Brésil on estime à 80%, la population vivant dans des zones urbaines en 2004 (MINISTERIO DAS CIDADES, 2004, p. 3).

L'habitat dans les métropoles est désormais un des problèmes majeurs dans divers pays du monde, surtout dans les pays dits « en voie de développement », tout particulièrement en ce qui concerne la demande d'habitat par les couches sociales défavorisées qui est sans doute historique. Face au manque de réalisations de la

¹ Source : http://www.unesco.org/water/wwap/facts_figures/eau_villes.shtml, accès le 06/06/2011.

part des pouvoirs publics pour gérer cette demande, la population la plus pauvre trouve elle-même les moyens pour habiter en ville. Ceux-ci se traduisent souvent par l'irrégularité, l'absence d'ordre spatial et l'utilisation illégale ou clandestine des terrains.

De cette façon, la dynamique de transformation de l'espace urbain des grandes villes se révèle, entre autres, par le développement de l'habitat précaire et/ou spontané. Dans la ville de Rio de Janeiro, qui était la capitale du Brésil jusqu'en 1960, les dynamiques urbaines créées par ce type d'habitat débutent dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, à partir de l'abolition de l'esclavage en 1888 et de la Proclamation de la République en 1889. Nous observons au fil du temps les différents modes d'organisation d'habitat populaire et une transformation de leur rapport avec la ville.

Analyser les différents modes d'habitat populaire, l'évolution de leur rapport avec la ville et les aspects qui orientent les politiques urbaines par rapport à ce type d'habitat, peut permettre de comprendre les possibilités futures pour la résolution de ce problème qui atteint actuellement une grande partie des villes du monde.

A la recherche de quelques définitions

Etant donné que cette recherche présente comme objet l'habitat **précaire** et **spontané**, nous souhaitons tout d'abord identifier ces deux notions. Nous n'allons pas épuiser ces définitions, car l'objectif ici est de situer l'objet à partir de quelques significations dégagées par ces deux notions, notamment à partir de l'approche d'auteurs francophones. Les auteurs choisis travaillent sur différentes formes de logement précaire en Europe et en Afrique. Nous souhaitons ainsi faire référence aux dimensions non lusophones de ces deux termes avant d'entrer dans la réalité brésilienne qui conduira une bonne partie de ce travail.

Dans leur travail sur le logement étudiant en Angleterre, DAVIS, HOUGHTON & HUGUES (2007, p 133) utilisent le terme en anglais « *vulnerable housing* » pour se référer au **logement précaire**. Les auteurs le caractérisent à partir de la notion « d'insécurité juridique, de possession de courte durée et de marginalisation socio-économique des occupants ». Toujours au Royaume-Uni, BALL (2007, p. 169), caractérise « l'ensemble de formes de logements précaires » comme constituant un système de « logement vestibulaire ». Ce dernier est défini par un « système dans lequel les individus sont tenus d'attendre quelque chose de mieux, comme si on les

priaire d'attendre dans l'entrée ou le vestibule d'une maison sans le moindre confort ». Le logement précaire est alors considéré dans ces définitions comme une phase provisoire où l'individu est logé dans un habitat de mauvaise qualité, pour ensuite passer à une autre forme, qui sera conforme aux normes ou à la réglementation en vigueur.

Dans l'approche francophone, PICHON (2007, pp. 418-419) définit le terme **habitat précaire** à partir de la comparaison avec celui « d'habitat indigne ». Le qualificatif du second terme disjoint la population des lieux où elles habitent, car l'indignité concerne le logement et non les gens qui l'occupent. En revanche l'utilisation du terme **habitat précaire** se réfère à la situation également précaire de la population qui l'habite, caractérisée souvent par la pauvreté et la marginalité sociale. En effet, le Ministère de l'Équipement en France définit « l'habitat indigne » : « La notion d'habitat indigne recouvre l'ensemble des situations d'habitat qui sont un déni au droit au logement et portent atteinte à la dignité humaine ; c'est un concept politique et non juridique. (...) Cette notion devrait être prochainement définie par la loi comme recouvrant toutes les situations d'habitat exposant les occupants à des risques pour leur santé ou leur sécurité. Cette notion recouvre les logements, immeubles et locaux insalubres, locaux où le plomb est accessible (saturnisme), immeubles menaçant ruine, hôtels meublés dangereux, habitats précaires, et dont la suppression ou la réhabilitation relève des pouvoirs de police administrative exercés par les maires et les préfets². »

Dans les ouvrages de recherche en France on retrouve plusieurs formes de logements considérés comme précaires : l'hébergement par des amis ou des familiaux, les hôtels d'accueil, le foyer, le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (C.H.R.S.) et le squat³. Mais au Brésil, et notamment à Rio de Janeiro, nous allons observer au long de ce travail que les types d'habitat précaire qui se sont développés, ne présentent pas une caractérisation de « logement vestibulaire », selon la définition de BALL (2007). Au contraire, ces logements se sont consolidés dans les villes autant que la population qui y vit. La présence permanente du logement précaire dans le milieu urbain et de la population qui l'occupe, nous permet ainsi d'observer des transformations autant dans sa forme spatiale qu'à l'intérieur de

² Site http://www.habitatindigne.logement.gouv.fr/article.php3?id_article=13, accès le 07/07/2010.

³ Pour une approche sur les types de logements précaires qui ne seront pas abordés dans ce travail, voir notamment l'ouvrage édité par LEVY-VROELANT, « Logements de passage. Formes, normes, expériences » (2000) et l'ouvrage sous la direction de LAFLAMME, V. LEVY-VROELANT, C. ROBERTSON, D. & SMYTH, J. (2007).

ces milieux d'habitat. Nous souhaitons dans ce travail observer certaines de ces transformations des logements précaires à Rio de Janeiro.

Suite à ces définitions, nous considérons qu'un logement précaire présente au moins une de ces caractéristiques : l'irrégularité juridique du terrain, l'absence d'une infrastructure de base satisfaisante, la mobilité limitée des habitants - traduite souvent par un système de transports collectifs inefficace ou de mauvaise qualité. Les logements précaires présentent souvent l'ensemble de ces caractéristiques. Le type d'habitat qui sera traité dans ce travail, les invasions, peut être considéré comme du logement précaire, comme l'on verra ensuite.

L'approche de l'**habitat spontané** rend compte des champs assez divers. JAGLIN (1995, p.44) dans son travail sur Ouagadougou, en Afrique, définit le **spontané** comme tout ce qui est juridiquement illégal, quelles que soient les caractéristiques économiques, et physiques des constructions. Selon cette définition, la caractérisation de **spontané** fait alors référence uniquement au statut du sol, sans rapport avec la condition de précarité des constructions.

TRIBILLON (cité par JAGLIN, 1995, pp. 53-54), met en question l'utilisation du terme **habitat spontané** à partir de la notion de « pacte foncier » dans le cas de l'Afrique, et qui peut s'appliquer également dans les villes brésiliennes : « Rien n'est moins spontané qu'un quartier spontané, car sa naissance et son développement résultent nécessairement d'un pacte tacite ou explicite entre l'administration étatique, les instances municipales et les chefs de terre périphériques (...) Ce pacte paraît pouvoir s'écrire ainsi : l'administration, reconnaissant son incapacité à créer de nouveaux quartiers populaires, autorise autrui à la relayer à condition que ces nouveaux quartiers ne puissent faire obstacle à la création ultérieure de quartiers résidentiels légaux ». Nous observerons dans ce travail, comment l'expansion des *favelas* à Rio de Janeiro s'encadre dans cette logique tout au long de son développement, depuis plus d'un siècle.

Dans ce travail nous allons définir comme **habitat spontané** toute construction fonctionnant en tant qu'habitat, construite ou adaptée par l'habitant lui-même, sans aucune aide ou intervention des organismes officiels ou gouvernementaux. Les logements spontanés sont très souvent installés de façon illégale par rapport à la norme institutionnelle.

La définition de JAGLIN (1995) pour l'habitat spontané met en évidence la question du droit à l'habitat pour tous les citoyens. Nous observons ainsi que la question de l'illégalité, qui apparaît comme notion intrinsèque du logement précaire et spontané dans les études et travaux sur le thème, mérite également d'être prise en compte. L'habitat précaire et spontané est souvent caractérisé comme illégal du point de vue juridique.

Au Brésil, le logement est considéré comme un droit social pour tous les citoyens, selon l'article 6° de la Constitution Fédérale Brésilienne de 1988⁴. Ceci classe l'habitat comme un élément fondamental d'intégration de l'homme à la société. L'absence de logement rend difficile l'accès au marché formel du travail et au système d'éducation. Le logement représente alors un élément fondamental pour la vie des individus, mais il revêt également la forme d'une marchandise, que l'on peut obtenir au moyen de l'achat ou de la location. Cette double représentation rend la question du droit au logement assez complexe dans le système économique actuel.

L'objet et la problématique du travail de recherche

Cette recherche porte sur un phénomène relativement nouveau dans la ville de Rio de Janeiro, les invasions⁵ d'immeubles industriels abandonnés par une couche moins aisée de la population et leur conversion en habitat. Ces invasions se développent depuis une quinzaine d'années et se situent aux abords d'une ancienne autoroute industrielle de la ville, l'Avenida Brasil. Nous avons observé trois invasions proches les unes des autres, et situées dans une même zone : le « Condomínio Barra Vela », le « Chaparral » et le « Palace », dont la dernière a été choisie pour l'étude de cas. La population qui y habite est majoritairement originaire des *favelas* à proximité, notamment celles du « Complexo da Maré », et dans le cas du « Palace » les premiers occupants sont originaires d'une même *favela*, le « Parque Uniao », située à 300m de l'invasion, de l'autre côté de l'autoroute.

Tout d'abord, les particularités de ces invasions se présentent autant dans la configuration de l'espace d'habitat que par la structure interne de fonctionnement.

⁴ Sont considérés des droits sociaux : l'éducation, l'accès à la santé, le travail, le logement, le loisir, la sécurité, la sécurité sociale, la protection à la maternité et à l'enfance. (Constituição da República Federativa do Brasil, Título II, Dos Direitos Sociais, artigo 6°).

http://www.planalto.gov.br/ccivil_03/constituicao/constitui%C3%A7ao.htm, accès le 11/06/2010.

⁵ Les termes utilisés, « occupation » et « invasion » seront caractérisés et définis lors de la présentation détaillée du terrain dans la 2ème partie de ce travail.

Elles sont clôturées par des murs et présentent des portes d'accès. Dans le cas du « Palace », la typologie de l'espace interne indique un lotissement du terrain au préalable qui a été déterminé par des parcelles de même surface et disposées en ligne configurant un dessin orthogonal de l'espace construit. Concernant le fonctionnement, chaque invasion présente un syndic, chargé de la régulation du milieu d'habitat, et les habitants payent une taxe de copropriété mensuelle. Le « Palace » présente des équipements collectifs de loisirs, implantés à l'initiative du syndic.

D'autres aspects sont également remarquables. D'abord, les noms donnés aux invasions, comme le « Palace » et le « Condominio Barra Vela », qui évoquent les formes de copropriété existant à Rio de Janeiro, dédiées aux couches moyennes et haute de la population. Puis, l'existence de certaines règles à l'intérieur, comme l'interdiction du bruit à partir de 22h et les règles déterminant les éléments architecturaux qui composent les façades des logements. Ainsi, le fonctionnement interne, la constitution spatiale et la gestion des invasions sont très singulières dans le cadre de l'habitat populaire à Rio de Janeiro, comme on le vérifiera davantage dans ce travail. Les observations de terrain ont révélé un dernier aspect important pour la construction de l'analyse : la présence d'un pouvoir parallèle à l'Etat qui contrôle la zone où sont situées les invasions, la *milicia*. Cette forme de pouvoir parallèle se développe récemment dans la ville de Rio de Janeiro et présente des caractéristiques particulières, notamment par rapport à la forme la plus répandue dans la ville, le pouvoir parallèle exercé par les narcotrafiquants dans les *favelas*.

L'identification de ces aspects nous ont amené à caractériser ces invasions comme un nouveau cas de figure de l'habitat informel dans la ville de Rio de Janeiro, que nous avons dénommé « copropriétés de fait⁶ ». Cette affirmation nous a amené à l'hypothèse principale que la production des invasions de l'Avenida Brasil indique une évolution ou une réinvention de l'habitat populaire informel à Rio de Janeiro. La vérification de cette hypothèse s'est construite à partir de trois analyses concernant les invasions :

- 1) Sous l'angle des aspects qui les associent à des formes de copropriété formelle, notamment à Rio de Janeiro.
- 2) Du point de vue du milieu d'habitat d'origine, le « Complexo da Maré » et, dans le cas du « Palace », la *favela* « Parque Uniao ».

⁶C'est-à-dire fonctionnant comme s'il y avait un droit de copropriété établi.

3) Dans le cadre de la production de certaines pratiques identifiées dans les *favelas* de Rio de Janeiro, et leur consolidation au fil des années.

Ainsi, dans ce travail nous partons de l'idée que la question de l'habitat est directement liée à la question sociale. En outre, les inégalités sociales contribuent à la production de modèles d'habitat dans la ville et conséquemment, à la production des manières d'habiter.

L'hypothèse principale de cette recherche se fonde sur l'évolution historique de l'habitat populaire à Rio de Janeiro. Les aspects que nous considérons comme fondamentaux dans cette évolution présentent des relations d'interdépendance : la territorialisation de l'espace de la ville, les politiques publiques par rapport à l'habitat populaire, et le développement du pouvoir parallèle dans les *favelas cariocas*⁷. Ces trois aspects seront abordés de manière à comprendre la situation des *favelas* dans les années 2000 et le passage à une autre forme d'habitat par cette population.

Le fait que les « copropriétés de fait » constituent un phénomène nouveau, caractérisé par la conversion de l'espace en habitat, nous a amené à la recherche d'autres formes d'habitat contemporaines également converties par les occupants eux-mêmes. D'un côté, cette analyse révèle les formes d'organisation dans l'action d'occuper les lieux et dans la production de l'espace d'habitat. D'un autre, elle met en évidence les aspects qui jouent dans l'appropriation de l'espace par les occupants et dans la construction de la communauté. Cette analyse s'est avérée importante pour comprendre les spécificités liées à la constitution de ce type d'habitat précaire et illégal.

Finalement, cette recherche porte sur l'étude d'un phénomène dans l'habitat populaire qui démontre des changements autant dans la manière d'habiter que dans la relation de la population avec le milieu urbain. Leur analyse nous amène ainsi à un questionnement principal : comment les invasions de l'Avenida Brasil rendent-elles compte des évolutions urbaines de la ville de Rio de Janeiro ?

Le plan de thèse

Pour développer l'analyse présentée ci-dessus, la thèse se compose de trois parties. La première vise à mettre en évidence le contexte historique qui aboutit à la production des « copropriétés de fait » dans la ville. Tout d'abord, nous souhaitons

⁷ *Carioca* : qualité de ce qui vient de la ville de Rio de Janeiro ou population qui y vit.

présenter le modèle métropolitain actuel de Rio de Janeiro et son évolution à partir de l'analyse d'ABREU (1997). Les données présentées visent à montrer le reflet des inégalités socio-économiques sur l'espace urbain à l'échelle de la région métropolitaine et de la municipalité. Ensuite, le processus de territorialisation à Rio de Janeiro, du début du XX^{ème} siècle jusqu'aux années 1970, sera présenté pour montrer l'articulation entre l'évolution urbaine de la ville lorsqu'elle était la capitale du pays (jusqu'à 1960), et l'évolution de l'habitat précaire. Dans ce processus de territorialisation, le développement de l'industrie est un facteur déterminant dans le plan de zonage de Rio de Janeiro et marque une étape importante dans le développement de l'habitat populaire spontané, notamment dans la constitution du « Complexo da Maré », lieu d'origine d'une grande partie des habitants des invasions étudiées. Le rôle de l'Avenida Brasil s'avère ainsi également important dans cette analyse pour comprendre les évolutions historiques et sociales de la population qui a occupé les espaces situés aux abords de l'autoroute, et qui deviendront plus tard, des *favelas*. La présentation des aspects concernant la formation du « Complexo da Maré » et de la *favela* « Parque Uniao », lieu d'origine des premiers occupants de l'invasion « Palace », indiquera des pistes pour l'analyse des pratiques observées dans les invasions et du processus d'occupation des terrains, notamment dans le « Palace ». On comprend ainsi que « l'environnement urbain doit être compris et étudié comme l'imbrication du tissu spatial et du tissu social » (TSIOMIS, 1994, p. 137). C'est d'ailleurs pour cette raison, qu'on souhaite dans ce travail, chaque fois que possible, analyser les modes de fonctionnement interne et les pratiques des habitants des invasions. Qu'il s'agisse de l'habitat ou de la ville, l'environnement est compris dans cette recherche comme un élément déterminant dans la production des cultures sociales. On comprend ainsi que l'espace construit n'est pas un scénario neutre par rapport à l'expansion des relations sociales. La qualité de cet espace a une grande influence sur la qualité des interactions sociales qui se produisent dans ce milieu (CALDEIRA, 2000, p. 302).

Egalement dans cette première partie, on pourra observer également la constitution spatiale et les modes de fonctionnement d'autres formes d'habitat précaire qui existaient en grand nombre à Rio de Janeiro à la fin du XIX^{ème} siècle et début du XX^{ème} siècle, les *cortiços*⁸, pour ainsi arriver aux *favelas*. Nous allons

⁸ MENDES, 2002.

Les *cortiços* étaient des formes d'habitat populaire très répandus dans les villes de Sao Paulo et Rio de Janeiro, notamment au début d XX^{ème} siècle. On abordera ce type d'habitat de façon plus approfondie dans le chapitre 2.

aborder cette évolution sous l'angle des politiques publiques concernant l'habitat précaire et spontané jusqu'aux années 2000, comme un aspect déterminant pour la production actuelle des « copropriétés de fait ».

Enfin, la première partie abordera une caractéristique des invasions qui est déterminante dans l'analyse de la production de l'espace, du mode de fonctionnement et des pratiques observées : le pouvoir parallèle à l'Etat existant dans la zone où se situent les invasions, la *milicia*. L'importance de cet aspect est aussi liée au fait que la *milicia*, est une forme relativement nouvelle de pouvoir parallèle qui représente, sous un certain angle, un contre-pouvoir aux *gangs* de trafic de drogues qui dominent historiquement les *favelas* de la ville de Rio de Janeiro. Nous souhaitons ainsi présenter les transformations des formes de domination à l'intérieur des milieux d'habitat les plus dépourvus à Rio de Janeiro, pour observer comment l'installation des narcotrafiquants et l'action de la police dans les *favelas* ont joué dans la production des pratiques et des modes de vie dans ces milieux d'habitat. Pour analyser les pratiques à l'intérieur des « copropriétés de fait », il est nécessaire d'aborder les rapports de force et de pouvoir à l'intérieur des *favelas* construits au fil des années.

La deuxième partie de ce travail vise à décrire l'espace interne des invasions telles qu'elles ont été observées, plus précisément dans le « Palace », et à expliciter leur fonctionnement, leurs règles internes, leur population et tous les éléments spécifiques qui ont été observés sur le terrain. Etant donné qu'il s'agit d'un sujet de recherche et d'un type d'habitat nouveau dans le contexte de la ville de Rio de Janeiro, la question qui se pose est de savoir ce que les invasions de l'Avenida Brasil présentent comme nouveauté dans le cadre de l'organisation interne, fonctionnement et composition spatiale. La question de la conversion de l'espace d'habitat par les habitants, ainsi que le déroulement de ce processus, s'est également posé lors des observations de terrain. Pour développer ces questions nous avons souhaité aborder d'autres formes d'habitat précaire contemporain qui se constituent à partir de la conversion de l'espace, comme les occupations militantes à Rio de Janeiro et les squats en Europe, et surtout en France. L'objectif est de réunir des éléments capables de caractériser la constitution de ce milieu d'habitat, cherchant à mieux comprendre les invasions.

Pour finir, la troisième partie de ce travail vérifiera l'hypothèse que les invasions indiquent une évolution de l'habitat informel à Rio de Janeiro, à partir de trois lignes d'analyse, déjà mentionnées. La question qui se pose concerne la représentativité

des « copropriétés de fait » dans le cadre de l'habitat informel de la ville de Rio de Janeiro. Ainsi, la première analyse est fondée sur le caractère d'habitat communautaire et fermé qui définit les invasions. Nous aborderons les « copropriétés de fait » par rapport à deux cas de figure de l'habitat formel, les copropriétés en difficulté en France et les copropriétés fermées. Cette analyse portera sur la formation de l'espace social, le fonctionnement à partir des règles internes, et les pratiques des habitants des copropriétés et des *condominios* fermés de Rio de Janeiro, ainsi que leur représentation sociale dans le milieu urbain.

Ensuite, nous traiterons les invasions sous l'angle de l'habitat d'origine et des raisons avancées par les habitants du « Palace » pour justifier leur départ de la *favela* vers la « copropriété de fait ». La transition de la *favela* à l'invasion sera analysée à partir des entretiens réalisés avec les habitants et posera la question de savoir si l'invasion peut être considérée comme une *favela*. Nous mettrons également en évidence le territoire du « Complexe da Maré » et le rôle de son évolution dans la constitution du « Palace », pour vérifier si cette invasion pourrait être interprétée comme une expansion du complexe de *favelas*.

Enfin, dans la troisième partie nous aborderons les pratiques observées dans les invasions, à partir des pratiques constatées par certains chercheurs dans les *favelas* de Rio de Janeiro. Nous partons de l'idée que le milieu d'habitat marginal dans la ville a contribué au développement d'une culture, qui s'exprime, entre autres, par certaines pratiques présentes dans l'espace social des *favelas*. Cette culture a-t-elle évolué également à travers le temps ? A partir des transformations urbaines qui seront abordées dans ce travail, comment cette culture se reflète-elle dans les pratiques des invasions de l'Avenida Brasil ? Dans quelle mesure l'espace construit s'imbrique-t-il dans la production ou l'évolution de cette culture ?

L'utilisation de la *favela carioca* comme base de référence pour l'analyse a été inévitable. De notre point de vue, le moyen le plus évident pour évaluer et comprendre ce nouveau phénomène, que représentent les invasions, dans le contexte de la ville de Rio de Janeiro, a été de se référer à la *favela*, mode d'habitat précaire « type » dans la métropole brésilienne, consolidé dans l'espace de la ville depuis plus d'un siècle. Il est important de souligner que l'on trouve plusieurs types de *favelas* actuellement à Rio de Janeiro, du point de vue des conditions de vie et de la violence affrontée par les habitants, de leur localisation dans la ville, du niveau de précarité. C'est pour cette raison, que l'analyse de la forme de ce type d'habitat et

des invasions étudiées prendra comme référence les *favelas* du « Complexo da Maré » lieux d'origine de la plupart des habitants interviewés dans les invasions. A partir de cette ligne d'analyse, cette recherche propose également de vérifier si la production des « copropriétés de fait » peut être considérée comme une solution, autre que la *favela*, pour le logement populaire à Rio de Janeiro.

Le choix de la littérature concernant l'habitat populaire à Rio de Janeiro, et plus spécifiquement la *favela*, a été difficile à faire. De nombreux auteurs travaillent sur ce sujet, et la plupart développent des recherches depuis plusieurs années. Les deux auteurs brésiliens dont les ouvrages ont été les plus explorés pour évoquer la *favela* dans ce travail sont Licia Valladares et Lilian Vaz. Cette sélection a été réalisée en fonction de leur ligne de recherche. Licia Valladares aborde la *favela* sous un angle sociologique, en l'abordant également dans un cadre historique et en prenant en compte d'autres auteurs de référence dans la recherche sur ce milieu d'habitat. Ceci permet une approche assez complète et critique sur ce thème. Lilian Vaz a réalisé des travaux qui mettent en évidence les transformations de l'habitat populaire à Rio de Janeiro, autant sous l'angle de l'architecture que de la morphologie urbaine. Cette approche, qui lie l'espace construit à l'espace social, d'un point de vue historique a contribué à la construction de l'hypothèse de départ de cette thèse.

Mon parcours académique

Ma formation en architecture et urbanisme à Rio de Janeiro, Brésil, m'a appris à saisir l'architecture comme objet : objet à projeter, à construire, à réhabiliter. On apprend ainsi à concevoir cet objet en relation avec son milieu d'insertion, à l'échelle d'un quartier ou d'une ville. Bien évidemment, on apprend aussi à le concevoir à partir des flux de circulations à l'intérieur de la forme architecturale, c'est-à-dire « l'espace de vie » de l'objet.

Mon parcours de vie, mon parcours de recherche en France, et cette immersion dans le champ des sciences sociales, me montrent la dimension que la création architecturale peut prendre, surtout en ce qui concerne mon objet d'étude, l'habitat. Je comprends que l'habitat aujourd'hui est plus qu'une forme ou qu'un objet concret, et que c'est une conception qui va au delà des aspects architecturaux : d'une part c'est la représentation de l'habitat pour les individus, c'est-à-dire les aspects qui font que ceux-ci considèrent un espace comme un « chez-soi ». Ces aspects concernent, entre autres, les relations sociales qui s'établissent à l'échelle de l'espace habité et à

l'échelle de la ville, la sécurité de l'espace d'habitat et l'affirmation de l'individu dans ce milieu. D'autre part, cette conception révèle la représentation de son habitat dans la ville, en tant qu'élément constitutif de l'espace urbain et concerne l'image de cet habitat autant dans le milieu social urbain, comme élément de la ville, que vis-à-vis de la société.

Ainsi, à partir de ces échanges en France, je me suis attachée à comprendre les problématiques urbaines du Brésil, afin de contribuer à la recherche de solutions dans ce domaine pour Rio de Janeiro, ville où je suis née et où j'ai toujours vécu. Il me semble également important d'apporter un thème de recherche original et nouveau pour les chercheurs français, afin d'enrichir les discussions théoriques.

En effet, en tant que membre d'une équipe pluridisciplinaire, j'ai cherché à assimiler les différents domaines qui concernent la recherche et la notion de l'urbanisme en France, et j'ai souhaité, par le biais de cette formation, coopérer à la recherche française en présentant des problématiques spécifiques à mon pays.

Le parcours de cette recherche

Au début de la recherche j'avais une vision très romantique des mouvements d'occupation dans l'Avenida Brasil. Il était enthousiasmant de voir un mouvement créé par les habitants eux-mêmes, qui s'organisent de façon spontanée et indépendante des pouvoirs publics, en toute solidarité et partage. Cette vision superficielle de mon objet d'études ne prenait en compte ni les conflits inhérents à toute relation de cohabitation, ni l'organisation qui se cachait derrière le syndic qui m'a accueilli lors de la première visite de terrain.

Le projet de cette recherche a démarré à partir des deux articles de la presse brésilienne, qui présentaient les invasions dans l'ancienne autoroute industrielle à Rio de Janeiro, comme des « nouveaux cortiços » ou sous le titre de « Favela-Loft⁹ ». Quasiment un an s'est écoulé jusqu'au premier contact avec les invasions en question. Durant cette période, le regard sur l'objet de recherche était fondé sur les deux articles de presse, et sur l'hypothèse que finalement les habitants pauvres de Rio de Janeiro avaient trouvé un moyen de vivre de façon digne, et libérés des pouvoirs parallèles des *favelas*. Pour moi, ces invasions représentaient quasiment un mouvement libertaire et une forme de manifeste contre l'habitation précaire, historique dans la ville de Rio de Janeiro.

⁹ FERNANDES, 2003.

Suite au premier travail de recherche de terrain, d'une durée de 3 mois, je me suis sentie moins romantique à propos des invasions, surtout après avoir constaté de la présence d'un pouvoir parallèle qui contrôlait la zone des invasions. Cette constatation a fait fondre le rêve « d'autogestion populaire » de l'habitat, et a rendu aussi la recherche de terrain plus délicate. L'existence d'un pouvoir parallèle a été constatée à partir des entretiens avec les habitants, les commerçants et même avec les « gestionnaires » (ou syndics) des « copropriétés ». Mais les moyens d'action de ce pouvoir illégal n'ont pas été complètement mis en évidence. Avec libre circulation entre les trois « copropriétés de fait » et insérée dans le « Palace », où je passais trois ou quatre jours par semaine, j'ai pu voir les choses de plus près, et à partir de là, le terrain s'est avéré encore plus riche sur les aspects sociaux, anthropologiques et humains.

Ainsi le changement de vision porté sur mon objet de travail m'a fait reformuler les hypothèses sur la recherche menée. Tout d'abord, le mouvement des invasions semblait une initiative qui permettait et qui cherchait à partager le bien (dans ce cas, le terrain, le foncier), pour que tous puissent posséder. A partir de ce regard, les premières questions posées étaient :

- Ces mouvements d'occupation, veulent-ils montrer qu'il est l'heure de partager, car le mouvement a été déclenché par l'initiative de la couche défavorisée de la population ?
- De plus, on observe la création de groupes de soutien, surtout techniques, à ces mouvements. Ces organisations sont issues soit du secteur public (comme le NIAC, crée par l'Université Fédérale de Rio de Janeiro – UFRJ¹⁰), soit d'associations, comme le cas du « Chiq da Silva », créé par des architectes diplômés de l'UFRJ¹¹. Ceci ne révélerait-il pas l'importance de ce mouvement dans la ville ?

¹⁰ Liste des organismes et institutions dans l'**annexe 12**.

¹¹ Pendant la recherche de terrain j'ai pu me mettre en relation avec ces groupes afin de comprendre leurs objectifs par rapport aux situations d'occupation à Rio de Janeiro et ainsi saisir l'ampleur de ces mouvements dans la ville. Le Nucleo Interdisciplinar de Ações para Cidadania (NIAC, Centre Interdisciplinaire d'Action pour la Citoyenneté), créée au sein de l'UFRJ, travaillait en 2008 notamment avec les communautés du « Complexo da Maré », à partir d'une équipe formée de juristes, assistantes sociales et architectes, tous étudiants ou professeurs à l'Université.

Le groupe « Chiq da Silva » développait en 2008, entre autres, des projets de réhabilitation pour les invasions situés dans la Zone Centrale de Rio de Janeiro.

Mais, suite au premier travail de terrain, ce sont les observations, les événements et les révélations des habitants qui ont dirigé les hypothèses de cette recherche.

Cadre méthodologique

La méthodologie utilisée pour la réalisation de cette étude a comporté quatre étapes, suite à une première visite qui a duré une journée au sein de l'invasion « Palace », en décembre 2006. Cette visite a eu lieu à la fin de la première année de thèse et a servi à assurer « l'entrée » dans le terrain et surtout le fait qu'il était suffisamment riche comme objet de recherche. Cette visite a approfondi ma curiosité à découvrir l'invasion et ceci a été le vrai moteur de ce travail.

Une première étape a consisté en une recherche bibliographique et la lecture d'ouvrages dans le domaine des sciences sociales et humaines, pour l'appréhension des bases théoriques en anthropologie, en sociologie et en ethnologie. Cette première étape a préparé la recherche préliminaire de terrain pour permettre une approche sociologique et l'utilisation de la méthode de l'observation. L'approche du terrain ne peut pas être caractérisée comme sociologique, mais elle a été inspirée des méthodes utilisées par des anthropologues et sociologues tels que William Whyte et Licia Valladares. Comme base théorique pour la préparation de terrain, on a privilégié William Whyte, en s'appuyant spécialement sur l'œuvre « Street Corner Society » (WHYTE, 1943) pour apprendre les spécificités de l'observation et d'approche sur le terrain.

La seconde étape, définie comme la recherche préliminaire de terrain ou recherche exploratoire, a consisté à visiter les trois « copropriétés de fait » dans l'Avenida Brasil (« Chaparral », « Condominio Barra Vela » et « Palace »). L'objectif a été alors d'axer la recherche sur l'aspect organisationnel et spatial des occupations, comprendre les relations entre les habitants, les infrastructures existantes, les modes de fonctionnement et les règlements de la communauté, ainsi que le processus d'occupation de chacune des invasions. Cette étape a défini un premier pas pour analyser les particularités de ce nouveau type d'habitat. Parmi ces trois occupations, une a fait l'objet d'une observation plus approfondie, le « Palace », qui a été aussi l'objet d'une analyse plus complète et dont une partie de la population a été interviewée sous la forme d'entretien ouvert. Le « Palace » a été choisi pour l'analyse plus approfondie pour des raisons de facilité d'approche avec quelques

habitants, la relation établie avec le *leader*, ainsi qu'en raison de la potentialité et la richesse d'éléments repérés au cours de la première visite. Ainsi, pendant une période de trois mois j'ai pu fréquenter les deux autres invasions de manière ponctuelle et le « Palace » de façon plus régulière. La méthode utilisée permettant de s'immerger, pour une période de trois mois au « Palace » a été l'observation. Des entretiens ouverts ont été réalisés avec le syndic et la secrétaire de l'association de résidents du « Chaparral », et avec le syndic du « Condominio Barra Vela », la méthode d'observation a été utilisée seulement dans le « Palace ». L'objectif principal de ce travail de terrain a été d'absorber le maximum d'informations pour ainsi comprendre les invasions et les modes de vie de la population qui y habite. Cette étape a consisté aussi à effectuer une recherche auprès des organismes tels que l'ITERJ¹², du secteur d'urbanisme de la mairie et de l'Université Fédérale de Rio de Janeiro (UFRJ), ainsi que des groupes qui travaillent de façon alternative avec des occupations, comme le NIAC et le « Chiq da Silva », ou qui font des recherches sur les occupations à Rio de Janeiro¹³.

La troisième étape a consisté à analyser les données recueillies sur le terrain au Brésil. Cette analyse a entraîné de nouveaux questionnements qui ont recadré le travail de thèse et un travail de recherche bibliographique plus objectif défini par les observations sur le terrain. La suite du travail a été alors de retourner sur le terrain pour réaliser davantage d'entretiens avec les habitants des invasions étudiées, et essayer de répondre aux questionnements posés lors de la première recherche de terrain. Dans cette étape, la recherche de terrain a consisté à vérifier les hypothèses, à compléter le matériel iconographique et à rencontrer les personnes qui travaillent sur les occupations. Cette étape a été plus précise et plus ciblée. Durant un mois et demi j'ai pu fréquenter le « Palace » et retourner dans les deux autres invasions pour compléter le travail iconographique. Il a été envisagé de réaliser des entretiens fermés avec les habitants du « Palace », mais les conditions d'approche dans le terrain ont transformé la possibilité d'entretiens plutôt en conversations informelles et discussions, enregistrées ou pas avec un magnétophone.

Enfin, pour la quatrième étape, nous avons choisi de travailler sur quelques notions développées par des sociologues français concernant la sociologie des pratiques, de la vie quotidienne et le développement de l'habitus, notamment BOURDIEU (1980), LEFEBVRE (1968) et CERTEAU (1980). Le concept de « culture

¹² Voir liste des organismes dans l'**annexe 12**.

¹³ Concernant les recherches scientifiques, seulement trois mémoires de Master sur les occupations ont été identifiées jusqu'à la fin 2009, dont une a été publiée.

de la pauvreté », développé par LEWIS (1961), est devenu également une base théorique importante dans l'analyse des pratiques dans les « copropriétés de fait ». A propos des *favelas*, nous avons choisi les travaux des sociologues qui développent des recherches sur ces milieux d'habitat à Rio de Janeiro depuis les années 1960/1970, tels que les LEEDS (1978 ; 1998) et VALLADARES (1978). Nous avons également utilisé les concepts en anthropologie développés par HALL (1966), qui ont été appliqués sur le terrain brésilien comme base de l'analyse des pratiques dans les *favelas* et invasions. Cette partie du travail de recherche apparaît dans la troisième partie de la thèse comme un essai ou une contribution aux sciences humaines et sociales.

La méthodologie utilisée se justifie par le souhait de comprendre les aspects typiques d'un groupe en le laissant parler, au lieu d'interpréter la plupart du temps. Bien évidemment cette recherche ne comporte pas seulement les avis et les paroles des habitants des invasions, mais nous avons cherché à la structurer sur ces bases. Pour cette raison, il a été important de m'insérer dans les codes des habitants, leur langage pour ainsi apurer mon regard en tant qu'observatrice. Il faut ainsi citer la démarche de Licia Valladares comme une source non d'inspiration, mais surtout comme une méthode qui relie le scientifique à l'humain pour ainsi mieux comprendre une réalité qui nous intrigue et qui en même temps se trouve loin de notre vécu. Après avoir lu l'ouvrage « Passa-se uma casa » (VALLADARES, 1978), j'ai compris que finalement je posais les mêmes questions que cet auteur a posées trente ans avant dans un contexte également nouveau de l'habitat populaire, à l'époque défini par les opérations de transferts de certaines *favelas* de Rio de Janeiro, et qui se définit actuellement par la production d'un nouveau type d'habitat spontané. Les deux phénomènes reproduisent des nouveaux cas de figure dans l'habitation populaire de la ville de Rio de Janeiro. L'importance de mon insertion dans le milieu vient aussi du principe que « le normal et le stigmatisé ne sont pas des personnes, mais des points de vue [...] socialement produits lors des contacts mixtes ». (GOFFMAN, 1989 [1963], p. 161). L'objectif a été ainsi de me situer d'un autre point de vue pour comprendre les actions et les démarches d'une population que j'ai toujours considérée comme stigmatisée.

Par ailleurs, le fait que le travail de terrain ait conduit à la production d'hypothèses et à la détermination des aspects à travailler dans l'étude de cas, se justifie dans la mesure où les invasions constituent un nouveau sujet d'étude dans le

contexte de l'habitat précaire *carioca*. D'ailleurs, LEEDS & LEEDS notent dans leur ouvrage la « *Sociologia do Brasil Urbano* » (1978, p. 90) l'importance de produire des hypothèses à partir de la réflexion théorique sur des matériaux empiriques, car les auteurs eux-mêmes ont réalisé un travail sociologique sur les *favelas*, dans lequel on ne retrouvait pas suffisamment de données à l'époque, notamment sur la population qui y habitait. Ainsi, l'analyse des *favelas* se justifie d'un côté par la nécessité de vérifier si les invasions s'inspirent d'autres types d'habitat, à partir des pratiques identifiées à l'intérieur. D'un autre côté, elle se justifie dans la mesure où ce nouveau phénomène ne peut être compris que s'il est analysé comme un composant d'un système plus élargi (LEEDS & LEEDS, 1978, p. 90), la ville.

Mon expérience correspond, en partie, à la description de LEWIS, dans l'introduction de son ouvrage « *Les enfants de Sanchez* » (1961, p.12), concernant l'évolution de son rapport avec la famille qu'il a interviewée. Il semble très difficile de concevoir une distance par rapport à son « objet de recherche » quand il s'agit d'un travail qui comporte des méthodes en anthropologie ou en ethnologie. Comment ne pas créer de liens avec les individus quand on passe des mois ou des années en contact avec un groupe, en ayant comme objectif de le connaître profondément pour ainsi être capable de décrire les modes de vie des individus qui le composent, connaître leurs parcours, leurs histoires ? Comme LEWIS (1961) et WHYTE (1943), je me suis retrouvée en complicité avec quelques habitants du « *Palace* », ceux qui ont appris à me connaître, qui m'ont fait confiance et qui ont ouvert les portes de leurs logements pour que je puisse photographier ou tout simplement connaître.

Les entretiens ouverts et les discussions réalisées sur le terrain avec la population des « copropriétés de fait » ont eu comme objectif, dans un premier temps, d'ouvrir des pistes de recherche et donner des informations « confidentielles » sur le fonctionnement de l'invasion¹⁴. Par la suite, 20 personnes du « *Palace* » ont été interviewées au total, soit sous forme d'entretiens enregistrés ou pas, soit sous forme de discussions, qui n'ont pas été enregistrées. Certes, le nombre de personnes consultées ne s'avère pas suffisant pour caractériser une enquête quantitative, mais ces entretiens ont été réalisés auprès des personnages « clés » dans le « *Palace* ». La plupart étaient présents au moment (ou tout au début) de l'invasion de l'ancienne usine. Ces entretiens ont été ainsi importants pour comprendre la formation de l'invasion, la transition vécue lors du passage de la

¹⁴ Certaines informations sur le fonctionnement n'ont pas été déclarées par les syndicats du « *Palace* ». Ce sont des informations concernant par exemple les paiements imposés par le syndic lors de vente ou d'achat des maisons.

favela « Parque Uniao » à la formation de la « copropriété de fait », et les transformations qui ont eu lieu dans les dix ans d'existence du « Palace ». Les interviewés ont eu alors une importance fondamentale dans la construction de ce travail de recherche dans la mesure où elle s'est constituée essentiellement à partir des informations fournies par ces résidents.

Concernant les matériaux utilisés pour la recherche, nous avons consulté quelques articles de presse pour des informations concernant les *milicias* à Rio de Janeiro, à propos desquelles on ne trouve pas beaucoup de matériaux scientifiques. On a également utilisé ces articles pour traiter du sujet des occupations sous le prisme de la médiatisation du mouvement. Ainsi nous allons observer que la presse présente une grande influence dans la formation de l'opinion de la société *carrioca* et contribue à la construction de la représentation de l'habitat populaire, et de sa population, dans le milieu urbain et dans le milieu social. En revanche, concernant les statistiques et les chiffres que les articles de presse nous présentent, nous avons choisi d'utiliser exclusivement ceux que nous n'avons pas réussi à trouver auprès d'un organisme compétent de statistiques, par exemple, les données concernant les nombre de *milicias* à Rio de Janeiro, qui sera présenté dans le chapitre 3.

Certes, ce travail n'est pas complet au sens socio-anthropologique, car il ne prétend pas être classé comme une recherche en sociologie urbaine. En effet, le temps passé sur le terrain de recherche n'a pas été suffisamment long pour construire une analyse caractéristique de ces champs scientifiques, et par ailleurs, ma formation d'architecte urbaniste ne me permettait pas de maîtriser ces champs des sciences humaines et sociales. En revanche, ce travail montre une réflexion menée sous le prisme de sociologie urbaine, construite, d'un côté à partir de la curiosité pour cette discipline, et d'un autre par le fait que cette recherche est centrée sur un groupe social spécifique et sur ses transformations dans le milieu urbain et social.

Considérations sur les difficultés de la recherche

Suite à la présentation du cadre méthodologique adopté dans cette recherche, il semble important d'aborder quelques difficultés affrontées au cours de ce travail. La première concerne le travail de terrain. La vérification de la présence d'un pouvoir parallèle et illégal qui contrôle la zone des invasions a imposé des limites à l'immersion dans le terrain. Ceci se traduit d'abord dans le cadre de la vérification

des formes d'action de ce pouvoir parallèle, et ensuite dans les effets qui pourraient se produire à partir de ma présence sur le terrain. Ainsi, le fait de vivre en France, éloignée de mon pays et de la réalité de ma ville, ont généré des tensions qui ont constitué des obstacles dans l'approfondissement de la recherche, et notamment dans l'obtention d'informations. Il était ainsi nécessaire de saisir les limites de mes démarches sur le terrain pour ne pas risquer de me mettre en situation de danger.

Puis, faire connaître aux résidents mon travail et qui j'étais a conduit à une deuxième difficulté sur le terrain, notamment dans le « Palace ». De même que pour VALLADARES (2006, p. 6) dans sa recherche sur les *favelas*, il s'est avéré fondamental de faire comprendre aux habitants les raisons de ma présence régulière à l'intérieur du « Palace ». J'ai commencé par exposer mon travail au syndic, puis aux résidents que je cherchais à interviewer. Malgré mon effort pour leur faire comprendre que je n'étais ni représentante de la mairie, ni journaliste, certains ont manifesté leur méfiance tout au long de la recherche de terrain. J'étais observée de loin une grande partie du temps, ce qui contribuait parfois à la montée de la tension lors du travail de terrain. Ainsi, le fait que l'observation menée à l'intérieur du « Palace » n'ait pas été du type « participante », a certainement contribué à la survenu de certains événements au cours de ma présence régulière dans l'invasion.

Un autre élément important qui a créé des contraintes dans l'élaboration de ce travail est le fait d'être éloignée du terrain de recherche. D'abord parce que ceci empêche une observation des transformations qui ont lieu dans la ville, et puis parce que cela rend difficile l'accès à certains matériaux relatifs à la ville de Rio de Janeiro. La solution adoptée a été d'utiliser l'outil internet pour l'obtention de documents de recherche actuels que nous n'avons pas retrouvés en France.

Enfin, une autre difficulté, qui a été également affrontée par quelques anthropologues qui travaillent à l'étranger et notamment mentionnée par LEWIS (1961), concerne la question de la traduction. Les entretiens réalisés de façon ouverte et avec la préoccupation de ne pas intimider l'interviewé, ont pris la forme de conversations. Si le but a été atteint, la transcription et la traduction ont été impossibles à réaliser, car comprendre les paroles enregistrées dans le magnétophone s'est avéré très long et difficile. Nous avons opté de ne pas faire la transcription, mais plutôt utiliser l'ensemble des témoignages et mentionner quelques citations lorsque cela pourrait rendre l'analyse plus claire. Toutes les citations des entretiens et des ouvrages en langue portugaise, ainsi que les expressions

brésiliennes utilisées dans ce travail ont été traduites au français par moi, sauf mention contraire.

Première partie

La genèse de la « copropriété de fait »

Comme nous avons déjà mentionné précédemment, nous observons depuis 2000 un mouvement d'invasion d'immeubles d'usines abandonnés à Rio de Janeiro, par une couche moins aisée de la population, qui consiste dans la conversion de l'espace industriel en espace d'habitat. Ce mouvement présente des caractéristiques particulières concernant autant l'action de l'occupation que le fonctionnement interne sous l'aspect communautaire. Pour analyser ce nouveau type d'habitat précaire à Rio de Janeiro il est nécessaire de le mettre en contexte avec la *favela*, habitat précaire « type » consolidé dans la ville et qui en plus est le lieu d'habitat originel de la plupart des habitants des invasions.

Quand on parle d'invasion ou d'occupation illégale des terrains, on ne peut pas dire que ce soit nouveau à Rio de Janeiro, surtout pour ce qui est de la conversion de l'espace en habitat. La *favela* est à son origine le mode d'invasion le plus répandu et vraisemblablement le plus ancien existant encore dans la ville de Rio de Janeiro. Mais la *favela* commence à partir d'une occupation, disons, « sauvage ». Les buttes de la ville sont couvertes par la végétation de la forêt atlantique, présente sur une grande partie du littoral brésilien. Lors des premières occupations, à l'origine de la *favela*, il fallait construire l'espace d'habitat, puis l'urbaniser et le rendre habitable. Nettoyer le terrain de la végétation, faire un chemin qui va permettre à l'occupant de rejoindre la ville en bas, mettre en place toute l'infrastructure, etc. C'était un travail qui prenait du temps et de l'investissement de la part des occupants, autant financier, que par rapport au temps dédié à transformer l'espace. Dans ce cadre, le sujet traité dans ce travail, les occupations et les invasions présentent une spécificité du point-de-vue du processus d'occupation du terrain illégal : il s'agit d'un terrain qui offre déjà une infrastructure, et qui est intégré au tissu urbain de la ville.

La question du logement des couches défavorisées est présente dans l'œuvre d'ENGELS (1872) et nous permet de comprendre l'association de la crise du logement au mode de production capitaliste, et par conséquent les relations de pouvoir et de domination établies dans ce système. ENGELS comprend ainsi la crise du logement à la fin du XIXème siècle comme « l'aggravation particulière des mauvaises conditions d'habitation des travailleurs suite du brusque afflux de la

population vers les grandes villes ; c'est une énorme augmentation des loyers ; un entassement encore accru des locataires dans chaque maison et pour quelques-uns l'impossibilité de trouver même à se loger. » (ENGELS, 1976 [1872], p. 26). De même que dans l'Angleterre du XIX^{ème} siècle, nous avons retrouvé au long du XX^{ème} siècle à Rio de Janeiro une situation de pénurie des logements pour les travailleurs de la couche populaire. Le développement de l'ancienne capitale brésilienne a attiré une population venue des régions les plus pauvres du pays à la recherche de travail. Au XIX^{ème} siècle et encore au XX^{ème} siècle, le nombre de logements n'était pas suffisant, ce qui a obligé les familles à s'installer dans des très petites surfaces, souvent insalubres et précaires. La concentration des logements dans cette situation a abouti à des épidémies. Dans le contexte européen nous observons également le développement de la conscience de classe et des idées révolutionnaires, favorisée par la concentration spatiale des ouvriers. A Rio de Janeiro, les logements ouvriers n'ont pas connu l'expansion comme en Angleterre au moment du développement industriel au Brésil, car les groupes dominants connaissaient déjà les dangers qu'ils pourraient représenter du point de vue politique.

Par la suite, nous observons un processus de rénovation urbaine, justifié par des questions hygiéniques, ou l'adaptation de l'espace de la ville aux nouvelles nécessités créées par le grand capital industriel. Les mesures prises par les pouvoirs publics se ressemblent autant dans les villes anglaises et Paris, à la fin XIX^{ème} siècle, qu'à Rio de Janeiro au début du XX^{ème} siècle : démolition d'un grand nombre de constructions, considérées insalubres dans le centre-ville et, par conséquent, des logements ouvriers, l'ouverture de grands axes avec des avenues larges et des immeubles imposants et la délocalisation des travailleurs de la classe populaire du centre vers la périphérie des villes. La crise du logement, autant en Europe que dans notre ville brésilienne, apparaît comme une conséquence de la combinaison de deux facteurs clés : une augmentation rapide et intense de la population urbaine (dont une grande partie ouvrière/travailleur de la classe populaire), et la destruction des logements destinés à cette population (RIBEIRO, 1997).

Par la suite, ENGELS observe l'augmentation des loyers à partir de la valorisation des terrains du centre-ville et résultant de la pénurie de logements, même si la précarité s'instaure. A Rio de Janeiro, c'est également dans ce contexte que nous constatons l'expansion et l'intensification des *favelas*. Nous allons observer dans cette partie du travail les conditions qui favorisent l'apparition de ce type

d'habitat, et comment il devient une solution dans le cadre du logement pour la classe populaire, face à ce contexte de précarité et de pénurie des logements à la fin du XIX^{ème} et début du XX^{ème} siècle à Rio de Janeiro.

Evidemment, la question de l'habitation est une manifestation de la question sociale (LIMA, 2004), et l'habitat précaire ou « indigne » peut être compris comme un indicateur pertinent du traitement de cette question par la société (PICHON, 2007, p. 418). Ainsi, pour parler de la question du logement, il faut passer par les inégalités socio-économiques qui génèrent la ségrégation sociale et spatiale au Brésil. Les inégalités sont le fruit de la forte concentration et non distribution de la richesse, et de grands écarts entre les revenus.

Le Brésil reste un des pays les plus inégaux de la planète, jusqu'à la fin du XX^{ème} siècle¹⁵. La population urbaine brésilienne passe de 61,2 du total en 1975 à 80,7% en 1999. Les chiffres révélés par le PNUD (2001) montrent que le niveau d'inégalité économique dans le pays est encore assez élevé en 1999. L'indice de Gini¹⁶, mesuré dans le cas du Brésil selon les revenus de la population, était de 59,1, dont 0 correspond à l'égalité parfaite et 100 à l'inégalité parfaite. L'indice a été calculé pour les données de 1997, considéré l'année où le PIB par habitant a été le plus élevé pour la décennie. En 1997, la disparité entre les revenus les plus hauts et les revenus les plus bas se montre très importante dans le pays : les revenus des 10% les plus riches étaient 48,7 fois plus élevés que ceux des 10% les plus pauvres. En 1999 le Brésil présente un Indice de Développement Humain¹⁷ (IDH) plus faible que la moyenne des pays latino-américains (0,750 contre 0,760, respectivement).

Cette inégalité, passe du spectre économique au social et est omniprésente dans l'espace urbain brésilien, et de façon encore plus particulière à Rio de Janeiro. Le Brésil présente une société moderne, mais où le progrès technique et technologique ne profite qu'à une minorité. Malgré une certaine réduction de la pauvreté surtout dans la première moitié des années 1990, les inégalités sociales demeurent gigantesques dans le pays. Elles s'expliquent par les forts taux de chômage, le décalage entre l'augmentation de la productivité et la stabilité des salaires, l'accroissement des disparités intra-salariales (entre les travailleurs qualifiés

¹⁵ Les données de l'IPEA (2009) montrent un recul des indices d'inégalité au Brésil à partir de 2001. Nous observerons ces données davantage dans la conclusion de ce travail.

¹⁶ L'indice de Gini mesure les inégalités d'ensemble dans la répartition du revenu ou de la consommation.

¹⁷ L'IDH est utilisé par le PNUD pour mesurer le niveau moyen de développement dans les pays, sous trois aspects essentiels : santé et longévité, accès à l'instruction et niveau de vie décent. L'indice varie de 0 à 1.

et les non-qualifiés) et par la forte concentration de la richesse (ou la non distribution de la richesse).

Ces inégalités ajoutées à la proximité spatiale génèrent des rapports sociaux tendus et parfois violents. Cette violence devient progressivement une guerre urbaine. Les jeunes pauvres des *favelas* deviennent des proies faciles pour les réseaux des narcotrafiquants et du crime organisé, très répandus ces dernières années dans les grandes villes brésiliennes et surtout à Rio de Janeiro. Ce sont des véritables armées qui se constituent d'adolescents et d'enfants qui cherchent, par cette activité, le respect, les modes de consommation des couches les plus aisées de la société, et une certaine émotion que leur procure un sentiment de puissance. En outre, ils cherchent une autre alternative à celle qui a suivi sa famille : faire un minimum d'études (quand c'est possible), vivre pour travailler et continuer au même niveau social, avec les mêmes difficultés.

Au plan national, nous retrouvons des différences parfois très grandes entre les zones équipées où se trouvent les quartiers modernes d'habitation, de commerce et de service destinés aux populations aisées et les zones d'habitat populaire. Mais dans le cas de Rio de Janeiro, nous constatons assez souvent la présence d'une *favela* insérée dans un quartier de population aisée. Le fait de partager le même espace physique n'a pas empêché la consolidation d'un « mode binaire » de perception de la société urbaine brésilienne, même à Rio de Janeiro. Cette opposition est représentée par la ville formelle, moderne et riche d'un côté et de l'autre par les zones précaires et marginalisées. Cette distribution extrêmement inégale des richesses, et conséquemment des services et ressources de base tels que les infrastructures de santé, éducation publique, transport collectif efficace et services urbains de qualité, peut être qualifiée de « violence institutionnalisée » (LEEDS, 1998, pp.258). Cette violence est tellement incrustée dans l'histoire brésilienne qu'elle semble produire un cercle vicieux, où les causes deviennent aussi conséquences, cette violence devenant de plus en plus présente et institutionnalisée. L'expansion et la consolidation d'un nouveau pouvoir parallèle à l'Etat dans les territoires marginalisés de la ville de Rio de Janeiro représentent dans ce contexte l'affirmation la plus dure de cette violence. D'autant plus qu'elle soit régulièrement présent dans les actions des forces d'ordre de l'Etat. Dans l'histoire de l'habitat populaire de Rio de Janeiro, l'Etat semble se montrer soit absent, soit violent.

Dans cette partie, nous proposons d'observer le processus de territorialisation socio-spatial dans la Région Métropolitaine et dans la ville de Rio de Janeiro, et la

constitution et l'évolution de la *favela* comme milieu d'habitat et comme territoire dans la ville jusqu'en 2000. L'objectif est d'observer les conditions dans lesquelles s'est consolidé la précarité et la marginalité de ce milieu d'habitat. Cette analyse est le premier pas pour valider l'hypothèse selon laquelle les « copropriétés de fait » présentées dans ce travail constitueraient une suite ou une évolution de la forme d'habitat précaire à Rio de Janeiro.

VALLADARES (2006, p. 7) défend que les populations des *favelas* ne peuvent pas être considérées comme se trouvant en situation de marginalité sociale, par le fait qu'elles participent « activement au système économique, politique et social, même si cette participation restait partielle et possédait ses caractères propres ». Certes, cette population est insérée dans le système social dans la mesure où elle compose la base de la pyramide sociale, en étant surtout la force de travail nécessaire à l'existence de l'économie et des couches moyenne et riche. Mais dans ce travail nous comprenons la marginalité vécue historiquement par cette population comme une situation sociale qui, par comparaison avec les couches les plus aisées existant dans la ville, reste inférieure : les niveaux d'alphabétisation sont peu élevés, l'accès aux loisirs et à la culture est très limité, la précarité au travail est plus importante, les conditions de logement peuvent arriver à des niveaux d'insalubrité.

VALLADARES (2006), à partir de son travail sur la *favela* « Rocinha », mené depuis les années 1970, affirme que la situation a beaucoup évolué dans les *favelas cariocas*, et qu'une grande partie de la population qui les compose arrive à accéder des biens qu'à 30 ou 40 ans il serait impossible. Mais la pluralité des *favelas* et de l'habitat précaire dans la ville de Rio de Janeiro est également un aspect à considérer dans cette analyse. C'est pour cette raison que nous avons choisi d'aborder dans les chapitres suivants les politiques publiques et les formes de domination, pour montrer certaines caractéristiques générales de la *favela*, mais en abordant davantage une seule *favela*, celle dont les habitants du « Palace » sont originaires. La question de l'évolution de l'habitat précaire sera ainsi traitée sur les aspects de sa formalisation dans le milieu urbain, et analyser davantage les formes héritées de l'ancien habitat de cette population qui a constitué le début de l'invasion « Palace ».

Dans les invasions, par exemple, nous avons pu observer, ainsi que dans certaines *favelas* de la ville, la présence d'individus qui présentent un niveau de vie bien supérieur que d'autres, dans la même invasion. C'est-à-dire que, malgré l'évolution constatée actuellement concernant l'habitat pour les couches moins aisées de la population *carioca*, la pauvreté, l'insalubrité du logement et la situation précaire y existent encore. La stigmatisation et le préjugé subis par les habitants des *favelas*, encore très présents socialement aujourd'hui à Rio de Janeiro, ne permettraient pas de considérer cette population comme marginale du point de vue social ?

En bref, la marginalité est comprise dans ce travail comme conséquence d'un fort déséquilibre résultant des inégalités sociales, et qui caractérise la population la plus défavorisée dans ce système, celle qui forme la base de la pyramide sociale.

Chapitre 1. L'expansion urbaine et le processus de territorialisation à Rio de Janeiro

La constitution du territoire des grandes villes dans le monde a été fortement influencée par les différents processus d'industrialisation. L'activité industrielle a changé définitivement le paysage des grandes villes à partir de l'implantation massive de grandes surfaces, en créant une nouvelle composition de l'espace urbain. Même si cette constitution initiale s'est faite différemment dans chaque pays du monde, les conséquences de mise en place des industries ont été souvent les mêmes: la pollution, l'insalubrité due à la concentration d'usines dans une même région, et l'occupation désordonnée de l'espace. Dans ce cadre, les pouvoirs publics mettent en œuvre des politiques qui cherchent à organiser et aménager les espaces pour la mise en place des installations industrielles, et trouvent dans les banlieues la place la plus appropriée pour ce secteur d'activité. C'est alors dans les banlieues des grandes villes que l'industrie trouve des grands terrains pour s'implanter, dont les prix sont moins chers et la main-d'œuvre est à portée de mains. Les périphéries sont intensément occupées par le secteur industriel, notamment aux abords des voies d'accès des centres urbains, en transformant le paysage et l'espace, connu désormais sous l'appellation de « zones industrielles ». Par conséquent, ce sont également dans ces périphéries, à côté des industries, que les ouvriers et leurs familles vont s'installer. Au Brésil, le développement de ces zones mixtes, composées de l'activité industrielle et de l'habitat populaire se fait généralement de façon spontanée, sans planification des pouvoirs publics en matière d'habitat ni conversion fonctionnelle des sites, après le départ des industries.

Les invasions de l'Avenida Brasil ont surgi dans ce contexte urbain, qui a été conséquence d'un processus particulier de transformation de l'espace, car la ville de Rio de Janeiro était la capitale du pays jusqu'à 1960. Ainsi, un des points de repère pour comprendre l'implantation de cette nouvelle forme d'habitat, est l'aspect de la centralité et de la territorialisation dans la ville de Rio de Janeiro, ainsi que l'expression des inégalités sociales dans cet espace. Les « copropriétés de fait » se localisent dans une zone assez intégrée à la ville par le système de transport, mais encore classifiée comme zone industrielle. Nous nous interrogeons sur la façon dont ce mouvement pour l'habitat s'intègre dans le cadre de l'évolution du territoire urbain de la ville.

Tout d'abord, nous aimerions situer la notion de **territoire** prise en compte dans cette analyse. Le débat au sujet de cette conception s'avère assez vaste, et nous ne souhaitons pas le développer ici. Nous avons choisi exposer trois définitions qui concernent les domaines de l'urbanisme et de la géographie.

Dans le « Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement » (MERLIN & CHOAY, 2005) le territoire est défini par :

« L'étendue d'un espace approprié par un individu ou une communauté.

On parle d'une part du territoire appartenant à un propriétaire ou approprié par un animal. Mais on emploie également ce terme pour désigner l'espace délimité sur lequel s'exerce l'autorité d'un Etat ou d'une collectivité (...). Dans les deux cas, la notion de territoire n'est pas seulement spatiale, mais implique une dimension temporelle d'appropriation et de constitution, qui peut avoir été très longue, du territoire tel qu'il est reconnu aujourd'hui (...).

En principe, et dans les différentes acceptations précédentes, la notion de territoire implique celle de limites précises (frontières avec les territoires limitrophes). Dans certains cas cependant, on emploie ce terme dans un sens figuré qui ne comporte pas de limites franches : territoire d'une race humaine, d'une espèce animale ou végétale ; zone d'influence d'un équipement, etc. » (p. 882).

Dans le « Dictionnaire de Géographie », sous la direction de WACKERMANN (2005, pp. 380-381), le terme **territoire** est défini comme un « terme polysémique. Il est traditionnellement synonyme du terme espace. (...) le territoire est un espace bien délimité, voire contrôlé, comme le territoire national. Il intègre ainsi un sens d'appropriation de l'espace, appropriation à géométrie variable entre identités et identification. D'aucuns considèrent que la distinction est excessive, l'espace étant par nature approprié sous une forme ou une autre. Ces rapports aux territoires des groupes et des individus constituent la **territorialité**. La **territorialisation** définit aussi bien les processus d'appropriation que les formes d'application locale des politiques publiques. »

Enfin, DI MEO (2001, pp. 37-39), présente le concept de **territoire** comme une réunion de deux notions : celle de l'espace social et celle de l'espace vécu. Il ajoute encore des significations telles que la construction de l'appartenance des individus à un ou plusieurs groupes, à partir d'une notion spatiale du territoire, en formant ainsi l'identité collective de ce groupe. Ensuite, l'ancrage au territoire pourrait ainsi garantir la reproduction des groupes qui l'occupent et appartenir à l'ordre de représentations sociales. Le territoire identitaire deviendrait ainsi un puissant outil de mobilisation

sociale en contribuant à réduire les distances à l'intérieur et établir une distance infinie avec l'extérieur, au-delà des frontières.

A partir de ces définitions, nous observons que la « territorialisation » d'un espace, qu'il soit urbain ou d'habitat, se fera selon les significations qu'il va avoir pour le groupe ou l'individu qui l'occupe. Ces significations se traduisent par le temps d'appartenance, par la charge de symbolisme qu'il représente pour ce groupe et par le niveau d'appropriation de l'espace par le groupe. Nous comprenons que ces aspects sont intrinsèquement liés, car ils sont interdépendants dans la construction de ce processus.

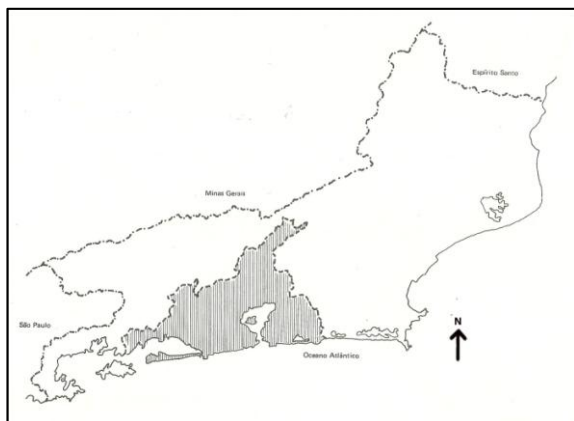
Nous souhaitons employer ainsi le terme **territoire** plutôt à partir de l'approche de DI MEO. L'analyse du territoire se construit, au niveau urbain, comme une forme d'appropriation des espaces dans la ville par des différents groupes qui composent la société. Cet ancrage dans l'espace n'est pas souvent conséquence du choix de chacun de ces groupes. Nous allons observer que dans la ville de Rio de Janeiro, la territorialisation des groupes sociaux a été souvent induite par des formes de gouvernance, qui mènent des politiques pour la ville favorisant certains groupes au détriment d'autres, pour ainsi promouvoir les détenteurs du capital, notamment immobilier, qui bénéficient des zones les plus valorisées de la ville pour investir dans des opérations destinées aux couches les plus aisées. Au niveau de l'habitat, nous allons observer que le processus de territorialisation par les couches moins aisées est construit à partir d'un espace dépourvu d'infrastructure et parfois même dépourvu de sol. La construction d'un milieu d'habitat, sous la forme communautaire, crée ainsi des appartenances et des liens encore plus forts.

Tout d'abord, nous souhaitons analyser le processus de territorialisation des groupes sociaux les plus défavorisés à Rio de Janeiro, au niveau de la métropole et de la ville, afin de comprendre la situation actuelle de ces groupes dans la ville et vérifier comment ce processus a joué dans la production des invasions de l'ancienne zone industrielle de l'Avenida Brasil.

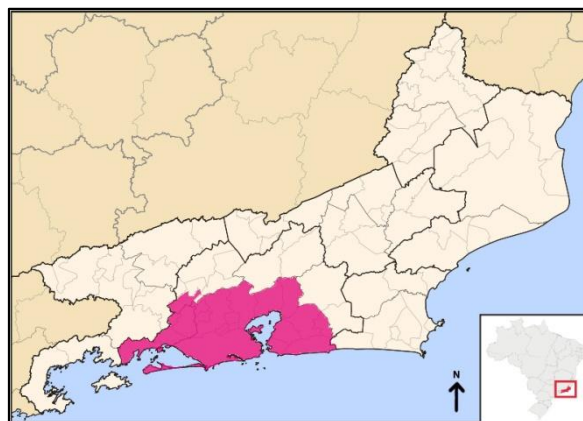
1.1 Le modèle métropolitain de Rio de Janeiro 2000 et son évolution

La région métropolitaine (RM) de Rio de Janeiro a été créée en 1974, par de la réunion des Etats fédérés de Rio de Janeiro et de Guanabara, au moment où la ville de Rio de Janeiro perd son statut de capitale du Brésil. A ce moment-là, la RM était constituée de 14 municipalités (voir **carte 1** ci-dessous). Depuis l'application de la loi

complémentaire n° 105 de 2002, la RM est passée à 17 municipalités, conséquence de l'exclusion de quatre municipalités et l'émancipation de sept autres¹⁸ (voir **carte 2**).



Carte 1 – Localisation de la RM de Rio de Janeiro dans l'Etat fédéré en 1978.

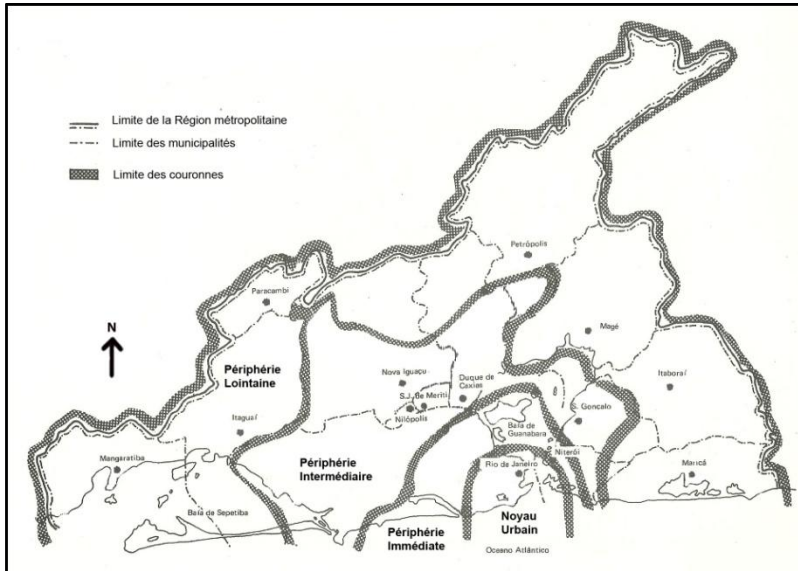


Carte 2 – Constitution de la RM de Rio de Janeiro dans l'Etat fédéré à partir de 2002.

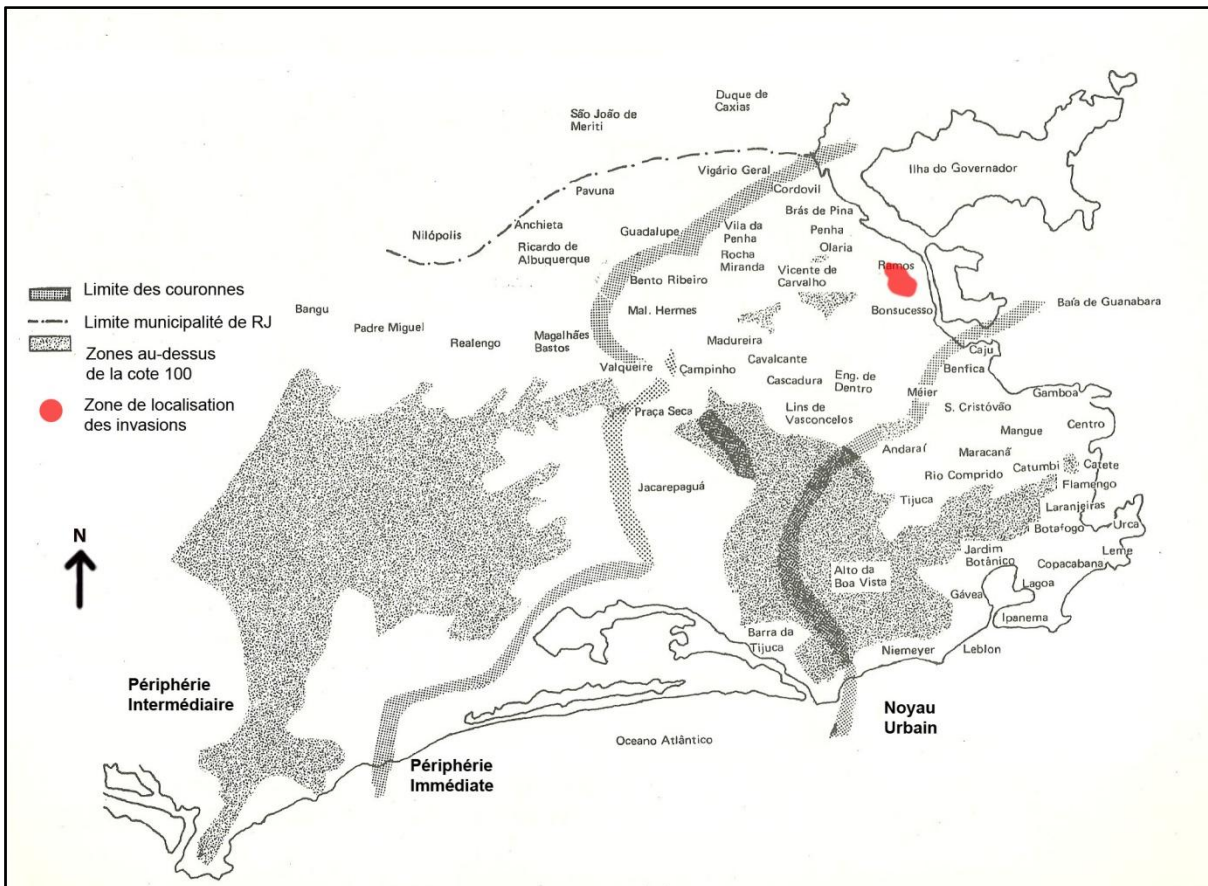
ABREU (1997), a caractérisé le modèle métropolitain de structuration de la ville de Rio de Janeiro à partir des données de 1978. Selon cette définition, la RM était constituée d'un centre hypertrophié qui concentrait la plupart de la richesse et des ressources urbanistiques disponibles. La périphérie du centre était constituée alors des couches concentriques qui, plus elles se trouvaient éloignées du centre, plus elles nécessitaient de services et d'infrastructures de base. C'est dans ces périphéries du centre que les couches les plus dépourvues de la population ont trouvé leur lieu d'habitat. L'auteur a ainsi défini la RM de la ville de Rio de Janeiro à partir de quatre couronnes, selon les caractéristiques physiques de l'espace métropolitain et selon la structuration des voiries qui a conduit l'expansion de la région : le noyau, la périphérie immédiate, la périphérie intermédiaire et la périphérie lointaine (voir **cartes 3** et **4**). A partir de l'analyse des données sur la RM en 2000, nous chercherons les nouvelles limites pour les zones qui composent la hiérarchie actuelle de la RM et notamment à l'intérieur de la municipalité de Rio de Janeiro¹⁹.

¹⁸ Les 17 municipalités qui constituent la région métropolitaine en 2002 sont : Rio de Janeiro, Belford Roxo (émancipé de Nova Iguaçu), Duque de Caxias, Guapimirim (émancipé de Magé), Itaboraí, Japeri, (émancipé de Nova Iguaçu) Magé, Nilópolis, Niterói, Nova Iguaçu, Paracambi, Queimados (émancipé de Nova Iguaçu), São Gonçalo, São João de Meriti, Seropédica (émancipé d'Itaguai), Mesquita (émancipé de Nova Iguaçu) et Tanguá (émancipé d'Itaboraí). Les municipalités exclues de la RM sont : Mangaratiba, Maricá, Petrópolis et Itaguai (DO LAGO, 2009, p. 2).

¹⁹ L'objectif étant de présenter la conjoncture actuelle de la RM dans son ensemble et celle de la capitale, nous n'allons pas approfondir l'analyse sur les autres municipes de la RM.



Carte 3 – La Région Métropolitaine de Rio de Janeiro en 1978 et les quatre couronnes hiérarchiques définies par ABREU (1997) en 1978.



Carte 4 – Les couronnes hiérarchiques au niveau de la municipalité de Rio de Janeiro en 1978 et zone de localisation des invasions étudiées.

Ainsi, le modèle métropolitain présenté par ABREU (1997) s’oppose à celui des zones métropolitaines états-uniennes. Dans le modèle métropolitain des villes états-uniennes les couches sociales les plus aisées cherchent les périphéries pour s’installer dans des maisons pavillonnaires ou dans d’autres formes d’occupation des sols à faible densité, pour ainsi échapper aux contraintes de l’urbanisation moderne.

A Rio de Janeiro, ces couches sociales s'installent plutôt dans le centre et préfèrent les modèles de tours et d'immeubles d'appartements comme solution pour surmonter le problème de la forte densité des sols. A l'inverse du centre-ville et des proches banlieues des villes étatsuniennes, souvent abandonnés par les couches les plus aisées et délaissés à la population la plus pauvre, le noyau du modèle métropolitain de Rio de Janeiro est progressivement plus dense et le foncier est plus cher (VAZ & JACQUES, 2003). Par conséquent, dans les deux cas, les couches les plus dépourvues de la population s'installent dans les zones qui présentent une infrastructure insuffisante et sont ainsi obligées de prendre en charge les conséquences et les coûts de l'urbanisation, tels que la dégradation des immeubles, la pollution, ou l'absence de sécurité. Dans la RM et dans la ville de Rio de Janeiro, la valeur du foncier dans le noyau est plus chère que les dépenses avec ces frais et obligations existant dans les zones périphériques, éloignées du centre. Conséquemment les plus pauvres sont contraints de partir s'installer dans les périphéries, dans des conditions assez précaires.

Ainsi, ces deux modèles métropolitains, diamétralement opposés, présentent comme point commun leur origine, appuyée sur le privilège urbain des couches les plus riches en détriment des couches les plus pauvres de la population. Dans les deux cas de figure, les couches sociales les plus dépourvues se retrouvent dans une situation encore plus précaire par le fait que l'emploi accompagne la délocalisation des couches les plus riches. Par conséquent, l'offre de travail se retrouve spatialement loin de la zone d'habitat de la population la plus pauvre.

En analysant les données de l'année 2000²⁰ sur la RM de Rio de Janeiro (DO LAGO, 2009 ; cartes de la « Prefeitura do Rio de Janeiro »²¹ ; carte du « Centro de Estudos da Metropole » - CEM²²), nous observons la présence d'une hiérarchie comme celle indiquée par ABREU (1997) 22 ans auparavant. Malgré le développement des zones les plus périphériques au cours des dernières années, nous constatons encore l'existence d'un hyper centre qui concentre la richesse, l'offre de travail, la résidence des couches les plus aisées de la population métropolitaine et qui présente par conséquent une forte densité démographique. Nous allons observer que les quatre couronnes définies par ABREU (1997), ainsi que leurs frontières, ne sont plus nettes comme avant, puisque depuis 1970

²⁰ Les études et la plupart des cartes analysées se sont basées sur les données censitaires de l'IBGE 2000.

²¹ Téléchargées sur : <http://www.armazemdedados.rio.rj.gov.br>.

²² Téléchargée sur : <http://centrodametropole.org.br>.

certaines zones de la capitale et certaines municipalités se sont dynamisées, notamment les centres-villes des municipalités limitrophes de la capitale. Certains quartiers de la « périphérie immédiate » ont été urbanisés et ont accueilli des nouvelles infrastructures qui ont changé leur composition socio-spatiale, comme nous le verrons ensuite. Une autre donnée qui ne rend pas plus nettes les limites des couronnes définies par ABREU (1997), concerne le développement des *favelas* dans la RM. Les *favelas* se sont consolidées dans la capitale et des nouveaux groupements d'habitat précaire ont surgi dans les municipalités de la RM. Le modèle socio-spatial de structuration de la métropole des années 1970 semble toutefois s'affirmer dans le temps.

Nous analyserons la composition et l'évolution urbaine de la métropole de Rio de Janeiro à partir des données de DO LAGO (2009)²³ concernant les revenus familiaux, les niveaux de chômage, la typologie socio-spatiale, la démographie, la situation scolaire de la population, la précarité des logements et le niveau de confort au domicile²⁴. Nous utiliserons, comme support aux données présentées, les cartes produites par la mairie de Rio de Janeiro concernant les données de l'IBGE²⁵ sur l'Indice du Développement Humain (IDH) pour la municipalité de Rio de Janeiro²⁶. Enfin, nous utiliserons également la carte avec les données sur la démographie dans la RM, produite par le Centro de Estudos da Métropole (CEM)²⁷. Notre objectif dans ce chapitre est d'observer la direction d'expansion métropolitaine pour ainsi comprendre l'évolution de la zone d'étude, localisée dans le quartier de Ramos, ce qui nous indiquera également les perspectives futures de consolidation de nos

²³ Les données que nous analyserons ici composent le deuxième chapitre de l'étude organisé par DO LAGO (2009), qui expose le diagnostic socio-urbain de la Région Métropolitaine de Rio de Janeiro. La méthodologie d'analyse est construite à partir de la sectorisation des zones homogènes concernant les données censitaires de 2000. Ces zones homogènes ont été créées par l'IBGE à partir du groupement de secteurs censitaires, ces derniers définis comme unité territoriale minimale pour l'opération des recherches censitaires. Pour les municipalités de Rio de Janeiro et Niteroi, les *favelas* (caractérisées par l'IBGE comme des « *aglomerados subnormais* »), ont été agroupées comme des zones homogènes spécifiques, à part des secteurs censitaires. L'étude est arrivée ainsi à 443 zones homogènes, dont 39 sont caractérisées comme *favelas*.

²⁴ La notion de « confort du domicile » est définie par DO LAGO (2009) par l'existence dans une résidence de quatre biens de consommation diffusés : le réfrigérateur, la télévision, le téléphone et la voiture.

²⁵ Voir liste des organismes dans l'**annexe 12**.

²⁶ La mairie de Rio de Janeiro a produit des tableaux et des cartes à partir des données de l'IDH désagrégée (site PNUD : <http://hdr.undp.org/fr/statistiques/idh/>, accès le 19/02/2011) pour la municipalité. Ils ont ainsi isolé les données des trois composantes de l'IDH (éducation, espérance de vie et revenu), ce qui permet de souligner les disparités entre les 34 Régions Administratives (R.A.) qui composent la ville. Nous utiliserons seulement les cartes concernant les données sur les l'IDH/revenues et sur l'IDH général par R.A.

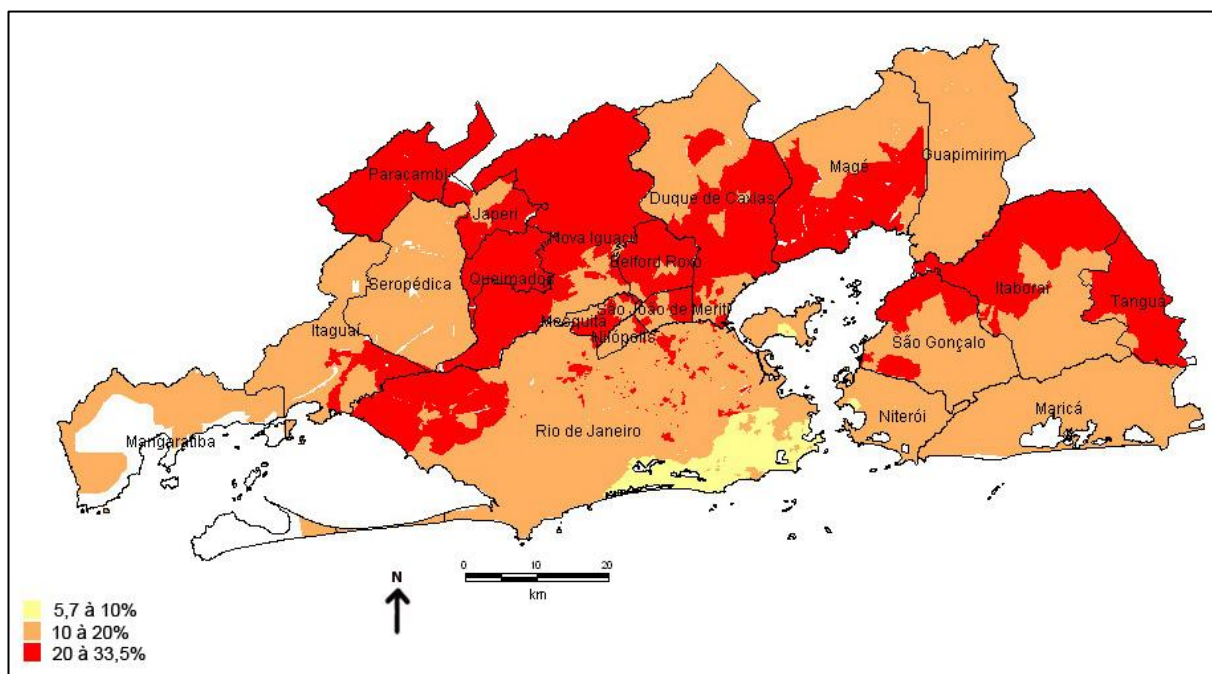
Chaque R.A. porte un nom, associé à un des quartiers qui la compose, et est souvent composée des plusieurs quartiers, afin de créer des sous-secteurs d'administration à l'intérieur de la ville de Rio de Janeiro. On pourrait associer les R.A. aux arrondissements de Paris. On compte 160 quartiers et 33 Régions Administratives à Rio de Janeiro (données sur le site de la Mairie de Rio de Janeiro <http://portalgeo.rio.rj.gov.br/bairros cariocas/>, accès le 26/05/2009). L'**annexe 1** illustre montre la division de la ville de Rio de Janeiro en R.A.

²⁷ Ces données sont les seuls qui concernent l'année 2007, puisque nous n'avons pas trouvé une carte pour la densité démographique dans la RM en 2000.

invasions. La production des « copropriétés de fait », rend-t-elle compte des évolutions de la structuration de la RM et de la ville de Rio de Janeiro ?

1.1.1 Chômage et différenciation socio-spatiale

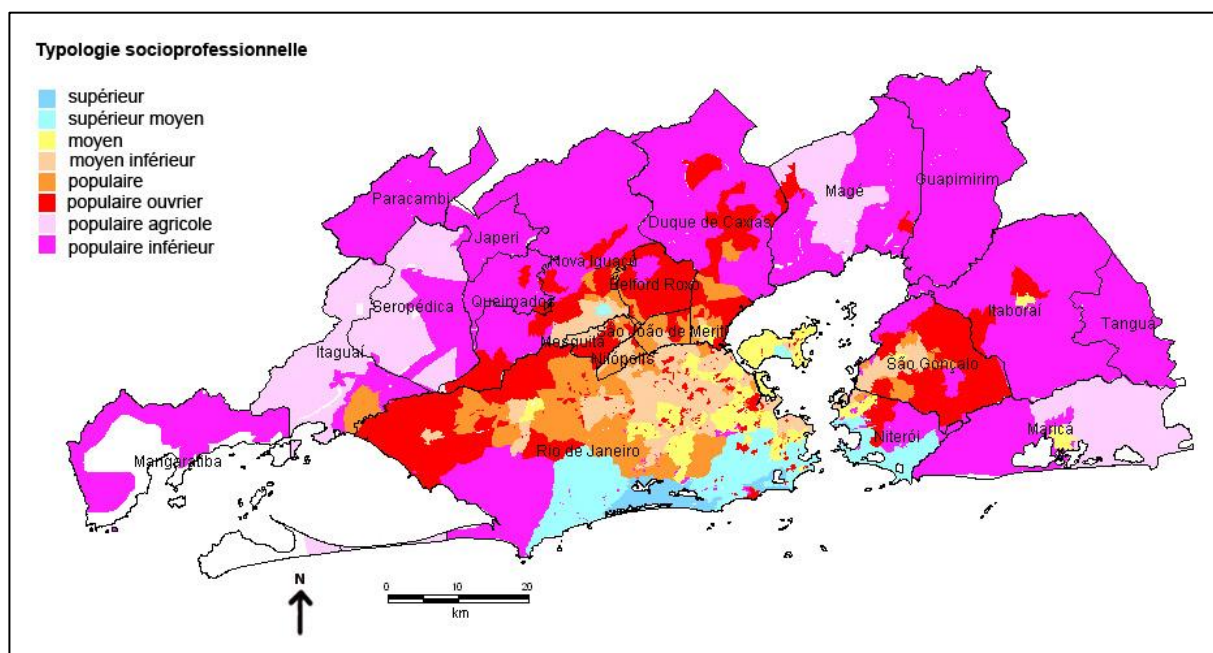
Selon DO LAGO (2009, p. 6), les chiffres concernant la distribution de la population au chômage dans la RM, révèlent le déséquilibre du modèle métropolitain : dans les zones les plus élitistes de la RM, qui correspondent à 8% de la surface totale de la RM, le pourcentage de chômeurs ne dépasse pas 8%. De l'autre côté, dans 32% du territoire métropolitain, localisé majoritairement dans les périphéries (soit dans la capitale, soit dans les autres municipalités de la RM) le taux de chômeurs dépasse le 20%. Dans les *favelas* de la capitale le taux est également de 20% (voir **carte 5**). Comme ABREU (1997, pp.18-25) avait observé selon les données de 1970 le noyau de la ville, qui présente les taux les plus faibles de chômeurs à la recherche de travail (zone la plus claire sur la **carte 5**), continue à concentrer les fonctions centrales (économiques, administratives, financières et culturelles) de la RM, ainsi que les offres de travail.



Carte 5 – Taux de chômage dans la Région Métropolitaine de Rio de Janeiro (2000).

Sous l'angle de la structure socioprofessionnelle, l'inégalité sociale existant dans la RM de Rio de Janeiro se montre encore plus évidente : les ouvriers, les travailleurs du commerce et des services représentent environ 60% de la population

salariée de la RM, alors que les métiers de cadre supérieur et dirigeants comptent 0% du total. De plus, dans les zones de niveau économique supérieur (localisées dans la Zone Sud et dans le quartier de « Barra da Tijuca » dans la capitale, et le quartier d'Icarai à Niteroi), le pourcentage des métiers de niveau supérieur correspond à 42%, alors que dans les zones considérées de niveau moyen (comme quelques quartiers de la Zone Sud et Nord de la capitale, à Niteroi et une zone à Nova Iguaçu), ce pourcentage atteint 33%. Dans ces deux types de zones (zone de niveau supérieur et zone de niveau moyen), le taux de travailleurs non spécialisés représente 10% des résidents, et concerne notamment le métier de femmes de ménage (6%) qui habitent dans les résidences où elles sont employées. Plus nous nous éloignons de ce noyau « supérieur », plus le profil social des zones descend dans l'échelle hiérarchique, et atteint le niveau le plus bas dans les frontières du territoire métropolitain, où se localisent la plupart des zones de type « populaire inférieur ». Ce dernier type se retrouve également dans les zones de *favelas* à proximité du noyau métropolitain. Les *favelas* situées dans la Zone Sud et dans la zone suburbaine de la capitale, ainsi que dans la ville de Niteroi, présentent une typologie socio-spatiale prédominante du type « populaire ouvrier ». Ce sont les ouvriers de la construction civile, ouvriers de l'industrie et des entreprises de prestations de services spécialisés (manucures, serveurs, cuisiniers, réparateurs de machines, etc.). Les *favelas* situées dans les quartiers d'urbanisation les plus récents, dédiés à la couche la plus aisée, (« Barra da Tijuca » et « Recreio dos Bandeirantes »), présentent 20% de la population employée dans le métier d'ouvrier de la construction civile et 20% dans le travail de femme de ménage (DO LAGO, 2009, pp. 7-11). La **carte 6** illustre la typologie ces données.



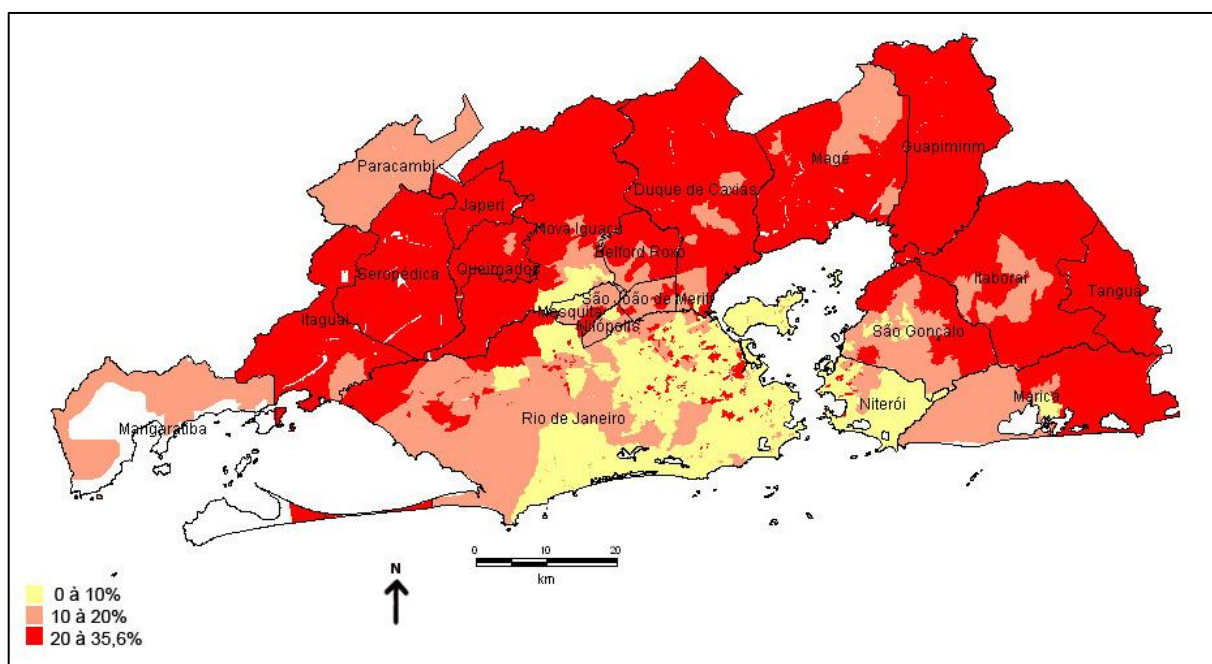
Carte 6 – Typologies socioprofessionnelles dans la RM de Rio de Janeiro (2000).

1.1.2 Revenus et niveaux de pauvreté

L'évaluation des niveaux de pauvreté dans la RM a été déterminée à partir du revenu familial. Selon le document élaboré par DO LAGO (2009), sont considérés pauvres ceux qui présentent un revenu familial par habitant (*per capita*) inférieurs ou égaux à la moitié du salaire minimum brésilien, évalué à R\$151,00 (environ 50,30 Euros)²⁸ en 2000. La **carte 7** montre que les différences entre les pourcentages de la population pauvre accompagnent, d'une façon générale, la hiérarchie socio-spatiale présentée ci-dessus. Les zones qui présentent le pourcentage le plus élevé de pauvres (environ 30% de la population résidente), se localisent dans les périphéries les plus éloignées du noyau supérieur et dans certaines *favelas* situées dans les zones suburbaine et périphérique de la capitale. Deux *favelas* de la Zone Sud de la capitale— « Rocinha » et « Vidigal » - situées dans des quartiers assez aisés ont présenté les plus faibles pourcentages : seulement 11% des résidents présentaient des revenus jusqu'à la moitié du salaire minimum. Dans toutes les autres *favelas* de la Zone Sud, le pourcentage de pauvres était d'environ 17%. Cela signifie que la localisation des *favelas* dans les quartiers où résident les couches haute et moyenne bénéficient, en effet, d'opportunités de travail plus nombreuses et de travail mieux rémunéré. Un autre aspect qui explique le taux faible de pauvres dans ces *favelas*

²⁸ Pour rendre plus facile le calcul, les conversions entre la monnaie brésilienne (Real) et l'Euro mentionnées dans ce travail ont été pris en compte une valeur arrondi : 1 Euro = 3 Reais.

est le fait que le prix du logement est très élevé, ce qui empêche la population en situation précaire d'y habiter.



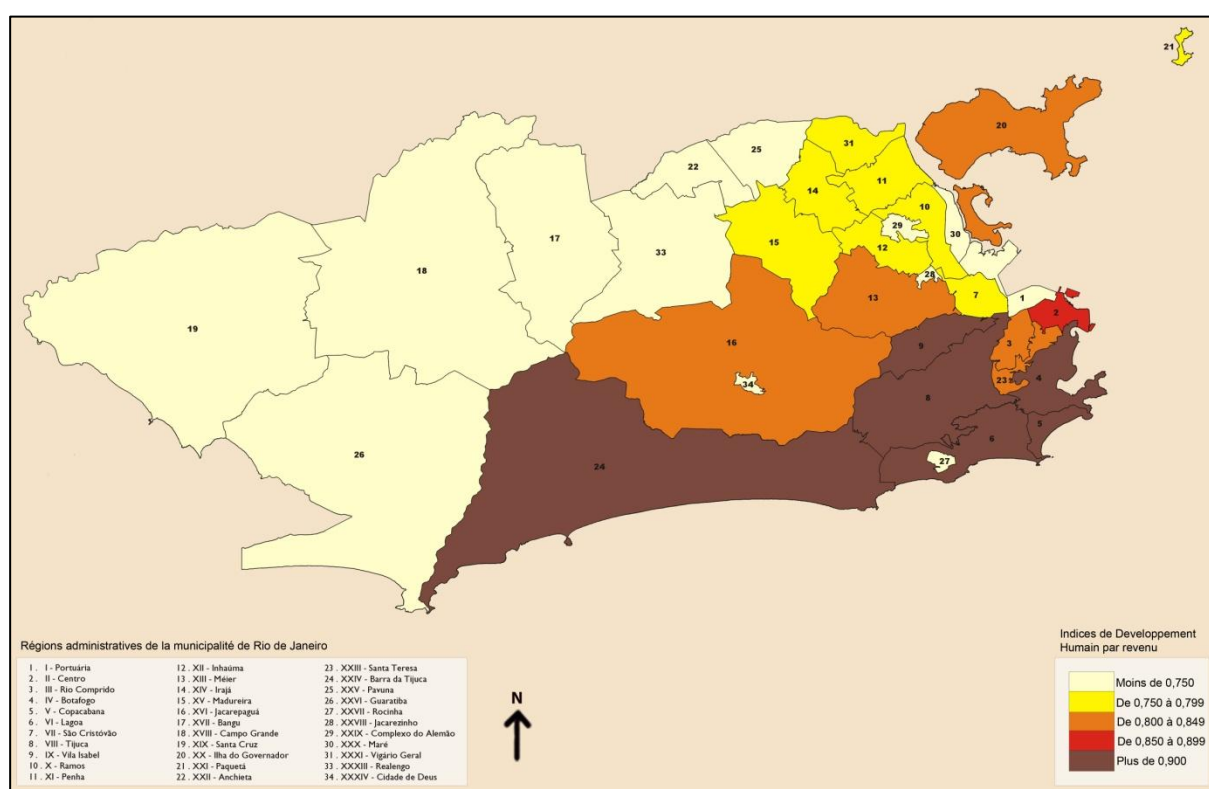
Carte 7 – Taux de la population percevant des revenus inférieurs ou égaux à la moitié du salaire minimum dans la Région Métropolitaine de Rio de Janeiro (2000).

Les détails des données sur le revenu familial dans la RM permettent de montrer la hiérarchie qui existe à l'intérieur de la capitale : la zone suburbaine, de profil social moyen, présente un pourcentage faible de pauvres, environ 5% des résidents. En revanche, dans les zones périphériques, la proportion de pauvres est plus élevée, entre 12% à 15%. Dans les zones de profil social supérieur, la présence de pauvres est quasiment nulle. Dans les sept zones les plus élitistes les pourcentages ont varié entre 0% et 0,5% (le premier indice dans le quartier « Leblon », et le deuxième, dans le quartier « Barra da Tijuca »). Dans les zones d'expansion récente dédiées à la classe moyenne, nous retrouvons une distribution spatiale et des niveaux de pauvreté qui correspondent aux typologies socio-spatiales présentées ci-dessus : dans le quartier « Recreio dos Bandeirantes » dans la capitale, et « Sao Francisco » à Niteroi, le pourcentage de pauvres a atteint 9%. (DO LAGO, 2009, pp. 12-13).

La carte sur l'IDH/revenu pour la municipalité de Rio de Janeiro (voir **carte 8**) montre des données encore plus précises sur la capitale, avec des contrastes plus clairs. Le centre-ville se distingue du noyau supérieur de la ville, composé par la Zone Sud et le quartier « Barra da Tijuca », qui présente un IDH/revenu au-dessus de 0,9. La zone suburbaine de la capitale se distingue également du noyau

supérieur, avec des indices de revenu très faible par rapport à ce dernier. Les quartiers périphériques de la Zone Ouest de la capitale continuent à présenter les taux de revenus et d'IDH/revenus très faible, comme dans les années 1970 (ABREU, 1997, p. 29).

Ainsi, nous observons encore l'existence d'un noyau qui concentre les richesses et où les habitants représentent la classe moyenne et haute de la métropole et appartiennent aux groupes professionnels hiérarchiquement supérieurs, comme les cadres et les professions libérales. La zone suburbaine de la capitale continue à accueillir la couche moyenne basse, qui s'était installée auparavant autour des arrêts de train interurbain, en formant des pôles primitifs de résidence²⁹ (ABREU, 1997, pp. 25-26).



Carte 8 – Indice de Développement Humain par revenu (IDH/revenu) dans la municipalité de Rio de Janeiro, par Région Administrative (2000).

1.1.3 Démographie et migration

Au sujet de la démographie, DO LAGO (2009, pp.14-15) indique une croissance démographique annuelle moyenne d'environ 1% dans les années 1990 dans la RM, ce qui montre un solde migratoire négatif pour la période, observé

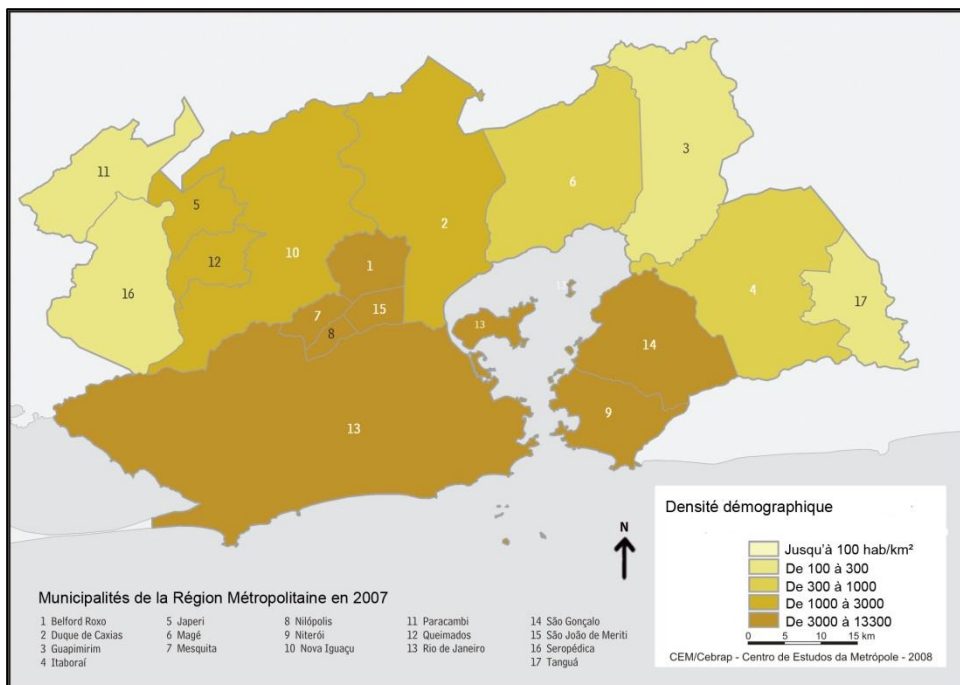
²⁹ Voir chapitre 1.2.

également pour les années 1980. Les zones suburbaines et centrales de la capitale présentent un mouvement de décroissance démographique par rapport à l'ensemble de la RM, à l'inverse des constats d'ABREU (1997, p. 26) pour les données de 1970 : la troisième couronne, ou la périphérie intermédiaire, a connu une forte croissance démographique pendant cette période, notamment par le fait qu'elle a accueilli une grande partie des habitants expulsés des *favelas*³⁰. Les zones actuelles d'expansion de profil social supérieur – « Barra da Tijuca » et « Jacarepagua » – indiquent une croissance significative dans l'année 2000. Cette croissance est également observée dans les zones d'expansion de profil social populaire, comme le quartier « Campo Grande », « Santa Cruz », ainsi que les *favelas* situées aussi bien dans la Zone Centrale que dans les zones périphériques.

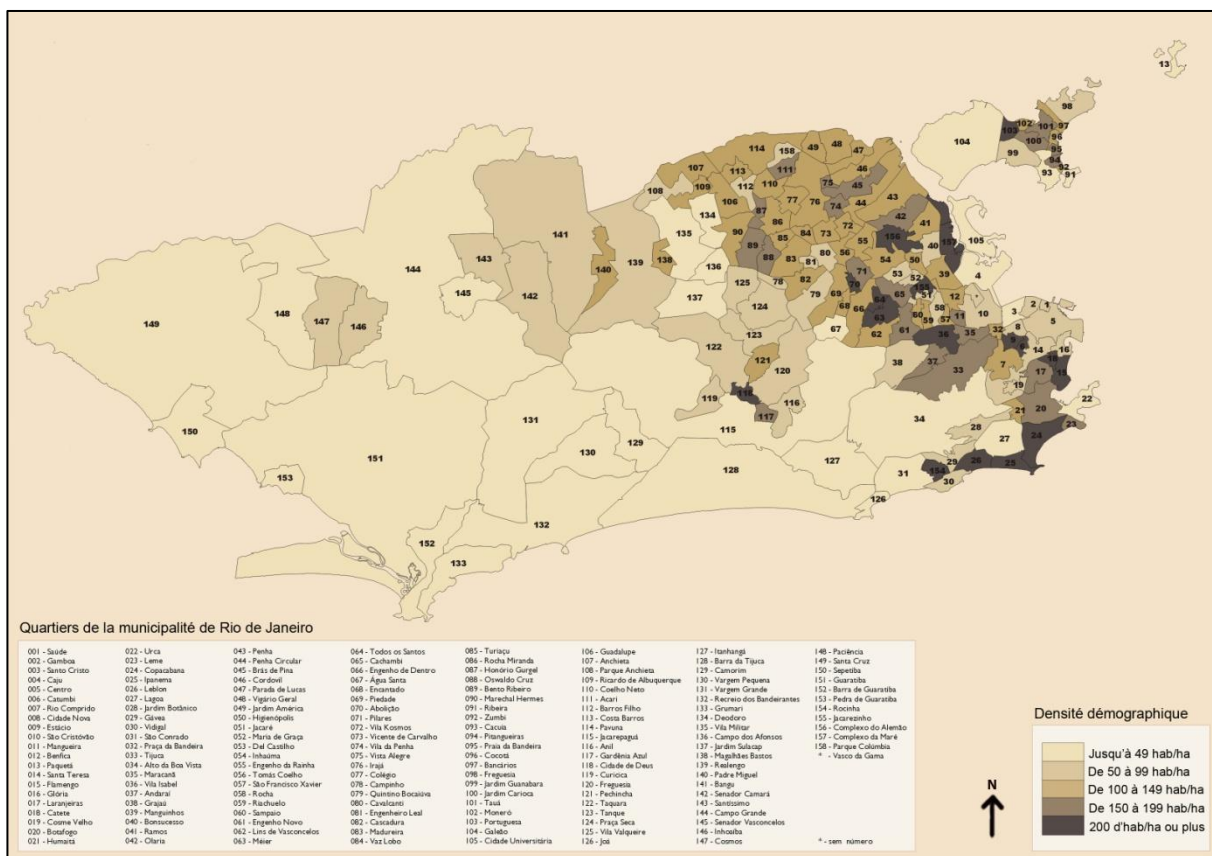
Au niveau de la RM, les municipalités de la frontière de la RM se consolident comme des zones d'expansion urbaine. Entre 1991 et 2000, six municipalités de la RM, localisées dans les limites de la RM, ont présenté une croissance démographique annuelle au-dessus ou proche de 3%. Ce phénomène est également observé au niveau intra-municipal, à Rio de Janeiro et Niteroi.

Sur la **carte 9**, nous remarquons que la densité démographique de la RM suit la hiérarchie déjà constatée avant. Les zones les plus denses se concentrent dans la capitale, à Niteroi et dans les municipalités limitrophes de ces deux pôles, en formant ainsi une couronne centrale. Plus les municipalités se trouvent éloignées de ce noyau, moins denses elles sont. En revanche, pour la capitale, nous constatons sur la **carte 10**, une distribution comme celle décrite par ABREU (1997, p.25) : la Zone Sud présente une densité démographique plus forte dans l'ensemble, que les quartiers périphériques dans la Zone Ouest de la ville (ancienne périphérie intermédiaire), toujours plus étendue, mais avec une faible densité par rapport aux autres quartiers. Le centre-ville, qui a perdu sa fonction résidentielle en faisant l'objet de rénovation urbaine par les pouvoirs publics au début du XX^{ème} siècle, maintient un taux assez faible de densité démographique.

³⁰ Voir chapitre 2.



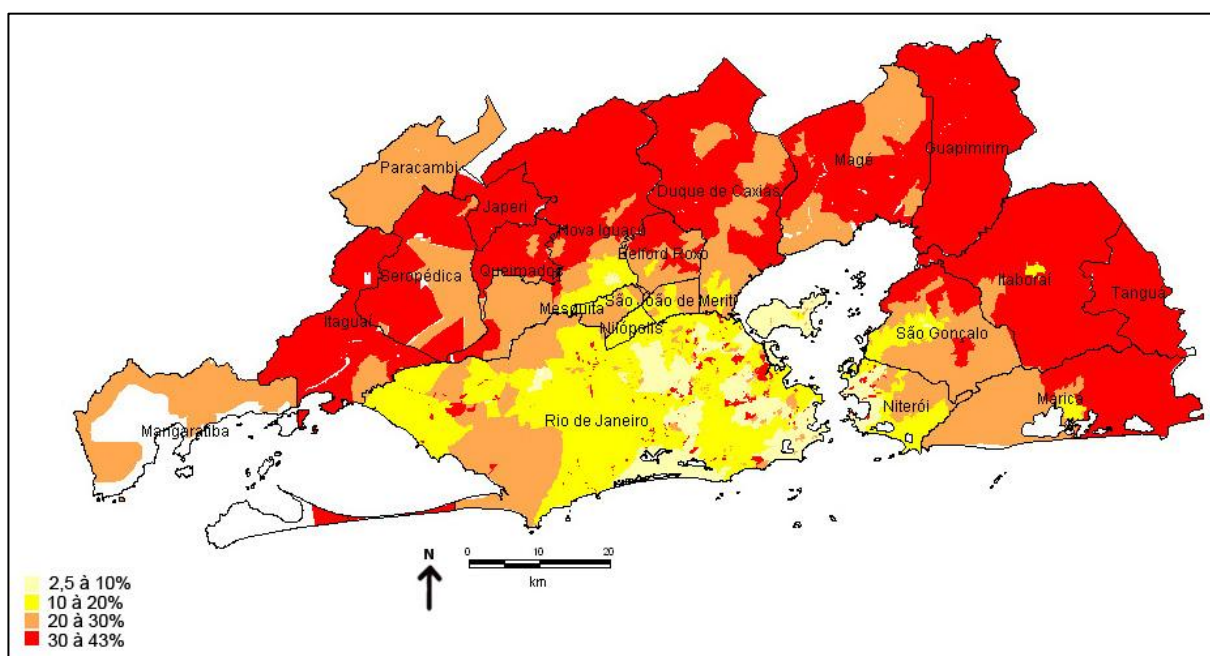
Carte 9 – Densité démographique dans la Région Métropolitaine de Rio de Janeiro par municipalité (2007).



Carte 10 – Densité démographique dans la ville de Rio de Janeiro, par quartier (2008).

1.1.4 Education

Concernant le niveau d'éducation des résidents de la RM, nous observons sur la **carte 12** que dans toute la région de la frontière métropolitaine, ainsi que dans les zones de *favelas*, plus d'un tiers de la population de plus de 24 ans était considérée « analphabète fonctionnelle³² ». Dans la capitale, les *favelas* situées dans les zones à proximité du centre, comme les quartiers de « Sao Cristovao » et « Catumbi », et dans les quartiers les plus périphériques, les pourcentages sont un peu plus faibles, environ 26%. Dans les *favelas* du « Complexo do Alemao », ce taux atteint 41% de la population de plus de 24 ans. Les taux les plus faibles « d'analphabètes fonctionnels » sont observés bien évidemment dans les zones de niveau supérieur, localisées dans la Zone Sud et le quartier « Barra da Tijuca », mais également dans la zone suburbaine, avec des taux entre 6% et 7% de la population.

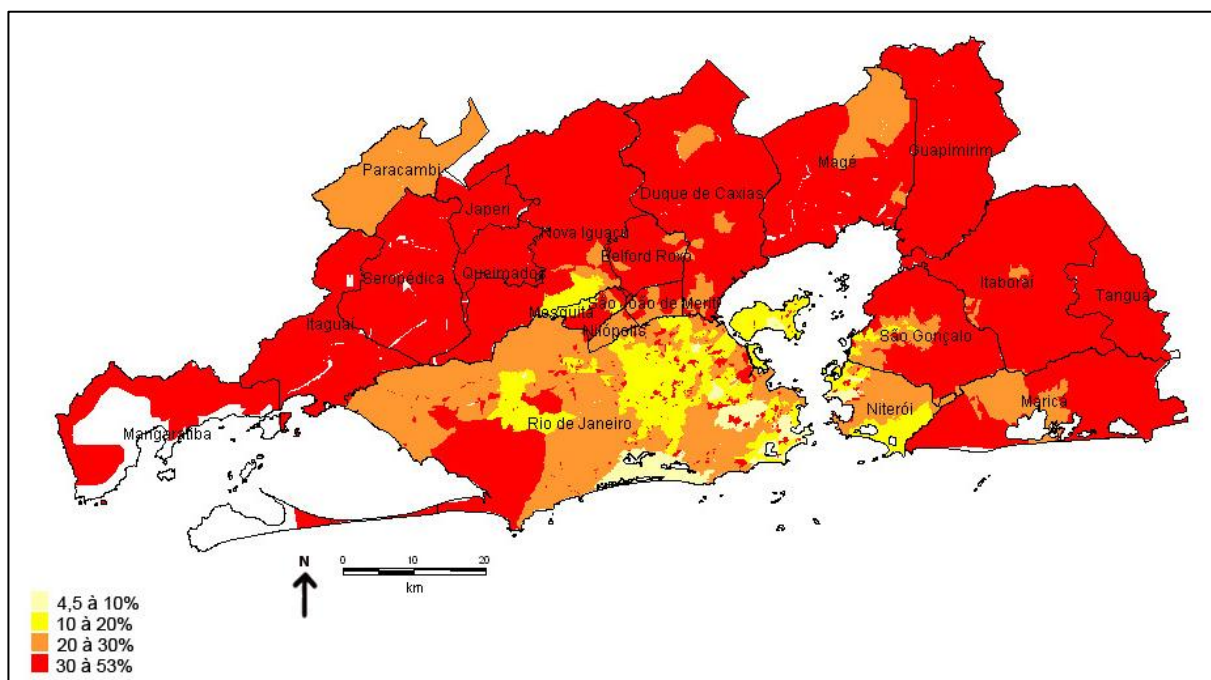


Carte 12 – Taux de la population de plus de 24 ans qui a suivi jusqu'à trois ans d'études dans l'enseignement primaire dans la Région Métropolitaine de Rio de Janeiro (2000).

Les données sur le retard scolaire parmi les jeunes de huit à quinze ans, illustrées dans la **carte 13**, révèlent également les distances sociales entre les habitants des quartiers périphériques et *favelas*, et les résidents des autres zones, où le taux de retard scolaire atteint plus d'un tiers des jeunes entre huit et quinze ans. Ainsi que le taux d'analphabétisme, le taux de retard scolaire rend socialement

³² Ce sont des personnes qui ont suivi jusqu'à trois ans d'étude.

proche les zones supérieures centrales et les zones suburbaines de classe moyenne basse, où les taux sont inférieurs à 10% (DO LAGO, 2009, pp 18-20).



Carte 13 – Taux de retard scolaire dans la population âgée entre 8 et 15 ans dans la Région Métropolitaine de Rio de Janeiro (2000).

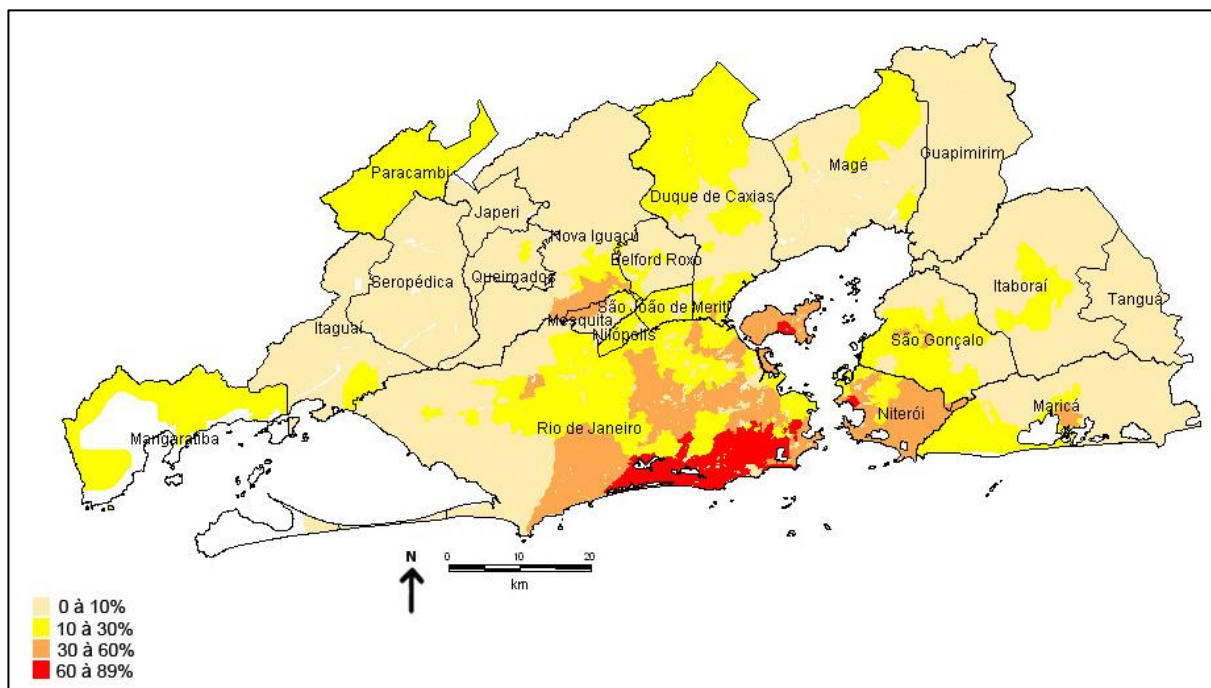
1.1.5 Précarité et confort de l'habitat

Le marché informel des lotissements populaires dans les municipalités de la frontière métropolitaine et dans la Zone Ouest de la capitale a assuré, depuis les années 1980, des taux de croissance démographique supérieurs à 3% par an. Mais cette croissance de l'habitat informel a été accompagnée de l'augmentation de la précarité de l'habitat³³. Etant donné que ces lotissements périphériques sont moins visibles que les *favelas* qui se sont répandues dans la capitale, ils continuent à affronter des problèmes d'infrastructure qu'une grande partie des *favelas* n'affrontent plus. Par exemple la fourniture d'eau et l'absence des réseaux d'eaux usées, entre autres. Si dans les années 1980 les *favelas* de la capitale ont présenté un taux de croissance démographique supérieur à l'ensemble de la municipalité, à partir de 2000 ce sont les *favelas* situées dans les quartiers d'expansion de la couche aisée qui présentent une explosion démographique : Les résidents des *favelas* dans les

³³ Selon DO LAGO (2009, p. 21), la notion de précarité des conditions d'habitation, réunit un ensemble de caractéristiques qui sont strictement liées : l'absence de fourniture d'eau, de réseau d'eaux usées, et d'urbanisation, l'illégalité de la propriété, insalubrité du logement, entre autres.

quartiers de « Barra da Tijuca » et « Jacarepagua » représentaient, en 1991, 14% du total de la population de la région, et passent à 21% en 2000. L'expansion de la métropole semble se diriger vers la Zone Ouest, car les quartiers périphériques de cette zone de la capitale subissent également une croissance démographique durant la même période : la population des *favelas* dans ces zones passe de 9% à 11% (DO LAGO, 2009, p.24).

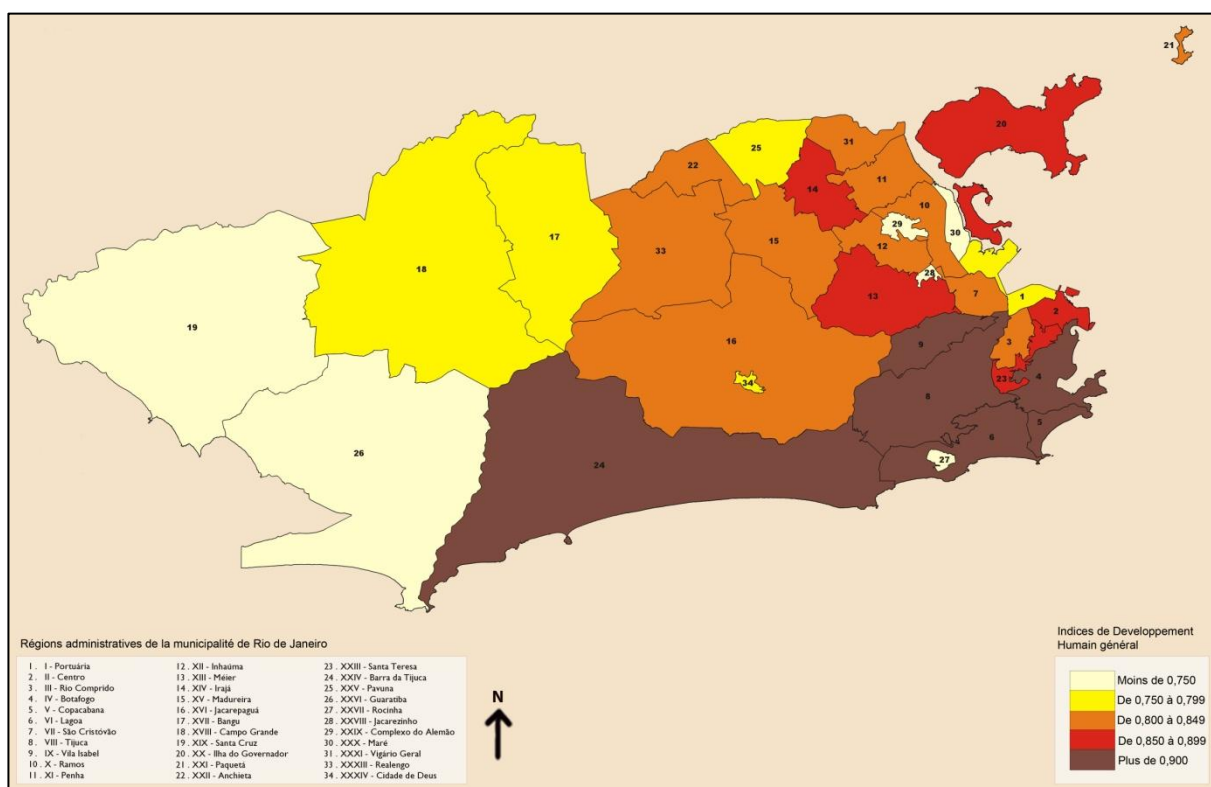
Les données qui réaffirment très clairement la hiérarchie socio-spatiale de la RM de Rio de Janeiro concernent la présence, dans les résidences, des biens d'usage considérés courants (réfrigérateur, télévision, téléphone et voiture). La **carte 14** indique la relation étroite entre la capacité de consommation des familles et le profil socioprofessionnel. Selon DO LAGO (2009, p.26), dans toutes les zones, au moins 85% des foyers possèdent un réfrigérateur et une télévision. Ainsi, les biens qui traduisent une différenciation entre les zones de la RM sont plutôt la voiture et le téléphone. Dans les zones de profil supérieur, localisées à Rio de Janeiro et à Niteroi, plus de 60% des domiciles bénéficient des quatre biens de consommation. Seuls les quartiers « Barra da Tijuca » et « Lagoa », dans la capitale, ont présenté un pourcentage supérieur à 80%.



Carte 14 – Taux de domiciles présentant tous les biens d'usage considérés courants (réfrigérateur, télévision, téléphone et voiture) dans la Région Métropolitaine de Rio de Janeiro (2000).

1.1.6 L'Indice de Développement Humain (IDH) général dans la ville de Rio de Janeiro

Enfin, la carte qui illustre l'IDH général pour la capitale en 2000 (voir **carte 15**) affirme la hiérarchie socio-spatiale des R.A. qui se dessine en 2000 dans la capitale. La Zone Sud de la ville et le quartier de « Barra da Tijuca » accueillent la population la plus aisée de la ville et présentent le taux le plus fort d'accès à l'éducation, de revenu familial, de santé et de niveau de vie décent. Ensuite, nous observons que les quartiers les plus anciens, qui forment le centre-ville, présentent un IDH moyen ou faible, conséquence de la dégradation et de l'abandon de ces zones dans les dernières décennies par les pouvoirs publics. La dévalorisation de ce territoire attire une population pauvre qui s'y installe pour rester à la proximité des offres de travail.



Carte 15 – Indice de Développement Humain (IDH) général dans la municipalité de Rio de Janeiro, par Région Administrative (2000).

La zone suburbaine de la ville, où l'industrie s'est implantée dans les années 1950, présente, dans son ensemble, un IDH moyen. Nous constatons encore la présence d'une classe moyenne basse, mais en raison de la présence d'un grand nombre de *favelas* et de poches de pauvreté, cette zone accuse une chute dans la moyenne de l'IDH de ses R.A.. En prenant la direction Ouest de la ville depuis la zone suburbaine, nous constatons que l'IDH devient progressivement plus faible. La

hiérarchie socio-spatiale des zones de la ville accompagne les taux de démographie et la valorisation du sol : les zones les plus éloignées du centre sont moins desservies en transport, les terrains sont moins valorisés et la population qui y habite est plus dépourvue économiquement.

Les *favelas* qui composent entièrement une R.A. (« Jacarezinho », « Rocinha », « Complexo do Alemão » et « Complexo da Maré »), dessinent des « poches » sur la carte, avec les IDH les plus faibles de la ville, qui marquent le contraste avec les R.A. qui les entourent. Ceci montre que malgré la localisation parfois privilégiée, comme c'est le cas de la *favela* « Rocinha », le développement humain de la population reste à un niveau très faible, comme dans les zones périphériques à l'intérieur de la capitale.

1.1.7 Le tracé hiérarchique de la RM de Rio de Janeiro en 2000

La première couronne décrite par ABREU (1997, p.18) est le noyau (*nucleo*) de la RM. Cette couronne comprenait, selon l'auteur, l'ancien centre historique de la ville et les zones d'expansion à partir du centre, telles que la côte océanique (la Zone Sud), l'intérieur de la ville et une partie de la ville de Niteroi (le centre-ville et la zone Sud), située de l'autre côté de la Baie de Guanabara. Dans les années 2000 nous observons que le quartier « Barra da Tijuca », dont l'urbanisation a démarré dans les années 1960/1970 destinée à accueillir les couches les plus aisées de la population, semble s'inscrire dans cette couronne et prend une place particulière dans ce noyau, qui sera abordé davantage dans le chapitre 7. Le centre-ville, en état d'abandon et de dégradation, ne présenterait plus les caractéristiques socio-spatiales pour intégrer le noyau de la ville défini par ABREU (1997). Nous pensons que cette situation devrait changer dans quelques années, en raison de l'étendue des projets existants, depuis quelques années, pour la rénovation urbaine du centre-ville de Rio de Janeiro. L'ensemble des zones qui composent cette couronne pourrait être défini actuellement comme « zone centrale ».

La deuxième couronne, ou la périphérie immédiate selon ABREU (1997), est encore constituée des plus anciennes banlieues de la ville (connues comme « zone suburbaine ») qui se sont constituées aux abords des voies ferrées. Cette couronne est également composée de la Zone Nord de la ville de Niteroi et du quartier « Jacarepagua ». La périphérie immédiate reste la zone de résidence de la classe moyenne basse. Dans cette couronne se situaient les prolongements des zones

industrielles le plus anciennes qui se sont irradiées à partir du noyau. L'infrastructure urbanistique présente dans la deuxième couronne était considérée par ABREU (1997, p. 25) comme une prolongation de celle du noyau de la ville. L'auteur attire l'attention sur les différences des conditions d'habitat entre le noyau et la périphérie immédiate. Le noyau est encore privilégié par le fait de présenter des meilleures conditions environnementales et des équipements sociaux de qualité supérieure. Dans les années 2000, nous pouvons ajouter à cette couronne la partie Sud des villes de Nilópolis, Sao Gonçalo, et Nova Iguaçu, zones où se trouvent leurs centres municipaux respectifs. Cette couronne, composée par la zone suburbaine de la capitale et par la zone Ouest de la ville de Niteroi, peut être comprise comme « périphérie suburbaine au centre » (ou au noyau).

Les troisième et quatrième couronnes (« périphérie intermédiaire » et « périphérie lointaine », respectivement), selon ABREU (1997), semblent être plus difficiles à définir selon les données abordées ci-dessus. Les différents niveaux d'éducation, revenus, typologie socio-spatiale et chômage entre les municipalités qui composent ces couronnes, ainsi qu'à l'intérieur de celles-ci, rendent difficile l'agroupement pour établir une hiérarchie entre ces zones. Nous ne constatons pas une homogénéité comme celle qui existe entre les deux premières couronnes. En revanche, au niveau de l'ensemble de la RM, nous retrouvons cette hiérarchie. Nous comprenons que, concernant les données de l'année 2000, les troisième et quatrième couronnes forment une seule, composée par les quartiers périphériques de la capitale et par les municipalités périphériques de la RM. Nous l'appellerons, au niveau de la RM, de « zone périphérique » ou « périphérie » (voir **carte 16**).



Carte 16 –
Tracé
hiérarchique
de la Région
Métropolitaine
de Rio de
Janeiro en
2000.

La zone où se trouvent les invasions étudiées, située dans la périphérie immédiate (et actuelle « périphérie suburbaine au centre »), est en train de se transformer pour rendre possible l'expansion de l'habitat de la couche la moins aisée, celle qui occupe également les *favelas* du « Complexo da Maré ». L'appropriation de l'espace industriel et sa conversion en habitat, montre une consolidation de la couche moins aisée de la population dans la proximité du noyau de la région métropolitaine. Les invasions semblent constituer une alternative à la *favela* et à l'habitat dans la zone périphérique de la RM.

De plus, les occupations militantes³⁴ dans le centre-ville de Rio de Janeiro, dans le noyau de la région métropolitaine, renforcent encore plus l'hypothèse d'une quête de la couche moins aisée de la population pour accéder, à partir de l'habitat, le centre-ville de Rio de Janeiro. Le départ de certaines fonctions administratives, notamment les sièges administratifs de l'ancienne capitale, ont laissé les immeubles vides qui sont devenus par la suite des objets de conversion en habitat à partir de ces occupations militantes. Ceci indique que le centre fait encore partie du noyau et attire à nouveau la population qui avait été rejetée à la périphérie. Parallèlement, le centre-ville est en train de se renouveler et se transformer concernant ses fonctions urbaines, et attire progressivement les couches les plus aisées de la population dans les zones où la mairie met en œuvre des projets de rénovation urbaine, par exemple dans le quartier « Lapa ». Toutefois, les zones qui n'ont pas encore été concernées par ces projets, accueillent encore une population plus modeste ou plus appauvrie.

1.2 Le processus de territorialisation dans la ville de Rio de Janeiro, du début du XX^{ème} siècle jusqu'à 1970

Suite à la présentation du modèle métropolitain, nous aborderons plus précisément la ville de Rio de Janeiro. Dans ce chapitre nous souhaitons analyser le processus de territorialisation des groupes sociaux à partir des réformes urbaines et des choix politiques qui ont contribué à la formation du modèle urbain actuel de la ville de Rio de Janeiro. Nous souhaitons présenter ce processus du début du XX^{ème} siècle jusqu'à 1970, par le fait que cette période marque les transformations les plus importantes qui composeront le cadre territorial actuel de la ville. Dans le chapitre précédent, nous avons constaté que le processus d'expansion de la ville de Rio de

³⁴ Nous allons développer davantage sur les occupations militantes à Rio de Janeiro dans le chapitre 5.

Janeiro a résulté d'une division Nord-Sud assez marquée. Cette division est la conséquence, d'un côté du contexte géographique physique de la ville – les chaînes de montagnes – et d'un autre elle marque la division socio-spatiale – résultat de la forte inégalité des conditions socio-économiques - qui a été renforcée par les politiques urbaines des gouvernements dans le temps. Dans ce processus d'expansion, l'espace urbain s'est constitué à partir d'une division sociale : la région Sud (appelé « Zone Sud »), localisée sur le littoral accueille les résidences des couches moyenne et haute, et la région Nord (appelé « Zone Nord »), constitué par la plaine, derrière les montagnes, est le lieu de localisation des industries et des résidences de la couche moyenne basse³⁵.

Ainsi, les quartiers qui se sont constitués dans la région Nord de la ville ont été nommés *bairros suburbanos* (quartiers suburbains), et ceux formés dans la région Sud, plus riches, sont nommés juste *bairros* (quartiers). Le terme *suburbio* a acquis ainsi une connotation assez péjorative. Le modèle constaté pour la RM de Rio de Janeiro, se répète ainsi à l'échelle de la ville : le noyau, constitué par le centre-ville et la zone Sud, concentre les richesses et les infrastructures urbanistiques. Alors que pour les anneaux qui se constituent autour du centre, plus éloignés ils se trouvent du noyau, plus pauvre est la population accueillie.

D'un autre côté, si cette structure semble se superposer parfaitement au site urbain, extrêmement accidenté, elle révèle également la présence de certains espaces qui n'ont pas été urbanisés au fil des années, ce sont les espaces inoccupés auparavant où les *favelas* se sont établies. Nées tout d'abord dans le centre-ville, elles se sont répandues au cours du XXème siècle vers les quartiers de la région Sud, ainsi que vers les *suburbios* de Rio de Janeiro (VAZ & JACQUES, 2003).

Ce modèle pourrait être défini, d'une manière superficielle, comme une forme de ségrégation sociale, mais sans ségrégation spatiale, du fait que particulièrement dans cette ville, les *favelas* se trouvent également dans les quartiers nobles de la ville. D'un autre côté, ce fait peut être compris d'une autre manière si nous analysons les différentes *favelas* existant dans la ville, par exemple celles qui se situent dans les quartiers d'élite, dans la zone Sud, et celles qui se localisent proches des anciennes zones industrielles, dans la zone Nord de Rio de Janeiro. Dans ce chapitre nous souhaitons analyser le processus de formation de ces zones dans la ville et la territorialisation des groupes sociaux, à partir de l'occupation des sols, au

³⁵ La carte de l'**annexe 5** illustre cette division géographique de la ville de Rio de Janeiro.

cours du XXème siècle. Nous allons évaluer ce processus pour arriver enfin à notre terrain d'étude, situé dans une ancienne zone industrielle de la ville, mais qui confirme une fonction résidentielle informelle, traduite par la présence d'un complexe de *favelas* (le « Complexo da Maré »), et plus récemment par la constitution des « copropriétés de fait ».

1.2.1 La « Reforma Passos » au début du XXème siècle

Au début du XXème siècle, la ville de Rio de Janeiro était plongée dans une crise d'habitation générée par plusieurs facteurs : la forte croissance démographique de 122% entre 1870 et 1890; une dichotomie sociale entre riches et pauvres assez accentuée et dont le contingent de pauvres constituait la plupart de la population; un site urbain qui ne favorisait pas l'occupation des terrains, constitué de collines, de lacs et marécages; un déficit d'habitations généré notamment par la forte migration, conséquence de la libération des esclaves ; et des loyers exorbitants (VAZ, 1985, p. 51). Le centre-ville était la zone la plus affectée par cette crise.

La première action de planification urbaine au XXème siècle qui a joué un rôle déterminant pour le schéma territorial de Rio de Janeiro a été la Reforme du maire Pereira Passos (1902-1906). Considéré comme le « Haussmann tropical » (BENCHIMOL, 1990, cité par VALLADARES, 2006 ; TASCHNER, 2008) ou « Haussmann à la *carioca* » (ABREU, 1997), Pereira Passos a mené une reforme urbaine qui a représenté la transition que le Brésil, et surtout sa capitale Rio de Janeiro, subissait. De condition coloniale elle passe à jeune République. Cette réforme urbaine a visé à atteindre alors des objectifs économiques, en s'adaptant aux exigences d'une économie urbaine capitaliste et en transformant son espace urbain de petites rues et de paysage archaïque en grandes avenues embellies par des magnifiques constructions de style européen. Elle a été le point de départ du développement de contradictions qui vont marquer profondément l'évolution de la ville dans au XXème siècle (ABREU, 1997, p. 67). D'une durée de quatre ans, la « Reforme Passos » ainsi connue, est considérée comme la plus grande transformation déjà existante dans l'espace *carioca* au XXème siècle.

La réforme urbaine de Passos visait tout d'abord à moderniser l'ancienne capitale brésilienne et l'adapter selon la demande de production et le modèle de ville moderne à l'époque. Comme exemples nous avons la création du grand port dans la Praça Maua, la construction et l'élargissement des grandes avenues, telles qu'

Hausmann le fit à Paris à la fin du XIX^{ème} siècle et la construction des grands équipements selon le style classique français (par exemple le Théâtre Municipal de Rio de Janeiro, quasiment une copie architecturale de l'Opéra Garnier de Paris),

Les travaux menés pendant la Réforme ont servi au second objectif de la Réforme : assainir la ville et supprimer l'association de la capitale à la fièvre jaune et aux conditions d'insalubrité. Ceci veut dire « chasser » les habitations populaires, comprises comme une source de prolifération des maladies et de dégradation, qui donnaient une image négative de la capitale moderne du « nouveau Brésil » que Pereira Passos souhaitait construire. Les pouvoirs publics ont ordonné ainsi la démolition des nombreux *cortiços*³⁶ (ABREU, 1997, pp. 60-63).

Les travaux d'élargissement des rues concernaient le centre-ville de Rio de Janeiro, zone dans laquelle les *cortiços* et autres types d'habitat populaire se multipliaient. ABREU (1997, p. 61) montre que, souvent, la mairie expropriait plus de bâtiments que ceux nécessaires aux travaux d'élargissement, ce qui montre l'objectif des pouvoirs publics de vendre les terrains résiduels, et désormais plus valorisés, après la fin des travaux pour ainsi récupérer les investissements dépensés. Je pense à l'hypothèse que cette action pourrait également donner la garantie que les terrains situés aux abords des nouvelles et modernes avenues ne devaient pas présenter comme « vitrine » des habitations populaires dégradées comme par exemple les *cortiços*. Cette hypothèse se confirme par le fait que, comme montre REIS (1977, cité par ABREU, 1997, p. 63), aux abords des grandes avenues tracées par la « Reforma Passos », se sont installés des commerces bien réputés, des sièges de la presse brésilienne, des grandes entreprises et des édifices sous l'administration de l'Etat, comme l'Ecole de Beaux Arts, la Bibliothèque Nationale et le Théâtre Municipal.

La création des nouvelles avenues a servi notamment l'expansion de la zone Sud de Rio de Janeiro à partir de l'amélioration de son accessibilité, en la reliant au centre-ville. C'est également durant la « Reforma Passos », que le quartier de « Copacabana » a été intégré au reste de la ville, à partir de la construction du tunnel qui relie le quartier « Leme » à celui de « Botafogo », qui était déjà bien consolidé depuis la fin du XIX^{ème} siècle, ainsi que la construction de l'Avenida Atlantica qui longe la plage de Copacabana.

Les nouvelles avenues ont été également créées dans le cadre de l'implantation du port de Rio de Janeiro, un grand projet mené par le gouvernement

³⁶ Nous présenterons davantage ce type d'habitat populaire dans le chapitre 2.

fédéral, pour le rendre accessible. L'implantation de ces avenues, a été possible grâce au remblaiement d'une partie de la mer entre le quartier « Botafogo » et le centre-ville. Ces axes d'accessibilité ont contribué à la circulation de marchandises, favorisant l'intégration effective du pays dans le nouveau système international de production, dicté par le développement industriel et l'importation et l'exportation de produits.

Depuis le XIX^{ème} siècle la ville de Rio de Janeiro était divisée en 21 zones, comme des grands quartiers, appelés *freguesias*. Les *freguesias* étaient classées rurales ou urbaines, et à partir du processus d'expansion motivé par la « Reforma Passos », les anciennes zones rurales ont été incorporées au tissu urbain (voir **annexe 2**). Selon ABREU, pour la période de 1890 à 1906, les *freguesias* qui ont présenté le taux de croissance démographique le plus fort sont celle « d'Inhauma » (293%), « Engenho Velho » (147%) et « Gavea » (171%). « Inhauma » est devenue une *freguesia* rurale limitrophe des *freguesias* urbaines du début du XX^{ème} siècle. Ceci suggère qu'elle a accueilli une partie de la population qui a été expulsée des habitations collectives pendant la « Reforme Passos », ainsi que les nouveaux migrants attirés par la modernisation et l'offre de travail dans la capitale. « Engenho Velho », qui est devenue une *freguesia* urbaine au début des années 1900, justifie sa croissance par le fait qu'elle est désormais desservie par des *tramways* électriques (*bondes elétricos*), en attirant une population résidente plutôt bourgeoise. La dernière, celle de « Gavea », signale la progression de l'occupation résidentielle de la bourgeoisie dans la zone Sud de la ville, notamment à partir de la desserte de *tramways* électriques dans cette partie de la ville (ABREU, 1997, pp. 66-67). En même temps, les *freguesias* qui composaient le centre-ville ont révélé un taux négatif de croissance démographique. Ceci est conséquence des expulsions dues aux travaux de la « Réforma Passos », et de la transformation de ses quartiers en zones de service et de commerce. Le problème généré par la crise de l'habitat, qui se concentrait dans les *freguesias* du centre-ville, semble ainsi résolu à partir de l'expansion de la ville. La population la plus dépourvue quitte le noyau de la ville et s'installe dans les *freguesias* placées autour du centre-ville.

La réforme urbaine du maire Pereira Passos a déclenché ainsi l'intensification de l'occupation des zones périphériques au centre-ville. La *freguesia* « Inhauma » étant à l'origine du quartier de Ramos, où se situent les invasions étudiées dans ce travail, nous montre les origines de ce quartier dans le contexte du Rio de Janeiro

urbain du début du XXème : Il démarre son développement urbain en accueillant les populations expulsées du centre, ainsi que les migrants à la recherche de travail, qui n'avaient pas des moyens pour s'installer dans le centre-ville. Ce groupe retrouve dans cette *freguesia* la possibilité d'habiter en gardant une certaine proximité du centre-ville.

1.2.2 La période de 1906-1930.

A la suite de cette grande réforme urbaine, et jusqu'au début de la 1^{ère} Guerre Mondiale (1914-1918), nous constatons assez couramment des investissements dans les quartiers de la zone Sud de la ville. La mairie de Rio de Janeiro a exécuté des travaux d'assainissement à « Copacabana » et à « Ipanema », les rues des quartiers de « Copacabana » et « Leme » ont été pavées et des places arborisées ont été créées dans ces quartiers (ABREU, 1997, p. 73). A l'époque des travaux, ces quartiers n'étaient pas encore peuplés, mais ils bénéficiaient déjà des actions de planification urbaine des pouvoirs publics, ce qui suppose l'intention d'attirer les couches sociales le plus aisées. Le fait que l'action des pouvoirs publics à Rio de Janeiro était liée aux intérêts des détenteurs du capital, est illustré par l'action gouvernement d'autoriser la compagnie d'exploitation des tramways à créer l'extension des lignes de desserte vers les quartiers « Gavea » et « Ipanema » jusqu'à celui du « Leblon » (ABREU, 1997, p. 73). A l'époque, le quartier « Leblon » était encore en phase de lotissement et une grande partie de ses terrains étaient propriété d'une famille très riche, ce qui montre que l'action publique cherchait à favoriser les propriétaires de terrains en valorisant encore davantage des zones déjà considérées comme « nobles » dans la ville.

Malgré la période de faible budget pour les investissements dans la ville, durant la 1^{ère} Guerre Mondiale, la politique consistant à favoriser les quartiers de la zone Sud de la ville s'est poursuivie sous les administrations successives, jusqu'à la fin de celle de Carlos Sampaio (1920-1922). Elle s'est traduite par des investissements publics préalables à leur occupation et par l'expulsion des groupes indésirables de ces zones.

Dans les années 1920 les bases du modèle métropolitain dichotomique actuel de Rio de Janeiro ont été déjà bien fixées : d'un côté le noyau de la ville, avec des infrastructures bien installées et un 'Etat très présent, dédié à la résidence des couches les plus aisées. De l'autre côté la périphérie, dépourvue de cette même

infrastructure, habitée par les groupes les plus pauvres et où l'action des pouvoirs publics était quasiment nulle.

Ainsi, la période de 1906-1930 s'est caractérisée par l'expansion du tissu urbain de Rio de Janeiro, qui s'est consolidé de manière assez distincte en ce qui concerne les deux axes de croissance de la ville : d'un côté l'occupation des zones Sud et Nord par les couches moyenne et haute, qui s'est intensifié par l'impulsion donnée par l'Etat et les compagnies de concession de services publics. D'un autre côté les « zones suburbaines », qui se sont consolidées comme lieu de résidence du prolétariat. Ces zones présentent le plus fort taux de construction de logements dans la ville dans la période de 1906-1920 (RIBEIRO, 1997, pp.177-183). Mais à l'inverse de la zone noble de la ville, l'occupation de ces quartiers s'est faite sans bénéficier quasiment du support de l'Etat, ou des investissements des compagnies de concession de services publics (ABREU, 1997, p. 82). Ceci met encore en évidence le fait que les quartiers nobles ont été planifiés pour accueillir la population la plus aisée, alors que les quartiers suburbains ont accueilli la population la plus modeste, sans aucune intervention des pouvoirs publics pour favoriser leur occupation dans des meilleures conditions.

La transformation urbaine à partir de la consolidation du tissu de la ville s'exprime dans la nouvelle catégorisation des *freguesias* à Rio de Janeiro à partir de 1920. Celles-ci ne sont plus classées comme urbaines et rurales, comme nous avons observé pour le début du XXème siècle. Désormais, les *freguesias* de Rio de Janeiro sont regroupées en cinq catégories, chaque *freguesia* divisée en quartiers : les centrales et les périphériques au centre, celles de zone Sud, celles de la zone Nord, les suburbaines et les autres *freguesias*. Sur la carte de l'**annexe 3**, nous constatons que la *freguesia* « d'Inhauma », correspondant à notre zone d'étude, est classée comme suburbaine, et d'autres *freguesias*, qui au début du siècle étaient considérées comme urbaines (comme Sao Cristovao, et Engenho Novo) sont désormais classées comme suburbaines.

1.2.3 La période de 1930-1970

En 1930, l'espace urbain de Rio de Janeiro identifiait ses stratifications de manière assez claire : la « nouvelle zone Sud » (composée par les quartiers « Copacabana », « Ipanema », « Leblon » et « Lagoa ») accueillait de façon prédominante la couche sociale haute, l'ancienne zone Sud et la Zone Nord étaient

le lieu de résidence de la couche moyenne et les couches les plus pauvres se trouvaient dans les *suburbios*. Cette territorialisation de l'espace *carioca* a engendré des difficultés, évidemment pour la population la plus pauvre.

La croissance tentaculaire de Rio de Janeiro n'a pas été accompagnée de l'amélioration des transports collectifs. Malgré cette difficulté, à la fin des années 1930, les *suburbios* étaient quasi complètement occupés. Ainsi, la population pauvre trouve une autre possibilité d'habitat, dans les zones à proximité de son lieu de travail, et qui présentaient également des services à proximité. Cette population va s'installer dans la partie noble de la ville, sur des terrains encore inoccupés, soit en raison de la difficulté affronté par les promoteurs immobiliers en construire dans ces zones (par exemple les buttes très inclinées ou les zones inondables), soit par décision des propriétaires des terrains, qui attendaient leur valorisation dans le marché immobilier. Un facteur qui a renforcé cette occupation est la demande de main d'œuvre pour la réalisation de travaux domestiques par les couches les plus aisées, qui augmentaient proportionnellement au développement de la zone Sud. Les zones où résidaient les couches hautes et moyennes ont été ainsi occupées par la population la plus pauvre, un mouvement déjà constaté dans les décennies précédentes mais qui a eu lieu dans les zones les plus proches du centre-ville, où l'offre de travail était plus abondante. A partir du développement de la zone Sud et l'implantation des industries dans les *suburbios* les offres de travail ont été déplacées et par conséquent les *favelas* (ABREU, 1997, pp. 94-95).

Au cours de la deuxième moitié des années 1940, nous observons la production d'une dualité dans l'imaginaire *carioca*, concernant la zone Nord et la zone Sud de la ville. Les quartiers suburbains se sont répandus horizontalement en opposition aux quartiers de la zone Sud, qui ont trouvé une expansion « verticalisée » (DA SILVA, 2005). Cette différenciation spatiale s'affirme à la fin des années 1950, et marque une séparation entre deux mondes dans la ville, caractérisés par des modes de vie différents, qui sera déterminante dans la consolidation de la ségrégation spatiale et la spéculation immobilière à Rio de Janeiro (RIBEIRO, 1997, pp. 280-281). Selon VELHO (1978, cité par RIBEIRO, 1997), s'il y a une hiérarchie entre les quartiers, il y a une hiérarchie dans la société. Cette hiérarchie spatiale contribue aux habitants de la ville de percevoir et de se situer à l'intérieur de la société : cette société peut être comprise par les habitants comme étant constituée des couches qui se montrent distribuées spatialement dans la ville. Cette perception de la société à partir de la territorialisation de l'espace se

contribue à définir le statut des individus, en leur attribuant plus ou moins d'avantages ou privilèges, traduits notamment par les opportunités d'accès aux biens matériels et non-matériels.

La tendance des années 1940 est à l'expansion et à la croissance démographique dans la plupart des quartiers de la zone Sud et la stagnation de la zone centrale et de la zone Nord, malgré le flux migratoire vers la capitale à l'époque. La zone Nord n'a pas connu la spéculation immobilière qui a eu lieu dans la zone Sud et les quelques usines existantes sont restées. Toutefois, les terrains libres ont été occupés, comme dans la zone Sud, par une population moins aisée. En 1950, les *favelas* de la zone Nord présentaient une population d'environ 20.000 habitants au total, ce qui correspond à environ 8% de la population totale de la zone (ABREU, 1997, 113).

La croissance démographique des quartiers de la zone Sud est également la conséquence de la popularisation de certains d'entre eux, comme c'est le cas de « Botafogo » et « Copacabana ». Transformé en grand marché du travail spécialisé dans le secteur tertiaire, « Copacabana » tend à attirer un grand nombre de main-d'œuvre non spécialisée. Cette population commence à occuper les terrains escarpés, dévalorisés jusque-là par les promoteurs immobiliers de la ville, et qui sont à l'origine des *favelas*. Le début du processus de « favelisation » dans ces quartiers, parmi les plus anciens de la zone Sud, démarre en même temps que le processus de « verticalisation³⁷ », qui se traduit par la construction d'immeubles de logement de 8 à 10 étages. En effet, l'arrivée du béton armé a diminué les coûts de l'unité d'habitation, en accueillant ainsi une grande partie de la couche moyenne dans ces quartiers. Toutefois, les bénéfices de la modernité ont rarement touché les couches les plus populaires de la société, à qui il ne restait que l'alternative d'occuper les zones dévalorisées et encore inoccupées des quartiers nobles.

Comme conséquence du grand développement industriel pendant la période de 1930-1950, nous constatons l'expansion des périphéries (*suburbios*) à Rio de Janeiro, notamment celles situées à la proximité de la frontière du District Fédéral.

³⁷ Le vocable *verticalização* (« verticalisation ») est employé au Brésil pour désigner les processus de densification urbaine par la construction en hauteur. Le processus dit de « verticalisation » assez commun dans les villes brésiliennes, résulte en général du dépassement du plafond légal de densité pratiqué par les promoteurs immobiliers. Ceux-ci envisagent d'obtenir le plus de profit possible des opérations de construction réalisées en général dans les secteurs mieux aménagés et mieux équipés des villes. En général la « verticalisation » se produit justement dans les secteurs déjà très denses de la ville, où les prix du foncier sont les plus élevés. Cette pratique peut contribuer à faire augmenter les effets néfastes de l'urbanisation accélérée et intense surtout dans les grandes villes. Ce processus de croissance verticale des constructions, peut se donner soit par la construction d'immeubles et tours par exemple, soit par la construction des maisons un sur les autres, notamment dans les *favelas* et communautés dépourvus.

Cette expansion est provoquée notamment par le flux migratoire vers la Capitale de la République, Rio de Janeiro, par une population qui arrive, nombreuse, à la recherche de travail. Dans un premier moment, les migrants proviennent des Etats fédérés proches de Rio de Janeiro (Minas Gerais, Espirito Santo et Rio de Janeiro). Dans les années 1940 la construction de l'autoroute Rio-Bahia, qui relie la capitale à la région au Nord-Est du pays, contribuera à l'arrivée d'une grande partie des migrants (ABREU, 1997, p. 96).

Le noyau de la ville continue à être le grand bénéficiaire de l'action publique pendant la période de 1930 à 1964, marquée par une forte croissance démographique dans la ville. Désormais, une partie de la population la moins aisée commence à profiter indirectement, des investissements dans les quartiers de la zone Sud de la ville : la population des *favelas*. Les *favelas* se développent encore plus intensément sur les buttes et intensifient la relation dichotomique sur l'espace urbain : le rapprochement spatial de deux groupes socialement opposés, les plus riches et les plus pauvres. Cette relation va changer et caractériser internationalement le paysage de la ville de Rio de Janeiro, illustré par des *favelas* situées au bord de la mer, à côté des immeubles et villas destinées à l'élite *carioca*.

Malgré le mouvement des couches les plus pauvres vers la Zone Sud, les données censitaires de 1948 constatent que la plupart des *favelas* recensées à Rio de Janeiro, se localisaient dans la zone suburbaine avec 44%, contre 24% dans la zone Sud, et 22% dans la zone Nord/Centre. L'importance de la localisation de la résidence à proximité du lieu de travail a été également constatée : 77% des *favelados* du centre et 79% de ceux de la zone Sud travaillaient à la proximité de leur lieu d'habitat. Dans le *suburbios*, le taux était moins fort, mais encore significatif : 58% de la population travaillait aux alentours de leurs logement, les salariés de l'industrie. Les données montrent également une prédominance des *favelas* de la zone suburbaine localisée sur l'axe de l'Avenida Brasil (ABREU, 1997, p. 106).

Dans les années 1950, les contradictions de l'occupation des sols de la ville se sont intensifiées. La croissance démographique, conséquence du mouvement migratoire vers la capitale encore plus intense que dans la période précédente³⁸, la distance entre les lieux de travail et les résidences et l'augmentation de la densité résidentielle dans la zone Sud, sont des facteurs qui ont contribué à une crise du

³⁸ Selon ABREU (1997, pp. 118-121), les données censitaires de 1960 ont comptabilisées la présence de 1.291.670 migrants qui habitait à Rio de Janeiro pendant une période inférieure à 10 ans, ce qui correspondait à 53% du total de la population migrante de la zone métropolitaine. Ces données prennent en compte également les quatre municipes limitrophes du District Fédéral (« Nova Iguaçu », « Sao Joao de Meriti », « Nilopolis » et « Duque de Caxias ») qui ont accueilli quasiment la moitié des ces migrants (625.865).

logement généralisée. La couche la plus pauvre de la population a été la plus affectée, et le résultat s'est traduit par la multiplication des *favelas* dans la ville, notamment dans la zone Sud et dans le quartier « Tijuca », situé dans la zone Nord de la ville. (ABREU, 1997). La séparation spatiale des couches sociales était un fait concret à Rio de Janeiro, mais l'implantation et l'expansion des *favelas* dans la zone Sud gênait. Ainsi, une politique urbaine répressive visant à contrôler et à rétablir la stratification sociale dans l'espace qui existait auparavant a été mise en place (ABREU, 1997, pp. 116-118).

Il était nécessaire de prendre une résolution immédiate. La décision prise par les pouvoirs publics menait cette transformation en développant le transport individuel, le grand symbole de la concentration de richesse, qui s'intensifiait dans le pays. Les transformations urbaines pour donner une place exclusive à la voiture, ont également changé autant le paysage que la distribution de la population dans la ville de Rio de Janeiro. L'implantation des axes routiers qui reliaient les quartiers de la zone Nord au centre-ville, qui reliaient le District Fédéral aux municipalités limitrophes, ainsi que la construction de l'autoroute qui reliait la ville de Rio de Janeiro à la ville de Sao Paulo, ont favorisé l'occupation résidentielle des zones situées à leurs abords. Ces implantations ont également déterminé la direction d'expansion de l'industrie, qui va s'implanter sur les terrains situés aux abords de ces axes.

Durant cette période certains espaces de la ville d'accès difficile subissent une valorisation qui va renforcer les inégalités socio-spatiales. Stimulés par la densification de la zone Sud et par la popularisation de certains quartiers, comme Copacabana, les buttes de la ville sont désormais des lieux préférés des couches les plus aisées pour habiter. Les lotissements situés dans des terrains très escarpés, qui coûtaient cher et présentaient des difficultés de construction et d'accès (exclusivement au moyen d'une voiture), ont constitué des zones de résidence exclusive de la couche la plus riche de la population (ABREU, 1997, p. 129). Ces quartiers ont établi un nouveau contraste dans la ville, renforçant la ségrégation spatiale déjà existante, car les quartiers de résidence situés dans les zones plates se caractérisaient assez souvent par une certaine hétérogénéité sociale, que les couches les plus aisées voulaient désormais éviter.

Pendant la première décennie de la dictature militaire (1964-1985), l'Etat intensifie l'action discriminatoire à travers l'espace, à partir d'une intervention autoritaire qui privilégie encore les investissements dans la zone Sud et, désormais,

dans la zone située sur la côte de la zone Ouest de la ville. Cette période est connue par le transfert de la population des *favelas*, localisées dans la zone Sud, qui présentait désormais les quartiers les plus valorisés de la ville³⁹. Comme déjà observé précédemment, l'objectif était de favoriser le secteur immobilier, en éloignant les plus pauvres afin d'implanter par la suite des emprises immobilières destinées aux couches les plus aisées.

Ainsi, la fin des années 1960 est marquée notamment par l'expansion de la ville vers la côte Ouest, vers les quartiers « Sao Conrado » et « Barra da Tijuca ». L'occupation de cette zone, encore couverte par la végétation, avec des lacs et au bord de la mer, présentait comme objectif l'expansion de la zone Sud, et l'accueil des couches les plus aisées de la population. Ce processus a bénéficié de l'action des pouvoirs publics, qui ont fait construire l'autoroute « Lagoa-Barra », pour ainsi relier la zone Sud au quartier « Barra da Tijuca », en passant par « Sao Conrado ». L'investissement de l'Etat pour l'implantation d'infrastructures dans ces quartiers s'est avéré très cher bien avant leur occupation. Ceci prouve encore le souhait de l'Etat de favoriser des groupes sociaux associés au capital privé, au détriment des couches les plus pauvres de la population, car les zones suburbaines et la périphérie métropolitaine, nécessitaient des investissements plus urgents. Ce comportement est alors constaté dans l'histoire de l'expansion urbaine de Rio de Janeiro, depuis la fin du XIXème siècle (ABREU, 1997, p. 145).

Au niveau national, le Brésil présente jusqu'en 1970 des taux de croissance démographique dans les grands centres urbains d'environ 3%. Les villes connaissent ainsi une augmentation démographique liée à la migration, en attirant des populations de régions pauvres du pays à la recherche de travail dans les métropoles qui s'industrialisent. Toutefois, nous observons que « les pauvres qui sont ainsi repoussés du centre-ville (...) écartés de l'urbanisation » (VALLADARES, 1987, p.44).

Dans les années 1980 le Brésil s'affirme comme pays éminemment urbain et industrialisé. Mais en même temps, il conserve des zones rurales et urbaines sous-développées et présente une pauvreté endémique et grandissante. Les grandes villes s'étalent et forment des aires métropolitaines avec des vastes périphéries où habitent les plus pauvres. Les zones centrales subissent les effets de la densification, notamment à partir des processus dits de « verticalisation » (GUERRA,

³⁹ Nous analyserons davantage le transfert de la population de *favelas* dans le chapitre 2.

2003, p.55). Ainsi, l'industrialisation dans les grandes villes, surtout celles du Sud et Sud-Est du pays, a induit des flux migratoires qui ont contribué à la formation des métropoles.

1.3 Le développement de l'industrie et le rôle de l'Avenida Brasil à Rio de Janeiro

Jusqu'au début du XXème siècle, l'économie brésilienne était très fortement fondée sur l'agriculture et l'exportation des produits agricoles. Certes, pendant la deuxième moitié du XIXème siècle la ville a subi quelques « booms » industriels, mais la production industrielle pendant cette période ne s'identifiait pas au modèle d'accumulation capitaliste actuel. Jusqu'au début du XXème siècle l'activité industrielle se localisait principalement dans le centre-ville de Rio de Janeiro ou dans ses alentours et était caractérisée par une majorité de petits établissements d'artisanat dédiés à la fabrication de chaussures, chapeaux, vêtement, meubles et boissons. Le niveau de mécanisation était très faible et les industries nécessitaient de la main-d'œuvre. Le centre-ville accueillait l'activité industrielle et concentrait ainsi le marché de travail.

Nous observons déjà en 1890 le processus de délocalisation des industries vers le quartier de « Sao Cristovao », situé plus au Nord du centre-ville. La proclamation de la République en 1889 a été déterminante pour redéfinir les caractéristiques de ce quartier. Auparavant c'était une zone résidentielle noble, et suite au départ des élites vers la zone Sud, les petites industries s'implantent progressivement. Elles s'installent dans les grandes villas laissées par l'aristocratie *carioca*, ce qui diminuait les coûts d'implantation.

A la fin du XIXème siècle nous assistons, parallèlement à la multiplication des industries dans la ville, à d'autres transformations telles que : l'abolition de l'esclavage (1888), le déclin de la culture du café, produit de grande importance dans l'économie brésilienne jusque-là, et l'afflux d'immigrants étrangers. Par conséquent l'ancienne capitale brésilienne subit une explosion démographique qui entraîne le surpeuplement des *cortiços* et, par voie de conséquence, l'apparition de problèmes de santé publique, tels que les épidémies de fièvre jaune. (ABREU, 1997, pp. 54-57).

Le renforcement du « chemin industriel » et sa reconversion au modèle capitaliste tel qu'on l'observe aujourd'hui, ont été induits en grande partie par des facteurs externes à l'économie brésilienne. Les effets de la 1^{ère} Guerre Mondiale

(1914-1918) ont rendu l'exportation des produits agricoles difficile et ont aggravé la situation des producteurs de café. L'importation de produits industrialisés, venus surtout d'Europe, était également difficile. Pour faire face à cette situation, l'Etat brésilien se met à investir dans la création de nouvelles industries et dans le développement de celles qui existaient. Cet investissement trouve sa place notamment dans la capitale du pays, Rio de Janeiro, qui détenait la plupart du marché de consommation national et le plus grand parc industriel du pays. La période de 1914 à 1918 a été alors d'une extrême importance pour le développement de l'industrie dans le pays, et à la fin de la Guerre, en 1918, la structure économique brésilienne était déjà transformée, car l'activité industrielle se présentait bien consolidée dans le pays (ABREU, 1997, pp. 71-72).

La production textile s'est intensifiée en bénéficiant de l'abondance d'énergie électrique et grâce à l'inauguration du nouveau port de Rio de Janeiro pendant la réforme du maire Pereira Passos. La ville de Rio de Janeiro présente à cette époque le plus grand centre textile du pays avec une production deux fois plus grande que Sao Paulo. « Sao Cristovao » était le premier quartier d'implantation des industries. Toutefois, l'existence d'autres terrains qui bénéficiaient également de la desserte de chemins de fer et qui étaient moins chers en raison de leur localisation plus éloignée du centre, attiraient davantage les investisseurs industriels.

En 1917 une première vague d'implantation industrielle, notamment des grandes industries, a lieu dans les zones périphériques au centre. L'offre d'emploi a attiré ainsi un grand nombre d'habitants et le développement industriel sur le territoire urbain ne prévoyait de planification de la part de l'Etat à ce moment-là. Comme conséquence de cette croissance industrielle, la migration s'est intensifiée. Cette population, originaire notamment d'autres villes de l'état de Rio de Janeiro, s'est installée dans des zones plus éloignées du centre, en créant ainsi des nouveaux quartiers. Les anciennes « *freguesias* rurales », désormais appelées « *freguesias* suburbaines » présentent dans la période de 1906 à 1920, un taux de croissance démographique bien plus élevé que celle des « *freguesias* urbaines ». Celles qui présentent le taux le plus élevés sont « Inhauma » (92%), où se situe notre zone d'étude, et « Irajá » (263%), qui représente actuellement les quartiers de la zone Nord de Rio de Janeiro. Pendant la même période les « *freguesias* urbaines » subissent une décroissance démographique, notamment celles situées dans le centre-ville. Selon ABREU (1997, p. 80), ce fait s'explique par la mobilité résidentielle vers les zones périphériques au centre, motivée par l'initiative de

plusieurs lotisseurs à vendre des terrains et des habitations à des prix très bas. La zone où se trouvent nos invasions actuelles a accueilli une population toujours plus dépourvue économiquement et qui, à la recherche de travail, s'installe à proximité des usines de production. Cette zone accueille ainsi deux fonctions, industrielle et résidentielle.

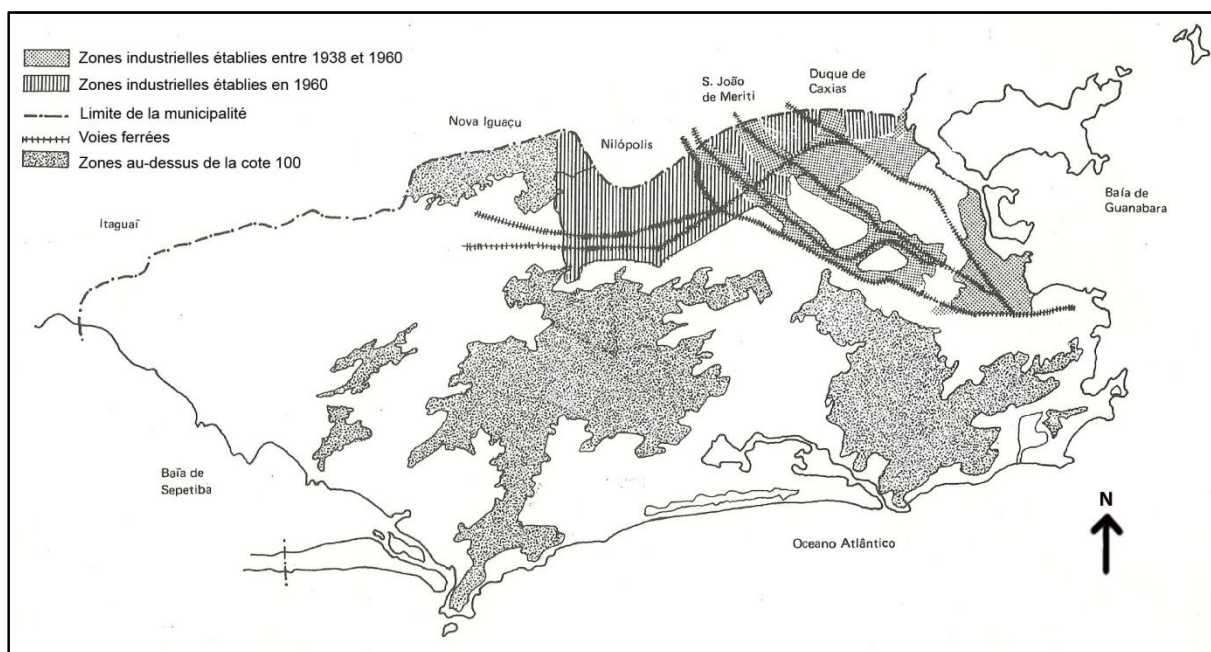
SANTOS (1993, cité par RIBEIRO, 1997) défend qu'une « nouvelle logique de l'industrialisation » démarre à partir des années 1930, conséquence de la crise de 1929 et de la 2^{ème} Guerre Mondiale (1939-1945), qui intensifient la production nationale. Depuis le début du XX^{ème} siècle, l'industrialisation à Rio de Janeiro s'est développée de façon autonome. Les établissements industriels se localisaient alors dans les agglomérations urbaines à proximité du centre, pour profiter au maximum de la main d'œuvre disponible et des facilités de transport et de commercialisation des produits. A partir de 1930 cette situation commence à changer, autant au niveau de la localisation industrielle que de sa relation avec l'Etat.

Pour illustrer l'importance de ces deux grands événements mondiaux dans l'expansion de l'activité manufacturière, le nombre d'établissements industriels dans la ville a augmenté de 30% en dix ans, pendant la période de 1940-1950. Du total de 5.143 industries existantes en 1950, 4.572 ont été créées entre 1930 et 1950. Evidemment, cette expansion a attiré une grande partie des travailleurs agricoles vers l'ancienne capitale, à la recherche de travail dans les industries, mais également dans les activités commerciales et du secteur tertiaire, qui se développaient au même rythme que la croissance démographique (ABREU, 1997, p. 96).

Le processus de délocalisation industrielle vers les zones périphériques au centre, *suburbios* de Rio de Janeiro, commence à partir des années 1930, moment auquel l'Etat s'engage à aider financièrement la production de biens manufacturés. Quelques industries se sont implantées dans les *suburbios* avant cette période, comme mentionné ci-dessus, mais il s'agissait d'industries pionnières qui n'ont pas bénéficié d'aide financière de l'Etat. Désormais, l'engagement de l'Etat dans le développement de l'industrie nationale conduit à une politique d'aménagement visant à équiper le territoire pour favoriser l'implantation industrielle, notamment à partir des travaux d'assainissement. La délocalisation industrielle de la zone centrale vers les *suburbios* a été également favorisée par l'intervention de l'Etat, à partir du Décret-loi 6.000/37, en 1937, qui a défini pour la première fois une zone industrielle dans la ville. Le décret interdisait l'installation et l'expansion industrielle dans les quartiers de

la zone Sud et Nord de la ville. Les terrains dans ces zones étant déjà très valorisés, les usines qui les occupaient encore à ce moment-là en ont tiré un grand avantage, comme c'est le cas de l'usine textile « Aliança » localisée dans le quartier « Laranjeiras », et l'usine « Corcovado » situé dans le quartier « Jardim Botânico ». Ces usines sont parties et ont loti leurs terrains, en créant des quartiers résidentiels pour les couches haute et moyenne.

L'action de l'Etat, traduite par cette loi, se concentre uniquement sur l'expansion des industries, en laissant les détenteurs de capital renforcer les inégalités et les contradictions spatiales dans la ville. La **carte 17**, montre que les zones industrielles établies par le Décret-loi 6000/37 se situaient notamment aux abords du réseau ferroviaire et au Nord du District Fédéral, incorporant ainsi la région où se localisent nos invasions. La zone des invasions est officiellement classée en 1960 comme zones industrielle de la ville (ABREU, 1997, pp. 99-102).



Carte 17 – Les zones industrielles de la ville de Rio de Janeiro en 1960.

1.3.1 Le rôle de l'Avenida Brasil

C'est dans ce contexte d'expansion industrielle, stimulée notamment par la difficulté d'importation des produits manufacturés, et de positionnement de l'Etat dans l'implantation des industries que ce dernier lance le nouvel axe de localisation industrielle de la ville, l'Avenida Brasil, qui va couper la ville dans sa longueur (voir carte de l'**annexe 4**).

La ville de Rio de Janeiro étant la capitale du pays, la construction de cette autoroute a joué un rôle important dans la constitution de l'espace industriel depuis son inauguration, en 1946. Cette période correspond également au début du deuxième grand cycle d'urbanisation de la ville de Rio de Janeiro, en 1947. L'Avenida Brasil a été conçue dans le cadre du Grand Projet de Réseaux Routier (Plano Rodoviario Nacional) lancé par le président à l'époque, Getulio Vargas. Ce projet prévoyait l'implantation d'un réseau routier pour transporter les marchandises et qui relierait le Nord au Sud du Brésil, en passant par la capitale Rio de Janeiro. Ainsi, l'Avenida Brasil a été prévue comme une route d'importance nationale. Dans le cadre régional, la construction du nouvel axe a eu pour but d'abord de décongestionner les anciennes voies qui reliaient la ville de Rio de Janeiro à Sao Paulo et à Petropolis (localisée au Nord de la capitale, dans l'Etat fédéré de Rio de Janeiro), et ensuite d'intégrer les terrains situés à ses abords au tissu urbain, à partir de l'occupation industrielle. Ainsi, il a été décidé que les terrains aux abords de l'autoroute accueilleraient des activités textiles, des entrepôts, des garages.

L'Avenida Brasil est devenue alors le siège de plusieurs industries, notamment dans sa partie Nord, et a attiré une population migrante du Nord-Est du Brésil, venue à la capitale à la recherche de travail. Le mouvement migratoire vers Rio de Janeiro est intense jusqu'aux années 1980. Cette population s'installe à la proximité des usines en créant des zones d'habitat, dont certaines deviendront plus tard des *favelas*. Selon l'analyse d'ABREU (1997, pp. 126-129) sur les données de 1960 du CENPHA⁴⁰, la plupart des *favelas* qui surgissent à Rio de Janeiro pendant la période de 1948-1960 se localisent à la proximité de l'Avenida Brasil, notamment dans le quartier « Penha » : en 1960, ce quartier accueille 33% des *favelas* récentes dans la période et 52% du total de *favelados* dans la ville. En effet, l'implantation des industries a contribué à l'origine et au développement des *favelas*. Au début des années 1960, les zones de concentration industrielle étaient, en partie, les régions de concentration de *favelas* (DA SILVA, 2005, p. 112). Ce constat illustre l'absence de planification urbaine à partir des politiques publiques à l'époque. Or, l'Avenida Brasil a été construite dans le cadre d'un projet routier national, mais les terrains localisés dans ses abords étaient destinés, selon le projet, à accueillir des usines. Pourtant, depuis le début de l'implantation de cette zone industrielle, en 1937, les invasions des terrains par une population plus pauvre avaient déjà lieu, en même temps que la capitale de la République affrontait une crise du logement. Le résultat

⁴⁰ CENPHA : Centre National de Recherche sur l'Habitat (Centro Nacional de Pesquisa Habitacional).

se traduit par le développement et la densification de ces *favelas* situées aux abords de l'autoroute, ce qui caractérise les espaces par une mixité fonctionnelle, depuis le début de sa création : les terrains aux abords de l'Avenida Brasil sont destinés autant à l'industrie qu'au logement.

En 1950, certaines contraintes au développement industriel à Rio de Janeiro se renforcent et contribuent à freiner le rythme de la production dans la ville : l'aspect physique-spatial lié à l'absence de grandes espaces à l'intérieur du noyau métropolitain (soit à cause du prix des terrains, soit à cause de l'interdiction d'installer des industries dans ces zones), et les problèmes d'infrastructure liés à la fourniture d'énergie. La production industrielle avait connu une augmentation de 39,2% dans les années 1940 et subit une réduction de 18,3% dans les années 1950. Malgré la diminution d'offre d'emploi dans le secteur, la ville connaît une forte migration pendant la période, avec une augmentation de 39,11% de la population dans les années 1950. En même temps, la ville se développait en privilégiant l'implantation des structures routières, mais surtout pour l'utilisation de voitures automobiles. En conséquence, les transports collectifs subissent une dégradation progressive pendant la même période (DA SILVA, 2005, pp. 66-67).

De plus, l'inauguration de la nouvelle capitale en 1960 – Brasilia – fait perdre à la ville de Rio de Janeiro son rôle centralisateur dans le pays. La fonction économique de l'ancienne capitale du pays perd sa force déjà à la fin des années 1950, quand l'Etat, sous le gouvernement du président Juscelino Kubitschek (1956-1961), oriente les investissements de l'industrie de base vers l'Etat fédéré de Sao Paulo. Dans les années 1970, la production industrielle de l'état de Sao Paulo atteint l'équivalent de plus de la moitié de la production nationale (CALDEIRA, 2000, p. 46). Le plan de développement pour Sao Paulo mené par le gouvernement brésilien est renforcé dans les années 1970 et aboutit à une centralisation de la production dans cet état dans les années 1990 : la ville de Sao Paulo devient le principal centre financier du Brésil et accueille le transfert de plusieurs sièges de banques⁴¹.

Dans le cadre international, à partir de la fin des années 1970 nous assistons à une transformation des modes de production industrielle, dans un contexte de passage du fordisme à la flexibilité. Le modèle du fordisme, représenté par une logique fondée sur trois piliers – industrialisation-urbanisation-salarisation- s'est

⁴¹ Il est intéressant d'observer que la ville de Sao Paulo, jusqu'aux années 1960, faisait partie du groupe (très peu nombreux) des villes latino-américaines qui ne présentait pas de *favelas* dans son territoire. C'est à partir de 1973, avec le fort développement industriel dans la ville, que nous observons les premières données concernant le taux de la population *favelada* dans la ville. Et à partir de 1991, le chiffre de la population des *favelas* dépasse celui de Rio de Janeiro (TASCHNER, 1997, pp. 12-14).

effondré, et une nouvelle division du travail s'est établie (RIVIERE D'ARC, 1996-97, p. 3). Ce nouveau modèle transforme progressivement le paysage industriel dans les villes du monde : les grandes surfaces auparavant occupées se vident et la zone industrielle perd progressivement sa fonction. Nous ajouterons comme facteur de transformation la crise internationale du pétrole, à la fin des années 1970.

L'ensemble de ces éléments conduisent à la fermeture d'une grande partie des industries à Rio de Janeiro, notamment dans la période de 1975 à 1990 (DA SILVA, 2008). De plus, la stagnation économique des années 1980 et la crise économique des années 1990 ont contribué à la faillite de certains secteurs de l'industrie. Ainsi, l'Avenida Brasil est devenue progressivement un espace de friches et d'usines à l'abandon et a subi une dégradation, faute d'entretien pendant plusieurs années. Son implantation, essentiellement en zone rurale, a subi une urbanisation non planifiée.

Dans les années 1990, l'autoroute de 57,5Km de long où 200.000 véhicules transitaient chaque jour, est devenue une autoroute urbaine. La croissance des *favelas* dans ses abords et la guerre établie entre les *gangs* de trafiquants de drogues qui se cachent dans les *favelas*, ont fait monter la violence aux alentours. Cette guerre entre les trafiquants a motivé la fermeture successive de plusieurs commerces, industries et boutiques jusqu'à l'année 2000⁴². Dans les années 2000, l'autoroute comptait environ 19 *favelas* et 45 entrepôts et bâtiments fermés et/ou abandonnés.

La croissance de la violence, ajoutée à l'augmentation du trafic routier et à l'absence d'entretien depuis des années, a créé un problème urgent à prendre en compte. La mairie de Rio de Janeiro, qui a pris en charge l'autoroute à partir de 1994⁴³, a exécuté des travaux d'entretien de voiries, d'évacuation des eaux pluviales et d'éclairage public. Entre 1994 et 1996, la mairie a investi 118 millions de Reais (47,2 millions d'Euros) en travaux d'entretien de l'autoroute. Concernant la violence qui atteint l'autoroute, aucune mesure qui pourrait exprimer un changement n'a été observé.

L'emplacement des industries dans l'Avenida Brasil, a généré une spécialisation de l'espace dans cette zone et l'a condamnée à un rôle industriel. Jusqu'à l'année 2000 elle n'a jamais connu une reconversion officielle de son rôle fonctionnel. D'abord c'était une zone destinée à la fonction de production, ensuite

⁴²Selon les données de la FIRJAN (Fédération des Industries de Rio de Janeiro), 19.361 entreprises sont parties de l'état de Rio de Janeiro dans la période de 1998 à 2002. La cause de ces départs est souvent la violence qui augmente (MENDES, 2002, p.16).

⁴³ Jusqu'à cette date l'Avenida Brasil était à la charge du gouvernement fédéral.

elle a incorporée l'habitat des ouvriers des usines, qui s'est installé informellement, sans la planification des pouvoirs publics. Enfin, il ne reste que l'expansion de l'habitat précaire, qui se superpose à la fonction industrielle du départ.

Dans les années 2000, le rapport produit par la mairie de Rio de Janeiro pour la mise en place du Plan Directeur de la ville révèle que les abords de l'Avenida Brasil sont considérés comme des zones qui nécessitent un traitement spécial. La mairie incite ainsi la création de projets d'habitation sociale pour la conversion des friches industrielles existantes (INSTITUTO PEREIRA PASSOS, 2005, p.28). Cette directive de la mairie laisse à penser à une possibilité de régularisation des invasions à long terme. En revanche, pour le projet de renouvellement du centre-ville de Rio de Janeiro la mairie prévoit l'implantation d'une population de niveau économique correspondant plutôt à la classe moyenne, car les projets pour cette zone de la ville anticipent une rénovation urbaine qui atteindra la zone portuaire. Ainsi, comme dans les grandes métropoles du monde, cette rénovation compte développer à partir de la conversion de cette partie oubliée de la ville, l'implantation de commerces et d'entreprises, tout en attirant une population habitante de niveau économique assez haut.

Concernant les projets sur les terrains abandonnés de l'Avenida Brasil, une proposition a été présentée par le Syndicat de l'Industrie et de la Construction Civile de Rio de Janeiro (SINDUSCON). Elle envisageait la construction de 100.000 logements sociaux sur ces terrains, comme un moyen d'éviter l'expansion des *favelas* et de créer également des « micro quartiers », structurés par un commerce local, des équipements et aussi des petites industries artisanales. Le projet visait également à développer l'agriculture urbaine et proposait une expansion des moyens des transports collectifs dans ces zones, afin d'absorber la nouvelle population d'habitants. Pour la réalisation du projet, le Syndicat attendait l'approbation du projet de loi qui créerait le Système National d'Habitation d'Intérêt Social et instituerait le Fond National pour financer les projets d'habitation social. Ce dernier a été promulgué par le Président de la République, Luiz Inacio Lula da Silva (2003-2011) en juin 2006. Nous n'avons plus trouvé d'informations concernant la suite du projet du SINDUSCON (MAZZA, 2004).

Du côté de la mairie de Rio de Janeiro, l'ancien maire, M. Cesar Maia, avait signé en avril 2001 un décret qui créait un groupe de travail appelé « Renova ». L'objectif était de créer des projets sociaux pour les terrains et immeubles abandonnés de l'Avenida Brasil. Mais selon MENDES (2002), la première tâche du

groupe, qui était de faire un diagnostic des terrains et immeubles abandonnés, a été interrompu en juin 2002.

1.4 A l'origine de la population du « Palace » : le « Complexo da Maré » et la *favela* « Parque Uniao »

A présent, nous allons aborder plus précisément la zone de l'Avenida Brasil où se situent les invasions. Concernant l'origine de la population du « Palace », notamment des premiers et plus anciens occupants, la plupart vient des *favelas* du « Complexo da Maré », principalement de celle appelée « Parque Uniao⁴⁴ », située de l'autre côté de l'Avenida Brasil. De plus, ces habitants sont nés dans cette *favela*, et ont vécu, encore enfants, son processus d'occupation et d'expansion. Alors, les aspects de formation de cette *favela* peuvent apporter des pistes pour comprendre les modes de vie existant dans le « Palace » et l'implantation du système de *milicias* dans cette région.

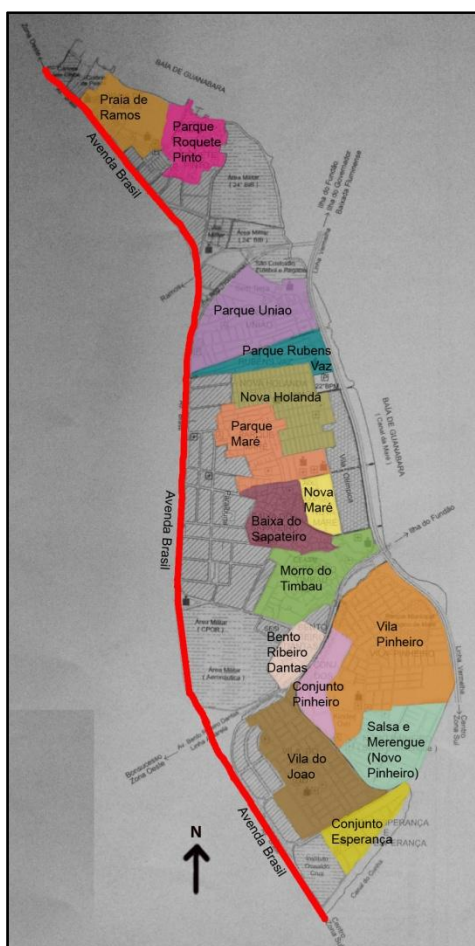
1.4.1 La formation du « Complexo da Maré »

Ce complexe de *favelas* est constitué en 2000 de 16 communautés, chacune avec son histoire, ses particularités et caractéristiques différentes. Les *favelas* qui forment le « Complexo da Maré » sont, par ordre d'occupation : « Morro do Timbau » (1940), « Baixa do Sapateiro » (1947), « Conjunto Marcilio Dias » (1948)⁴⁵, « Parque Maré » (1953), « Parque Roquete Pinto » (1955), « Parque Rubens Vaz » (1961), « Parque Uniao » (1961), « Nova Holanda » (1962), « Praia de Ramos » (1962), « Conjunto Esperança » (1982), « Vila do Joao » (1982), « Vila do Pinheiro » (1989), « Conjunto Pinheiro » (1989), « Conjunto Bento Ribeiro Dantas » (1992), « Nova Maré » (1996) et « Salsa e Merengue » (2000) (VAZ & JACQUES, 2003) (voir **cartes 18 et 19**). Les communautés composant le « Complexo da Maré » présentent

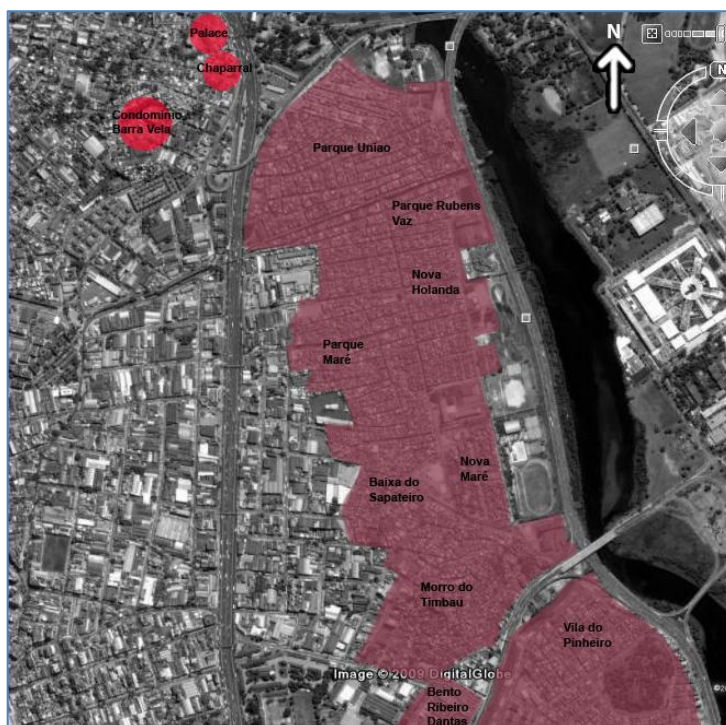
⁴⁴ Sur les 20 personnes interviewées dans le « Palace », 13 sont venues de la *favela* « Parque Uniao » et 1 a travaillé là-bas. Une grande partie de la population actuelle de l'invasion fréquente encore la *favela* « Parque Uniao ».

⁴⁵ Le « Conjunto Marcilio Dias » se situe en dehors du quartier « Complexo da Maré » et est éloigné physiquement du groupement des communautés, malgré sa prise en compte dans la composition du complexe de communautés dans le « Censo Maré ». De cette façon, il n'apparaîtra pas dans les cartes et il ne sera pas pris en compte dans l'analyse. La communauté « Madacaru » apparaît également dans le « Censo Maré » comme composante du complexe de *favelas*, mais elle n'apparaît pas parmi les *favelas* qui composent la XXXème RA, dénommée « Maré ». Elle sera ainsi prise en compte ici comme le « Conjunto Marcilio Dias ».

chacune leurs caractéristiques et spécificités et réunissent, selon le « Censo Maré 2000⁴⁶ » (CEASM, 2003), une population de 132.176 personnes se répartissent en 38.273 ménages⁴⁷. Cette population représente 2,25% de la population de la ville de Rio de Janeiro. Aujourd’hui le « Complexo da Maré » s’étend sur 4,27km² et est considéré comme le plus grand complexe de *favelas* de Rio de Janeiro (DE SOUZA, 2007, p.9). En 1988, le « Complexo da Maré » devient la XXXème R.A. de la ville de Rio de Janeiro, et depuis 1994, il est reconnu officiellement comme un quartier de la ville.



Carte 18 – Les communautés qui composent le « Complexo da Maré » en 2000.



Carte 19 – Photo aérienne du « Complexo da Maré » (en mauve) et des trois invasions étudiées (en rouge).

⁴⁶ Le « Censo Maré 2000 » présente des données censitaires concernant le « Complexo da Maré ». C’est une initiative de du Centro de Estudos e Ações Solidarias da Maré (CEASM- Centre d’Etudes et d’Actions Solidaires de la Maré - et du « Censo IBGE 2000 »).

⁴⁷ Les données censitaires du « Censo IBGE 2000 » concernant le « Complexo da Maré » sont différents de ceux présentées dans le « Censo Maré 2000 ». Selon l’Institut le complexe de *favelas* compte en 2000 une population de 134.000 personnes et 33.211 ménages. Données du site de la mairie de Rio de Janeiro : <http://portalgeo.rio.rj.gov.br/bairros Cariocas>, accès le 26/05/2009.

Nous allons prendre en compte les données du « Censo Maré 2000 » par le fait qu’il correspond spécifiquement au complexe de *favelas* en question.

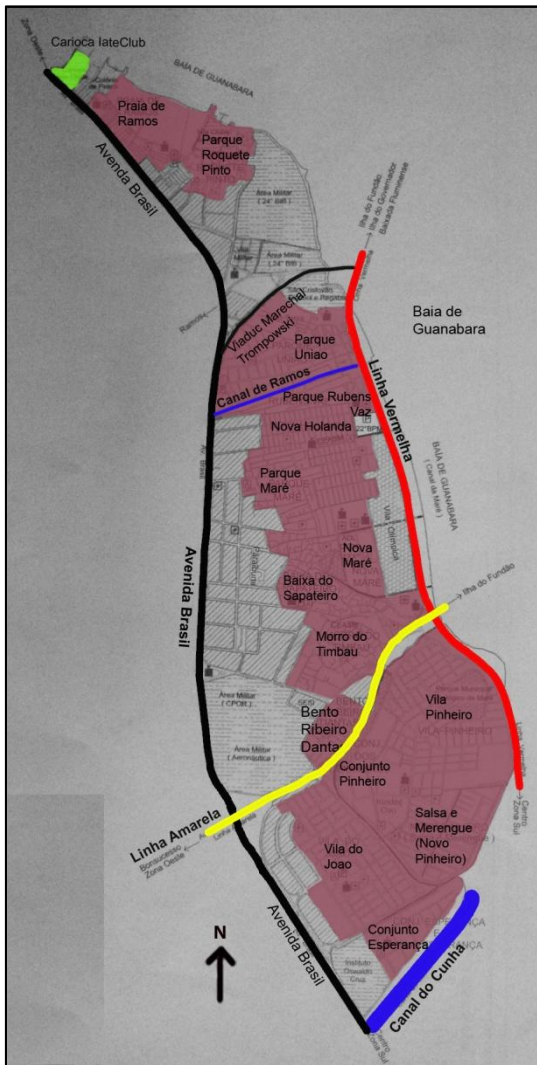
Le complexe de *favelas* a été formé d'un côté par l'expansion de ces groupements spontanés de maisons, et d'un autre côté, par les ensembles résidentiels provisoires construits par les pouvoirs publics à des époques différentes. Actuellement le quartier « Complexo da Maré » est tangent à deux autoroutes structurantes d'accès à Rio de Janeiro, l'Avenida Brasil et la Linha Vermelha⁴⁸, qui le limitent à l'Est et à l'Ouest. Au Sud, le quartier est délimité par le Canal do Cunha et au Nord par le « Carioca late Club » (voir **carte 20**). De plus, le quartier est traversé par des infrastructures qui démarquent les différences intra-locales existant à l'intérieur du « Complexo da Maré », tels que les limites des communautés : le viaduc Marechal Trompowski - qui donne accès à « Ilha do Fundao » (Campus de l'Université Fédéral de Rio de Janeiro) et à « Ilha do Governador » (île qui accueille un quartier résidentiel d'un côté, et l'aéroport international Tom Jobim/Galeao d'un autre) – et la Linha Amarela⁴⁹.

Les premiers registres d'occupation de la zone où se trouve aujourd'hui le « Complexo da Maré » datent de la première moitié du XXème siècle. Auparavant la zone de mangrove faisait partie du quartier « Bonsucesso » (ancienne *freguesia* « Inhauma »), qui déjà à la fin du XIXème siècle était desservi par le chemin de fer (Estrada de Ferro da Leopoldina). Dans les années 1930, la présence du port d'Inhauma, à la proximité de la zone, a attiré les premiers habitants de la zone⁵⁰.

⁴⁸ La « Linha Vermelha » est appelée officiellement « autoroute Président Joao Goulart », et a été inaugurée et ouverte en 1994. Elle a été construite pour décentraliser le trafic routier de l'Avenida Brasil et lie le centre-ville à la région de la « Baixada Fluminense », dans la zone périphérique de la région métropolitaine. Elle fait également la liaison routière avec la Zone Sud de la ville et avec l'autoroute BR-116, qui lie les villes de Rio de Janeiro et Sao Paulo.

⁴⁹ La « Linha Amarela » est appelée officiellement « Avenida Governador Carlos Lacerda » et a été inaugurée en 1997. L'objectif de sa construction a été de lier directement, et par une autoroute de haute vitesse le quartier « Barra da Tijuca », l'« Ilha do Fundao » et l'aéroport international de Rio De Janeiro, en évitant le détournement par les quartiers de la Zone Sud, qui se trouvent saturés par la circulation de voitures. La « Linha Vermelha » et la « Linha Amarela » font partie du projet de lignes poli chromatiques qui traverserait la ville de Rio de Janeiro, élaboré par l'urbaniste grec Doxiadis pour la ville en 1965.

⁵⁰ Selon les archives du CEASM, la première habitante du « Morro do Timbau » serait Mme Orozina, arrivée dans les années 1930. Elle aurait construit sa maison à partir des pièces de bois ramenés par la mer et le mouvement des marées dans la petite plage d'Inhauma (VIEIRA & VIEIRA, 1999, pp. 42-44).



Carte 20 – Les limites du « Complexe da Maré » et les infrastructures existantes.

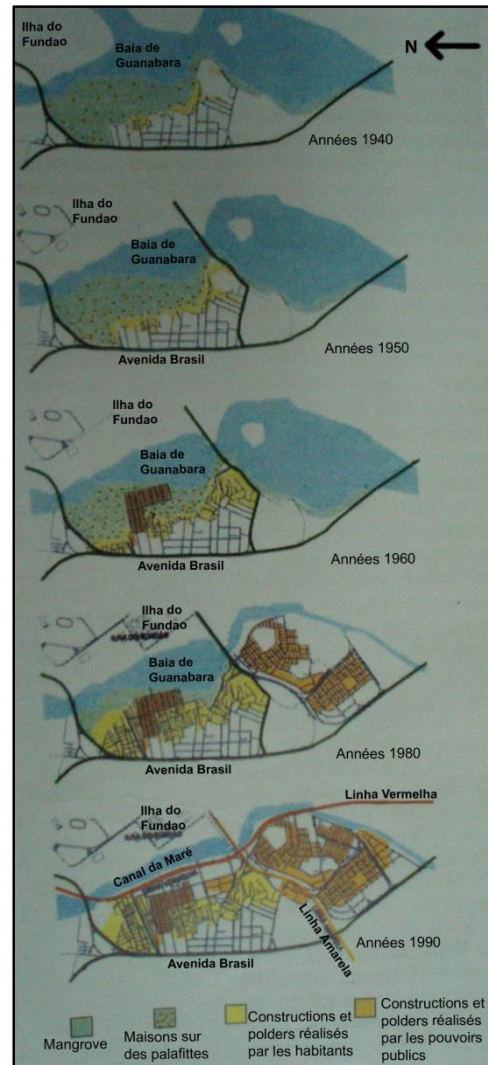


Schéma 1 – L'évolution urbaine de la « Maré », de 1940 à 1990.

La véritable expansion de la zone commence avec le *boom* industriel à Rio de Janeiro dans les années 1940. Comme déjà mentionné précédemment, le développement industriel de l'ancienne capitale du Brésil a attiré beaucoup de migrants à la recherche de travail. La construction de l'Avenida Brasil et son inauguration en 1947, ont attiré massivement des nouveaux occupants, qui se sont implantés à la proximité des usines. Le complexe de *favelas*, est à l'origine une zone inondable, mais qui est devenue zone d'implantation pour ses migrants pauvres, puisque c'était une zone libre, délaissée par la spéculation immobilière et proche du lieu de travail : les industries qui se développaient dans la capitale et qui s'implantaient, progressivement, aux abords de l'Avenida Brasil. Une grande partie de cette population s'installa dans des logements construits en palafittes, en raison du mouvement des marées alors que d'autres occupaient une petite butte, qui les protégeait de l'eau. Ces derniers forment ainsi le premier groupement d'habitations,

déjà consolidé à la fin des années 1950, qui s'appellera plus tard « Morro do Timbau » (VAZ & JACQUES, 2003. p. 38). Le **schéma 1** illustre la consolidation de cette communauté et l'expansion des maisons construites sur les palafittes, suite à l'implantation de l'Avenida Brasil.

Les *favelas* qui se consolident dans la suite du « Morro do Timbau » (« Baixa do Sapateiro » et « Parque Maré »), peuvent être considérées comme une véritable réussite des habitants à l'époque. Etant donné que la zone où elles se situent était inondable, ils ont construit leurs maisons sur les palafittes, et une partie du terrain a subi une poldérisation à l'initiative des propres résidents⁵¹. A partir des labyrinthes de ponts qui liaient les maisons (voir **photo 1**), le tissu construit de ces trois premières *favelas* garde encore l'aspect irrégulier caractéristique de l'occupation spontanée, présente également dans d'autres *favelas* de Rio de Janeiro. De plus, il faut souligner les difficultés qui ont été affrontées par les habitants à cette époque, car il n'y avait aucune infrastructure en place. Les branchements illégaux d'électricité réglaient le problème dans un premier temps. Plus tard, des cabines avec un compteur officiel de l'entreprise « Light »⁵² ont été installées, et l'électricité était revendue aux logements. Pour l'eau, les branchements illégaux ont été mis en place, mais le nombre de robinets étant peu nombreux, les files d'attente étaient trop longues. Certains habitants allaient chercher de l'eau de l'autre côté de l'Avenida Brasil, en risquant leur vie dans la traversée de l'autoroute. Le réseau d'eaux usées a été construit par les habitants, mais il était très précaire. Il n'était présent que dans les logements situés dans la partie sèche et l'égout se déversait, soit dans les galeries de rues à la proximité, soit directement dans la Baie de Guanabara (DA SILVA, 2006, pp. 83-84).



Photo 1 – Les ponts construits par les habitants pour accéder aux logements sur les palafittes (1969).

⁵¹ Un autre exemple de *favela* implantée dans des mêmes conditions géographiques que celles du « Complexo da Maré est la *favela* « Bras de Pina » dans l'ouvrage « Movimentos urbanos no Rio de Janeiro », de Carlos Nelson Ferreira dos Santos (1981).

⁵² Voir liste des organismes dans l'**annexe 12**.

Dans les années 1960, nous observons une nouvelle vague d'installation des habitants, conséquence, notamment, de la politique menée par le gouverneur Carlos Lacerda (1960-1965) de raser les *favelas* situées dans les quartiers aisés⁵³ et déplacer leur population vers les zones éloignées du centre-ville. La politique de déplacement de la population *favelada*, prévoyait la construction des Centres d'Habitations Provisoire (Centro de Habitação Provisoria, CHP), pour d'abord accueillir provisoirement les habitants et les transférer par la suite vers des habitations définitives. Une des zones choisies pour l'implantation des habitations provisoires se situait dans la région de l'actuelle « Maré »⁵⁴. Les habitations ont été implantées sur le polder réalisé par les pouvoirs publics, situé entre le « Parque Rubens Vaz » et le « Parque Maré ». Ce CHP a été baptisé par les pouvoirs publics « Nova Holanda » (« Nouvelle Hollande », en référence aux Pays Bas). Les 1970 unités d'habitat (VAZ, 1994) ont été implantées dans une zone entourée de maisons en palafittes et donne encore aujourd'hui un aspect curieux au tissu urbain vernaculaire existant au préalable : Les îlots carrés et identiques contrastent avec le dessin tortueux des petites rues en cul-de-sac et les maisons serrées, situées sur le polder réalisé par les propres habitants des autres communautés (voir **schéma 1**). En même temps, les maisons en palafittes et les *favelas* existantes se répandaient. Par la suite, le CHP « Nova Holanda » s'est pérennisé (en raison de la non-poursuite du projet de transfert des *favelas*), s'est densifié et s'est dégradé, par le fait que le statut « provisoire » des habitations interdisait toute expansion ou réparation des logements construits avec des matériaux de très mauvaise qualité (VAZ & JACQUES, 2003, p.40). Le Centre d'Habitation Provisoire « Nova Holanda », a accompagné l'évolution spontanée des maisons précaires et des palafittes, devenant lui aussi une *favela*, notamment à cause de la dégradation des infrastructures implantées pour le CHP qui sont devenues insuffisantes face à l'expansion des logements. Comme le CHP « Nova Holanda », d'autres unités ont été construites dans la « Praia de Ramos » à la même époque (VIEIRA & VIEIRA, 1999, p. 66). Mais le CHP « Nova Holanda » est en effet la communauté qui présente la composition la plus singulière dans le « Complexo da Maré », en raison de sa taille et de la poursuite de son expansion spontanée.

Au début des années 1980, certaines *favelas* situées dans la partie sèche de la région de la « Maré », comme le « Parque Uniao » et le « Morro do Timbau »,

⁵³ Voir chapitre 2.

⁵⁴ Les habitants de Rio de Janeiro appellent souvent le quartier « Maré ».

présentaient déjà un grand nombre de logements en maçonnerie. L'association des résidents de « Morro do Timbau » a entrepris la construction de réservoirs d'eau et a implanté le système de fourniture pour les maisons. Les remblaiements exécutés par les habitants se sont intensifiés, en réduisant le nombre de maisons en palafittes (DA SILVA, 2006, p. 101). Nous constatons ainsi la consolidation de la population dans la région, répartie entre les *favelas* « Morro do Timbau », « Baixa do Sapateiro », « Parque Maré », « Nova Holanda », « Parque Rubens Vaz » et « Parque Uniao ».

Mais l'image de la « Maré », notamment celle transmise par les médias était celle des maisons en palafittes, symbole de la misère nationale, qui a fait l'objet d'une chanson assez connue dans le pays, « Alagados⁵⁵ ». C'est à ce moment qu'a eu lieu la première intervention de l'Etat dans la zone : le « Projet Rio ». Selon DE SOUZA (2007, p. 6) la mise en œuvre de ce projet visait à reconquérir les couches les plus populaires de la population et gagner leur sympathie, car le gouvernement dictatorial en place se trouvait assez affaibli à la fin des années 1970, moment où le projet a été conçu.

Réalisé dans les années 1980, le « Projet Rio » prévoyait, entre autres, d'une part, la poldérisation des régions régulièrement inondées pour transférer les habitants qui vivaient dans les palafittes vers des constructions préfabriquées, et d'autre part, l'exécution de travaux d'infrastructure. Selon DA SILVA (2006, p. 103), le diagnostic réalisé à l'époque auprès de la population, comptait un tiers de la population de l'ensemble de la « Maré » habitant dans les maisons de palafittes. Par le biais du « Projeto Rio », le gouvernement fédéral a réalisé des polders afin d'installer quatre groupements de maisons populaires baptisés « Vila do Joao » (réalisation du président à l'époque Joao de Figueiredo – 1979-1985), « Conjunto Esperança », « Conjunto Pinheiro » et « Vila do Pinheiro » (voir **schéma 1**).

Les objectifs établis auparavant par le « Projet Rio » n'ont pas été complètement atteints concernant les conditions d'habitat de la population de « Maré ». Le projet a réussi à régler la situation d'insalubrité vécue par les familles qui habitaient les palafittes, car tous les habitants ont été transférés vers les logements construits par les pouvoirs publics. Mais le projet prévoyait également l'urbanisation de la zone située entre les *favelas* « Parque Uniao » et « Morro do Timbau », ainsi que l'installation des réseaux d'eau usée, de fourniture d'eau et l'extension du réseau électrique. Il était prévu également la construction d'équipements publics dans les communautés (crèche, école etc.), ainsi que la

⁵⁵ « Inondés » en français. Composition du groupe « Paralamas do Sucesso » (1986).

régularisation de la propriété des terrains. Les associations de résidents qui, à ce moment-là étaient bien consolidées au sein des communautés, ont joué un rôle important auprès des pouvoirs publics, pour ainsi assurer que les promesses du « Projet Rio » seraient réalisées. Mais les régularisations de propriété et le projet d'urbanisation n'ont pas été réalisés dans leurs totalité (VIEIRA & VIEIRA, 1999, pp.72-74).

Dans les années 1990, la construction de la « Linha Vermelha » a condamné le « Complexo da Maré » à se limiter entre deux axes de circulation intense, l'Avenida Brasil et la nouvelle « Linha Vermelha ». La mangrove a été en grande partie détruite pour la poldérisation des terrains d'accueil de l'autoroute. Le canal entre le « Complexo da Maré » et « l'Ilha do Fundao » est devenu trop étroit, avec une largeur inférieure à 100 mètres, une conséquence du grand nombre de polders réalisés par les pouvoirs publics depuis les années 1960, qui désormais ne permet plus la circulation de l'eau dans cette partie. Le résultat est une forte pollution qui renforce l'impact dans l'équilibre environnemental local, commencé notamment avec la poldérisation des petites îles qui ont constitué « l'Ilha do Fundao », dans les années 1930 (DE SOUZA, 2007, pp.10-11). L'implantation de l'autoroute n'a rien apportée de positif à la population du « Complexe da Maré », au contraire, car ils ne peuvent pas bénéficier de son accès, ils ont perdu le contact direct avec la Baie de Guanabara (ce qui pour les pêcheurs de la région est important) et les maisons les plus proches de la voie sont extrêmement affectées par le bruit et la pollution. La « Linha Amarela », implantée à la fin des années 1990, est la seule des trois voies qui coupent ou qui tangent le « Complexo da Maré » (Viaduc Trompowski, « Linha Vermelha » et « Linha Amarela »), auquel on peut accéder depuis le quartier « Maré ».

Dans les années 1990, les dernières habitations populaires sont construites dans le « Complexo da Maré », cette fois par la municipalité. Deux ensembles sont inaugurés pour accueillir les résidents des *favelas* dans la ville classées comme des zones à risque de glissement de terre : « Bento Ribeiro » et « Nova Maré ». En 2000, la municipalité inaugure le dernier ensemble de logements populaires, le « Novo Pinheiro », baptisé par les résidents « Salsa et Merengue ». (TEODOSIO, 2006, p.73 ; DE SOUZA, 2007, pp. 12-13).

Le « Complexo da Maré », malgré le fait de former une unité en tant que quartier et R.A. de la ville de Rio de Janeiro, est constitué de communautés avec des caractéristiques très singulières, avec des processus de formation diverses et des

populations variées. Etant donné cette diversité entre les communautés, nous avons choisi de ne pas utiliser les données du « Censo IBGE 2000 », concernant la R.A. « Maré » pour la caractériser. Nous souhaitons développer davantage sur la *favela* « Parque Uniao », qui est la communauté d'origine de la plupart des premiers habitants du « Palace ». La formation de cette communauté et les pratiques qui ont fait partie de son développement seront abordées, dans la perspective de comprendre certaines pratiques observées dans l'invasion choisie comme étude de cas dans cette recherche.

1.4.2 Formation et développement de la *favela* « Parque Uniao »

Le « Parque Uniao » présente comme limites, le viaduc Brigadeiro Tropowski au Nord, la Linha Vermelha à l'Ouest, le Canal de Ramos (ou Canal da Portuaria) au Sud et l'Avenida Brasil à l'Est (voir **carte 21**). C'est une des *favelas* les plus consolidées du « Complexo da Maré ». Le **tableau 1** révèle que cette communauté présente le taux démographique le plus élevé (17.796 habitants, 13,5% de la population totale) et le plus grand nombre de résidences du quartier Maré (5.876 logements), le « Parque Uniao » est la communauté qui présente le taux le plus faible d'habitant par domicile dans la « Maré » (3 hab. /domicile) (CEASM, 2003).



Carte 21 – Les limites du « Parque Uniao » et les étapes de l'occupation des sols.

Concernant la formation de la *favela* « Parque Uniao », VAZ (1994) et VAZ & JACQUES (2003, p. 40) montrent qu'elle résulte d'un cas unique d'invasion collective et organisée d'un terrain, connu à Rio de Janeiro dans la première moitié du XXème

siècle. En outre, le processus de formation de cette *favela* révèle quelques singularités assez intéressantes, si on compare avec les autres communautés qui forment le « Complexo da Maré ».

A l'inverse du processus habituel de formation de *favelas cariocas* – spontané, individualisé et progressif – le « Parque Uniao » a démarré à partir d'une occupation collective et organisée. C'est également la seule communauté dans l'agglomération principale du « Complexo da Maré » - entre le viaduc Trompowski et le Canal du Cunha – qui se situe au bord de l'Avenida Brasil, en y ayant un accès direct. L'organisation dans l'occupation de l'espace peut être remarquée dans le tissu urbain de la communauté, très singulier à l'intérieur du « Complexo da Maré ». Il ne s'agit ni d'un tracé orthogonal comme ceux des ensembles construits par les pouvoirs publics – comme « Nova Holanda » par exemple – ni d'un tracé « vernaculaire », comme celui de « Baixa do Sapateiro » (voir **schéma 1**). L'occupation du terrain a commencé dans la partie la plus proche de l'Avenida Brasil, aux abords du Canal de Ramos (ancien Canal da Portuaria), et a pris la direction de la Baie de Guanabara.

Comme dans le « Palace », la première période d'invasion de la région du « Parque Uniao » - entre 1954 et 1958) - a démarré à partir de l'installation individuelle d'un petit groupe. Dans la période suivante – entre 1959 et 1961 - a eu lieu l'invasion organisée et coordonnée par un *leader*, Margarino Torres, qui a vraiment été à l'origine du « Parque Uniao » (VAZ, 1994).

Selon les entretiens réalisés avec la population locale par VAZ (1994), Margarino Torres était un avocat lié au Partido Comunista Brasileiro (PCB, Parti Communiste Brésilien). Il avait un bureau dans la communauté « Parque Rubens Vaz », qui se situe de l'autre côté du Canal da Portuaria. Depuis 1958 Margarino Torres contribuait très activement à la consolidation du « Parque Rubens Vaz », et depuis son bureau il coordonnait la structuration de la communauté et vendait également les parcelles aux nouveaux arrivants. De l'autre côté du Canal, aux abords de l'Avenida Brasil, il y avait un polder réalisé par une entreprise dénommée IRAL, propriétaire du terrain mais qui l'a cédé à une institution. Etant donné que l'espace à l'intérieur du « Parque Rubens Vaz » était saturé et que le terrain en question était inoccupé, Margarino Torres a commencé à organiser l'occupation avec son équipe.

La **carte 21**, montre le développement du tissu construit de « Parque Uniao », à partir des différentes étapes de démarcation du parcellaire par Margarino Torres

dans la période entre 1959 et 1961. Seule la zone entre l'Avenida Brasil et la rue Mem de Sa n'a pas été occupé dans ce premier temps, car il y avait un entrepôt industriel. Ce terrain a été occupé plus tard. Les parcelles démarquées par Margarino avaient une dimension de 7 mètres par 10 mètres et étaient immédiatement occupées par quelqu'un. La largeur des voiries était également déterminée au préalable, ce qui explique le fait que les rues de « Parque Uniao » sont assez larges et que le dessin des ilots déterminés par l'administrateur présente une certaine régularité. Ainsi, dans la période de l'administration de Margarino Torres, le « Parque Uniao » était limité par le « Parque Rubens Vaz », l'Avenida Brasil, l'actuelle rue Ary Leao et la Baie de Guanabara (où se situe l'actuelle rue Parque Uniao). En 1964, le gouvernement procède à la poldérisation de la partie plus à l'Ouest du « Parque Uniao », avec l'objectif de transférer les résidents qui habitaient sur la bande à 80m de l'Avenida Brasil. Ces logements devaient être déplacés pour la construction de la future « Linha Vermelha ». Etant donné que le projet de l'autoroute n'a pas abouti pendant cette période, les habitants n'ont pas été délogés et le polder réalisé par les pouvoirs publics a été occupé de manière spontanée par les nouveaux habitants arrivés dans la région (vois **photo 2**). La partie située entre la rue Ary Leao et le viaduc Brigadeiro Trompowski (voir **carte 21**), présentait des difficultés pour l'installation de la population car le terrain était privé (VAZ, 1994). Elle a eu lieu à partir de la nouvelle vague de migration, au milieu des années 1960, qui a généré une demande pour des nouveaux logements. C'est ainsi que les résidents démarrent la poldérisation de cette partie, la dernière à être occupée dans la communauté « Parque Uniao » (VAZ, 1994).

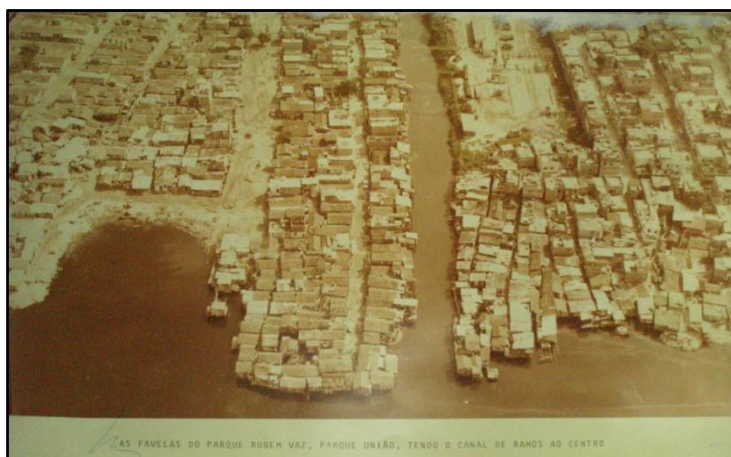


Photo 2 – Prise de vue depuis la Baie de Guanabara, probablement dans les années 1970. Sur la photo, les *favelas* « Parque Rubens Vaz » (à gauche) et « Parque Uniao » (à droite), et le Canal de Ramos (au milieu).

Margarino avait une fonction similaire à celle des syndics des « copropriétés » de l'Avenida Brasil : il déterminait la largeur des rues, les limites de parcelles et jouait un rôle d'administrateur de la communauté. Le *leader* exigeait des nouveaux occupants le paiement d'une somme en argent et la présentation d'une déclaration de travail, qui prouvait que l'habitant était employé. Il déterminait également que chaque habitant pourrait être propriétaire d'un seul terrain à l'intérieur de la communauté. L'argent payé pour les terrains était utilisé pour des améliorations et la maintenance du « Parque Uniao » et pour payer également les honoraires de Margarino. Une vraie ressemblance avec notre d'étude de cas, le « Palace ». Selon les interviewés de VAZ (1994), Margarino protégeait la communauté contre les incursions policières en leur exigeant un mandat légal pour l'entrée dans la région. Margarino interdisait également l'installation des établissements de jeux de hasard et de prostitution. Il contrôlait également les personnes qui fréquentaient le « Parque Uniao », afin d'assurer que des délinquants n'y circulaient pas. Pour faire respecter ses règles, l'administrateur utilisait des moyens radicaux : Margarino faisait brûler les maisons en bois qui étaient construites sans son autorisation.

Margarino et son équipe ont contrôlé et géré la zone jusqu'en 1961, quand il la quitte pour des raisons politiques internes. Ensuite, une nouvelle période dans l'invasion commence à partir de l'arrivée d'un nouveau *leader*, le Sargent Antonio Azevedo. La période est marquée par la création de l'association des résidents en 1961, qui intervient en tant que médiatrice de conflits entre la communauté et les pouvoirs publics. A partir de cette date, par décision de l'association, la communauté est baptisée « Parque Uniao ».

A partir de la création de l'association des résidents, la période entre 1961 et 1964, est un moment où le « Parque Uniao » subit des grands changements, surtout au niveau de l'infrastructure et de l'amélioration de l'espace urbain. Le « revêtement » des voiries, n'a pas été réalisé d'un seul coup, car il y avait des commissions de rue qui s'occupaient du sujet. Ainsi, chaque commission se chargeait de recueillir l'argent des habitants, de choisir le revêtement et d'exécuter les travaux. En 1964, l'association de résidents réussit à implanter un réseau pour fournir l'eau à la plupart des logements de la communauté – qui, jusque-là était fournie au moyen d'un robinet situé sur une partie centrale de la communauté. Les travaux ont été réalisés avec la participation des résidents (VAZ, 1994).

En 1962, l'association des résidents du « Parque Uniao » démarre un mouvement pour l'installation d'un réseau d'électricité dans la communauté. Jusque-

là, les habitants utilisaient une lanterne pour éclairer leurs logements, et les rues n'étaient pas éclairées. A partir de la nécessité de renforcer la sécurité dans la région, l'association réussit l'installation du réseau électrique par l'entreprise « Light »⁵⁶, à la fin de 1963, l'installation des compteurs d'énergie dans les logements et le paiement des taxes individuelles.

En ce qui concerne le réseau d'eaux usées, les premiers habitants creusaient jusqu'à trouver le sol original (en-dessous des polders) pour construire leurs fosses d'aisances. Ceux qui n'utilisaient pas ce processus jetaient leurs déchets dans les fils d'eau qui couraient parallèlement à la voirie, juste devant leurs maisons. Lors de sa création, en 1961, l'association de résidents commence un mouvement de conscientisation de la population, sur l'importance de l'hygiène. L'association a installé progressivement les tuyaux qui déversaient les déchets dans le Canal da Portuaria, pour arriver ensuite dans la Baie de Guanabara, *in natura*. Les résidents qui habitaient dans les rues qui bénéficiaient de l'installation des tuyaux, payaient une taxe pour contribuer aux dépenses d'entretien et d'installation.

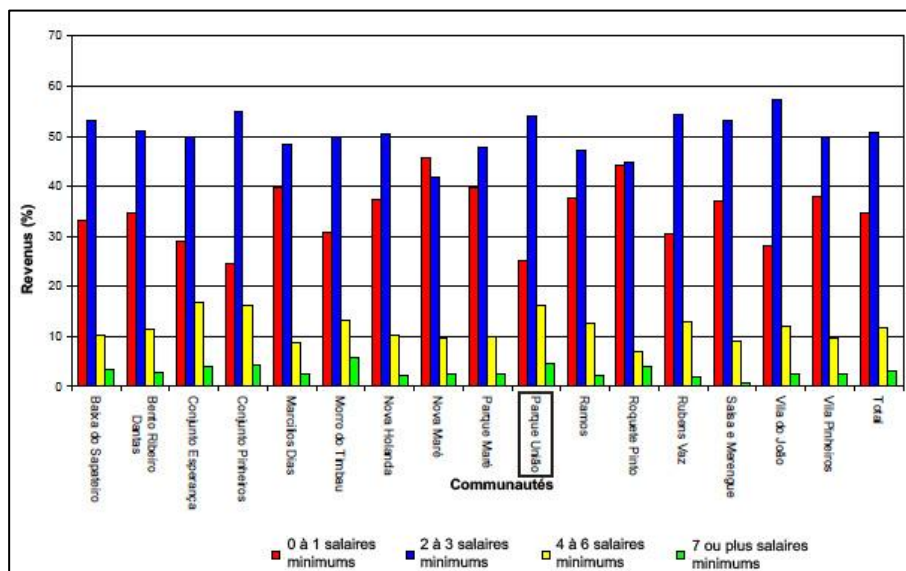
Comme dans le « Palace », les revêtements des sols et des voiries n'ont pas été réalisés de manière homogène. Ils ont commencé en 1962 et des commissions organisées par les habitants de chaque rue se sont formées pour recueillir l'argent des autres habitants. La commission se chargeait également de choisir les matériaux et d'exécuter les travaux.

Selon VAZ (1994) le « Parque Uniao » est considéré quasiment comme un quartier à part dans la « Maré », voire même l'équivalent d'une « zone Sud » dans le « Complexo da Maré ». L'idée de quartier à part est mentionnée dans l'entretien avec M. Ernani Alcides Alexandre da Conceição (PANDOLFI & GRYNZPAN, 2003, pp 149-171), résident de « Nova Holanda », dans le « Complexo da Maré ». Il explique les divergences entre les *favelas* du complexe et leurs populations. Selon l'habitant, il y a des communautés tellement renfermées sur elles-mêmes que les habitants ne connaissent pas les autres communautés du complexe. Il caractérise la population du « Parque Uniao » comme semblable à celle du « Morro do Timbau », du fait que les habitants ne se considèrent pas comme faisant partie intégrante du « Complexo da Maré » et ne s'identifient pas à lui. L'interviewé révèle aussi que les habitants des deux communautés se considèrent comme appartenant à l'équivalent de la « zone Sud » dans la *favela*. Ernani renforce encore l'idée d'élite dans le

⁵⁶ Voir liste des organismes dans l'**annexe 12**.

complexe de *favelas* quand il affirme que la population qui a le plus fort pouvoir d'achat dans le complexe est celle du « Parque Uniao » et « Morro do Timbau ».

En effet, en observant les données du Censo Maré 2000 exposées par TEODOSIO (2006, pp. 118-120) sur les revenus par communauté du quartier « Maré » nous constatons les disparités du « Parque Uniao » par rapport aux autres *favelas*. L'analyse a été faite à partir de quatre tranches de revenus perçus par les responsables des domiciles (0 à 1 salaires minimums, 2 à 3, 4 à 6 et 7 ou plus). TEODOSIO (2006) constate que la tranche la plus régulière dans les communautés du quartier « Maré » sont celle de 0 à 1 salaire minimum et celle de 2 à 3. Pour la tranche de 4 à 6 salaires minimums, deux communautés présentent les plus hauts pourcentages (plus de 15% des responsables des ménages), le « Conjunto Pinheiros » et le « Parque Uniao ». Le « Parque Uniao » apparaît encore dans les plus hauts pourcentages concernant la tranche de 7 ou plus salaires minimums (avec le « Conjunto Pinheiros » et le « Morro do Timbau »), ce qui traduit une forte disparité dans l'ensemble quand nous regardons le **graphique 1**. Le « Conjunto Pinheiros » et le « Parque Uniao » présentent également les plus faibles pourcentages de responsables des ménages qui perçoivent moins d'un salaire minimum.



Graphique 1 – Revenus moyens, en salaires minimums, (*salario minimo*), des responsables du domicile dans les communautés du « Complexo da Maré » (2000).

Les données du « Censo Maré 2000 » qui affirment encore la position économique et sociale privilégiée du «Parque Uniao », concernent la répartition de la population et des résidences dans le quartier « Maré » : le « Parque Uniao » est la communauté qui présente le plus fort taux démographique (13,5% du total de la population du quartier) et l'un des plus faibles taux d'habitant par domicile

(3hab/dom) derrière juste le « Parque Roquete Pinto (1,9% de la population de « Maré » et 2,9hab/dom en moyenne) (voir **tableau 1**). D'un côté, ces données suggèrent que les ménages du « Parque Uniao » présentent plus de moyens que les autres communautés du quartier « Maré ». D'un autre côté, en comparant le nombre d'habitants par m² dans la communauté « Parque Uniao » et dans la ville de Rio de Janeiro, nous constatons une forte disparité des taux de densité : la capitale présente environ 0,5hab/100m², alors que la *favela* « Parque Uniao » présente 722hab/100m² environ.

TABLEAU 1 : Distribution de la population par communautés du « Complexo da Maré » et moyenne d'habitants/domicile (2000)

Communautés	Population	% de la pop totale de la « Maré »	Hab. /domicile
Parque Uniao	17.796	13,5	3,00
Vila Pinheiro	15.485	11,7	3,60
Parque Maré	15.399	11,65	3,35
Baixa do Sapateiro	11.467	8,7	3,47
Nova Holanda	11.295	8,6	3,81
Vila do Joao	10.651	8,0	3,55
Parque Rubens Vaz	7.996	6,0	3,10
Conjunto Marcilio Dias	7.179	5,4	3,80
Morro do Timbau	6.031	4,6	3,20
Conjunto Esperança	5.728	4,3	3,40
Salsa e Merengue	5.309	4,0	3,94
Praia de Ramos	4.794	3,62	3,52
Conjunto Pinheiro	4.767	3,6	3,58
Nova Maré	3.142	2,4	4,50
Parque Roquete Pinto	2.514	1,9	2,90
Bento Ribeiro Dantas	2.199	1,7	3,90
Mandacaru	424	0,32	3,44
MARE	132.176	100	3,45

L'organisation dans la formation et dans le développement interne de la communauté se montre très proche et parfois même équivalente à celles observée dans le « Palace » : De la place du *leader*, jusqu'à la reconnaissance d'un

« modèle » de communauté dans l'entourage, en passant par le paiement des taxes qui permettent d'investir (ou pas) dans l'espace collectif de la communauté.

Dans ce premier chapitre nous avons observé que les effets du modèle géographique inégalitaire centre/périphérie à Rio de Janeiro sont plus forts jusqu'aux années 1980, quand les inégalités concernant l'accès aux services urbains (réseaux d'eau et assainissement) étaient plus importantes entre les pauvres vivant dans la périphérie et les habitants de la zone centrale. A partir de 1980, les conditions de vie de la population la moins aisée s'améliorent globalement, par rapport à la période précédente. En revanche, à partir des années 1990, le système de transports subit une dégradation à la suite de la privatisation du chemin de fer et on assiste à la baisse du pouvoir d'achat (une conséquence des crises économiques), à la désindustrialisation de la ville et à la précarité de l'emploi. Ces facteurs ont contribué à creuser les écarts concernant l'accès aux ressources urbaines et à l'emploi (CAPRON, 2006, p. 132). Nous allons observer par la suite comment les politiques publiques par rapport à l'habitat précaire ont contribué à l'aggravement de la situation de ces milieux d'habitat.

Chapitre 2. L'habitation populaire à Rio de Janeiro : politiques publiques et expansion de la forme précaire de la fin du XIXème siècle jusqu'à l'année 2000

La présentation du processus d'expansion urbaine et de territorialisation, au niveau de la Région Métropolitaine, de la ville et du « Complexo da Maré », a démontré les inégalités dans l'espace urbain et le processus de territorialisation des *favelas* dans la ville. Dans ce chapitre, nous souhaitons aborder le rôle des politiques publiques concernant l'habitat populaire dans la construction de l'espace marginal de la *favela* à Rio de Janeiro.

La ville de Rio de Janeiro⁵⁷ présente une certaine évolution dans le temps des alternatives d'habitation de la population pauvre. Les deux types historiques les plus répandus sont d'abord les *cortiços* et ensuite les *favelas* (les occupations illégales de terrains). Bien évidemment cette évolution de la forme d'habitat populaire est intimement liée aux politiques de l'Etat et des pouvoirs locaux au long des années. L'objectif de ce chapitre est de présenter ces politiques afin d'articuler les faits, pour appuyer l'hypothèse que les invasions de l'Avenida Brasil s'insèrent dans une évolution de l'habitat populaire tout comme les *favelas*, à partir des *cortiços*.

⁵⁷ Nous rappelons que l'évolution de l'habitat précaire prend des formes différentes dans chaque métropole brésilienne. Nous traiterons quasi exclusivement de la ville de Rio de Janeiro qui garde le statut de capitale du Brésil jusqu'à 1960, moment de l'inauguration de la ville de Brasilia. Et pour cette raison elle présente une richesse historique spécifique sur le thème de l'habitat précaire dans le pays.

Selon VAZ (1985, p. 75) et TASCHNER (1997, p. 44) la différence entre *estalagem* et *cortiço* est que le premier type présente généralement d'une file de petites maisons avec une porte et une fenêtre, alignées d'un seul côté ou des deux côtés d'une cour ou d'un couloir. Ce sont des constructions d'un étage ou deux, avec des installations sanitaires collectives (quand elles existent) au fond ou à côté de la cour ou du couloir. Cette même structure physique devient un *cortiço* quand elle subit diverses modifications qui la rendent insalubre et avec des conditions d'habitat inférieurs à *estalagem*. Le terme *cortiço* est alors chargé de connotations négatives, qui associent ce type de logement à un habitat dégradé. Le terme s'est généralisé et se réfère, depuis son existence, à tous les types d'habitations collectives, insalubres ou non. Le terme *estalagem* est très peu utilisé et nous rencontrons à son sujet beaucoup moins de références que le *cortiço*.

Pour les *cortiços*, nous exposerons deux définitions retrouvées dans la littérature scientifique sur l'habitat précaire au Brésil :

Selon TASCHNER (1997, p.27), le *cortiço* est caractérisé, souvent, soit par une grande maison en état de dégradation, sans murs à l'intérieur, qui a été subdivisée en pièces où habitaient des familles ; soit par une file de chambres situées au long d'une rue très étroite, avec un accès unique à l'espace public. Les installations sanitaires étaient insuffisantes et partagées entre tous les habitants. Actuellement, plusieurs auteurs définissent le *cortiço*, comme une habitation précaire, de location, surpeuplée et cohabitée.

Le *cortiço* est caractérisé par LEEDS & LEEDS (1978, p. 91 ; p. 189) comme une seule construction en forme de « L », de fer à cheval ou rectangulaire, d'un ou deux étages, divisée horizontalement en files d'appartements localisés autour d'une cour. Dans la cour on retrouverait deux robinets d'eau propre, des grands éviers destinés à laver le linge et des toilettes.

2.1 De la fin du XIXème siècle jusqu'à la moitié du XXème

La période qui comprend la seconde moitié du XIXème siècle jusqu'aux premières décennies du XXème siècle est caractérisée comme une période de transition (VAZ, 1985). C'est le moment où la ville de Rio de Janeiro passe de ville commerciale de caractère colonial à métropole capitaliste d'aspect moderne. Cette période correspond au début d'un processus d'urbanisation et d'industrialisation qui changeront la ville de Rio de Janeiro. La période entre 1870 et 1902 est connue comme la première phase d'expansion accélérée du tissu urbain de la ville de Rio de Janeiro (ABREU, 1997, p. 43).

Nous observons pendant cette période un grand afflux de la population de la campagne vers la ville, conséquence notamment de la décadence de la culture du café. Des petites industries textiles et alimentaires, ainsi que des manufactures, s'installent dans les centres urbains, et les plus grandes industries surgissent dans les années 1880.

VAZ (1998) rappelle que l'implantation d'infrastructures, à ce moment-là, tels que réseau d'eau et d'assainissement, transport collectif, entre autres, montre l'exclusion à travers la modernisation. L'accès à la modernité n'est pas pour tous. Les services qui étaient auparavant exécutés par des esclaves, sont désormais remplacés par des structures plus modernes, par une main d'œuvre plus qualifiée. Les esclaves libres ont été placés à la marge de l'économie urbaine, exclus par la modernisation. Désormais, les relations sociales de production changent : la base de la pyramide sociale n'est plus constituée seulement par les esclaves. Les salariés et l'armée industrielle de réserve composent aussi ce groupe.

Les premières manifestations d'un manque massif d'habitations à Rio de Janeiro remontent à la deuxième moitié du XIXème siècle. Cette période correspond également aux grandes transformations des structures politiques, économiques et culturelles – telles que l'abolition de l'esclavage (1888). Déjà dans la période de 1890 à 1906, la population de Rio de Janeiro connaît une croissance importante de 2,8% par an (VALLADARES, 2006, p. 27)⁵⁸. Un grand nombre d'esclaves libérés, ainsi que des immigrants étrangers, arrivent à la ville à la recherche de travail - désormais salarié - et d'habitation, surtout dans le centre-ville. C'est tout d'abord dans cette partie de la ville que se sont installées les premières habitations collectives pour la population pauvre, les *cortiços* et les *estalagens*, qui sont devenus des modes d'habitat populaire habituel jusqu'au début du XXème siècle.

2.1.1 Les habitations collectives insalubres

A partir de l'augmentation de la population dans la ville, les logements existants doivent accueillir plus d'habitants, et par conséquent, plus grand est le nombre d'habitants par logement ou par immeuble, moins bonnes sont les conditions de confort. Le prix du loyer grimpe autant que la demande de logements, ce qui fait empirer la crise de l'habitat à Rio de Janeiro. On observera ainsi, que la production

⁵⁸ La population de la ville de Rio de Janeiro augmenta de 120% de 1870 à 1890, de 55% de 1870 à 1906, et de 42% de 1906 à 1920 (VAZ, 1985, p. 12).

des logements sera dirigée, désormais, selon la valeur d'échange du logement, et non plus selon sa valeur d'usage, car il devient aussi une marchandise. Le développement des habitations collectives montreront l'évidence de ce changement, car elles garantissent l'enrichissement de leurs propriétaires (VAZ, 1985, pp. 53).

Ainsi, c'est dans cette période, qui correspond à la deuxième moitié du XIXème siècle jusqu'au début du XXème, que les *cortiços* et *estalagens* apparaissent comme les principales alternatives de logement pour la couche populaire⁵⁹. Durant cette période 50% de la population de Rio de Janeiro habitait dans ces deux types de logement (CAMPOS, 2005 cité par MAMARI, 2008, p. 54).

Les *cortiços* étaient implantés de la façon suivante : le propriétaire cédait son bien, soit une cour, soit un étage d'une maison, soit le rez-de-chaussée, soit une petite construction. Un tiers investissait des petites sommes dans la construction de petites maisons, ou dans la subdivision des constructions existantes. Un autre mode d'implantation des *cortiços* est décrit par AZEVEDO (1890), à partir du personnage Joao Romao, propriétaire d'un *cortiço* : un commerçant qui a hérité d'une petite taverne et qui, avec un grand désir de s'enrichir, décide de construire un *cortiço*, en s'achetant progressivement des morceaux de terrain.

Les loyers étaient jugés très chers par rapport au type de logement offert, et la rentabilité était assurée. Construire des petits *cortiços* était devenu une pratique courante parmi les propriétaires à la fin du XIXème et début du XXème siècle, car ils accueillait une grande partie de la population de Rio de Janeiro. La production immobilière des *cortiços* à la fin du XIXème siècle se caractérisait par la transformation d'anciennes constructions, situées dans le centre-ville et occupées auparavant par des grands commerçants ou des fermiers, en *casas de comodors* – une grande maison divisée en plusieurs pièces qui étaient louées. Cette production pouvait se caractériser également par la construction de logements précaires dans les terrains vides situés dans le centre-ville. Il s'agissait ainsi d'une rente à partir du foncier, sous la forme de location de pièces ou de petites habitations insalubres. Pour autant, le propriétaire du *cortiço* cherchait à investir le moins possible et profiter du terrain au maximum du terrain, ce qui explique le fait que ces logements revêtiront la forme d'habitations collectives. Elles seront également caractérisées par la précarité et l'absence d'hygiène. Pour avoir une idée du système mis en place pour

⁵⁹ Les *casas de comodors* sont aussi référencées dans cette période comme un type d'habitation collective populaire. La *casa de comodors* est caractérisée par une grande maison dont l'espace interne est divisée au maximum possible en compartiments qui étaient loués pour l'habitat. Considéré comme le type d'habitat le plus insalubre, nous allons analyser davantage les *cortiços*, le type le plus répandu à l'époque traité. Les *estalagens* sont comprises dans la mention des *cortiços*, étant donné que le dernier terme s'est généralisé.

l'exploitation de ce type de logement à Rio de Janeiro, VAZ (1985) montre que 80% des *cortiços* situés dans le centre-ville au cours de cette période, étaient exploités par des personnes qui louaient les terrains des tiers. Les propriétaires des terrains étaient, souvent, des personnes qui appartenaient aux groupes dominants : la noblesse, des grands commerçants, voire même des entités religieuses.

Le *cortiço* est caractérisé dans le roman d'AZEVEDO (1890) comme un ensemble constitué d'une centaine de petites maisons, des WC et des salles de bain collectives et une laverie commune. Le travail des blanchisseuses était très répandu à cette époque, en raison de l'absence de locaux appropriés dans les maisons pour laver le linge, et les laveries étaient devenues les points centraux dans les *cortiços*. Le brouhaha des blanchisseuses réveillait les résidents au matin et se prolongeait toute la journée. La laverie représentait vraisemblablement un local propice à la socialisation de résidents, à partir des rencontres, du partage et des relations personnelles qui se construisaient autour de cette partie commune de l'espace d'habitat. Les résidents étaient souvent des ferronniers, ouvriers, des blanchisseurs et des personnes qui occupaient des petits emplois dans tous les branches qui pouvaient leur apporter un peu d'argent, comme des travaux temporaires.

La fin du XIX^{ème} siècle est marquée par l'épuisement du système esclavagiste, le déclin de l'activité de production du café dans la Province de Rio de Janeiro qui s'en est suivi et le grand afflux d'immigrants étrangers. On constate un processus de croissance démographique très accéléré, qui a aggravé le problème d'habitation dans la ville, car la croissance démographique a contribué à la saturation des *cortiços* et à l'augmentation des épidémies qui attaquaient la ville de manière périodique. Les épidémies de cholera, fièvre jaune et variole à Rio de Janeiro ont été rapidement associées à l'insalubrité des habitations collectives. La description de cette période par AZEVEDO (2010 [1890], p. 173 ; 246) nous indique une grande augmentation d'habitants dans les *cortiços*, une subdivision des unités d'habitation, ce qui augmente la précarité dans ce type d'habitat et l'épidémie de fièvre jaune qui arrive dans les *cortiços*. Les habitations collectives étaient considérées alors comme la cause de la prolifération des maladies dans la ville. De plus, depuis le XIX^{ème} siècle, les *cortiços* étaient considérés par la société *carrioca* comme nid de la pauvreté, un espace où quelques travailleurs se logeaient, mais où habitaient une grande quantité de voyous, marginaux et délinquants, la classe nommée « dangereuse » (VALLADARES, 2006).

C'est ainsi que nous observons les premières actions des pouvoirs publics concernant le logement populaire, tout d'abord à la fin du XIXe siècle. Mais, selon BONDUKI (1992, cité par TASCHNER, 1997), ces interventions se traduisirent par le contrôle sanitaire des habitations et des travaux d'urbanisation et d'assainissement dans les zones centrales, non seulement à Rio de Janeiro, mais dans les principales villes du Brésil. A ce moment-là, l'intervention de l'Etat était stimulée par les épidémies. Dans ce contexte, l'habitat des classes ouvrières était la cible du service de vigilance sanitaire de l'Etat, car il était considéré comme le principal foyer des maladies infectieuses. La lutte contre l'habitat insalubre est devenue telle qu'en 1887, une loi a interdit toute construction de nouveaux *cortiços* à Rio de Janeiro.

Ensuite, l'action se poursuit par la destruction des habitations collectives, et leur remplacement par des habitations plus hygiéniques. Souvent, les nouvelles habitations, appelées *avenidas* se traduisaient par des travaux de modernisation des *cortiços* d'origine, notamment par des installations sanitaires améliorées et agrandies. Mais ces nouvelles habitations hygiéniques et modernisées présentaient un aspect plus contraignant que les *cortiços* : elles étaient trop chères. Les habitants des anciens *cortiços* ne pouvaient pas payer les nouveaux loyers. Nous assistons ainsi à une ségrégation spatiale traduite par l'exclusion de la couche la plus pauvre de la population, qui était écartée de la zone centrale de l'ancienne capitale du pays. Les *avenidas* attiraient ainsi un autre groupe social : des étudiants, des artistes, des salariés de la fonction publique, entre autres (AZEVEDO, 2010 [1890], p. 246).

Dans les années 1900, les grandes réformes urbaines à Rio de Janeiro ont conduit à l'ouverture des grands axes et au renouvellement urbain central basé sur la division et la spécialisation des espaces⁶⁰. Les habitants les plus pauvres sont expulsés de la zone centrale de Rio de Janeiro, et bien évidemment des *cortiços*, et vont habiter dans les zones périphériques au centre. Ainsi, les habitants des 550 immeubles démolis entre 1904 et 1906, parfois très pauvres, ne pouvant pas s'installer dans les zones périphériques sont allés s'installer sur les hauteurs de la ville. Le nombre de *favelas* augmente progressivement et se font remarquer de plus en plus dans la ville. C'est le moment où un nouveau modèle d'expansion de la ville se met en place, vers la périphérie. L'implantation d'un autre type de logement, la maison individuelle – loin du lieu de travail et implantée dans une zone sans infrastructure et à la charge des travailleurs modestes – favorise l'expansion périphérique d'un côté, et celle des collines de la ville d'un autre. L'expansion

⁶⁰ Voir chapitre 1.2.

périphérique est ainsi dictée par le mouvement des classes plus populaires dans le territoire urbain. Plus les services urbains atteignent les quartiers éloignés, plus loin cette population est obligée de se déplacer pour construire son logement. Elle est ainsi souvent plus loin de son lieu de travail et plus loin des services urbains (KOWARICK & ANT, 1988, pp. 61-63). Les *favelas* constituent ainsi une solution pour ce groupe.

Les objectifs sociopolitiques ont été atteints à partir du grand « ménage » fait dans le centre-ville. Les couches populaires ont été expulsées à partir de la démolition des *cortiços* et des *casas de cômodo*, qui côtoyaient les immeubles destinés au pouvoir politique de la capitale. Les démolitions des habitations insalubres, justifiées par l'ouverture des grands axes, ont laissé cette population sans logis. Ils ont été obligés ainsi d'habiter avec d'autres familles, hébergés par celles-ci, ou d'habiter ailleurs, notamment dans le *suburbio*⁶¹ de Rio de Janeiro. Comme conséquence nous observons une augmentation relative du prix des loyers pour les logements destinés à la population plus modeste, étant donné que la recherche d'habitat était plus élevée que l'offre.

Au tournant du siècle, le nombre d'*estalagens* diminue sensiblement, les *casas de comodo* progressent dans la zone centrale, et les *avenidas* se multiplient dans les quartiers de la ville. A ce moment-là nous estimons que 20% à 25% de la population de Rio de Janeiro habitaient dans le *cortiços* (VAZ, 1985, p. 115). La crise du logement atteint des niveaux d'urgence, mais le *cortiço* ne figure plus comme sujet de discussion (VAZ, 1985, p. 88). La multiplication des *favelas* dans les buttes de la ville, prendra le relais des *cortiços* dans les discours politiques et dans les médias de l'époque.

De cette façon nous sommes d'accord avec l'affirmation que les *cortiços* ont formé l'embryon des *favelas* à Rio de Janeiro dans cette nouvelle configuration géographique qui se constitue à partir des démolitions des habitations populaires (VAZ, 1985 ; TASCHNER, 1997 ; VALLADARES, 2006). On constate ainsi que l'expansion des *favelas* a été motivée par la rénovation urbaine menée par les pouvoirs publics. Un exemple bien symbolique est celui de la « Favela da Providência », la première *favela* de Rio de Janeiro, dont l'occupation date de 1897 (VALLADARES, 2006). Elle est apparue sur la butte qui touchait le *cortiço* le plus grand et le plus connu de la ville, le « Cabeça de Porco » (Tête de Cochon), qui a

⁶¹ Le *suburbio* en question concerne notamment la Zone Nord de la ville, qui était considérée à l'époque comme une zone de classe moyenne ou plus modeste, avec des lotissements moyennement régularisés, mais très mal desservie par rapport aux infrastructures, transports publics et services (voir chapitre 1).

existé entre 1845, environ, et 1893, quand il a été démoli par les pouvoirs publics. Au moment de sa démolition ce *cortiço* accueillait environ 2000 personnes (VAZ, 1985). Certains chercheurs qui travaillent sur les *favelas* mentionnent que le « Morro da Providência », connu à l'époque sous la dénomination « Morro da Favella » et actuellement appelé « Favela da Providência », pourrait être à l'origine du nom « *favela* » (DA SILVA, 2005 : VALLADARES, 2006). Elle a été le lieu d'habitat des soldats qui revenaient de la Guerre de Canudos, dans le Nord-Est brésilien. Les victorieux soldats sont alors rentrés dans la capitale à la recherche de logements. En arrivant, devant l'absence de logements dans la ville, ils ont occupé la butte aujourd'hui connue sous le nom de « Providência » et l'ont appelée de « Morro da Favella⁶² » (« Butte de la Favella »). Progressivement, la population qui formait le « Morro da Favella » se constituait autant de soldats retournés de la guerre, que des individus expulsés des habitations populaires du centre-ville. Selon ABREU (1994, p. 52), en 1901, le gouvernement a constaté que la population qui habitait dans le « Morro da Favella » était constituée en minorité par des soldats. Les premières maisons ont été construites par ces derniers et ont été vendues par la suite, à des civils. Le marché immobilier existant dans les *favelas* s'est poursuivi au long des années, jusqu'à sa consolidation aujourd'hui.

Par la suite, des *favelas* ont surgi progressivement, en ayant un point commun par rapport à leur localisation dans la ville : dans un premier temps, elles se situaient à la proximité d'importantes sources d'emploi, autant dans le centre-ville que dans les quartiers résidentiels. La réaction des pouvoirs publics s'est traduite par l'éradication. Ainsi, du début du XX^{ème} siècle jusqu'aux années 1930, les pouvoirs publics démolissaient les baraquements dans des *favelas*, et les habitants partaient se réfugier sur une autre colline, en faisant surgir une nouvelle *favela*. Selon les articles écrits à l'époque⁶³, la destruction des baraquements ne servait à rien, sinon déplacer le problème dans l'espace (ABREU, 1994, p. 56 ; 64).

Il est intéressant d'observer que les pouvoirs publics ont joué un rôle très actif dans le processus de formation des *favelas* au début du XX^{ème} siècle. BODSTEIN (1984, cité par VAZ, 1985), cite l'article 36 du décret n° 391 de 10 février de 1903,

⁶² *Favella* c'est le nom d'un arbuste typique de la steppe de la région Nord-Est du Brésil et cette végétation couvrait la butte où il a eu lieu la dernière confrontation des soldats de l'armée nationale et la population de Canudos. Le « Morro da Providencia » lors de son occupation était connu à Rio de Janeiro sous le nom de « Morro da Favella », soit parce que la colline rassemblait à celle du Nord-Est brésilien, soit parce que les soldats qui se sont installés y ont trouvé quelque chose qui leur rappelait Canudos (ABREU, 1994, p. 52).

⁶³ Pour connaître plus sur les publications dans la presse sur la *favela* au début du XX^{ème} siècle, voir ABREU (1994) et VALLADARES (2006).

qui dit : « Les baraquements en état précaire seront interdits (...). La seule exception pour leur construction ne sera admise que sur les buttes où l'on ne trouve pas encore d'habitations. »

Cet article est clair dans les propos de telles politiques. L'objectif est celui de la division spatiale à partir des couches sociales. L'intention du décret était de préserver les zones d'habitat destinées aux couches les plus aisées, de l'implantation des travailleurs ou des couches les plus pauvres. Ainsi la politique menée contre les habitations populaires se cachait derrière le problème de salubrité dans l'ancienne capitale, pour pouvoir mettre en place une forme de ségrégation qui bénéficiait au capital et aux détenteurs du capital, comme nous avons pu le constater dans le chapitre 1. Ce processus, lié uniquement à des intérêts de l'Etat et du capital (ABREU, 1994, p. 64), dure pendant tout le début du XXème siècle et se poursuit dans le temps, comme nous allons l'observer par la suite.

VAZ (1985, 1994) rappelle que le *cortiço* le plus important de Rio de Janeiro au début du XXème siècle, le « Cabeça de Porco », présentait des habitations précaires et des baraquements comme ceux que l'on retrouvera plus tard dans les *favelas*. Nous observons également le même type de construction dans les invasions actuelles, que celle dans des *favelas*. Si les *cortiços* sont considérés comme le « germe » de la *favela* (VALLADARES, 2006 ; VAZ, 1985, 1994 ; TASCHNER, 1997), les invasions de l'Avenida Brasil peuvent-elles être considérées comme la suite des *favelas cariocas* ? Dans ce cas, quelles sont les raisons principales de cette transformation ?

2.1.2 Les effets de la deuxième Guerre Mondiale

Après la révolution de 1930, qui a abouti à la dictature de Getulio Vargas⁶⁴, le logement social est considéré comme l'une des conditions fondamentales de la reproduction de la force de travail, devenant ainsi un facteur économique-clé dans la stratégie d'industrialisation du pays. Le logement est un élément important de la formation idéologique, politique et morale du travailleur. L'idée selon laquelle l'Etat devrait assurer aux ouvriers des conditions de vie dignes faisait son chemin. Pour y parvenir, il était supposé investir des ressources publiques et des fonds sociaux. En dépit des intentions, l'action de l'Etat est demeurée très timide (BONDUKI, 1992 cité

⁶⁴ Getulio Vargas est resté au pouvoir au Brésil de 1930 à 1945, dont la période de 1937 à 1945 en tant que dictateur, suite à un coup d'état, pour se maintenir au pouvoir.

par TASCNHER, 2008). Mais, d'un autre côté, les *favelas* n'étaient plus la cible de chasse par les pouvoirs publics, ce qui a contribué à forger au président de l'époque, Getulio Vargas, l'image de « père des pauvres ».

C'est également à partir des années 1930 que le secteur du logement a connu une grande crise. Les grandes villes brésiliennes accusaient un déficit de logements - conséquence de l'industrialisation – qui a attiré une population migrante à la recherche de travail⁶⁵ - et de la croissance urbaine. Nous ajouterons également l'impact généré par les deux événements internationaux à l'époque, la deuxième Guerre Mondiale et la crise de 1929. Nous observons également dans cette période une augmentation de la migration vers les grandes villes, conséquence de la crise agricole. Face à la détérioration des conditions de vie des classes ouvrières et de la forte concentration urbaine, l'intervention est fortement. C'est pendant la période de 1920 à 1933 que nous constatons une croissance importante des logements précaires dans la ville de Rio de Janeiro (RIBEIRO, 1997, p, 197).

Ainsi, dans les données statistiques du District Fédéral en 1933, le nombre de baraques et des maisonnettes en bois a été recensé par zone de la ville de Rio de Janeiro. La plupart des logements de ce type se situaient sur les collines de la ville, ce qui caractérise l'expansion des *favelas* à cette époque. Les données ont comptabilisé 22,1%, du total des édifications existantes dans la ville, comme des logements précaires et des maisonnettes en bois (RIBEIRO, 1997, p. 236). Une grande partie des logements considérés précaires à l'époque, formaient des agglomérations d'habitations localisées dans des terrains non valorisés mais qui se trouvaient très proches de la zone commerciale et industrielle de la ville.

En 1937 la municipalité de Rio de Janeiro a approuvé le « Código de Obras » (Code de la construction) avec l'objectif de faire face aux nouveaux problèmes posés par la croissance urbaine de l'ancienne capitale brésilienne. Le Code a apporté un regard particulier sur la question des logements insalubres, avec une partie intitulée « Favelas », ce qui montre que la municipalité reconnaît officiellement, à ce moment-là, l'existence de ce type d'habitat. Cette partie a révélé que les pouvoirs publics disposaient déjà d'une certaine connaissance de la situation des *favelas*. Parmi les situations décrites dans ce document nous pouvons citer notamment :

- 1) une première définition officielle pour caractériser la *favela*, qui serait constituée de deux habitations précaires au moins ;

⁶⁵ VALLADARES (2006, pp. 54-60) montre que, autant dans le recensement des *favelas* mené par la mairie de Rio de Janeiro en 1948 que dans celui de l'IBGE en 1950, 62% (environ) de la population des *favelas* était des migrants venus soit de l'état de Rio de Janeiro, soit d'autres régions du Brésil.

- 2) le constat que les *favelas* s'agrandissent de deux façons, soit par la construction de nouvelles maisons, soit à partir de l'agrandissement des constructions existantes ;
- 3) la présence d'un marché immobilier dans les *favelas*, à partir d'un grand nombre de loyers perçus à partir de la location de logements ou de terrains ;
- 4) le constat que les *favelas* ne concernent pas seulement des terrains vides, mais également les interstices, les cours, les jardins etc. (VALLADARES, 2006, pp. 42-43).

Nous allons voir au long de ce travail qu'une partie de ces premiers constats faits par la municipalité de Rio de Janeiro en 1937 sont encore actuels dans les *favelas* de la ville.

Dans les années 1940, a eu lieu la première expérience de politique de construction de logements populaires, à partir de la construction de trois « Parcs prolétaires » par la municipalité, avec l'objectif de reloger les habitants des *favelas* de Rio de Janeiro (LEEDS & LEEDS, 1978). Ces logements avaient un caractère provisoire et visaient représenter un habitat de transition pour cette population, afin de les éduquer pour modifier leurs pratiques et assurer leur intégration postérieure dans la vie urbaine « normale » (VALLADARES, 2006, p. 51). Des 250.000 résidents des *favelas* du district fédéral de Rio de Janeiro estimés à l'époque, seuls 8.000 ont été logés dans ce type d'habitation (PARISSE, 1969, cité par VALLADARES, 2006). La construction des trois « parcs prolétaires » (dans les *freguesias* de « Gavea », « Caju » et « Praia do Pinto ») s'est faite pendant le mandat du président Getulio Vargas. Malgré le discours politique de l'intérêt pour l'amélioration des conditions de vie de la force de travail dans le pays, Getulio Vargas avait également l'intérêt d'obtenir le support populaire pour le maintien du régime dictatorial. Il est intéressant de remarquer que dans le fonctionnement du « parc prolétaire » à « Gavea », considéré comme modèle parmi les trois parcs, l'administration exerçait une complète autorité sur les résidents. Tous les habitants avaient des cartes d'identification, les entrées du parc avaient des gardiens et étaient fermés à 22h. Toutes les nuits, à 21h, le gestionnaire parlait au microphone et relatait les événements de la journée et en profitait également pour faire la morale quand c'était nécessaire (MOURA, 1969, cité par LEEDS & LEEDS, 1978, pp. 196-197). Nous observons ainsi un traitement envers cette population qui suggère une « domestication » d'un groupe considéré comme sauvage et incapable de vivre dans la « société formelle ».

En 1948 le premier recensement des *favelas* du district fédéral a révélé l'existence d'environ 139.000 habitants dans 105 *favelas*. Ce constat, qui représentait 7% de la population de l'ancien district fédéral, a montré que ce type de logement intégrait lui aussi le processus d'expansion de la ville, car les *favelas* se répartissaient dans toute la zone urbaine de Rio de Janeiro. Si nous reprenons la première caractérisation et la première prise en compte de l'existence des *favelas* dans le Code de la Construction en 1937, nous allons constater que dans le recensement de 1948, aucune définition de ce type d'habitat ne figure sur le document. Alors, à partir de quels critères le nombre de *favelas* a-t-il été estimé dans le District Fédéral ? Le seul critère connu, selon VALLADARES (2006, pp. 53-54), était que le résident n'était pas propriétaire du sol, ce qui aujourd'hui n'est plus valable pour le comptage des *favelas*.

Ce premier recensement, élaboré 50 ans après l'occupation de la première *favela* de l'ancienne capitale, la « Favela da Providência », a été mené par le département de géographie et statistique de la mairie de Rio de Janeiro. Nous observons dans ce document, la construction du discours stigmatisant de la *favela* dans le temps, porté par les pouvoirs publics, ici la mairie de l'ancienne capitale du Brésil : « On ne saurait être surpris par la prédominance de Noirs et Métis dans les *favelas*. Héritairement attardés, dépourvus d'ambition, et mal ajustés aux exigences sociales, modernes (...). »⁶⁶ (Prefeitura do Distrito Federal, 1949, cité par VALLADARES, 2006, p. 55)

Nous notons dans le passage transcrit ci-dessus le préjugé racial associé à la stigmatisation de la *favela* à partir des données obtenues dans le recensement de 1948. Dans une autre page du document c'est le discours moraliste qui utilise encore les données obtenues pour créer une interprétation arbitraire (et officielle !) sur la vie dans ce type d'habitat, sans proposer de solution, mais plutôt dans une optique de jugement : « La proportion élevée d'habitants dans les tranches d'âge économiquement passives, en particulier enfants et adolescents, le bas niveau de revenu et d'instruction, les très mauvaises conditions d'hygiène, le grand nombre de couples en concubinage constituent un climat propice au développement de facteurs de désintégration de la personnalité humaine. »⁶⁷ (*Ibid.*)

Par la suite, en 1950, c'est le recensement général de tout le pays qui voit le jour. Mené par l'IBGE, il prend en compte pour la première fois l'existence de

⁶⁶ Traduction de VALLADARES (2006).

⁶⁷ Traduction de VALLADARES (2006).

favelas, en définissant ce type d'habitat à partir de quelques critères qui rendent le comptage plus fiable. Les cinq critères qui définissent les quartiers retenus comme des *favelas* sont :

- 1) Regroupement de logements en immeubles ou maisons, formés de plus de 50 unités ;
- 2) Prédominance de baraques d'aspect rustique, construites notamment en tôle, plaques de zinc ou autres matériaux du même style ;
- 3) Constructions sans permis sur des terrains appartenant à autrui ou à des personnes inconnues ;
- 4) Absence totale ou partielle de réseaux d'assainissement, d'électricité, de téléphone, de canalisations d'eau ;
- 5) Zone non urbanisée, sans tracé de rues, sans numéro, sans plaque de noms de rue. (GUIMARAES, 1953, cité par VALLADARES, 2006, p. 58).

Les critères utilisés par l'IBGE ont fait apparaître des différences avec le comptage du recensement de 1948. Le nombre de *favelas* identifiées dans la ville, par exemple, a été de 58, contre 105 recensées en 1948. Sur l'aspect géographique et populationnel, le recensement de l'IBGE a constaté que les *favelas* se trouvaient dans quasiment tous les quartiers de la ville et que la population qui y vivait était à peu près de même importance dans les *favelas* de la zone Nord et dans la zone Sud de la ville. En revanche, les plus grandes *favelas* identifiées (« Jacarezinho » et « Mangueira ») se situent dans la zone Nord, la plus populaire de la ville. Il est également intéressant d'observer que le parc prolétaire « Gavea », considéré comme modèle, parmi les trois construits, apparaît dans la liste des *favelas* (VALLADARES, 2006, pp. 58-59). Ceci montre que la solution provisoire retrouvée par les pouvoirs publics pour le relogement des habitants de *favelas*, a été considérée, huit ans après sa construction, comme un habitat pérenne et tel que la *favela*.

Le document du recensement pose la question de l'urbanisation ou de la suppression des *favelas*, en indiquant les coûts liés à chaque initiative. Par la suite, il se positionne en faveur l'urbanisation, considérant l'aspect humain de ce choix, mais en même temps en posant la question de savoir si la population qui y habite serait celle qui resterait après les travaux d'urbanisation. Cette réflexion est suivie d'une conclusion qui montre que quoi qu'il en soit la voie choisie pour l'avenir des *favelas*, dépend d'une meilleure connaissance des caractéristiques individuelles et sociales

de ces populations (VALLADARES, 2006, p. 62). Nous observons ainsi une préoccupation autant dans la réflexion sur l'action à mener par rapport aux *favelas*, que dans la meilleure connaissance de l'aspect populationnel dans ce type d'habitat. Les travaux d'urbanisation, pourraient-ils rendre les *favelas* plus chères pour les habitants après l'exécution des travaux ?

En 1956 le gouvernement fédéral a publié la « Loi des Favelas », à partir de laquelle les municipalités sont encouragées à obtenir des financements publics pour exécuter des travaux d'amélioration des habitations dans les *favelas*. Les pouvoirs publics ont ainsi créé le « Serviço Especial de Recuperação de Favelas et Habitações Anti-higiênicas » (SERFHA – Service spécial de récupération de favelas et d'habitations insalubres). D'autres organismes ont été créés à partir d'un accord entre la mairie de Rio de Janeiro et la représentation de l'église catholique dans la ville, « l'Arquidiocese ». Ainsi, la « Fondation Leao XIII » et la « Cruzada Sao Sebastiao » sont intervenus avec des projets d'urbanisation de quelques *favelas*, l'implantation d'équipements publics et services d'infrastructure (TASCHNER, 1993, pp. 46-47). A cette occasion, certains ecclésiastiques se sont engagés dans la lutte pour améliorer les conditions de vie de *favelados* et ont développé des projets auprès de cette population. Nous pouvons citer notamment Dom Helder Camara et le père Lebre⁶⁸ (VALLADARES, 1978, pp.22- 23).

Dans les années 1950 les travaux des sciences sociales sur les *favelas* apportent des résultats substantiels concernant les aspects démographiques et sociologiques sur la population *favelada* et qui contribueront à modifier les regards sur ce type d'habitat en expansion dans la ville. Une grande contribution pour la compréhension des *favelas* à cette époque a été l'étude socio-économique réalisée entre 1957 et 1959, par le bureau d'études SAGMACS (Sociedade de Analises Graficas e Mecanograficas Aplicadas aos Complexos Sociais – Société d'analyses graphiques et mécanographiques à l'analyse de des complexes sociaux)⁶⁹. L'étude a été menée par une équipe composée de sociologues pour produire le rapport, publié en 1960. Le rapport a contribué à l'émergence d'une nouvelle représentation de la *favela*, qui joue notamment dans la construction de la connaissance de la *favela* dans le temps, surtout du point-de-vue sociologique (VALLADARES, 2006).

⁶⁸ Pour connaître de façon plus détaillée les interventions des ecclésiastiques dans les *favelas* de Rio de Janeiro, voir chapitre 2 de VALLADARES, 2006.

⁶⁹ SAGMACS, 1960. « Aspectos humanos da favela carioca », *O Estado de Sao Paulo*, suppléments spéciaux du 13 avril et du 15 avril. (Etude élaboré par l'équipe composée de Louis-Joseph Lebre, José Arthur Rios, Carlos Alberto de Medina et Hélio Modesto).

2.2) Les années 1960 et la période du régime militaire

Dans la période 1950-1960 la population des *favelas cariocas* présentait un taux de croissance de 7%, plus élevé que le taux de la population totale de Rio de Janeiro. Les pouvoirs publics entrent en action pour freiner cette expansion, surtout parce que selon les données censitaires de 1960, une grande partie des *favelas* se situait dans la zone Sud de la ville et dans le centre-ville. Les *favelas* furent ainsi rasées et la population transférée vers des logements construits par les pouvoirs publics. Les constructions se situaient dans les périphéries de la ville, parfois à 40km de distance de leurs maisons d'origine dans le centre. Il s'agissait là d'une tentative de cacher et d'exclure à travers l'espace. A titre d'exemple, 70% des *favelados* transférés vers les logements sociaux de « Cidade de Deus » construits en 1970 dans le quartier de « Jacarepagua », étaient originaires de seulement six *favelas*, toutes situées dans la zone Sud de la ville (VALLADARES, 1978). La politique d'extinction des *favelas* continue, encore plus autoritaire, sous le gouvernement militaire (1964-1984), jusqu'en 1975. Dans le cadre national, cette politique d'expulsion des *favelas* et répression des invasions urbaines perdure jusqu'au début des années 1980, moment de l'ouverture démocratique dans le pays.

Durant le régime militaire la politique d'accès à la propriété se consolide et l'Etat assume un rôle principal de maître d'ouvrage des politiques de l'habitat à l'échelle nationale. QUEIROZ & AZEVEDO (1996, cité par TASCHNER, 1997) constatent que 26% des logements construits au Brésil pendant la période en question ont bénéficié des financements de la BNH⁷⁰, ce qui correspond à un total de 4,5 millions de logements financés. Le programme prévoyait qu'un tiers de ces logements devrait être destinés aux couches populaires. Mais dans la réalité, les tranches les plus élevées des couches populaires ont été privilégiées -, une façon d'assurer le remboursement des prêts-logements accordés. Seuls 250.000 logements ont été construits dans le cadre des programmes alternatifs, bénéficiant aux couches de la population disposant des revenus d'une valeur d'un à trois salaires minimums. En favorisant davantage les couches aisées de la population, l'Etat contribue définitivement à renforcer les inégalités sociales et l'expansion de l'habitat précaire spontané (GUERRA, 2003, p.72).

En fait, cette politique menée par le régime militaire à partir de 1964 présente comme objectif de favoriser les intérêts d'accumulation des secteurs du capital liés à

⁷⁰ Voir liste des organismes dans l'**annexe 12**.

l'industrie de la construction civile (GUIMARAES, 1997, p. 63, cité par MAMARI, 2008, p. 63). La création des instruments légaux tels que le BNH et le SFH⁷¹, ont été en réalité des outils pour permettre la pénétration du capital financier dans la production des logements. Ainsi, l'association du capital industriel au capital bancaire a généré une réduction du cycle de rotation du capital et a favorisé l'entrée du capital privé dans la construction d'appartements pour les couches moyennes et haute de la population (VILLACA, 1986, cité par MAMARI, 2008, p. 64).

Dans la période de 1962 à 1974, les opérations de « chasse » aux *favelas* ont pris une grande ampleur à Rio de Janeiro, à l'initiative des gouverneurs de l'époque⁷². Selon VALLADARES (2006, pp. 133-134) et TASCHNER (1997, pp.5-50), le bilan de cette politique continue a conduit, au bout de 12 ans à la suppression de 80 *favelas*, à la destruction de 26.193 baraques et au relogement de 139.218 personnes : « Ce fut l'intervention publique la plus importante contre les *favelas* que Rio de Janeiro aie jamais connue. »⁷³ (VALLADARES, 2006, p. 133). Les *favelados* ont été relogés dans des *conjuntos habitacionais*⁷⁴ construits par le gouvernement de l'état de Rio de Janeiro, et qui sont devenus plus tard des nouvelles zones d'habitat précaire. Les logements se localisaient dans les périphéries des villes, laissant entre elles et les quartiers urbanisés des « vides urbains » et des « filets de terre » livrés à la spéculation immobilière.

Dans les années 1970 on observe les effets de la consolidation des inégalités socio-spatiales, traduite par la spéculation immobilière et conséquence de la politique menée par le régime militaire. Durant cette période, le prix du foncier dans la ville a augmenté d'environ 60%, alors que dans la zone Sud de la ville le prix du foncier a augmenté de 100% (RIBEIRO, 1997, p. 309). De cette façon, les *favelas* qui se situaient dans les zones les plus valorisées, étaient les cibles principales de l'action d'éradication par le gouvernement.

Il est également important de mentionner qu'il existait un système de corruption existait dans les procédures de transfert de la population *favelada* vers les logements construits par le gouvernement. Les organismes responsables du transfert des

⁷¹ SFH : Système Financier d'Habitation (Sistema Financeiro de Habitação). C'est un organisme crée par l'Etat avec l'objectif de gérer l'acquisition des logements à crédit.

⁷² Les actions pour exterminer les *favelas* ont été amenées dans les trois mandats de manière continue à Rio de Janeiro : Carlos Lacerda (1962-1965), Negroao de Lima (1966-1971) et Chagas Freitas (1971-1974).

⁷³ L'auteur mentionne aussi que cette grande opération continuée a connu le « succès » grâce aux ressources provenant du pouvoir central, de la BNH et même des Etats-Unis, d'où d'ailleurs le nom de « Vila Kenedy » adopté pour un des grands ensembles de l'époque.

⁷⁴ Les *conjuntos habitacionais* sont, à l'origine, des grands ensembles de maisons individuelles ou d'immeubles reproduits en série pour reloger les *favelados* transférés. Ils symbolisaient aussi l'accès à la propriété (VALLADARES, 2006, p. 133)

favelados, créés par le gouvernement, recevaient les habitants qui demandaient d'être transférés dans des maisons plus grandes ou plus proches du commerce. La corruption se traduisait notamment par l'échange de faveurs. Une autre modalité de corruption consistait à commercialiser les inscriptions pour les logements aux *favelados* qui ne souhaitent pas être transférés. Dans ce cas, par exemple, l'habitant transféré de la *favela*, vendait son document d'inscription dans le programme de transfert de logement et occupait une autre *favela* dans le centre-ville, plus proche de son lieu de travail que le logement proposé par le gouvernement. Nous observons ainsi la mise en place des dispositifs informels, voire illégaux, lors de la mise en œuvre d'une politique qui ne prend pas en compte la réalité vécue par cette population⁷⁵. Une autre pratique de corruption de la part de quelques fonctionnaires de la COHAB⁷⁶, consistait dans la vente des maisons libres aux occupants illégaux. Ces pratiques montrent que le programme de construction de logements destinés aux *favelados* transférés était inefficace, et qu'il manquait de fiscalisation sérieuse.

Ces politiques concernant les *favelas* mettent en question l'application du concept d'habitat « spontané », car certaines *favelas* se sont développées à partir de ces zones d'habitat destinées au relogement, créées par les pouvoirs publics. Ces *favelas* se sont consolidées parce que les programmes politiques n'ont pas développé une planification à long terme de ces zones. La politique d'élimination des *favelas* dans la ville, menée par Carlos Lacerda (1962-1965), gouverneur de l'Etat fédéré de Rio de Janeiro, est à l'origine de certaines *favelas* connues aujourd'hui, par exemple « Nova Holanda », « Cidade de Deus », et « Vila Kennedy »⁷⁷. Les pouvoirs publics a construit des habitations provisoires éloignées du centre-ville afin d'accueillir les habitants expulsés des *favelas* rasées et puis ces zones se sont développées de façon spontanée, car le provisoire s'est pérennisé.

La *favela* est perçue encore pendant cette période comme un problème par les pouvoirs publics⁷⁸. Cette conception de la *favela* se traduit dans les programmes de transfert des populations *faveladas* vers les *conjuntos habitacionais* construits par le

⁷⁵ Pour connaître plus sur les procédures de transfert des *favelas*, les organismes créés par le gouvernement pour coordonner ces transferts, dans les années 1960/1970, voir VALLADARES (1978).

⁷⁶ COHAB : Compagnie d'Habitation Populaire (Companhia de Habitação Popular), créée par le gouvernement du District Fédéral en 1962. La COHAB a été créée pour entreprendre des programmes de transfert de *favelas* avec le ressources de l'USAID (United Agency for International Development) (TASCHNER, 1997, p. 49).

⁷⁷ Les trois *favelas* étaient, à leur origine, des Centres d'Habitation Provisoire (CHP) construits par les pouvoirs publics.

⁷⁸ LEEDS & LEEDS (1978, p. 201) mentionnent qu'en 1966, un des projets pour éradiquer les *favelas* de Rio de Janeiro, visait à renvoyer leurs résidents dans leurs régions d'origine et à soumettre les résidents âgés de plus de 60 ans à la tutelle des institutions de l'Etat. Le plan n'a pas été mis en place car les gouverneurs des Etats fédérés d'origine des habitants des *favelas* n'ont pas soutenu la démarche.

gouvernement, décrits ci-dessus. En bref, ils ne bénéficiaient pas vraiment à cette population, car elle a été transférée des *favelas* proches des lieux de travail, situées souvent en plein centre ou dans des zones riches de la ville. La localisation géographique des *favelas* permettait à ces habitants de se trouver des petits travaux pour compléter leurs revenus, et s'ils payaient des loyers dans la *favela*, ceux-ci étaient moins chers que ceux des logements sociaux vers lesquels ils avaient été transférés. Ainsi, le transfert vers les logements construits par le gouvernement signifiait habiter dans des zones éloignées, pas bien desservies par les transports collectifs et payer des prix de plus en plus chers pour accéder à la propriété. Par conséquent, une grande partie des habitants accumula des dettes, concernant le paiement des prestations pour l'acquisition de leurs logements, et par la suite la COHAB procéda aux expulsions (VALLADARES, 1978). Le résultat fut le retour d'une grande partie de cette population vers les *favelas*.

Il faut souligner que ces actions de transfert de la population *favelada* ont été dans tous les cas des actions forcées et contraintes pour les habitants transférés. Très souvent ces actions utilisaient les forces d'ordre, des tracteurs, des incendies qualifiés d'« accident »), et d'autres formes de pression vers les habitants, comme par exemple des menaces de non-paiement des indemnisations pour les maisons détruites. Pour un grand nombre des personnes, ces actions de transfert ont abouti à une forte déstructuration au niveau de l'organisation de vie. Partir vers la périphérie implique parfois l'éloignement du travail, de la famille, des amis et des liens sociaux. Ces transferts ont créé ainsi un déséquilibre dans les stratégies domestiques utilisées pour s'adapter à la structure économique difficile que les habitants des *favelas* étaient obligés d'affronter, par exemple, l'augmentation des dépenses pour le transport (LEEDS & LEEDS, 1978, p. 241 ; TASCHNER, 1997, p. 49 ; VALLADARES, 1987, p. 41).

2.3 Des années 1980 jusqu'à 2000.

Par la suite, dans les années 1980, les *favelas* ont continué à s'étendre, non seulement à Rio de Janeiro, mais dans une grande partie des capitales du pays. Entre 1980 et 1991, le taux de domiciles a augmenté de 3,08% par an, alors que les domiciles dans les *favelas* ont augmenté de 8,18% par an. Entre 1991 et 2000, le taux de croissance des domiciles dans le pays s'est maintenu assez stable (3,05%

par an), et le taux de domiciles dans les *favelas* a augmenté de 4,18% (TASCHNER, 2008, p. 83).

A Rio de Janeiro, des 573 *favelas* enregistrées en 1991 dans la ville, 101 furent créées dans les années 1980 (VAZ, 1998, pp.3-4). Ensuite, la population des *favelas* passa de 882.000 habitants en 1991 à 1 million en 2000 (INSTITUTO PEREIRA PASSOS, 2005, p.3). Toutefois, les données de l'IBGE⁷⁹ de 1983 montrent que le taux de « favelisation » dans la ville de Rio de Janeiro diminue depuis les années 1980 par rapport aux années précédentes. Nous observons une croissance de ce taux entre les années 1950 et 1970, quand la population *favelada* de la ville passe de 7% à 13%, et ensuite à 12% en 1980. Les raisons principales qui semblent expliquer cette chute sont : la diminution des migrations vers la ville de Rio de Janeiro et la montée du coût de la vie dans les *favelas*, notamment celles situées dans les quartiers les plus aisés. L'effet de la hausse des prix de l'immobilier dans les *favelas*, notamment celles localisées dans la zone Sud, se traduit par le départ d'une partie de cette population vers la périphérie de la ville.

C'est à partir de la transition vers la démocratie (1985) que les pratiques d'expulsion des *favelas* diminuent, sans toutefois cesser complètement. Elles prennent des formes, soit « d'expulsion blanche », soit de « transfert négocié ». Dans le premier cas, le départ des habitants pauvres de certaines zones est envisagé par les opérateurs immobiliers, qui jouent sur le fait que les habitants pauvres sont installés de façon illégale, en méconnaissant leur droit de l'*usucapion*⁸⁰. Face à leurs difficultés économiques, ces habitants sont souvent susceptibles d'accepter une offre d'argent pour quitter leur lieu d'habitat et trouver, par eux-mêmes une autre solution. Le « transfert négocié » est utilisé pour définir des procédures adaptées par les organismes publics lorsqu'ils envisagent le transfert des populations en vue de récupérer le terrain sur lequel elles se sont installées. Ce type de transfert diffère des déguerpissements imposés autrefois pour lesquels on faisait appel aux forces d'ordre (GUERRA, 2003, pp.77-78).

Dans les années 1990, à l'arrivée au pouvoir du premier Président civil élu au suffrage universel dans le pays, nous observons le retour de la politique d'accession à la propriété. Cette politique se traduit par une opération nommée « Plan d'Action

⁷⁹ Voir liste des organismes dans l'**annexe 12**.

⁸⁰ Selon le « Vocabulaire juridique » (CORNU, 2005), le terme *usucapion* est le nom traditionnel donné à la **prescription acquisitive**, qui est définie comme un mode d'acquisition d'une propriété « par l'écoulement d'un certain laps de temps (d'un délai) » (p. 696) et sous certaines conditions. Autrement dit, l'*usucapion* est une « manière d'acquérir par la possession prolongée » (p. 932). Nous aborderons plus loin l'application de ce mode d'acquisition selon la loi brésilienne.

Immédiate pour l'Habitat » (PAIH) qui prévoit un financement de l'Etat, et la construction par des opérateurs privés. Ainsi, l'idée était que les entreprises du bâtiment se chargeaient de la construction et de la vente, et les acheteurs empruntaient auprès de la « Caixa Econômica Federal » et d'autres agents financiers. Dans cette logique les entreprises chargées de la construction se trouvaient libérées de toute responsabilité concernant les impayés ou les retards de paiement. Le résultat de cette opération fut un échec extraordinaire, se traduisant pas des surfacturations dans la production et dans la commercialisation des logements, une inadaptation de l'offre à la demande, le surendettement de certaines familles et la précarité des logements et des grands ensembles construits (GUERRA, 2003, p.93). Cette opération montre encore un exemple d'échec politique dû à un plan mal établi et dans une logique de favoriser les entreprises chargées de construction.

A Rio de Janeiro des nouvelles petites *favelas* surgissent dans les années 1980 et 1990, et des grandes *favelas* (ou des agglomérations de *favelas*) se forment à partir de la « conurbation » de celles existantes (« Complexo do Alemão », « Complexo da Maré », etc.). De plus, on constate un processus de densification des *favelas*, notamment à partir de la « verticalisation » (TASCHNER, 1997, p. 26).

En 1992 de nouveaux dispositifs sont mis en place concernant l'habitat précaire, au niveau municipal. Le maire Cesar Maia, élu à cette année-là a créé le Secteur Extraordinaire d'Habitat (Secretaria Extraordinaria de Habitação) qui a été chargé d'élaborer une nouvelle politique pour les *favelas* à partir des dispositions établies par le Plan Directeur de 1992 pour la ville de Rio de Janeiro. Dans le cadre des principes et objectifs de l'utilisation et de l'occupation des sols, le Plan Directeur a établi la fonction sociale de la propriété, la fin de la délocalisation des *favelas* et son intégration dans les projets de planification urbaine. Il a également établi les directives pour la mise-en-œuvre du « Programme d'urbanisation et régularisation foncière des *favelas* » (Programa de urbanização e regularização fundiária de favelas). Les *favelas* étaient définies dans le texte comme des zones essentiellement résidentielles, caractérisées par l'occupation par des populations de faibles revenus, la précarité des infrastructures urbaines et des services publics, des voiries étroites à l'alignement irrégulier, des lotissements de forme et de taille irrégulières et des constructions illégales sans conformité aux modèles légaux. Les *favelas* devaient être transformées ou intégrées aux quartiers où elles se situaient, et faire partie officiellement de la ville formelle (DA SILVA, 2006).

C'est ainsi qu'en 1993 le programme « Favela-Bairro » est lancé par la mairie de Rio de Janeiro, en partenariat avec la BIRD (Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement), qui contrôle et finance le programme. Il consiste à intégrer la *favela* à la ville, avec l'implantation des infrastructures de base, des services, des équipements publics et des politiques sociales. Le programme est coordonné par le SMH⁸¹ et comptait en 2000, environ 100 communautés qui ont été urbanisées (ZALUAR, 2004, p. 364). Les *favelas* bénéficiaires du programme présentent des rues revêtues, des réseaux d'eau, eaux usées et eaux pluviales, des crèches, des zones de loisirs, des terrains de sport, des rivières canalisées, des structures de contention des terres dans les buttes et une programme de relogement des familles qui habitent dans des zones à risque de glissement de terrain et des noms des rues officiellement reconnus⁸².

En 1994, nous observons le retour de l'action violente des pouvoirs publics dans les *favelas*. Etant donné la montée de la violence dans la ville dans les années 1990, traduite notamment par les actions des groupes de narcotrafiquants⁸³, « l'Opération Rio » est mise en place par le gouvernement de l'état de Rio de Janeiro et le gouvernement fédéral. L'opération s'est déroulée entre octobre 1994 et juillet 1995, et s'est traduite par l'intervention de l'armée dans les *favelas*. Les objectifs annoncés par les autorités publiques étaient de « désarmer les *favelas* », les débarrasser des *gangs* de trafiquants de drogues, réduire les indices de criminalité dans la ville et intégrer les *favelas* au reste de la ville. « L'Opération Rio » n'a pas rempli ces objectifs et les dégâts des interventions militaires ont été subis par les résidents. Le taux de criminalité a continué à monter, quelques narcotrafiquants ont été capturés et envoyés en prison, et les droits humains ont été sérieusement violés chez des résidents innocents des *favelas*. La couche moyenne de la population, qui a soutenu l'opération avant même sa mise en place par les pouvoirs publics, a été le seul groupe à croire qu'elle bénéficiait de l'action, par la fausse sensation de sécurité, qui n'a pas duré très longtemps (LEEDS, 1998, pp. 254-255).

En 1999, l'Institut Municipal d'Urbanisme Pereira Passos (IPP)⁸⁴ a enregistré l'existence de 604 *favelas*, mais aussi 783 lotissements irréguliers dans la ville (VALLADARES, 2006, p. 179).

⁸¹ Voir liste des organismes dans l'**annexe 12**.

⁸² Plus informations sur le programme « Favela-Bairro » et ses propositions sur le site : www.rio.rj.gov.br/habitacao.

⁸³ Voir chapitre 3.

⁸⁴ Voir liste des organismes dans l'**annexe 12**.

Chapitre 3. Les formes de domination : les pouvoirs parallèles à l'Etat, du trafic de drogues à la *milicia*

Les politiques publiques concernant les *favelas* de Rio de Janeiro, montrent que ces milieux d'habitat se sont développés comme des territoires à part dans la ville. Les *favelas* ont été soumises à des règles propres, dictées par des narcotrafiquants. Ceci est un aspect fondamental dans le développement des pratiques et des modes de vie dans les *favelas* et joue un rôle important dans la constitution des invasions étudiées.

Durant la recherche de terrain il a été constaté l'existence d'un pouvoir parallèle à l'Etat qui contrôle la zone où se situent les « copropriétés de fait ». Ce pouvoir est connu à Rio de Janeiro sous l'appellation de *milicia*. Pour expliquer la naissance des *milicias* dans la ville, il faut analyser son contre-pouvoir, le trafic de drogues. Celui-ci constitue le pouvoir parallèle à l'Etat qui règne depuis des années dans la plupart des *favelas cariocas*, et dont la violence s'est intensifiée à partir de la fin des années 1980.

Nous souhaitons aborder les conséquences de l'action des pouvoirs parallèles à l'Etat dans les *favelas* à partir de trois entrées qui sont, pourtant, complètement interdépendants : il s'agit d'abord du développement du trafic de drogues, ensuite de l'action de la force représentante de l'Etat, la police, à l'intérieur des *favelas*, et enfin de l'éclosion d'un nouveau pouvoir parallèle à l'Etat, les *milicias*. Les deux premières approches présentent un caractère plus historique qui a dictée certaines pratiques et modes de relation sociale dans le milieu des *favelas*. La *milicia* est un phénomène plus récent qui, actuellement ne fait pas objet de recherches abondantes. C'est la raison pour laquelle, ce sujet sera essentiellement abordé à partir du seul document officiel trouvé sur ce thème jusqu'à 2009, le « Relatorio Final da Comissao de Inquerito destinada à investigar a açao de milicias no âmbito do estado do Rio de Janeiro » (Rapport Final de la Commission Parlementaire d'Enquête sur l'action de *milicias* dans l'état fédéré de Rio de Janeiro). Ce document a été élaboré à partir de la formation d'une commission parlementaire d'enquête (Comissao Parlamentar de Inquerito - CPI) présidée par le député Marcelo Freixo en 2008⁸⁵. Nous avons

⁸⁵ Le Rapport Final a été soumis à l'assemblée législative de l'état de Rio de Janeiro en 2008 et a été produit par une commission parlementaire composée de députés de cet Etat fédéré. La commission a consulté des juges, des policiers, des juristes, des sociologues, journalistes, etc. pour la production du rapport final. La recherche menée reposait sur les formes de participation des autorités de l'état de Rio de Janeiro dans les activités illégales des milices.

également utilisé comme support l'entretien avec le commissaire de police Vinicius Georges, qui a accompagné Marcelo Freixo dans les séminaires consacrés aux *milicias* à Rio de Janeiro, dans plusieurs villes de l'Europe en octobre 2008⁸⁶, ainsi que certains articles de journal. Concernant l'articulation entre les modes de vie dans les *favelas* et la violence, nous utiliserons les travaux de recherche de sociologues et d'anthropologues spécialisés sur cette thématique. Nous utiliserons comme support deux films documentaires qui abordent cette relation, notamment à partir de témoignages des habitants d'une *favela* située dans la zone Sud de Rio de Janeiro, celle de « Santa Marta ».

Les documentaires utilisés dans ce chapitre sont : « Santa Marta, duas semanas no morro », dirigé par Eduardo Coutinho et réalisé par l'Instituto de Estudos da Religiao (ISER, Institut d'Etudes sur la Religion) en 1987, et « Noticias de uma Guerra Particular », dirigé par Joao Moreira Salles et Katia Lund, en 1997. Le fait que les deux documentaires aient été filmés dans la même *favela* et avec dix ans d'écart, montre l'évolution de la représentation des groupes de trafiquants dans la communauté, et met également en évidence les formes de relation établies avec la population dans chacune des périodes respectives. De plus, les témoignages des habitants recueillis dans les films se sont avérés utiles comme supports dans les nombreuses recherches existantes sur le thème de la violence dans les *favelas cariocas*.

L'analyse des pouvoirs parallèles à l'Etat est extrêmement importante pour comprendre la situation des *favelas cariocas* jusqu'aux années 2000, à partir de l'évolution du rôle des trafiquants et de leur structure d'organisation à l'intérieur des communautés, ainsi que dans sa relation avec l'Etat. L'approche des *milicias* se situe dans un cadre temporel plus récent (à partir de 2000) et pourra indiquer certaines pratiques et modes de fonctionnement à l'intérieur des invasions. La compréhension de ces pouvoirs parallèles à l'Etat et de ses représentations à l'intérieur et à

La méthodologie utilisée pour la production de ce document s'est articulé autour de sept supports (ou sujets) : « disque-milicia » et autres dénonciations (il s'agit d'un numéro de téléphone, dont l'appel est gratuit, destiné à la dénonciation anonyme de l'action des *milicias* et des violences commises par ces groupes), l'intelligence et l'investigation, la sécurité et la justice, l'électoral, les finances, la presse et le domaine académique. Des dépositions et des témoignages ont été effectués par des commissaires et agents de police et par des agents de sécurité. Chaque support a fait l'objet d'un résumé, avant leur rassemblement pour l'édition du document final (Rapport Final, 2008, p. 15)

⁸⁶ Vinicius Georges a participé activement à l'élaboration du rapport dirigé par Marcelo Freixo en 2008. Ils sont venus en Europe entre septembre et octobre 2009 faire des présentations sur le phénomène des *milicias* à Rio de Janeiro. Ils ont fait des présentations dans plusieurs villes européennes, souvent dans les sièges de l'Amnesty International, qui a financé le projet. L'interview avec Vinicius Georges a eu lieu lors de leur passage à Paris, le 1^{er} octobre 2009, au siège de l'Amnesty Internationale, dans le 19^{ème} arrondissement de Paris.

l'extérieur des *favelas* et des « copropriétés de fait » est fondamentale pour comprendre le réseau social et les modes de vie dans les territoires marginalisés de Rio de Janeiro. Nous souhaitons montrer dans ce chapitre l'évolution de ces aspects, sous l'angle d'un processus historique.

3.1 La figure (absente) de l'Etat et le développement du trafic de drogues dans les *favelas* de Rio de Janeiro

Nous sommes d'accord avec l'affirmation selon laquelle l'entrée du trafic de drogues dans les *favelas* de Rio de Janeiro, en tant que groupe relativement organisé et en tant que pouvoir parallèle à celui de l'Etat, s'est produit essentiellement à cause de l'absence et de la « brèche » laissée par les institutions gouvernementales dans ces milieux d'habitat (LEEDS, 1998). Au début de leur formation, les *favelas* ont accueilli une population composée essentiellement de travailleurs, la plupart ouvriers et d'origine pauvre⁸⁷. En fait, les *favelas* ont toujours accueilli des activités économiques du secteur formel et informel, de nature légale et illégale. Les petits trafiquants cohabitaient ainsi avec les travailleurs, les musiciens, les agents du *jogo do bicho*⁸⁸, etc. Ils se sont installés dans les *favelas* et se sont positionnés dans une relation d'échange souvent associée à un « rôle d'Etat ». Auparavant, cet échange s'est fait sous la forme de services personnels et financiers à la population locale, par exemple l'achat des matériaux pour la construction ou les travaux d'une maison. En contrepartie, les habitants ont mis en place une « loi du silence » traduite par la non dénonciation des trafiquants à la police et par la discrétion concernant leur présence dans les *favelas*.

Dans le documentaire « Noticias de uma guerra particular » (1999), Adao et Janete, un couple d'habitants de la favela « Santa Marta » raconte que quand leur fille était malade et le couple n'avait pas les moyens d'acheter le médicament prescrit par le médecin, elle a couru voir le *movimento* (expression utilisée pour appeler le groupement de trafiquants placé dans une *favela*). A ce moment là, les trafiquants ont pris l'ordonnance, ils ont envoyé quelqu'un de leur groupe pour l'acheter en pharmacie, et rapidement ils l'ont livré chez Janete et Adao.

⁸⁷ Voir chapitre 2.

⁸⁸ Le *jogo do bicho* est la loterie illégale au Brésil.

Le rôle vraisemblable de « l'Etat » (ou la prise en charge ponctuelle de certains habitants) joué par les trafiquants au sein des communautés dépourvues remonte dans les années 1960, période de dictature militaire au Brésil (1964-1984). Pour expliquer la représentation des trafiquants dans les *favelas* et la structure de pouvoir du trafic de drogues à Rio de Janeiro, il faut commencer par l'histoire de la première grande organisation de trafiquants de la ville, le « *Comando Vermelho* » (C.V. - « Commandement Rouge »).

L'expression « rôle d'Etat » mérite une réflexion toute particulière concernant l'interprétation de ce rôle et son évolution dans le milieu de la *favela*. Tout d'abord, comme déjà constaté à travers l'exemple des *favelas* du « Complexo da Maré » (voir chapitre 1.4), il faut rappeler que la population des *favelas* dans les années 1960/1970 était extrêmement pauvre et vivait dans des conditions de pénurie encore plus graves qu'aujourd'hui dans des zones démunies d'infrastructure. Ainsi, leurs besoins s'élevaient au niveau minimum. Le rôle joué par le trafiquant pourrait alors être comparé à celui de l'Etat, compte-tenu du fait qu'il satisfaisait les besoins primaires de la population locale, liés à l'habitat, à l'accès à des médicaments, à l'achat des matériaux scolaire ou de nourritures. Ce rôle pourrait être également associé à celui de l'Etat sensé représenter et assurer une protection pour les résidents des *favelas*. Le sentiment d'être rassurée par le fait de pouvoir compter avec ce soutien en cas de besoin. Pour conclure, le rôle primaire de l'Etat est compris ici, lors de l'utilisation de l'expression, comme l'ensemble d'actions nécessaire à fournir les conditions minimales de vie, liées à l'éducation, à la santé, à l'habitat et aux transports. Ce rôle est également saisi comme une protection sociale qui crée un sentiment de confort chez le citoyen, qui pourra compter sur ce système social.

Concernant l'évolution de ce rôle nous pouvons confronter deux auteurs qui développent la représentation de ce pouvoir parallèle dans les *favelas*. LEEDS (1998) caractérise comme « rôle d'Etat » l'action des trafiquants de drogues à l'intérieur de la communauté dans son travail sur les *favelas* dans les années 1970. Elle montre la relation d'interdépendance et l'échange établies entre le trafiquant et le résident, comme celui existant dans le système social démocratique. Ainsi, le trafiquant aidait la population et les résidents, en contrepartie, les cachaient à l'arrivée de la police dans la *favela*, jouant un rôle de complice des trafiquants. Aujourd'hui, la situation a complètement changé, comme nous pourrions le vérifier plus loin dans ce chapitre. MACHADO DA SILVA (2008, p. 51), conteste l'idée de rôle d'Etat joué par les trafiquants aujourd'hui. Son argument, basé notamment sur des recherches et des observations directes dans les communautés marginalisées de Rio de Janeiro, est que la constitution de la « sociabilité violente » au sein de ces communautés a changé non seulement la représentation de ces pouvoirs parallèles mais également les relations sociales dans l'ensemble de ces communautés.

3.1.1 La formation du « Comando Vermelho », les origines du pouvoir parallèle à l'Etat dans les *favelas cariocas*

A la fin des années 1960, le régime militaire (1964-1984) commence à placer les prisonniers politiques de la dictature et des prisonniers de droit commun dans les mêmes cellules. Les prisonniers politiques, la plupart bien instruits et partisans de l'extrême gauche, commencent à transmettre leurs idées politiques et leur idéologie révolutionnaire aux autres détenus. Le rapprochement entre les deux groupes est favorisé par la situation précaire à l'intérieur de la prison. Ils forment ensemble une structure organisationnelle qu'ils appellent le « collectif »⁸⁹. Malgré les interventions des autorités pénitentiaires, qui ont essayé de mettre sur pied l'organisation en séparant les détenus des deux groupes et en les plaçant dans des prisons différentes, le mouvement s'est étendu encore plus idéologiquement à travers les différents établissements pénitentiaires dans les années 1970. Ainsi, un réseau de solidarité et d'entre-aide a émergé à l'intérieur des prisons à partir de l'idéologie axée par le « collectif ». La structure a été d'abord appelée « Falange Vermelha » (« Phalange Rouge ») et sera plus tard connue sous le nom de « Comando Vermelho »⁹⁰.

Dans le documentaire « Noticias de uma guerra particular » (1999), Carlos Gregorio, surnommé « Gordo », un des fondateurs du « Comando Vermelho », témoigne que le projet de l'organisation était basée sur trois piliers : la paix, la justice et la liberté. Il raconte que l'objectif était de combler tous les « creux » laissés par l'Etat et de mettre en place tout ce que les pouvoirs publics n'ont pas réalisé pour la population la plus dépourvue de la société.

A la sortie des prisons, à la fin des années 1970 et au début des années 1980, les *leaders* du « Comando Vermelho » s'installent dans les *favelas* de la ville. A ce moment-là, l'activité criminelle la plus porteuse pour le groupe était essentiellement l'attaque des banques. Le trafic de drogues existait déjà, notamment celui de la

⁸⁹ Elisabeth LEEDS (1998, p. 238) a interviewé un des anciens prisonniers politiques qui a participé de ce mouvement. Elle a affirmé que, contrairement à l'idéologie diffusée par les mouvements d'extrême gauche, le « collectif », incitait à une rébellion non contre le système en place, mais plutôt dans l'intention de conquérir ce que le système pouvait offrir. La révolte des prisonniers de droit commun était basée autour du fait que les valeurs dictées par le système socio-économique mis en place leur étaient inaccessibles.

⁹⁰ Selon LEEDS (1998, p. 260) le nom « Falange Vermelha », et puis « Comando Vermelho », a été créé par les fonctionnaires de la prison d'origine, pour leur donner l'image d'un groupe militaire politiquement subversif et dangereux.

marijuana, et les *favelas* étaient repérées comme un milieu sûr pour développer la commercialisation des stupéfiants. Les trafiquants bénéficiaient d'un certain soutien de la population locale, à partir d'une relation établie sur le respect et l'entraide. C'est à partir des années 1980 que nous observons un changement idéologique et structurel de cette organisation, qui changera également les conditions de vie et de sociabilité dans les *favelas* de Rio de Janeiro.

Les documentaires « Santa Marta, duas semanas no morro » (1987) et « Noticias de uma guerra particular » (1999), montrent des témoignages de résidents sur la relation établie entre les trafiquants de drogues et les habitants de la *favela* à cette époque. Les habitants font référence à l'aide immédiate des chefs des trafiquants dans des situations critiques vécues pour certains habitants. La discrétion des habitants pour se référer aux *gangs* de trafiquants existantes dans la *favela* dans le documentaire de 1987, est beaucoup plus évidente que dans celui de 1997. Ceci montre qu'à partir des années 1990, les trafiquants de drogues vont se positionner d'une autre manière à l'intérieur de la communauté, comme nous allons le montrer plus loin.

Historiquement, ce changement idéologique dans le « Comando Vermelho » commence à prendre effet dans les années 1980. Il devient une organisation pour le trafic de drogues, développera une concurrence à partir de dissidents qui se regroupent pour conquérir les points-de-vente de drogues dans les *favelas* de la ville. L'histoire du « Comando Vermelho » et du trafic de drogues à Rio de Janeiro peut se résumer en deux périodes différentes : celle décrite ci-dessus – de la fin des années 1960 jusqu'aux années 1980 – et une période qui démarre à partir des années 1980. La deuxième période est marquée par une véritable transformation au sein de sa structure, qui dépasse même le sens idéologique décrit ci-dessus. Le grand phénomène qui marque ce changement est l'arrivée de la cocaïne, et l'association du trafic de drogues aux réseaux internationaux pour promouvoir l'entrée de cette drogue à grande échelle dans le marché de stupéfiants. La structure passe ainsi du niveau local au niveau international (ALVITO, 1998, pp.190-203 ; MACHADO DA SILVA, 2008, pp. 115-117).

Dans les années 1990, le « Comando Vermelho » est connu comme la première et la plus structurée des cinq organisations existantes à l'intérieur des

prisons au Brésil⁹¹ (LEEDS, 1998, p. 238). Il passe à utiliser des techniques d'organisation à l'intérieur des prisons et dans les *favelas* pour mettre en œuvre des réseaux lucratifs de cocaïne, dans un principe plutôt individualiste d'accumulation, et qui vise la poursuite de cette structure illégale à tout prix. Selon COELHO (1988, cité par LEEDS, 1998, p. 260), dans les années 1970, le pouvoir se présentait plutôt dans un ordre « normatif », pendant que dans les années 1990, ce pouvoir cherche à atteindre un objectif centré dans l'accumulation d'argent. Si dans les années 1970 le mouvement préconisait une relation plutôt morale à l'intérieur de l'organisation, cette relation devient, par la suite basée sur le calcul et la défense de ses intérêts.

3.1.2 L'évolution du réseau de narcotrafiquants dans la ville

A la fin des années 1960, les *favelas* ont accueilli une population de travailleurs à très bas revenus, migrante et en grande difficulté. Comme nous avons pu observer dans les chapitres précédents, dans la période des années 1970 jusqu'à 1980, les flux migratoires se sont révélés supérieurs à la demande de main d'œuvre à Rio de Janeiro, notamment à partir de la fermeture des usines et le ralentissement de la production. L'augmentation du prix du foncier de la ville et le transfert massif d'une grande partie de la population de *favelas* vers des lotissements localisés dans les zones éloignées du centre-ville ont contribué à l'augmentation de dépenses de la population la plus dépourvue. En 1980, le Brésil se montre plongé dans une grave crise économique, et c'est dans ce contexte économique que le réseau de narcotrafiquants connaît son expansion.

⁹¹ Dans les années 1990, le « CV » comptait 6000 hommes armés et détenait 70% de la vente de drogues à Rio de Janeiro. Son empire a connu la décadence à partir de la formation de groupes dissidents du CV, qui ont commencé à se disputer le monopole des points-de-vente de drogues dans les *favelas*. Les principaux *gangs* de narcotrafiquants dissidents du « Comando Vermelho » sont : « Terceiro Comando » (TC, « Troisième Commandement »), « Amigo dos Amigos » (ADA, « Ami des Amis ») et « Terceiro Comando Jovem » (TCJ, « Jeunes du Troisième Commandement »). L'ADA a été créée en 1994 (ZALUAR, 2004, p. 355)

Le documentaire dirigé par le cinéaste Eduardo Coutinho (1987) montre le contexte dans lequel la population vivait dans à cette période. Tourné grâce à l'aide de l'association de résidents de la *favela*, qui a cédé leur siège pour la réalisation des *interviews*, le documentaire montre également la variété des métiers et les différences socio-économiques de la population. La *favela* « Santa Marta » était composée à ce moment-là de travailleurs de la construction civile, de fonctionnaires administratifs de la petite hiérarchie, des personnes très engagées dans le militantisme, de *malandros sambistas*, ainsi que de personnes en situation d'extrême précarité et de misère. En revanche, la simplicité des discours a caractérisé une certaine homogénéité culturelle de la population locale. L'absence de perspectives manifestée par les jeunes concernant leur futur professionnel ressort également dans le documentaire. Tous les jeunes interviewés expriment la certitude de ne jamais pouvoir réussir à accéder à l'université.

Les différences marquées à partir de la commercialisation de la cocaïne dans les années 1980 par le trafic de drogues *carioca* montrent le changement de la structure. Les « bocas-de-fumo⁹² » existaient depuis les années 1960/1970 dans les *favelas*, surtout la vente de *marijuana* (LEEDS, 1998, pp. 235-239). Mais celle-là limitait le marché de drogues à une petite échelle locale où le chef de la « boca-de-fumo » d'une *favela* pouvait aller chercher la drogue directement chez le « fournisseur », dans la zone portuaire de la ville. Le faible coût de fabrication de la drogue, la faible quantité des consommateurs et la vente à bon prix faisaient alors du trafic de drogues une petite structure qui ne rapportait pas énormément d'argent. L'arrivée de la cocaïne dans le commerce illégal de stupéfiants marque le changement de cette dynamique car la drogue est chère (ceci étant dû au fait que sa fabrication passe par des processus chimiques), elle peut être transportée en grande quantité, comparé à la *marijuana* (pour une question de volume), et son pouvoir de dépendance chez les consommateurs est dévastateur. En plus, la drogue connaît du succès dans les classes moyenne et riche, celles qui peuvent se la payer. C'est le début de la « première entreprise autochtone de l'Amérique Latine » (LEEDS, 1998, p.234).

La cocaïne enrichit les trafiquants. Elle marque le début d'une guerre violente, car l'argent que la drogue génère crée des disputes entre les trafiquants des différentes *favelas*, qui cherchent à conquérir progressivement des points de vente

⁹² C'est le nom donné aux points de vente de drogues dans une *favela*, dans une communauté ou dans la ville.

dans le but de dominer tout le réseau de trafic de drogues à Rio de Janeiro. Des *gangs* dissidents du « Comando Vermelho » se cachaient dans des différentes *favelas* et entament une véritable guerre pour s'approprier des territoires dans la ville, car la cocaïne a permis l'achat d'armes de guerre et le paiement d'une véritable armée de jeunes au service de l'organisation et dans les combats. Les trafiquants deviennent alors les rois des communautés à Rio de Janeiro avec la vente de drogues, une affaire qui fait circuler une véritable fortune par les voies illégales. Le refuge trouvé dans la *favela* facilite la tâche des criminels : ils peuvent s'enfuir vers les bois localisés à proximité, sur les buttes de la ville ; ils peuvent se cacher dans les ruelles et dans les maisons des habitants quand il y a des confrontations avec d'autres groupes de trafiquants ou avec la police ; ils dominent un territoire qui n'a jamais été veillé par les pouvoirs publics.

Cette domination exercée par le trafic de drogues étouffe l'action des associations de résidents dans les *favelas* au moment où celles-ci commencent à se renforcer, à partir des années 1980. Les narcotrafiquants interviennent dans les élections des représentants des communautés, soit par l'imposition des membres de leurs *gangs* pour occuper le poste de président de l'association, soit par le contrôle de l'action du président élu par la communauté. Le rôle de représentation des communautés auprès des structures administratives étatiques est ainsi remplacé par l'autoritarisme des narcotrafiquants, qui cherchent ainsi la « légitimation » de leur pouvoir à l'intérieur de la communauté (LEEDS, 1998, p. 251). Les médias véhiculent l'image de collaboration entre les résidents des *favelas* et les trafiquants de drogues, ce qui contribue à la stigmatisation des *favelados*. La violence des narcotrafiquants se propage à partir de cette quête du pouvoir, dont le décor est la *favela*, soit par l'expulsion soit encore par l'extermination de *leaders* communautaires considérés par les narcotrafiquants comme des collaborateurs de la police. Selon la « Federação de Favelas do Estado do Rio de Janeiro » (FAFERJ, Fédération de Favelas de l'Etat fédéré de Rio de Janeiro), 25 *leaders* communautaires de *favelas* ont été assassinés entre 1987 et 1995 (LEEDS, 1998, p. 267).

A la fin des années 1980, l'augmentation des *kidnappings* des individus appartenant aux couches hautes et moyenne-haute de la société à Rio de Janeiro, ont incité la société civile à tirer définitivement la sonnette d'alarme. Désormais, le problème concerne directement cette couche de la population. Les trafiquants de drogues se servaient des rançons pour acheter la cocaïne dans les pays producteurs

voisins. Rapidement, le « Comando Vermelho » et les autres *gangs* de trafiquants de drogues ont fait la « une » des médias de diffusion.

Dans les années 1990, les armements sophistiqués gagnent les *favelas cariocas* et entrent dans la liste des marchandises trafiquées. Une autre modalité de commerce illégal voit le jour et apporte encore plus de pouvoir et d'argent aux organisations des trafiquants de drogues. Certains groupes de narcotrafiquants, notamment ceux situés à la proximité du port de la ville et de l'aéroport, se sont spécialisés dans la vente d'armes aux trafiquants des autres *favelas*, qui souhaitaient se protéger contre les invasions de la police et de *gangs* rivaux. « L'affaire » prend une telle importance, que certains membres des institutions étatiques participent de manière progressive dans la chaîne : policiers, membres de l'Armée et fonctionnaires douaniers s'associent au système de corruption pour la vente d'armes et contribuent à l'expansion et la consolidation de ce réseau de trafic de drogues (LEEDS, 1998, pp. 239).

Les *favelas*, qui accueillaient les petits trafiquants de drogues des années 1950 à 1970, plantent ainsi le décor d'une guerre qui se répand progressivement, au même rythme que la violence augmente.

3.1.3 Le trafic de drogues dans les années 2000 à Rio de Janeiro

Depuis les années 1980, les *gangs* de trafiquants de drogues subissent un processus de transformation que les amènent à conquérir un pouvoir central dans les *favelas* de Rio de Janeiro. Dans cette situation de domination, les trafiquants expulsent de la *favela* des habitants jugés incommodes ou suspects de trahison, ils tuent leurs adversaires, bouleversent les réseaux de sociabilité et modifient les organisations (ZALUAR, 2004, p. 298).

Si nous comparons la structure du trafic de drogues avec une structure commerciale, à travers son évolution, nous avons l'image du petit commerce local qui se transforme en entreprise multinationale. A l'instar du monde globalisé actuel, nous observons également une mondialisation du crime (ZALUAR, 2004). Et de cette façon, la structure interne, la relation avec les clients, avec l'environnement, avec les employés et la propre marchandise, suivent cette même logique de transformation commerciale.

Comme dans la plupart des activités économiques, le trafic de drogues à Rio de Janeiro présente également une structure hiérarchique plus globale. Les *favelas*,

milieux d'habitat subissant le plus la violence résultante de ce « narco système », se situe à au niveau le plus bas dans la chaîne de distribution de drogues. C'est dans les *favelas* et dans d'autres milieux d'habitat populaire que les drogues sont distribuées pour être vendues - sur place ou dans la rue, par les « avions⁹³ » - aux clients de la couche moyenne de la population. Dans ce système, les vendeurs de drogues en gros sont rarement identifiés, alors que les distributeurs du bout de la chaîne, les trafiquants des *favelas*, sont violemment recherchés (LEEDS, 1998, p. 240). La politique de sécurité publique à Rio de Janeiro se révèle ainsi très inefficace, car les trafiquants morts dans les combats ou emprisonnés sont rapidement remplacés par les membres en-dessous, comme le montre le schéma de hiérarchisation des narcotrafiquants à l'intérieur des *favelas*.

Cette structure établie par le trafic de drogues, dénommée au Brésil « crime organisé » présente une disposition qui rassemble les *mafias*. Le concept même de « crime organisé » est imbriqué dans celui de *mafia* : il s'agit d'un ensemble d'activités développées en réseau qui le caractérise comme une emprise économique. La structure réalise ainsi des activités qui se répètent au fil du temps, visant l'accumulation du capital et en utilisant des monnaies variées pour mettre en place un échange fondé dans les caractéristiques communes aux organisations secrètes. Certes, ces activités ne sont pas développées avec la discipline, la régularité et le respect des droits juridiques qui caractérisent le monde du travail. Mais le « crime organisé » présente également un système efficace de pénalisation (ou plutôt punition), ainsi qu'un réseau de connexions interpersonnelles. (ZALUAR, 2004, p. 153). D'un autre côté, MACHADO DA SILVA (2008) soutient que, malgré les changements intervenus depuis environ 20 ans au niveau des activités liées à la vente des drogues au détail, et son association à la chaîne internationale de production et de distribution, la formation des *gangs* dans les *favelas*, ne peut pas être appelée « crime organisée ». L'auteur estime que les *gangs* de trafiquants ne s'articulent pas selon les modèles de « mafias », « armées » ou « familles », lesquels sont basés sur les principes d'honneur et de fidélité.

Le fonctionnement du système de narcotrafic crée une armée de jeunes en permanence au bout de la chaîne, dans les *favelas*. Etant donné leur jeune âge et la précocité de leur mort exécutant cette activité, les *gangs* de narcotrafiquants trouvent régulièrement des jeunes et des enfants qui attendent pour intégrer cette véritable

⁹³ Dénomination des jeunes qui livrent la drogue depuis la *favela*, ou le point de vente de la drogue, au consommateur dans la rue (voir **schéma 2**).

armée du crime. Le schéma ci-dessous montre la hiérarchie de cette activité au niveau des *gangs* présentes dans les *favelas*. Les plus jeunes intègrent les *gangs* en espérant évoluer dans la « carrière ». L'insertion dans les *gangs* change leur mode de vie dès le premier poste occupé dans la structure⁹⁴. Ce changement est caractérisé notamment par le statut acquis par rapport à leurs amis, par l'attraction des femmes - autant de la *favela* que des couches les plus aisées - et par la quantité d'argent gagné en très peu de temps. Un habitant de *favela*, dans un entretien mené par PANDOLFI & GRYNZPAN (2003, p. 343), montre dans son discours que ses jeunes ne se situent que sur la « pointe de l'*iceberg* » dans cette structure :

« Pour moi le trafic [de drogues] reproduit le système capitaliste de la forme la plus perverse, car les grands trafiquants se trouvent en fait en dehors de la favela. Là-bas [dans les favelas] se trouvent les gestionnaires : ce qu'ils touchent est dépensé dans l'achat des drogues elles-mêmes ou dans la favela, ils n'ont pas moyen d'accumuler. »

La violence poussée par l'acquisition d'armes de guerre qui protègent ce « commerce », conduit à une rotation régulière du poste de « chef » de *gang*, car ils meurent très jeunes dans les conflits avec la police ou avec des *gangs* rivaux. Ainsi, actuellement ces jeunes « chefs » sont de plus en plus jeunes, meurent de plus en plus tôt et sont plus violents, car ils vivent plus intensément chaque instant de leur vie. La consommation des drogues qu'ils vendent eux-mêmes et le rythme frénétique de cette activité les font vivre également dans une paranoïa permanente qui mélange la peur et l'euphorie de l'aventure, en développant ainsi l'ethos guerrier (ZALUAR, 1998, pp.212-227 ; 2004, p. 387). Le **schéma 2** montre la structure d'organisation du narcotrafic local : les plus jeunes commencent comme *olheiros*, *fogueteiros* ou *avioes* et cherchent atteindre les « postes » plus élevés dans la structure hiérarchique.

Les habitants des *favelas* subissent ainsi de grandes difficultés et des discriminations du fait qu'ils cohabitent avec des criminels dans leur milieu d'habitat. De plus, ils affrontent constamment une série de problèmes, des difficultés et des préoccupations, provoqués par les échanges de tir réguliers et par l'attraction exercée par les *gangs* de trafiquants de drogues envers leurs enfants. Dès que les

⁹⁴ Pour illustrer cette « armée de réserve » dans l'affaire du trafic de drogues des *favelas* et quartiers populaires, on peut citer ZALUAR (2004, pp. 50-51). Dans le quartier étudié par l'anthropologue depuis quelques années, qui comptait 40.000 habitants, elle avait compté 380 personnes, dont 77 mineurs, qui travaillaient dans le trafic de drogues. Dans 13 ans 722 jeunes ont été tués dans les combats, ce qui représente le remplacement total de quasiment deux fois le contingent de trafiquants et des mineurs qui les assistent.

jeunes et les enfants intègrent la structure du trafic de stupéfiants, ils risquent de perdre leurs vies très rapidement : soit dans une guerre pour défendre le point-de-vente de la drogue, soit pour des raisons qui pourraient menacer leur fierté masculine et le font réagir avec une violence brutale, soit simplement parce qu'ils risquent d'être atteints par une balle, au moment d'un échange de tirs (ZALUAR, 2004, pp. 162-163). La vie, pour les jeunes qui intègrent la structure du trafic de drogues, n'a pas de valeur, et les affrontent une menace régulière face à la cohabitation avec les trafiquants de drogues.

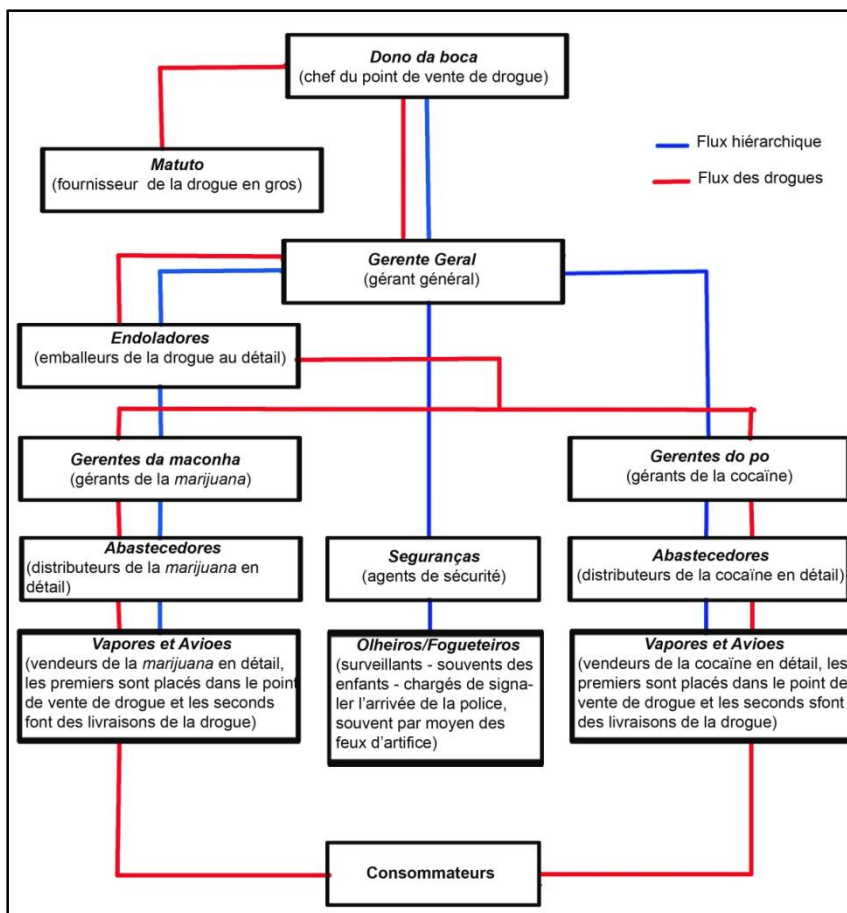


Schéma 2 – Structure d'organisation du narcotrafic local.

Certes, ce cercle vicieux de violence n'aura pas d'issue jusqu'au moment où les opportunités d'emploi pour vivre dignement soient possibles pour toutes les couches de la population, ainsi que l'accès aux services liées à la santé, la justice, entre autres. Ce cercle ne cessera pas si les inégalités socio-économiques continuent à se révéler fortes, et si la distribution de richesses ne prend pas une place prioritaire au sein des politiques publiques nationales. Le trafic de drogues attire beaucoup d'enfants et de jeunes qui voient dans cette activité le seul moyen de changer de statut social et économique, car l'ascension sociale à travers le travail est très rare dans ce milieu social. Il est également nécessaire de développer l'emploi des jeunes,

de restaurer les réseaux de solidarité et de réciprocité, pour favoriser le rétablissement de la sociabilité dans ces milieux (ZALUAR, 2004, p. 305).

Dans la transformation de l'organisation du trafic de drogues, de petit commerce à structure d'entreprise, le soutien des institutions étatiques sont fondamentales pour maintenir l'équilibre du système. Ces institutions, qui ont officiellement le rôle de combattre ce système de « crime organisé », s'impliquent illégalement dans cet appareil et deviennent des partenaires du crime. Ce système de corruption, qui compte avec la participation de certains policiers et acteurs politiques, est l'aspect fondamental pour comprendre l'explosion de la violence à partir des années 1980 dans les *favelas* de Rio de Janeiro (ZALUAR, 2004, p.31).

3.2 La présence violente de la police militaire⁹⁵ dans les *favelas* et leur relation avec les narcotrafiquants

Concernant l'action de la police dans cette ambiance de véritable guerre, nous pouvons dire qu'elle joue, elle aussi, le rôle de justicier et non de représentant des forces de l'ordre de l'Etat. La stigmatisation qui s'est développée au long des années concernant la population des *favelas* – qui d'ailleurs se manifeste régulièrement dans les musiques de *samba* brésilien⁹⁶ - a contribué à ce qu'elle devienne la cible des policiers. Associée au nie du banditisme, des fainéants, des criminels et des exclus, la police suit au pied de la lettre le préjugé associé aux *favelados*. Plusieurs études, entretiens, documentaires et mêmes des chansons dénoncent les mauvais traitements et la violence de cette institution envers les populations des *favelas* et autres communautés également dépourvus. Nous souhaitons analyser ici cette relation entre la police et les *favelados* afin de comprendre les conséquences de ce comportement dans certaines pratiques de cette population actuellement.

Depuis l'apparition des *favelas*, les actions de la police à l'intérieur de ce milieu d'habitat sont souvent caractérisées par la violence⁹⁷. Cette relation s'aggrave progressivement au long des années : beaucoup de violence physique et verbale,

⁹⁵ Au Brésil, nous avons deux polices, la police civile et la police militaire. La première, c'est la police judiciaire, chargée de l'investigation de crimes. La police militaire est la police d'action contre le crime, et a également un rôle préventif. Chaque Etat fédéré dispose de sa police civile et militaire, subordonnées au gouverneur de l'état concerné. On traitera dans ce chapitre de la police militaire de Rio de Janeiro, car c'est la force d'ordre représentative de l'Etat qui participe aux opérations de descente dans les *favelas*

⁹⁶ Au sujet de la représentation de la *favela* dans la musques populaire brésilienne, voir SOUTO DE OLIVEIRA & MARCIER in ALVITO & ZALUAR, 1998, pp.61-114.

⁹⁷ Les actions de la police à l'intérieur des *favelas* et la relation des forces d'ordre avec les habitants sont témoignées notamment dans les chansons de samba depuis la fin des années 1970.

absence de respect et parfois cela peut aller jusqu'à la torture. A travers les travaux réalisés par Elisabeth LEEDS (1998, p.252), datant des années 1970 et 1980, elle décrit la situation des habitants des *favelas* étudiées : à force d'être agressés par la police et de témoigner la coopération de celle-ci avec les trafiquants de drogues locaux, ils ne savent jamais si à l'arrivée de la police, ils auront leurs droits civils violés ou si celle-ci est en accord avec les trafiquants de drogues locaux. Ils se retrouvent ainsi dans une contradiction perverse dans laquelle l'absence de l'Etat – traduite ici par l'institution policière - devient parfois bénéfique. Et ainsi, cette population se trouve menacée par deux forces armées, la police et les narcotrafiquants. Dans les témoignages recueillis par ZALUAR (2004, pp. 337-338), les *favelados* racontent que lors des descentes de la police militaire dans les *favelas*, notamment dans la zone Nord de la ville, tous les habitants sont considérés comme des suspects. Ceci dit, pour la police, tous sont considérés comme des trafiquants de drogues, et la violation des droits civils peut se révéler plus cruelle que la tyrannie des narcotrafiquants locaux. Nous avons ici une inversion du principe de la présomption d'innocence : les habitants sont considérés coupables jusqu'à ce qu'ils éprouvent eux-mêmes leur innocence.

Il est important de réaffirmer que la relation entre la police et les trafiquants de drogues est assez ambiguë. Selon le système de partenariat déjà mentionné entre le crime et les institutions étatiques, nous observons, d'un côté, une guerre établie entre les narcotrafiquants et les forces de l'ordre de l'Etat, et d'un autre côté, un équilibre existant pour que ce combat ne tourne pas au massacre entre les deux forces armées. Il existe un accord entre quelques policiers et les trafiquants qui détermine que les premiers peuvent avoir leur part du gâteau à travers la vente des drogues. Il s'agit de « *l'arrego* », une taxe payée périodiquement aux policiers. La vente d'armes par la police, peut également compter avec la participation des membres de l'armée nationale, qui détient des armes de guerre. Toutefois, les *interviews* de ZALUAR (2004, p. 338) montrent que, très fréquemment, les policiers violent également les droits civils lorsqu'ils attrapent un « *vapor* » (voir **schéma 2**) ou un autre intégrant de la base de la hiérarchie des *gangs* de trafiquants. Dans ce cas, ils réclament des sommes allant jusqu'à R\$15000,00 (environ 5000 euros) pour, par exemple, ne pas le rendre au *gang* de narcotrafiquants ennemi, où il risque la torture et probablement la mort.

Le massacre dans la *favela* « Vigario Geral », dans la zone Nord de la ville, illustre la face la plus virulente de cette relation. Le soir du 29 août de 1993, un

groupe fortement armé est entré dans cette *favela* et a tué 21 habitants, parmi des travailleurs, étudiants et jeunes. Aucune des victimes n'avait des liens avec le trafic de drogues. Les investigations ont progressivement montré la participation de 29 policiers, sur les 33 ayant perpétré le massacre. Ce crime a eu lieu le lendemain de la mort de quatre policiers dans la même *favela*, exécutés par les narcotrafiquants locaux⁹⁸.

Ainsi, nous pouvons affirmer que la question de la sécurité publique et la mise en place d'une politique s'avèrent très complexes, compte-tenu du système bien ficelé dans lequel la question repose. Le discours concernant le « problème » affronté par police dans le combat avec le trafic de drogues à l'intérieur des *favelas*, repose souvent sur l'armement puissant dont disposent les trafiquants, et sur l'aspect du territoire géographiquement difficile des *favelas* - qui présentent des couloirs étroits et des culs-de-sac sous la forme de labyrinthe. Un habitant de la *favela*, dans un entretien mené par PANDOLFI & GRYNZPAN (2003, p. 341), donne son avis sur cette question :

« Si les trafiquants ou les criminels des favelas voulaient en finir avec la police, ils l'auraient déjà fait, car c'est très facile tendre un piège dans un cul-de-sac dans la favela, ou en haut d'une maison, sur une dalle. »

La méfiance ressentie par les habitants de *favelas* concernant la force policière semble se justifier lorsqu'on observe la relation qui s'établit, historiquement, entre ces deux groupes. Les habitants sont témoins de l'inefficacité de l'institution policière et des accords de corruption établies avec les trafiquants (MACHADO DA SILVA, 2008, p. 63).

L'action de la police dans les *favelas* devient plus violente dans les années 1990. Les politiques d'action concernant la sécurité publique, mises en œuvre par le gouvernement de l'Etat fédéré de Rio de Janeiro, ont fait monter le nombre de confrontations entre la police et les trafiquants. Ces politiques étaient caractérisées par des descentes fréquentes de la police dans les *favelas* pour capturer les trafiquants. Ces opérations ont occasionné une perte d'effectifs de la police, ainsi qu'un grand nombre de morts et blessés parmi les habitants innocents des *favelas*. L'objectif était de capturer les trafiquants à partir des embuscades, mais ceux-ci disposaient parfois d'un armement beaucoup plus moderne que celui des forces de

⁹⁸ Source : <http://www.midiaindependente.org/pt/blue/2003/08/262059.shtml> et <http://g1.globo.com/Noticias/Rio/0,,MUL95600-5606,00.html>, accès le 11/03/2011.

l'ordre⁹⁹. Ces opérations ont consisté ainsi à une guerre régulière dans les *favelas*, qui ont fait des ravages dans la vie quotidienne de la population résidente¹⁰⁰.

Il faut considérer un autre aspect important sur le pouvoir de la police militaire à Rio de Janeiro : la tradition inquisitoriale au Brésil. La criminalisation de certaines substances dans le pays, tels que la *marijuana* et la cocaïne, ont conféré à la police un pouvoir quasi totalitaire devant l'accusé qui les porte. Ce sont les policiers qui décident ceux qui suivront ou pas un procès pour consommation ou pour trafic de drogues. Les policiers sont les seuls à présenter les preuves, à monter le procès et à présenter d'autres éléments qui peuvent renforcer l'accusation de l'individu. C'est l'accusation présentée par les policiers qui va déterminer si le prévenu sera jugé risquant une peine de six mois à deux ans de prison, dans le cas d'accusation de port pour consommation, ou une peine de trois à quinze ans de prison, dans le cas d'accusation pour trafic de drogues. Si on prend en compte la discrimination contre les *favelados*, on peut imaginer combien de jeunes, considérés comme des trafiquants, sont allés en prison, alors qu'ils étaient des simples consommateurs ou parce qu'ils portaient des petites quantités de drogue (ZALUAR, 2004, pp. 74-78). Alors, si le premier juge de cette population est la police, avec toute la légitimité conférée par les pouvoirs publics, il est possible d'imaginer qu'un jour cette institution occupera une place de plein pouvoir à l'intérieur de ces communautés pour ainsi trouver une nouvelle modalité de corruption, la formation des *milicias* formés par des policiers.

3.3 Les *milicias* à Rio de Janeiro

A Rio de Janeiro les *milicias* se caractérisent, d'une façon générale, par la formation en groupe de professionnels tels que pompiers, militaires, gardiens de prison et policiers, à la retraite ou en activité. Cette formation est illégal, car leur objectif est l'extorsion et le contrôle de *favelas* ou des zones d'habitat populaire. Les caractéristiques de l'action des *milicias* et les formes de contrôle peuvent se révéler différentes dans chaque milieu d'habitat. Dans ce chapitre, nous chercherons à les

⁹⁹ Extrait de l'entretien réalisé avec le Chef de la Police Civile de l'Etat fédéré de Rio de Janeiro en 1997, Helio Luz, dans le documentaire « Noticias de uma Guerra Particular » (1997).

¹⁰⁰ Lors de ces opérations de descente policière, les *favelas* devenaient des champs de bataille, et la population ne pouvait ni sortir, ni rentrer dans leurs maisons. En plus du massacre occasionné par les « balles perdues » et par la violence policière lors de ces confrontations, la population avait des contraintes permanentes concernant ses activités quotidiennes, tels que les absences et retards dans leurs lieux de travail, ceux de leurs enfants à l'école, entre autres.

caractériser selon les données fournies notamment par le Rapport Final de la CPI sur les *milicias* (2008), par certains périodiques, journaux et par des journalistes qui travaillent sur le sujet¹⁰¹.

Le phénomène des *milicias*, tel qu'il est décrit ici, existe seulement dans l'Etat fédéré de Rio de Janeiro¹⁰² et, selon Vinicius Georges¹⁰³, il a démarré vers l'année 2000. A l'instar des *gangs* de narcotrafiquants, les *milicias* agissent uniquement dans les zones d'habitat dépourvues et pauvres, là où les infrastructures de l'Etat sont insuffisantes ou inexistantes. Nous souhaitons analyser le terme employé en portugais (*milicia*), ainsi que la traduction en français (milice), à partir des définitions des dictionnaires de langue française et portugaise. Dans le « Novo dicionario Aurélio » (FERREIRA, 2004, p. 1331), nous retrouvons la définition suivante :

« Milicia.

1. Vida ou disciplina militar.
2. Força militar de um país.
3. Qualquer corporação sujeita a organização e disciplina militares.
4. Congregação ou agrupamento militante. »

Dans le dictionnaire « Le Petit Robert 2011 » (REY-DEBOVE & REY, 2010, p. 1597), le terme **milice** est définie ainsi :

« Milice.

1. Art de la guerre.
2. Armée.
- (...)
4. Troupe de police supplétive qui remplace ou renforce une armée régulière.

Milices populaires.

(...)

- Police dans certains pays.
- Formation illégale chargée par une collectivité (parti politique, groupe de pression, entreprise, etc.) de la défendre ou de défendre ses intérêts en recourant à la force. *Milices privées.* »

¹⁰¹ Il est important de citer que travailler sur le sujet des *milicias* à Rio de Janeiro est actuellement assez dangereux. Depuis 2008, quelques journalistes qui ont travaillé sur l'action de certaines *milicias* ont été torturés et assassinés par les miliciens à l'intérieur des communautés où ils se sont insérés pour faire les reportages.

¹⁰² Le député de l'Etat fédéré de Rio de Janeiro et président de la Commission Parlementaire d'Enquête (CPI), Marcelo Freixo, a confirmé cette information lors de son exposé sur les *milicias* qui a eu lieu au siège de l'Amnesty International à Paris, le 1^{er} octobre 2009.

¹⁰³ Entretien non enregistré, réalisé le 01/10/2009.

Dans la langue portugaise, la plupart des définitions retrouvées dans le dictionnaire pour le terme *milicia* font référence à une organisation de caractéristique militaire. Nous ignorons si les *milicias* forment des groupes sous un commandement militaire. Mais, étant donné que les agents sont en grande majorité des policiers militaires avec un statut de réserve de l'armée, nous supposons que lors de leur formation au métier ils passent en quelque sorte par un entraînement militaire. Les définitions en français font également référence à l'armée, mais la dernière définition met en évidence l'aspect de l'illégalité dans la formation du groupe. Cette définition est la plus proche de la caractérisation des groupes de *milicia* retrouvés à Rio de Janeiro. Certes, leur action vise à défendre un intérêt et utilisant la violence pour atteindre l'objectif. Nous considérons que les *milicias* peuvent être chargées par une collectivité ou par un individu, mais selon les informations recueillis sur ce type d'organisation, nous pensons que les *milicias* agissent pour défendre leurs propres intérêts, en tant qu'organisation. Nous pourrions observer dans ce chapitre que les actions de certaines *milicias* se rapprochent d'une répression et d'un contrôle parfois trop violents, même s'il ne s'agit pas d'une action à caractère politique.

3.3.1 Définitions et discours

La *milicia* est abordée par le sociologue MACHADO DA SILVA (2008, pp. 24-25) dans l'ouvrage collectif qu'il a dirigé, concernant les effets de la violence criminelle et policière dans les *favelas* de Rio de Janeiro. Définis comme des groupes paramilitaires constitués par de policiers, anciens policiers, pompiers, etc., les *milicias* seraient des groupes armés qui entreraient souvent en confrontation avec les trafiquants de drogues. Les *milicias* constitueraient ainsi un nouveau type de domination dans les *favelas*. Une domination marquée par la force et qui présenterait moins de rejection morale que celle qui retombe sur les groupes de trafiquants de drogues. Les habitants des milieux contrôlés par une *milicia*, auraient ainsi une fausse sensation de sécurité personnelle, qui cacherait les pressions exercées par cette domination. Le sociologue analyse la structure des *milicias* comme celle des entreprises : ils demandent le paiement d'une taxe pour assurer la protection des habitants, comme les *mafias*, et monopolisent certaines activités

économiques de grande importance locale, telles que le « transport alternatif »¹⁰⁴ et le commerce de bonbonnes de gaz.

Dans le Rapport Final établi par la CPI (2008), le sociologue Ignacio Cano, collaborateur de la commission, définit la présence d'une *milicia* à partir de cinq aspects qui se présentent simultanément :

- 1) Le contrôle d'un territoire et de la population résidente par un groupe armé en exercice irrégulier ;
- 2) Le caractère d'intimidation éprouvé de ce contrôle ;
- 3) Le but lucratif comme motivation centrale ;
- 4) Le discours de légitimation construit autour de la protection des résidents ;
- 5) La participation active et reconnue des agents de l'Etat.

Sur le premier aspect, le chercheur atteste que le cadre irrégulier de l'action est dû à l'absence de l'Etat, ce qui amène le remplacement de la norme par l'arbitraire. L'action d'intimidation est essentielle au contrôle de la population concernée, et en absence de cet aspect, il serait possible de caractériser la situation comme un cas d'embauche d'un groupe de sécurité privée. Le but lucratif comme motivation détruit le discours de légitimation. Si l'objectif était de rétablir l'ordre et de protéger la communauté, ces agents de l'Etat pourraient le faire en tant que fonctionnaires, représentants de la force d'ordre. Il rappelle encore que les trois aspects mentionnés pour la caractérisation de l'action des *milicianos* – le contrôle territorial, l'intimidation et le but lucratif – ne diffèrent à propos de ces groupes et des autres groupes armés, comme par exemple les narcotrafiquants.

Comme nous avons pu l'observer dans le chapitre 3.1, le discours des narcotrafiquants avant 1980, s'est construit autour de la protection et de l'échange établis avec la population des *favelas*, dans un contexte de précarité et de pauvreté de ces milieux. Les *milicianos* semblent construire leur discours de légitimation à partir des conséquences de la présence violente de narcotrafiquants et de l'absence totale de l'Etat au fil des années. D'où l'image de protection contre le crime, contre le désordre et, en dernier, contre le mal, traduit par l'image du narcotrafiquant. La plus

¹⁰⁴ Ce sont les transports non officiels, voire clandestins, très régulièrement utilisés dans les grandes villes brésiliennes. Les véhicules du type « minibus », avec environ 15 places, sont les plus utilisés. Les « transports alternatifs » à Rio de Janeiro ont surgi dans les années 1990, suite à la carence de transports collectifs dans la ville. Les transports alternatifs exploitent soit les itinéraires qui ne sont pas desservis par les entreprises de transport collectif, soit les itinéraires dont la desserte est insuffisante. Actuellement, nous observons l'activité des transports alternatifs dans toutes les zones de la ville de Rio de Janeiro.

grande organisation de *milicianos* de la ville de Rio de Janeiro, qui exerçait son contrôle sur une grande partie du quartier « Campo Grande » (dans la zone Ouest de la ville) en 2008, s'appelait « Ligue de Justice ». Celle-ci fait référence à l'équipe de super-héros de la bande dessinée créée en 1960 par « DC Comics », et le symbole de cette organisation de *milicianos* était le dessin de la chauve-souris, tel que le personnage de la bande-dessinée « Batman ».

Quoi qu'il en soit, à propos du discours des *milicianos*, la possibilité de résistance de la population est encore plus limitée que dans le cas des groupes de narcotrafiquants, car les agents de l'extorsion sont des représentants de l'Etat. De ce fait, un autre aspect qui pourrait être considéré comme un « avantage » pour ce qu'il est de la présence de *milicianos* à la place de narcotrafiquants, constitue la certitude qu'il n'y aura plus de confrontations avec la police (compte-tenu du fait que les *milicianos* sont des policiers). Si dans la guerre entre la police et les organisations de pouvoir parallèle à l'Etat, les policiers reprennent le pouvoir, la confrontation arrive désormais à la fin, ainsi que l'insécurité provoquée par les descentes policières dans les *favelas* (Rapport final de la CPI, pp. 36-38).

3.3.2 Origines et expansion

Concernant l'aspect d'origine des *milicias*, le sociologue Luis Eduardo Soares, qui a également collaboré dans l'enquête menée par la CPI, considère qu'il repose plus précisément sur la question des faibles revenus de l'institution policière, notamment dans l'état de Rio de Janeiro. Depuis quelques années, les policiers travaillent en dehors de leur activité principale comme des agents de sécurité privée, une activité informelle et illégale, mais qui fonctionne comme une alternative pour augmenter les revenus, face aux très faibles salaires. Ce deuxième travail s'est répandu chez les policiers au fil des années, en conséquence de la montée de la violence dans la ville et avec la connivence des Institutions. Il estime que si ces activités étaient réprimées depuis longtemps, comme la loi le détermine, les policiers auraient été obligés d'orienter leurs demandes d'augmentation de salaire auprès des institutions publiques auxquelles ils sont rattachés, ceci dit, envers l'Etat (Rapport final de la CPI, p. 39).

Le témoignage du commissaire de police Marcus Neves auprès de la CPI (Rapport Final de la CPI, pp. 40-41) a révélé une autre face de l'origine des *milicias*, en faisant un parallèle avec l'origine du trafic de drogues à Rio de Janeiro, exposé

dans le chapitre 3.1. Il affirme que lorsque les groupes de *milicianos* ont commencé à agir, vers 2000, l'objectif était d'expulser les trafiquants de certaines zones. Le but est basé sur l'autodéfense : les policiers qui habitaient dans les zones délaissées par l'Etat se sont organisés pour expulser les criminels, notamment les trafiquants de drogues, et ont considéré cette action comme légitime. Comme dans l'évolution de l'organisation du « Comando Vermelho », la logique de la structuration et de l'action de *milicias* a changé. Selon l'interviewé, ce changement aurait démarré à partir du moment que ces groupes ont compris que, pour organiser la répression des criminels, il était nécessaire de créer une structure entrepreneuriale, car ils nécessitaient des ressources financières. Ils ont commencé ainsi à exploiter l'activité de transport alternatif dans les zones de contrôle, et à partir des hauts profits réalisés dans cette affaire, les *milicias* ont détourné leur objectif vers l'accumulation. L'activité de transport alternatif porte actuellement sur la principale source financière des *milicianos*. Cette activité a généré des grandes sommes d'argent et, par conséquent, du pouvoir aux *milicianos*, en produisant les mêmes effets que la vente de cocaïne par les trafiquants de drogues dans les années 1980 : les disputes entre les groupes.

Le commissaire de police Pedro Paulo Pinho a développé des niveaux de graduation pour expliquer l'origine et le développement des *milicias*, divisés en trois niveaux (Rapport Final de la CPI, pp. 41-42). Le niveau 1 se caractérise par l'apparition des groupes paramilitaires d'extermination créés sur le modèle de la *milicia* qui contrôle la *favela* « Rio das Pedras »¹⁰⁵, située dans le quartier « Barra da Tijuca », instaurée dans les années 1980. A ce moment-là, le quartier « Barra da Tijuca » connaissait son expansion. La main-d'œuvre qui construisait les immeubles et les infrastructures, qui seraient destinées aux couches les plus riches de la population *carioca*, était constituée notamment de migrants du Nord-Est brésilien. Comme nous l'avons déjà observé dans les chapitres précédents, les travailleurs se sont installés à proximité de leur région de travail. Le groupement de maisons, construits de manière spontanée a été organisé par les habitants de façon à empêcher l'entrée de groupes de trafiquants de drogues, et des bandits. Ils ont constitué ainsi une association de résidents pour consolider l'organisation des habitants.

Le niveau 2 pourrait être décrit pour la période suivante, quand les *leaders* communautaires utilisent l'association de résidents comme moyen de survie. Pour y aboutir, ils ont initié la demande de paiement d'une taxe à ceux qui souhaitent

¹⁰⁵ La *favela* « Rio das Pedras » est reconnue comme le berceau des *milicias* à Rio de Janeiro.

intégrer la communauté, les nouveaux habitants. A ce niveau, les *leaders* créent un cadastre, à partir duquel les nouveaux arrivants paient la taxe. C'est aussi au niveau 2 de la consolidation des *milicias* que les associations de résidents commencent à soutenir des candidats politiques pour ainsi avoir un représentant pour porter leurs revendications au parlement, à l'échelle de la municipalité ou de l'Etat fédéré.

Enfin, au dernier niveau de conformation de la structure des *milicias*, le niveau 3, les *leaders* communautaires envisageaient la possibilité à tirer plus de profit dans cette structure. Ils commencent à exiger le paiement de services d'approvisionnement de gaz, de télévision par câble et de transport alternatif. A ce niveau, les groupes paramilitaires n'ont plus besoin de l'association de résidents pour dissimuler l'extorsion mise en place. Les *milicianos* ne soutiennent plus des candidats politiques, ils deviennent, eux-mêmes, des candidats aux élections.

Encore sur l'origine des *milicias*, le sociologue Ignacio Cano rappelle que, si leur image d'origine est celle d'une invasion armée d'un territoire contrôlé par les narcotrafiquants, leur processus d'implantation a été subtil et progressif, parfois sans l'existence d'une organisation de trafic de drogues au préalable. Comme dans le trafic de drogues, il peut arriver que les *milicianos* introduisent un membre de son groupe dans l'association de résidents de la communauté, pour ainsi la contrôler.

L'étude de la Subsecretaria de Inteligência¹⁰⁶ (SSI, Service de Renseignement) révèle encore que l'expansion des *milicias* a eu lieu notamment dans les communautés où le trafic de drogues n'était pas implanté. Ce sont notamment de petites communautés ou des zones de la ville que, compte-tenu de leurs conditions géographiques, n'ont jamais intéressé les narcotrafiquants. Sur le total de communautés sous le contrôle des *milicias*, enregistrées en 2008, 30% étaient dominées par des *gangs* de trafiquants avant et 70% des communautés n'étaient pas sous le contrôle d'un pouvoir parallèle à l'Etat. En 2008, les quartiers qui présentaient les groupes de *milicias* les plus organisées et consolidées étaient celui de « Jacarepagua » et celui de « Campo Grande », situés dans la zone Ouest de la ville (Rapport Final de la CPI, 2008, pp. 46-47).

Les *milicias* se sont très fortement répandues ces dernières années, mais compte-tenu de la difficulté dans l'identification de l'action de ces groupes et de l'absence de méthode pour le recensement de cette activité, les chiffres se montrent disparates concernant le nombre de *milicias* dans la ville. En avril 2005, le rapport du

¹⁰⁶ La « Subsecretaria de Inteligência » fait partie de la « Secretaria de Segurança Publica do Estado do Rio de Janeiro » (SSP/RJ, Secteur de Sécurité Publique de l'Etat fédéré de Rio de Janeiro).

service de sécurité de la mairie de Rio de Janeiro comptait 42 zones dans la ville où les trafiquants de drogues ont été expulsés par des *milicias*. En décembre 2006, le rapport révèle que 92 *favelas* étaient contrôlées par les *milicias*, et en mars 2008, nous observons un certain recul de ce chiffre, qui représente 63 zones de *milicia* consolidées dans la ville (*O Globo*, 2008, p.19). Cette évaluation montre la difficulté dans la production des données, car les *milicias* sont comptabilisées par « zones » et par « *favelas* » en même temps.

En revanche, le Rapport Final de la CPI (2008, pp. 45-46) révèle que, selon les recherches du Service de Renseignement de la Police, en 2008, les *milicias* domineraient environ 171 communautés dans l'état de Rio de Janeiro. Le « Sistema de Informaçao da Policia Militar » (SIPMERJ, Système d'Information de la Police Militaire) compte 81 zones dominées, et la « Coordenação de Informaçao da Policia Civil » (CINPOL, Coordination d'Information de Police Civil), compte, de son côté, 144 zones sous le contrôle des *milicianos*. La recherche réalisée par le Service de Renseignement de la Police révèle la caractérisation de *milicianos* selon leurs postes d'origine : parmi les militaires, les agents de prison, les pompiers, les policiers civils, les policiers militaires et les civils¹⁰⁷, c'est cette dernière catégorie (63% du total) qui caractérise la plupart des intégrants de groupes de *milicias*. Ces données révèlent que cette activité attire des individus comme si elle était l'équivalent à un travail, un fait qui s'associe au discours et à l'image positive diffusés concernant les *milicias* à Rio de Janeiro. La plupart de ces civils sont des résidents de la communauté « conquise » par les *milicianos* qui se sont associés au groupe et qui travaillent souvent armés. Parmi les fonctionnaires chargés de la sécurité, ce sont les policiers militaires qui sont les plus nombreux à participer des organisations de *milicias* (30% du total). C'est cette catégorie de la police qui présente le plus bas revenu.

3.3.3 Quelques caractéristiques de l'action des milices

Les *milicias* peuvent présenter des caractéristiques différentes concernant l'action de domination et les niveaux de violence utilisée. Un aspect prédominant dans l'action des *milicias* constitue l'interdiction de vente et de consommation de stupéfiants dans leur zone de contrôle. En échange de la « libération » de la zone, les *milicianos* exigent souvent des habitants le paiement d'une « taxe de sécurité »,

¹⁰⁷ Les civils représentent les individus qui ne font pas partie des catégories professionnelles de sécurité publique.

sous prétexte d'assurer la protection des résidents. Le paiement de la taxe de sécurité se dissimule dans une « protection », car dans les zones « de *milicia* » il n'y a pas de trafic de drogues, et pourtant la confrontation entre trafiquants et policiers ou entre *gangs* de narcotrafiquants normalement ne font pas partie du quotidien des habitants. Les niveaux de violence et de répression employés dans les actions des *milicias* peuvent correspondre à ceux utilisés par le trafic de drogues dans les *favelas*.

En ce qui concerne le *modus operandi* pour la prise de contrôle d'une zone par les *milicianos*, il peut se montrer également varié. Dans le cas des communautés défavorisées dominées par le trafic de drogues, il peut consister à l'expulsion violente des narcotrafiquants de la zone pour la reprise du pouvoir. Pour garder le contrôle de la communauté, les *milicianos* expulsent également tous ceux qui sont liés au crime, aux *gangs* de criminels et même les parents des trafiquants. Les *milicianos* peuvent démarrer leur « gestion » dans la communauté de manière très violente : par des tortures, des agressions physiques et des assassinats de bandits et de consommateurs de drogues qui n'obéissent pas les règles imposées par les *milicianos*. Quand il n'y a pas de trafic de drogues, et que la communauté résiste à la domination, les *milicianos* intimident la population par des vols réguliers des maisons et des commerces (Rapport Final de la CPI, 2008, p. 44).

La procédure d'occupation des terrains dans les zones contrôlées par des *milicias* peut varier. Dans une zone inoccupée par exemple, les *milicianos* peuvent réaliser la division parcellaire, puis les attribuer (ou les vendre) aux premiers occupants pour la construction de leurs maisons. En revanche, l'occupant peut être incité, ou obligé, à acheter les matériaux de construction dans une boutique indiquée par les *milicianos* – normalement une boutique créée par ceux-ci afin d'obtenir des profits. Les *milicianos* peuvent également choisir les habitants qui vont occuper les terrains¹⁰⁸. Bref, il y a des logiques, comme celle du « faux échange », qui s'établissent, comme dans la plupart des relations de pouvoir et de domination. Dans le cas des *milicias*, le contrôle et la peur sont exercés par un groupe qui ne vient pas de l'intérieur de la *favela*, comme dans le cas des trafiquants de drogues, qui sont souvent des jeunes connus par les habitants. Néanmoins, ce groupe dominant,

¹⁰⁸ Ces caractéristiques ont été mentionnées dans le Rapport Final de la CPI (2008), et lors de deux entretiens : avec Heitor Ney Mathias, ancien représentant de l'ITERJ, et avec Paulo, habitant du « Palace » et agent de surveillance d'une entreprise située à proximité des invasions de l'Avenida Brasil, (voir liste des entretiens réalisés, dans l'**annexe 13**).

représenté par les *milicias*, est le « bras » de l'Etat, ce qui complique encore plus l'association communautaire et l'établissement des relations à l'intérieur du groupe.

Le Rapport Final de la CPI (2008) énumère les formes les plus généralisées de dissimulation de l'extorsion dans les zones dominées par les *milicias* :

- Paiement d'une taxe de sécurité, dissimulée sous la forme de sécurité privée ;
- Paiement d'une taxe différentielle pour les résidents qui possèdent des véhicules ;
- Paiement du « *gatonet*¹⁰⁹ » - opération illégale de captation et distribution du signal des chaînes de télévision payantes et réseau internet de modalités variées, par câble, par satellite et microondes ;
- Monopole de la vente de bonbonnes de gaz, à partir de laquelle les *milicianos* accumulent un fort taux d'intérêts ;
- Paiement d'une taxe, lors de la vente d'un logement ;
- Paiement d'une taxe pour avoir la permission de construire à l'intérieur de la communauté ;
- Monopole de moyens de « transport alternatif » ;
- Paiement d'une taxe qui permet aux vendeurs ambulants de travailler ;

Nous constatons ainsi que quelques moyens d'extorsion sont dissimulés dans la prestation de services et d'activités économiques légales, comme par exemple la vente de gaz, les transports alternatifs et la sécurité privée.

Le non paiement de ces « services » ou le refus des règles établies par les *milicianos* peuvent occasionner diverses formes d'intimidation envers l'habitant concerné. Les châtiments appliqués aux résidents qui ne paient pas la « taxe » peuvent aller de la coupure de l'électricité dans la résidence concernée jusqu'à l'agression physique, voire l'assassinat. Les *milicias* peuvent être plus ou moins violentes selon le groupe qui gère la zone, mais comme l'affirme le député Marcelo Freixo¹¹⁰, « dans les zones contrôlées par les *milicias* on la paie pour qu'elle nous protège contre elle-même. »

Le sociologue Ignacio Cano affirme dans le Rapport Final de la CPI (2008, pp. 43) que le niveau d'organisation des *milicias* est supérieur à celui des organisations de trafiquants de drogues. Selon lui, la domination plus « moderne » de ce pouvoir

¹⁰⁹ Le terme « *gato* » est populairement connu au Brésil et désigne tout mode de branchement illégal, soit des réseaux d'électricité, distribution d'eau, etc.

¹¹⁰ Extrait de l'exposé du député Marcelo Freixo et Vinicius Georges dans le siège de l'Amnesty Internationale à Paris, le 1^{er} octobre 2009.

se caractérise par une méthode de vigilance et de gestion permanentes : des agents de sécurité qui se relaient en garde, notamment pendant la nuit, la production des cadastres, des quittances, l'organisation des réunions et la valorisation des armements selon leur valeur instrumentale et non symbolique. Les *milicianos* semblent être plus prudents dans leurs modalités d'extorsion, mais l'utilisation de la violence et les excès commis sont les mêmes par rapport à ceux des trafiquants de drogues.

A ce mode d'organisation « moderne » s'ajoute une autre stratégie : certaines *milicias* se sont infiltrées dans la structure politique, notamment dans le pouvoir législatif - de l'Etat fédéré et de la municipalité de Rio de Janeiro - à travers l'élection de leurs chefs aux postes de députés ou de conseillers municipaux (*vereadores*). Certes, les investigations menées par la CPI ont montré que les moyens utilisés par les chefs de *milicias* pour être élus sont illicites, car ils ont constaté une concentration de suffrages justement dans les zones électorales (Z.E.)¹¹¹ dominées par ces groupes¹¹². Habituellement, lorsqu'on analyse l'historique électoral des élections de députés et de conseillers municipaux, nous observons que la moyenne de concentration des votes se situe autour de 10%. Pour l'analyse de la formation de « *currais eleitorais*¹¹³ », la CPI a établi comme critère la concentration de 15% de voix dans les lieux de vote, ce qui est considéré très élevée. Les méthodes utilisées pour obtenir les votes des habitants sous leur contrôle peuvent varier selon la *milicia*. En se servant de l'assistantat, quand il s'agit d'une communauté très pauvre, de l'intimidation et de l'agression, et du clientélisme, les *milicianos* assurent le nombre de votes nécessaires pour élire leurs chefs, dans leurs propres zones de contrôle (Rapport final de la CPI, 2008).

Le commissaire de police Claudio Ferraz a témoigné, dans le quartier « Campo Grande » (zone Ouest de la ville), des cas où les *milicias* se sont emparées des communautés et ensuite les ont abandonnées. Il a témoigné également des cas où

¹¹¹ La zone électorale (Z.E.) est une délimitation géographique au niveau de l'Etat fédéré. A l'intérieur de chaque Z.E. se retrouvent les sections (seções), qui présentent chacune un lieu de vote, avec un adresse où se situe l'urne de vote.

¹¹² Le Rapport Final de la CPI (2008, pp. 54-56) illustre le cas de l'élection d'une candidate au Conseil Municipal (*vereadora*) de la ville de Rio de Janeiro. Environ 77% des votes qui l'ont élu se concentraient dans deux zones électorales (Campo Grande et Santa Cruz), régions dominées par la *milicia* dont un des chefs est le père de la candidate. Selon la déposition du commissaire de police Eduardo Soares à la CPI, cette *milicia*, connue par « Ligue de Justice », contrôle 90% du quartier Campo Grande. Celui-ci compte une population d'environ 1 million d'habitants sur une superficie de 296km², ce qui illustre l'impressionnant pouvoir de contrôle de ces organisations à Rio de Janeiro.

¹¹³ « Curral eleitoral » est l'expression utilisée au Brésil pour désigner la zone d'influence d'un candidat politique qui utilise au moins une des méthodes décrites ci-dessus pour obtenir les votes des habitants de ces zones.

les communautés sont mise en « vente » au trafic des drogues, ou à d'autres *milicias* (Rapport Final de la CPI, 2008, p. 44). On dirait une ferme, qui est mise en vente avec tout ce qu'elle possède : les terrains, les équipements, plantations, et les animaux.

Pour illustrer, nous pouvons citer la plus connue des *milicias* formées par des policiers de Rio de Janeiro, dans la *favela* « Rio das Pedras ». En 2008, elle présentait une facturation qui atteignait R\$ 1 million (environ 333 mille euros) par mois. Cette *milicia* est considérée comme la première de la ville, implantée dans les années 1980 (FILHO, 2008, p.119), moment auquel le trafic de drogues était en pleine expansion dans la ville¹¹⁴. Cette communauté se localise dans un quartier de la couche aisée - « Barra da Tijuca » - et voisine avec quelques *condominios* fermés. La consolidation de cette *milicia* a bénéficié de la connivence des habitants du quartier, qui disent que la zone est beaucoup plus tranquille après l'implantation des « policiers ». La *milicia* assure également le calme autour de la communauté où elle est implantée. De ce fait, pas de vols ni de cambriolage, sur tout le territoire dans lequel la *milicia* est implantée. La *milicia* peut ainsi se bénéficier du jugement de l'opinion publique, qui est dictée par l'élite. Le fait que la *favela* « Rio das Pedras » se situe dans une zone d'habitat pour une classe très aisée explique les répercussions positives à l'époque de l'installation de cette première *milicia* de la ville de Rio de Janeiro.

Il faut rappeler que ce système, implanté par les fonctionnaires à service des forces de police de l'état de Rio de Janeiro, est complètement illégal. Tout d'abord, cette activité correspond à un crime prévu dans le code pénal, le *racket*. En outre, les *milicianos* utilisent souvent des ressources fournies par les institutions (voitures et armes, par exemple), pour l'exécution de cette activité criminelle.

Ces petits groupes de *milicianos* parviennent ainsi à expulser très rapidement les organisations de narcotrafiquants des *favelas*. La question qui se pose est la suivante : comment ces petits groupes réussissent-ils ce fait, et le gouvernement de l'Etat fédéré de Rio de Janeiro, disposant de 60 mille hommes armés et de R\$ 4 milliard (environ 1,3 milliards d'euros) destinés à des investissements dans la sécurité publique, n'y arrivent pas (BLANC & PEREIRA, 2006, p.47) ? Cette question touche deux aspects importants : la crise affrontée par les institutions policières, qui sont complètement inscrites dans un système de corruption, et le problème de très bas salaires. Un policier militaire présente un revenu équivalent, en moyenne, à

¹¹⁴ Voir chapitre 3.1.

R\$1.000 (environ 333 euros) par mois. Ainsi, pour compléter ces revenus les policiers font des petits boulots, notamment dans les services de sécurité privée. Or, en tant que *miliciano*, ce même policier peut toucher R\$15.000 (environ 5 mille euros)¹¹⁵. L'Etat est ainsi plus qu'un complice du crime (LEEDS, 1998, p. 246), il a fait sa branche dans le système du crime.

Ainsi que les organisations de narcotrafiquants, les *milicias* se caractérisent par un contrôle territorialisé. La défense de leur territoire s'effectue de façon comparable à celle des *gangs* de trafiquants de drogues : la surveillance par les membres de la structure (ou des « employés ») pour le protéger contre l'action des groupes opposés qui peuvent le reprendre. Les limites des territoires dépassent ceux de la zone d'habitat qui est contrôlée (par exemple la *favela*) et atteignent l'entourage immédiat, ce qui peut assurer un sort de « protection » de la population résidente dans la zone. Pour illustrer, dans le cas de certaines *favelas* les trafiquants de drogues veillaient pour que la population de la région (celle de la *favela* et son voisinage) ne subisse pas des vols et des viols. Ce type de système fonctionne comme une règle tacite de cohabitation avec la population du quartier et avec les habitants de la *favela* (ZALUAR, 2004, p. 198). La *milicia* met en place ce même système de « protection » vis-à-vis des résidents, mais à partir d'un service payé, et non à travers un accord tacite.

3.3.4 L'action de la *milicia* dans la zone d'étude

Les entretiens avec les habitants et avec un commerçant, et les observations réalisées dans les invasions ont constaté que les « copropriétés » étudiées sont aussi soumises à cette structure de domination de la *milicia*. Cette information a été également confirmée dans le Rapport Final de la CPI (2008, p. 132), qui identifie les groupes de *milicias* en activité dans les R.A. et dans les quartiers de la municipalité de Rio de Janeiro. La *milicia* de notre zone d'étude, dénommée dans le document « Invasao da Borgauto », a été identifiée à partir des dénonciations faites par moyen du « Disque-Milicia ». Le début de l'activité de la *milicia* est caractérisé par l'occupation de l'ancienne usine abandonnée, site dans lequel se localise notre objet d'étude de cas, le « Palace ». Selon le Rapport, le groupe de *milicianos* est composé

¹¹⁵ Dans la *favela* de « Rio das Pedras », la facturation de la *milicia* peut arriver à R\$ 1 million (environ 333 mille euros) par mois, avec l'exploitation de services d'électricité et chaînes de télévision privé, l'agio obtenu dans la vente de bonbonne de gaz, et l'exigence de paiement de la taxe de sécurité (correspondant à R\$ 10, équivalent à trois euros, pour chacune des 13.000 maisons existantes environ) (BLANC, 2006, p.48).

par de civils et un policier militaire, et les moyens d'extorsion des habitants se traduisent par : le paiement d'une taxe de sécurité de R\$ 25,00 (environ 8,33 euros), le monopole de la vente de bonbonnes de gaz, le « *gatonet* » et le monopole des « transports alternatifs ». La forme d'intimidation utilisée est la menace de mort et le *leader* identifié est le *Cabo*¹¹⁶ Daniel, qui habiterait dans une rue située à 800m environ du « Palace ».

Pour identifier l'action des *milicias* dans la zone d'étude, étant donné le caractère délicat du sujet concernant les *milicias* à Rio de Janeiro, cette partie a été élaborée à partir des entretiens avec les habitants, les commerçants et les *leaders* (ou syndics) des « copropriétés ».

La *milicia* qui « gère » la zone d'étude a un chef : *Cabo* Daniel, ce qui confirme l'information du Rapport Final de la CPI (2008). Selon nos informations, il est un policier civil à la retraite. La zone de contrôle de la *milicia* n'a pas pu être précisément délimité, mais selon le syndic de la invasion « Chaparral » elle s'étend sur les quartiers « Ramos » et « Bonsucesso » du côté Ouest de l'Avenida Brasil. Selon deux interviewés, *Cabo* Daniel contrôle également une *favela* à côté du « Piscinao de Ramos », probablement la *favela* « Parque Roquete Pinto ».

Dans le « Palace » j'ai pu constater quelques moyens d'action de la *milicia*, tels que la présence des agents de sécurité, postés un peu partout mais de façon discrète. Les transports alternatifs existants dans la zone sont clairement contrôlés par une même personne ou organisme, car tous les véhicules portent des initiales « BG », qui fait probablement référence à « Borgauto », l'invasion « Palace ». D'autres formes d'extorsion de la *milicia* à l'intérieur du « Palace » ont été mentionnées lors des entretiens avec quelques habitants, mais elles n'ont pas pu être vérifiées : le « *gatonet* » et la vente de bonbonnes de gaz, qui effectivement sont stockés à l'intérieur du « Palace », dans un endroit ouvert.

La structure hiérarchique que nous supposons exister dans le « Palace » rappelle celle d'une entreprise, avec des responsabilités différentes et probablement des salaires aussi distincts. De façon simplifiée, la structure de la hiérarchie de cette *milicia* peut se présenter de la façon suivante :

- 1) Cabo Afonso = « patron de l'entreprise »
- 2) Syndics des copropriétés, agents qui recueillent les taxes de « *gatonet* » etc. = « directeurs » ou « chefs de secteurs »

¹¹⁶ *Cabo* c'est l'équivalent au grade de « capitaine » dans la Police Nationale française.

- 3) Agents de sécurité, chauffeurs des transports alternatif = « employés de l'entreprise »
- 4) Commerçants et habitants = « clients », qui paient et qui font faire des profits à l'entreprise.

Comme dans la plupart des structures d'entreprise dans le système capitaliste ce sont les échelons les plus bas de la hiérarchie qui la maintiennent. Sans eux, il n'y a pas d'entreprise.

Nous observerons dans le chapitre suivant d'autres caractéristiques de l'action de la *milicia* dans la zone d'étude à partir du fonctionnement spécifique de chaque « copropriété de fait ».

Conclusions de la partie 1

Sous l'angle de la territorialisation sociale à Rio de Janeiro, VAZ (1985, pp. 106-107), montre que les habitations collectives dans la ville se localisent majoritairement, depuis 1869 et jusqu'à 1910, dans les *freguesias* périphériques à la zone centrale. Ceci affirme la ségrégation sociale dans l'espace au début du XXème siècle. La Zone Centrale, concentrant l'économie de la ville et les offres de travail, est refusée à la population la plus dépourvue comme lieu d'habitat. Les expulsions et les politiques publiques visant à écarter cette population et à les placer dans les zones périphériques ont été ainsi des stratégies pour libérer les espaces les plus structurés, au profit du capital et de la bourgeoisie. Ce processus de mise à l'écart des « indésirables », observé par ENGELS (1872) et mis en œuvre à Paris par Haussmann, peut être constaté dans des villes intégrées au mode de production capitaliste, à partir de la formation des périphéries. Dans certaines villes le processus de ségrégation spatiale se déroule dans le sens inverse, comme dans le cas des villes états-uniennes, où les centres-villes se paupérisent et se vident. La population la plus aisée, part vers les zones périphériques, loin du désordre du centre pour vivre dans les *gated communities*¹¹⁷.

La transformation urbaine à Rio de Janeiro au long du XXème siècle s'est caractérisée par une spécialisation de l'espace à partir de deux processus : la séparation/ concentration des activités et la séparation/ concentration des classes sociales. Légitimé par la législation urbaine, l'espace a été sectorisé selon les fonctions déterminées : zone industrielle, zone d'affaires, zones de loisirs et zones résidentielles riches et pauvres. Cette sectorisation a accompagné la division sociale du travail et a créé une séparation sociale irréversible face à la valorisation différentielle des sols (VAZ, 1985, p. 264). Cette stratification spatiale, déterminée à partir des zones d'habitat dans la ville, a été renforcée par l'Etat au travers de l'intervention urbaine, qui a privilégié l'implantation d'infrastructures dans les quartiers bourgeois au détriment des quartiers prolétaires. L'action des pouvoirs publics a contribué ainsi à la consolidation du modèle centre/périphérie que nous retrouvons encore aujourd'hui (ABREU, 1997, p. 73).

Les politiques publiques relatives à la *favela*, de 1930 jusqu'à la fin des années 1960, ont eu comme cadre une politique de contrôle et en même temps d'exclusion, malgré des variations dans la forme (LEEDS & LEEDS, 1978, pp. 188-189). Certes,

¹¹⁷ On abordera ce phénomène davantage dans le chapitre 7.

cette politique a été plutôt populiste pendant la période du président Getulio Vargas et plus violente pendant le régime de dictature militaire, mais il s'agissait d'une logique commune qui visait le contrôle des masses populaires. Les politiques menées par les diverses formes de gouvernement – soit par une ouverture superficielle des possibilités aux populations des *favelas* à partir de la construction des logements sociaux, soit par une fermeture violente traduite par l'expulsion – ont laissé les *favelas*, et plus généralement les couches les plus défavorisées sans une voix significative dans les décisions sur leurs propres destins (LEEDS & LEEDS, 1978, p. 247).

En revanche, et malgré les politiques publiques pour leur démolition et pour éviter leur expansion, les *favelas* ont surgi comme une réponse efficace de ce groupe social à la question du logement dans différentes étapes de l'urbanisation accélérée de la métropole. Mais elles se sont consolidées en maintenant une situation marginale dans la ville, étant donné la difficulté d'accès aux infrastructures, l'illégalité des constructions et la stigmatisation incitée notamment par les médias. Certains auteurs, comme TURNER (1969) et MANGIN (1967) (cités par VALLADARES, 2006, pp. 134-135), soulignent que ces types d'habitat précaire apportaient toutefois une contribution à l'économie nationale, grâce aux investissements des habitants dans leurs logements, aux petits négoce créés par ceux-ci et au rôle de réservoir de main-d'œuvre à bon marché. Enfin, la présence des *favelas* profitait aux intérêts du capital : « main d'œuvre pour l'industrie, les activités de travaux publics et les prestations des services, y compris domestiques. » (ABREU, 1994, p. 62).

Au long des années, les politiques publiques à Rio de Janeiro ont été déterminantes pour orienter la localisation et l'expansion des *favelas* dans la ville. La réalisation des grands travaux de rénovation urbaine, l'expansion et la transformation du marché immobilier et l'implantation et la localisation de l'activité industrielle ont été des éléments fondamentaux des choix politiques qui ont contribué au dessin actuel du territoire socio-spatial de la ville (DA SILVA, 2005, pp. 150-151).

Dans ce contexte historique d'éviction de la population pauvre du noyau de la ville, afin d'établir une division socio-spatiale dans l'espace urbain, les politiques d'habitat ont contribué à l'évolution des formes d'habitat populaire précaires. Comment parler alors d'habitat spontané ? Un droit qui devrait être garanti par l'Etat à partir d'une politique pour le logement s'est traduit par une production continue de l'habitat dans le temps et dans l'espace, mais qui a été laissé à sa population. Nous

comprenons que cette politique aurait dû se traduire par une croissance urbaine moins concentrée dans l'espace et par une réserve de zones d'expansion dans la ville (RIBEIRO, 1997, p.84), ce qui demande une planification urbaine à long terme. Ainsi, les pouvoirs publics auraient un rôle de régulateur dans la production de logement populaire et dans la planification urbaine de la ville. Pour certaines *favelas* de Rio de Janeiro nous observons que la politique mise en place par le gouvernement a été plutôt de réparation, au lieu de prévention. C'était le cas des communautés « Nova Holanda », « Vila do Joao » et « Vila Pinheiros », faisant partie du « Complexo da Maré ». La contribution de l'Etat dans le processus d'expansion de la forme précaire d'habitat est ainsi évidente, car ces *favelas* ont leur origine dans les habitations provisoires construites pour accueillir la population transférée des *favelas* rasées. Les invasions de l'Avenida Brasil se présentent actuellement dans un même contexte d'abandon politique. Le départ et la fermeture des usines ont créé un espace de friches industrielles depuis les années 1970. L'absence de politiques publiques pour la conversion de ces terrains a créé les conditions de leur occupation « spontanée ». On peut se demander alors si les actions du gouvernement concernant l'habitat pour cette population ne se réalisent que dans l'urgence, quand il y a un risque pour la population, où quand celle-ci s'est développée de façon précaire mais très consolidée. Les invasions de l'Avenida auront-elles le même destin ?

La division et la territorialisation des espaces à Rio de Janeiro se présentent au niveau métropolitain, au niveau de la ville, et voire même au niveau local. Cette territorialisation apparaît autant sur le plan socio-économique, comme nous avons pu l'observer dans le chapitre 1, que sur le plan symbolique, à partir d'une division géographique de la ville de Rio de Janeiro en zones (Zone Sud, Zone Ouest, Zone Nord et Zone Centrale). Cette division est basée dans une conception générale de la population sur la territorialisation de la ville et ne s'agit pas d'une division administrative. L'**annexe 5** présente la carte de la ville de Rio de Janeiro avec cette division géographique.

La territorialisation des espaces de la ville se traduit également sur le plan symbolique, à partir de la domination des groupes représentant le pouvoir parallèle à l'Etat. La domination des *gangs* de trafiquants de drogues et des *milicias* à Rio de Janeiro ne se limite pas aux zones de marginalité urbaine, comme les *favelas* ou les zones pauvres. Les limites des territoires défendus par ces groupes touchent les

limites du territoire « adverse », en créant une composition de territoires symboliques qui se superpose à celle des territoires socio-spatiaux.

En effet, l'association entre *favelas* et criminalité est très ancienne. Mais actuellement le niveau de violence dans ces milieux d'habitat est beaucoup plus élevé qu'à l'époque des premiers recensements sur les *favelas* qui les jugeaient, de façon déjà perverse, comme des lieux de la délinquance. Le développement de ce processus de violence a été favorisé par les actions (ou leur absence) de l'Etat, traduites par les politiques relatives à ces milieux d'habitat, par la mise en œuvre de moyens efficaces dans le combat contre les réseaux de trafic de drogues (aux niveaux national et international), par le haut niveau d'inégalité sociale existant dans le pays et par la dégradation des institutions publiques (notamment les forces d'ordre) qui amenuisent le rôle des pouvoirs publics à assurer la justice et la sécurité des citoyens. De plus, le manque de confiance dans les institutions, autant de la part des couches pauvres que de la part des couches aisées, contribue à creuser les inégalités sociales entre ces deux groupes. La sécurité se privatise progressivement au Brésil, puisque la justice et les forces de police sont considérées inefficaces et abusives dans leurs actions. Les couches les plus aisées sont même prêtes à payer une justice privée, à partir de justiciers, un « service » souvent irrégulier, voire même illégal, qui viole parfois les droits des citoyens (CALDEIRA, 2000, pp. 10-11). Ceux qui peuvent se payer des services de sécurité se protègent de la violence, et ceux qui n'ont pas les moyens la subissent quotidiennement.

L'association – vraisemblablement historique - de toutes ces conditions vécues par les couches les plus dépourvues de la population *carioca* les caractérisent dans une situation de précarité. Nous sommes d'accord avec LEEDS (1998, p. 258) dans l'affirmation de la constitution d'une « violence structurale » ou « violence institutionnalisée » qui atteint cette population. Elle est composée par la répartition extrêmement inégale des ressources de base, telles que les services de santé précaires ou inexistantes, l'éducation publique et les transports collectifs inefficaces, et des services urbains qui aboutissent à des taux élevés de mortalité infantile, alcoolisme et désertion scolaire, entre autres. Certes, certains de ces aspects ont connu une évolution dans le pays ces dernières années, mais étant donné que notre encadrement temporel dans cette partie du travail se limite à l'année 2000, nous constatons qu'à cette année-là le Brésil se présentait encore comme un des pays avec un IDH considéré comme moyen au niveau mondial, et avec des niveaux

d'alphabétisation d'adultes et un IDH inférieurs à la moyenne des pays latino-américains (PNUD, 2001).

La violence criminelle à l'intérieur des *favelas* apparaît dans les témoignages recueillis par MACHADO DA SILVA (2008, p. 74), comme une progression dans le temps. Ce changement a créé un impact direct sur la vie quotidienne et la routine des habitants. Avant le développement des réseaux de narcotrafiquants, l'activité criminelle dans les *favelas* n'affectait pas la vie quotidienne des habitants, car elle s'ajustait aux modes de vie existant dans les milieux d'habitat. Elle contribuait, d'une certaine façon, à la régulation de la vie locale, car les petits trafiquants pouvaient représenter un pouvoir local qui aidait lors des conflits communautaires. De plus, l'activité criminelle étant moins importante à ce moment-là, l'action de la police dans les *favelas* l'était également. Les résidents identifient le modèle de sociabilité actuel des trafiquants de drogues, comme étant incompatible avec les règles de cohabitation. Les résidents témoignent ainsi que la vente de drogues en détail dans les *favelas* était régulée, auparavant, par le « respect » de normes claires et suivies de manière collective – la « loi du trafic de drogues » - et impliquait moins de violence. Les interdictions et les restrictions régulières subies par les résidents à l'heure actuelle détériorent leurs relations de voisinage, leurs réseaux de confiance, leur relation au travail et leur relation avec les institutions étatiques. Leurs contraintes se situent ainsi au-delà des frontières établies par les organisations de narcotrafiquants (MACHADO DA SILVA, 2008, p. 127).

Les modes d'extorsion qui caractérisent l'actuation actuelle des *milicias*, qui se traduisent par certains services et activités économiques légaux, démontrent que les « trous » laissés par l'Etat résistent dans certaines communautés et secteurs de la ville encore marginalisés. Si les méthodes de domination ne sont pas complètement identiques, le trafic de drogues et les *milicias cariocas* construisent leur pouvoir territorial basé sur un principe commun : fournir l'accès aux services qui ne sont pas démocratisés. Il est ainsi évident que la démission de l'Etat dans le développement de politiques publiques d'insertion sociale et économique, ainsi que la connivence des autorités chargées de garantir la sécurité publique ont été déterminantes dans le développement des *milicias* dans la ville (Rapport Final de la CPI, 2008, pp. 257-258).

Les pratiques observées dans ce chapitre – qu'elles soient politiques, criminelles, bénéficiant à l'élite de la société, ou écartant les pauvres - sont ainsi anciennes. La culture historique de la violence, criminelle ou « institutionnalisée »

contre les couches les plus appauvries de la population est encore présente et contribue à l'évolution des formes d'habitat de cette population, ainsi qu'aux formes de violences utilisées.

Deuxième partie

Les « copropriétés de fait » et autres formes d'habitat précaires contemporains, analyse à partir de la reconversion et de l'appropriation de l'espace

Suite à la présentation des contextes locaux qui situent les « copropriétés de fait », on passera à l'analyse de la forme de l'habitat. Dans cette partie nous souhaitons comprendre comment la situation de précarité et la cohabitation des groupes déterminent certaines pratiques communautaires dans les formes d'habitat à partir de l'occupation illégale des espaces abandonnés et/ou qui ne sont plus fonctionnels. Comment l'aspect de l'illégalité joue-t-il dans les pratiques communautaires ? L'analyse de la consolidation de trois milieux d'habitat différents, fruits de l'occupation et reconversion par les occupants, nous amènera à comprendre les logiques et les stratégies développées pour la formation communautaire et la production des pratiques.

Tout d'abord, la présentation des trois invasions observées dans l'Avenida Brasil permettra de caractériser les « copropriétés de fait ». Le « Palace » sera présenté davantage, car c'est l'invasion choisie, parmi les trois, pour l'étude de cas. Il est souhaitable de décrire les espaces de l'invasion, toujours accompagnés d'une iconographie qui aidera à les identifier, pour ainsi pouvoir analyser les aspects de fonctionnement, d'appropriation et de pratiques avec le milieu habité. Les caractéristiques et les modes de fonctionnement de l'invasion seront présentés à partir de la recherche de terrain réalisé à trois moments : une recherche exploratoire en décembre 2006, puis une recherche de terrain en 2008 et la dernière en 2009. On pourra ainsi prendre en compte les changements qui ont eu lieu au cours des travaux de terrain à l'intérieur du « Palace » et à chaque période de contact avec les habitants, comme un moyen de comprendre au maximum la réalité quotidienne dans ce type d'habitat et les relations qui s'établissent à l'intérieur. Ces changements seront également observés en ce qui concerne la relation établie avec l'interlocuteur qui mène cette recherche, en donnant des pistes sur la relation de cette population avec le milieu extérieur à la « copropriété ». Nous souhaitons ainsi conduire le lecteur de ce travail dans les étapes d'observation réalisées sur le terrain.

Par la suite, une autre forme d'habitat sera abordée, les occupations militantes, fruit des occupations récentes d'immeubles vides et/ou abandonnés à Rio de Janeiro. Ces occupations permettront d'établir des moyens d'analyse des invasions de l'Avenida Brasil, notamment du fait que les deux sont situées dans la même ville.

Ensuite nous présenterons quelques aspects sur les squats pour le logement dans certaines villes d'Europe, mais en développant surtout ce type d'habitat en France. L'objectif est de trouver les liens entre ces formes d'habitat précaire et de comprendre les modes de fonctionnement et les pratiques qui se développent à partir de la situation d'occupation illégale et en relation directe avec les espaces convertis à l'intérieur du milieu d'habitat. La caractérisation des squats pour le logement permettra de vérifier si l'assimilation des invasions aux squats est pertinente. Les squats seront également développés dans cette partie comme support à la compréhension du processus d'appropriation de l'espace et de mise en place de l'organisation interne par les occupants.

Un aspect qui caractérise tout d'abord les **situations d'occupation** développées dans cette partie est celui de l'organisation préalable pour occuper l'espace. La formation du groupe qui va occuper l'espace abandonné est déterminante dans la structuration du fonctionnement que ces trois types de logement vont présenter (l'invasion, l'occupation militante et le squat).

Dans quelques procédures décrites par ROCHEFORT (2000) comme des « stratégies d'invasion », une action qui est très proche de celle décrite ci-dessus, se passe à Lima, la capitale du Pérou, en Amérique Latine : dans les taudis, des *leaders* rassemblent des groupes homogènes de familles issues par exemple d'une même communauté villageoise avant leur migration. Ensuite, ils identifient un terrain à envahir, dressent un plan de découpage et d'occupation de celui-ci, répartissent les rôles au sein du groupe et fixent la date de l'opération. En une nuit, souvent la veille d'un jour férié pour retarder une éventuelle intervention de la police, ils occupent la zone, attribuent les lots, construisent des abris provisoires et installent les premières familles.

Un autre processus d'invasion a eu lieu dans la ville de Sao Paulo, au Brésil, à partir de la formation progressive de *favela* à l'origine d'un terrain occupé dans les années 1980 et qui comptait en 2000 environ 20.000 habitants. Dans l'exemple cité par ROCHEFORT (2000, pp. 64-65), des grands terrains situés aux abords de la ville à l'époque, appartenaient à une grande famille qui n'en tirait plus de profit. Au hasard

d'un chantier de construction d'une autoroute, des ouvriers y construisent des baraques provisoires récupérées ensuite par des sans-abris, puis par des familles expulsées des *favelas* voisines, qui ont ainsi occupé le terrain abandonné.

Bien évidemment, quand nous parlons d'invasions de constructions vides et/ou abandonnées à Rio de Janeiro, les invasions et occupations dont il est question dans ce travail ne sont pas les premiers cas à être identifiés dans l'histoire du logement populaire à Rio de Janeiro. VALLADARES (1978) avait déjà décrit ce phénomène au moment de la construction de logements sociaux par le gouvernement dans les années 1950/1960, notamment pour accueillir la population transférée des *favelas*. Quelques logements sociaux étaient restés vides pendant quelques temps, en attendant la régularisation des documents pour des habitants qui ne venaient pas de la *favela*, mais qui avaient fait une demande de logement auprès de la COHAB. La plupart de ces habitations, qui attendaient la procédure légale, ont été occupées de façon illégale, au moins du point de vue administratif. Les occupants étaient soit des familles qui attendaient la régularisation des documents (disons alors une occupation tout à fait légitime !), soit des familles d'autres *favelas* de la région, victimes parfois de fortes pluies qui avaient provoqué un glissement de leurs maisons. Un exemple de ce phénomène est l'ensemble des logements appelé « Padre Miguel », qui comptait 7.000 habitations. Un an après son inauguration, il y restait encore 1000 appartements complètement vides, dont 700 ont fait objet d'invasion. Un autre exemple d'occupation de constructions où l'infrastructure est déjà implantée au préalable, ressemble à notre étude de cas. C'est celui d'une famille qui devrait être transférée d'une *favela* à Rio de Janeiro également dans les années 1970 : après six mois d'attente pour être logée dans les habitations construites par le gouvernement, et après avoir été transférée dans trois logements différents, plus précaires que celui où elle habitait dans la *favela* d'origine, la famille a décidé d'occuper un entrepôt vide et non utilisé, à l'intérieur du lotissement social de « Cidade de Deus »¹¹⁸ (VALLADARES, 1978, pp.66-68).

Dans ce cadre, les formes d'habitat précaire, présentées dans cette partie, se caractérisent par une action collective pour occuper et reconverter l'espace. Pourrait-elle être comprise comme une action concertée d'un groupe cherchant à faire triompher des objectifs communs (FILLIEULE & PECHU, 1993, p. 9) ? Comment l'organisation et l'association des personnes qui se trouvent dans une même

¹¹⁸ « Invasores nao abandonam Cidade de Deus à espera de uma solucao da COHAB ». Jornal do Brasil, 10 juillet 1968, in VALLADARES (1978, p. 68).

situation - soit de précarité ou d'absence de logement, soit de souhait de partir de la *favela*, soit encore de souhait de mode de cohabitation basé dans le partage, la solidarité et le militantisme – jouent-elles dans la reconversion des espaces ? Les conflits et les réseaux de solidarité générés par la promiscuité, par le mode de gestion interne et par le caractère illégal des trois types d'habitat montreront les spécificités de chacune de ces **situations d'occupation**.

Pour introduire la présentation des « copropriétés de fait », il est nécessaire de fournir quelques définitions importantes pour comprendre les types d'habitat abordés dans ce travail. Au Brésil on peut caractériser chacune des deux situations abordées ici (*ocupação* et *invasao*). Au Brésil, le terme **invasion** peut être considéré dans certains cas comme péjoratif. Dans les « copropriétés » étudiées, une grande partie des habitants utilisent le terme invasion pour caractériser leur mode d'habitat.

Comme support pour la définition de ces deux termes, nous exposerons leurs significations en français et en portugais à partir des dictionnaires et à partir de leur utilisation par quelques auteurs qui travaillent sur l'habitat précaire, notamment dans les pays en voie de développement.

Selon le dictionnaire « Le Petit Robert 2011 », on peut définir les deux termes de la façon suivante :

« Occupation

1. Ce à quoi on consacre son activité, son temps. (...)
 - Travail susceptible d'occuper « *Il lui aurait fallu une occupation, un métier* » (Aragon).
2. Mode d'acquisition de la propriété résultant de la prise de possession d'un bien vacant.
 - Fait d'habiter effectivement. *Occupation illégale d'un logement. Squat.*
3. Action de s'emparer par les armes d'une ville, d'un territoire, de s'y installer en substituant son autorité à celle de l'Etat envahi. (...)
 - Période pendant laquelle la France fut occupé par les Allemands (1940-1944). *Pendant l'Occupation, sous l'Occupation.*
4. Fait d'occuper un lieu, d'y être illégalement installé. *Grève avec occupation des locaux.* » (REY-DEBOVE & REY, 2010, p. 1.726)

« Invasion

1. Pénétration belliqueuse et massive des forces armées d'un Etat sur (le territoire d'un autre Etat). **Occupation.** *L'invasion du Koweït par l'Irak.* (...)
2. Action d'envahir de se répandre dangereusement. *Invasion des sauterelles, des rats.*
3. Entrée soudaine et massive. Incursion, irruption. (...) *Invasion des journalistes dans la salle d'audience.* (...) » (REY-DEBOVE & REY, 2010, p. 1.365)

Les définitions du dictionnaire français indiquent que le terme **invasion** ne s'applique pas à l'occupation d'un bien. En revanche, le terme **occupation** retrouve une définition qui le lie directement à la possession d'un espace, et à l'habitat. Il est intéressant d'observer que le terme est associé au squat.

Dans le « Novo Dicionario da Lingua Portuguesa » (FERREIRA, 2004), nous avons les significations suivantes pour les deux termes et pour les verbes correspondants :

« Ocupação

1. Ato de ocupar, ou de se apoderar de algo ; posse.
2. Ato de ocupar-se, de trabalhar em algo. » (FERREIRA, 2004, p. 1427)

« Ocupar

1. Estar ou ficar na posse de ; exercer.
2. Tomar posse de ; conquistar o direito de.
3. Invadir ; conquistar.
4. Tomar ou encher (algum lugar no espaço) ; cobrir todo o espaço de. *Os convidados ocuparam todas as salas.*
(...)
6. Residir, habitar.
(...)
11. Fazer uso de ; empregar ; aproveitar
12. Usar, utilizar » (FERREIRA, 2004, p. 1427)

« Invasao

1. Ato ou efeito de invadir.

2. *Bras*. Local ocupado ilegalmente por habitações populares. » (FERREIRA, 2004, p. 1126)

« Invadir

1. Entrar à força ou hostilmente em; ocupar à força; conquistar.
2. Difundir-se em ; alastrar-se por, espalhar-se.
3. Dominar, tomar.
4. Apoderar-se violentamente de ; usurpar. » (FERREIRA, 2004, p. 1126)

Les définitions sont à la fois similaires et divergentes, en français et en portugais. Dans les deux cas, le terme **invasion** peut avoir une connotation violente, brusque, alors que le terme **occupation** peut présenter une action de droit, même si c'est illégal, et est associé à l'acquisition et à la possession. En français, le terme **invasion** n'est pas associé directement à l'habitat, contrairement aux définitions en portugais, qui associent les deux termes au logement, mais avec des caractéristiques différentes. De même que dans le dictionnaire français, qui comprend le terme squat comme une des définitions modernes du mot **occupation**, nous constatons qu'en portugais la définition est caractérisée comme un *Brasilianismo* (identifié par le sigle *Bras*, juste avant la définition) pour le terme **invasion**. En portugais, la définition qui caractérise une situation typiquement brésilienne, « local occupé illégalement par des habitations populaires », pourrait ainsi correspondre aux *favelas* et aux invasions de l'Avenida Brasil.

Il est intéressant de constater, à partir des définitions du dictionnaire, que les termes **invasion** et **occupation** sont insérés dans la culture brésilienne. Ce fait est mis en évidence lors de l'utilisation du terme *brasilianismo* pour associer le terme **invasion** à la culture brésilienne, mais également pour présenter des connotations liées au logement dans la définition des deux termes. Il est intéressant d'observer également que le verbe **invadir** (envahir) est présenté, comme dans la définition française, comme une action violente, hostile et liée à la domination, sans pourtant faire référence à une « pénétration belliqueuse » ou liée à la guerre. Le plus frappant est que le terme **invasao** (invasion), venu donc du verbe **invadir** (envahir), est associé à l'occupation illégale d'habitations populaires.

A partir du travail d'analyse de trois « copropriétés de fait » dans l'Avenida Brasil et de quatre occupations militantes à Rio de Janeiro, nous pouvons caractériser ces deux types de la façon suivante :

Occupation : acte qui consiste à occuper un immeuble construit souvent de façon militante, parfois sans obligatoirement chercher à s'établir définitivement dans l'espace (mais rien n'empêche que l'habitat se pérennise). Ainsi, dans cette situation l'espace construit ne subit pas autant de changements que les invasions¹¹⁹ et les occupants peuvent s'approprier moins de l'espace. L'occupation est pratiquée normalement par des groupes sans logement (*sem-teto*) soutenus par des mouvements et partis politiques qui cherchent également, à travers cette action, à attirer les pouvoirs publics et les médias pour la question du droit au logement. Les occupations ont lieu souvent dans les immeubles abandonnés situés dans le centre-ville, et parfois propriété des pouvoirs publics. Nous utiliserons au long de ce travail le terme **occupation militante** pour se référer à cette action qui a lieu dans la ville de Rio de Janeiro.

Invasion : action qui vise à occuper l'espace construit à titre définitif. Normalement le processus d'invasion consiste d'abord à former un groupe initial, souvent des voisins ou des amis d'une même communauté, qui décident d'entrer dans la propriété, repérée depuis quelque temps et après avoir constaté son abandon. L'objectif de l'invasion est le logement pérenne et souvent les occupants ne sont pas engagés politiquement. De ce point de vue, l'appropriation de l'espace de la part des habitants est beaucoup plus intense que dans le cas de l'occupation. Normalement, les occupants sont originaires des communautés proches de l'immeuble en question. Les espaces occupés se situent dans les endroits où il n'y a pas d'intérêt immobilier.

Le terme « invasion » est utilisé en France par ROCHEFORT (2000, pp. 61-67), dans la caractérisation des occupations de terrain sans titre de propriété. ROCHEFORT comprend l'invasion des terrains comme un mécanisme d'appropriation du sol urbain dans les grandes villes des pays du Sud. En revanche, ce terme est utilisé par l'auteur autant que le terme **occupation**. Les deux caractérisent toute forme d'occupation, de la part d'une population dépourvue

¹¹⁹ C'est-à-dire, sans l'exécution des travaux de gros œuvre, par exemple la démolition et la construction des murs.

économiquement. L'invasion apparaît alors dans le regard de ROCHEFORT, autant dans le cadre de l'occupation des terrains publics que des espaces privés. Ainsi, selon la définition de l'auteur, l'expression peut se référer autant à la formation des *favelas* qu'à celle des « copropriétés de fait » et des occupations militantes.

MAMARI (2008, p. 75), dans son travail de recherche sur les occupations militantes dans la métropole de Rio de Janeiro, caractérise le terme invasion comme l'action qui a lieu lorsqu'un espace est utilisé par quelqu'un d'autre. Il justifie alors l'utilisation du terme occupation pour les actions des sans-logis, car ces derniers occupent seulement les espaces qui ne présentent aucun type d'utilisation. L'auteur met en opposition les deux termes, invasion et occupation.

Ainsi, l'emploi du terme **invasion** peut présenter une connotation négative, notamment pour les professionnels et chercheurs qui travaillent sur les mouvements sociaux pour le logement ou les mouvements et occupations des sans-logis au Brésil¹²⁰. Nous ne garderons pas à l'esprit l'aspect péjoratif que ce terme pourrait comporter, car ce travail ne prétend pas mettre en cause la légitimité des couches populaires dans leurs actions pour occuper¹²¹ un logement. L'utilisation du terme est également justifiée par la 3^{ème} définition du dictionnaire français, qui le caractérise comme une « entrée massive et soudaine ». Cette caractérisation s'accorde à l'action d'invasion, comme nous allons le voir dans le chapitre suivant. De plus, le fait que les habitants des « copropriétés de fait » utilisent, eux-mêmes, le terme invasion pour caractériser leur milieu d'habitat, nous montre que la connotation péjorative de ce terme n'a pas lieu d'être dans les milieux des invasions étudiés.

Nous allons adopter la caractérisation des termes identifiés lors de l'analyse des « copropriétés de fait » et des occupations militantes. Le choix d'utilisation de ces deux termes, **occupation** et **invasion**, aidera également à la compréhension de l'analyse, car ils différencient ces deux formes d'occupation de l'espace.

¹²⁰ MAMARI (2008, p.68), dans son travail sur les occupations dans la métropole de Rio de Janeiro, présente un passage où il a été interviewé par un journaliste et lui a expliqué qu'il ne devrait pas utiliser le terme invasion dans son article, car son travail traitait des occupations de sans logis, et l'utilisation du mot invasion allait détourner le caractère de son travail scientifique. La connotation négative du terme est diffusée notamment par la presse brésilienne, qui l'associe à l'occupation violente, sans droit, désordonnée, créant une image sensationnaliste d'expansion imminente des *favelas* sur la ville. Le titre de l'article de presse écrit par le journaliste qui a interviewé Fernando Mamari se trouve dans l'**annexe 6**, pour illustrer les formes de diffusion des occupations militantes par la presse *carioca*.

¹²¹ En revanche, nous n'allons pas utiliser le verbe **envahir** pour caractériser l'action d'invasion. La définition du verbe envahir en français et en portugais ne fait pas référence à la question du logement ou de l'appropriation d'un espace. Pour l'action, soit d'**occupation**, soit d'**invasion**, le verbe employé sera souvent **occuper**. Le contexte guidera le lecteur dans la compréhension.

Chapitre 4. Les invasions de l'Avenida Brasil à Rio de Janeiro¹²²

Dans le présent chapitre, les trois « copropriétés de fait » observées dans l'Avenida Brasil seront présentées. Le « Palace », étant l'étude de cas principal, elle sera développée de manière plus détaillée. Pour les deux autres invasions, le « Condominio Barra Vela » et le « Chaparral » le contact avec les habitants n'a pas été possible, à cause de la courte période sur le terrain de recherche. Les seuls entretiens effectués dans ces deux « copropriétés » ont été avec les syndics de chacune, la secrétaire de l'association de résidents du « Chaparral » et une ancienne habitante du « Barra Vela » qui l'a quitté pour habiter dans le « Palace ». Les deux invasions pourront constituer un support à la caractérisation de fonctionnement des « copropriétés de fait » de l'Avenida Brasil, ainsi que le mode d'action de la *milicia* existante dans la zone.

L'objectif est de montrer les différences et les spécificités de ce type d'invasion, aux abords de l'autoroute Avenida Brasil. Les immeubles sont occupés par une population salariée, originaire en grand nombre des *favelas*, dont quelques unes également situées à la proximité des invasions. Les terrains des anciennes usines de production, présentent des surfaces de 3.000 à 12.000m² et d'après les estimations, ils peuvent accueillir 400 à 800 familles environ. Les invasions présentent des services et des équipements, les habitants construisent leurs maisons, et donnent un nom à la « copropriété de fait ».

L'infrastructure existante dans les trois invasions est à souligner. Les « copropriétés de fait » présentent des compteurs d'énergie, réseaux de téléphone et réseaux d'eau. Certaines de ces « copropriétés » présentent des maisons standard, de surface égale. Certaines présentent un accès fermé par des portes automatiques et contrôlées par des agents de sécurité qui surveillent le flux d'entrée et de sortie 24h sur 24h. Les commerces installés à l'intérieur répondent aux besoins des habitants. En bref, les caractéristiques générales aux trois occupations sont :

- Localisation dans des terrains d'usine à l'origine, de grande surface et abandonnés depuis quelques années ;
- Elles sont sous la gestion d'un syndic ou d'une sorte d'administrateur de la « copropriété » ;

¹²² Tous les noms et prénoms des personnages et personnes interviewés mentionnés dans ce travail ont été modifiés pour préserver leurs identités.

d'observer les aspects qui justifient l'utilisation de ce terme dans le chapitre 7, qui développera les caractéristiques des copropriétés et des *condominios* au Brésil. Même en étant une occupation illégale le fonctionnement interne rappelle une copropriété légale. Depuis dix ans, en effet, les habitants des invasions occupent un espace où ils cohabitent, où ils partagent des locaux communs et où ils sont soumis à des règlements internes.

Après la première visite de terrain cette étude a démarré avec l'hypothèse que ces invasions auraient été établies en ayant comme modèle les *condominios* existants dans la Zone Ouest de la ville de Rio de Janeiro. En effet les articles dans les médias et les caractéristiques observées au moment de la première visite de terrain montraient le « Palace » comme un type de *condominio* : présence de gardien, entrée par une porte automatique, piscine et commerces à l'intérieur, cloisonnement du terrain.

Suite à la première recherche de terrain, les questionnements ont changé et l'idée que la population du « Palace » s'inspirait d'un modèle, n'est plus la question principale suscitée par les « copropriétés de fait ». Etant donné que dans le cas du « Palace » la population qui a démarré l'invasion est originaire d'une même *favela*, localisée à proximité, la question posée est désormais la suivante : quelles sont les aspects qui ont déterminé, et qui déterminent encore, l'installation de cette population dans la « copropriété de fait » ?

Etant donné que le « Palace » a été observé de manière plus approfondie, on souhaite l'analyser à partir de la constitution spatiale de la « copropriété de fait ». L'objectif est de comprendre la relation entre l'espace, le fonctionnement et l'organisation sociale à l'intérieur de l'invasion. Comment alors la territorialisation de l'espace d'habitat peut-il définir les relations sociales entre les habitants ?

4.1 L'étude de cas « Palace »

Le « Palace » se situe à une dizaine de kilomètres au Nord du centre-ville de Rio de Janeiro, dans la Xe Région Administrative municipale (R.A. de Ramos)¹²⁴. Le terrain se situe, dans une zone considérée encore comme industrielle dans le dernier Plan Directeur de la ville (2005). Le « Palace » est situé à l'angle de l'autoroute Avenida Brasil, ancien axe industriel et la Rue Aimara, une petite rue d'entrée dans

¹²⁴ Voir carte de l'**annexe 1**.

la partie résidentielle du quartier de Ramos. Ainsi, la « copropriété de fait » présente comme limites : Au Nord des terrains et un tissu essentiellement industriels, à l'Est l'autoroute Avenida Brasil et de l'autre côté de l'axe routier, le « Complexo da Maré »¹²⁵. A l'Ouest il s'agit d'un tissu plutôt résidentiel, composé de maisons et de petits immeubles, et un peu plus loin, à 1,8Km à l'Ouest de notre « copropriété de fait », se trouve la voie ferrée qui relie le centre-ville à la Zone Nord de Rio de Janeiro. Le « Palace », se trouve alors dans une région de prédominance industrielle et résidentielle. Les **cartes 23** et **24** illustrent la localisation de l'invasion dans le tissu urbain, où les grandes parcelles correspondent aux terrains des usines et les petites parcelles forment le tissu résidentiel.



Carte 23 – Localisation du « Palace » à l'échelle de zone de quartier.



Carte 24 – Localisation du « Palace » dans le tissu industriel.

¹²⁵ Voir chapitre 1.4.

En raison de sa localisation, aux abords d'un important axe routier de la ville, la zone présente une desserte impressionnante de bus : vers la Zone Ouest de la ville, la Zone Sud, le centre-ville (ou Zone Centrale) et le quartier « Ilha do Governador » également. Les arrêts de bus se trouvent en face de la « copropriété », et une passerelle piétonne assure la traversée de l'autoroute, également en face. Malgré la quantité de bus qui circulent et leur fréquence, le trajet du « Palace » vers le centre-ville peut durer de 30 minutes à 1h30, selon les conditions du trafic routier.

Terrain d'une ancienne usine abandonnée, le « Palace » est devenu lieu d'habitat à partir de l'occupation et de la conversion du site par une population essentiellement de bas revenus. A cause de cette conversion, menée par les habitants de manière spontanée, l'aspect extérieur donné par l'ensemble de la construction est unique. L'immeuble ne ressemble ni à une *favela*, ni à une habitation populaire commune. Depuis l'Avenida Brasil il se présente comme une grande masse édifiée, dont la façade a subi des modifications et que l'on n'associe plus à une usine de production. Les types de fenêtres sont divers, on retrouve des encadrements d'origine de l'usine à côté de ceux mis en place par les habitants, afin d'adapter les ouvertures en fonction de l'aménagement des espaces intérieurs des appartements. Ainsi, la construction nous invite à entrer et à découvrir l'intérieur. A l'extérieur, au rez-de-chaussée de la copropriété, l'ancienne boutique de l'entreprise qui vendait les pièces confectionnées dans l'usine a été divisée et des commerces se sont installés - deux bars, un garage, plusieurs minibus de « transport alternatif » et des marchands ambulants – ce qui témoigne de la revitalisation de l'espace et donne au site une atmosphère vivante. La circulation intense de piétons contribue également à la création de cette ambiance (**Photos 3 et 4**).



Photo 3 : Façade du « Palace » : sur l'Avenida Brasil et vue de la passerelle à droite.



Photo 4 : Façade du « Palace » sur l'angle de la Rue Aimara et l'Avenida Brasil. Photo prise depuis la passerelle.

Le terrain de l'usine « Borgauto » présente une surface totale d'environ 3800m². Lorsque l'établissement a fermé ses portes en 1996, son terrain présentait un immeuble principal de trois étages, un entrepôt de production avec un étage et une mezzanine, un immeuble de deux étages qui semble avoir été une annexe¹²⁶, une construction qui accueillait les vestiaires et la cantine des employés, et un espace vide à l'intérieur de la parcelle, probablement un *parking* (**carte 25**). Ainsi, l'immeuble principal a été entièrement occupé et divisé en appartements. Des maisons ont été construites par les habitants dans les deux étages du bâtiment annexe, et au rez-de-chaussée, au premier étage et sur la mezzanine de l'entrepôt. La construction dédiée à l'origine aux employés, accueille actuellement deux bars et quelques unités d'habitation. L'espace vide est devenu une zone de loisirs dans une partie et dans l'autre on observe l'expansion des unités d'habitation récemment construites, ainsi que quelques maisons qui datent du début de l'invasion. Après l'installation de toits sur toutes les maisons construites, les occupants racontent avoir retiré la toiture de l'entrepôt (**carte 26**).



Carte 25 : Composition spatiale du terrain de l'entreprise « Borgauto », avant l'invasion.

Carte 26 : Composition spatiale actuelle du terrain de l'invasion



¹²⁶Cette description de l'espace avant l'invasion a été produite à partir des plans du terrain de l'usine « Borgauto » fournis par un habitant du « Palace ». Les plans ne contiennent pas la construction qu'on considère ici comme une annexe. En revanche, celle-ci présente sur place les mêmes caractéristiques constructives que les autres constructions du terrain, ce qui montre qu'elle n'a pas été construite par les occupants. Ces plans ont servi de base pour la constitution des plans actuels de l'invasion en 2009. Les plans consultés sont probablement relatifs au projet de construction ou au permis de construire et ne sont pas datés. Selon l'habitant qui les a fournis, ce sont des étudiants qui sont venus faire une étude dans l'invasion qui les ont laissés.

En 2009 l'invasion baptisée le « Palace », mais aussi connue comme « Borgauto » comptait environ 201 résidences et 9 boutiques.

Le nom « Palace » vient d'un immeuble de résidence situé dans le quartier de « Barra da Tijuca » (le « Palace II ») qui a été démoli en 1998, juste après l'effondrement d'une partie de sa structure qui a condamné 44 appartements et la mort de huit personnes. Le cas a été largement diffusé par les médias brésiliens à l'époque.

Concernant le nombre de résidences et de boutiques à l'intérieur du « Palace », il existe trois comptages différents.

Le premier est celui présenté dans le « Rapport de visite à la communauté Borgauto », réalisé par Heitor Ney Mathias le 26 juin 2004, époque à laquelle il était représentant de l'ITERJ. Selon le document, l'invasion présentait à l'époque 400 familles qui occupaient 400 résidences.

La donnée suivante a été fournie par Liana, compagne de Carlos, l'ancien syndic du « Palace ». Liana assistait son compagnon dans les tâches administratives de l'invasion, notamment dans le contrôle de paiement de la taxe de copropriété. Elle a compté un total de 201 résidences et 9 boutiques à l'intérieur de l'invasion. Cette donnée a été communiquée par Liana le 31 juillet 2008.

Le dernier comptage qui a été communiqué par Silvio, actuel syndic du « Palace ». Lors d'une conversation concernant le montant des sommes payées par les habitants et les dépenses concernant la « copropriété », il a donné un total de 125 habitants à l'intérieur de l'invasion, le 06 août 2009.

Les données transmises par Liana, semblent être les plus proches du réel. Le chiffre de 400 résidences paraît en effet exagéré, notamment au vu des dessins de la disposition des maisons actuelles, réalisés sur place. Le comptage des résidences à l'intérieur du « Palace » a été compliqué à effectuer en raison de la difficulté à comprendre les limites des unités de logement à partir des façades. Quelques unités semblent avoir parfois deux portes d'accès et les surfaces des résidences semblent varier.

Le comptage communiqué par Silvio paraît faux car il l'a utilisé pour montrer le calcul des dépenses afin de prouver que la « copropriété » coûte cher et que, du fait que beaucoup d'habitants ne paient pas la taxe, Silvio doit couvrir une partie des dépenses collectives avec ses fonds propres.

4.1.1 Le début de l'invasion

Dans le terrain de l'entreprise « Borgauto » les installations fonctionnaient comme usine de production et vente de pièces automobiles. L'entreprise a fait faillite et a fermé ses portes en 1996. La version de l'histoire, construite à partir des entretiens avec les habitants, est que le terrain a été occupé tout d'abord de façon discrète par un groupe d'environ cinq personnes. Quelques temps après il a été l'objet d'invasion d'un groupe plus nombreux le 21 juin 2000. Les cinq premiers occupants seraient des amis et des connaissances de l'agent de sécurité Anderson da Silva, employé de l'entreprise « Borgauto », qui serait resté dans le bâtiment après la fermeture de l'usine. Comme le gardien habitait dans la *favela* la plus proche du terrain, le « Parque Uniao » dans le « Complexo da Maré », quelques voisins et amis qui se trouvaient dans des situations d'urgence lui ont demandé de s'installer de manière provisoire dans le terrain pour les dépanner. Selon l'interviewé, c'est à partir du moment où Anderson ne recevait plus sa paie, qu'il a abandonné sa tâche et que l'invasion a démarré à grande échelle. Quelques interviewés qui sont arrivés au début de l'invasion racontent que le jour de l'occupation a été programmé et qu'ils sont arrivés le soir, pour casser le cadenas et entrer dans la propriété.

Les premières semaines dans la « Borgauto » ont été très dures selon le témoignage de quelques habitants. Il y avait beaucoup de déchets qui ont été retirés de l'intérieur de l'immeuble principal, notamment du bois, utilisé auparavant pour diviser l'espace de services et de stockage et des bureaux de l'ancienne usine. Avec les déchets il y avait beaucoup de rats et de cafards, qui apparaissaient encore plus souvent à cause de l'absence d'électricité dans le terrain. Les problèmes apparaissaient également lors des pluies intenses, entraînant des inondations et des dégâts dans les logements, car les premières maisons étaient construites avec les matériaux trouvés à l'intérieur du terrain, de façon encore provisoire. La structure provisoire des logements a duré encore quelques mois après l'invasion du terrain. De même que dans les autres invasions et occupations qui seront présentées au long de cette partie, les occupants attendent un certain temps avant d'investir de façon plus pérenne dans l'espace, car le risque d'expulsion est plus fort au début de l'invasion. Il a donc été trop difficile pour quelques-uns de résister, avec la présence de bêtes, de déchets, des toilettes et salles de bain improvisés et sans électricité durant quelques semaines. Quelques occupants se sont désistés et sont partis pendant cette période. Les interviewés qui habitent dans le « Palace » depuis le début de l'invasion déclarent que la « copropriété » a subi beaucoup d'améliorations sur le plan spatial et des infrastructures. En effet tous les habitants qui ont connu la

« Borgauto » au début de l'invasion ont été d'accord sur ce point. Les **photos 5, 6 et 7** illustrent ces transformations au niveau de la zone de loisirs de l'invasion.



Photos 5 et 6 : Vue de la place de l'invasion en décembre 2002. Nous observons qu'un bassin existait déjà à cette époque.



Photo 7 : La place du « Palace » en 2009.



Les premières occupations à l'intérieur du terrain ont eu lieu dans l'immeuble principal. Quelques interviewés révèlent que les premiers arrivés, ont pris les meilleurs espaces, localisés dans l'immeuble de trois étages, et ils en ont profité pour délimiter une surface plus grande pour se loger. Ceci a en effet été constaté lors de la visite de quelques logements. Quelques occupants qui ont délimité une grande partie pour leurs logements au début de l'invasion, l'ont subdivisée plus tard en petits studios afin de les louer. Par la suite, il semble que l'ancien entrepôt ait été la cible

des occupants. Concernant le lotissement des terrains à l'intérieur de l'entrepôt, ainsi que la division des appartements à l'intérieur de l'immeuble, les interviewés n'ont pas vraiment attribué ce fait à une personne. Un seul habitant interviewé a attribué le découpage parcellaire à l'ancien agent de sécurité de l'entreprise « Borgauto », Anderson de Souza et à un ami qui travaillait avec lui (frère d'un interviewé qui habite encore dans le « Palace »). L'intervention d'une personne pour diviser en parcelles semble être évidente, notamment pour l'occupation de l'entrepôt du « Palace », car les maisons ont environ la même largeur et se servent du système structural de la construction d'origine, en utilisant les colonnes métalliques et les poutres déjà existantes comme structure pour les maisons. L'auteur de la division en parcelles reste inconnu, la plupart des habitants racontent seulement que chacun a pris son morceau de terrain ou que quand ils sont arrivés le découpage parcellaire était déjà réalisé. En parallèle à l'occupation de l'entrepôt ou juste après celui-ci, a eu lieu l'occupation du terrain localisé au fond de la parcelle et qui était, au départ, libre de toute construction. La division des appartements dans l'immeuble principal et la configuration des parcelles dans l'ancien entrepôt peuvent être observées sur les plans B, C et D du « Palace », dans l'**annexe 7**.

4.1.2 Les infrastructures de base

La distribution d'électricité

Au début de l'invasion, les habitants ont procédé à un branchement électrique illégal. Ils ont acheté un transformateur et l'ont installé, en répartissant l'énergie dans l'ensemble. Selon l'ancien syndic Carlos, ils ont ensuite contacté l'entreprise d'électricité – nommée « Light »¹²⁷ - pour régulariser le réseau et payer son utilisation. L'entreprise aurait exigé le paiement de l'utilisation antérieure à la demande de régularisation, et aurait envoyé des factures de montants très élevés, sans indication de consommation. Les habitants auraient refusé de les payer, acceptant toutefois de payer à partir de la régularisation du réseau par l'entreprise.

Par la suite, l'entreprise a installé un compteur d'électricité à l'entrée du réseau dans la « copropriété », la facturation étant assurée pour l'ensemble, et non pour chaque logement. La facture devait être divisée par le nombre de maisons. Cette solution a posé quelques problèmes en raison des différences de consommation d'énergie constatées parmi les utilisateurs.

¹²⁷ Voir liste des organismes dans l'**annexe 12**.

Selon les habitants, ce système installé par l'entreprise n'était pas efficace. A cause de la surcharge, l'énergie était coupée fréquemment. Pour régler ce problème de coupure d'électricité les habitants ont acheté et installé des convertisseurs de tension d'énergie pour chaque unité de la « copropriété de fait ». Ils ont installé un tableau de disjoncteurs avec le nom de chaque habitant de la « copropriété ». Ils ont tout acheté et installé selon les normes de sécurité. Les habitants disent que depuis lors, la distribution d'électricité est beaucoup plus efficace.

Selon l'ancien syndic, les habitants attendent maintenant que l'entreprise vienne installer les compteurs pour chaque maison, mais il reste des doutes sur cette question. En regardant quelques maisons du « Palace », on constate qu'une maison de 50m² peut avoir deux appareils de climatisation. Selon quelques interviewés, il y a des habitants dans le « Palace » qui laissent les appareils allumés toute la journée, même quand il n'y a personne dans le logement. On peut se demander alors si cette population serait vraiment prête pour la régularisation de certains services, ou pour changer ses habitudes de consommation. De plus, il y a toujours des problèmes lorsque l'été arrive, car le réseau d'électricité de l'invasion est surchargé avec tous les appareils de climatisation allumés simultanément et constamment. Le nouveau syndic Silvio a raconté que, lors de son arrivée comme syndic, il a fait des reproches aux habitants pour surveiller au minimum leurs consommations pendant cette période. Le rétablissement du réseau lorsqu'il est coupé peut prendre du temps, et cela arrive assez souvent quand il fait très chaud.

Le réseau d'eaux traitées et d'eaux usées

Le réseau d'eau traitée existait et les habitants ont réalisé la distribution pour les logements. L'ancien syndic a raconté avoir contacté également l'entreprise responsable de la distribution dans la ville – la « CEDAE »¹²⁸ - pour régulariser la situation. Selon l'ancien syndic, la compagnie de distribution envoyait des factures, mais en l'absence de compteur d'eau, les habitants refusaient de payer une facture ne correspondant pas à une consommation réelle. Par ailleurs, le réseau n'est pas très efficace : parfois il y a très peu d'eau, et parfois un manque total dans la « copropriété ». Les consommations d'eau traduisent aussi un gaspillage, car la piscine est remplie et vidée tous les *week-ends* et les fuites de l'eau propre à l'intérieur du « Palace » prennent parfois trop de temps pour être réglées.

¹²⁸ Voir liste des organismes dans l'**annexe 12**.

L'enlèvement des ordures

La propreté publique passe ramasser les ordures. Chaque habitant est responsable de leur dépôt dans le bac installé au dehors de l'immeuble, où une zone a été aménagée par la « copropriété » à cet effet.

Le téléphone

L'achat d'une ligne téléphonique est simple. L'entreprise responsable du service étant privée, elle vient installer rapidement une ligne dès qu'il y a une demande.

La Constitution de l'état de Rio de Janeiro de 1989 prévoit dans l'article 238, que la prestation des services publics aux communautés dépourvues économiquement aura lieu indépendamment de la reconnaissance du registre des zones et terrains où elles sont implantées. Cela signifie que les entreprises sont obligées par la Constitution de l'état de fournir aux habitants du « Palace » les infrastructures, indépendamment du paiement des services.

4.1.3 Le fonctionnement de la « copropriété de fait »

Concernant le fonctionnement interne, des changements ont pu être observés au cours des recherches de terrain. Lors de la première visite en 2006, les administrateurs du « Palace » voulaient donner une image presque parfaite de l'invasion, car le travail d'étude au sein de la communauté n'était pas encore suffisamment clair pour eux. Les seuls professionnels avec qui cette population a pu avoir contact à l'intérieur de l'invasion ont été des journalistes. La première visite au « Palace » s'est faite en compagnie de la journaliste du journal « O Globo », Tais Mendes, qui avait signé l'article qui nous avait fait connaître le « Palace »¹²⁹. Ainsi, ils ont cru avoir à faire à deux journalistes, et de ce fait, pour eux, il fallait montrer l'invasion comme un lieu positif, très agréable à vivre, voire même exceptionnel comme type d'habitat populaire. A partir de cette constatation, faite plutôt vers la fin de la recherche de terrain en 2008, nous avons pu observer une certaine dégradation de la « copropriété » depuis la première visite en 2006. Mais, en fait ce n'était pas une détérioration du fonctionnement, mais le vrai « Palace » qui se démasquait. Au fil du temps, une grande partie des habitants, ainsi que l'ancien

¹²⁹ MENDES, T. 2002. « Cortiços ressurgem em galpões abandonados ». *O Globo* le 13 octobre, p.16.

syndic et sa compagne, ont compris qu'il ne s'agissait pas d'une journée pour faire un article de journal, et qu'il ne s'agissait pas d'un travail pour la presse. Toutefois, le type de travail mené au sein du « Palace » n'était pas complètement clair pour la population.

Lors de la première visite en 2006, un gardien équipé d'un talkie-walkie était chargé d'informer le syndic de notre arrivé. Après l'accord du syndic, le gardien a ouvert la grille automatique au moyen d'un bouton. Dans les visites suivantes, en 2008 et 2009, nous avons constaté que la grille avait été remplacée par une porte en vitre et fer, mais dont le système automatique était en panne. Ainsi, l'accès au « Palace » se trouvait ouvert en permanence, ce qui change les conditions d'entrée des personnes étrangères et la qualité d'espace « privé » de l'invasion. Le local destiné au gardien a subi également des modifications. Il a été aménagé et un comptoir en maçonnerie a été mis en place, là où avant il n'y avait qu'une chaise (photos 8 et 9).



Photos 8 et 9 – Le poste du gardien de l'invasion lors de la première visite de terrain, en 2006 (au-dessus) et en 2009 (à droite).

Lors de la première visite, en décembre 2006, la « copropriété » disposait d'une sorte de syndic, Carlos, qui assurait la fonction avec le soutien de sa compagne Liana. Le couple assumait l'administration du « Palace » par le biais d'une « Association de résidents » non officialisée. Selon Carlos, son travail consistait à s'occuper des aspects techniques, comme les infrastructures de la « copropriété », résoudre des éventuels problèmes à l'intérieur de la l'invasion et représenter la communauté dans le processus de légalisation. Carlos a ajouté encore son rôle d'« arbitre de couples », en aidant ceux-ci quand des disputes éclataient. Durant la

recherche de terrain de trois mois, en 2008, le couple n'était pas souvent dans le « Palace », ils s'absentaient généralement du samedi matin au mercredi matin. Lors de la dernière recherche de terrain, en 2009, ils avaient quitté définitivement le « Palace », pour habiter dans la région balnéaire de l'état de Rio de Janeiro (Regiao dos Lagos). Le nouveau syndic, Silvio, était aussi le syndic de l'invasion voisine du « Palace », le « Chaparral » depuis quelques années.

Depuis le changement d'administration, la salle du syndic est connue comme salle de l'association de résidents. En effet le nouveau syndic a trouvé un moyen de légaliser la situation de l'association en incorporant le « Palace » à une association de résidents existant déjà dans la zone et qui regroupe l'invasion « Chaparral » et la rue Tambau, une voie résidentielle. L'association s'appelle « Association de Moradores Parque Tambau Vila Vitoria » (AMPTVV, « Association de résidents du Parc Tambau Vila Vitoria »).

Les habitants payaient en 2006 la somme de R\$20,00 (environ 7,30 Euros) par mois, correspondant à la taxe de copropriété. En 2009 la taxe de copropriété était de R\$25,00 (environ 8,30 Euros). Cette taxe devait couvrir les dépenses avec les salaires de la femme de ménage et des gardiens de la « copropriété » (deux au total, un dans la journée et l'autre le soir), qui habitent aussi dans l'invasion. Selon Liana,



Photo 10 – Revêtement de sol discontinu dans le couloir D de l'ancien entrepôt (voir localisation du couloir sur le plan C de l'invasion « Palace » dans l'**annexe 7**).

elle et Carlos prenaient un petit pourcentage sur la taxe de copropriété comme « aide » à leur travail, en justifiant que plusieurs fois ils étaient obligés de compléter les paiements avec leurs propres deniers en raison du nombre de « mauvais payeurs » de la taxe. Les dépenses extraordinaires, par exemple l'installation du réseau d'électricité et la construction de la piscine, sont payées à part. Pour les travaux dans certaines parties spécifiques (par exemple la pose de revêtement de sol, dans un couloir de l'ancien entrepôt), les habitants concernés doivent s'organiser et partager les dépenses entre eux. Concernant la pose de revêtement de sol, il a été observé davantage de couloirs revêtus chaque année. Mais l'accord entre les habitants pour l'exécution de ce type de travaux ne semble pas

être toujours facile. Certains couloirs sont revêtus de façon discontinue devant certaines unités d'habitation, ce qui met en évidence les habitants qui ont probablement refusé de participer aux dépenses (**photo 10**). Nous avons observé également que certaines maisons présentent un revêtement de sol différent de celui posé sur le reste du couloir, avec des matériaux souvent plus chers. Ces maisons présentent également une façade plus entretenue, avec des couleurs fortes et des textures qui attirent l'attention, dans l'ensemble des constructions du couloir.

Concernant la valeur de la taxe de copropriété et les dépenses collectives de l'invasion, en faisant le calcul, il s'avère que le discours des syndics est trompeur. En multipliant le montant de la taxe de copropriété par le nombre de maisons (R\$25,00 X 201), le résultat est de R\$ 4020,00 pour le paiement de dépenses. Les dépenses fixes de la « copropriété » étaient, selon les syndics, les deux gardiens et la femme de ménage. Selon l'ancien syndic, chacun était payé au salaire minimum au Brésil, soit à l'époque R\$ 465,00 (environ 155 euros). Les dépenses fixes du « Palace » s'élevaient donc à un total de R\$ 1395,00 (R\$ 465,00 X 3). Si tous les résidents payaient la taxe, après le paiement des salaires des gardiens et de la femme de ménage, il devrait rester dans les caisses de l'administration du « Palace » l'équivalent de R\$ 2625,00 (R\$ 4020,00 - R\$ 1395,00), ce qui correspond à environ 65% du total des taxes recueillies à l'intérieur de l'invasion. Si très peu de résidents paient régulièrement la taxe, il faudrait qu'au moins 55 unités d'habitation paient leurs taxes pour assurer les paiements de trois salaires.

Quand il y avait des sujets à traiter intéressant les habitants, Carlos a raconté qu'il les invitait à se réunir au moyen d'une sirène installée à côté de la salle de l'association de résidents. La sirène sonne également tous les soirs à 22h comme une sorte d'avertissement à respecter le silence. Lorsqu'elle sonne, certains parents en profitent pour appeler leurs enfants afin qu'ils rentrent à la maison¹³⁰. Silvio, le nouveau syndic en 2009, a parlé des difficultés rencontrées lors de son arrivée au poste dans le « Palace ». Beaucoup d'habitants ne respectaient plus le silence à l'intérieur de l'invasion. Silvio attribuait cette situation au départ de Carlos et à l'absence d'un syndic pendant un certain temps pour surveiller et s'occuper de la « copropriété ». Silvio a raconté que dès son arrivée dans l'administration du « Palace », il passait dans les maisons pour demander aux résidents de baisser leur musique et respecter le silence à partir de 22h.

¹³⁰ Malgré la mention à la sirène par plusieurs habitants du « Palace », je n'ai pas pu vérifier son existence de fait.

La « copropriété » présente des services et des commerces à l'intérieur qui changent assez souvent. A chaque fois sur le terrain il y avait de nouvelles affaires. Les seuls commerces qui n'ont pas changé pendant toute la période d'observation depuis 2006, sont les trois bars du « Palace » : Même si les bars ont changé de propriétaire de commerce ou s'ils ont subi des travaux, ils ont continué à être des bars et ils sont toujours très fréquentés par les habitants et les visiteurs du « Palace ». Les trois bars appartenaient à l'ancien syndic de la « copropriété », Carlos, qui les louait aux propriétaires du commerce. Les autres services et commerces notés dans l'invasion au long des périodes de recherche de terrain sont des salons de coiffure, salle de jeux informatiques et internet, livraison de pizza (**photo 11**). Pour installer un commerce à l'intérieur de l'immeuble, il n'y a pas de restrictions. Le commerce ou service peut être implanté chez soi ou dans une unité louée à l'intérieur de l'invasion, comme pour les bars de la « copropriété ». Les commerces et services qui s'installent cherchent toujours à attirer des clients, l'objectif étant de diversifier l'offre. Concernant les maisons, les habitants sont également autorisés à les louer ou à les vendre, sans demande préalable. Selon un habitant interviewé, en cas de vente il faut payer 10% du prix de la vente à « l'association de résidents ». Elle fonctionne comme un « témoin » dans la transaction de vente et de location des logements, car la propriété des constructions à l'intérieur de l'invasion n'est pas officielle, étant donné le statut illégal de l'occupation.



Photo 11 – Salle de jeux informatiques et internet existant dans le « Palace » en 2006.

Les produits vendus dans les bars de la « copropriété » (savon, biscuits, produits ménagers, etc.) sont achetés par les habitants dans les situations de dépannage. Ils sont considérés comme chers, et il n'y a pas de grande quantité ou diversité de produits. Ainsi, pour faire les courses au supermarché, les habitants doivent prendre un bus, car le plus proche se trouve sur l'autoroute Avenida Brasil, mais à 1Km de distance du « Palace ». Quelques habitants fréquentent également les commerces situés dans la *favela* « Parque Uniao », notamment les anciens habitants de la *favela*.

Concernant l'école pour les enfants, il y a une école municipale juste en face, de l'autre côté de l'Avenida Brasil, il suffit de franchir la passerelle, le seul problème étant le nombre de places insuffisant pour tous les enfants. Les enfants qui étudient à proximité vont souvent seuls à l'école, ou en groupe, en amenant avec eux les plus petits.

Le courrier pour les habitants arrive à l'adresse de l'immeuble (310, Rue Aimara ou 7301, Avenida Brasil). Dans la salle du syndic le courrier est trié et classé par couloir ou par *bloco*¹³¹. Chaque habitant vient chercher son courrier dans le casier correspondant au n° de son couloir.

4.1.4 La population du « Palace »

La population qui habite actuellement dans la « copropriété de fait » présente des origines variées. Certes, une grande partie est venue des *favelas*, mais comme observé dans le chapitre 1 nous retrouvons également des habitants venus des municipalités voisines de Rio de Janeiro, et certains venus de la région Nord-Est du Brésil. Les nouveaux habitants qui arrivent ont connu la « copropriété » à travers des amis, des parents ou des anciens voisins qui ont déménagé vers le « Palace ». En revanche, concernant la population à l'origine de l'invasion, nous constatons une même provenance. Ils sont venus de la *favela* « Parque Uniao », dominée par le trafic de drogue, située dans le « Complexo da Maré », de l'autre côté de l'Avenida Brasil, à proximité de la zone étudiée¹³².

Il y a beaucoup de familiers de Carlos qui habitent le « Palace », car il a raconté que son père a participé à l'invasion en 2000 et puis a décédé en 2005. Son fils, deux sœurs et trois neveux y habitent également. Ils ont chacun leur appartement et ils sont propriétaires. Il est intéressant d'observer que les familiers de Carlos habitent soit dans la construction où se situe l'ancien bar d'Elisabeth¹³³, soit dans l'immeuble principal, probablement les premiers locaux à avoir été occupés dans le terrain.

La grande majorité de la population du « Palace » travaille, même si ce sont des emplois précaires. Les métiers sont très diversifiés, on trouve des cuisiniers des

¹³¹ Les *Blocos* 1 et 2 apparaissent sur les plans C et D de l'invasion « Palace » (**annexe 7**).

¹³² Voir chapitre 1.4.

¹³³ Voir chapitre 4.1.6 et le plan C du « Palace », dans l'**annexe 7**.

restaurants branchés, des ouvriers, des serveurs, des femmes de ménage, des coiffeurs, des infirmières, des vigiles.

La quasi-totalité de la population semble être croyante, catholique. Leur foi se manifeste assez souvent par des autocollants fixés sur les portes des logements, par exemple : « Je ne suis pas le maître du monde, je suis son fils ». Sinon les messages font référence à Jésus, et à tout ce qu'ils ont pu réaliser grâce à Dieu ou à Jésus. Il est évident que pour une grande partie des résidents il est important de manifester leur croyance et leur foi, la foi en Jésus, comme une caractéristique positive commune.

4.1.5 L'habitat et la structure physique

Le système qui détermine la prise de possession d'un terrain et la construction d'habitations sur des espaces libres à l'intérieur du « Palace » au début de l'invasion n'a pas pu être complètement vérifié. De même pour la construction des maisons sur d'autres déjà construites, ou pour la construction dans les terrains résiduels. Selon les entretiens avec un ancien agent de l'ITERJ¹³⁴ qui connaît le « Palace », et avec quelques habitants, une pratique courante dans les zones dominées par les *milicias*, est celle d'un système d'attribution des toits des maisons, qui sera explicité dans le chapitre 4.3. Toutefois, les premiers habitants interviewés dans le « Palace », racontent qu'au moment de leur arrivée, ils ont juste parlé avec quelqu'un qu'ils connaissaient déjà à l'intérieur de l'invasion, et celui-ci leur a montré un terrain qu'ils pourraient occuper et sur lequel ils pourraient construire. Apparemment les premiers occupants n'ont pas acheté leur terrain, car selon certains, au début de l'invasion il fallait juste arriver, marquer son espace et construire sa maison.

En regardant les maisons, notamment celles situées dans l'ancien entrepôt et celles qui constituent les *bloco 1* et le *bloco 2*, nous observons des différences frappantes : Il y a des maisons où les façades présentent de la peinture sur la maçonnerie et où les encadrements de fenêtres et les portes sont en fer, à côté de maisons simples, en briques. Nous observons souvent la présence d'équipements modernes à l'intérieur des logements, ainsi qu'un souci de décoration. Les différences observées sur les façades des maisons s'expliquent par le souci de valorisation des maisons par certains habitants, comme un symbole de statut au sein de la « copropriété ». Les investissements des habitants concernant leurs maisons

¹³⁴ Voir liste des organismes dans l'**annexe 12**.

peuvent aussi varier, indépendamment de leur localisation dans l'invasion. Il y a ceux qui investissent beaucoup à l'intérieur, d'autres plutôt à l'extérieur (les façades, portes et fenêtres), et encore d'autres qui investissent sur les deux. Certains habitants préfèrent investir dans les biens non durables modernes (télévision à écran plat, lecteur DVD dernière génération, etc.) plutôt que d'investir dans le logement. La décoration des façades et à l'intérieur des logements montre parfois les tendances de la « mode », que l'on retrouve dans l'habitat des couches moyenne et haute et dans les magazines de décoration. Les façades les plus décorées de l'invasion présentent des textures, peintures de couleurs très vives ou l'utilisation de carrelages qui imitent des matériaux. Les mobiliers à la mode, dictés par les magazines de décoration, sont copiés par des magasins de grande surface à bon marché et se répandent parmi les couches populaires (voir **photos 12, 13, 14 et 15**).



Photo 12 : Vue de l'intérieur de la maison de Rosana, habitante du « Palace ». Cette maison est considérée comme une des maisons les plus belles de l'invasion.



Photo 13 : Image d'une façade plus entretenue. Logement situé dans le couloir C (voir localisation du couloir sur le plan C de l'invasion « Palace » dans l'**annexe 7**).



Photos 14 et 15 : Exemples de deux maisons plus simples, dont les façades sont moins entretenues. Au dessus maison dans le *bloco* 2, et à droite dans le couloir C (voir localisation du couloir sur les plans C et D de l'invasion « Palace » dans l'**annexe 7**).

A l'intérieur, les surfaces des appartements situés dans l'immeuble principal sont variables, car celui-ci constituait le premier espace à être occupé dans le terrain. Ainsi, les premiers occupants ont pu délimiter leurs espaces, comme ils ont souhaité. Pour les maisons construites dans l'entrepôt les surfaces sont également variables mais moins que dans l'immeuble principal. Toutefois, la plupart des maisons présentent des surfaces réduites, surtout au regard du nombre de personnes qui y vivent. Les familles sont composées en moyenne de quatre personnes, pour une surface d'environ 40m².

L'occupation de l'immeuble principal du « Palace » s'est réalisée également dans le sous-sol, au niveau -1 (niveau relatif à l'entrée principale)¹³⁵. Ces unités d'habitation se localisent derrière les garages situés au rez-de-chaussée, sur l'Avenida Brasil. Ces constructions sont dépourvues de fenêtres, sans ventilation ou lumière naturelles. Dans une de ces maisons habite la femme de ménage du « Palace » e dans une autre, ses enfants. L'hypothèse pour l'implantation de ces unités d'habitation dans le sous-sol de l'invasion est qu'elles sont occupées par une partie plus pauvre de la population qui n'a pas les moyens de s'acheter un terrain ou une maison dans l'invasion. Cette hypothèse n'a pas pu être vérifiée.

Une grande partie des propriétaires habitent leurs logements, probablement ceux qui investissent le plus dans l'aspect extérieur de leurs habitations, mais il y a également un grand nombre de locataires. La plupart des locataires sont des nouveaux arrivants, car ceux qui décident d'y rester finissent par acheter leur propre

¹³⁵ Voir plan A du « Palace », dans l'**annexe 7**.

maison dans l'invasion. Les occupants les plus anciens sont ceux qui possèdent le plus de logements à l'intérieur du « Palace ». Carlos, l'ancien syndic par exemple, est propriétaire d'au moins trois logements dans le « Palace » ainsi que des trois bars de la « copropriété ». Après leur départ définitif de l'invasion le couple passe souvent pour récupérer les loyers des logements et des commerces loués dans le « Palace ». Les habitants les plus récents sont ceux qui vendent le plus rapidement leurs logements, sans chercher à les garder ou à les louer. Les plus anciens habitants sont dans une logique d'accumulation des biens à l'intérieur de l'invasion pour ainsi les louer à des tiers et les transformer en moyen de vie, un revenu garanti.

Toutes les maisons qui ont été construites dans des espaces où il existait une structure auparavant ont profité des colonnes et des poutres. L'espace est ainsi modulé par la structure existante, et celle-ci détermine le dessin de l'ensemble des maisons et couloirs de circulation, notamment dans l'ancien entrepôt et dans les *blocos* 1 et 2 (voir **photos 16** et **17**). Nous supposons qu'à l'intérieur de l'immeuble principal, les appartements délimités par les occupants suivent ce même système.



Photo 16 : Espace construit dans l'ancien entrepôt. Sur cette photo on observe le dessin orthogonal produit par l'espace modulé.



Photo 17 : Structure existant avant l'invasion, qui a déterminé l'occupation de l'espace dans le *bloco* 1.

L'augmentation du nombre de constructions dans le « Palace » se fait à une vitesse impressionnante depuis la première visite, en 2006. A cette époque, l'ancien syndic avait parlé du rapport élaboré par l'organisme public communal de Service d'hygiène (Defesa Civil). Les représentants de l'organisme étaient venus au « Palace » pour vérifier la sécurité des constructions et de la structure de l'immeuble et de l'entrepôt. Selon Carlos, l'organisme avait constaté que la structure de l'immeuble était en bon état et capable de supporter les logements en forme d'appartements. En revanche les techniciens avaient indiqué que la structure de la plupart des maisons, ainsi que la dalle du premier étage de l'entrepôt ne supporteraient pas plusieurs niveaux. A ce moment-là Carlos se montrait soucieux de respecter le rapport en disant qu'il avait interdit la construction d'un deuxième niveau de maisons. L'ancien syndic avait également mentionné le souhait de construire une crèche à l'intérieur de l'invasion, et il avait réservé un terrain à cette fin.

Actuellement la structure physique de l'ancienne usine, notamment de l'ancien entrepôt, est dans un état assez détérioré. Les dalles de l'entrepôt reçoivent l'eau de pluie depuis que la toiture a été enlevée, et le sol n'est pas étanche, ce qui condamne la structure métallique et le béton armé. En ajoutant encore plus de maisons par-dessus, la structure risque de ne pas résister longtemps.

Depuis 2008, l'expansion se réalise soit sur les terrains vides, localisés au fond du terrain¹³⁶ soit par une croissance verticale, c'est-à-dire, une maison construite sur l'autre. Actuellement, il ne reste plus d'espaces libres : la laverie collective, le terrain qui était libre au fond du terrain de la « Borgauto », et tous les petits morceaux d'espace qui sont restés à partir des premières constructions de l'invasion, sont désormais occupés (voir **photos 18, 19 et 20**). Par ailleurs, quasiment toutes les maisons construites sur la dalle de l'entrepôt présentent un deuxième niveau. L'étage au-dessus est souvent construit et occupé par un voisin, et l'accès est indépendant, au moyen d'un petit escalier étroit. Un petit immeuble de trois niveaux a été inauguré en 2009 avec l'objectif de louer des appartements, au fond du terrain de la « Borgauto ».

¹³⁶ Voir plan B de l'invasion, dans l'**annexe 7**.



Photos 18, 19 et 20 : Transformation de l'espace où se situait la laverie du « Palace », en 2006. La maison est construite en juillet 2008 et lors de la recherche de terrain en 2009, on observe la présence d'un étage au dessus.

Chaque habitant s'occupe de la construction de sa maison. La plupart engage un ouvrier, souvent quelqu'un qui habite dans l'invasion ou dans les alentours. Robson, migrant venu du Nord-Est dans les années 1960, habite dans le « Palace » depuis le début de l'invasion et en est le personnage le plus connu. C'est lui qui construit la plupart des maisons et qui s'occupe des travaux de maçonnerie, en raison de son expérience comme ouvrier.

4.1.6 L'ambiance à l'intérieur de la « copropriété de fait »

L'ambiance dans la « copropriété » semble, au premier abord, être sereine et tranquille, à part le bruit des enfants et de la musique qui joue fort. En fait, avant de fréquenter le « Palace », je m'attendais à rencontrer une certaine effervescente quotidienne. Au contraire, le rythme au quotidien est plutôt lent, dans le sens où une grande partie du temps il ne se passe rien. Bien évidemment, comme dans n'importe quelle « copropriété » la plupart des gens ont leur travail, leurs activités. Le va-et-vient incessant des résidents donne un certain mouvement au sein de la « copropriété », mais sans que l'espace commun soit vraiment utilisé pour des discussions ou pour des rencontres, sauf le vendredi. Le *week-end*, aux sons mélangés des musiques dont le volume de sonorité est toujours au plus haut, des groupes s'installent un peu partout dans la « copropriété » et des discussions intéressantes peuvent prendre place autour d'un verre.

Dans les couloirs il n'y a pas de tags et les enfants jouent partout. La copropriété dispose d'un terrain de sports et d'une place avec une scène et une piscine. Le bar de Renato et Ana¹³⁷ dispose d'un barbecue, qu'ils utilisent souvent comme une extension de leur cuisine. Pour attirer les résidents les bars mettent à disposition des tables de billard, des jeux vidéo et des machines à musique. Parfois il y a des fêtes à l'intérieur, organisées par des habitants ou par le propriétaire d'un bar. Selon quelques résidents interviewés à propos de l'administration de l'ancien syndic Carlos, il y avait quelques concerts, organisés par lui. Les événements attirent aussi les voisins des communautés et des *favelas* à proximité, invités par des résidents du « Palace » (voir **photos 21** et **22**).



Photo 21 : Piscine du « Palace ».



Photo 22 : Terrain de sports du « Palace ».

L'absence de violence est un grand atout de ces invasions étudiées, surtout quand on entend les coups de feu venus de la *favela* la plus proche, le « Parque Uniao », à 500m du « Palace ». Il a été constaté lors des entretiens avec les habitants l'importance d'élever leurs enfants dans une ambiance sans drogues, sans armes et sans échanges de tir. Les habitants qui ont des filles, notamment les pères, se montrent assez préoccupés à l'idée d'élever les jeunes filles dans le milieu des *favelas*. Dès l'âge de 12 ans elles peuvent être rapidement attirées par les trafiquants de drogues, à cause de l'image de « réussite » qu'ils transmettent aux adolescentes et aux plus jeunes, qui les voient défiler avec des gros fusils dans la *favela* (ZALUAR, 2004). Comme dit Ana, habitante du « Palace » : « -Ici c'est le refuge de la *favela*.¹³⁸ »

¹³⁷ Voir plan B de l'invasion, dans l'**annexe 7**.

¹³⁸ Entretien enregistré réalisé avec Ana le 11/06/2008.

Les conflits existent, notamment concernant la gestion de l'ancien syndic, Carlos. Au début de la recherche de terrain en 2008, le « Palace » avait deux gardiens, un la journée et l'autre le soir. La raison principale évoquée par les habitants et le syndic pour la présence des gardiens à la porte de l'invasion a été les enfants. En effet les plus petits risquaient de sortir tous seuls et de se faire renverser sur l'autoroute. Durant la recherche de terrain, le gardien du soir a été supprimé par le syndic. Cette suppression et sa justification ont été annoncées dans une affiche publiée à l'entrée de l'invasion : le poste de gardien du soir a été supprimé sous prétexte du grand nombre de « mauvais payeurs » de la taxe de copropriété. En plus, l'affiche présentait également un mot qui mettait en garde sur le risque de perdre aussi, bientôt, le gardien de jour.

Lors de la recherche de terrain en 2008, les habitants se montraient assez divisés en ce qui concerne la gestion de Carlos. Dans les entretiens recueillis notamment entre juin et septembre 2008, très peu de résidents se manifestaient contre le syndic, et ceux qui le faisaient étaient assez violents, mais très discrets. Les raisons les plus évoquées contre lui étaient l'absence d'investissement à l'intérieur de l'invasion et l'état d'abandon dans lequel se trouvait le « Palace ». L'existence de deux groupes principaux a pu être observée lors de la recherche de terrain en 2008. Chaque groupe semblait avoir des espaces spécifiques de rencontre à l'intérieur de la « copropriété »¹³⁹ :

- a) Les partisans de Carlos et Liana – Ce groupe était composé notamment des familiers de Carlos, les amis et autres. Ils soutenaient son activité à l'intérieur de la « copropriété » et évoquaient la difficulté de gérer la communauté. Ils se rencontraient souvent dans le Bar d'Elisabeth, situé à côté de la salle de l'association de résidents.
- b) Les opposants à Carlos et Liana – ce groupe critiquait, mais de façon très discrète, la gestion du syndic, car ils ne se sentaient pas soutenus et craignaient d'éventuelles représailles. Ils jugeaient que Carlos détournait l'argent de la taxe de copropriété à son profit et ne l'utilisait pas au bénéfice de la communauté. Ils se rencontraient souvent dans le bar d'Ana, mais jamais pour critiquer le syndic ou ses actions.

¹³⁹ La localisation des bars se situe sur les plans B et C de l'invasion, dans l'**annexe 7**.

Ces deux groupes n'étaient pas significatifs en nombre de partisans, mais ils représentaient les deux opinions qui semblaient prévaloir concernant l'activité de l'ancien syndic Carlos. Certes, certains habitants qui composaient ces groupes ne fréquentaient pas les lieux de l'autre groupe et vice-versa. Après la « prise de pouvoir » par Silvio, ces groupes semblent continuer d'exister, chacun avec son local de rencontre, mais la prise de parti concernant l'actuation du nouveau syndic n'a pas été observée.

Concernant les espaces de rencontre et l'atmosphère dans la « copropriété » surtout pendant les *week-ends*, il existe une démarcation de territoires qui traduit des aspects sociaux dans le « Palace ». L'ambiance détendue du *week-end* se remarque notamment dans les bars de la « copropriété », dans lesquels on retrouve les mêmes habitants vus dans la semaine. Ce qui est commun aux trois bars du « Palace » (Bar d'Elisabeth, Bar de Marcos et Bar d'Ana) : table de billard, les tables de bar et les gens qui prennent de la bière, jouent aux cartes ou au billard. Mais les trois bars sont occupés de manière différente et par des groupes différents. Le Bar d'Elisabeth, accueille les jeunes amis du fils de Carlos, qui semblait surveiller la salle de l'association de résidents, juste à côté. Le bar possède une télévision et un lecteur DVD et les jeunes écoutent à grand bruit le tube du moment, ou les musiques *funk*, accompagnées des *clips* de musique. Dans ce bar on remarque surtout la présence d'hommes installés : ils discutent, boivent, jouent aux cartes. Dans le Bar d'Ana, on observe plutôt une ambiance familiale, beaucoup de *nordestinos*¹⁴⁰, car Renato est lui aussi originaire du Nord-Est brésilien. Le bar est de petite taille, situé quasiment dans la porte de la maison du couple et représente plutôt une extension de leur petite maison, où ils se retrouvent avec leurs amis et voisins du « Palace » pendant le *week-end* et parfois le vendredi. Le Bar de Marcos accueille un peu tout le reste des habitants de la « copropriété », plus les amis du couple Marcos et Rita (voir **photos 23, 24 et 25**).

¹⁴⁰ Ce sont les migrants venus de la région Nord-Est du Brésil (voir chapitre 1).



Photos 23, 24 et 25 : Les trois espaces de rencontre dans le « Palace » : le bar d'Elisabeth, de Marcos et d'Ana, respectivement. .

4.1.7 La question de l'occupation illégale et l'aspect juridique du « Palace »

L'ITERJ¹⁴¹ oriente les habitants du « Palace », en ce qui concerne leurs droits en tant qu'occupants de l'immeuble et pour la procédure de légalisation de l'association de résidents. Les représentants de l'Institut ont expliqué la situation de la propriété, la procédure adoptée dans ces cas, et les possibilités de régularisation pour les habitants du « Palace ».

Selon des représentants consultés¹⁴², la situation de la « Borgauto » est la suivante : en tant qu'actif d'une entreprise en faillite et avec des dettes envers les employés (dette prioritaire) et des dettes fiscales envers le gouvernement fédéral, l'état de Rio de Janeiro et la municipalité de Rio de Janeiro, le bien est à la disposition de la Justice, pour assurer le paiement de ces dettes. Selon les interviewés, la procédure serait de vendre aux enchères. S'il n'y a pas d'acheteur, la Justice du Travail de l'état de Rio de Janeiro « conseille » à l'administration de l'état de Rio de procéder à l'expropriation, pour ainsi vendre le bien libre de toute occupation, et affecter le montant de la vente au paiement des employés. Dans ce cas, c'est l'état de Rio de Janeiro qui gère la vente du bien.

Trois possibilités ont été présentées par les représentants de l'ITERJ, pour la régularisation des habitants du « Palace » :

- 1) L'acquisition du bien à travers les enchères ou à travers l'achat du bien. Dans cette alternative, la valeur du bien, déjà bien réduite par sa dévalorisation au long des années, pourrait être divisée par le nombre de logements existants dans le « Palace » et le paiement pourrait être échelonné sur plusieurs années. De cette

¹⁴¹ Voir liste des organismes dans l'**annexe 12**

¹⁴² Voir liste des entretiens réalisés, dans l'**annexe 13**.

manière la procédure fonctionnerait comme un mode de financement de logement, comme d'autres qui existent actuellement.

- 2) L'expropriation par l'état de Rio de Janeiro, procédure suggérée également par l'ITERJ notamment quand la population n'a pas les moyens financiers pour acheter le bien, par exemple, ou quand l'expulsion des occupants est imminente. Sinon comme déjà mentionné ci-dessus, par une suggestion de la part du Pouvoir Judiciaire, comme moyen de régler les dettes. En sa qualité de propriétaire ou de gestionnaire (comme c'est le cas du « Palace »), et étant donné qu'il s'agit de familles qui occupent le terrain pour habiter, l'état de Rio de Janeiro pourrait alors concéder l'usage du terrain à la population du « Palace » au moyen d'un contrat administratif pour une concession de 99 ans, renouvelable pour la même période. Ce contrat pourrait établir un paiement mensuel, comme une forme d'acquisition à long terme.
- 3) L'*usucapion*. Cette procédure est la plus compliquée et la plus lente pour régulariser le bien par les habitants, par le fait qu'il y a des dettes prioritaires à payer. Dans ce cas, il y aurait toujours un recours de la part des créanciers (l'état de Rio de Janeiro, la municipalité et le gouvernement fédéral) pour manifester leur intérêt sur le bien, et ainsi pouvoir récupérer éventuellement l'argent des dettes.

Selon la documentation du procès de régularisation de l'immeuble, la « Borgauto », recherchée dans l'ITERJ, la propriété a été soumise aux enchères une fois, le 10 avril 2003, et il n'y a pas eu d'acheteur.

Comme déjà mentionné ci-dessus, en 2004 Heitor Ney Mathias, représentant de l'ITERJ¹⁴³ qui était chargé d'assister les occupants du « Palace » entre les années 2004 et 2005, a organisé le scrutin au sein de la « copropriété » pour légitimer le représentant de la communauté et ainsi créer « l'Association de résidents du Condominio Palace ». Le rôle de l'association est fondamental pour représenter la communauté non seulement dans le processus de régularisation, mais aussi dans le cas d'expropriation par l'état de Rio de Janeiro et de la demande de concession du terrain public à travers le contrat (TAVARES, 2004, p.14) déjà mentionné ci-dessus. Tout d'abord, il a organisé une assemblée générale pour expliquer le processus de création de l'association de résidents et la présentation des listes pour les habitants

¹⁴³ Voir liste des organismes dans l'**annexe 12**.

qui voudraient se présenter. Heitor Ney Mathias raconta que l'élection de Carlos s'est faite par acclamation et qu'il n'y a pas eu d'autres candidats. Selon Heitor, chaque question soumise au vote était acquise à l'unanimité ou faisait l'objet d'abstention. Ainsi, au moment du scrutin, il a créé une espèce de cadastre de tous les habitants du « Palace », en fonction de ceux qui étaient venus voter. Le travail de conscientisation préalable auprès des résidents, sur l'importance d'avoir une représentation a été assez efficace. La majorité des habitants est venue voter. Le cadastre des habitants, daté de 24/07/2004, indique leur nom, n° de la carte d'identité (RG) et la localisation exacte de leur logement. Le cadastre et la documentation avec les signatures des habitants qui ont participé à l'assemblée ont été portés à l'ITERJ pour que le processus de légalisation de l'association puisse être entamé par le « Nucleo de Terras da Defensoria Publica¹⁴⁴ ». Ainsi, le processus administratif ne ferait supporter aucun frais aux habitants du « Palace ». Selon le rapport établi par Heitor Ney Mathias, les représentants de la communauté ne sont pas retournés à l'ITERJ pour donner suite au procès. Par la suite, l'ancien gestionnaire est retourné dans l'invasion et il a constaté que les *leaders* n'étaient plus intéressés à se lancer dans le processus de légalisation.

Dans les entretiens, l'ancien syndic et les habitants parlent de leur envie de légaliser la situation. Ainsi que nous l'avons vu dans ce chapitre, la question sur le désir réel de régularisation des services se pose. Les habitants, seraient-ils prêts à payer toutes les factures qui arriveraient lors de la légalisation du terrain et de l'infrastructure, et ainsi changer leurs habitudes liées à leur consommation ?

Toutefois, le fait que les logements ne soient pas régularisés auprès des organismes officiels, ne change en rien le fonctionnement des transactions de vente et de location des logements, comme dans les *favelas*. Les syndics des trois invasions racontent que pour louer ou acheter une unité d'habitation, la procédure est la même que dans la *favela*. Un document établi entre les deux parties (le vendeur et l'acheteur, ou le propriétaire et le locataire), confirme la vente ou la location. La légitimation de la transaction d'un logement, se fait à partir d'un

¹⁴⁴ Au Brésil, ainsi qu'en France, la justice est comprise comme un service public. La Defensoria Publica a été créée pour assurer l'obligation constitutionnelle de l'Etat à offrir l'assistance juridique pleine et gratuite à la population sans ressources ou ayant des revenus modestes. L'article 5° de la Constitution de la République Brésilienne impose à l'Etat le devoir de fournir l'assistance juridique à travers l'installation des organismes de Defensoria Publica dans tous les états fédéraux du pays. La Defensoria Publica a eu son origine dans l'ancienne capitale du Brésil, Rio de Janeiro, le 05 mai 1897 à partir d'un décret qui a institué l'Assistance Judiciaire dans le District Fédéral. Sources :

Site de la Defensoria Publica Geral de l'état de Rio de Janeiro : http://www.dpge.rj.gov.br/Portal/conteudo.php?id_conteudo=18; Site du Ministère de la Justice français : <http://www.justice.gouv.fr/index.php?rubrique=10031&ssrubrique=10032&article=12042>. Accès le 11/06/2010.

document de transfert du bien qui devient formel dans ce système à partir de la signature du représentant de l'association de résidents. Celui –ci fonctionne alors comme témoin de la transaction, si jamais il y a des litiges. La signature de l'association est considérée par la population comme une garantie, car c'est ce qui existe de plus « formel » dans ce système en placet dans les trois « copropriétés ».

Depuis la Constitution Fédérale Brésilienne de 1988, les dispositifs de traitement de la question foncière ont beaucoup évolué. En général dans les zones d'habitat précaire, les habitants détiennent la possession du terrain mais sans disposer d'aucun document leur assurant le droit d'usufruit, de possession ou de propriété. D'après la Constitution Brésilienne de 1988, les « occupants » de terrains privés et publics sont chez eux dès lors qu'ils y habitent ou y développent une activité économique (ils détiennent la possession et non la propriété). La Constitution Brésilienne établit les cas possibles de régularisation de la situation foncière : soit par la procédure de l'*usucapion* urbaine, s'agissant des terrains privés, soit par la concession du droit réel d'utilisation, pour les terrains publics, comme on l'a développé ci-dessus. Selon GUERRA (2003), beaucoup de familles, installées initialement sur des terrains privés de manière illégale, acquièrent, au bout de cinq ans, le droit à l'*usucapion* urbaine si l'occupation est exercée de façon paisible, durable et non-équivoque et si le terrain n'a pas été revendiqué par le propriétaire pendant ce délai. De ce point-de-vue, les occupants du « Palace » ne sont pas complètement dans l'illégalité, même si le statut foncier n'est pas réglé. Le droit foncier peut être acquis moyennant l'*usucapion* urbaine, selon une procédure déterminée par la loi. Quelques restrictions sont néanmoins établies et pourraient générer des difficultés si cette procédure était mise en place dans le cas du « Palace », par exemple le fait que les parcelles ne peuvent pas excéder 250m², et que le démembrement et le remembrement des parcelles ne sont pas autorisés. En ce qui concerne les occupations de terrains publics, la loi prévoit la concession, au bénéfice de l'occupant, du droit réel d'utilisation par l'autorité publique disposant du titre de propriété du terrain. Le droit d'utilisation peut être transmis aux héritiers et les contrats de concession sont renouvelables, à condition que le bénéficiaire respecte les clauses. Cependant, l'instruction des dossiers d'*usucapion* est une démarche complexe et coûteuse. Les procédures de régularisation demandent une volonté politique forte pour engager les démarches juridiques nécessaires, qu'il s'agisse de terrains publics ou de terrains privés (GUERRA, 2003, pp.79-80).

4.2 Autres invasions et conversions de terrains et immeubles industriels

Comme il a déjà été mentionné dans le chapitre 1.3, le phénomène de fermeture d'usines à Rio de Janeiro démarre à partir des années 1970. Les terrains et les immeubles industriels abandonnés sont désormais utilisés à des fins diverses, souvent de manière informelle, comme par exemple l'habitat, l'équipement et la coopérative de travail. A titre d'exemple, DA SILVA (2008, pp.48-49) a observé trois cas de conversion de terrains d'usines. Dans le premier cas, il s'agit d'une usine de fabrication de savon, localisée dans la Zone Nord de la ville, qui a été reconverti pour le fonctionnement d'une église. L'espace a été loué par le propriétaire à un pasteur pour éviter l'invasion avec objectif d'habitat. Après deux ans de location, l'église a acheté le terrain.

Le deuxième cas est celui de la reconversion de terrain de fabrication de produits laitiers de l'entreprise « CCPL », dans le quartier « Rocha » (Zone Nord de la ville), qui a été illégalement occupé par les camionneurs qui travaillent dans la distribution des produits. Ces travailleurs ont occupé un des entrepôts de l'usine après sa fermeture et ont créé une coopérative de travail, en utilisant l'entrepôt comme base pour l'activité. Une autre partie du terrain a été occupée pour être utilisée aux fins d'habitat. C'est un exemple d'invasion et de reconversion qui accueille deux fonctions, l'habitat et le travail.

Le dernier exemple est celui de l'invasion de l'usine de produits électroniques « Hitachi », localisée dans le quartier « Maria da Graça » (Zone Nord de la ville). Le terrain a été occupé pour l'installation d'une coopérative de tri de produits pour la revente. Les occupants utilisent l'ancien bureau de l'entreprise qu'ils ont équipé d'un téléphone et d'un ordinateur, et ont aménagé une cuisine collective pour servir le petit-déjeuner et le déjeuner aux membres de la coopérative.

Ainsi, la conversion des espaces est réalisée par une population dépourvue, qui retrouve dans ces friches industrielles des opportunités autant de travail que d'habitat.

L'examen de deux invasions voisines au « Palace », le « Condominio Barra Vela » et le « Chaparral », reconverties en espace d'habitat depuis environ dix ans, vont apporter des éléments supplémentaires pour analyser le milieu d'habitat dénommé « copropriété de fait ».

4.2.1 Le « Condomínio Barra Vela »

Cette « copropriété de fait », connue comme « Barra Vela » existe depuis 1996 et accueillait auparavant une usine de fabrication de bougies qui a été abandonnée par la suite. Le terrain de l'invasion est le plus étendu en surface (environ 12000m²) et dont les limites sont les plus difficiles à repérer en raison de la grande quantité de maisons accessibles par des petits chemins. Il présente un immeuble principal de quatre étages plus une terrasse (**photo 26**), un deuxième immeuble de quatre étages, situé à l'entrée du terrain (**photo 27**), un petit immeuble de deux étages, dont le dernier étage a été surélevé par les occupants (**photo 28**), et encore des maisons construites par les occupants soit isolées, soit groupées et fermées avec une grille (*vila* en portugais) (**photo 29**). Comme dans le « Palace », les étages au –dessus des maisons, sont normalement occupés par un autre résident, ce qui probablement confirme la mise en place du même système de taxation imposé concernant la propriété du sol à l'intérieur des invasions, et qui sera explicité dans le chapitre 4.3 (voir **carte 27** pour la localisation des immeubles dans l'invasion).



Carte 27 :
Localisation de l'invasion « Condomínio Barra Vela » et les immeubles à l'intérieur du terrain.



Photo 26 : Immeuble principal.



Photo 27 : Immeuble situé à l'entrée du terrain.



Photo 28 : Immeuble de deux étages.



Photo 29 : Maisons dans la cour de l'invasion.

La « structure administrative » du « Barra-Vela » se distingue de celle du « Palace », car seul l'immeuble principal de l'invasion présente un syndic, Marcia. Elle est également chargée de recueillir la taxe correspondante au salaire du gardien de nuit de toute la « copropriété » (R\$3,00 par unité d'habitation, environ 1 euro). En effet dans le « Barra Vela » il n'y a pas d'équipements et de services collectifs, et les frais de maintenance correspondent plutôt à chaque immeuble de l'invasion.

Selon le syndic, l'origine du nom de la « copropriété » remonte à l'époque de l'invasion, car au moment de leur arrivée il y avait beaucoup de grosses tablettes (*barras* en portugais) de cire ou paraffine à l'intérieur de l'immeuble principal, utilisées dans la fabrication des bougies (*velas* en portugais)¹⁴⁵. Marcia raconta que c'était son frère qui avait donné le nom de « Barra Vela » et elle même a rajouté le nom « *condominio* ». Lorsqu'on lui demande la raison, le syndic répond que c'était juste parce que c'est fermé et qu'il y a une grille qui clôture le terrain.

¹⁴⁵ Le nom en portugais « Barra Vela » pourrait alors être traduit en français comme « Tablette de Bougie ». Nous pourrions nous demander si l'utilisation du mot « Barra » ne serait pas une allusion au quartier « Barra da Tijuca », à Rio de Janeiro, qui accueille la plupart des *condominios* fermés les plus sophistiqués de la ville (voir chapitre 7.2.1)

Selon les entretiens avec quelques habitants du « Palace » et le syndic du « *condominio* », l'invasion a démarré avec un policier, frère du syndic de l'immeuble principal de l'invasion, Marcia, et qui est décédé depuis quelques années. La spécificité de cette invasion est qu'elle est constituée en grande majorité de policiers. La plupart des résidents sont propriétaires de leurs logements et il n'y a pas beaucoup de vente des unités d'habitation. Le niveau économique de la population résidente du « Barra Vela » est plus élevé que celle du « Palace ». Ceci a été confirmé par une ancienne habitante du « Barra-Vela », qui habite actuellement dans la « Borgauto ». Comme dans le « Palace », beaucoup de parents du syndic habitent le « Barra Vela ». La plupart des parents résident dans l'immeuble principal, l'espace le plus organisé, le plus cher et avec des unités d'habitation aux plus grandes surfaces.

L'immeuble principal a été baptisé du nom du frère de Marcia, qui a été tué lors d'un combat avec des trafiquants de drogue, selon le syndic. Cet immeuble présente des aspects intéressants concernant la division d'appartements à l'intérieur et la gestion menée par Marcia. Selon le syndic, les occupants ont fait appel à un ingénieur pour renforcer la structure physique du bâtiment. L'ingénieur a également proposé des modules de même surface pour la division des unités d'habitation dans les étages. Les modules ont été conçus pour une grande famille, avec deux ou trois enfants. En revanche, les habitants ont eu une certaine liberté pour concevoir les espaces et les divisions à l'intérieur des appartements. Les unités visitées se divisent en deux ou trois pièces, et présentent une cuisine, une pièce juste avant la cuisine, appelé *copa*¹⁴⁶ en portugais (**photo 30**), une grande entrée et une zone de service¹⁴⁷ (**photo 31**). Les unités d'habitation (ou appartements) ont été implantées sur les étages de l'immeuble principal de façon à laisser une libre circulation d'air dans les couloirs des étages, à partir des grandes ouvertures dans chaque niveau de l'immeuble, qui existaient avant. Les unités d'habitation forment alors deux bandes parallèles adossées aux murs de l'immeuble, de façon à laisser un grand couloir entre elles. Selon le syndic, tout a été payé par les habitants de l'immeuble.

¹⁴⁶ *Copa* : au Brésil on appelle ainsi la pièce où l'on prend des petits repas, situé dans un coin de la cuisine ou juste à côté.

¹⁴⁷ Au Brésil, c'est une pièce où normalement on place la lave linge et où on fait sécher le linge. Habituellement c'est un endroit très ventilé de la maison.



Photo 30 :
Copa, dans un appartement de l'immeuble principal.

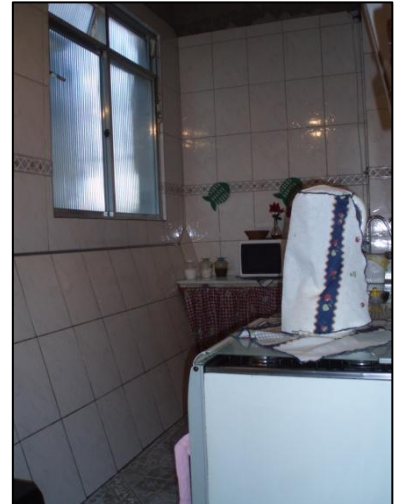


Photo 31 : Zone de services dans un l'appartement de l'immeuble principal.

Pour les façades des unités d'habitation, qui donnent sur le couloir des étages, une règle a été imposée : le syndic a déterminé une seule couleur pour l'ensemble des façades. Selon Marcia c'est une question d'esthétique pour que l'ambiance ne soit pas anarchique. Ainsi, les façades devraient être toutes de la même couleur, le rose, comme la façade externe du bâtiment. Pour le matériau des fenêtres il y a eu aussi une règle « esthétique » à respecter, elles devraient être en aluminium. En revanche, le choix pour le matériau des portes a été libre. Le résultat est une homogénéité sur les façades qui rend impossible d'identifier les limites de chaque unité d'habitation, des fenêtres assez homogènes aussi mais avec des différences marqués (par exemple la présence de grilles sur quelques unes). Pour les portes c'est assez curieux : même si le choix des habitants était libre, il semble que les résidents d'un côté (ou d'une bande) de l'étage aient préféré les portes en bois et ceux de l'autre côté, des portes en aluminium (voir **photos 32 et 33**).



Photos 32 et 33 : Les façades des unités d'habitation adossées au mur, dans le bâtiment principal du « Condominio Barra Vela ».

Pour la distribution d'électricité, l'entreprise responsable « Light »¹⁴⁸ est venue dans le « *condominio* » pour installer le réseau et le compteur d'énergie pour chaque appartement. En effet, les adhésifs qui bloquent l'ouverture des compteurs comportent la marque officielle de l'entreprise. Ainsi, le réseau d'électricité est légalisé et les factures arrivent régulièrement pour les résidents de l'immeuble principal. En revanche, Marcia a raconté que quelques appartements sont équipés de trois appareils de climatisation et, pour ne pas payer de facture correspondant à leur consommation très élevée, les habitants créent un réseau illégal à part pour brancher les appareils de haute consommation d'énergie (*gato*¹⁴⁹). Selon le syndic le réseau a été installé par un ami qui travaillait dans l'entreprise « Light » à l'époque (**photo 34**).



Photo 34 : Les compteurs d'électricité installés par l'entreprise « Light » dans l'immeuble principal de l'invasion.

L'édifice principal présente 89 unités d'habitation et les habitants payent R\$ 20,00 (environ 7 euros) chacun pour la taxe de copropriété de l'immeuble. Marcia a révélé qu'elle garde toujours tout l'argent payé par les résidents pour pouvoir payer les services liés à la maintenance de l'immeuble, comme par exemple mettre une canalisation pour cacher les fils du réseau d'électricité installé par l'entreprise « Light ».

Concernant les équipements et services à l'intérieur du « *condominio* », le rez-de-chaussée de l'immeuble principal accueille une galerie sans issue qui présente deux boulangeries, un *lan house*, un coiffeur et une boutique de bricolage et de construction (**photo 35**). A l'extérieur de l'immeuble une église évangéliste s'est implantée (**photo 36**).

¹⁴⁸ Voir liste des organismes dans l'**annexe 12**.

¹⁴⁹ Le *gato* (le chat) est une expression brésilienne pour désigner le branchement illégal des réseaux (câble de télévision, réseau d'électricité, etc.)



Photo 35 : La galerie avec des commerces installés, au rez-de-chaussée de l'immeuble principal.



Photo 36 : L'église évangéliste à l'intérieur du « Condominio Barra Vela ».

Selon le syndic l'invasion est un endroit assez calme, et qui accueille des gens qui n'aiment pas beaucoup l'agitation. Les fêtes sont rares, ils en font de temps en temps. La loi de respect du silence est très rigoureuse, à 22h on ne fait plus de bruit. Concernant les drogues, Marcia raconte que si un jeune est pris en fumant de l'herbe, par exemple, il va recevoir une punition physique, mais légère, de la part des policiers qui habitent la « copropriété ». Il est également interdit d'écouter des musiques du type *funk* où les paroles font référence à des organisations de bandits et trafiquants de drogues¹⁵⁰. Ainsi, elle affirme que les habitants qui ont déménagé vers le « Barra Vela » sont ceux qui n'aiment pas beaucoup la fête, le désordre.

La plupart des résidents possèdent des voitures et la cour de la « copropriété » fonctionne comme *parking* dans la semaine. L'espace de circulation étant très limité, les enfants ne peuvent pas jouer à l'intérieur de l'invasion. Pour organiser les voitures et identifier les habitants dans le cas de voitures mal garées ou qui prennent



Photo 37 : Cour de l'invasion, utilisée comme *parking* durant la semaine.

plus qu'une place de *parking*, Marcia a mis en place un registre des voitures appartenant aux résidents de la « copropriété ». Le registre est affiché à l'entrée de l'immeuble principal, et il est possible ainsi d'appeler la personne concernée afin qu'elle gare mieux sa voiture. Le dimanche, il est interdit aux voitures de se garer dans la cour de l'invasion pour que les enfants puissent jouer tranquillement. Le

¹⁵⁰ Depuis quelques années, beaucoup d'organisation de trafiquants et bandits qui expriment leur « puissance » à travers les paroles au rythme *funk*. Ainsi, les rapports de force et de pouvoir entre les *gangs* rivaux et aussi contre la police, se font par des insultes à un *gang* ou par la mise en valeur du sien. Les musiques appelées *funk* sont très répandus à Rio de Janeiro et font partie de la culture de la *favela carioca*.

parking se transforme ainsi en zone de loisirs. Selon Marcia il n'y a aucun problème car les habitants sont au courant de la règle et si c'est nécessaire, la veille (le samedi), ils garent leurs voitures à l'extérieur (**photo 37**).

Tous les ans, pour le « jour des enfants¹⁵¹ » Marcia organise une grande fête dans le « Barra Vela » au cours de laquelle, des cadeaux sont distribués aux enfants.

4.2.2 Le « Chaparral »

Selon le syndic Silvio, le terrain de l'invasion était constitué, à l'origine, de plusieurs entrepôts de confection de vêtements. Le terrain comprenait un total de trois ou quatre entrepôts, chacun appartenant à une entreprise différente. La surface totale du terrain est d'environ 6150m². Le groupement d'entrepôts abandonnés s'est transformé petit à petit, à partir de l'occupation de chaque entrepôt, en une seule communauté, appelé couramment « Chaparral ». Selon le dernier comptage fait par le syndic en 2008, l'invasion accueille 300 maisons dans l'invasion. L'information sur la date de début de l'invasion n'a pas pu être obtenue.



Carte 28 : Localisation de l'invasion « Chaparral ».

Le « Chaparral » fait partie de « l'Association de résidents du Parque Tambau – Vila Vitoria » qui, comme déjà mentionné dans le chapitre 4.1, comprend d'autres résidences et plus récemment le « Palace », depuis 2009. La situation régulière de l'association de résidents est exposée dans la salle de l'association de résidents au moyen de l'affiche de la photocopie du « Diario Oficial » (l'équivalent du Bulletin Officiel en France), qui a publié la date officielle de création de l'association.

¹⁵¹ Au Brésil le 12 octobre est connu comme le jour des enfants. Ce jour là on fait des cadeaux aux enfants et il y a des animations dans la plupart des villes brésiliennes.

Concernant le processus d'invasion, Silvio raconte qu'après la fermeture et l'abandon d'une des usines, de l'entreprise de sous-vêtements « Evelyn », où il dit avoir déjà travaillé, l'entrepôt est devenu un endroit pour la réalisation d'un bal *funk*, appelé « Chaparral ». Le bal *funk* qui avait lieu sur le terrain de l'invasion est connu comme « bal de combat », et se caractérise par la rencontre de deux groupes adversaires, dont l'objectif est la confrontation physique¹⁵². Au cours des bals, qui s'y donnaient périodiquement, il est arrivé qu'il y ait des morts et beaucoup de blessés. Par la suite le bal de combat a été interdit. Puis, il y a eu l'occupation, conduite par Silvio, où il dit avoir fait le découpage des parcelles de dimensions de 6mX12m à l'intérieur de l'entrepôt qui présente deux étages, celui situé du côté de l'Avenida Brasil. Le syndic a raconté que quelques occupants ont respecté les dimensions des parcelles, d'autres ont divisé la parcelle pour construire deux maisons et d'autres encore n'ont même pas pris en compte les dimensions établies par Silvio. Il a également déterminé que les constructions devraient avoir au maximum trois étages dans chaque parcelle. Concernant les prix payés par les occupants pour avoir ces parcelles établies par Silvio, il a affirmé les avoir concédées à des gens très pauvres et en situation très précaire, pour ainsi les aider.

En raison de l'absence d'immeuble à l'intérieur du terrain avant l'invasion, comme dans le « Palace » et dans le « Condominio Barra Vela », il n'y pas d'appartements à l'intérieur du « Chaparral ». Ce fait semble jouer de façon déterminante sur le processus de « verticalisation » de l'invasion. Dans le « Chaparral » ce processus semble avoir été plus rapide que dans les autres « copropriétés » étudiées, car la surface pour implanter les logements se limite à la surface du terrain. Dans le cas du « Palace », la subdivision postérieure d'appartements destinés à la location a pu répondre à la demande de nouveaux logements. Lors de la dernière recherche de terrain, en 2009, la plupart des parcelles présentaient quatre niveaux de construction, toujours avec des résidents différents à chaque étage (**photo 38**). A cause de cette structure et du nombre croissant d'habitants, le « Chaparral » présente davantage de problèmes concernant les réseaux d'infrastructure. Etant donné que les entrepôts présentent des étages, la structure est plus affectée par les infiltrations de l'eau de pluie, car les toitures des entrepôts ont été enlevées et il n'y a pas d'isolation ni dans les dalles ni dans le

¹⁵² Dans les « bals de combat » normalement la musique est au rythme *funk* et les groupes se mettent des côtés opposés et à des moments précis ils se mettent en confrontation, tête à tête, tous ensembles. C'est très violent et dangereux. Au sujet des bals « funk » et de ces représentations à Rio de Janeiro, voir CECCHETTO, in : ALVITO & ZALUAR, 1998).

restant de la structure. Ainsi, les maisons qui se situent au rez-de-chaussée ou au premier étage des entrepôts, sont sombres et il y a de l'eau qui goutte sans cesse dans plusieurs parties de la construction (**photo 39**).



Photo 38 : Niveau atteint par les constructions situées sur les terrains libres de l'invasion « Chaparral ».



Photo 39 : Logements situés au premier étage de l'entrepôt qui donne sur l'Avenida Brasil.

La structure physique d'origine a rendu également difficile la distribution des réseaux à l'intérieur de l'invasion, car ceux-ci n'étaient pas distribués dans les entrepôts, et tout a été fait par les habitants de manière très improvisée. Aucune infrastructure n'est légalisée à l'intérieur du « Chaparral ». Tous les branchements sont illégaux et les câbles électriques sont assez souvent non dissimulés dans la « copropriété » (voir **photo 40**), ce qui présente un grand danger et peut causer un accident, surtout avec les infiltrations d'eau. Le problème le plus courant dans la « copropriété » se rencontre dans le réseau des eaux usées. Il est toujours en train de se rompre ou de déborder, en raison de la surcharge du réseau, qui n'a pas été assez adapté pour le nombre actuel d'utilisateurs.

Le syndic du « Chaparral » a beaucoup d'autres activités à part « l'administration » de l'invasion. Ainsi, il embauche une secrétaire qui reste dans la salle de l'association de résidents du lundi au vendredi de 9h30 à 17h et le samedi de 10h à 14h, pour accueillir les résidents s'il y a des problèmes, pour qu'ils puissent chercher leur courrier et pour recueillir les paiements de la taxe de copropriété. Lors du paiement de la taxe mensuelle, la secrétaire est habilitée à délivrer aux résidents

une quittance, marqué dans le carnet de quittances comme : « contribution résidentielle de l'associé » (voir **photo 41**).

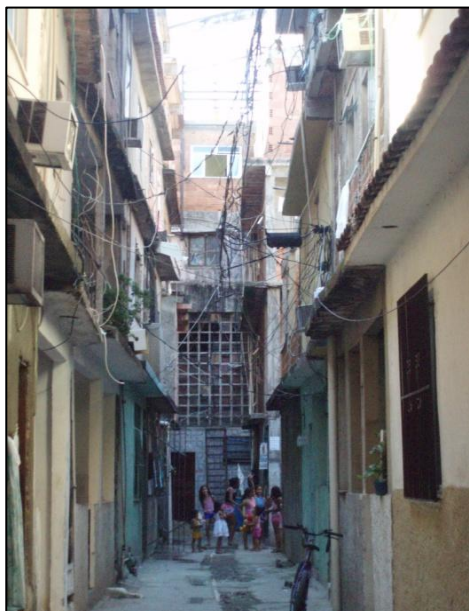


Photo 40 : Les câbles du réseau électrique, non dissimulés dans plusieurs parties de l'invasion.



Photo 41 : Carnet de quittances des habitants du « Chaparral ».

Le fonctionnement de la « copropriété » ressemble à celui du « Palace ». Les infrastructures ne sont pas légalisées auprès des entreprises qui les fournissent, le courrier est également trié dans la salle de l'association, et le respect du silence est exigé à partir de 22h. Mais si un habitant veut maintenir une musique à un niveau sonore excessif après 22h, il faut payer R\$50,00 (environ 16,50 euros). La taxe de copropriété (ou contribution résidentielle des associés), était de R\$15,00 par mois (environ 5 euros) en 2009. Cette taxe est payée autant par les habitants de la « copropriété » que par les commerçants qui louent les espaces au rez-de-chaussée de l'occupation, sur le trottoir qui borde l'Avenida Brasil. Pour les commerçants, la contrepartie du paiement de cette taxe se limite à la présence d'agents de sécurité installés à proximité, sur le trottoir de l'Avenida Brésil, et à avoir quelqu'un qui balaye le trottoir des commerces. Selon la secrétaire, il y a des débiteurs de la taxe de copropriété, mais ils ne sont vraiment sanctionnés que lorsque la dette atteint plusieurs mois. Dans ce cas, Silvio interdit à la secrétaire de rendre leurs courriers. Une autre façon de faire pression sur les débiteurs est de refuser de fournir une déclaration au nom de l'association pour attester la résidence de l'habitant (parfois les entreprises ou boutiques demandent une attestation de résidence pour l'envoi

des factures, lors d'un achat payé de façon échelonnée). La « copropriété » n'a pas de gardien. Les trois entrées (deux sur la rue Tambau et une sur l'Avenida Brasil) restent ouvertes la journée. Le soir, seule l'entrée depuis l'Avenida Brasil est fermée, à partir de 22h.

La plupart de la population résidente du « Chaparral » semble présenter une condition plus précaire économiquement, ce qui peut se vérifier par la précarité d'une grande partie des constructions, notamment celles qui se situent dans les étages de l'entrepôt, et qui ne présentent ni de lumière naturelle ni de ventilation. La population est constituée d'une grande partie de migrants du Nord-Est du Brésil. La taxe de copropriété est également la moins chère des trois invasions étudiées.

Comme Carlos dans le « Palace », Silvio est propriétaire d'une grande partie des logements dans le « Chaparral », y compris des commerces. Ainsi il abrite sa fille dans une des maisons qui lui appartient. Il ne se montre pas très motivé pour la légalisation de l'invasion, même s'il affirme avoir envie que tout soit régularisé. Comme dans les deux autres invasions, Silvio met en évidence le discours sur le travail bénévole qu'il fait en étant syndic du « Chaparral ». Comme rétribution, il prend ce qui reste après avoir réglé tous les frais de la « copropriété », si jamais il reste quelque chose à la fin. Il a raconté que parfois il est obligé même de compléter ce qu'il manque avec son propre argent.

4.3 Les points communs entre les trois « copropriétés de fait »

Comme d'autres formes d'habitat populaire, les invasions apparaissent comme les supports d'activités quotidiennes, de structures familiales et sociales, de réseaux de solidarité et d'entraide, de formes d'identité symboliques et religieuses, de pratiques professionnelles et de hiérarchisation communautaire (MAIRIE, 1988), ainsi que de la territorialisation des espaces et des conflits liés à l'aspect communautaire.

Concernant le fonctionnement particulier du pouvoir parallèle qui s'établit dans la zone où se situent les « copropriétés de fait », un des points communs aux trois invasions est le système de « propriété » des toits des maisons, une pratique qui vraisemblablement peut apporter une quantité considérable d'argent soit au syndic, soit au pouvoir parallèle. Mais ce système présente un autre effet pour la population

concernée, notamment le renforcement de la promiscuité entre les habitants. Etant donné que, selon quelques syndics, les terrains sont cédés aux occupants pour construire leurs maisons lorsque l'invasion a lieu, les habitants n'ont pas de droit sur le toit de leurs maisons. Ainsi, ils ne peuvent pas construire un étage au-dessus, car le toit appartient à « l'association de résidents » ou au *leader* de l'invasion. De cette manière, le « toit » des maisons, sera vendu comme un terrain, pour que celui qui l'achète puisse construire son logement au-dessus. La procédure garantit l'entrée d'argent à la structure de *milicia* ou au *leader*, à partir du processus de « verticalisation » des invasions et aussi à partir du paiement de la taxe de copropriété, qui est calculée par logement.

Les trois invasions ont également subi un découpage parcellaire, probablement de la part de ceux qui ont organisé l'action d'invasion. Dans le « Chaparral » et dans le « Palace » ce découpage a été davantage évident dans le tissu construit, à cause de la taille et de la disposition du terrain. Dans le « Condominio Barra Vela » le découpage a été vérifié dans la division des unités d'habitation à l'intérieur de l'immeuble principal, mais il n'a pas été vérifié par rapport aux maisons construites à l'intérieur du terrain. Dans le « Palace » cet aspect génère une certaine division de la population à l'intérieur de l'invasion, caractérisée parfois par le groupe des anciens habitants et le groupe des nouveaux habitants. Les plus anciens, ceux qui sont arrivés au début de l'invasion, possèdent des appartements ou des maisons plus grandes. Fatima, par exemple est habitante depuis le premier mois d'invasion et est la seule dans son couloir à être propriétaire de son toit, sur lequel elle fait sécher son linge. Les habitants les plus récents et qui se trouvent dans une situation économique plus précaire, construisent leurs maisons, de parfois 10m² ou 15m² dans les espaces résiduels de l'invasion, comme par exemple l'ancienne laverie communautaire qui a été détruite pour donner place à une petite maison (**photos 18, 19 et 20** – illustrées précédemment).

Les syndics des trois « copropriétés » font état d'une participation directe dans la démarche d'invasion de chacune des propriétés. Par ailleurs, on observe un grand nombre de familiers des syndics installés dans l'invasion où ils sont les *leaders*. Y a-t-il une raison pour que ce fait soit commun aux trois cas d'études ? Serait-ce un moyen de contrôle et de maintien du pouvoir à l'intérieur de l'invasion ? Ou serait-ce juste un moyen de l'administration pour avoir le soutien d'un groupe d'habitants de la communauté ? Ou peut-être les familiers du *leader* s'installent sachant qu'ils auront certains privilèges à l'intérieur de la communauté. Normalement les syndics et leurs

familiers sont très bien logés à l'intérieur de l'invasion et possèdent également quelques logements qui sont loués à des tiers. Leurs logements se situent souvent dans l'immeuble principal, dans le cas du « Palace » et du « Condominio Barra Vela », ou pour le « Chaparral » dans la structure la plus solide du terrain, comme la structure de l'entrepôt qui donne sur l'Avenida Brasil.

Certes, le fait d'être propriétaire d'un logement et en même temps résident, change l'engagement de l'habitant en relation à l'espace interne de l'invasion, notamment sur l'aspect de l'investissement dans l'espace commun. Les habitants qui possèdent le plus de logements à l'intérieur du « Palace », par exemple, sont ceux qui se préoccupent le plus des problèmes internes qui peuvent survenir dans l'espace physique de la « copropriété ». Par exemple les conditions physiques du terrain de sports, ou quand le réseau commun des eaux usées est bouché. Ils cherchent souvent des solutions ou ils règlent eux-mêmes les problèmes. Quand il s'agit d'un résident qui possède quelques logements et qui y habite également, il se projette à long terme dans l'invasion, ce qui veut dire avoir une qualité de vie et un bon fonctionnement de l'espace interne de la communauté. Dans le cas du syndic qui n'habite pas dans les invasions, comme c'est le cas de Silvio gestionnaire actuel du « Palace » et du « Chaparral », la préoccupation semble plutôt concerner la valeur et l'intégrité des logements dont ils sont propriétaires. La qualité de vie à l'intérieur de la « copropriété » ne fait pas partie de ses préoccupations, c'est plutôt le fait d'avoir des réclamations constantes de la part des habitants. S'il y a un problème à l'intérieur de l'invasion on mobilise le syndic pour le régler, et s'il y a constamment des problèmes, le syndic aura beaucoup de plaintes auprès de lui.

Un autre aspect commun est celui concernant une des normes, celle du respect du silence à partir de 22h. C'est la norme commune aux trois invasions et sur laquelle les syndics portent leurs efforts pour qu'elle soit respectée. Dans les entretiens avec les habitants et les commerçants des invasions, au moment de comparer les « copropriétés » avec les *favelas*, l'aspect du bruit a été mentionné par la totalité des interviewés. C'est un point de divergence entre la *favela* d'où ils sont venus et les invasions où ils habitent actuellement. Indépendamment des envies de chaque habitant d'avoir ou pas de bruit dans son lieu d'habitation, le fait est que le bruit est souvent constant dans la *favela*, du fait qu'il n'y a pas de norme pour le modérer. Parfois ce sont mêmes les représentants du pouvoir parallèle dans la *favela* qui sont les acteurs de fêtes et d'agitations pendant la nuit.

Un autre point remarqué dans les trois invasions est le discours des syndics. Ils se plaignent souvent qu'il y a beaucoup de débiteurs concernant la taxe de copropriété. De plus, ils se présentent comme victimes, car ils travaillent dur pour la communauté, ne touchent rien pour cela et en plus engagent des dépenses personnelles pour pouvoir compléter le paiement des frais liés aux services dans la communauté. Le souhait d'investissement dans l'espace commun des invasions est un aspect commun dans le discours des trois syndics, soit parce qu'ils sont propriétaires de quelques unités d'habitation, soit ou parce que cela fait partie de la rhétorique des *leaders* des invasions.

L'aspect physique extérieur des trois invasions est différent. Le « Palace » et le « Condominio Barra Vela » présentent des clôtures qui empêchent la vision vers l'intérieur, en laissant des doutes sur la caractérisation de l'invasion. Le « Chaparral », du côté de l'Avenida Brasil, est plutôt ouvert. Le fait que les constructions élevées par les habitants apparaissent sur la façade qui donne sur l'autoroute, rappelle l'image de *favela*, car en effet les petites maisons en brique en pleine expansion verticale ont l'aspect physique des *favelas cariocas*.

Concernant l'approche de la population, en raison du fait que dans les invasions les habitants sont sans contact avec des groupes qui militent pour le logement, ou des chercheurs qui travaillent sur la question de l'habitat, leur comportement vis-à-vis des étrangers qui cherchent le contact à l'intérieur du milieu d'habitat est plutôt méfiant. Ce comportement n'est pas observé dans les études sur les occupations militantes à Rio de Janeiro, mais il est présent dans quelques recherches sur les squats en France. En revanche, la construction du récit par cette population, considérée ici marginale dans le milieu socio-urbain, peut trouver des ressemblances dans les trois différents contextes. Lors du contact avec un chercheur, un journaliste ou un groupe militant, cette population, considérée comme marginale également dans le système démocratique, joue un rôle central dans le discours. Elle prend conscience ainsi que sa parole est déterminante pour l'autre qui l'écoute, et qui cherche à connaître des aspects que seulement celui qui vit dans la précarité, peut lui rapporter. Cette inversion de positions peut se vérifier déterminante et délicate lors d'une recherche scientifique, car elle entraîne des difficultés de vérification des informations et impose une relation de dépendance du chercheur vis-à-vis de son informant. Le fait d'être femme, étudiante universitaire et jeune crée encore plus de contraintes dans cette relation. La figure inférieure de la

jeune femme, en même temps universitaire, ce qui est compris par les hommes comme une supériorité dans le champ des connaissances, peut faciliter l'approche dominante de la part de l'informant, qui se met en jeu de soumission et contrôle.

Chapitre 5. Les occupations militantes à Rio de Janeiro

La deuxième forme d'espace converti en habitat par les occupants est l'occupation militante d'immeubles, un phénomène assez récent dans la ville de Rio de Janeiro. On observe dans le cas des occupations militantes la participation des mouvements sociaux. Cette participation peut s'effectuer à différents niveaux : dans l'organisation préalable à l'occupation, dans la gestion interne de la communauté et dans l'aide aux occupants, notamment vis-à-vis des forces de l'ordre qui essaient de les expulser, ou auprès des médias.

La participation des mouvements sociaux peut s'exprimer comme moteur des occupations, ce qui les motive vraiment. Et dans certains cas, les occupations peuvent être associées à un mouvement plus grand, mais qui en fait n'existe pas en unité. Pour illustrer ce type nous citons le « *movimiento okupa* », appelé ainsi par la presse espagnole, mais qui est plutôt défini par les militants comme le *movimiento de okupaciones* (SOUZA, 2008, p. 23). Dans le cas espagnol le mouvement pour le logement qui résulte des occupations est plutôt lié au problème de la spéculation immobilière et de l'augmentation des loyers, ce qui amène des étudiants et des couches populaires à manifester pour le droit au logement et la dissociation de l'habitat comme marchandise. Il y a également des occupations qui transforment l'espace en centre social, dans une recherche de démocratisation de l'art et de la culture pour tous, comme c'est le cas des squats d'artistes en Allemagne, Royaume-Uni ou en France. Ce travail abordera davantage les mouvements d'occupation pour le logement.

Les occupations militantes à Rio de Janeiro qui seront analysées ici montrent une organisation préalable à l'action, caractérisée par le support des groupes et/ou des associations militantes au moment de l'entrée dans le terrain ou dans l'immeuble, et dans la suite de l'occupation. Ce support est un aspect déterminant dans la caractérisation de la gestion interne de l'occupation, dans les relations qui s'établissent entre les résidents et dans les modes de vie à l'intérieur de ces milieux d'habitat.

Concernant les groupes et les organisations qui militent pour le droit à l'habitat et pour la réforme urbaine, deux types de groupes principaux agissent auprès des occupations à Rio de Janeiro :

- 1) Les groupes qui militent dans le champ politique et social, mobilisés dans la lutte pour le droit à l'habitat, présents dans des discussions, débats et forums (par

exemple le Forum Social Urbain, qui a eu lieu à Rio de Janeiro en mars 2010, ou le Forum Mondial Social, qui a eu lieu à Belém, Brésil, en mai 2010). Certains de ces groupes fournissent un support à la population qui occupe les espaces et les immeubles abandonnés, et parfois ils travaillent également dans la coordination de la gestion et de l'action d'occuper.

- 2) Les groupes qui travaillent dans le champ technique. Ce sont des associations ONG ou des groupes qui fournissent un support technique aux groupes d'occupants. Ce support intervient sous des aspects différents : au niveau juridique, dans l'aide à la légalisation de l'occupation ou invasion, au niveau de l'aménagement de l'espace occupé, à partir de l'élaboration des projets d'architecture pour l'adaptation de l'espace occupé en habitat, et au niveau de l'assistance sociale, à partir de l'aide aux familles qui s'installent et présentent des difficultés comme par exemple la recherche de travail, l'école pour les enfants et la création des activités communautaires pour l'intégration des habitants.

Ce chapitre abordera quelques groupes qui travaillent autant dans le domaine technique que dans le domaine politique et social et qui apportent un soutien indispensable aux occupations militantes à Rio de Janeiro. La **carte 29** illustre les occupations d'immeubles ou de terrains abandonnés enregistrés par l'ITERJ¹⁵³ en juillet 2008 dans la municipalité de Rio de Janeiro. L'Institut compte 33 situations d'occupations dans la ville, y compris le « Palace », avec 6.033 familles concernées. Les caractéristiques communes de ces communautés sont l'illégalité de l'occupation et la condition économique dépourvue de la population. Ce sont soit des occupations militantes soit des invasions, ce qui met en question la présence d'autres invasions à Rio de Janeiro, comme celles abordées dans le chapitre précédent.

¹⁵³ Les occupations enregistrées concernent les communautés qui ont ouvert un procès pour la légalisation du terrain ou de l'immeuble auprès de l'Institut.



Carte 29 – Localisation de situations d'occupation enregistrées par l'ITERJ en juillet 2008 dans la municipalité de Rio de Janeiro. Les occupations illustrées dans ce plan se situent dans des immeubles urbains en état d'abandon.

Les **occupations**, telles qu'elles sont caractérisées dans ce travail¹⁵⁴, sont considérées par ROCHEFORT (2000) comme un changement de mentalité au sein de la population pauvre des villes des pays du Sud. Si tout au début de la croissance des grandes villes de ces pays les invasions étaient souvent précaires, c'est parce que la pauvreté engendrait une attitude de résignation ou de honte face aux forces d'expulsion. L'évolution de cette condition, le développement des grandes villes et le début d'un processus de conscientisation font qu'aujourd'hui cette partie de la population urbaine s'organise et réclame le droit à la terre comme les sans logis des pays développés.

TSOUZA (2008, p. 67) a développé un travail de recherche sur six occupations situées dans la Zone Centrale de Rio de Janeiro et identifie trois formes d'occupation d'immeubles abandonnés :

- 1) Celles qui sont la conséquence d'une action « individuelle » et ponctuelle, par exemple une famille qui occupe une maison abandonnée ;
- 2) Celles qu'elle appelle des *cortiços*, c'est-à-dire l'occupation par plusieurs familles qui cohabitent dans une grande maison abandonnée ;
- 3) Les occupations qui sont menées par des mouvements sociaux organisés d'immeubles abandonnés.

Or, une occupation illégale vis-à-vis du système formel, même si elle consiste en une cohabitation de plusieurs familles, ne peut pas être caractérisée comme *cortiço*. Les *cortiços* étaient à la fin du XIX^{ème} et au début du XX^{ème} siècle, une forme d'habitat précaire légal. Malgré toutes les contraintes d'espace, et de promiscuité auxquelles leurs habitants pouvaient être confrontés, ils payaient un loyer à un propriétaire qui était d'accord avec une utilisation comme logement. Je pense que la deuxième forme identifiée par SOUZA (2008), intitulée *cortiço*, pourrait être caractérisée plutôt comme les invasions qui sont abordées dans ce travail. L'auteur identifie les occupations, telles qu'elles sont caractérisées dans ce travail, comme étant exclusivement celles qui occupent un immeuble public et qui sont menées par des mouvements sociaux organisés. L'identification des différents types d'occupations, feront référence aux définitions présentées dans l'introduction de la présente partie de ce travail.

Comme déjà mentionné, les occupations militantes à Rio de Janeiro sont en grande partie soutenues par des mouvements sociaux qui militent pour le droit au

¹⁵⁴ Voir l'introduction de la deuxième partie.

logement, ou pour le logement parmi d'autres luttes. Selon BUENO (2008), les mouvements pour le logement connaissent une expansion au Brésil, notamment depuis la deuxième moitié des années 1980 et principalement dans les villes de Sao Paulo, Rio de Janeiro et Recife. Sao Paulo occupe la première position, en étant la métropole brésilienne où l'action des mouvements pour le logement a connu plus d'expansion. Les mouvements sociaux se servent des actions d'occupations d'immeubles et de terrains abandonnés pour lancer un débat politique sur la situation d'une population exclue ou marginalisée dans la société. Une forte raison pour laquelle cette croissance de mouvements pour le logement se localise de façon si significative à Sao Paulo concerne l'augmentation du prix du loyer à un rythme plus accéléré que dans toutes les autres régions métropolitaines du pays, dans la période de janvier 1995 à juin 2007. Le centre-ville de Sao Paulo présente ainsi un grand nombre d'occupations qui compte avec le support et la coordination des mouvements sociaux, comme les occupations qui seront développées ci-après, dans le cas de Rio de Janeiro

De plus, comme le rappellent souvent ces mouvements, et comme observé dans la plupart des projets pour la construction de logements sociaux au Brésil, la population dont le revenu se situe entre un et trois salaires minimums a été souvent exclue. Les données du MINISTERIO DAS CIDADES (2009) montrent que, dans la distribution des pourcentages du déficit d'habitations au Brésil, les familles avec revenu jusqu'à trois salaires minimum sont les plus touchées par le problème, dans tous les Etats fédérés du pays (voir **annexe 8**). Les mouvements sociaux pour le logement existent ainsi dans tout le pays, notamment dans les grandes métropoles brésiennes (BUENO, 2008, pp. 48-52).

Les mouvements sociaux les plus significatifs, qui militent plus spécifiquement pour l'habitat populaire et qui se mobilisent dans le soutien aux occupations, sont les suivants :

- « Central de Movimentos Populares » (CMP, Central des Mouvements Populaires) : La CMP a été créée à la fin des années 1980. Elle participe très activement au « Forum Nacional de Reforma Urbana » (Forum National de la Reforme Urbaine)¹⁵⁵

¹⁵⁵ Le Forum National de la Reforme Urbaine (FNRU) est formé d'un groupe d'organisations brésiennes qui militent pour des villes plus justes pour tous les citoyens. Il est constitué des mouvements populaires, des associations de classe de travailleurs, ONG's et institutions de recherche qui souhaitent promouvoir la reforme urbaine. Les trois principes fondamentaux du FNRU sont : le droit à la ville, à partir de l'accès à l'habitat digne, à la santé et à l'éducation ; la gestion démocratique des villes, à partir de la participation des citoyens dans les décisions concernant le futur des villes ; la fonction sociale de la ville, un principe qui se traduit par une ville destinée à servir tout d'abord, aux intérêts collectifs des grands majorités. Le FNRU présente des groupes de

et au « Conselho Nacional das Cidades » (Conseil National des Villes)¹⁵⁶. Dans le cadre de l'habitat populaire, le plus grand mouvement lié à la CMP est l'UMNP, au niveau national.

- « Movimento Nacional de Luta pela Moradia » (MNLM, Mouvement National de Lutte pour l'Habitat) : Le Mouvement est apparu au début des années 1990. Il travaille sur l'articulation nationale des mouvements de lutte pour le logement, menés par les « sem-teto » (sans logis/sans domicile). Le MNLM participe activement au « Forum National de Reforme Urbaine ».

- « Uniao Nacional por Moradia Popular » (UNMP, Union National pour l'Habitat Populaire) : l'UMNP est née en 1989. L'UNMP est aussi caractérisée pour défendre le principe d'autogestion, du droit à la ville et la participation populaire dans les politiques publiques. Dans l'état de Rio de Janeiro, le représentant de l'UMNP est très actif, malgré le fait de ne pas participer directement actuellement aux occupations des immeubles dans la Zone Centrale de la ville.

- « Movimento dos Trabalhadores Sem Teto » (MTST, Mouvement des travailleurs sans logis) : le mouvement voit le jour à la fin des années 1990, en ayant comme objectif la lutte, à côté des exclus de la ville, contre la logique perverse des métropoles brésiliennes. Le MTST présente comme un des objectifs « combattre la machine de production de la misère dans les centres urbains¹⁵⁷ ». Comme moyen de lutte, les militants du MTST s'organisent avec l'objectif d'occuper des terrains urbains, surtout des grands terrains inactifs.

- « Frente de Luta Popular » (FLP, Front de Lutte Populaire) : Selon l'étude de Ticianne de SOUZA (2008), le FLP participe largement à la lutte pour le droit au logement, selon les témoignages des habitants des occupations dans le centre-ville de Rio de Janeiro. Le FLP travaille dans la divulgation des occupations et dans le soutien de celles-ci. Selon un article du « Centro de Midia Independante » (CMI

travail sur six thématiques différentes et planifie des rencontres nationales tous les deux ans pour discuter. Source : <http://www.forumreformaurbana.org.br/reforma/index.php> (accès le 12/06/2010).

¹⁵⁶ Le Conseil National des Villes (ConCidades) a été créé par le Ministère de Villes, en 2004, comme un instrument de gestion démocratique de la Politique Nationale de Développement Urbain (PNDU), mis en place sous le mandat du président Mr. Luis Inacio Lula da Silva. Son objectif est d'étudier et proposer des directives pour l'élaboration et l'implémentation de la PNDU, et accompagner sa mise en place. Le Conseil est constitué de 86 titulaires (49 représentants de la société civile et 37 des pouvoirs publics aux niveaux fédéral, de l'état, et du municipale), 86 suppléants dont le mandat est de deux ans et neuf observateurs représentants des gouvernements des états. Source : <http://www.cidades.gov.br/conselho-das-cidades>, accès le 12/06/2010.

¹⁵⁷ Site du MTST : http://www.mtst.info/?q=quem_somos, accès le 15/06/2010.

Brasil, Centre de Média Indépendante¹⁵⁸), daté du 16/11/2008, le FLP a été créé en 2000 et a été dissous en 2008 suite à l'abandon d'une partie de ses militants.

- « Frente Internacionalista dos Sem Teto » (FIST, Front Internationaliste des Sans Logis) : Selon quelques articles sur le CMI Brasil, le FIST est assez actif dans les manifestations pour le droit au logement dans la ville. Soit dans les occupations dans le centre-ville de Rio de Janeiro, soit dans le support de la population des *favelas* de la ville. Le FIST fournit un support direct à quelques occupations à Rio de Janeiro, localisées notamment dans la Zone Ouest de la ville.

- « Confederação Nacional das Associações de Moradores (CONAM, Confédération Nationale des Associations des Résidents) : Le mouvement est né en janvier 1982 et défend l'universalisation de la qualité de vie, notamment dans le cadre du droit à la ville. Au delà de la question du logement.

Les deux premiers groupes sont les plus importants et les plus actifs dans le soutien et la lutte pour le logement. La plupart de ces groupes militants sont nés dans les années de dictature militaire au Brésil (1964-1985), notamment dans les années 1970 et début des années 1980. Une grande partie de ces mouvements étaient liée à l'église catholique, car la répression politique à l'époque interdisait et étouffait tout mouvement social. L'association à des mouvements catholiques était alors le seul moyen de mobilisation, et l'église a constitué, à cette époque, la base pour la création des mouvements sociaux au Brésil.

Au contraire des invasions qui présentent une certaine rotation des habitants en créant des difficultés de consolidation communautaire, les occupations se montrent plus rapidement solides au niveau de la constitution de la collectivité. Le groupe qui planifie l'occupation et qui va ensuite cohabiter, se rencontre plusieurs fois au cours de réunions pour discuter des stratégies liées à l'action de l'occupation et à la permanence et la médiatisation du mouvement par la suite. L'alternance des résidents n'est pas très courante du fait que les habitants sont plus soudés à un mouvement collectif.

¹⁵⁸ Le CMI Brasil est un réseau de producteurs indépendants de médias qui cherche à offrir à la société un moyen alternatif d'information, plus critique et qui puisse contribuer à la construction d'une société libre, égalitaire et qui respecte l'environnement. Le CMI Brasil aborde notamment les mouvements sociaux, en particulier, les mouvements d'action directe, appelés sur le site de « nouveaux mouvements ». Le CMI Brasil existe seulement sous la forme de site internet, comme une façon de mettre gratuitement les informations à un maximum de personnes. CMI Brasil : <http://www.midiaindependente.org/pt/blue/static/about.shtml>, accès le 15/06/2010.

Les aspects sur les occupations militantes à Rio de Janeiro qui seront présentés au long de ce chapitre, sont fruit des trois travaux de recherche sur le thème des mouvements sociaux (BUENO, 2008), des occupations des sans logement dans la métropole de Rio de Janeiro (MAMARI, 2008) et sur l'occupation des immeubles dans le centre-ville de Rio de Janeiro (SOUZA, 2008).

5.1 Le choix des immeubles à occuper

Concernant l'immeuble à occuper, les mouvements sociaux montrent une préférence pour des immeubles publics. Malgré le fait que dans la Constitution Fédérale Brésilienne de 1988, les immeubles publics ne peuvent pas être acquis par moyen d'*usucapion*, ces immeubles présentent toutefois plus de chance de pérennisation pour les occupants. Ceci est dû au fait que les immeubles publics peuvent, toutefois, être objet de concession d'usage (*concessao de uso*) à des tiers, notamment dans le cas d'occupation de l'immeuble destiné à l'habitat. De plus, dans la Constitution Fédérale l'habitat est compris comme un droit social et il incombe à l'Etat de faire appliquer ce droit des citoyens. Et en outre, malgré le fait que la propriété privée soit garantie par la Constitution, celle-ci doit accomplir sa fonction sociale¹⁵⁹. Une dernière raison pour l'installation des occupants dans les immeubles publics est le fait que les politiques publiques au niveau national se montrent de plus en plus favorables à l'utilisation d'immeubles publics pour l'habitat populaire (SECRETARIA NACIONAL DE HABITACAO, 2004, p. 29). Indépendamment de la nature de l'immeuble occupé, la répression policière a toujours lieu et quasiment toutes les occupations ont déjà subi, au moins une fois, une expulsion résultant d'une décision de Justice. Celle-ci revient, parfois, sur la décision d'expulsion, ou bien les occupants insistent et occupent à nouveau, le même immeuble ou un autre. Il se peut encore que les occupants résistent et n'obéissent pas à la décision de Justice, et dans ce cas les associations qui travaillent avec les occupations ont un

¹⁵⁹ Les extraits des articles de la Constitution Fédérale Brésilienne mentionnés sont :

Art. 5° XXII - é garantido o direito de propriedade; XXIII - a propriedade atenderá a sua função social ; Art. 5° XXIV - a lei estabelecerá o procedimento para desapropriação por necessidade ou utilidade pública, ou por interesse social, mediante justa e prévia indenização em dinheiro, ressalvados os casos previstos nesta Constituição.

« Art. 23 É competência comum da União, dos Estados, do Distrito Federal e dos Municípios: IX - promover programas de construção de moradias e a melhoria das condições habitacionais e de saneamento básico; X - combater as causas da pobreza e os fatores de marginalização, promovendo a integração social dos setores desfavorecidos. »

“Art. 183 § 3° - Os imóveis públicos não serão adquiridos por usucapião.” Constituição Federal Brasileira, http://www.planalto.gov.br/ccivil_03/constituicao/constitui%C3%A7ao.htm, accès le 11/06/2010.

rôle d'extrême importance. Les associations d'avocats, ou même l'ITERJ¹⁶⁰, peuvent exercer des recours en faveur des occupants lors d'une décision d'un juge.

5.2 La gestion interne

Selon SOUZA (2008), les occupations de la Zone Centrale de Rio de Janeiro, peuvent être classées en trois types : des occupations soumises à une entité spécifique (parti politique, mouvement social...) ; des occupations gérées par une association de résidents, et des occupations avec une administration collective constituée de tous les habitants et qui fonctionne de forme horizontale, sans présenter aucun type de *leader* et appelée souvent « collectif »¹⁶¹. En ce qui concerne la dernière catégorie, il existe des occupations qui ont été créées avec ce principe et d'autres qui ont adopté cette forme de gestion ultérieurement. La gestion par une entité spécifique peut également exister au début de l'occupation, comme forme d'aide à la coordination de la communauté, et se retirer par la suite, pour laisser ainsi la gestion directement aux résidents. Le choix de la gestion par une association de résidents officielle, s'explique par le fait que c'est un moyen qui rend plus facile les procédures de régularisation (autant de l'infrastructure que de l'habitat), à partir d'une entité représentant la communauté. Parfois elle est juste une représentation d'ordre pratique, les décisions étant prises par le « collectif ».

MAMARI (2008) a travaillé sur des occupations dans la métropole de Rio de Janeiro et caractérise ce type de logement à partir d'un travail de recherche sur environ 12 occupations. L'auteur a observé des occupations présentant une gestion plutôt « verticale », dans laquelle l'occupation est contrôlée par le mouvement social qui la supporte. L'auteur observe que ce type de gestion génère beaucoup de conflits liés aux pratiques quotidiennes des groupes.

Une autre forme de gestion est celle fondée sur une seule personne ou un groupe de personnes (interne ou externe à l'occupation) qui présentent souvent un pouvoir de rhétorique plus développé et qui finissent ainsi par gérer l'occupation. Dans ce cas les assemblées deviennent juste un moyen d'informer les habitants des décisions. L'objectif est seulement d'obtenir le droit de propriété et il n'y a pas de perspective de lutte dans un contexte général. Il y a également des structures de gestion qui déterminent tout le fonctionnement de manière collective. Les actions touchent à des opérations d'entretien, de construction et de rénovation de toute

¹⁶⁰ Voir liste des organismes dans l'**annexe 12**.

¹⁶¹ Il est intéressant d'observer que le terme utilisé est le même, autant dans les occupations militantes que lors de la formation du groupe « Comando Vermelho » (voir chapitre 3.1.1).

l'occupation, et se traduisent par le lotissement des parcelles, la construction de maisons, de cuisines collectives, centres sociaux, implantation d'infrastructure, systèmes de sécurité, gardiennage, entre autres.

Finalement, les structures de gestion peuvent varier dans les occupations, et sont implantées selon le profil spécifique du groupe et ses articulations avec d'autres mouvements (MAMARI, 2008, pp. 51-52). Quoi qu'il en soit, le fait que les occupations présentent beaucoup de difficultés internes, d'ordre social, financier et d'infrastructures, favorise souvent la mise en place d'un haut niveau d'autogestion. Les décisions collectives sont prises à partir de réunions et d'assemblées hebdomadaires ou mensuelles.

Selon l'auteur, souvent à l'intérieur des occupations l'instance suprême de décisions au sein de la communauté est l'assemblée générale. Dans les occupations de caractère encore plus militant, l'assemblée devient un outil fondamental pour la construction d'autogestion, souhaitée par le groupe.

Différemment des invasions, la plupart des occupations présentent des règlements internes, parfois rédigés. Un document définit ainsi des normes de conduite et de convivialité. Quelques occupations déterminent également des pénalités pour les infracteurs. L'interdiction de vente et de consommation de drogue est inscrite dans tous les cas. C'est le moyen par lequel les résidents empêchent l'entrée des personnes qui veulent tirer profit de l'occupation. Les *gangs* de trafiquants de drogues n'interviennent pas dans les occupations d'immeubles abandonnés organisées dans le centre ville de Rio de Janeiro. Ils n'y établissent pas de connections, y compris ceux qui se localisent dans les *favelas* à proximité des occupations, qualifiant ces dernières de « forteresses » (BUENO, 2008, p. 59).

Certaines occupations militantes développent des projets de production et d'apprentissage collectifs à l'intérieur de l'occupation, une action qui renforce le caractère autogestionnaire de ces types d'habitat. Ces occupations deviennent alors des structures qui articulent logement, travail, et culture. De plus, elles créent des possibilités pour solutionner les deux problèmes les plus courants de cette population, les difficultés à se loger (soit financière, soit qualitative) et le chômage. De plus, la production qui vise à générer des revenus permet le paiement des dépenses communes à l'intérieur de l'occupation, tels que l'électricité et l'eau propre. Les « officines de travail¹⁶² », comme c'est le cas de l'occupation « Quilombo das

¹⁶² BUENO (2008, p. 98) cite les « officines de travail » au sein de l'occupation « Quilombo da Guerreiras » : officine de production de sandales, activités d'apprentissage en électricité, production de masques en plâtre,

Guerreiras », permettent l'apprentissage d'un métier à partir du transfert de connaissances. L'obstacle pour la continuité de ces projets est souvent l'insuffisance des revenus des résidents pour pouvoir investir dans les matériaux et équipements nécessaires à la poursuite des activités.

L'utilisation de l'expérience et du savoir-faire de certains habitants pour structurer l'espace d'habitat est un point commun avec les invasions de l'Avenida Brasil. Dans le « Palace », c'est un ancien habitant qui a monté tout le réseau électrique et le tableau de disjoncteurs de la « copropriété ». Dès qu'il y avait un problème, il était contacté pour régler la situation. Dans l'occupation « Quilombo das Guerreiras », par exemple, le savoir-faire des habitants qui sont en grande partie des ouvriers de la construction civile a été décisif pour le choix des matériaux pour les travaux de conversion des espaces (BUENO, 2008, p.92).

5.3 Un réseau de solidarité construit à partir de la lutte et de la conscience sociale

La conséquence de la gestion partagée ou concertée dans une grande partie des occupations, est la formation d'un réseau de solidarité qui se constitue à partir de leur rassemblement pour la conquête d'un logement et la conscientisation sociale du groupe, qui leur donne une vision très claire de la société et de leur condition marginale. MAMARI (2008, p. 75) observe qu'il est très courant qu'un résident d'une occupation participe à plusieurs processus d'occupation différents. Certains habitants des occupations participent également à des manifestations et des événements pour l'habitat, même s'ils ne font pas partie des organisations qui peuvent être le support du mouvement. C'est plutôt l'échange et la solidarité qui alimentent cette démarche.

En revanche, il est intéressant d'observer qu'une grande partie des anciennes occupations, basées sur la lutte politique et sur des logiques de partage et d'autogestion, ont perdu au fil du temps ces caractéristiques d'organisation et de projets solidaires, même si elles étaient le fruit direct d'une mobilisation sociale à l'époque. Elles gardent pourtant leurs noms, qui font souvent référence à des personnages militants, précurseurs ou résistants sociaux.

officine de travail psychomoteur avec les enfants de l'occupation et officine de théâtre. L'auteur raconte qu'aucune de ces activités ne génère des revenus importants à l'occupation. Elles ont une importance plutôt aux niveaux culturel et politique, ainsi que sur l'aspect de la sociabilité des résidents.

D'un autre côté, nous constatons également l'existence d'occupations qui n'ont pas été poussées par des mouvements sociaux, mais qui se sont développées avec la participation des tous les habitants et à partir de leur rassemblement. L'occupation « 17 mai », par exemple, a commencé avec 12 personnes qui ont occupé le terrain et elle comportait, en 2008, 250 maisons, où habitaient environ 800 personnes. Au début, les premiers occupants ont formé des groupes de travail pour la construction du système de récupération des eaux pluviales et du réseau électrique. Les habitants ont également construit une baraque dédiée aux réunions périodiques et où la direction de l'occupation, élue par les habitants, informe sur les événements (MAMARI, 2008, pp. 76-77). Ce cas montre que le rassemblement des habitants et l'esprit d'organisation pour la constitution de l'espace d'habitat n'est pas forcément lié au fait d'être attaché à un mouvement social. Par la suite, l'occupation a compté avec le support des organisations politiques, tels que le FLP et le FIST.

Certains travaux sur les occupations à Rio e Janeiro (MAMARI, 2008 ; SOUZA, 2008), révèlent que l'implication des résidents dans la gestion et la coordination de certaines communautés peut varier sous quelques aspects. Tout d'abord, la durée de l'occupation est une donnée importante. Tout au début, lorsque l'occupation est en train de se construire, l'implication des habitants est plus fréquemment observée, notamment concernant les activités et le travail collectif. Les assemblées et les réunions sont aussi plus fréquentes. Dans les premiers jours de l'occupation, il peut y avoir deux réunions par jour (SOUZA, 2008, p. 68). Puis, les réunions peuvent devenir extraordinaires et ont lieu seulement quand il y a un problème à régler. Un autre aspect déterminant, également lié à la durée de l'occupation, est le nombre de résidents. L'action d'occupation a lieu souvent à partir de la mobilisation d'un petit groupe, normalement plus impliqué dans le mode de fonctionnement de la communauté et idéologiquement plus actif. L'arrivée d'autres occupants et l'expansion de la communauté créent des difficultés de gestion, surtout concernant le travail collectif. Plus importante est l'occupation, moins impliqués sont les résidents. Cette caractéristique a été également constatée à l'intérieur du « Palace ». Les habitants les plus anciens de la « copropriété de fait » sont souvent nostalgiques quand ils parlent de l'invasion au début. Il y avait plus de solidarité, plus de fêtes, plus d'entraide et les gens se connaissaient mieux. Probablement pour cette raison, ils établissaient des liens plus solides dans le passé qu'ils ne le font actuellement.

Les « réseaux de proximité » sont également très importants à l'origine des mouvements d'occupations, puisqu'ils permettent l'intégration de nouvelles

personnes dans les réunions de discussion pour le projet d'occupation (BUENO, 2008, p. 68). En effet, les réseaux de proximité sont dans le monde actuel une stratégie de toute importance, soit au niveau professionnel, soit personnel. Dans les « copropriété de fait » les « réseaux de proximité » jouent un rôle assez important autant avant l'invasion que lors de la recherche d'un logement à l'intérieur des « copropriétés ». Une grande partie des nouveaux résidents du « Palace » connaissent l'invasion par quelqu'un qui y habite déjà.

5.4 Quelques difficultés rencontrées à l'intérieur des occupations

Il est courant de trouver des problèmes d'ordre spatial à l'intérieur des occupations. Le fait d'occuper des immeubles abandonnés génère forcément des problèmes concernant la division des espaces et leur impossibilité d'extension, surtout des unités d'habitation. Les occupants sont obligés d'adapter les espaces pour créer des appartements à l'intérieur des immeubles occupés. Les unités sont créées avec une même surface et, souvent, les célibataires se logent dans des unités de même surface que les familles composées d'un couple avec deux enfants, par exemple. Ainsi, la distribution spatiale à l'intérieur des occupations est souvent inégale et génère des complications lors de la création d'un possible projet de réforme architecturale dans l'immeuble.

De même pour le paiement des factures d'eau et d'électricité quand celles-ci sont régularisées. Souvent il existe un seul compteur pour toute l'occupation et la somme des factures doit être divisée par le nombre d'unités d'habitation, comme mentionné dans le cas du « Palace ». La question qui se pose alors, et notamment dans les occupations qui présentent une gestion basée sur le « collectif », est de savoir si un habitant seul doit payer la même somme qu'une famille de quatre personnes et qui par conséquent consomme plus. A ce moment la gestion en place établit une logique de partage et de solidarité. Elle se traduit par le fait que, si une famille nombreuse dépense plus, elle ne gagne pas forcément plus pour payer ses consommations (étant donné la condition précaire des habitants des occupations), et il est alors normal que ceux qui dépensent moins, mais qui présentent le même revenu, soient solidaires envers les familles.

Pour faire face au problème des factures élevées à payer¹⁶³, de chômage ou de bas revenus des résidents qui se trouvent souvent dans le secteur de travail informel (ambulants, petits travaux sans contrat dans la construction civile, entre autres), quelques occupations élaborent des projets de travail collectif, sous la forme de coopératives. L'occupation « Chiquinha Gonzaga », par exemple a créé une coopérative de « *quentinhas*¹⁶⁴ » où 10% de la rente est investi pour payer les dépenses collectives de l'occupation et le reste est divisé entre les habitants-travailleurs. L'occupation « Zumbi dos Palmares » a également essayé de monter une coopérative de vêtements, mais un seul résident s'est impliqué vraiment dans le projet et le projet collectif s'est transformé en travail individuel et autonome. L'occupation « Quilombo da Guerreiras » a développé un groupe de confection de sandales, mais qui en 2008 avait arrêté la production en raison du manque de matériaux.

La constitution spatiale peut présenter une grande influence dans les relations et les modes de fonctionnement des espaces occupés. Lors de la définition des espaces à l'intérieur de l'occupation (et aussi des quelques squats, comme ce sera démontré dans le chapitre 6), la communauté dédie un local aux réunions collectives, ce qui peut confirmer que la concertation est une pratique constante dans ces milieux d'habitat. L'espace collectif de réunion et de discussion est également un local neutre à l'intérieur de l'occupation, il n'appartient à personne individuellement, mais il a une importance collective. Les locaux dédiés aux activités de travail et d'apprentissage collectifs sont aussi significatifs dans les pratiques à l'intérieur des occupations et la relation des habitants avec cet espace. La création de ces espaces à l'intérieur des occupations démontre une importance donnée aux activités productives, mais aussi à chacun des habitants qui y participent en leur garantissant un revenu. Par ailleurs, les relations de travail peuvent se confondre avec les relations de voisinage, ce qui peut également générer des conflits, dans la mesure où la cohabitation entre les résidents devient permanente.

¹⁶³ A titre d'exemple, dans l'occupation « Associação de Luta pela Moradia » (ALMOR, Association de Lutte pour le Logement), chaque adulte paie mensuellement entre R\$ 60,00 et R\$ 70, 00 (environ 20 à 23 euros) concernant la consommation d'électricité. Pour une unité d'habitation composée d'un couple et deux enfants, par exemple, c'est très coûteux, car les dépenses avec électricité sont autour de R\$ 120,00 (environ 40 euros), ce qui peut représenter, au moins, 25% du revenu de cette unité d'habitation, voire plus.

¹⁶⁴ La « *quentinha* » est un repas vendu dans un récipient d'aluminium jetable qui conserve ainsi la chaleur de la nourriture. La « *quentinha* » est un repas souvent complet pour les brésiliens (par exemple du riz, des haricots noirs, un légume, pomme de terre, salade et parfois une viande) et très copieux. Normalement elle est vendue à un prix très accessible et consommé au déjeuner par les classes populaires.

Le problème de la non participation ou le non-respect des horaires par quelques résidents dans les activités collectives, ou dans les réunions et assemblées organisées, est également courant au sein de quelques occupations. BUENO (2008, pp. 93-94), dans son travail de recherche sur l'occupation « Quilombo das Guerreiras », explique ce fait notamment par la cohabitation de groupes de différents profils à l'intérieur de l'espace habité. Même si les caractéristiques concernant le revenu et leur représentation dans la société les rapprochent (une grande partie de chômeurs et des travailleurs appartenant au circuit inférieur de l'économie urbaine), les différentes sommes d'expérience de chaque groupe les éloignent dans la formation d'une conscience collective dans l'occupation. C'est le cas des *mendigos* (les Sans Domicile Fixe - SDF), qui par le fait d'être habitués à réagir à une mobilité forcée à cause des forces coercitives des pouvoirs publics et du privé, présentent plutôt une tendance à la non-appropriation collective de l'espace d'occupation. Les conflits apparaissent également en raison des préjugés de la part de ces différents groupes, ce qui entraîne l'absence de solidarité et d'esprit collectif.

5.5 La territorialisation des occupations dans la ville

MAMARI (2008, pp. 73-76) montre que d'une manière générale, les occupations les plus anciennes dans la métropole de Rio de Janeiro, se trouvent dans la Zone Ouest de la ville, notamment sur le quartier de Santa Cruz. Je suppose que c'est parce que c'était une zone encore très peu peuplée de la ville, constituée de grands terrains ou de fermes abandonnées et en l'absence de spéculation immobilière. Ces occupations les plus anciennes sont alors caractérisées souvent par une occupation de terrains, où un lotissement a été créé, où les infrastructures ont été également implantées par les occupants et où l'installation sur le terrain est partie de zéro, comme à l'origine de quelques *favelas*. Les premières occupations datées par l'auteur ont démarré souvent dans la première moitié du XXème siècle et sont devenues aujourd'hui des sous-quartiers du quartier de Santa Cruz, et dont les noms ont été donnés par les premiers occupants. Selon l'auteur ces occupations sont déjà régularisées par les organismes étatiques.

En revanche les occupations les plus récentes ont souvent lieu dans la Zone Centrale de la ville. MAMARI (2008, p. 74) défend l'hypothèse que, d'abord, la localisation actuelle dans le centre-ville s'explique par le souhait des occupants d'attirer l'attention de la société à sur leur mouvement. Ensuite, il présente comme

hypothèse pour ce changement de localisation le fait que dans le centre-ville les occupants se trouvent plus en sécurité, car la Zone Ouest présente actuellement un grand nombre d'organisations violentes, comme les *milicias*¹⁶⁵. Un autre aspect qui explique la concentration actuelle des occupations dans la Zone Centrale de Rio de Janeiro est le fait qu'il existe un nombre assez élevé de grandes maisons abandonnées.

C'est la raison aussi pour laquelle les occupations sont rares dans la Zone Sud¹⁶⁶ de Rio de Janeiro, la zone la plus valorisée pour habiter et qui présente le plus haut IDH¹⁶⁷ de la ville. Les occupations militantes, ainsi que les invasions, se caractérisent ainsi comme un mouvement qui se retrouve presque exclusivement dans les zones dégradées et abandonnées par le pouvoir public ou privé, soit dans le centre, soit dans la périphérie (MAMARI, 2008, 73-75). L'occupation « Confederação dos Tamoios » est un exemple d'occupation dans la Zone Sud de la ville et, de plus, dans un espace d'importance touristique : le « Largo do Botafogo ». Deux grandes maisons abandonnées, qui font partie de l'ensemble de cinq maisons classées patrimoine historique par la municipalité de Rio de Janeiro, ont été occupées en juillet 2006, avec le support du FIST. Par conséquent, cette occupation a été la cible des attaques des médias qui en ont fait la une de la presse.

Deux autres aspects qui jouent dans la localisation géographique des occupations militantes sont l'origine et l'occupation de la population qui y habite. Une grande partie de celle-ci vient des *favelas* souvent localisées dans les zones bien desservies par les transports en commun. Une autre partie était hébergée par leurs parents et travaille dans le commerce ambulancier, activité que l'on trouve partout à Rio de Janeiro, mais plus intensément dans le centre-ville. L'hypothèse serait que, lorsque cette population se voit sortir d'une situation de précarité, parfois très longue, concernant le logement, elle va essayer de se loger dans le lieu de la ville le mieux desservi par les transports en commun, ce qui lui permet une meilleure qualité de vie, et parfois une réduction des coûts de ses déplacements. Un exemple de cette question est la résistance du mouvement d'occupation « Quilombo das Guerreiras ». L'organisation du mouvement se montre irréductible dans les négociations avec la

¹⁶⁵ Voir chapitre 3.3.

¹⁶⁶ La ville de Rio de Janeiro est divisée en Zones Nord, Sud et Ouest. La Zone Sud, considérée comme zone « noble », est la partie la plus riche de la ville, et une des plus élitistes. C'est dans cette zone que se situent les plages les plus connues de Rio de Janeiro, telles que « Copacabana » et « Ipanema », et les monuments et endroits touristiques les plus connus mondialement, par exemple le « Corcovado » et le « Pain de Sucre », entre autres. L'**annexe 5**, illustre cette division géographique de la ville.

¹⁶⁷ IDH : Indice de Développement Humain (Voir chapitre 1.1).

« Companhia Docas », propriétaire du bien occupé. La compagnie présente des propositions qui transfèreraient la population vers des logements sociaux localisés dans des zones éloignées du centre-ville, dans les périphéries de Rio de Janeiro, comme les propositions de transfert des *favelas* par le gouvernement dans les années 1960/1970¹⁶⁸. Les occupants résistent en argumentant sur l'augmentation des coûts de transport pour les familles, la plupart travaillant dans la Zone Centrale.

MAMARI (2008) indique également l'importance des occupations dans la revitalisation et la remise en fonctionnalité des espaces où elles s'implantent dans la ville. Une grande partie des immeubles occupés traités par l'auteur fonctionnaient avant l'occupation comme un espace inapproprié de dépôt d'ordures, générant la prolifération de rats et parfois de maladies, ou étaient utilisés comme dépôt pour des *gangs* des trafiquants de drogues, ou même comme cimetières clandestins. Les occupations ont donné de nouvelles fonctions à ces espaces, auparavant abandonnés, en les revitalisant.

Par la suite quatre occupations militantes seront abordées : « Chiquinha Gonzaga », « Zumbi dos Palmares », « Quilombo das Guerreiras » et « Manuel Congo ». Les trois premières présentent une relation très proche, elles s'entraident et sont en contact. Le choix de ces quatre cas pour une approche plus approfondie vient du fait que ces occupations ont fait l'objet d'étude de cas dans des travaux de recherche (BUENO, 2008 ; MAMARI, 2008 ; SOUZA, 2008), ce qui nous permet de faire une analyse plus solide. L'occupation « Zumbi dos Palmares » a fait l'objet d'une visite, lors de la recherche de terrain en juillet 2008. Les quatre occupations sont assez récentes (elles ont eu lieu entre 2004 et 2007), se situent dans le centre-ville, et se situent dans des immeubles qui étaient abandonnés. L'objectif est de montrer certaines particularités concernant le début de ces occupations et leur développement, ainsi que les règlements qui prévalent à l'intérieur de ces communautés, afin de pouvoir les analyser par rapport aux « copropriétés de fait » exposées dans le chapitre 4. Les trois premières occupations ont reçu le support du FLP depuis le moment d'entrée dans l'immeuble, et la dernière a reçu le support du MNLM depuis le début et s'est prolongé dans la suite. Le FLP insiste sur l'autonomie des occupants et se positionne comme consultant. Elle rappelle ainsi que les habitants sont les responsables du futur de l'occupation. Dans les assemblées tous les présents ont droit de parole, mais seuls les habitants sont autorisés à voter.

¹⁶⁸ Voir chapitre 2.

5.6 L'occupation « Chiquinha Gonzaga¹⁶⁹ »

L'occupation appelée « Chiquinha Gonzaga » est une des occupations militantes les plus significatives à Rio de Janeiro. Localisée dans le quartier « Gamboa » (dans la Zone Centrale de Rio de Janeiro), elle existe depuis 2004 et se situe dans un immeuble abandonné de 13 étages, avec six appartements par étage. L'immeuble accueillait, avant l'occupation, les bureaux de l'Institut National de Colonisation et de la Reforme Agraire (INCRA), organisme lié au Gouvernement Fédéral qui est le propriétaire officiel du bien. En raison de l'absence d'ascenseur dans l'immeuble, il a été décidé que les premiers étages de la construction seraient dédiés aux personnes âgées, à ceux qui présentaient une maladie (par exemple cardiaque), et aux familles avec des petits enfants.

L'idée de l'occupation a démarré à partir d'un campement contre la guerre en Irak, installé devant le consulat des Etats-Unis. Le mouvement a été organisé par la CMP et le FLP. Par la suite, ces deux organisations ont proposé des réunions hebdomadaires pendant six mois pour discuter sur les occupations d'immeubles. Ces réunions ont rassemblé un groupe de personnes qui discutaient collectivement sur des questions concernant le problème du logement populaire à Rio de Janeiro, mais également sur les normes de conduite dans une occupation. A partir de ces rencontres, tous ceux qui participaient aux réunions ont été inscrits. Parmi les participants il y avait des *mendigos* (SDF) qui habitaient le centre-ville ou des centres d'accueil, des personnes qui ne pouvaient plus payer de loyer et des gens qui étaient accueillis par leurs parents depuis longtemps dans des petites maisons. En bref, des gens qui avaient des graves problèmes pour se loger.

Par la suite, une équipe s'est constituée pour étudier l'immeuble de l'INCRA à partir duquel les stratégies pour l'occupation ont été établies. Seul le groupe qui avait étudié l'immeuble était au courant, auparavant, du bâtiment qui serait occupé et de l'heure à laquelle cela se ferait. Le jour « J » le groupe avait déjà établi un réseau de contacts permettant de diffuser l'information. Des petits groupes se sont alors constitués et sont arrivés petit-à-petit dans l'immeuble.

¹⁶⁹ Chiquinha Gonzaga (1847-1935) est une personnalité féminine de l'histoire de la musique populaire brésilienne. Compositeur, instrumentiste et chef d'orchestre, elle est une des plus grandes expressions de lutte pour la liberté au Brésil : abolition de l'esclavage, instauration de la République, nationalisation de la musique, entre autres. Chiquinha Gonzaga a été la première femme à devenir chef d'orchestre et à composer la première chanson de Carnaval. Source : <http://www.chiquinhagonzaga.com/biografia.html>, accès le 02/08/2010.

L'immeuble a été construit dans les années 1950 pour fonctionner comme un hôtel, et par conséquent, l'adaptation des unités d'habitation par les habitants a été plus simple, car chaque chambre projetée auparavant présentait déjà un WC et une salle de bain. Ainsi, les chambres ont été converties en studios et les espaces communs et administratifs du 1^{er} étage ont été transformés en espaces collectifs pour la tenue des assemblées générales, réunions et être le siège de l'association de résidents. L'édifice est situé dans une partie du centre-ville considérée assez dégradée, par l'absence d'entretien de la part des pouvoirs publics et son état d'abandon. Selon MAMARI (2008, p. 82), juste avant l'occupation l'immeuble se trouvait en état de dégradation, sans électricité, une tuyauterie bouchée, abritant des nids de cafards et de rats.

5.7 L'occupation « Zumbi dos Palmares »

L'occupation « Zumbi dos Palmares » a eu lieu à partir de la demande des personnes qui n'ont pas pu être logées dans l'occupation « Chiquinha Gonzaga ». Ainsi, 180 familles en excédent ont été inscrites puis ont commencé à se réunir fréquemment dans l'occupation « Chiquinha Gonzaga » pour ouvrir le débat sur les possibilités de logement. Neuf mois après, le groupe s'est consolidé et a organisé l'occupation « Zumbi dos Palmares ». Plusieurs entités ont participé à ce processus : la CMP, le FLP, des lycéens et quelques syndicats. Le choix de l'immeuble s'est fait à partir d'une recherche sur le propriétaire de l'immeuble, pour connaître le temps d'abandon du bien, s'il y avait des acheteurs intéressés et quel était le montant des dettes auprès des entreprises fournissant l'électricité et l'eau. Elle a démarré avec environ 130 familles la nuit du 26 avril 2005 (SOUZA, 2008).

L'occupation se situe dans un immeuble qui appartient au gouvernement Fédéral et où fonctionnait l'institution homologue de la Sécurité Sociale française, « l'Instituto Nacional do Seguro Social » (INSS). L'édifice se localise dans le quartier « Saude » (dans la Zone Centrale de la ville) et se trouvait à l'abandon depuis plus de 20 ans au moment de l'occupation.

Ce type d'occupation est connu par la société civile comme un mouvement de revendication pour l'habitat, car la population bénéficie du support de partis politiques dits de gauche. Ainsi la population présente comme caractéristique une conscience politique assez forte et elle est bien informée de ses droits en tant qu'occupante. Les habitants se préoccupent de présenter l'occupation comme un mouvement de gens

qui cherchent surtout à faire reconnaître leur droit au logement. Le nom donné à l'occupation traduit aussi une forte préoccupation à divulguer la question du *quilombo*, comme représentation historique de la lutte pour l'habitat, et à rappeler la domination européenne, comme facteur encore présent dans la société actuelle. Le discours rappelle aussi l'importance du « Quilombo dos Palmares », situé dans la région Nord-Est du Brésil, et l'histoire de cette lutte, car c'est le *quilombo* le plus grand et le plus important du Brésil. Le nom de l'occupation rend hommage au plus grand *leader* des esclaves dans la bataille pour leur libération et contre l'oppression portugaise, Zumbi dos Palmares. Ainsi le discours incite, à travers la mise en contexte de l'histoire de la lutte, la conscientisation et aussi le combat de la population défavorisée pour un logement digne.

Le mot *quilombo* a son origine chez les peuples Bantous en Afrique et désignait le campement constitué par des peuples nomades. Au Brésil à l'époque de l'esclavage, le mot a été utilisé pour désigner le lieu de refuge des esclaves en fuite. Comme ces groupements étaient souvent éloignés des centres urbains et implantés dans les montagnes et forêts, ils se sont transformés en villages, qui s'adonnaient à l'économie de subsistance. Quelques *quilombos* ont essayé même de reproduire l'organisation sociale africaine. Il y a des registres sur l'existence de *quilombos* dans tout le territoire brésilien. Malgré l'abolition de l'esclavage en 1888, quelques *quilombos* existent encore au Brésil. Quelques *quilombos* se sont constitués en périphérie des villes, dans des zones dépeuplées et ont développé une nouvelle forme de société communautaire, basée sur le réseau de solidarité. Beaucoup de *quilombos* sont devenus autonomes, indépendants du système économique de la ville, alors que d'autres ont maintenu des relations avec des commerçants libres des villes.

Le *quilombo* est dans l'histoire du Brésil, un symbole de résistance et de liberté.

L'opportunité de connaître l'occupation « Zumbi dos Palmares » a surgi à partir du contact établi avec le groupe « Chiq da Silva », formé d'architectes, qui travaillait à ce moment-là avec les occupants sur le projet de conversion de l'immeuble. La visite a eu lieu à l'occasion de la projection de la vidéo enregistrée les premiers jours de l'occupation, qui montrait les difficultés des occupants pour s'installer, les réunions de discussion du groupe, etc. Dans les images de la vidéo ainsi que dans les affiches à l'intérieur de l'immeuble, il y a la présence des « phrases phare » utilisées par les mouvements pour le logement : « *Ocupação Zumbi dos Palmares* :

morar é um direito, ocupar é um dever », « *Ocupar! Resisitir!* » (« Occupation Zumbi do Palmares : habiter est un droit, occuper est un devoir », « Occuper ! Résister ! »).

En discutant avec les habitants, ils expliquent quelques aspects du fonctionnement de la « copropriété ». Pour les charges collectives, les occupants payent R\$ 10,00 (environ 3 euros) par mois concernant la maintenance des tuyaux, du circuit d'électricité. Selon les entretiens réalisés par SOUZA (2008, p. 76), en 2006/2007, quelques résidents n'avaient pas payé la taxe depuis plusieurs mois. Lors des questions posées au moment de la visite en 2008, concernant l'existence d'un administrateur ou d'un *leader* dans la « copropriété », une résidente m'explique que non, que ce qui fonctionne, c'est le « collectif ». Un habitant raconte que la population de l'occupation n'est pas unie, et qu'il y a beaucoup des gens qui ne participent pas à la propreté des toilettes, qui sont collectives. Un autre habitant explique que le problème vient du fait que les gens qui occupent vivent ensemble, en « copropriété », parce qu'ils sont obligés, et non parce qu'ils le souhaitent. Il expose que c'est une vie collective forcée, et pas un choix. C'est la raison de l'absence d'union, selon lui.

Le règlement interne ressemble à celui de l'occupation « Chiquinha Gonzaga » et il y a déjà eu un cas d'expulsion : un résident âgé qui fumait de la *marijuana* dans l'occupation et qui avait planté un pot d'herbe sur la fenêtre de son appartement. Compte-tenu d'un certain turnover chez les résidents, le profil des habitants a beaucoup changé depuis le début de l'occupation. Ainsi, des réunions ont été organisées dans l'occupation pour essayer de mobiliser et réorganiser les habitants dans la lutte pour le logement et souligner l'importance de l'implication de tous dans la coordination de l'occupation.

5.8 L'occupation « Quilombo das Guerreiras »

Par la suite, l'occupation « Quilombo das Guerreiras » est née à partir de la demande des familles inscrites impliquées dans l'occupation « Zumbi dos Palmares » qui n'avaient pas pu être logées dans l'immeuble. Le processus de préparation de l'occupation a duré plus d'un an et demi jusqu'à la préparation du groupe de familles et à la désignation de l'immeuble à occuper. Le groupe a décidé d'occuper un édifice de l'INSS également, mais la première tentative a été un échec car les familles ont été expulsées très peu de temps après. Le groupe a alors essayé d'occuper un édifice privé abandonné depuis 15 ans mais il a été également expulsé.

En octobre 2006 le groupe, composé de 100 familles (BUENO, 2008, p. 64), a occupé un immeuble localisé dans le quartier « Santo Cristo » (Zone Centrale de Rio de Janeiro), dans la zone portuaire de la ville. L'immeuble était abandonné depuis 25 ans, est la propriétaire est la « Companhia Docas do Rio de Janeiro » (CDRJ).

L'occupation est gérée par un collectif autonome, comme les autres occupations décrites ci-dessus. Elle a pourtant compté avec le soutien de beaucoup d'entités : de la CMP, du FLP, du FIST, de la « Rede Nacional de Advogados et Advogadas Populares » (RENAP, Réseau National d'Avocats Populaires), de la « Federação Anarquista do Rio de Janeiro (FARJ, Fédération Anarchique de Rio de Janeiro) et de la « Federação dos Comunistas Sem Partido » (Fédération des Communistes Sans Parti).

L'occupation « Quilombo da Guerreiras » est connue comme une des plus organisées et dont le « collectif » est aussi fort qu'au début de l'occupation. Les résidents se divisent en huit groupes de travail pour l'entretien de l'immeuble. Ils nettoient les parties collectives de l'édifice tous les jours, et une fois par semaine tous les résidents s'organisent pour faire des travaux d'améliorations dans l'immeuble. Tous sont censés respecter le règlement interne, qui a été élaboré collectivement quelques mois avant même l'occupation. Dans le document il est préconisé la nécessité du respect et du bien vivre ensemble, en respectant les différences religieuses, l'orientation sexuelle et les idéologies et concepts politiques de chacun. On observe ainsi qu'un travail est fait au niveau du « collectif » pour entretenir l'esprit de groupe et d'union, notamment autour d'un idéal commun, le droit au logement. L'occupation « Quilombo da Guerreiras » est en effet un cas particulier parmi les exemples d'occupation traités dans ce travail. L'occupation compte même avec une petite bibliothèque (BUENO, 2008).

5.9 L'occupation « Manuel Congo »

Cette occupation constitue également un cas très particulier. Elle est assez récente et démontre un type de gestion qui réunit le « collectif » constitué par les habitants, et un mouvement social, le MNLM. Elle a été l'objet d'étude de cas dans le travail de recherche de SOUZA (2008, pp. 79-83).

L'histoire de l'occupation commence à partir de deux occupations qui ont échoué, celle d'un cinéma abandonné en 2006, le « Cine Vitoria », et celle d'un immeuble qui appartient à l'état de Rio de Janeiro, et où fonctionnait le service des

archives de la « Secretaria da Fazenda do Estado do Rio de Janeiro » (Secteur de Finances de l'état de Rio de Janeiro). Le mouvement d'occupation a été complètement organisé par le MNLM, et mené par la coordinatrice du MNLM –RJ, Mme Maria de Lourdes Lopes, qui habite également dans l'occupation actuelle. Le MNLM, représenté par sa coordinatrice, a inscrit les familles qui avaient besoin d'un logement et a participé activement au processus d'occupation, notamment dans les négociations avec les forces de l'ordre qui commandaient les expulsions dans chaque tentative. La représentante du MNLM a également négocié avec le SEH¹⁷⁰ pour trouver un autre immeuble qui pourrait loger les familles. Lors du deuxième échec d'occupation, les 100 familles ont été logées par des parents et une grande partie a été accueillie dans un entrepôt prêté par l'occupation « Quilombo da Guerreiras ». Pendant ce temps les négociations ont évolué et plusieurs organismes ont été contactés par le mouvement, tels que le « Ministère des Villes » (« Ministério das Cidades ») et quelques syndicats, pour donner ainsi plus de support au mouvement d'occupation. Quand ils ont décidé d'occuper l'immeuble de l'INSS dans le quartier « Centro » (Zone Centrale de la ville), où se trouve encore aujourd'hui l'occupation « Manuel Congo », les articulations avec les institutions étaient déjà conclues et le CMP apportait aussi son support au mouvement.

L'occupation « Manuel Congo » a établi une charte de principes qui détermine les règles du bien vivre ensemble. La charte a été élaborée à partir de plusieurs réunions où les résidents discutaient sur ce que devait être l'occupation, pendant que les coordinateurs du MLMN notaient les aspects abordés et les organisaient. Les coordinateurs lisaient les notes prises à partir des idées émises par les résidents pour qu'elles soient approuvées par tous. Ce moyen a été utilisé pour permettre aux résidents d'exprimer leurs idées sans être intimidés par le fait de prendre la parole devant tous. En plus, il a été plus efficace d'élaborer la charte à partir des idées exprimées par les résidents lors de discussions plutôt que de demander à chacun de faire une charte de principes, car probablement ils ne se seraient pas sentis capables de le faire. Dans la charte, les femmes, les enfants et les personnes âgées bénéficient de protection spéciale et le travail doit être collectif. Ils ont décidé de ne créer aucune forme de relation d'employé ou d'employeur entre les résidents.

L'occupation est gérée par un comité démocratique de gestion qui est élu en assemblée, selon la charte de principes. Le comité est formé par des habitants de l'occupation et coordinateurs du MNLM. A chaque étage de l'immeuble il doit y avoir

¹⁷⁰ Voir liste des organismes dans l'**annexe 12**.

un membre du comité, et toutes les familles sont inscrites au MLNM. Le système de gestion est très rigide dans le sens où il est précisé qu'il n'y a pas de place pour l'individualisme. Restent ceux qui sont d'accord avec les principes et qui veulent lutter pour le logement. Ce système ne laisse pas les habitants s'accommoder du seul fait d'être logés et incite une militance à partir de la participation impérative de tous les résidents dans toutes les activités internes de l'occupation.

Quelques possibles conflits qui peuvent survenir entre les résidents sont mentionnés dans la charte de principes et sont traités directement par le comité démocratique. Quelques règles sont assez rigides dans la charte et pour cette raison le comité traite les situations avec plus de souplesse, en donnant des opportunités aux résidents qui ont commis des erreurs. Comme dans toutes les occupations traitées dans ce travail, les drogues sont interdites à l'intérieur. Si un résident est trouvé avec de la drogue, il a deux solutions : soit il accepte un traitement de désintoxication, soit il quitte l'occupation. En cas de commercialisation de drogues, l'expulsion est immédiate. Les situations qui ne sont pas traitées dans la charte sont discutées en assemblée, avec la participation de tous. Une des règles générales, d'ailleurs dans tous les mouvements d'occupations coordonnés par le MNLN est l'interdiction pour les familles qui possèdent des maisons ou des baraques ailleurs de faire partie de l'occupation. Elles peuvent participer seulement si elles vendent leur maison. C'est une façon d'empêcher la prolifération de l'idée que le logement est une marchandise. Selon SOUZA (2008), d'après son travail de recherche dans l'occupation « Manuel Congo », les résidents qui y habitaient étaient les mêmes qu'au premier jour de l'occupation.

SOUZA (2008) présente dans son travail une proposition de projet d'architecture pour l'adaptation de l'édifice à partir des propositions des habitants. Ce projet montre que les habitants ont déjà organisé certaines zones collectives de l'occupation, par exemple, un espace ouvert au public pour des petits concerts de samba. C'est un moyen de créer un espace de loisirs pour les résidents, et en même temps créer un projet collectif, comme les coopératives déjà mentionnées, qui peut rapporter des sommes pour investir dans l'ensemble de l'occupation. Les habitants ont également dédié un espace dans l'immeuble pour une salle de réunions et de formations pour les résidents. Comme projet, les habitants de l'occupation « Manuel Congo », prévoient l'installation d'une coopérative de couturières, d'une bibliothèque avec *lan house* et une salle de loisirs pour les enfants, ce qui pourra dépanner les parents qui travaillent la journée et qui n'ont pas des moyens de payer une crèche.

Les espaces collectifs sont prévus dans les deux premiers étages de la construction, et les huit autres étages sont divisés en unités d'habitation. Le projet de conversion prévoit au total 28 studios, 16 unités d'habitation avec deux chambres, salon et cuisine intégrée, et deux unités avec trois chambres, salon et cuisine intégrée.

5.10 Conclusions

Tout d'abord, les occupations militantes se différencient des invasions de l'Avenida Brasil, en ce qui concerne la motivation du mouvement. Les premières s'articulent autour d'une conscience sociale sur le droit du logement et rassemblent un groupe qui se trouve sans logement, dans une situation d'urgence. Les invasions ne comportent pas cette conscience sociale ni dans leur action, ni dans leur constitution communautaire. Elles réunissent un groupe qui recherche plutôt une alternative à la *favela*, car la plupart des occupants ont quitté leur logement pour venir habiter dans les « copropriétés de fait ». Cette divergence apparaît également dans la diffusion de ces mouvements dans la presse. Les occupations militantes sont véhiculées souvent comme des mouvements sociaux pour le droit au logement, notamment dans le cas des occupations des immeubles dans le centre-ville. Les reportages sur le « Palace » l'ont montré comme une réussite « exotique » des couches moins aisées de la population, notamment à partir de l'implantation des équipements à l'intérieur¹⁷¹.

En revanche, ces deux mouvements semblent représenter une certaine perpétuation historique des stratégies pour le logement des couches moins aisées de la ville de Rio de Janeiro. Certes, l'objectif des deux mouvements est le même dans l'immédiat, se loger, mais les occupations militantes sont également à la recherche d'une construction d'identité collective, qui se remarque à partir de la gestion interne, des règles établies, et du fonctionnement interne. Cette population est dans une lutte sur la perspective du droit à la ville, dans une revendication en faveur de la vie urbaine, de l'accès et de l'usage de l'espace de la ville, autant du point de vue matériel que symbolique (BUENO, 2008, p. 104). L'action de ce mouvement revendique non seulement le droit au logement, mais aussi la proximité du lieu de travail et des lieux de rencontre, selon des rythmes de vie et des emplois du temps qui permettent l'utilisation totale et complète de ces moments et de ces

¹⁷¹ Voir FERNANDES (2003) et MENDES (2002).

lieux (LEFEBVRE, 2009 [1968], p. 95). BUENO (2008, p. 104) souligne la réponse de l'habitant de l'occupation « Quilombo das Guerreiras » à un élu de la ville de Rio de Janeiro (*vereador*), qui insistait pour dire que le mouvement des occupations ne devrait concentrer son attention qu'à l'obtention d'un logement :

« Monsieur le vereador, il faut qu'on réussisse un logement, mais il faut aussi qu'on ait une école à proximité pour pouvoir amener et chercher nos enfants, un lieu à proximité pour essayer d'avoir un travail, un lieu pour les loisirs sans avoir besoin de dépenser beaucoup d'argent.... » (BUENO, 2008, p. 104)

Les normes à l'intérieur des occupations sont ainsi plus strictes que dans les invasions, car elles visent à maintenir un certain équilibre dans la formation communautaire et la logique militante. Mais les conflits occasionnés par la cohabitation semblent se révéler de la même nature, par exemple comme la non-participation ou non-collaboration de certains pour le fonctionnement de la communauté. La concertation à l'intérieur des milieux d'habitat, la forme de gestion et la représentation du *leader* semblent être des facteurs clé dans la tentative d'atteindre cet équilibre.

A partir de l'analyse des formes d'occupation, de formation communautaire et des pratiques dans les squats de logement qui seront présentés par la suite, nous souhaitons apporter plus d'information pour comprendre les stratégies de consolidation de ces groupes et de ces espaces.

Chapitre 6. Les squats en France et en Europe

Peut-on classer les invasions présentées dans ce travail comme des squats ? A partir de quelques études sur des squats en France nous allons aborder les caractéristiques de ce type d'occupation afin d'établir des liens avec les invasions et peut-être les occupations au Brésil. Cette analyse permettra de comprendre, dans le chapitre 9, la construction des pratiques et de la culture de la population qui habite les logements précaires étudiés à Rio de Janeiro.

6.1 Origines et définitions

Selon CHAUVIERE & DURIEZ (GRMF, 1992a, l'origine du mot « squat » vient de la pratique ancienne des migrants écossais dans l'Amérique du XVIIe siècle. Ainsi, les premiers squatters connus seraient les pionniers qui, au début du XIXe siècle, se sont installés sur des terres inexploitées de l'Ouest des Etats-Unis, sans titre légal de propriété. Le verbe *to squat* en anglais signifie s'accroupir, se tapir ou se blottir, et à la fin du XVIIIème siècle le squatteur se référait plutôt à la figure du pionnier qui s'implante sur une terre inexploitée de l'Ouest, sans aucun titre légal de propriété et sans payer de redevance (BOUILLON, 2009, p. 5). Une autre version de l'origine du terme remonte à la première moitié du XIXème siècle, à partir de l'occupation de terres inexploitées par des éleveurs de mouton en Australie (MERLIN & CHOAY, 2005). Au début du XXème siècle le squat est défini comme « le fait d'occuper illégalement un lieu privé » (SEGAUD, BRUN, DRIANT, 2002, p. 393). Actuellement, dans les pays développés, le squat est défini comme une occupation sans titre d'un logement ou d'un immeuble entier, comme alternative au logement. En revanche, pour les pays en développement le terme peut être appliqué comme « l'occupation illégale d'un terrain pour y construire un logement en général sommaire. » (MERLIN & CHOAY, 2005, p.841).

Dans le dictionnaire « Le Petit Robert 2011 » (REY-DEBOVE & REY, 2010, p. 2426) le mot **squat** est défini comme « 1. Occupation d'un immeuble par des squatteurs. 2. Habitation occupée par un squatteur. ». Le terme peut faire référence à l'occupation d'un espace destiné préalablement à l'habitat, mais il comprend également des espaces destinés à d'autres usages. Pour le nom **squatter** ou

squatteur, squatteuse¹⁷², nous retrouvons des définitions plus précises, reprises par des auteurs, que l'on vient de mentionner :

« Squatter **v. tr.**

1. Occuper illégalement (une habitation vide). (...)
2. Monopoliser, occuper indûment. *Le chat squatte le fauteuil.*

Squatteur, euse **n.**

1. Aux Etats-Unis, Pionnier qui s'installait sur une terre inexploitée de l'Ouest, sans titre légal de propriété et sans payer de redevance.
2. (1946) ANGLIC. Personne sans logement qui s'installe illégalement dans un local inoccupé. (...) » (REY-DEBOVE & REY, 2010, p. 2427)

La définition du dictionnaire qualifie encore l'acteur comme occupant d'un espace utilisé comme logement. Mais dans cette définition, le squat peut être également compris comme une action presque légitime, malgré l'emploi de l'adverbe **illégalement**, car l'espace qui est squatté est vacant ou destiné à la destruction. En plus celui qui mène l'action est qualifié de « sans abri ».

Selon APOSTOLO (1992, p.107), la naissance du mouvement actuel de squatters a démarré dans un jour de 1946, quand un Anglais décide d'occuper illégalement « Buckingham Palace » afin d'attirer l'attention sur sa situation. Le scandale a été qualifié à l'époque, de **squat**.

La pratique du « squattage » (pour le logement) peut avoir des motivations différentes. Il peut être utilitaire dans le cas où il s'agit de se procurer un logement lorsque c'est impossible par les voies légales, pour des raisons financières ou autres. La pratique du squat peut avoir aussi un aspect sociopolitique, comme les occupations militantes à Rio de Janeiro, comme forme de dénonciation des conditions de logement, de spéculation foncière et immobilière. Enfin l'action peut être également motivée par le souhait de vie en communauté (MERLIN & CHOAY, 2005). Ainsi, l'aménagement des locaux est réalisé en fonction des possibilités financières, du niveau d'appropriation de l'espace par le groupe et surtout selon l'objectif de l'action.

¹⁷² Le mot *squatter* vient de l'anglais (squatter), et le mot « squatteur » serait la traduction au français. La traduction en français sera utilisée, et le mot *squatter* apparaîtra seulement dans les citations des ouvrages.

6.2 Caractérisations

Les conditions qui favorisent l'action de squatter sont diverses. Une situation tendue du marché du logement locatif, la présence ostensible de logements vides, notamment d'immeubles entiers promis à la démolition, parfois de façon durable, un quartier en évolution dont la population d'origine est obligée de partir à cause d'une opération d'urbanisme, comme une rénovation ou une réhabilitation (MERLIN & CHOAY, 2007). La croissance de la précarité d'une partie de la population dans le système social constitue également un facteur déterminant qui favorise l'action.

CLANCHE (1998, cité par SEGAUD, BRUN, DRIANT, 2002, pp. 393-394), applique trois dimensions qui permettent de caractériser le « squattage ». La première c'est le type physique de l'abri : il peut s'agir d'un logement, de bureaux, d'entrepôts ou de tout autre local industriel, artisanal ou commercial. Il s'agit alors d'un logement improvisé ou provisoire où les personnes qui l'occupent peuvent laisser leurs affaires. Ensuite, nous avons le statut de l'occupation, qui est spécifique du fait que le(s) personne(s) qui occupent le lieu sont des « occupants sans titre ». Par exemple, les occupants peuvent payer un loyer à un escroc se disant propriétaire du bien, il peut s'agir d'un groupe de militants revendiquant un droit (par exemple, le droit au logement ou le droit à l'expression artistique). Le squat peut également être le fait d'une famille qui habite dans un appartement où elle ne paye plus de loyer en attendant une expulsion, ou encore un groupe de jeunes occupant un pavillon abandonné dans une banlieue déshéritée. La dernière dimension concerne la stabilité ou la précarité au cours du temps. Dans tous les cas mentionnés ci-dessus, « la pérennité de leur situation peut être compromise à (très) court terme ; ces personnes n'ont aucune sécurité de logement au-delà d'une semaine » (p. 394).

A l'issue des actions de « squattage », il peut y avoir : la pérennisation par location régulière offerte aux squatteurs (solution répandue notamment à Amsterdam), le découragement des squatters suite aux actions entreprises par le propriétaire du bien (coupure d'eau, d'électricité et de gaz, etc.), ou le plus souvent, la procédure d'expulsion, exécutée avec le recours aux forces de l'ordre (MERLIN & CHOAY, 2007).

BALL (2007), comprend le squat comme une action souvent désespérée de la part d'un sans abri. Mais en observant quelques modes de squat existant et les

groupes qui participent à l'action, en France et aussi au Royaume-Uni, il faut considérer également qu'il existe d'autres types d'actions, par exemple celles qui sont opportunistes ou qui expriment un acte politique. Dans son analyse comparative entre les deux pays, elle montre que, quoi qu'il en soit, les squatteurs ont la possibilité d'obtenir le droit de propriété : au-delà de 12 ans d'occupation au Royaume-Uni, selon le principe de possession contraire (*adverse possession*), et 30 ans en France, selon l'article 2219 du Code Civil¹⁷³. En revanche, les effets que l'action de squatter peut produire à l'égard de la société sont très différents dans les deux pays. En France le squat peut être vu comme un acte militant et politique, un moyen d'attirer l'attention sur les revendications en faveur du droit au logement. Le support des associations militantes est ainsi déterminant, notamment le « Droit Au Logement »¹⁷⁴ (DAL), car elles mènent des actions et des manifestations publiques en ayant comme objectif de réquisitionner des biens immobiliers en faveur des squatteurs. En revanche, au Royaume-Uni le squat est vu comme un acte dans lequel la dimension politique n'existe pas. Actuellement, au Royaume-Uni, il est plus facile d'expulser des squatteurs et l'obtention du droit de propriété est de plus en plus difficile car, selon la loi, les propriétaires des lieux occupés doivent être avertis deux ans avant que le squatteur soit en passe d'obtenir le droit d'occuper les lieux. Ainsi le propriétaire est averti afin d'avoir le choix, une dernière fois, d'expulser les occupants. Par conséquent, l'action de squattage est plus courante en France qu'au Royaume-Uni, et il y a plus de logements vides à squatter en France qu'au Royaume-Uni : 6,8% en France contre 3,4% au Royaume-Uni¹⁷⁵. (BALL, 2007, pp. 185-186).

¹⁷³ Le principe d'*adverse possession* est l'équivalent du droit d'*usucapion*, qui est appliqué dans le cas d'une occupation de terrain d'une durée de 10 ou 12 ans, selon le cas, si le propriétaire ne revendique pas son bien. Source site Legalcentre (UK) : <http://www.legalcentre.co.uk/property/guide/adverse-possession-of-land/>, accès le 05/08/2010.

L'article 2219 du Code Civil dispose que : « La prescription extinctive est un mode d'extinction d'un droit résultant de l'inaction de son titulaire pendant un certain temps ». Source site Legifrance : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idArticle=LEGIARTI000019017128&idSectionTA=LEGISCTA00006136434&cidTexte=LEGITEXT000006070721&dateTexte=20100805>, accès le 05/08/2010.

¹⁷⁴ Le Droit Au Logement (DAL) est une association créée en 1990 par des familles mal-logées ou sans-logis et des militants associatifs de quartier. Les objectifs du DAL sont, notamment : « exiger l'arrêt des expulsions sans relogement, exiger le relogement décent et adapté de toute famille et personne mal-logée ou sans-logis, exiger l'application de la loi de réquisition sur les immeubles et logements vacants appartenant aux collectivités locales, à des administrations, à l'Etat, à des banques, à des compagnies d'assurance, à des gros propriétaires, à des professionnels de l'immobilier, et initier et organiser le soutien, l'information, la promotion d'action ayant pour but de remédier au problème des mal-logés et sans-logis, notamment par des propositions visant à améliorer la législation sur le logement. » Source : <http://www.droitaulogement.org/Présentation-du-DAL.html>, accès le 18/08/2010.

¹⁷⁵ Selon BALL (2007), ces données sont issues des statistiques du logement dans l'Union Européenne en 2004.

Comme au Brésil, la présence de mouvements militants dans la lutte pour le droit au logement en France joue un rôle important. Ils sont liés à l'Église catholique (plutôt progressiste), à des mouvements plutôt syndicalisés, ou ciblés sur une lutte en faveur des couches les plus défavorisées. « Les Cahiers du Groupement pour la Recherche sur les Mouvements Familiaux » (1992), montrent les caractéristiques des squattages politiquement engagés entre 1945 et 1955. A ce moment-là la France de la post-guerre, s'est trouvée ravagée, la reconstruction s'est faite lentement, et les premiers à être relogés n'ont pas été les plus pauvres. Ceux-ci entreprirent de s'installer dans les logements inoccupés, entraînant une véritable vague de squattages au profit des familles populaires mal logées. « La pratique de squattage renaissait en France » (CHAUVIERE & DURIEZ, 1992b). Ainsi, cette période est marquée par une évolution non seulement chez les groupes qui supportent le mouvement des squats, mais également sur la place de ce mouvement dans les conceptions théologiques, juridiques ainsi qu'au regard de la société sur la question du droit au logement. Le squat est à ce moment défini comme une pratique qui va au delà des squats sporadiques ou saisonniers parfois banalisés comme par exemple quelques squats d'artistes. Ils rappellent et définissent le squat comme une pratique aussi collective, précise, locale et sectorielle, illégale mais maîtrisée, et qui bénéficie souvent aux familles. Le côté moral de l'occupation illégale en l'absence de logement est également mis en question et la revendication progresse dans le temps. L'abbé Pierre, par exemple, a déclaré en 1990, lors de son soutien aux 300 expulsés qui occupaient illégalement des logements parisiens : « un père de famille qui n'a pas de logement a le droit d'aller occuper des logements vides. » (CHAUVIERE & DURIEZ, 1992a, pp. 11-12). Le squat s'insère alors dans la discussion et l'analyse des situations limites, locales, des mobilisations sociales actuelles, des frontières du légal et de l'illégal, des solutions politiques, juridiques et des situations de crise.

La démarche de « squattage » caractérisée par le Groupement pour la Recherche sur les Mouvements Familiaux (GRMF) pour la période post-guerre en France, de 1945 à 1955, est perçue comme une action type : les militants du mouvement pour le droit au logement s'occupent de trouver des logements vides et d'en demander la location au propriétaire ou la réquisition officielle. En cas d'échec de ces démarches, la décision de squatter le logement est prise. L'organisation mise en place par un mouvement social, dans le cas français le Mouvement Populaire des

Familles (MPF)¹⁷⁶ qui depuis 1944 se mobilisait en faveur du logement populaire, est très important dans l'action de l'occupation. Comme les occupations au Brésil, sous la coordination des mouvements sociaux, l'action d'occuper a lieu seulement après une étude sur l'espace à occuper : la situation légale de l'immeuble, la capacité d'accueillir les familles selon la surface à l'intérieur, les moyens légaux et les droits des occupants, les possibilités de régularisation. Le mouvement d'occupation est alors organisé en étant conscient de l'action, des droits des occupants, et des possibles conséquences selon la réaction des pouvoirs publics. L'action de résistance en cas d'expulsion utilise les mêmes moyens dans les deux pays : rassemblement d'un maximum de militants, distribution de tracts pour informer et attirer la population, manifestation sur les voies publiques.

Dans le cas français décrit par le GRMF, cette organisation dispose d'un véritable pouvoir à l'intérieur des squats, qui se traduit par des décisions prises démocratiquement. Comme dans les quatre occupations décrites à Rio de Janeiro, les futurs bénéficiaires des squats sont en fait des candidats, et dans le cas français une liste prioritaire est déterminée par le mouvement : les ménages avec de jeunes enfants, les femmes enceintes, les personnes âgées et les handicapés sont prioritaires (MORETTON, 1992).

L'article d'APOSTOLO (1992) montre le déroulement des occupations à Marseille en 1946, période post-guerre, quand la France se retrouvait avec un grand manque de logements et beaucoup d'habitations en situation de précarité. Dans cette période d'affirmation du mouvement des squats pour le logement, les occupations sont marquées par l'organisation interne, avec un responsable squatteur désigné. Les squatteurs n'étaient pas logés gratuitement, chaque famille payait un loyer selon une évaluation faite par les responsables. L'évaluation prenait en compte la situation sociale des familles et l'importance des locaux occupés. Les occupants étaient ainsi assurés au moment de l'action. Le montant des redevances était soit adressé au propriétaire, qui souvent le refusait, soit déposé chez un huissier, soit comptabilisé au siège du Mouvement Populaire des Familles (MPF). Comme les

¹⁷⁶ Le Mouvement Populaire des Familles (MPF) est une association existante encore actuellement, dont le siège est en Suisse, et qui présente comme objectifs : assurer la promotion du milieu populaire, prendre la défense des intérêts légitimes économiques, sociaux et culturels de l'ensemble des familles populaires, construire et promouvoir une société basée sur la satisfaction des aspirations et besoins de l'homme et des familles, tel que définie dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et la Convention sur les Droits de l'Enfant. L'association travaille également pour informer les familles, en les donnant les moyens de comprendre, d'analyser leur situation et de l'assumer individuellement et collectivement. Elle souhaite ainsi permettre à chacun, individus et familles de prendre leur place dans la société, d'être citoyen et provoquer une prise de conscience sur l'importance du rôle économique et social des familles. Source : http://www.mpf-ch.org/MPF/Ses_objectifs.html, accès le 18/08/2010.

occupations militantes, les squats présentait également un règlement interne, mis au point collectivement dans des termes très précis qui ne laissaient place à aucune interprétation et qui était affiché dans tous les lieux occupés. L'affichage des directives met en évidence que les problèmes de cohabitation de tous ordres, sont observés dans la vie collective des familles. Il est intéressant d'observer qu'en France le mouvement faisait des efforts pour que tout se fasse dans les règles. L'insistance à payer le propriétaire même quand celui-ci refusait le paiement, était telle qu'on arrivait au point d'ouvrir un compte à la banque au nom du propriétaire, sur lequel les occupants faisaient des virements tous les mois. Ainsi, l'action du squat telle qu'elle est décrite par le GRMF dans leur mouvement des années 1945 jusqu'à 1955, est caractérisée par l'obtention de logements destinés aux familles sans-logis, sans pourtant sortir de la logique du système formel. Pour autant, les loyers étaient fixés, selon un calcul fait par comparaison des prix pratiqués pour les logements similaires dans l'environnement immédiat. Ceci démontre une différence importante entre les mouvements dans les deux pays. Les mouvements d'occupation militante à Rio de Janeiro souhaitent justement changer le système en place, notamment à partir d'une nouvelle logique de non marchandisation du logement. En revanche, l'action d'occuper, ainsi que l'organisation interne suite à l'occupation, est une caractéristique des mouvements de squat en France dans les années post-guerre ainsi que dans les occupations actuelles dans le centre-ville de Rio de Janeiro. Ce niveau d'organisation avant et après l'action d'occuper n'est pas constaté dans le cas des invasions de l'Avenida Brasil.

Les descriptions des occupations en 1946, menées par le MPF montrent que la construction collective des espaces à l'intérieur des occupations créait un sentiment de partage chez les habitants en faisant naître le sens de l'organisation et le goût de l'initiative parmi les occupants. Après ce premier moment de construction d'une vie semi-collective pleine d'euphorie et d'entraide, la suite est marquée par des difficultés qui apparaissent. Des difficultés qui peuvent être détectées dans toute forme de cohabitation, notamment celles qui découlent d'une promiscuité fréquente. Des difficultés entre les voisins se présentent à tous les niveaux, depuis un certain malaise de part et d'autre, jusqu'aux insultes qui obligent l'intervention des « autorités de l'occupation ». Dans le cas décrit de l'occupation d'un château de dix pièces, un autre aspect s'ajoute à cette difficulté : la cohabitation de huit nationalités différentes, ce qui ne rend pas facile la compréhension mutuelle et crée des conflits

généérés par le choc culturel. Pour régler les conflits, les militants responsables intervenaient.

Il est important de mentionner que le mouvement des squats dans les années 1946-1950, a abouti à une certaine légitimation et à la diffusion de l'urgence du mouvement grâce à l'appel de l'Abbé Pierre lors de l'hiver 1954 (voir **annexe 9**). Ce qui a attiré l'attention d'autres groupes et institutions civils sur la question des sans-logis en France pour l'ouverture de centres d'accueil d'urgence et pour la collecte de fonds pour la construction de cités d'urgence (PECHU, 1992). A partir de ce moment-là une discussion sur le droit de propriété se met en place. La position de l'Eglise se manifeste tout d'abord, et notamment chez les catholiques sociaux, à travers la réflexion sur les rapports entre patrons et salariés. Le Pape Léon XIII (1878-1903) avait initié cette réflexion chez les catholiques sociaux dans le monde¹⁷⁷, notamment à partir de l'encyclique sur la condition des ouvriers (*Rerum Novarum* en 15 mai 1891¹⁷⁸) : « la propriété fait partie de la loi naturelle qui est la marque de Dieu dans la conscience de l'homme. (...) l'homme, à la différence des animaux, a le droit stable et perpétuel de posséder (les choses extérieures) (...). Le droit de propriété est donc antérieur à l'Etat (...) enlever de force le bien d'autrui, envahir les propriétés étrangères sous prétexte d'une absurde égalité, sont choses que la justice condamne et que l'intérêt commun lui-même répudie. » (CHUVIERE & DURIEZ, 1992b, pp. 262-263). Cette lettre met en évidence la position du pape contre les propositions d'appropriation collective, mais, en revanche, il déclare que la perspective pour l'ouvrier de devenir propriétaire est ainsi la condition du développement économique et de la paix sociale. Le Pape marque son pontificat par une doctrine qui va être suivie par certains catholiques sociaux, à partir de l'idée que le droit de propriété n'est pas absolu si on n'en fait pas usage, et dans ce cas la terre doit servir à la commune, à la ville. Ainsi le droit de chacun à posséder un logement figure comme inaliénable, mais en rappelant l'obligation morale de tous à partager son superflu avec celui qui n'a rien.

En contraste avec cette réflexion militante sur l'habitat, d'autres auteurs nous montrent des types de squats qui ne relèvent pas de la militance politique ou la critique sociale. COUTANT (2000) et BOUILLON (2007, 2009), travaillent sur ces

¹⁷⁷ C'est également dans les années 1950, que des représentants de l'Eglise catholique vont créer la Fondation Leao XIII qui interviendra dans la condition de vie des *favelados* de Rio de Janeiro (voir chapitre 2.1).

¹⁷⁸ Selon CHUVIERE & DURIEZ (1992), cette lettre est considérée comme le texte fondateur de ce que l'on a appelé la « doctrine sociale de l'Eglise ». Elle va inspirer le courant des catholiques sociaux.

types de squats. Comme dans le cas des invasions et des occupations à Rio de Janeiro, il s'agit d'une même population considérée socialement exclue, qui se trouve dans l'impossibilité de se loger par les voies légales. L'absence d'une idéologie politique partagée par les habitants est un aspect qui crée souvent d'autres difficultés dans la cohabitation de l'espace, mais qui ne semble pas, toutefois, provoquer plus de conflits que les occupations militantes.

COUTANT (2000), a développé une recherche à partir de l'étude de cas d'un squat à Paris, qui présente une organisation dans l'action d'occupation. Dans ce cas, la stratégie dans l'action d'occuper est vue comme un élément positif, car le « squattage » résulte d'un « savoir-faire ». Un squatteur interviewé par la sociologue raconte :

« Les squatters, ils ont un programme : faut pas squatter la semaine, faut squatter le vendredi après cinq heures. C'est quand le bureau il est fermé. Comme ça, le locataire il appelle, il trouve personne. Il faut savoir, connaître (COUTANT, 2000, p. 168). »

Dans son analyse, COUTANT (2000) montre que la procédure est enviée d'une certaine façon par d'autres personnes mal logées du quartier, en mettant les squatters dans une position privilégiée. On observe aussi la fierté de certains squatters à occuper un logement, par rapport aux populations défavorisées du quartier où se trouve le squat. La fierté vient du fait d'avoir eu le courage d'occuper un logement et de ne pas être confronté au paiement d'un loyer trop cher. En revanche, le sentiment de fierté se mélange à celui de honte, du fait de se trouver dans un logement parfois insalubre ou trop petit.

L'action de squatter est comprise ainsi comme une démarche qui permet à quelques familles d'avoir un toit, mais qui ne cherche pas obligatoirement à revendiquer la solution pour le problème de manque de logement pour certains groupes sociaux. L'occupation militante des immeubles du centre-ville de Rio de Janeiro présente plutôt un mouvement contraire. A partir de l'occupation comme forme de manifestation du droit au logement, les occupants passent à l'appropriation de l'espace de manière assez définitive. Ce processus semble se développer à travers la durée de l'occupation et l'absence d'intervention de la part des pouvoirs publics. En revanche, il est intéressant d'observer que cette appropriation de l'espace ne comprend pas une transformation radicale du milieu par des travaux de démolition et de construction, comme les invasions. J'interprète cet aspect à partir du

fait que les occupations militantes sont constamment en danger d'expulsion et que cette situation crée une difficulté d'appropriation pour cette conversion définitive.

Un autre point en commun entre les occupations militantes de Rio de Janeiro et le mouvement de squats décrit ici, est la préoccupation d'offrir une formation et développer les compétences des individus qui habitent l'occupation. Leur lutte ne se limite pas à la question du logement, elle cherche aussi le développement des citoyens et l'accès aux droits de base tels que santé, éducation, transports.

6.3 Les types de squat en France

Les quats en France se divisent en deux types selon leur fonction : le squat d'activité et le squat de logement. Par ailleurs, les squats sont composés de groupes différents, qui ont des visions et des pratiques distinctes à l'intérieur de l'espace occupé. Ces groupes peuvent présenter une certaine hétérogénéité, formant une population, à l'intérieur d'un même squat, qui peut être composée de militants politiques, d'anarchistes et de personnes qui se trouvent juste dans une situation de vie « misérable » (BOUILLON, 2009).

L'espace habité est ainsi compris de façon différente par chaque groupe et les significations de cet espace seront aussi distinctes. Comme dans les différences observées entre les populations présentes dans les occupations militantes et les invasions, BOUILLON (2009) nous montre cette hétérogénéité à partir de son travail de recherche, qui lui a permis d'habiter pendant un certain temps le squat étudié. Dans son étude, le squat est présenté comme un lieu de résistance à la société, qui vise à créer un quotidien de partages et de solidarités, et dans certains cas, comme les « squatteurs libertaires », les squatteurs ne souhaitent pas faire des locaux un lieu d'hébergement, mais plutôt un lieu de discussions et d'échanges ou de subversion (BOUILLON, 2009, pp. 22-23). La chercheuse constate d'ailleurs, à la fin de son travail de terrain, la difficulté de cohabitation en raison de la coexistence de groupes avec des objectifs aussi distincts pour un même espace, et en raison d'un radicalisme qui empêche la concertation et la compréhension de l'autre.

Le squat peut également servir de lieu de rencontres, de discussions et de militantisme notamment dans le cas des squats qui comportent des activités en parallèle. Il permet également la fréquentation d'usagers, de sympathisants du squat ou des amis des occupants. La réalisation de fêtes, d'événements et de rencontres de voisinage ont souvent comme objectif de faire connaître le squat et peuvent

favoriser une mobilisation en cas d'expulsion. Le squat est ainsi plus qu'un logement, il devient aussi un espace de vie et de partage, un espace social.

BOUILLON (2007, 191-192) s'interroge sur la façon dont le squat prend forme dans le milieu urbain et dans la société contemporaine. Lors de la comparaison des squats avec les bidonvilles en France, ces derniers trouvent une place réelle dans la dynamique de la ville dans le sens où ils sont comptabilisés, font l'objet de débats et apparaissent dans des enquêtes et des statistiques. À part les incendies et les expulsions dont on parle dans les médias français de temps en temps, le squat est un phénomène en expansion mais qui demeure méconnu. Sous cet aspect les squats se rapprochent du mouvement des invasions de l'Avenida Brasil. Derrière les longues façades des anciennes industries, perçues parfois comme immeuble abandonné, les « copropriétés de fait », subissent une expansion rapide, non maîtrisée par sa population et qui restent également méconnus dans la ville, autant au niveau des politiques et des projets publics, qu'au niveau de la société civile. Ainsi, l'auteur dénombre plus de 7500 squatteurs en Ile-de France en 2002, un chiffre qu'elle considère sous-évalué par le rapport qui le fournit¹⁷⁹.

Dans son hypothèse de « proximité particulière » entre le squat et le bidonville, BOUILLON (2007) développe deux aspects : la similitude des conditions sociales des habitants et le statut d'illégalité des deux types d'occupation. La population des squats ne peut pas toujours être considérée comme précaire, à l'inverse des habitants des bidonvilles. Les travaux de COUTANT (2000) et BOUILLON (2009) nous montrent l'existence, dans les squats, de groupes militants, « libertaires » (BOUILLON, 2007, p. 195), et autres, qui choisissent d'y habiter afin de développer des pratiques alternatives au système et à la société actuels.

Il est intéressant d'observer qu'une grande partie des squats présentés dans les recherches mentionnées ci-dessus sont, à l'origine, des logements abandonnés, comme constaté dans les définitions présentées dans le chapitre 6.1. Ce fait est déterminant en ce qui concerne l'occupation de l'espace, qui n'est plus objet d'une reconversion. Il rend plus facile l'installation dans les locaux, qui ne présentent pas les contraintes d'adaptation de l'espace, rencontrées dans les anciennes industries de l'Avenida Brasil. Cet aspect joue également dans la relation de l'occupant ou squatteur avec la ville. Dans certains cas français, notamment à Paris, les squats se situent au cœur de la ville, du fait qu'il s'agit d'anciens logements abandonnés, alors

¹⁷⁹ Pour avoir plus de détail sur les chiffres fournis sur le nombre de squatteurs en Région Parisienne, et sur la critique de l'auteur à ces documents voir BOUILLON (2007, p. 194).

que les bidonvilles se localisent normalement dans les banlieues. En revenant sur le cas du « Palace », nous retrouvons une situation géographique qui est commune aux *favelas* d'origine d'une grande partie des premiers occupants. Ainsi, les habitants de cette « copropriété de fait » ne se sentent pas plus insérés dans la ville qu'avant. Les lieux fréquentés sont les mêmes, les transports utilisés et l'environnement ne changent guère d'avant. Le fait de venir habiter dans un squat peut ainsi marquer une forte différence pour l'occupant dans son rapport avec le milieu urbain. En effet, l'occupant du squat inséré au cœur de la ville devient un client comme les autres, lorsqu'il se rend chez les commerçants du quartier, car personne ne connaît sa situation d'occupant (BOUILLON, 2007, p. 203). Pour les invasions de l'Avenida Brasil, il en est de même : l'habitant devient un client comme un autre lorsqu'il se rend chez les commerçants du quartier. Mais être « un client comme les autres » ne signifie pas être confondu avec un citoyen de la ville formelle, comme dans le cas des squats. La différence entre les deux cas est que les invasions ne produisent pas un nouveau rapport, qui soit plus intégré, entre l'occupant et la ville. Le milieu habité étant inséré dans le même environnement que la *favela* d'origine (au moins pour une grande partie des occupants), la situation de marginalité spatiale existe toujours dans le contexte de la ville. En revanche au niveau local, cette marginalité n'a pas lieu, étant donné l'existence d'une certaine homogénéité sociale dans le territoire où s'insèrent les invasions.

De même que dans les occupations militantes et les invasions, les squats parisiens montrent des conflits internes découlant des origines différentes, des modes de vie, des perceptions du système social et du passé vécu de chacun des occupants. La cohabitation est alors difficile pour tous, peu importe le groupe social et elle l'est par conséquent dans les trois formes de groupement collectif (le squat, l'occupation militante et l'invasion). Les trois types de **situation d'occupation** témoignent aussi de « la diversité des modes d'adaptation à la marginalité » (COUTANT, 2000, p. 202), en rassemblant les individus autour d'une caractéristique commune : la cohabitation à partir de l'occupation illégale d'un espace.

6.4 Les étapes de la constitution du squat

BOUILLON (2009, pp. 155-174) dégage trois « moments du squat » pour caractériser la formation du squat : l'ouverture, l'établissement et l'habitation. Les

aspects liés à la procédure d'entrée dans le local qui doit être occupé sont observés autant par BOUILLON (2009, pp. 155-174), pour les squats parisiens, que par BREVIGLIERI (2004, pp. 13-14) pour un squat à Genève.

La plupart des squats ne sont pas « ouverts¹⁸⁰ » par les squatteurs, ils sont plutôt transmis aux squatteurs suite à leur « ouverture » par un autre groupe. Il existe ainsi une certaine « expertise » dans cette procédure qui, selon BOUILLON (2009), peut faire l'objet de poursuite judiciaire pour effraction. Ainsi, ouvrir un squat ne peut pas faire l'objet d'improvisation, seuls ceux qui savent et/ou qui osent le faire, le font et y arrivent vraiment. La compétence requise pour la réussite de l'ouverture du squat consiste d'abord en un savoir-faire pour évaluer et repérer les signes tangibles d'abandon du logement, et depuis combien de temps, puis d'un savoir-être, caractérisé par la capacité de se faire discret.

Ainsi, nous avons observé que les squats parisiens se situent dans des zones d'habitat valorisées de la ville, et qu'à Rio de Janeiro les occupations militantes et les invasions ont lieu dans des zones d'activité industrielle et administrative relativement abandonnées. Ceci peut expliquer les différences dans la procédure « d'ouverture » de l'espace à occuper : les squats parisiens nécessitent des plus de soin que les occupations et les invasions de Rio de Janeiro. En revanche, la procédure d'entrée des occupations militantes est également caractérisée par une évaluation préalable de l'immeuble à occuper et par la discrétion de l'action, notamment dans les cas des actions qui ne sont diffusés que quelques minutes avant l'entrée du groupe dans les lieux. La procédure d'entrée des invasions présente encore moins de rigueur que les deux autres, car l'état d'abandon du terrain est plus facile à constater et la discrétion n'est pas nécessaire.

Les invasions (« Palace » et « Condominio Barra Vela ») et les occupations militantes présentent des procédures d'entrée qui, malgré les différences dans la formation du groupe, sont collectives. Ceci nous amène à réfléchir sur l'appartenance à l'espace, car comme constaté dans le cas des occupations militantes et dans le « Palace », ceux qui sont plus attachés au milieu sont ceux qui l'occupent depuis le début. L'effet d'appartenance à l'espace habité est fortement lié au temps de présence dans les lieux. L'appropriation de l'espace par les habitants est peut être également liée au fait d'avoir vécu la conquête de cet espace, en ayant supporté les difficultés du départ liées aux mauvaises conditions des locaux, la peur

¹⁸⁰ Le terme est utilisé par BOUILLON (2009) pour caractériser la procédure d'entrée dans le squat.

et/ou les procédures judiciaires concernant l'expulsion, jusqu'à l'établissement de l'occupation et la formation de la communauté et du milieu d'habitat.

Juste après « l'ouverture », dans les heures ou jours qui suivent l'entrée des occupants, c'est le moment critique de cette première étape, un aspect commun observé dans les trois situations d'occupation. Lorsque les occupants s'installent pour la première nuit, ils apportent des objets précis qui vont les aider à supporter les premiers moments dans l'inconfort de l'espace, abandonné depuis longtemps : la nourriture, une lampe, des couvertures. En outre ils sont aussi conscients qu'il est essentiel de rester dans le local et résister. Si les occupants sortent ou si les lieux sont gardés par une minorité, ils risquent très fortement d'être expulsés à ce moment-là par les forces de l'ordre. C'est d'ailleurs le moment de rester uni et peut être le premier moment de création de liens au sein du groupe.

La seconde étape, caractérisée par l'établissement dans les lieux, démarre lorsque les premiers jours sont passés et que l'expulsion est évitée. Elle est marquée par la formation du groupe qui va habiter. Dans certains squats étudiés par BOUILLON (2009), il existe une sélection des candidats pour habiter, en fonction de leurs qualités et de leurs apports au squat. Il y a alors un choix qui est fait selon les critères établis par le collectif (ceux qui constituent déjà le squat) et les nouveaux candidats passent par une période d'essai. La procédure d'évaluation pendant la période d'essai est définie par la capacité du candidat à observer le groupe, proposer, en fonction de ses compétences, des activités auxquelles il pourrait participer et selon ses compétences, faire la preuve de son autonomie et s'intégrer. L'acceptation se fait à partir de rapports relationnels avec le groupe qui s'établissent par la suite. Le refus du groupe est caractérisé par le mépris, et souvent le candidat part de son plein gré. Ces squats procèdent ainsi à une logique de constitution de la communauté à partir de l'échange et de la participation de tous, et avec le souci d'éviter des conflits dans l'avenir. Les occupations militantes présentées, ne font pas cette sélection pour les nouveaux occupants, mais dans quelques cas le collectif en place met en évidence l'importance de l'intégration et de la participation de tous, soit dans les activités collectives, soit dans la militance politique, soit dans les discussions concernant l'avenir de l'occupation. Pour les invasions, il a été observé que la sélection des nouveaux habitants dépend plutôt du syndic en place. Dans le cas du « Palace » et du « Condominio Barra Vela », il ne semble pas y avoir de choix. Le seul aspect qui est déterminant pour le refus et l'expulsion de quelqu'un est

la consommation de drogues. En revanche, dans le « Chaparral », Silvio, le syndic, dit qu'il aime bien connaître les nouveaux arrivants. Comme dans les squats, les nouveaux sont souvent désignés par ceux qui partent, et dans ce cas, Silvio demande à ceux qui quittent l'invasion de les lui présenter. Il dit qu'ainsi il peut mieux contrôler l'ambiance à l'intérieur de l'invasion, et s'assurer qu'il n'aura pas de problèmes concernant la drogue.

« L'effort d'installation » observé par BOUILLON (2009, p.166) dans cette étape de constitution du squat, se traduit par l'établissement des dispositifs qui vont mettre en œuvre les objectifs de l'occupation. Ils sont également observés dans les invasions et dans les occupations militantes à Rio de Janeiro : il s'agit des projets comprenant la délimitation fonctionnelle des espaces à l'intérieur du terrain/Immeuble occupé, la distribution des tâches et l'attribution de responsabilités. Dans les invasions, notamment le « Palace », on a constaté une préoccupation dans la détermination de certains espaces, afin de réserver une place pour l'espace collectif (la place de loisirs de l'invasion, le terrain des sports et la piscine). Et selon l'ancien syndic, Carlos, il avait même réservé un terrain pour la construction d'une crèche dans le futur, mais qui maintenant est occupé par des nouvelles maisons.

C'est également lors de cette étape qu'a lieu la désignation des délégués dans les squats, pour la représentation des habitants. Comme dans les occupations militantes, les décisions sont souvent prises dans les squats de manière collective. Ainsi, dans ces deux cas la collectivité est mise en avant, comme un principe de base pour l'existence de l'espace occupé, et par conséquent, le *leader* nommé en Assemblée Générale joue un simple rôle de représentant de la communauté pour les aspects formels.

Dans le cas des invasions, la décision de sélection du syndic peut se faire par le vote comme dans le cas du « Palace » ou par une auto-désignation comme dans les deux autres « copropriétés de fait ». Toute autre résolution à l'intérieur dépend d'une seule personne, celle qui représente le pouvoir à l'intérieur des invasions, le syndic. Dans les invasions, *grosso modo*, il suffit de payer pour habiter, il n'y a pas de logique collective, et les groupes se constituent à l'intérieur, notamment à partir du voisinage. Dans les invasions le *leader* est souvent à la tête du projet d'invasion. C'est souvent lui qui réunit les autres et qui établit des stratégies. BOUILLON (2009, p. 166) mentionne le *leadership* (séduction, autorité) comme une des compétences importantes pour la désignation des délégués dans les squats. Cette caractéristique est observée chez les trois syndics des « copropriétés de fait ». Ce sont des

individus qui présentent du charisme, qui dégagent une séduction ou une certaine autorité dans le groupe.

La troisième étape de consolidation du squat, « l'habitation », est caractérisée par la pérennisation de l'espace occupé (BREVIGLIERI, 2004) : c'est l'aménagement de l'espace et son appropriation par les habitants. Le problème majeur qui empêche l'investissement de l'espace dans le cas des squats de logement en France est la pauvreté économique. La précarité de certains immeubles ajoutée aux difficultés économiques de certains habitants, font qu'une certaine partie des squats sont très peu investis, autant au niveau des espaces individuels que collectifs (BOUILLON, 2009).

Dans les cas des occupations militantes et des invasions, ce problème peut être également observé. Dans le premier type, l'investissement de l'espace est réalisé au niveau collectif souvent grâce à l'argent généré à partir de la mise en place de projets d'activités collectives. En ce qui concerne les espaces individuels, les logements, l'investissement de la part des résidents notamment au niveau de la décoration est remarquable. Tableaux, photos, tapis, petits objets personnels sont des éléments retrouvés chez les habitants de l'occupation « Zumbi dos Palmares » (**Photos 42 et 43**). Dans l'occupation « Chiquinha Gonzaga », l'appropriation de l'espace d'habitat se manifeste notamment à partir de la décoration des portes, qui suggère une recherche d'individualisation et démarcation de l'espace, tout comme les façades du « Palace ».



Photos 42 et 43 : Appartement d'un habitant de l'occupation « Zumbi dos Palmares ». Les photos révèlent l'appropriation de l'espace à partir du soin du logement.

Dans les invasions, seuls les habitants qui se trouvent en situation d'extrême précarité et pauvreté n'arrivent à faire aucun type d'investissement dans leur espace d'habitat. La plupart de ces habitants résident dans les espaces insalubres (sans lumière naturelle et sans ventilation), et ont réussi à construire leurs maisons avec beaucoup de difficulté. Dans le cas du « Palace », ceux dont la situation financière est un peu plus aisée, aménagent l'extérieur des maisons, équipent leur résidence avec des appareils électroménagers modernes¹⁸¹. Dans le cas du « Condominio Barra-Vela » l'appropriation de l'espace est cadrée par la gestion de Marcia dans l'immeuble principal de l'invasion.

L'aménagement de l'espace est un moyen de se l'approprier, en le rendant familier, progressivement, et en créant des attaches à cet espace, tout en atténuant l'angoisse de l'inconnu, de l'étrangeté (BOUILLON, 2009, pp. 170-174). Les aménagements, les modifications, fonctionnelles, ou esthétiques, des espaces collectifs à l'intérieur du milieu occupé sont aussi un moyen de rendre l'espace dynamique. De même que la ville évolue, se transforme et se restructure, les espaces occupés présentent eux aussi cette métamorphose au fil du temps. BOUILLON (2009, p. 174) cite l'exemple de l'évolution d'un espace dans des squats étudiés qui, tout au long des années, devient un bar, qui est plus tard démonté, et remplacé par un autre bar aménagé avec des matériaux de récupération. Il en est de même dans le « Palace », où le commerce est constamment en transformation, répondant aux besoins des habitants et restructurant l'espace collectif. A chaque changement de propriétaire, des travaux sont exécutés, des éléments fonctionnels ou décoratifs sont rajoutés et l'offre de produits à consommer augmente. Cet aspect indique une appropriation progressive de l'espace et une affirmation de l'invasion dans l'espace converti qui ressemble de moins en moins à une usine et de plus en plus à un espace habité, comme un autre dans la ville.

Dans cette appropriation, qui engendre la reconversion des espaces, les modifications apportées par les habitants du squat sont limitées à des travaux de bricolage, comme la peinture, des réparations et de la décoration. Comme dans les occupations militantes les habitants déterminent les espaces de logement et d'activités à partir des salles existant au préalable dans les immeubles, d'où le problème de surface d'habitat, rencontré par quelques familles. Dans les invasions la procédure de transformation spatiale est plus profonde, affectant les structures physiques et modifiant complètement l'espace d'origine. Il s'agit de la conversion des

¹⁸¹ Voir chapitre 4.1.5.

immeubles existants à partir de la division en appartements dans les étages, et à partir de la construction sur les grandes espaces vides, comme les entrepôts. Ce sont ainsi des travaux de gros œuvre.

En bref, concernant l'aménagement spatial les proximités entre les squats et les occupations militantes sont assez évidentes, alors que les « copropriétés de fait » présentent un processus plus spécifique.

6.5 L'invasion de logements publics à Palerme, en Italie

La recherche de MACCAGLIA (2007), met en évidence une forme d'occupation identifiée à Palerme, en Italie, qui ressemble sous certains aspects, au cas de notre étude, les « copropriétés de fait ». Ce type de squat, comme l'appelle l'auteur de l'article, pourrait aussi être appelé invasion. Le mouvement se caractérise par l'invasion de logements sociaux, lorsqu'ils sont quasiment prêts, juste avant la livraison du chantier. Les futurs occupants, ou squatters, attendent que les travaux d'installation des réseaux et de gros œuvre (toiture, murs et planchers) soient terminés pour entrer dans les logements.

Les invasions se déroulent souvent pendant la nuit, et parfois plusieurs immeubles de logements sont occupés au cours de la même nuit, dans une même zone. L'objectif est, ainsi que dans d'autres occupations illégales, d'éviter toute résistance ou confrontation avec la police et en même temps, créer une situation de fait accompli. Une autre caractéristique semblable aux situations d'occupation montrées jusqu'ici est la formation préalable du groupe qui va occuper, souvent avec un membre désigné pour jouer le rôle de porte-parole vis-à-vis des autorités. D'un côté, l'action en groupe tend à décourager les pouvoirs publics de procéder à une expulsion, car dans certains cas, les groupes expulsés avaient incendié l'immeuble en quittant les lieux. D'un autre côté, l'action collective renforce la légitimité de l'occupation, en montrant aux autorités et à la société qu'il s'agit d'une occupation illégale pour réparer une situation d'injustice sociale, caractérisée notamment par l'insuffisance de logements publics pour les populations les plus modestes.

A l'intérieur de ce type d'occupation les habitants s'organisent pour régler les problèmes et réaliser les réseaux qui n'ont pas été raccordés avant. Ainsi, selon MACCAGLIA (2007) les travaux pour l'installation des réseaux ont été menés par des familles qui se sont regroupées au niveau de chaque immeuble. Ils ont fait appel à un ingénieur et ont effectué une collecte de fonds pour financer les opérations. Le

problème est qu'il s'agissait d'opérations menées au coup par coup, sans plan d'ensemble, ce qui a créé des problèmes au niveau de l'hygiène et de la sécurité. Au contraire du « Palace », les occupants dans ce cas ne maîtrisent pas le « savoir-faire » lié à la construction civile, pour pouvoir planifier les installations correctement.

Comme dans le cas des « copropriétés de fait » de l'Avenida Brasil, certaines pratiques illicites se développent comme conséquence de la situation d'illégalité vécue par les occupants. MACCAGLIA (2007) cite le cas d'un des immeubles occupés à Palerme où l'approvisionnement des logements en eau était assuré par une centrale de distribution. A partir d'un certain moment, un homme qui s'était arrogé le contrôle de cette centrale de distribution s'est mis à exiger cinq euros par mois à tous les habitants. Ce quartier est devenu, progressivement, un quartier abandonné par les autorités et considéré comme une « poche de misère et un foyer criminogène où la mafia recrute ses hommes de main pour les basses besognes » (MACCAGLIA, 2007, p. 367). Par ailleurs, des petits commerces s'installent aux pieds des immeubles occupés, et comme dans le « copropriétés de fait », ils représentent une forme de revitalisation des lieux et de consolidation de la territorialisation de l'espace.

Il est intéressant d'observer que, contrairement aux occupations militantes et invasions citées jusqu'ici, ce cas d'invasion à Palerme prive une partie des citoyens du logement qui leur a été attribué auparavant. L'invasion, ou squat, est devenu dans ce cas, une voie d'accès au logement social, car il y a en effet une quantité insuffisante de logements sociaux programmés par les pouvoirs publics. La population la plus dépourvue cherche par cette voie à compenser les carences de l'action du gouvernement. Il y a alors deux groupes qui se forment à l'intérieur de cette couche sociale défavorisée à Palerme : ceux qui attendent l'attribution du logement social et ceux qui squattent les logements de manière illégale avant leur attribution. Mais la transgression ne peut pas être pensée ici comme le seul élément de l'action. Il s'agit aussi d'une réaction, comme observé également au Brésil, alimentée par l'absence ou l'insuffisance d'actions de la part des pouvoirs publics envers la couche la plus défavorisée. De cette manière, le phénomène observé à Palerme est de plus en plus répandu dans cette ville et un même logement peut faire l'objet de plusieurs vagues d'invasion, suite à des expulsions (MACCAGLIA, 2007).

Conclusions de la partie 2

Les cas de squats étudiés dans ce chapitre présentent davantage de points communs avec les occupations militantes qu'avec les invasions de Rio de Janeiro. La militance politique et l'affirmation d'une critique sociale, l'organisation interne autour des réunions et des assemblées générales périodiques semblent être le moyen de concertation et de recherche de l'équilibre social à l'intérieur des espaces occupés illégalement. L'importance de la participation collective et la construction d'une communauté sont également présentes dans les deux cas. Evidemment, les conflits apparaissent de manière plus intense lorsque la vie à l'intérieur gagne une connotation « collective ». D'un autre côté les rapports entre les habitants deviennent aussi plus intenses et plus intimes. Les « réseaux de solidarité », soudent les habitants pendant plus longtemps, en leur rappelant qu'ils se trouvent dans une même condition. Le partage de l'idéologie politique et de la critique sociale est un aspect qui favorise également la création des réseaux à l'intérieur des milieux occupés.

La condition illégale des situations d'occupation exige la production d'un discours, soit par le *leader* ou le représentant de la communauté, soit par les habitants. Le contact avec des journalistes, chercheurs, voisins crée la nécessité d'appuyer ces discours sur des bases solides et susceptibles d'être acceptées par la société. Le discours militant, appuyé sur la critique sociale et propre aux occupations militantes et à quelques squats, est parfois construit avec l'aide des associations, institutions et organismes qui les soutiennent. Ce type d'occupation construit son discours pour attirer l'attention de la société, des médias et des pouvoirs publics sur sa problématique, ses difficultés, tout en montrant que le système social en place est exclu et que les politiques publiques y participent. Dans les invasions, la production du discours se construit à partir de la précarité de la population et conséquemment, de sa nécessité d'occuper. Il justifie l'action illégale par le souhait de légalisation et de normalisation des infrastructures et de la propriété. Mais, dans la pratique, les procédures de légalisation ne sont pas acceptées lorsqu'elles démontrent un investissement financier qui va dépasser les capacités budgétaires des habitants. Ce discours semble ainsi s'élaborer pour dissocier ce groupe de l'image discriminatoire de marginal et de profiteur, construite au long des années pour caractériser les couches les plus dépourvues de la société, notamment les habitants des *favelas*.

Deux types de discours sont ainsi observés : celui des occupations militantes et des squats, plus revendicatif, un récit de combat, qui passe de l'histoire individuelle de chacun à propos de la perte de logement et autres malheurs, à un discours critique sur les politiques publiques, la dénonciation du racisme, et du système social excluant. L'autre type est fondé sur les difficultés personnelles, la « galère » de toute une vie, pour montrer que la solution est finalement arrivée, la réussite de son logement, notamment à partir de l'accession à la propriété, dans l'invasion. A ce discours s'ajoute celui du désir de rentrer dans la norme, dans la régularisation, qui semble montrer, d'un côté, l'individu « exclu qui veut s'insérer », et d'un autre le souhait de changer l'image de paresseux, profiteur et délinquant par laquelle les médias et l'opinion publique peuvent le labéliser.

La relation des occupants avec le milieu urbain où s'insèrent l'occupation, l'invasion ou le squat, est assez différente dans chacune des situations d'occupation, étant donné notamment les caractéristiques de l'environnement d'insertion. Dans le cas du squat, les habitants doivent adopter certaines stratégies du fait que les squats se situent souvent dans des milieux résidentiels déjà constitués. Les tactiques identifiées par BOUILLON (2009) sont : l'invisibilité, la coopération et l'animation. La première consiste en une discrétion lors du démarrage de l'occupation pour retarder l'identification des habitants en tant que squatteurs. La coopération consiste à établir des liens avec le voisinage qui peuvent amenuiser la situation de vulnérabilité à laquelle les occupants sont confrontés. L'animation consiste à donner un dynamisme au quartier à partir de rencontres, activités, fêtes et événements de convivialité et à apporter de la « vie » à l'environnement. Cette stratégie permet l'insertion des occupants dans le quartier, et leur acceptation, lors qu'ils exposent aux voisins en quoi consiste l'occupation et qui occupe.

Dans les occupations militantes, cette intégration dans le quartier ne s'établit pas à partir des relations avec le voisinage, car les immeubles occupés se situent dans des zones non-résidentielles, normalement abandonnés, et qui présentaient auparavant une fonction plutôt administrative. Néanmoins, les résidents se préoccupent d'animer l'espace occupé, à partir des fêtes et activités, par exemple la célébration de l'anniversaire de l'occupation. A cette occasion, des affiches sont apposées pour inviter tous les sympathisants du mouvement, des amis, des gens intéressés à venir connaître l'occupation et la lutte de ses occupants. Cette stratégie peut apporter une certaine légitimation aux occupations dans la mesure où elles

apportent du dynamisme au milieu, et attirent des sympathisants au mouvement défendu par ces groupes.

Dans le cas des invasions ces tactiques d'intégration dans l'environnement urbain immédiat n'ont pas lieu, du fait que la plupart des habitants sont déjà très familiarisés avec le milieu. Etant donné qu'une grande partie est venue des *favelas* situées à la proximité des invasions, l'environnement n'est pas étranger à la plupart. Les stratégies qui cherchent l'acceptation ne se produisent pas au niveau des habitants avec l'environnement immédiat. Elles ont lieu à l'échelle de l'ensemble de l'invasion, et se produisent à travers le discours avec des acteurs intermédiaires de la société civile, comme les journalistes et les chercheurs. Le discours de cooptation vise à atteindre, à ce moment-là, l'opinion publique.

Dans son travail ethnographique, BOUILLON (2009, pp. 216-219) montre qu'être squatteur n'est pas un état, c'est plutôt un moment, une étape dans la trajectoire résidentielle et dans le parcours de vie de chacun, « qui s'inscrit différemment en fonction des ressources, des compétences, des difficultés et des aspirations » (BOUILLON, 2009, p. 216) de chaque individu. Elle montre ainsi qu'à un moment donné les squatteurs peuvent quitter le monde du squat et tracer des parcours socio-résidentiels éloignés de la logique qui les a amenés à construire un mode de vie collectif. Cette étape peut représenter un levier pour certains, qui vont ensuite trouver des solutions résidentielles mieux protégées et individualisées, ou une épreuve pour d'autres, un pas supplémentaire vers la rue, la violence et la mort.

Les situations d'occupations au Brésil, ne constituent pas des « situations moment » dans la vie de la plupart des individus. Etant donné que, dans le cas des invasions et occupations militantes présentées, ces types d'habitat représentent des solutions pour leurs habitants, elles se consolident souvent dans l'espace urbain et évoluent dans le temps. Ces milieux d'habitat démarrent dans une situation d'extrême précarité, et deviennent progressivement un habitat solide, équipé et parfois normalisé. Ainsi, les représentations de levier et d'épreuve identifiées par BOUILLON (2009) pour les squats, peuvent être retrouvées dans le cas des occupations militantes et des invasions, étant donné les difficultés constatées au démarrage. Par la suite, lors de la consolidation du milieu d'habitat, ces situations d'occupation représentent plutôt une solution. Leur réussite apporte aux occupants un sentiment de fierté et de satisfaction.

D'un autre côté, le squat peut être vu, selon BOUILLON (2009, p. 219), comme un « espace d'actualisation du refus. Refus du dénuement, de l'humiliation et de l'hétéronomie ». Tout comme les occupations militantes et les invasions, son existence résulte d'abord des difficultés rencontrées par quelques individus pour accéder au logement ordinaire, ou à la propriété, en raison d'un ensemble de mécanismes structurels de production des inégalités. En effet, la plupart des habitants des occupations militantes, sont passés par des situations d'extrême difficulté - logés par des amis ou des parents, ou expulsés de leurs logements - avant de se retrouver dans ces milieux d'habitat. Mais si les occupations et les invasions reposent sur le « refus », car la situation préalable ne convenait pas, elles constituent également une « étape » ou un « moment » de réussite, de sortie de la condition de sans logement, vers une consolidation de son « chez soi ». Une étape que les habitants souhaitent ainsi pérenniser. Les habitants créent ainsi un attachement aux occupations militantes et invasions du fait qu'elles matérialisent un souhait d'habiter, soit pas l'accès au logement, soit par les conditions du milieu, soit par l'accession à la propriété.

Ainsi, les trois actions d'occupation traités dans cette partie – « les invasions, les squats et les occupations militantes - ont un objectif, immédiat et à court terme, commun. Le raisonnement pour mettre en œuvre l'action d'occuper pourrait ainsi être très simple : puisque des gens cherchent un logement et qu'il existe des espaces vides, plaçons ces gens dans ces espaces. Pourtant, comme nous avons pu l'observer, les différences entre les trois types sont nombreuses : qu'il s'agisse du discours des occupants, de la manière d'organiser l'espace d'habitat, de l'appropriation de l'espace et des formes de gestion.

Concernant les situations d'occupation présentées dans cette partie, nous constatons certaines caractéristiques communes sur la procédure d'entrée et d'installation sur le terrain ou l'immeuble. Certes, ces caractéristiques varient selon le pays dans lequel la situation d'occupation se situe, sa localisation dans la ville, l'époque et le type. Mais il est possible d'énumérer des aspects qui apparaissent souvent dans les cas mentionnés dans ce chapitre, soit d'occupation militante,

d'invasion¹⁸² ou du squat pour le logement. Ces aspects sont énumérés afin de résumer les étapes qui ont été développés au long de cette partie :

- 1) Recherche préalable de la propriété à occuper. On cherche à réunir des informations sur la situation du bien, s'il y a des gens qui circulent ou pas, des agents employés pour le surveiller, s'il y a ou non des signes d'utilisation. On pourra même rechercher des informations sur la situation du terrain auprès des organismes publics, par exemple, s'il y a des dettes d'impôts, si c'est un cas de faillite et si le bien est entre les mains de la justice. De cette manière les prétendants à l'occupation du terrain (ou de l'immeuble) peuvent s'assurer si l'invasion/occupation a des chances d'aboutir ou pas. Dans le cas des invasions la proximité géographique d'au moins un des membres du groupe qui occupe est soulignée : c'est quelqu'un qui travaille ou qui habite à la proximité du terrain. Dans le cas des squats pour le logement soutenus par des associations, par exemple, ou des occupations militantes, ces renseignements peuvent être vérifiés par le groupe ou le mouvement qui soutient et qui va aider à organiser l'action d'occupation.
- 2) Après vérification que l'action d'invasion/occupation présente des chances d'aboutir, le groupe organisé procède à l'invasion/occupation. Normalement ce sont des proches, voire des membres d'une même famille, des amis et des voisins. Dans le cas des occupations militantes, le groupe est constitué à partir de l'inscription sur une liste, contrôlée souvent par le groupe qui coordonne l'occupation. Une fois le groupe constitué, on décide d'une date pour l'invasion/occupation, qui aura lieu dans la nuit, avec les outils nécessaires pour casser les cadenas et ouvrir l'entrée du terrain ou de l'immeuble.
- 3) Après l'invasion/occupation, le groupe commence à organiser lentement et discrètement l'espace à l'intérieur. Enlever les déchets, rendre les locaux propres, rendre les toilettes utilisables et installer des locaux pour dormir. C'est aussi à ce moment que les occupants prennent leurs places, ou les parcelles, à l'intérieur de l'espace occupé. Cette étape est un moment d'attente, car c'est le moment où la police peut arriver, où le propriétaire peut venir réclamer le terrain. Ce moment de tension est observé dans les trois types de situations d'occupation.

¹⁸² Le seul cas de procédure d'invasion qui n'est pas pris en compte dans cette caractérisation est celui du « Chaparral », qui n'a pas pu être vraiment vérifié.

- 4) Après un certain temps sans contraintes d'expulsion, les occupants commencent, à investir plus profondément dans leurs habitations et dans l'espace occupé. C'est la pérennisation de l'invasion/occupation. Ainsi, les occupants des invasions construisent leurs maisons en maçonnerie, font de la peinture et posent des revêtements. Les espaces collectifs commencent à être investis également. C'est le démarrage de la constitution du milieu d'habitat dans les **situations d'occupation**.

Ces procédures ont été identifiées lors des entretiens avec des occupants des invasions, avec un ancien fonctionnaire de l'ITERJ¹⁸³, lors d'un entretien avec l'association « Chiq da Silva », lors de la visite à l'occupation « Zumbi dos Palmares », et à partir des travaux de MAMARI (2008), SOUZA (2008) et BUENO (2008), sur les occupations à Rio de Janeiro. Un habitant du « Palace » a également décrit ce processus qu'il a pu observer à l'occasion de son travail de vigile nocturne dans une entreprise à proximité de la zone d'étude, qui présentait des terrains et des immeubles abandonnés qui ont fait l'objet d'invasions. Ces caractéristiques ont été également mentionnées dans les travaux de COUTANT (2000) et MACCAGLIA (2007) sur les squats en France.

Pour conclure, les problèmes générés par la promiscuité des habitants touchent les populations des invasions, occupations et squats, créent des difficultés de rapport et renforcent les conflits. Or, comme cela a déjà été mentionné, il semble que cette question apparaisse dans les trois cas de manière systématique, car elle est liée à la cohabitation des individus, d'une manière générale. Mais dans les trois situations d'occupation, l'aspect de précarité présente dans la forme d'habitat, joue-t-elle aussi un rôle déterminant ? Dans le chapitre suivant nous allons aborder les copropriétés formelles sous l'angle de la compréhension des « règles du jeu » qui définissent les normes de cohabitation et ainsi vérifier également la pertinence dans l'emploi du terme « copropriétés de fait » utilisé dans ce travail pour caractériser les invasions. Les *condominios* fermés existants au Brésil seront également abordés, et vont ainsi permettre l'analyse des aspects de fonctionnement de nos « copropriétés de fait ».

¹⁸³ Voir liste des organismes dans l'**annexe 12**.

Troisième partie

Interprétations de la « copropriété de fait »

Dans la partie précédente nous avons montré des aspects concernant les pratiques et les formes d'organisation de l'habitat informel et précaire, à partir de la transformation de l'espace. Nous avons abordé ainsi des formes de cohabitation différentes, mais qui présentent comme point commun le fait que l'espace est nouveau pour la population qui l'habite et qu'il a été adapté par elle. La mise en relation des pratiques à l'intérieur du milieu d'habitat a révélé qu'elles sont parfois similaires, notamment du fait que les occupants sont majoritairement de condition socio-économique précaire et que l'habitat est informel.

Dans cette dernière partie nous souhaitons aborder les invasions de l'Avenida Brasil sous d'autres aspects qui les caractérisent : d'une part, le mode d'organisation qui se rapproche de celui que l'on retrouve dans les formes de copropriété de la ville formelle, d'autre part, l'origine de la majorité de la population du « Palace », qui vient de la *favela*, et surtout les premiers occupants originaires du complexe de *favelas* situé de l'autre côté de l'autoroute.

Selon AGIER (1999, p. 7), les *favelas*, les invasions, les townships et les autres formes d'occupation « représentent le mode d'urbanisation informel précaire ou illégal de la grande majorité des citadins dans le monde ». En même temps, les espaces occupés, considérés souvent comme illégaux ou hors norme, sont assimilés à des non-villes, comme nous avons pu le constater dans la première partie de ce travail à propos de la *favela*. La population qui habite dans ces espaces est, par conséquent, une population dont l'opinion et les pratiques sont ignorés, notamment à l'occasion des projets de rénovation mis en œuvre par les pouvoirs publics (BOUILLON, 2009, p. 9). Ainsi, l'analyse que l'on souhaite mener dans cette partie prend en compte les invasions comme un phénomène récent dans la ville de Rio de Janeiro. Cette façon d'aborder les « copropriétés de fait » nous permettra tout d'abord, de comprendre les pratiques citadines d'une population qui évolue en absence de représentation dans l'espace démocratique de la ville. Cette analyse permettra, par ailleurs, de présenter un regard sur la ville vécue et pensée par ceux qui se logent dans des espaces et territoires supposés inhabitables.

Les pratiques et les situations qui seront présentées ci-dessous sont le fruit de l'observation de terrain dans les « copropriétés de fait », et surtout dans le « Palace ». Elles seront analysées dans le cadre de l'habitat formel - les copropriétés - et dans le cadre de l'habitat populaire - les *favelas* - et quand cela sera possible dans celui du « Complexo da Maré ».

Chapitre 7. Les formes de copropriétés de la ville formelle

Les invasions de l'Avenida Brasil présentent la spécificité d'être des milieux d'habitat restreints du point de vue spatial, si on les compare aux *favelas*. Comment l'espace clôturé et en copropriété joue-t-il dans la production des conflits et des stratégies à l'intérieur du milieu d'habitat ? De plus, comme constaté dans le chapitre 4, le mode de gestion interne des invasions présente des logiques de fonctionnement qui semblent se rapprocher de celles que l'on retrouve dans la ville formelle. Les formes d'habitat des couches supérieures et moyennes inspirent-elles la structuration spatiale et/ou sociale des « copropriétés de fait » de l'Avenida Brasil ?

Dans ce chapitre nous souhaitons comprendre quels sont les aspects qui peuvent associer ce nouveau cas de figure de l'Avenida Brasil aux formes d'habitat en copropriété de la ville formelle, en France et au Brésil, mais en privilégiant l'approche des cas brésiliens. Les « copropriétés de fait » sont-elles l'expression d'une formalisation de l'habitat précaire ?

L'analyse des invasions sera faite à partir des problématiques identifiées dans deux cas de figure de copropriété formelle. La première est la « copropriété en difficulté » en France, caractérisée dans le travail de LEFEUVRE (1999) à partir de l'échec de la structure de confiance et de solidarité à l'intérieur de certaines copropriétés. La seconde est la « copropriété fermée », c'est-à-dire les copropriétés clôturées par des murs ou des grilles, qui présentent un aspect de privatisation de l'espace encore plus fort que les copropriétés ordinaires.

Etant donné que, dans ce chapitre, nous nous intéressons à l'analyse des invasions, à partir des problématiques identifiées à l'intérieur des milieux d'habitat formel, nous comprenons les « copropriétés fermées » comme un type de « communauté fermée » (CAPRON, 2006). La « communauté fermée » est saisie comme un terme général pour définir toute forme d'organisation d'un groupe social ayant des caractères communs, à l'intérieur d'un milieu habitat clôturé. De cette façon, les invasions de l'Avenida Brasil peuvent être également caractérisées comme un type de « communauté fermée ».

Ainsi, pour aborder les problématiques générales constatées dans ce type d'habitat et étendre l'analyse au niveau international, nous traiterons les aspects

identifiés à l'intérieur des « communautés fermées » observées dans certains pays selon le travail dirigé par CAPRON (2006).

Pour réaliser l'analyse des invasions à partir de l'habitat formel au Brésil et à Rio de Janeiro, nous nous servons de l'habitat en copropriété, qui se présente souvent sous la forme d'immeuble, et des *condominios*¹⁸⁴ fermés. Le premier sera employé pour caractériser la forme de copropriété générale existant au Brésil et ainsi justifier l'utilisation du terme « copropriété de fait » dans le cadre des invasions. Par ailleurs, nous observerons dans ce chapitre que la plupart des immeubles en copropriétés existants dans les grandes métropoles brésiliennes, notamment à Rio de Janeiro, sont actuellement fermés par des murs ou des grilles. Le *condominio* fermé est une forme particulière et relativement récente de « communauté fermée » au Brésil, et sera abordé notamment à partir du travail de CALDEIRA (2000). A partir de la caractérisation des « *condominios* fermés » ainsi que du quartier qui accueille ce type d'habitat à Rio de Janeiro (« Barra da Tijuca »), l'analyse des invasions sera réalisée à une échelle locale (voir schéma ci-dessus).

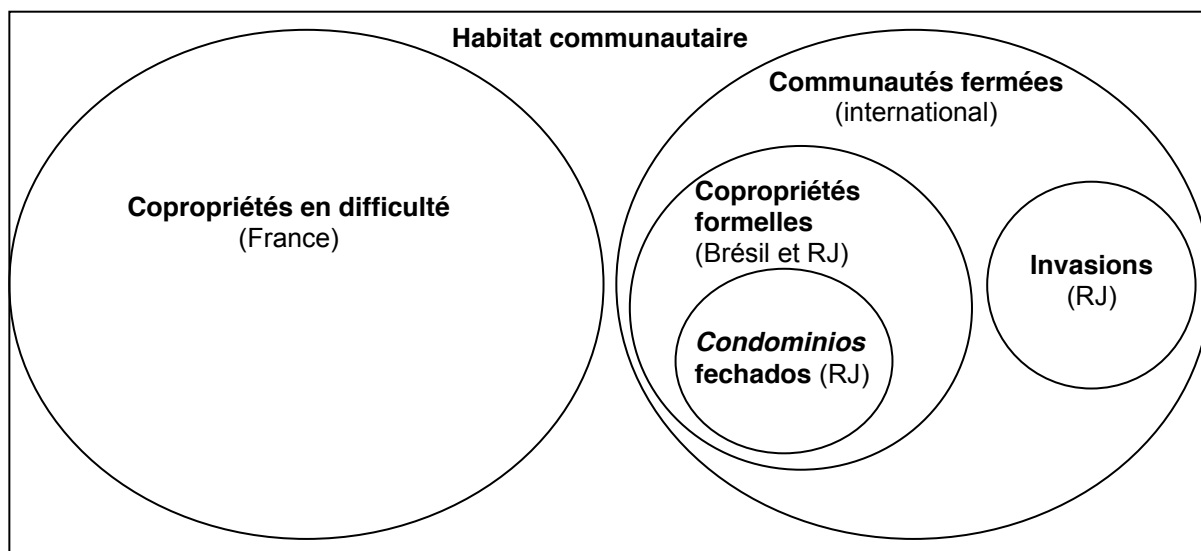


Schéma qui caractérise la méthodologie adoptée pour l'analyse des différents milieux d'habitat communautaire traités dans ce chapitre, ainsi que les niveaux d'abordage (international, pays et ville).

¹⁸⁴ *Condominio* c'est la traduction pour la copropriété en portugais, mais à Rio de Janeiro, le mot *condominio* est populairement associé aux copropriétés fermées, exclusivement. Le terme est également utilisé pour faire référence à la taxe de copropriété payée dans ces immeubles. Le terme *condominio* sera utilisé ici pour se référer exclusivement aux copropriétés fermées.

Dans certains travaux de recherche sur l'urbanisme en Amérique Latine nous observons l'utilisation du mot *condominium* pour caractériser les types de copropriétés qu'on expose dans ce travail : « immeubles en copropriété disposant de tous les équipements et des villas avec jardins gardées comme des forteresses » (TROIN, 2000, p. 137). L'utilisation du terme dans les travaux de recherche français consultés, se réfèrent souvent au modèle d'habitat d'élite qui se répand dans les villes latino-américaines. En revanche, dans le dictionnaire Petit Robert 2011, le terme *condominium*, en tant que type d'habitat est associé strictement aux pays anglo-saxons : « Immeuble en copropriété, dans un pays anglo-saxon (cour. Au Canada) » (REY-DEBOVE & REY, 2010, p. 500). Nous avons choisi d'utiliser le terme en portugais (*condominio*) pour restreindre l'abordage de ce type d'habitat au cas brésilien.

Sur ce schéma nous pouvons noter que le terme **copropriété** est associé ici à la copropriété formelle (ou celle de la ville formelle), c'est-à-dire, au droit de copropriété selon la loi. Dans ce chapitre, pour des raisons de clarté, les « copropriétés de fait » seront identifiées uniquement par le terme **invasion**.

7.1 Définitions de la copropriété en France et au Brésil

La copropriété en France est définie notamment par un « immeuble bâti ou groupe d'immeubles bâtis dont la propriété est répartie entre plusieurs personnes, par lots comprenant chacun une partie privative et une quote-part de parties communes¹⁸⁵ ». Cette définition explicite, *grosso modo*, que le droit de copropriété est partagé mais la « chose » est indivise, sauf les parties privatives des bâtiments et des terrains qui sont réservés à l'usage exclusif d'un copropriétaire déterminé, ou comme l'expose LEFEUVRE (1999, p. 9) : « la copropriété se définit comme la combinaison d'une série de propriétés privatives et d'une indivision forcée (celle des parties communes) ». La question de la possession abstraite concernant les parties communes suggère que leur usage nécessite un accord des propriétaires, et met en discussion les limites entre l'individuel et le collectif, ce qui peut entraîner des conflits de toutes sors entre les copropriétaires.

Au Brésil, la loi de copropriété a été adoptée en 1964. Elle oblige les copropriétaires à se réunir au moins une fois par an en assemblée pour approuver le budget des dépenses de la copropriété, y compris les travaux d'entretien des constructions et des services. L'assemblée a également comme objectif de discuter les sujets inscrits à l'ordre du jour. Dans les assemblées, les votes des copropriétaires sont proportionnels aux unités de terrain (ou d'habitation, dans le cas d'un immeuble) et aux fractions de la partie commune appartenant à chacun des copropriétaires. Le règlement interne (*convenção de condomínio*) est établi par écrit par les propriétaires. La convention est considérée approuvée à partir du moment où elle réunit les signatures des titulaires de droits qui représentent, au minimum 2/3 du

¹⁸⁵ Définition selon la Loi n° 65-557 du 10 juillet 1965 fixant le statut de la copropriété des immeubles bâti. Source : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000880200&dateTexte=vig>, accès le 19/08/2010.

total des unités du terrain ou des unités d'habitation (dans le cas des immeubles) qui composent la copropriété¹⁸⁶.

Au Brésil le syndic est, en général, un des copropriétaires qui habite dans l'ensemble et le cas échéant, le service est externalisé et payé par la copropriété. Son mandat ne peut pas dépasser deux ans. Le syndic a comme missions d'effectuer l'administration interne de l'immeuble ou du groupe d'immeubles, représenter la copropriété et exercer des actions pour la défense des intérêts communs¹⁸⁷. Dans le cas des grandes copropriétés constituées de plusieurs immeubles, comme dans le cas de quelques *condominios* du quartier « Barra da Tijuca » à Rio de Janeiro, la structure de copropriété devient très complexe. La gestion se fait par immeuble ou par bloc d'immeubles. Dans ce cas on retrouve deux niveaux de syndic : un par immeuble ou pour un groupe d'immeubles et un deuxième syndic qui se charge de l'ensemble de la copropriété (CAPRON, 2006, pp. 226-227).

La copropriété dans des immeubles n'est pas une forme récente d'habitat pour la couche moyenne brésilienne. Les premières copropriétés apparaissent au Brésil dans les années 1920 et se répandent dans les années 1970, à partir des changements concernant les moyens de financement, qui ont été suivis par un *boom* des constructions de ce type. Par la suite, les immeubles en copropriété se sont popularisés, et sont devenus une forme d'habitat également pour les couches moins aisées de la population. Mais, d'un autre côté les copropriétés dédiées aux couches les plus aisées se sont sophistiquées notamment à partir des années 1990. Leur implantation dans l'espace de la ville a également changé, car dans les années 1970 elles se concentraient plutôt dans le centre-ville, et depuis les années 1990 les immeubles de copropriété s'implantent souvent dans les zones éloignées du centre. Un autre aspect qui montre le changement à partir des années 1990 c'est le rapport de la copropriété avec l'espace public. Les copropriétés des années 1970 étaient souvent ouvertes à la rue, sans grilles ou autre type de clôture, ce qui intégrait complètement l'ensemble de l'habitat à l'espace public. Malgré le fait qu'actuellement une grande partie de ces immeubles se trouve clôturée, l'isolement ne faisait pas partie de leur conception d'origine, contrairement aux copropriétés complètement fermées par des murs ou des grilles, que l'on voit apparaître dans les années 1990.

¹⁸⁶ Définition selon la Loi n° 4.591 du 16 décembre 1964 sur la copropriété en édifications et sur les incorporations immobilières au Brésil. Source : <http://www.planalto.gov.br/ccivil/leis/L4591.htm>, accès le 09/11/2010.

¹⁸⁷ *Idem*.

Elles révèlent leur logique de séparation et d'isolement quand nous observons les éléments qui sont intégrés à l'intérieur de l'espace d'habitat : des grandes (parfois très grandes) zones d'équipements collectifs, réservés exclusivement aux résidents et leurs invités, salon de gymnastique, entre autres. Les anciennes copropriétés présentaient comme espaces collectifs, souvent une petite zone de loisirs avec des jeux pour les enfants, des parkings et parfois un salon collectif pour les fêtes.

7.2 Les *condominios* fermés

Les *condominios* fermés peuvent être caractérisés de plus en plus souvent comme des petits villages autonomes (d'ailleurs les maîtres d'ouvrage nomment souvent les opérations en utilisant ce terme, par exemple « *Green Village* »). A l'intérieur ils présentent une série d'équipements et de services, tels que : piscines, terrains de sports, places de récréation, salles de jeux, saunas, et aussi des services tels que laverie, parking, un grand salon pour les fêtes privées, entre autres. Il y a des *condominios* fermés qui présentent également à l'intérieur, un petit supermarché, piste cyclable, salle de sports, et autres produits et services de consommation qui font partie de la vie quotidienne des couches les plus aisées de la population brésilienne.

Dans l'ouvrage collectif « Quand la ville se ferme » (CAPRON, 2006) sur les quartiers résidentiels sécurisés, le *condominio fechado* est défini ainsi dans le « lexique de termes étrangers utilisés » : « le *condominio*, qu'il soit ou non fermé, renvoie au statut juridique de la propriété en droit civil. La propriété du logement est individuelle, et celle des espaces communs, indivisible, est partagée entre les différents copropriétaires. Le *condominio fechado* (fermé) est le terme officiellement utilisé au Brésil pour les ensembles résidentiels fermés et sécurisés. (...) Au Brésil, c'est surtout le développement des immeubles, en particulier des tours de logements, qui a été privilégié, en partie en raison du sentiment d'insécurité. Un même ensemble grillagé et fermé peut ainsi contenir plusieurs immeubles ou tours elles-mêmes en copropriété, mais aussi des maisons qui ne le sont pas. La structure de copropriété est complexe, avec des niveaux d'emboîtement peu visibles à l'œil nu.» (p. 264). Tout d'abord, le *condominio* fermé se différencie de la copropriété fermée du point de vue de la structuration interne. Cette distinction est visible, d'un côté par le niveau de sécurisation à l'intérieur (caméras, agents de surveillance et

autres dispositifs), et d'un autre côté par le niveau de sophistication des services et des équipements offerts aux résidents.

Du point-de-vue urbain, les *condominios* fermés brésiliens s'inspirent du modèle suburbain nord-américain. Ils sont souvent implantés dans les zones les plus éloignées du centre traditionnel (ce dernier est souvent identifié par le centre historique). Ces zones d'implantation sont parfois dans les banlieues, comme par exemple à Sao Paulo, ou dans les nouveaux quartiers de la ville, comme c'est le cas à Rio de Janeiro, où on observe un programme de planification urbaine qui a contribué à l'installation et à l'expansion de ce type d'habitat.

7.2.1 Les *condominios* fermés à Rio de Janeiro et le quartier « Barra da Tijuca »

Pour analyser ce type d'habitat à Rio de Janeiro, il est nécessaire de présenter le quartier « Barra da Tijuca », qui accueille la plupart des *condominios* fermés de la ville depuis les années 1970. Situé dans la Zone Ouest de Rio de Janeiro (voir **annexe 5**) ce quartier présente 18km de côte et trois grands lacs principaux, plus quelques petits lacs et des canaux aménagés. Il est entouré par des montagnes (Maciço da Tijuca et Maciço da Pedra Branca), et présente un paysage vert, sur la mer. L'occupation de cette zone commence dans les années 1960, mais les travaux pour la relier à la ville vont démarrer seulement au début des années 1970. Jusqu'à, « Barra da Tijuca » était considérée comme une zone « sauvage » de la ville.

En 1969, l'architecte Lucio Costa, auteur du Plan Pilote de la ville de Brasilia, élabore le Plan Pilote pour le quartier « Barra da Tijuca ». Ce plan donnait les directives urbaines au quartier, visant non seulement à régulariser l'occupation des sols qui existait depuis les années 1960, mais également à créer le « Rio de Janeiro de la postérité » (RIBEIRO, 1997, p. 322). Le Plan de Lucio Costa était orienté selon les principes modernistes¹⁸⁸, tout comme le Plan Pilote pour la capitale du pays, Brasilia. Ces principes se traduisent dans le projet par l'absence de lots qui donnent un accès direct à la voie publique, la « verticalisation » comme stratégie pour la concentration des résidences, et l'isolement des constructions, ce qui a conduit à laisser de grands espaces vides entre les tours d'immeubles. Les directives établies dans le Plan Pilote visaient à préparer le quartier pour l'expansion de la ville,

¹⁸⁸ Ces principes ont été diffusés au Brésil notamment à partir des visites de Le Corbusier au Brésil dans les années 1930. Ils ont été ainsi partagés par une génération d'architectes de cette époque, par exemple Oscar Niemeyer. A propos des principes du modèle urbain moderniste voir l'ouvrage « L'Urbanisme » de LE CORBUSIER (1924).

notamment de la Zone Sud¹⁸⁹ en évitant la reproduction du processus de développement constructif, assez dense, qui avait eu lieu dans les quartiers tels que « Copacabana » et « Ipanema ». Le « discours urbanistique » du projet mettait en évidence l'amélioration de la qualité de vie, la préservation de l'environnement naturel, et l'organisation de l'occupation des sols à partir d'un plan de zonage rigoureux qui établissait les fonctions urbaines sur le territoire. Selon LEITAO & REZENDE (2003, p. 4), la question principale pour Lucio Costa était de créer un nouveau CBD (*Central Business District*), c'est-à-dire un nouveau centre d'affaires de la ville, capable de marquer la différence du CBD original situé dans le centre-ville, ce qui donnerait une image de ville de l'avenir (LEITAO & REZENDE, 2003).

Le Plan a été institutionnalisé en 1976. A la fin des années 1970 le quartier « Barra », ainsi appelé par les *cariocas*, a démarré sa consolidation comme un quartier d'accueil pour la construction de *condominios* fermés. Cette forme d'habitat en copropriété apparaît alors comme un nouveau produit dans le marché immobilier de la ville et vend avec lui un nouveau mode de vie à l'élite *carioca*, caractérisé notamment par la protection, en consolidant ainsi une nouvelle forme de ségrégation socio-spatiale dans la ville (LEITAO & REZENDE, 2003, CALDEIRA, 2000). Les innovations de ce nouveau produit sont au service d'un objectif stratégique fondamental : consolider « Barra da Tijuca » comme le front d'expansion du grand capital immobilier privé qui, avec l'investissement des pouvoirs publics¹⁹⁰, y trouve un nouveau moyen d'exploitation du sol pour générer des profits.

La croissance démographique dans le quartier s'est avérée très rapide, notamment dans les années 1980, et les directives établies par le Plan Pilote n'ont pas accompagné son développement. En 1960, le quartier concentre seulement 0,07% de la population de la ville. En 1970 les données censitaires révèlent une croissance démographique de 160%, et dans la période des années 1970/1980, ce chiffre passe à 627%, alors que dans le reste de la ville ce taux de croissance représente 21,8%. Le profil de la population qui s'y installe présente un niveau de revenus qui se distingue de l'ensemble de la ville. En 1980, environ 40% de la population résidant à « Barra da Tijuca » présente un revenu pour l'ensemble de la famille supérieur à 20 fois le SMIC brésilien¹⁹¹. Le groupe qui présente ces revenus correspond à 31% de la population de la Zone Sud, considérée comme la zone

¹⁸⁹ Voir chapitre 1.2.3.

¹⁹⁰ Voir chapitre 1.2.3.

¹⁹¹ Pour donner un ordre de grandeur, en 01/02/2009, le *salario minimo* (équivalent au SMIC en France) au Brésil correspondait à R\$ 465,00 (environ 155 euros).

« noble »¹⁹², et 9% de la population totale de Rio de Janeiro en 1980. Dans l'autre extrême, la population pauvre de « Barra da Tijuca », avec un revenu inférieur à cinq fois le SMIC brésilien représentait, dans la même période, 4,2% de la population de ce quartier (RIBEIRO, 1997, p. 321).

Le quartier est ainsi devenu la zone principale d'attraction immobilière pour les couches sociales aisées de la ville. L'installation de cette population économiquement aisée a par conséquent créé une offre de travail destinée aux couches les plus populaires de la population, dans des métiers tels que gardien d'immeuble, agent de sécurité, *baby-sitter*, femme de ménage. La forte expansion démographique, l'absence de planification urbaine pour le développement du quartier et pour la construction d'habitations destinées aux couches populaires, ont entraîné la prolifération des *favelas* dans le quartier¹⁹³.

La forte densité démographique a attiré des investissements commerciaux de grande importance et a généré un « boom » de l'immobilier à partir de l'installation des complexes de bureaux. Le quartier a attiré également des investissements dans les loisirs, comme les parcs thématiques et surtout les nombreux *shoppings centers* (les centres commerciaux). La plupart de ces emprises immobilières se caractérise par la reproduction scénographique de la ville traditionnelle, et notamment étrangères. C'est le cas du centre commercial « Barra World Shopping » qui crée des ambiances à l'intérieur en faisant référence à divers pays européens par la reproduction des monuments tels que la « Tour Eiffel » ou « la Tour de Pisa ».

Le « Barra da Tijuca » s'est construit ainsi une image de quartier différent et à part dans la ville de Rio de Janeiro. Avec un style de vie propre, un peu à la mode de Miami¹⁹⁴, aux Etats-Unis (CAPRON, 2006, p. 121), on pourrait dire que le quartier est un produit artificiel qui « explore » ce qui peut être considéré comme le plus superficiel : l'image et la consommation. Ainsi, cette caractéristique de ville à part est renforcée par l'imaginaire qui associe le quartier aux loisirs, notamment à cause des nombreux centres commerciaux avec des salles cinéma, jeux vidéo, entre autres, et qui permet en même temps à l'utilisateur de se sentir dans une ville autre que celle de Rio de Janeiro. Dans cet imaginaire, le « Barra da Tijuca » crée chez les usagers de

¹⁹² Voir chapitre 1.1.

¹⁹³ Nous citons notamment celle de « Rio das Pedras », mentionné dans le chapitre 3.3.

¹⁹⁴ LEITAO & REZENDE (2003, p. 6), observent la réalisation des projets qui font référence à l'architecture adoptée par des emprises immobilières trouvées à Miami. C'est l'exemple du *condominio* « Oceanfront Resort » dont le projet a été élaboré par un cabinet d'architecture étatsunien. L'architecture met en évidence la référence « colonial espagnole », qui est également retrouvé dans deux *condominios* à Miami, réalisés par le même bureau cabinet d'architectes.

toutes couches sociales, la possibilité de « voyager », notamment dans les villes comme Paris et New York, de se distraire en faisant ses courses dans les centres commerciaux. En revanche, les usagers choisis pour interagir dans ce véritable « scénario » sont ceux qui peuvent le payer. La discrimination sociale et la sélection des usagers sont des pratiques courantes dans les enclaves fortifiées de « Barra da Tijuca ». La distance sociale créée par cette forme de ségrégation semble rendre cet imaginaire de lieu de rêve encore plus fort, notamment chez les couches les moins aisées de la population.

Du point de vue urbain, le quartier « Barra da Tijuca » semble s'inspirer du modèle des banlieues des Etats-Unis, notamment par la présence massive des *condominios* fermés et des grands centres commerciaux, et par le tissu urbain marqué par les voiries et non par les espaces publics. Comme dans certaines métropoles latino-américaines (TROIN, 2000), et selon le souhait de Lucio Costa, le quartier « Barra da Tijuca » se révèle en effet comme un nouveau pôle de centralité qui caractérise l'expansion de la ville de Rio de Janeiro. La saturation spatiale du centre-ville de Rio de Janeiro et l'installation de nombreuses entreprises à « Barra da Tijuca », créent des conditions pour envisager ce quartier comme le nouveau centre d'activités de la ville. Celui-ci présente la plus forte croissance démographique à Rio de Janeiro¹⁹⁵, qui est renforcé par une prolifération massive des *condominios* fermés. La consolidation du quartier « Barra da Tijuca » « suit la logique des fronts pionniers étatsuniens (déprise des zones anciennes, nouvelle vague d'urbanisation, toujours plus loin du centre-ville, etc.) » (CAPRON, 2006, p. 99) et présente un processus semblable à celui observé dans les villes états-uniennes. Dans ce modèle, l'implantation des immeubles de bureaux accompagne celle des nouveaux édifices d'habitat pour les couches les plus aisées de la population, ainsi que des centres commerciaux et des hypermarchés. L'emploi et l'habitat sont progressivement déplacés du centre de la ville vers les zones plus éloignées, dans les périphéries. Ce processus de déplacement du centre d'activité a été également constaté dans la ville de Sao Paulo par CALDEIRA (2000, p. 251).

¹⁹⁵ Selon les données censitaires de l'IBGE 2000, le quartier est passé de 98 mil habitants en 1991 à 174 mil en 2000. Selon l'estimation de l'Institut Pereira Passos, la R.A. dans laquelle « Barra da Tijuca » est insérée (XXIV R.A., qui inclut également les quartiers « Recreio », « Vargem Grande », « Vargem Pequena », « Camorim », « Joa », « Itanhanga » et « Grumar ») accueillera en 2020 507.520 habitants (FREITAS & LESSA, 2005, p. 2 ; 8). Pour la localisation de la R.A dans la ville, voir **annexe 1**.

Suite à ces définitions et caractérisations nécessaires à l'introduction de l'analyse, nous allons passer à l'articulation des problématiques identifiées à l'intérieur des milieux d'habitat communautaire.

7.3 Appropriations de l'espace individuel et collectif : l'investissement des résidents dans l'habitat en copropriété

Comment s'évalue l'importance et l'investissement des copropriétaires pour leurs biens ? La relation qui s'établit entre les copropriétaires concernant leurs biens privés ou communs dépend, entre autres, de la valeur que le logement représente pour ses copropriétaires. Comme le rappelle LEFEUVRE (1999), le logement peut avoir différentes valeurs : valeur d'usage, valeur d'échange et valeur patrimoniale. Ainsi, il est important de connaître, dans le cas des invasions de Rio de Janeiro, quelle est la valeur que les logements représentent pour leurs propriétaires, pour ainsi comprendre certaines pratiques qui se développent dans ce type d'habitat. Le rapport à la copropriété varie selon le niveau d'importance que le copropriétaire attache à la valeur d'échange et à la valeur d'usage. Dans ce cadre, plus un propriétaire est éloigné de son patrimoine, comme un copropriétaire bailleur, moins il sera soucieux de la copropriété. Inversement, plus il est attaché au patrimoine, notamment comme un copropriétaire occupant, plus il sera proche et plus il « jouera le jeu de la coopération » (GODARD & PENDARIES, cité par LEFEUVRE, 1999, p. 14). D'autres variables jouent également sur l'effet de statut, selon les auteurs : la place qu'occupe le bien immobilier dans la trajectoire résidentielle de l'individu et son niveau de vie.

La valeur et l'importance accordées au logement influencent ainsi les caractéristiques de l'appropriation et l'intérêt porté à l'espace collectif, on le constate chez la plupart des habitants les plus anciens du « Palace ». Cela se vérifie également chez les copropriétaires qui possèdent plusieurs unités à l'intérieur de l'invasion avec l'intention de les louer à des tiers (des copropriétaires bailleurs). Quand Carlos, l'ancien syndic du « Palace », habitait l'invasion avec sa femme, il se montrait actif dans les propositions concernant les espaces collectifs de l'invasion, malgré la critique de certains habitants. Au moment où il part définitivement de la « copropriété » en laissant ses appartements loués, il abandonne non seulement ses tâches en tant que syndic, mais également les projets envisagés pour les espaces collectifs. L'invasion ne l'intéresse plus, à part les bénéfices financiers qu'elle peut

lui apporter par ses locations. Fabio, un autre résident depuis le début de l'invasion et beau-frère de Carlos, possède également quelques unités d'habitation dans le « Palace ». Père d'une famille nombreuse, avec quatre enfants, les appartements qu'il met en location sont essentiels pour la survie de sa famille. Fabio est un des résidents les plus actifs de la « copropriété », et un habitant qui présente des bonnes relations avec tous dans le « Palace ». Il est très intéressé dans les décisions concernant l'invasion et se montre toujours prêt à résoudre des problèmes courants, comme par exemple déboucher le réseau des eaux usées, et aider les habitants quand ils ont des soucis personnels. Il défend souvent l'importance de la solidarité et de l'entraide des résidents. En revanche Fabio ne marque pas d'intérêt à être *leader* dans le « Palace », même en sachant que la plupart des habitants l'aiment bien.

La non appropriation de l'espace collectif peut être également observé au niveau de la propreté. Comme dans le « Palace » et dans le « Condominio Barra Vela », CAPRON (2006, pp. 188-189) signale dans le quartier fermé de « Villa Olimpica », à Mexico, la présence d'une affiche qui demande aux résidents de garder l'espace propre et en bon état, en mettant en évidence que les parties communes de la copropriété doivent être soignées comme si elles étaient l'extension de leurs logements.

Un aspect qui caractérise l'appropriation de l'espace d'habitat est le rapport avec « chez-soi », c'est-à-dire, son logement. Pour permettre l'analyse du « Palace », nous nous servons du modèle des copropriétés du type horizontal, constituées de maisons qui peuvent être construites soit par celui qui achète le terrain, soit par le promoteur immobilier qui réalise l'opération de la copropriété. Dans le premier cas, les maisons ne présentent pas un dessin uniforme, mais un cahier des charges est livré par les promoteurs pour réglementer les distances de la limite de la parcelle, le SHON, les clôtures, etc. Dans le deuxième cas, le promoteur propose des options de maisons (normalement de deux à quatre types), que l'acheteur du terrain peut choisir. Les maisons proposées par le promoteur présentent assez souvent un caractère très homogène et des noms pour chacune qui peuvent faire référence, par exemple à des villes européennes. CALDEIRA (2000) observe que les copropriétés où les résidents construisent leurs maisons présentent une forte hétérogénéité. Malgré le souhait d'homogénéité sociale, noté dans les copropriétés et *condominios* dédiés aux élites brésiliennes, l'homogénéité du projet d'habitat n'est pas valorisée par ce groupe.

Il en est de même dans le « Palace » où les habitants font un grand effort pour transformer leurs maisons et leur donner une certaine personnalité et une apparence individuelle, ce qui peut être une indication sur le rapport entretenu avec son logement. CALDEIRA (2000, p. 264) montre que, dans le cas des maisons construites par les prolétaires de Sao Paulo, le logement exprime leurs visions de leur appartenance dans la société et sur la signification du « être moderne ». Par le biais de leurs maisons, ils établissent un discours à partir duquel ils parlent de la société et de leurs propres expériences. Dans le cas du « Condominio Barra Vela », qui met en valeur l'homogénéité de l'espace d'habitat en interdisant les modifications sur la façade des appartements de l'immeuble principal, le syndic empêche ainsi cette manifestation de la part des résidents. Une hypothèse pour la création de cette règle concerne le vécu du syndic sur une *favela* du « Complexo da Maré », celle de « Vila do Pinheiro »¹⁹⁶. Marcia, le syndic du « Barra Vela » mentionne l'évolution de *favela* lors de la discussion autour du règlement qui impose l'homogénéité à l'intérieur de l'immeuble principal de l'invasion. Le groupement des maisons populaires, construits par le gouvernement fédéral en 1989, présentait des constructions, au départ, homogènes. Par la suite, chaque habitant a peint sa façade d'une couleur différente et a fait des changements selon son goût. Marcia, qui vient d'une famille de policiers et qui est originaire du quartier « Ramos », a peut-être l'image que l'homogénéité représente l'ordre « de l'Etat », et l'hétérogénéité, par conséquent, le désordre de la *favela*.

Nous avons vu dans le cas du « Palace » que l'habitat peut représenter pour ses habitants une forme d'affirmation devant le groupe dont ils font partie. Mais le logement peut également montrer une affirmation de l'individu face à la société. Ainsi, la construction ou l'acquisition de son logement peut être un des projets les plus importants à réaliser pour certains individus. Cette réalisation personnelle se révèle lorsque nous observons certaines maisons dans le « Palace », comme nous l'avons décrit dans le chapitre 4.1.5. Selon les études de CALDEIRA (2000, pp. 262-264) sur les transformations de l'habitat des prolétaires au Brésil, le processus de construction de la maison rend encore plus significative l'acquisition du logement pour cette population. Ce processus comprend des aspects matériels et symboliques, car cette population déploie souvent beaucoup d'efforts financiers pour l'achat des matériaux nécessaires à la construction, à laquelle elle consacre également beaucoup de son temps (les soirées après la journée de travail et les

¹⁹⁶ Voir chapitre 1.4.1.

week-ends). Il est ainsi possible d'imaginer la satisfaction de voir sa maison prendre forme progressivement.

La valorisation de la maison personnalisée est une caractéristique commune à toutes les couches sociales. En revanche, la possibilité de construire sa maison selon son propre goût ou même de choisir un modèle parmi d'autres, n'est pas souvent accessible aux couches les plus défavorisées, car dans les projets d'habitation dédiés à cette population, l'homogénéité prime dans les constructions. Le fait que la plupart des *favelas* de Rio de Janeiro se retrouve spatialement saturée concernant le terrain disponible, empêche également ce projet. Dans les « copropriétés de fait », sauf le cas du « Condominio Barra Vela »¹⁹⁷, cette possibilité existe. Dans ce cadre, nous constatons une proximité des invasions avec le modèle des copropriétés fermées (dans ce cas du type horizontal) produite pour l'élite à Rio de Janeiro, en ce qui concerne la production de l'espace d'habitat. Dans le cas du « Palace », la reproduction du statut social a été observée à deux niveaux. D'abord au niveau interne de l'invasion, à partir du traitement des façades des maisons¹⁹⁸, qui reproduit une sorte de hiérarchie. Ensuite, au niveau de l'habitat populaire, surtout à partir de la comparaison avec la *favela* : lors des entretiens, certains résidents ont affirmé qu'ils se sentent en sécurité par la présence d'un gardien qui surveille l'entrée et par l'existence des murs et d'une porte d'entrée, qui peuvent rendre l'accès sélectif. Ainsi, ces éléments produisent une certaine privatisation de l'espace qui peut détourner des criminels ou des demandeurs potentiels de la « copropriété de fait », une logique qui correspond à celle des copropriétés et *condominios* fermés présentés.

7.4 Pouvoir et stratégies de domination, la gestion et les conflits à l'intérieur de l'habitat communautaire

Suite à l'analyse de la relation de l'individu avec l'espace d'habitat, nous souhaitons aborder l'aspect de la gestion de cet espace d'habitat, car ceci est déterminant dans la construction l'espace social et de la relation entre les individus qui caractérisent l'habitat communautaire.

LEFEUVRE défend un regard sur la copropriété comme un « système de décision, dont le fonctionnement repose autant sur les relations entre les acteurs que

¹⁹⁷ Voir chapitre 4.2.1.

¹⁹⁸ Voir chapitre 4.1.5.

sur les « compétences » plus au moins grandes des uns et des autres. » (LEFEUVRE, 1999, p. 18). En effet, la question du système de décision et ses conséquences se pose à l'intérieur de la copropriété, autant dans le cas français que dans les « copropriétés de fait ». Normalement le système de décision fonctionne à la majorité, ce qui peut générer des groupes internes et créer une « culture des gagnants et des perdants », pouvant conduire les coopérateurs à s'en remettre totalement à l'autorité formelle du conseil d'administration. Le renforcement des deux groupes opposants peut créer, par conséquent, des conflits successifs et des compétitions (CONAN, 1996, p. 409 cité par LEFEUVRE, 1999, p. 33). Dans le « Palace » la présence de ce système s'observe à partir de la formation des groupes qui se positionnaient selon leur coopération avec l'ancien syndic et selon leur appréciation du système mis en place dans la « copropriété »¹⁹⁹. Le syndic du « Palace » et ceux des autres invasions présentent un pouvoir qui n'existe pas, en effet, dans la copropriété formelle, ce qui est un aspect déterminant dans la formation de ces groupes, car il n'existe pas un conseil syndical élu qui équilibre le pouvoir de décision. On observe ainsi un jeu d'influences dans le « Palace » où le syndic s'entourait de personnes auxquelles il faisait confiance pour « surveiller » l'invasion quand il était absent.

Comme dans les copropriétés en difficulté développées par LEFEUVRE (1999), les copropriétés brésiliennes, et notamment les *condominios* fermés, affrontent également des problèmes d'organisation interne qui conduisent à des conflits parfois difficiles à gérer. Dans le cas des *condominios* fermés, CALDEIRA (2000, p. 275) révèle que l'accord sur le respect des règles internes, est un des problèmes qui génère le plus de conflits dans les copropriétés brésiliennes. Si l'accord existe, le plus difficile est de le mettre en pratique.

Le conflit principal mis en évidence dans le « Palace », et identifié par CAPRON (2006, pp. 181-182) comme un problème classique des copropriétés fermées, concerne le paiement de la taxe de copropriété. CAPRON (2006) et LEFEUVRE (1999) identifient dans une copropriété fermée et dans une copropriété en difficulté, respectivement, le même recours que celui utilisé par le syndic du « Palace » pour mettre en évidence ce problème : la mise en place d'une liste des « mauvais payeurs ». Malgré les objectifs différents, cette action produit comme effet, dans les

¹⁹⁹ Voir chapitre 4.1.6.

trois cas, la formation de groupes opposés, constitués par une majorité et une minorité.

CAPRON (2006) aborde cette action comme un moyen de forger la discrimination envers ceux qui sont différents (dans ses études de cas ils sont identifiés comme les étrangers et comme les protestants). Dans le cas du « Palace » elle correspond à une forme de contrôle interne par le *leader* et dans l'exemple des copropriétés en difficulté, à une méthode d'organisation du système d'action (LEFEUVRE, 1999, pp. 62-65)

Dans les copropriétés en difficulté et dans le « Palace », la stratégie est semblable : le conflit principal tourne autour d'un groupe de personnes, qui sont les « mauvais payeurs », pour ainsi donner de la force au groupe opposé, celui des résidents qui paient régulièrement la taxe. De plus, dans les trois invasions de l'Avenida Brasil, la « condamnation » et la mise en évidence des « mauvais payeurs » sont utilisées par les syndics pour construire leurs discours en justifiant la situation dégradée dans laquelle se trouvent les « copropriétés ». Une stratégie de domination est ainsi créée à partir de la production du conflit interne, produit lui-même à partir de la situation dégradée des espaces collectifs de l'invasion. La mise en place d'une liste publique des débiteurs est une manœuvre utilisée dans les deux cas, qui joue un rôle significatif dans la composition du groupe majoritaire - dans le cas du « Palace » ceux qui étaient partenaires de l'ancien syndic - et du groupe minoritaire - les débiteurs ou ceux qui sont contre le système de paiement de la taxe de copropriété parce qu'ils trouvent que l'argent n'est pas vraiment investi dans l'entretien de l'invasion. L'objectif est finalement de dresser les habitants les uns contre les autres, à partir de la formation de groupes opposés.

Les effets de l'action sont également semblables dans les deux cas. Dans une des copropriétés en difficulté analysées par LEFEUVRE (1999), l'exposition des « mauvais payeurs » produit une multiplication de débiteurs des charges. A travers les paroles des habitants interviewés par la sociologue, la logique qui prévaut est celle du « si mon voisin ne paye pas, donc je ne paye pas non plus ». Dans le « Palace » ce raisonnement a été identifié lors des discussions avec les habitants, mais une autre perception du sujet des débiteurs a été également constatée : un sentiment de révolte de la part des habitants qui paient régulièrement leur taxe de copropriété. Dans le « Palace », une partie des habitants qui sont « bon payeurs », notamment les nouveaux arrivants, craignent les conséquences s'ils deviennent débiteurs, étant donné que la zone est dominée par une *milicia*. Un autre groupe,

paie régulièrement parce qu'ils veulent remplir leurs obligations, en considérant que la taxe est un devoir qui incombe aux habitants de la copropriété, sans mettre en question l'investissement qui est fait. Dans le deuxième cas de figure, quelques uns parmi ces « bons payeurs » s'indignent de l'action des débiteurs, en jugeant leurs conditions de vie et leurs dépenses. Le conflit éclate lorsque l'affiche avec les noms des débiteurs est exposée à l'entrée de l'invasion, en signalant les mois non payés par chaque habitant et en signalant également que c'est à cause des débiteurs de la taxe de copropriété que le gardien du soir est désormais supprimé²⁰⁰.

Sous l'angle de la formation des groupes majoritaires et minoritaires dans les copropriétés en difficulté, LEFEUVRE constate que le *leader* qualifié pour la fonction de gestion, devient souvent un « acteur engagé et un acheteur gestionnaire de son bien » (1999, p. 71), exactement comme observé dans le « Palace ». Le syndic qui présente des qualités de charisme, une sorte de diplomatie envers les résidents, et qui se renseigne sur les procédures de légalisation de l'invasion, devient également un acteur qui tient une position engagée au sein de la communauté, en proposant des nouveaux projets et des orientations à prendre pour l'ensemble de l'invasion. Le *leader* est alors le représentant du groupe majoritaire à l'intérieur de la communauté. Mais, contrairement aux copropriétés en difficulté analysées, les groupes minoritaires ne présentent pas, de leur côté, un *leader* ou un représentant et ne sont pas dans une position de proposition et d'élaboration de décisions. Dans le cas des invasions, l'opposition se traduit par une expression contre le système du pouvoir parallèle à l'Etat, mis en place par les *milicias*. Cette manifestation est extrêmement discrète, fruit de l'expérience de ces habitants dans la cohabitation avec d'autres formes de domination et de pouvoir parallèle à l'Etat²⁰¹.

Certes, la gestion des copropriétés en France est plus structurée démocratiquement que celle des « copropriétés de fait » : le syndicat de copropriétaires est formé de l'ensemble des copropriétaires, le syndic est élu par la majorité des copropriétaires dans l'assemblée générale et est l'administrateur de la copropriété, le conseil syndical est un organe délibératif constitué par un petit nombre de copropriétaires élus aussi lors de l'assemblée générale. Le conseil a comme rôle principal faire le lien entre les copropriétaires et le syndic. Le conseil propose des actions prioritaires au syndic et, dans le cas de difficultés internes, il peut avoir une influence considérable sur la gestion (LEFEUVRE, 1999, pp. 68-71).

²⁰⁰ Voir chapitre 4.1.6.

²⁰¹ Voir chapitre 3.

Dans l'analyse des copropriétés en difficulté il y a très peu de candidats pour le poste de membre du conseil syndical et pour celui de président du conseil. La faible attractivité de ce poste s'explique par le fait que cette position « expose davantage au conflit et le pouvoir qu'elle confère est souvent perçu comme une trop mince contrepartie de la charge qu'elle implique » (LEFEUVRE, 1999, p. 68). En revenant à nos « copropriétés de fait », le discours des syndics des invasions, lorsqu'on les interrogeait sur leurs fonctions, était construit sur cette logique. Dans le travail de terrain nous n'avons pas pu observer un lien direct entre les syndics et l'organisation de *milicianos* de la zone, concernant la gestion des « copropriétés de fait ». Nous considérons dans cette analyse que les syndics disposent d'une certaine autonomie dans la gestion directe des invasions, bien évidemment en respectant les règles imposées par la *milicia* existante, mais lesquelles n'ont pas pu être explicitées lors de la recherche de terrain. Les syndics expliquaient que personne d'autre ne voulait assumer cette responsabilité, car la charge de travail et surtout de problèmes, étaient trop lourds. Ils ont rajouté qu'en fait, cela ne leur rapportait rien, bien au contraire, car ils étaient parfois obligés de compléter les dépenses collectives avec leur propre argent. En bref, les syndics affirment que cette fonction pose beaucoup de problèmes.

Un autre conflit, observé notamment dans les *condominios* fermés concerne le respect des règlements par les enfants et les adolescents (CALDEIRA, 2000). Ce même fait est constaté dans les trois invasions, car il y a beaucoup d'enfants qui passent la journée seuls à l'intérieur de l'invasion du fait que les parents travaillent toute la journée. Sans adultes pour les surveiller, beaucoup de problèmes surviennent à cause du comportement de quelques enfants, notamment en ce qui concerne la dégradation des espaces collectifs. Les syndics des invasions signalent cela comme un problème qui crée des conflits à l'intérieur des invasions. Contrairement aux copropriétés en difficulté analysées par LEFEUVRE (1999), où la dégradation des espaces communs est souvent associée à l'absence d'entretien en raison du grand nombre de débiteurs, dans le cas des invasions les « coupables » évoqués sont souvent les enfants. Il est intéressant d'observer, dans le cas du « Palace », qu'une grande partie des résidents manifeste son mécontentement à propos de la dégradation physique de l'invasion. En revanche, on ne voit pas souvent des parents faire des reproches à leurs enfants quand ils dégradent des espaces communs. Ceci s'observe autant chez les propriétaires que chez les locataires du

« Palace ». Pourquoi ce comportement des familles par rapport à l'espace commun ? Est-il lié aux difficultés existant dans les rapports familiaux des ménages ou est-ce plutôt la conséquence des conflits liés à la copropriété ?

Les problèmes concernant les jeunes dans les *condominios* fermés sont toutefois d'un autre niveau que les soucis que les habitants du « Palace » peuvent avoir avec leurs enfants. Si le premier type d'habitat se ferme complètement pour chercher, entre autres, à échapper à la violence, ce n'est pas pour autant que celle-ci ne s'infilte pas dans ces espaces. Depuis les années 1990, nous assistons à la médiatisation d'un grand nombre de bagarres entre *gangs* et de scandales autour du trafic de drogues et de la prostitution à l'intérieur des *condominios* fermés. Les problèmes de la ville « ouverte » entrent dans ces espaces clos en y injectant leurs valeurs. Ils montrent que ce type d'habitat, même s'il a des codes propres, n'est pas hermétique à la réalité urbaine de dehors.

Une problématique qui est ainsi liée à celle que l'on vient de décrire a été observée dans le « Palace » et également constatée dans les copropriétés fermées brésiliennes par CALDEIRA (2000) : la conception de la copropriété, par quelques résidents, comme un ensemble de maisons particulières où chacun peut faire ce qu'il souhaite à l'extérieur de son logement. Ils interprètent la liberté comme un sentiment individuel, absent de règlements et de responsabilité par rapport aux voisins. Pour illustrer cela, le cas le plus flagrant dans les invasions est celui de la musique forte, qui génère beaucoup des tensions entre les habitants. Le non respect des lois à l'intérieur des *condominios* peut être interprété comme un reflet du système social pratiqué au Brésil par les élites. Dans les situations quotidiennes de la ville les couches les plus aisées de la population font valider leur pouvoir par le fait de constituer l'élite et ainsi de créer des règles privées. Par conséquent, à l'intérieur des *condominios* fermés, cette population se sent encore plus libre de ne pas respecter la loi, car les rues à l'intérieur des copropriétés sont comprises comme une extension de leurs jardins. En bref, si les personnes ont faiblement notion de l'intérêt public, de la responsabilité publique et du respect des droits d'autrui, il est très peu probable qu'ils en augmentent leur conscience à l'intérieur des *condominios* fermés (CALDEIRA, 2000, p. 279), qui sont des micro-espaces « d'entre-soi » dont la gestion de l'équilibre social est beaucoup plus fragile. Mais cette hypothèse serait-elle valable également pour les « copropriétés de fait » ?

7.5 Les effets de taille de l'habitat communautaire et leurs conséquences pour l'action

Si le mode de gestion joue dans la production de l'espace social dans les formes d'habitat communautaire, la taille et l'importance de la population produisent également des effets qui vont caractériser cet espace. Nous observons que l'aspect de la dimension physique des milieux d'habitat en communauté peut produire certains effets, notamment en ce qui concerne l'action collective, les relations entre les résidents et les modes d'appropriation de l'espace. REYNAUD (cité par LEFEUVRE, 1999, p. 87), montre que la « convivance » entre les habitants peut exister dans les copropriétés de petite ou moyenne taille, et dans leurs espaces collectifs. Mais ces derniers, au-delà d'une certaine étendue, deviennent des espaces publics que les habitants ne peuvent plus s'approprier.

La proximité spatiale et les relations de voisinage sont abordées par LEFEUVRE (1999) comme une étape de l'organisation pour l'action collective dans les copropriétés. Les relations de voisinage se montrent, en effet, structurantes dans les milieux d'habitat précaire, car elles soudent les individus, en les rassurant devant les difficultés affrontées par ceux-ci. Dans l'entretien avec Liana, la compagne de l'ancien syndic du « Palace », elle raconte qu'autrefois, les habitants étaient plus solidaires et plus unis. Tout le monde aidait à la construction de la maison d'un nouvel habitant, et par la suite il y avait un grand barbecue où ils se réunissaient pour boire un verre en écoutant de la musique. Selon l'interviewée, il y avait souvent des fêtes et les habitants s'entraidaient, ce qui n'arrive plus souvent dans le « Palace ». Ce rapport de solidarité et d'amitié qui existait dans l'ensemble de l'invasion est actuellement présent à l'échelle des petits groupements des maisons. L'ensemble du « Palace » a perdu cette caractéristique, mais les groupements des voisins de certaines parties de la « copropriété » ont maintenu cette organisation sociale.

Ainsi, dans les entretiens avec les habitants du « Palace », ceux-ci révèlent que leur relation avec les autres habitants n'est pas différente que celle qu'ils avaient dans leurs *favelas* d'origine. Le processus de développement de la *favela* « Parque Uniao » montre également cette transformation des rapports sociaux. De même pour certaines occupations militantes. L'effet de taille est lié au temps d'existence de la communauté, à la rotation des habitants et à la promiscuité qui apparaît en raison de l'implantation de nouveaux logements dans un espace qui est limité par des murs.

Dans son analyse sur les quartiers populaires, CAPRON (2006, pp. 143-144) démontre que d'un côté, dans les cas récents de constitutions communautaires, les rapports de voisinage se réduisent à une simple salutation rituelle, sans qu'aucune solidarité n'existe entre les gens qui partagent une même situation précaire. Ce rapport devient plus intense avec le temps passé dans la communauté ou dans le quartier. D'un autre côté, le témoignage des habitants de communautés populaires plus anciennes, ainsi comme celui de Liana, montre que la mobilisation des habitants pour l'obtention des services tout au début de constitution de la communauté favorisait une union collective qui avec le temps a perdu sa force. Ce qui reste ce sont les réseaux d'entraide ponctuelle, souvent établis à partir des relations de voisinage.

La solidarité parmi les habitants semble avoir des rapports avec « l'effet de taille », mais il révèle également son rapport avec les intérêts communs. Dans un exemple de communauté fermée traité par CAPRON (2006), un résident raconte qu'au démarrage du *country-club*, situé dans une ville latino-américaine, c'était une petite communauté, simple et pas très riche. Après 16 ans d'existence, la communauté s'est beaucoup développée et on n'y trouve plus la solidarité. La résidente décrit la copropriété actuelle comme une « reproduction miniature de la société actuelle, avec sa corruption, son pouvoir, ses disputes » (CAPRON, 2006, pp. 178-179). Dans le quartier « Barra da Tijuca », à Rio de Janeiro, ce processus a été également observé : les premiers habitants, qui se sont installés quand l'espace était encore relativement « vierge », retrouvaient une certaine solidarité et union pour défendre l'implantation des équipements dans le quartier. Ces anciens habitants essayent actuellement de lutter contre « l'invasion » des « nouveaux riches » (CAPRON, 2006, p. 179) dans le quartier. Ce groupe qui s'installe menace-t-il de transformer la structure sociale du quartier à partir des logiques de privatisation et de fortification des espaces ? Les effets de taille liés à la solidarité entre les habitants et à la non-appropriation de l'espace semblent être indépendants du groupe social et des questions locales liées à l'habitat.

Dans son étude sur les copropriétés en difficulté en France, LEFEUVRE (1999) défend l'idée que c'est l'organisation des habitants qui permet à un groupe d'individus de coopérer en vue de leurs intérêts communs et non l'inverse. L'arrivée de nouveaux résidents et l'expansion du milieu d'habitat jouent dans cette organisation et dans les relations établies à l'intérieur de la communauté. Par conséquent, l'entente dans la communauté n'est plus nourrie parce que le système

de voisinage a perdu son rôle régulateur. Dans le cas des copropriétés en difficulté (LEFEUVRE, 1999, p. 123), ceci peut être la conséquence d'un déséquilibre dans la proportion de copropriétaires bailleurs et résidents, ou à cause de défaillances économiques d'une partie des habitants, qui a abouti au non paiement des taxes de copropriété par un groupe. Dans le cas des invasions la promiscuité semble être un facteur décisif pour le changement des rapports sociaux.

7.6 Sociabilité et vie communautaire dans l'habitat en copropriété

Certaines problématiques liées à la vie communautaire à l'intérieur des copropriétés et des *condominios* fermés sont ainsi présentes dans les formes d'habitat communautaire populaire, et nous permettent d'analyser la forme d'organisation des invasions de l'Avenida Brasil. Depuis l'apparition des immeubles en copropriété, jusqu'aux modèles fermés et super structurés des *condominios* fermés, le partage des espaces communs n'a jamais été un aspect valorisé par les couches moyennes et hautes de la population. Malgré le *marketing* insistant fait autour des nombreuses installations pour l'usage collectif dans les copropriétés, et encore plus pour les *condominios* fermés actuels, les recherches de CALDEIRA (2000, p. 268) montrent que celles-ci sont très peu utilisées, à l'exception du *playground*²⁰². Ce fait montre que même en étant entouré d'un groupe social homogène, l'envie de sociabilité n'est pas présente. La présence de toutes les installations collectives, valorisées dans les publicités de *condominios*, représenterait plus une marque de statut social qu'une condition nécessaire à une vie quotidienne plus épanouie. En bref, la variété et le grand nombre d'équipements collectifs à l'intérieur de ces copropriétés représenterait une ostentation, plus qu'une nouvelle forme de sociabilité entre voisins.

Malgré la sociabilité réduite dans les espaces collectifs, les couches moyenne et haute de la société brésilienne préfèrent habiter dans des copropriétés, plus que dans des maisons individuelles. Ce choix s'explique notamment par le *marketing* produit par des emprises immobilières qui vendent les copropriétés comme une possibilité d'avoir plus de statut et de sécurité. L'aspect financier joue également dans ce choix, car la maison individuelle nécessite davantage d'investissement pour l'entretenir et pour l'équiper de façon à offrir une sécurité minimale. Actuellement, les

²⁰² Le *playground* est un espace collectif dans l'immeuble en copropriété, souvent assez grande et dédié aux enfants, avec des jeux ou un terrain de sport, entre autres.

maisons individuelles sont plus souvent des cibles pour les délinquants, justement par le fait qu'elles sont plus vulnérables d'un point de vue sécuritaire.

Dans les entretiens avec la population du « Palace », le côté positif de l'habitat collectif est mis en valeur en raison de la solidarité qui s'établit souvent entre voisins, ce qui peut les rassurer lors des situations de difficulté. Ainsi, la création des liens de solidarité et d'entraide est plus souvent observée dans les milieux d'habitat précaire que dans les milieux d'habitat aisé.

La sociabilité s'avère un aspect important surtout pour les nouveaux habitants des communautés fermées. Comme nous avons pu le constater, l'installation dans les *condominios* fermés qui suivent le modèle de « suburbanisation » impose souvent l'éloignement des autres quartiers de la ville. Pour une grande partie des nouveaux arrivants, souvent originaires d'autres quartiers de la ville, ce changement représente également un éloignement de son groupe social d'origine. Ils doivent ainsi s'adapter à des nouveaux codes, propres aux *condominios* fermés, à une nouvelle forme de mobilité imposée par ce type d'habitat et au nouveau groupe social qui forme ces communautés. Certes, pour une grande partie des habitants du « Palace » des liens d'amitié se nouent à partir du voisinage et pour ceux qui viennent du « Complexo da Maré », les relations d'amitié antérieures sont conservées, mais les rencontres sont devenues plus rares. En revanche, pour les résidents qui ne sont pas venus des alentours du « Palace », il est encore plus difficile de garder le contact après le déménagement vers la « copropriété de fait ». Sabrina qui est venue du quartier « Ilha do Governador » au début du processus d'invasion du « Palace » raconte que seulement après le décès de son mari elle a repris contact avec ses amis de l'ancien quartier où elle habitait et a commencé à participer avec eux à un petit marché aux puces qui a lieu à « Ilha do Governador » tous les premiers dimanches du mois.

Un point en commun entre les deux types d'habitat, les *condominios* fermés et les invasions, qui marque une transformation pour les nouveaux habitants est la réduction, voire une certaine limitation, de l'espace ou des activités de sociabilité. Dans le cas des *condominios* cette « limitation » s'applique aux relations qui ont lieu dans le quartier, par exemple avec des commerçants, des gardiens d'immeuble et des voisins et usagers du quartier retrouvés dans les petits trajets quotidiens, faits souvent à pied. Dans les invasions, elle s'exprime par la réduction d'offre d'activités de sociabilité, par rapport à la *favela* qui propose souvent de nombreux bars, des

fêtes (par exemple les bals de *forro* et de *funk*), et des petites places de rencontre (notamment des personnes âgées et des enfants).

Dans le cas des *condominios* fermés, il y a plus de chances de nouer des relations entre les habitants si la copropriété propose des activités internes. D'un autre côté, les activités à l'intérieur sont assez peu proposées du fait que les habitants ne manifestent pas une véritable volonté d'intégration, chacun préférant rester dans son jardin. Selon CAPRON (2006, pp. 145-146), c'est dans les ensembles résidentiels les plus riches que la sociabilité locale a le plus de mal à se mettre en place. Souvent, dans ces ensembles l'ancrage affectif des résidents n'est pas profond, même pour les résidents installés depuis longtemps, et encore moins pour les habitants qui ont vécu le départ de leurs vieux amis et qui désormais se retrouvent au « milieu des familles qui n'ont plus du tout le même style de vie ni les mêmes manières » (CAPRON, 2006, p. 146).

Dans le cas du « Palace », les équipements installés à l'intérieur ne contribuent pas à la sociabilité des habitants. La piscine de l'invasion n'est pas vraiment utilisée par les adultes car ce sont les enfants qui s'en servent, ainsi que le terrain de sport. On peut supposer que la laverie communautaire qui existait dans le « Palace » jusqu'à juin 2008, et qui ensuite a été remplacée par une nouvelle maison, était un lieu de sociabilité pour les résidents du « Palace », comme c'était le cas dans les *cortiços* à Rio de Janeiro au début du XIX^{ème} siècle²⁰³. En ce qui concerne les enfants de cette invasion, la limitation des espaces de jeux peut s'avérer un aspect négatif, mais qui n'affecte pas vraiment leurs rapports sociaux. Parfois, « il ne suffit que d'un ballon pour improviser les passes de football » (CAPRON, 2006, p. 142) dans n'importe quelle surface au minimum libre. Ils profitent également de tous les équipements disponibles à l'intérieur de l'invasion.

Les activités liées à la sociabilité des adultes se montrent plus présentes dans les moments de détente, notamment le vendredi soir et le *week-end*. Les jeux de cartes ou de billard, un verre dans les bars situés soit à l'intérieur de l'invasion, soit à proximité de l'habitat, et des lieux de danse sont des activités qui rassemblent le plus cette population, notamment dans les *favelas*, qui offrent de nombreux lieux pour ces activités. Les bars existant dans ces milieux d'habitat populaire rassemblent fréquemment toutes ces activités. Placés à l'entrée des *favelas* et à côté des invasions, ils sont nombreux. Ce type de commerce est le point de rencontre des amis, le lieu de détente après le travail et un espace d'interaction sociale majeur pour

²⁰³ Voir chapitre 2.1.1.

les couches populaires. L'emplacement des bars est stratégique : ce sont des lieux de passage, proches des arrêts de bus et des zones de résidence. Ils marquent un point de contact fort avec la ville formelle et font l'objet d'un processus de territorialisation, en jouant un rôle dans l'identification des limites du quartier (CAPRON, 2006, pp. 192-193).

L'enfermement des ensembles résidentiels crée des effets indésirables et joue ainsi sur la sociabilité de la population. Les *condominios* fermés gagnent une connotation de « quartiers », étant donné leur relative « autosuffisance », et limitent l'environnement de la résidence par leurs propres murs et clôtures. Mais les *condominios* fermés semblent être loin de « faire quartier », sous l'angle de l'appropriation des individus traduite par leurs pratiques et par leurs affects. Les conflits générés à partir de l'intolérance envers les voisins et les désaccords concernant la gestion de la copropriété, ont souvent comme résultat de multiplier les règles et les contrôles à l'intérieur de ces milieux d'habitat (CAPRON, 2006, p. 184). Les constats de CHAMBOREDON et LEMAIRE (1970) concernant les grands ensembles de la banlieue parisienne dans les années 1960, se retrouvent encore dans les formes de copropriété actuelles : la proximité spatiale n'est pas garante de proximité sociale.

Cette proximité spatiale peut même avoir des effets négatifs sur la production des rapports sociaux, comme la promiscuité dans le cas des milieux d'habitat précaire CAPRON (2006, p. 143). Le fait que les maisons dans les *favelas* et dans les invasions soient souvent plus petites et imbriquées les unes dans les autres, est déterminant pour que la plupart des activités se passent dans la rue. L'inverse se passe dans les *condominios* fermés, qui n'affronte pas le problème de surpopulation, et poussent à un style de vie plus privatif et enfermé, en ayant moins de contact avec la rue.

7.7 Les communautés fermées : raisons et conséquences de la fermeture

Après avoir abordé les aspects liés à la sociabilité entre les résidents dans les formes d'habitat en copropriété, nous allons traiter les problématiques liées à la fermeture de l'espace d'habitat. Nous souhaitons ainsi mettre en relation les raisons qui amènent à la privatisation de l'espace et les effets produits par la construction de

cet espace social, et comprendre quelles sont les significations des murs et des clôtures.

La sécurisation apparaît comme un des aspects les plus importants des communautés fermées et est souvent évoquée dans les textes sur ce type d'habitat, notamment sur les *condominios* fermés. Les murs sont considérés comme des frontières de protection contre tout type de violence originaire de la ville. Par conséquent, la sécurisation, devient aussi une protection contre les groupes sociaux indésirables du fait qu'ils sont associés à la production de cette violence urbaine. Ainsi, l'enclavement spatial de ces ensembles résidentiels s'accompagne-t-il également d'un enclavement social ? (CAPRON, 2006, p. 153). Il faut alors interroger la constitution des ensembles résidentiels fermés sous l'angle de la production de l'entre-soi. Cette fermeture fonctionne-t-elle pour distinguer la communauté qui réside à « l'intra-muros » du reste de la ville ? Cette réflexion peut être également amenée dans l'analyse des « copropriétés de fait » : les invasions, cherchent-elles une distinction sociale dans leur environnement ? Les indésirables, qui sont-ils ?

7.7.1 La question sécuritaire

Dans les nombreuses offres proposées par le modèle des ensembles résidentiels fermés, la sécurité apparaît comme une marchandise d'importance fondamentale pour les résidents (CALDEIRA, 2000, p. 285). Le marché de services et équipements de sécurité, se trouve en pleine croissance dans les métropoles mondiales, en favorisant la création de diverses entreprises spécialisées dans la « vente » de la sécurité, qui réalisent des gros chiffres d'affaires, notamment dans les métropoles des pays dits en voie de développement. La sécurité se consolide comme une marchandise à partir du moment où s'affirme l'incapacité des institutions publiques de l'assurer pour l'ensemble de la population. En effet, l'expansion des communautés fermées pour l'élite dans les métropoles est fortement liée à la question de la sécurité, comme on l'observe par exemple dans les *gated communities* au Cap, en Afrique du Sud (CAPRON, 2006). Dans la métropole sud-africaine, l'aspect sécuritaire est devenu si évident qu'il est passé au second plan dans l'argumentaire publicitaire des communautés fermées.

A Rio de Janeiro le développement des *condominios* fermés est souvent justifié comme une réaction à la montée de la violence. En effet, la période qui caractérise la

progression de l'offre de ce type d'habitat, à partir de la fin des années 1980, accompagne la montée de la violence dans la ville²⁰⁴. Mais les dispositifs de sécurité produits à cause de « la crainte de la violence » physique ou contre le patrimoine (FREITAS & LESSA, 2005) se sont sophistiqués autant que toutes les autres offres proposées par les *condominios* fermés. Pour se « protéger » des agressions et violences croissantes dans l'espace public de la ville, les couches moyennes et hautes de la société *carioca* s'enferment dans des véritables forteresses, entourées de murs, grilles électrifiées, caméras de vidéosurveillance et agents de surveillance. Toutefois, les dispositifs sécuritaires fonctionnant comme des éléments rassurants pour apaiser les craintes, n'empêchent pas l'introduction de drogues, des vols et parfois des meurtres et des enlèvements, diffusés par les médias.

Le quartier « Barra da Tijuca », s'est ainsi développé comme un ensemble de forteresses, qui permet aux habitants et aux usagers d'accéder aux centres commerciaux, services, loisirs et habitat dans la plus grande sécurité. Les *condominios* fermés sont, de plus en plus, présentés dans les médias et dans les annonces publicitaires comme des véritables paradis à vivre. Les habitants peuvent demeurer en toute sécurité avec une offre de services et commerces à l'intérieur qui leur permet de trouver quasiment tout ce dont ils ont besoin. L'idée est d'offrir un maximum pour ne pas obliger les résidents à sortir de l'espace sécurisé et ainsi ne pas affronter le « monde violent » qui existe au-delà des clôtures qui les protègent.

Du côté des invasions, et plus précisément dans le cas du « Palace », un des arguments principaux des habitants pour leur déménagement est la violence vécue dans la *favela* d'origine. L'aspect sécuritaire prend pour cette population une autre forme que celle constatée pour les couches moyennes et riches qui cherchent à habiter dans les *condominios* fermés. Ce n'est pas seulement une crainte, c'est une violence latente qui est vécue au quotidien. Le contact permanent avec les trafiquants de drogues, la présence d'armes et tout type de stupéfiants dans les *favelas* est une raison évidente de l'inquiétude des parents qui ont des enfants. De plus, il y a une situation de véritable guerre à laquelle ils s'exposent, traduite par les échanges de tirs entre les *gangs* de trafiquants ou avec la police. Deux craintes majeures sont affrontées par cette population. La première concerne la vie quotidienne : être touché par une « balle perdue », pendant une confrontation dans la *favela*, ce qui arrive assez souvent et crée la frayeur des habitants qui se voient impuissants face à cette situation. La deuxième se produit à long terme, à partir du

²⁰⁴ Voir chapitre 3.1.

contact permanent des enfants avec les trafiquants de drogues. Ceci peut les entraîner à l'utilisation de drogues et à l'entrée dans les *gangs* de trafiquants, et les jeunes filles sont facilement attirées par les narco-trafiquants²⁰⁵.

7.7.2 Des « enclaves fortifiées » dans la ville

La privatisation à partir de leur fermeture crée des rapports spécifiques de ces espaces avec la ville. L'expansion du phénomène des *condominios* fermés dans les métropoles brésiliennes peut indiquer une nouvelle forme de ségrégation spatiale dans les villes contemporaines. Pour CALDEIRA (2000, p. 211), cette forme de ségrégation socio-spatiale se consolide en superposition au modèle urbain dichotomique « centre-périphérie »²⁰⁶, et se concrétise dans les espaces où on constate une proximité, un côtoiement, des différents groupes sociaux, mais qui sont séparés par des murs et des technologies de sécurité. Ainsi, le principal instrument de ce nouveau modèle de ségrégation socio-spatiale est qualifié par l'auteur d'« enclave fortifiée » et se caractérise par les espaces privatisés, fermés et surveillés par des caméras, qui peuvent avoir la fonction de résidence, de travail, de consommation, de loisir, entre autres. Ainsi, les *condominios* fermés ne constituent pas un phénomène isolé, ils sont compris comme la version résidentielle des « enclaves fortifiées » dans cette nouvelle forme de ségrégation dans les villes contemporaines (CALDEIRA, 2000, p. 258)

Les « enclaves fortifiées » présentent comme caractéristiques communes le fait d'être une propriété privée pour un usage collectif et mettent en valeur les caractéristiques du « privé » et du « restreint », en même temps qu'ils déprécient tout ce qui est public et ouvert dans la ville. Ils sont physiquement délimités par des murs et, des grilles, et isolés à partir de l'espace vide environnant. Les « enclaves fortifiées » se caractérisent également par le fait qu'elles sont tournées vers l'intérieur et non vers la rue, car la voie publique est explicitement rejetée. Les agents de sécurité et leurs dispositifs imposent les règles d'inclusion et d'exclusion dans ces espaces. Les « enclaves fortifiées » comprennent des centres commerciaux (les *shopping centers*²⁰⁷, au Brésil), des ensembles de bureaux et tous les espaces qui

²⁰⁵ Voir chapitre 3.2.

²⁰⁶ Voir chapitres 1.1 et 1.2.

²⁰⁷ Le *shopping center* c'est un centre commercial regroupé « de locaux commerciaux sous un même toit, en général tiré par une ou plusieurs « locomotives », c'est-à-dire des magasins chargés d'attirer la clientèle (ou les boutiques elles-mêmes) et dont la localisation à l'intérieur de l'espace marchand vise à organiser les déplacements des chaland. Le « concept » est utilisé pour la première fois aux Etats-Unis dans les années 1910.

s'adaptent, de plus en plus, pour entrer dans ce modèle, tels que : des écoles, des hôpitaux, des centres de loisirs et des parcs thématiques. Ceux qui choisissent d'habiter ou fréquenter ces espaces, peuvent être compris comme des individus qui, souvent, valorisent le fait de vivre parmi les gens du même groupe social (l'entre-soi), et préfèrent vivre loin des interactions indésirables, de l'hétérogénéité, du mouvement, du danger et de l'imprévisibilité, retrouvés dans les espaces publics de la ville. Ces espaces privés et fortifiés cultivent une relation de négation et de rupture avec le reste de la ville et transforment les interactions publiques en une relation marquée de plus en plus par la méfiance et la restriction. La relation des habitants des grandes villes avec l'espace public se transforme. Celui-ci n'est pas perçu comme un espace de partage ou d'égalité. Il est considéré de plus en plus comme un espace de séparation des groupes sociaux, qui désormais doivent se regrouper dans des enclaves homogènes isolés de tous ceux qui sont estimés différents (CALDEIRA, 2000, p. 212).

A Rio de Janeiro ce système « d'îles urbaines » créé à « Barra da Tijuca » consolide ce quartier comme une deuxième ville dans la ville (FREITAS & LESSA, 2005, FREITAS, 2006). D'abord par sa position relativement isolée du reste de la ville en ce qui concerne le réseau urbain (et notamment à cause de sa géographie), mais également par le fait que ce système ne se reproduit pas dans la métropole. Pour FREITAS & LESSA (2005), qui analysent l'aspect de la sécurité dans ce quartier et le rôle joué par les médias, la réalité des *condominios* fermés et des centres commerciaux dans le quartier « Barra da Tijuca » présente, en fait, une nouvelle culture de masse, qui se caractérise comme segmentée et, en même temps, globalisée. En plus de l'utopie de la sécurité, le symbolisme traduit par les scénarios créés par les centres commerciaux ou par les *condominios* fermés, refusent la ville et valorisent autres cultures. Ces symboles se manifestent notamment par la reproduction des monuments européens et états-uniens dans quelques centres commerciaux (par exemple la tour Eiffel et la statue de la Liberté en miniature) et par l'emploi de noms étrangers pour les *condominios* fermés (spécialement en anglais, par exemple « Golden Green » et « Barra Summer »).

L'environnement urbain des *condominios* fermés contribue également à cette négation de la ville, représenté par les « enclaves fortifiées ». A « Barra da Tijuca »,

Il ne cessera de se développer et de se sophistiquer, intégrant des fonctions toujours plus complexes, y compris aujourd'hui les loisirs qui en constituent l'une des principales « locomotives ». » (CAPRON, 2006, p. 267). A Rio de Janeiro on retrouve des *shoppings centers* dans toutes les zones de la ville, autant aisées que populaires. En revanche, les *shoppings centers* les plus sophistiqués se situent dans le quartier de « Barra da Tijuca », où cet entreprise retrouve son développement depuis le début du peuplement du quartier (voir chapitre 7.2.1).

l'application des principes modernistes par Lucio Costa dans l'élaboration du Plan Pilote a également joué dans le processus de rupture avec la ville. La circulation piétonne n'est pas stimulée, le trafic automobile est privilégié, les trottoirs sont étroits et les traversées piétonnes sont très éloignées, les zones de commerce sont très distantes des voiries et présentent des immenses parkings d'accès. De plus, nous observons la diminution des espaces publics qui sont progressivement remplacés par des espaces semi-publics ou privés à partir de la construction de places à l'intérieur des *condominios*, et de la fermeture des rues publiques (LEITAO & REZENDE, 2003, p. 10). Ainsi, « Barra da Tijuca » est marqué par des grandes distances qui séparent les grandes constructions, et présente un système urbain qui décourage l'interaction publique des individus et qui reproduit l'inégalité socio-spatiale de la ville à partir de la valorisation des espaces privés.

La zone de localisation des « copropriétés de fait » présente certaines de ces caractéristiques. Les grands terrains qui ont accueilli les industries auparavant, et qui se trouvent actuellement convertis en habitat à partir des invasions, reflètent l'échelle urbaine prévue dans le projet pour cette zone en fonction de son usage d'origine. L'Avenida Brasil, ancien axe industriel d'entrée dans la ville, n'a pas été projetée pour accueillir des zones de résidence. L'installation des groupements de maisons d'ouvriers qui sont à l'origine des *favelas* et l'absence quasiment historique d'entretien de l'autoroute ont créé des caractéristiques et des conditions d'utilisation de l'espace environnant qui sont très proches de la ville moderniste. D'un côté, les espaces d'habitat existant dans l'Avenida Brasil, qu'il s'agisse de la *favela* ou de l'invasion, présentent également une certaine autosuffisance, comme les *condominios* fermés, car il y a des habitants qui ne sortent quasiment pas de leur espace d'habitat. De plus, les distances vers les équipements nécessaires aux habitants sont souvent très grandes, et ceux-ci sont obligés de prendre un bus. L'état des trottoirs est déplorable. Des trous partout, des fuites d'eaux usées qui les inondent et des voitures et des camions qui s'y garent souvent et empêchent davantage le passage des piétons. En revanche, les petits commerces, comme les bars, existent à la proximité des zones d'habitat, et en grand nombre.

D'un autre côté, malgré la mauvaise qualité de l'espace public qui environne les « copropriétés de fait », les interactions sociales s'affirment par le biais des activités culturelles propres à ce groupe. La pratique sociale qui se développe dans les bars, constatée chez les couches populaires, s'oppose au modèle urbain caractérisé par l'absence d'interaction publique. L'espace construit n'est pas le seul déterminant des

relations sociales dans la ville. L'aspect culturel des groupes et des couches sociales est aussi révélateur dans ces interactions. La conséquence de ce processus de fermeture, constaté à partir du développement des « enclaves fortifiées » de toute sorte pour les couches les plus aisées, est que l'espace public est de plus en plus abandonné et livré à ceux qui ne peuvent pas payer pour entrer dans les espaces fermés (CALDEIRA, 2000, pp. 311-313). Les « copropriétés de fait » montrent ainsi une appropriation de l'espace résiduel de la ville par les couches les plus défavorisées sous la forme de l'espace résidentiel fermé, mais qui ne refusent pas l'espace public de la ville. Mais dans le contexte de l'habitat populaire, cette fermeture pourrait-elle caractériser les invasions comme des « enclaves » résidentielles également ? Dans le cadre spatial-urbain, les invasions se différencient des *favelas*, qui sont des milieux d'habitat ouverts à la ville, car leurs rues et chemins intérieurs donnent sur les rues et trottoirs de la ville. Mais du point de vue socio-urbain, les *favelas* sont traitées comme privées, dans la mesure où seuls les habitants et les individus qui les fréquentent peuvent y accéder sans crainte (CALDEIRA, 2000, p. 315).

7.7.3 La proximité spatiale du *condominio* fermé et de l'habitat informel dans la ville

Au Brésil, la cohabitation des *condominios* fermés de luxe avec les *favelas* révèle le niveau d'inégalité sociale existant dans les métropoles. Ainsi, dans les villes où les ensembles résidentiels fermés se sont développés à grande vitesse et en grand nombre, les personnels de service viennent souvent des quartiers populaires voisins. Dans les cas qui se présentent à Rio de Janeiro et Sao Paulo, la main d'œuvre peut venir du quartier même où sont installés quelques *condominios* fermés, du fait que les groupes les plus riches sont ceux qui ont le plus besoin de personnels domestiques. Nous souhaitons d'abord présenter deux exemples, un dans chaque ville, qui peuvent illustrer cette dichotomie extrêmement forte existant dans l'espace urbain brésilien.

A Sao Paulo, dans le quartier « Morumbi », un *condominio* fermé dont l'architecture est monumentale dispose d'une petite piscine et de trois chambres de bonne pour chaque appartement, de salles d'attente pour les chauffeurs particuliers au rez-de-chaussée des immeubles, entre autres. Quelques fenêtres de ces appartements donnent sur une des plus grandes *favelas* de la ville, « Paraisópolis »,

qui fournit les employés domestiques au *condominio* voisin. La tension dans l'espace urbain, qui résulte de la cohabitation de ces deux mondes, peut être clairement constatée : les murs de la copropriété sont extrêmement hauts et ne cachent pas leur grille électrique, caméras et plusieurs gardiens de sécurité qui surveillent en permanence le périmètre de limite de l'habitat. De plus, les rues qui circonscrivent la copropriété, à part l'entrée bien évidemment, sont des rues d'accès à la *favela* (CALDEIRA, 2000, p. 247). Ces rues ne sont pas revêtues de bitume, ce qui rend encore plus impressionnant le contraste entre les deux « mondes » - celui de ceux qui ont accès à tout et au meilleur que le système peut offrir, et celui de ceux qui servent ce système.

A Rio de Janeiro, un quartier correspondant est celui de « Sao Conrado ». Il présente des villas très riches à côté d'une des plus grandes *favelas* de la ville, « Rocinha ». Pour renforcer le contraste, un immense terrain de golf et un *shopping center* bourgeois, appelé « Fashion Mall », se situent à environ 1km de distance d'une des entrées principales de la *favela*, depuis le quartier (voir **carte 30**). Ces équipements permettent aux habitants aisés du quartier d'avoir des lieux de loisir à côté de leur logement, et à quelques habitants les plus défavorisés d'avoir peut-être un travail à côté de leur lieu d'habitat.



Carte 30 : Le quartier « Sao Conrado », à Rio de Janeiro. En vert le terrain du « Golf Club », en mauve le centre commercial « Fashion Mall » et en jaune la *favela* « Rocinha ».

Les rapports conséquents de cette cohabitation sont toutefois ambigus. D'un côté, les habitants des *condominios* fermés voient négativement la proximité immédiate de la *favela*, car une grande partie la considère comme un territoire de pauvreté, marqué par la drogue et la délinquance (CALDEIRA, 2000). De plus, la proximité dévalorise le bien immobilier, notamment les appartements qui ont vue sur la *favela*. D'un autre côté, une sorte de compromis s'instaure. Pour illustrer, CAPRON (2006, p. 175) mentionne un cas où un résident du quartier « Sao Conrado » « raconte qu'au moment de se faire voler sa bicyclette, son petit-fils a été épargné quand il a rappelé à l'agresseur qu'ils étaient tous deux du même quartier ».

La cohabitation avec l'habitat informel renforce la crainte des habitants des *condominios* fermés. Ceci peut alors justifier, pour cette population, l'emploi de moyens supplémentaires capables d'assurer la sécurité à l'intérieur de ces milieux d'habitat. Le rapport à l'étranger est ainsi caractérisé par la suspicion. L'individu qui, par exemple, hésite à prendre un chemin ou qui gare sa voiture à l'intérieur de l'ensemble résidentiel et y reste trop longtemps, peut être vu avec une grande méfiance par les agents de surveillance qui circulent dans le *condominio*. Etant donné que dans ces milieux d'habitat l'étranger est vu par défaut comme un vecteur de peur, le fait de le reconnaître est alors compris comme un facteur d'assurance qui a pour but de réduire les risques. Les résidents, par conséquent, adhèrent aux contrôles d'identité.

CAPRON (2006, pp. 170-171) démontre que, dans les milieux d'habitat populaires, comme les *favelas* et les invasions, « l'étrangeté » de l'individu qui ignore les codes et les normes de comportements spécifiques au lieu, provient non pas du danger qu'il peut représenter pour les habitants, mais plutôt de la gêne occasionnée par sa présence dans un milieu qui est caractérisé par une forte familiarité. Dans ce cadre, « l'inconnu » peut également être vu comme un suspect par les narcotrafiquants ou par les *milicianos* qui contrôlent la zone. En revanche, l'étranger peut également montrer une méfiance par rapport à ce milieu, s'il ne le fréquente pas d'habitude, car l'espace est soumis à des normes spécifiques imposées par un pouvoir parallèle à l'Etat. Les deux types d'habitat abordés, le formel et l'informel sont ainsi soumis à des codes de reconnaissance/interconnaissance propres à leurs milieux. Des systèmes de protection existent dans la *favela*, dans l'invasion et dans le *condominio* fermé. Mais dans chaque cas, les systèmes visent à se protéger des « indésirables » d'ordres différents.

7.7.4 Origines de la communauté fermée : à la recherche de l'entre-soi et du statut social

Pour CALDEIRA (2000, pp. 308-314), la construction du modèle de *condominios* fermés brésiliens a été largement influencée par le concept des cités-jardins, référence qui a été explicitée pour la première fois par Ebenezer Howard (1898) au XIX^{ème} siècle en Angleterre. Selon ce concept, les cités-jardins seraient une solution au problème des villes industrielles de l'époque, notamment à partir de l'implantation de l'habitat à proximité de la nature, la construction des relations basées sur la mutualité et la maîtrise publique du foncier. Les cités-jardins seraient des petites villes autosuffisantes, car toutes les fonctions pourraient être trouvées à l'intérieur : l'habitat, le travail, le tertiaire et l'industrie. Concernant la gestion interne, les cités-jardins seraient gouvernées par une technocratie corporative contrôlée de manière démocratique et dont les principaux gestionnaires seraient élus par les résidents-locataires.

CAPRON (2006, pp. 83-86) constate le développement de quartiers fermés à Londres et dans d'autres villes britanniques aux XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles. Ces quartiers, issus du lotissement des propriétés foncières des aristocrates, étaient fermés, exclusivement résidentiels et à l'architecture fortement homogène. Ils fonctionnaient de manière autonome, l'accès était restreint et contrôlé, avec un filtrage exercé sur l'apparence des individus, et les squares à l'intérieur étaient à l'usage exclusif des propriétaires qui en avaient la clé. Aux Etats-Unis le développement des communautés résidentielles fermées destinées à l'élite est observé à partir de la moitié du XIX^{ème} siècle. En 1854, le premier lotissement planifié et entièrement privé est construit. Le « Llewellyn Park » est enclos et dispose d'un règlement strict qui semble vouloir préserver l'exclusivité et l'entre-soi des riches propriétaires.

Le type résidentiel étatsunien de *gated communities* et celui de CID²⁰⁸ (CALDEIRA, 2000 et CAPRON, 2006), suivent le modèle britannique de « suburbanisation » des classes aisées, qui abandonnent le centre-ville à la recherche de plus d'intimité pour la famille et d'un environnement plus calme et verdoyant. La maison individuelle apparaît dans ce cadre comme l'idéal pour ce

²⁰⁸ CID : *Common-interested housing development*. « C'est le développement résidentiel géré par une association communautaire de propriétaires. Les CID sont le mode privilégié d'expansion des *suburbs* étatsuniens depuis le début du XX^{ème} siècle. » (CAPRON, 2006, p. 263).

groupe. Le modèle des *condominios* fermés brésiliens suit également ce modèle. Ainsi, l'actuelle globalisation des marchés contribue et renforce le développement et la diffusion des modèles résidentiels fermés dans les pays du tiers-monde. L'appropriation de ce modèle par les pays latino-américains et par l'Afrique du Sud montre une réinterprétation basée sur une logique sécuritaire très forte, amenée par les promoteurs immobiliers. Les ensembles résidentiels fermés deviennent un produit de marché et un dispositif qui permet aux couches moyenne et aisée de se « protéger » de la violence croissante dans ces métropoles, un problème majeur dans ces pays (CAPRON, 2006, p. 112).

Dans le cas des *condominios* fermés, certaines opérations utilisent le terme « cité-jardin », soit pour les nommer, soit dans leur description. Elle traduit, comme dans le propos de Howard (1898), la tranquillité de l'espace (grâce notamment aux dispositifs de sécurité à l'intérieur, 24h sur 24h), la nature qui entoure l'espace d'habitat et les loisirs à portée de mains. En revanche, l'aspect communautaire caractéristique des cités-jardins n'a pas été repris par les *condominios* fermés, au contraire. Souvent, cet aspect n'est pas mis en valeur dans les annonces publicitaires.

L'influence des cités-jardins et l'extrême valorisation de l'entre-soi, apparaissent également comme des éléments de caractérisation présentés dans les publicités pour les opérations de vente des unités d'habitation d'autres communautés fermées. CAPRON (2006) observe les propagandes qui caractérisent un ensemble résidentiel fermé à partir d'une opposition au centre-ville dense, en étant « proche de vous-mêmes et des vôtres. Dans un espace privé, personnel où le silence et le calme dépendent de votre volonté. Et où la nature est tout ce qui rivalise en splendeur avec votre qualité de vie » (CAPRON, 2006, p. 69). Les communautés fermées qui s'installent actuellement dans les métropoles vantent ainsi un nouveau style de vie très ancré dans l'individualisme, mais en reprenant des caractéristiques de la cité-jardin.

Certes, dans le cas de certaines copropriétés fermées, notamment les plus chics, la distinction sociale est une motivation de plus pour les familles. Les dispositifs de sécurité existants produisent de l'entre-soi et les murs constituent une garantie contre le côtoiement direct de gens pauvres (CAPRON, 2006, p. 251). Ainsi, l'association de ce type d'habitat au statut social, ne provient pas seulement de l'aspect économique, caractérisé par le prix du m² dans les copropriétés fermées. Elle est également produite à partir d'une dimension symbolique construite par les

stratégies de marketing qui les caractérisent par la qualité de vie, en créant des espaces exclusifs qui privent les habitants de façon délibérée du contact avec d'autres couches sociales (LEITAO & REZENDE, 2003, p.10).

Le cas des « copropriétés de fait » se reproduit-il de la même manière ? Pour une grande partie des habitants interviewés du « Palace », on n'a pas identifié une envie flagrante de distinction sociale par rapport à la *favela*. Pour eux, il s'agit plutôt d'éviter de côtoyer les trafiquants de drogues, mais pas vraiment la population qui y habite. Selon CAPRON (2006, p. 251), « plus que les murs eux-mêmes, ce sont les minutieux règlements de copropriété intérieurs qui sont des bons indices de la volonté de stabiliser l'environnement social et spatial, de produire un entre-soi qui limite toutes les formes de débordement à une époque où les institutions n'exercent plus le même contrôle sur les conduites individuelles ». C'est exactement ce qui conduit les invasions de l'Avenida Brasil à interdire strictement tout usage de drogues ou leur commercialisation, évitant ainsi les « indésirables », dans ce cas les trafiquants de drogues.

Dans ce cadre, les enfants jouent également un rôle majeur dans le choix des familles pour les communautés fermées. L'aspect de la tranquillité présente, d'un côté, une connotation environnementale, concernant les espaces verts, l'absence de bruit, l'air pur, et d'un autre, il reflète une connotation sociale, qui valorise le fait d'être protégé de la violence, de pouvoir laisser les enfants jouer dans la rue, sans crainte. Ainsi, l'inquiétude par rapport aux enfants figure comme un aspect prépondérant dans le choix résidentiel des familles, autant parmi les couches aisées que parmi les couches populaires.

Mais, l'inconvénient pour quelques familles des *condominios* fermés à Rio de Janeiro, est le fait que les enfants vivent dans des « bulles dorées », n'ayant pas à s'affronter aux réalités de la vie extérieure, ni savoir réagir et se défendre dans des situations de risque qui peuvent exister dans la ville (CAPRON, 2006, pp. 164-167). Dans les « copropriétés de fait », cette caractéristique ne se présente pas, car les enfants vivent dans un milieu social qui leur montre suffisamment la réalité et les difficultés de la vie extérieure aux invasions. Ils visitent leurs familiers et parents dans les *favelas*, (d'où la plupart des enfants sont originaires), depuis l'intérieur de la « copropriété » ils entendent des échanges de tirs, et ils sont souvent en contact avec des histoires qui témoignent de la violence de la vie extérieure, qui concernent leurs proches ou leur propre expérience dans la *favela*.

7.8 Conclusions

L'emploi du terme « copropriété de fait » pour la caractérisation des invasions de l'Avenida Brasil est justifié, en ce qui concerne les définitions de copropriété en France et au Brésil. Il s'agit bien d'un ensemble de constructions (immeubles ou maisons) dont la propriété est répartie entre plusieurs personnes par lots et appartements, comprenant chacun une partie privative et une quote-part de parties communes. Cependant, le fait que les parties communes soient laissées au libre usage des copropriétaires, n'empêche pas que ces terrains soient destinés à la construction des nouvelles unités d'habitation, comme il arrive dans le « Palace ». Ainsi, l'absence de réglementation et surtout la présence d'une structure de pouvoir parallèle à l'Etat dans la gestion, génèrent des actions arbitraires qui ne sont pas démocratiques dans la constitution d'une copropriété. La structure de gestion, par exemple, ne présente pas de points communs avec les copropriétés françaises. En revanche, concernant les copropriétés brésiliennes, l'ancien syndic, qui a été élu par les copropriétaires et qui habitait à l'intérieur de l'invasion se rapproche du modèle d'habitat formel des couches moyennes et riches. La présence d'un pouvoir parallèle à l'Etat dans la zone est le point clé de la gestion arbitraire et de l'absence de concertation pour la prise de décisions concernant la « copropriété ».

Le processus de transformations urbaines liées à la privatisation et à la fermeture des espaces est en cours dans plusieurs métropoles dans le monde (CALDEIRA, 2000, pp. 328-336). Nous observons ainsi une transformation du modèle urbain qui compromet les valeurs d'ouverture et de liberté de circulation, et qui met en danger les interactions anonymes et impersonnelles parmi les individus et les différents groupes sociaux. Si les intensités varient selon chaque ville ou métropole, les signes de cette transformation sont souvent les mêmes : la construction de clôtures, la mise à part de la couche la plus aisée, la privatisation des espaces publics, et l'expansion des technologies de vigilance et sécurité qui fragmentent de plus en plus l'espace urbain. L'ensemble de ces éléments contribuent à diviser les groupes sociaux et à changer le caractère de la vie publique en allant à l'opposé des idéaux modernes de vie urbaine qui correspondent à l'ouverture, l'hétérogénéité et l'égalité. Ainsi, une nouvelle forme de fabrication de la ville se met en place, où les pouvoirs publics participent d'un choix de laisser-faire,

car la production des espaces urbains résidentiels pour les couches les plus aisées est décidée par le secteur privé.

De plus, la croissance actuelle de la « société du risque », qui est fortement inégalitaire, pousse progressivement les individus à se protéger. Cette société est marquée notamment par la montée en puissance de l'autonomisation et de l'individualisation, la diminution du contrôle social des institutions et une vulnérabilité croissante dans des sociétés où le risque n'est plus assuré de manière collective (BECK, 2001, cité par CAPRON, 2006, p. 158). Etant donné l'état de la violence à Rio de Janeiro²⁰⁹, l'aspect sécuritaire se montre ainsi déterminant dans la production des milieux d'habitat fermé des deux groupes sociaux économiquement opposés. L'insécurité et la violence urbaines ont poussé la construction et l'expansion des copropriétés fermées par des murs et des barrières, contribuant à la fragmentation de l'espace urbain. En observant le développement des « copropriétés de fait », pourrait-on dire que l'espace privé est en train de gagner sur l'espace public, au niveau de l'habitat ? L'insécurité et la violence dans la ville détruisent la confiance que les citoyens peuvent avoir entre eux, et seule la confiance rend possible la vie publique urbaine. Si les institutions publiques sont en train de laisser l'espace public à l'abandon, les pouvoirs publics se retirent peu à peu de la protection des individus et de leurs biens. « La collusion entre les forces de l'ordre, les trafiquants de drogues et les réseaux mafieux, l'impunité et la délégitimation de l'Etat de droit instaurent une profonde injustice sociale et traduisent l'effondrement de la capacité de l'Etat à juguler la violence et à assurer la sécurité et l'ordre public » (CAPRON, 2006, pp. 251-253). Il paraît ainsi logique que même les couches défavorisées cherchent des espaces privés pour se loger.

Cette transformation de l'espace urbain semble ainsi toucher les couches les plus défavorisées en leur faisant adopter certains dispositifs de privatisation qui ressemblent à ceux des couches les plus aisées. De plus, cette population subit fréquemment le système de sécurité imposé par les *condominios* fermés, car au moment d'y accéder les objets qu'ils transportent sont parfois contrôlés à l'entrée et à la sortie. L'entrée est stricte et physiquement séparée, ainsi que les ascenseurs d'accès aux unités d'habitation : l'entrée « sociale » pour les résidents et visiteurs des résidents, et l'entrée de « service » pour les employés, femmes de ménage et livreurs. L'expansion du modèle des *condominios* fermés, n'a-t-il pas renforcé le sentiment d'infériorité et d'exclusion de la population défavorisée qui les

²⁰⁹ Voir chapitre 3.

fréquentent ? Et par conséquent, les invasions n'exprimeraient-elles pas une réaction à ce système ?

Ainsi, les « enclaves fortifiées » confèrent également statut, ce qui aide à la construction des différences sociales et crée des moyens pour affirmer la distance et les inégalités sociales. Elles créent une séparation réelle et sont explicitement marquées par des barrières physiques et différents moyens d'éloignement. Leur présence dans l'espace de la ville est ainsi une affirmation évidente de différenciation sociale. L'usage des moyens réels de séparation est complété par une construction symbolique qui transforme l'isolement, la restriction et la vigilance sécuritaire en symboles de statut. Cette construction est également évidente dans les annonces publicitaires des *condominios* fermés (CALDEIRA, 2000, pp. 258-259) (voir **annexe 10**). Ce modèle d'habitat fermé brésilien vise, entre autres, à entretenir, pour ses résidents, l'exclusivité, l'image et l'ostentation, tout en les enfermant dans les murs qui les protègent des « dangers » et des contacts imprévus de la ville.

Les « copropriétés de fait » semblent accorder également à leurs résidents un sentiment de sécurité, mais celui-ci n'est pas alimenté par la fermeture et l'exclusivité de la même manière que le modèle de l'élite brésilienne. Quelques habitants du « Palace » ont révélé, en effet, une certaine fierté à habiter dans la « copropriété », avec gardien et piscine, mais le caractère le plus important manifesté est le sentiment de ne pas être exposé aux conflits, parfois quotidiens, entre les *gangs* de trafiquants de drogues, ou avec les forces policières. Nous constatons ainsi que les invasions ne constituent pas une appropriation du modèle des *condominios* fermés, dans la mesure où on n'identifie pas le souhait de privatisation et de fermeture physique du milieu d'habitat dans une logique d'exclusion.

Mais, comme l'affirme CAPRON (2006, pp. 247-250), la question de frontières matérielles comme un instrument de mise en œuvre d'une volonté de mise à l'écart se pose : Est-ce que ce sont les modes de vie et d'habiter actuels des résidents de la ville qui sont révélateurs d'une fragilisation du lien social ou est-ce que ce sont les formes urbaines qui affaiblissent ces liens ? L'expansion du modèle d'enclave résidentielle dans les métropoles contemporaines serait ainsi la conséquence d'une mise à distance volontaire de la part de ses usagers. Par ailleurs, les murs pourraient présenter des effets sur la mise à distance sociale, plutôt que de servir d'instrument pour réduire des contacts. Dans cette dernière hypothèse, la distance physique, la morphologie urbaine et la discontinuité et les coupures spatiales contribueraient à la fragmentation sociale. Dans les « copropriétés de fait », la question qui se pose est

de savoir si les habitants ont fait ce choix pour des questions de mise à distance sociale, ou plutôt pour se reconnaître dans un type d'habitat autre que la *favela*.

Enfin, selon CAPRON (2006, p. 260), « ce sont les schémas de consommation et les modes de vie des couches sociales moyennes, voire moyennes-supérieures, qui tendent à s'imposer comme référents sociaux et urbains, aussi pour les classes populaires, excluant les populations marginalisées qui n'y ont effectivement pas d'accès ». Les « copropriétés de fait » ne reprennent pas le modèle des *condominios* fermés *cariocas* en ce qui concerne la fermeture physique et la connotation « d'enclave fortifiée », mais l'implantation des équipements à l'intérieur, tels que la piscine et le terrain de sports, ainsi que les noms donnés aux invasions (« Palace » et « Condominio Barra Vela »)²¹⁰, semblent chercher à donner un statut à ce type d'habitat. La formation des « copropriétés de fait » dans l'Avenida Brasil, peut être comprise également comme la recherche par les habitants de la construction d'une identité sociale, ancrée dans le territoire à partir d'un mode d'habitat particulier. Si établir des limites territoriales fortes c'est permettre à la communauté de se renforcer dans son identité et dans son autonomie (CAPRON, 2006, p. 257), les invasions présentent-elles cette forme pour ainsi se détacher du modèle des *favelas*, en revendiquant leur propre identité dans la ville ?

Ainsi, pourrait-on dire que les « copropriétés de fait » expriment une articulation entre le modèle d'habitat pour l'élite en expansion à Rio de Janeiro et la culture développée au fil des années par ce groupe assez marginalisé dans la ville? Ou encore, les invasions affirment-elles l'émergence d'un nouveau groupe social qui, à partir de la constitution de l'espace d'habitat, se place au-dessus des habitants des *favelas*, et se rapproche de la classe moyenne ? Nous souhaitons analyser la construction de cette culture à partir des rapports de ce groupe avec leur milieu d'habitat d'origine – la *favela* - et avec la ville.

²¹⁰ Voir chapitre 4.

Chapitre 8. Le passage de la favela à la « copropriété de fait »

Suite à l'analyse des invasions en tant qu'habitat en copropriété, nous souhaitons les analyser en tant qu'habitat populaire. Pour mettre en relation les invasions et les *favelas*, il paraît nécessaire aborder la question de l'**habiter**. Nous souhaitons saisir cette notion à partir des deux dimensions, celle du logement, et celle du territoire d'insertion de la ville.

Au niveau du logement, l'**habiter** peut être compris comme une construction symbolique et matérielle de l'individu dans l'espace. Une construction qui est chargée d'histoire et d'identité, à partir de laquelle s'établissent des attaches, de la stabilité et de la continuité (AUGE, 1992, cité par BOUILLON, 2009, pp. 8-9). Le logement lui-même serait ainsi la représentation de la relation de l'individu avec l'espace habité. Cette relation peut être évaluée, par exemple, par la constitution physique du logement, la façade, l'espace à l'intérieur, les éléments de décoration. L'investissement et l'appropriation de l'espace individuel d'habitat manifestent également les références personnelles de l'individu, qui sont directement associées à sa construction identitaire.

La dimension de l'**habiter** peut également prendre un sens plus large, traduit par son lien avec l'espace urbain et son environnement le plus proche. En bref, **habiter** se déploie dans la relation de l'individu avec le milieu d'habitat et avec la ville. Il inclut ainsi les aspects liés au voisinage, à la ville (LEFEBVRE, 1968), à la communauté et au parcours. L'**habiter** constitue ainsi une activité de construction personnelle de l'individu qui se configure et se développe au cours du temps. Il révèle son rapport avec la ville et désigne l'ensemble des pratiques urbaines aux différents échelles, autant que les manières de vivre l'espace (CAPRON, 2006, p. 24).

La question qui se pose ainsi, est de savoir comment s'organise un **habiter** dans un espace caractérisé par la précarité matérielle et la stigmatisation sociale. Et comment cela agit dans le choix entre la *favela* et la « copropriété de fait », dans le cas de notre terrain d'étude. Nous souhaitons conduire cette analyse en prenant en compte le milieu d'habitat précédent à l'invasion, le « Complexo da Maré ».

8.1 Les raisons du départ

Les entretiens réalisés dans le « Palace » ont révélé deux raisons principales pour le départ des habitants de la *favela* et leur installation dans l'invasion. Ces facteurs ont été mentionnés autant par les habitants les plus anciens, arrivés au moment du démarrage de l'invasion, que par les résidents plus récents, arrivés lorsque le « Palace » était déjà consolidé comme un milieu d'habitat.

La première raison est le souhait d'accéder à la propriété. La *favela* est devenue chère pour ceux qui payaient un loyer. Les entretiens réalisés dans le « Palace », ont montré que, les habitants souhaitent au maximum échapper au paiement d'un loyer. Ainsi, la plupart cherche acheter un logement pour investir la somme équivalente au loyer en autres choses. Ils peuvent ainsi se permettre d'acheter d'autres biens de consommation, ou juste de vivre avec un budget moins réduit. Certains habitants ont ainsi justifié leur déménagement vers le « Palace » par le fait de pouvoir accéder à la propriété de leur logement.

La spéculation immobilière, qui a affecté la totalité de la ville de Rio de Janeiro, a gagné aussi quelques communautés populaires. Nous pensons que c'est le cas de la *favela* « Parque Uniao », qui se distingue de l'ensemble des communautés qui forment le « Complexo da Maré », comme le montrent les données du « Censo Maré 2000 »²¹¹. Etant donné que nous n'avons pas réussi à accéder aux données concernant la valeur de vente de logements dans cette *favela*, nous allons utiliser comme référence l'étude d'ABRAMO (2003b) sur le marché informel des sols dans 15 *favelas*²¹² de Rio de Janeiro. Cette étude visait la composition d'un échantillon représentatif des *favelas* de la ville, et pour cette raison les communautés choisies présentaient des localisations et des caractéristiques assez différentes. Le chercheur affirme d'après son étude que le prix moyen de vente d'un logement avec deux chambres, est équivalent à R\$ 11,5 mil (le prix moyen minimal correspond à R\$ 4,3 mil à « Vigario Geral » et le maximal à R\$ 29,6 mil dans la *favela* « Tijuquinha »). Dans le « Palace », selon les informations données par les habitants, le prix de vente d'une maison, avec deux chambres également, peut varier entre R\$ 10 mil et R\$ 20 mil²¹³. En considérant l'ordre de grandeur du prix de vente fourni par ABRAMO (2003b), nous constatons que les prix des logements dans le « Palace » ne

²¹¹ Voir chapitre 1.4.2.

²¹² Les 15 *favelas* qui ont fait l'objet de la recherche sont : « Borel », « Cachoeira Grande », « Campinho », « Divinéia », « Grotao », « Lagartixa », « Tuiuti », « Vigario Geral », « Vila Rica do Iraja », « Vila Vintém », « Jacaré », « Joaquim de Queiroz », « Parque Acari », « Pavao-Pavaozinho » et « Tijuquinha ».

²¹³ Pour donner un point de comparaison avec le prix de vente des logements dans la « ville formelle », le prix moyen d'un appartement neuf (dans un immeuble récemment construit), avec deux chambres dans les quartiers « Tijuca » (Zone Nord de la ville), « Sao Cristovao » et « Centro » (Zone Centrale de la ville), correspondait en 2003 à R\$ 92.526,00 (IPP, 2010, p. 9).

présentent pas un grand écart. Ils peuvent s'avérer même plus cher dans l'invasion. Pourquoi alors l'achat d'un logement dans le « Palace » et non dans la *favela* d'origine ?

Lors des entretiens les interviewés ont révélé que les prix de vente des logements étaient, en effet, semblables à ceux pratiqués dans la *favela* « Parque Uniao ». A la question « pourquoi choisir d'acheter dans la Borgauto ? », tous les interviewés ont répondu en avançant la même raison : en ayant connu la structure du « Palace », ils ont préféré investir plutôt dans l'achat d'un logement dans l'invasion, car il n'y a pas de violence et c'est beaucoup plus calme.

Ainsi, la seconde raison évoquée pour le déménagement vers le « Palace » concerne la violence et le trafic de drogues présentes dans les *favelas* actuellement. Les lois imposées par la domination des trafiquants imposent une série de contraintes aux habitants et la violence croissante pratiquée à l'intérieur de la *favela* transforme, depuis longtemps, cette dernière en un espace de crime et non droit. Selon les recherches de SAMPAIO (1998) sur les *favelas* de Sao Paulo, la violence et la sensation de peur se présentaient, parmi d'autres, comme des causes du déménagement des *favelados* vers d'autres habitations précaires. Déjà dans les années 1990. ZALUAR (2004) le constate également dans ses recherches sur les *favelas cariocas*²¹⁴. Comme il a déjà été mentionné précédemment, les habitants qui ont des enfants, notamment des filles, ont affirmé que le côtoiement quotidien avec les trafiquants de drogues contribue à attirer les plus jeunes. Quelques mères interviewées dans le « Palace » ont expliqué que cette cohabitation exige un effort supplémentaire dans l'éducation des enfants, car la « vie facile »²¹⁵ est en effet très attirante à l'âge de l'enfance ou d'adolescence. Puis, dès qu'ils entrent dans les *gangs*, c'est quasiment impossible de les faire quitter.

Concernant les aspects pratiques de la vie quotidienne, tels que la proximité des arrêts de bus et le commerce, tous les habitants interviewés dans le « Palace » ont déclaré que c'était mieux d'habiter dans la « copropriété » que dans la *favela* « Parque Uniao ». Ceci est justifié par la proximité de la passerelle pour la traversé des piétons et des arrêts de bus dans les deux directions de l'autoroute et par les minibus de transport alternatif qui partent de la porte d'entrée du « Palace ». En ce

²¹⁴ Cette question a déjà été présentée davantage dans le chapitre 3, ce qui nous évite de développer plus dans cette partie.

²¹⁵ Expression utilisé par Ana, habitante du « Palace », pour faire référence à la richesse générée à partir de la vente de stupéfiants dans les *favelas*, dans l'entretien enregistré le 11/06/2008.

qui concerne le commerce le fait d'habiter l'invasion ne change rien, car la distance est la même que de la *favela*.

Pour les espaces de détente, certains habitants manifestent un sentiment nostalgique par rapport à la *favela* « Parque Uniao », car il y a souvent des fêtes, des bals, des lieux pour danser, des nombreux bars où les gens se rencontrent le soir et le *week-end*. Si les habitants du « Palace » affirment que l'ambiance calme de la « copropriété » est un facteur positif, cette ambiance s'avère parfois trop calme pour certains. Ce sentiment révélé par certains habitants exprime un regret par rapport à la « liberté » qu'ils éprouvaient dans la *favela* d'origine, où ils pouvaient mettre la musique fort à tout moment et où ils pouvaient retrouver une ambiance festive dans des nombreux lieux. Si ce sentiment de liberté est associé à une culture existante et construite à travers les pratiques qui ont lieu dans les *favelas*, il dépend toutefois de la personnalité de chaque individu. Il y a des habitants qui cherchent plutôt la tranquillité, le silence, les règles dans leur milieu d'habitat, pendant qu'il y en a d'autres qui cherchent à se divertir et qui probablement ne se préoccupent des débordements des autres.

Cette proximité gardée avec le milieu d'habitat d'origine est un facteur d'assurance pour ceux qui sont venus de la *favela* « Parque Uniao » ou du « Complexo da Maré ». Le recours au « Palace » traduit une alternative d'habitat très importante pour les habitants, car elle permet de garder les liens sociaux de cette population, à partir de la proximité spatiale. Plusieurs auteurs qui se consacrent à la recherche sur l'habitat précaire au fil des années ont démontré davantage que le lien social est un aspect d'extrême importance dans les milieux d'habitat populaire²¹⁶.

ABRAMO (2003b, p.14) confirme que la mobilité résidentielle observée dans les *favelas*, révèle un taux important de changements de domicile motivés par le voisinage : 57% des acheteurs d'un logement dans les *favelas* qui ont fait objet de l'étude, habitaient avant dans un logement dans la même *favela*. Dans sa recherche sur le marché de l'immobilier dans la ville de Rio de Janeiro, ABRAMO (2003a, p. 18) a évalué la mobilité résidentielle à partir de l'achat de logements par *Area de Planejamento*²¹⁷ (Zone de Planification) dans la ville. L'AP3, où s'insèrent les invasions et le « Complexo da Maré », a été vérifiée comme la zone qui présente le

²¹⁶ A propos de ce sujet, voir notamment TASCHNER (1997), ZALUAR (2004) et VALLADARES (1978).

²¹⁷ Comme les Régions Administratives (R.A) la municipalité de Rio de Janeiro est divisée en cinq *Areas de Planejamento* (AP1 à AP5). Comme les R.A, les AP sont des divisions administratives qui visent faciliter l'administration de la mairie, en créant des subdivisions des zones dans la ville qui présentent une proximité spatiale et des caractéristiques communes (voir **annexe 11**).

plus de « fidélité » concernant la mobilité de ces résidents dans la ville : 80% des acheteurs de cette zone en sont originaires.

ABRAMO (2003b) a démontré que les liens établis par le voisinage jouent également dans les déménagements de la ville formelle. HALL (1966) en a observé des conséquences tragiques chez un groupe d'italiens qui a été déplacé de leur lieu de vie. La question n'est pas spécifique à un groupe social. La représentation du chez soi dépasse la dimension de l'unité d'habitation et renvoie à celle du territoire, où sont vécues les expériences, qui devient un lieu de mémoire et de repère. Il faut ainsi prendre en compte l'importance de l'environnement familial, qui peut lier de manière très profonde l'homme au territoire.

8.2 L'hypothèse des invasions comme une extension du « Complexo da Maré »

A partir de la proximité spatiale et du fait que les premiers occupants du « Palace » sont originaires du « Complexo da Maré », pourrait-on penser les invasions comme une extension du complexe de *favelas* ?

TEODOSIO (2006, p. 85) démontre dans sa recherche que pour la période 1991-2000, le « Complexo da Maré » présente le taux de croissance démographique moyenne annuel le plus élevé en comparaison avec trois autres *favelas* principales de Rio de Janeiro, celles de « Jacarezinho », « Complexo do Alemão », et « Rocinha » : 6,9% pour la « Maré », contre -0,3%, 2,7% et 3,1%, respectivement. Le « Rapport de révision du Plan Directeur Décennal de la ville de Rio de Janeiro », publié par la mairie, a révélé pourtant des chiffres différents. Selon le document, la R.A. « Maré » présente un taux de croissance démographique équivalent à 11,93% entre 1991 et 2000 (PREFEITURA DA CIDADE DO RIO DE JANEIRO, 2008, p. 58). Etant donné que ces données n'ont pas pu être vérifiées, nous n'allons pas prendre en compte l'aspect de la croissance démographique du complexe de *favelas* dans cette analyse²¹⁸. Nous allons aborder ainsi les aspects concernant l'espace et la localisation du complexe de *favelas* dans territoire.

²¹⁸ En vérifiant ces chiffres sur le site de la mairie de Rio de Janeiro, qui publie les données de recensement de l'IBGE concernant la ville, on constate des différences de données pour les années de 1991 et 2000, concernant les populations des *favelas* en question. Etant donné que celles-ci correspondent à des quartiers dans la ville et qu'elles sont traitées comme des secteurs censitaires spécifiques dans la production des données par l'IBGE, l'application des données de l'Institut sur les quartiers ou Régions Administratives de la ville peut expliquer les écarts entre les chiffres publiés sur le site de la mairie.

Du point de vue spatial-urbain, le « Complexo da Maré » se montre « confiné » à partir d'éléments fixés au fil des années, qui circonscrivent le complexe de *favelas* et empêchent son expansion sur le territoire. D'un côté ces « limites » sont représentées par les autoroutes implantées²¹⁹. Pour viabiliser leur implantation, un recul a été imposé à la construction des logements dans les *favelas* qui seraient traversées par les axes, en réduisant l'espace d'habitat disponible. Dans le cas de l'implantation de l'autoroute « Linha Vermelha », on observe la mise en place des grilles qui marquent les limites entre les *favelas* du complexe et l'axe routier. D'un autre côté, les limites se sont constituées par des îlots entiers qui accueillent des constructions à fonction industrielle ou administrative (comme les zones militaires), et qui rendent impossible l'accès à certaines *favelas* du complexe depuis l'Avenida Brasil²²⁰. DE SOUZA (2007, pp. 18-19), considère cet ensemble d'interventions comme un dispositif de contrôle de ce complexe de *favelas*, notamment par le fait qu'il voisine des constructions de grande importance, comme par exemple l'Aéroport International Tom Jobim.

Ce confinement qui, d'une part empêche l'extension « horizontale » du complexe des *favelas* et d'un autre contribue à la croissance « verticale » des communautés, aurait-il un effet sur la population qui y habite ? HALL (1971 [1966], p.228) caractérise les comportements dans les espaces d'habitat surpeuplés par une sensation de peur de la part des habitants. Ainsi l'auteur montre que l'homme peut supporter l'entassement s'il se sent en sécurité. Dès que les individus commencent à s'inspirer mutuellement de la crainte, ce sentiment fait resurgir la réaction de fuite et crée une nécessité énorme d'espace. Le sentiment inspiré par la violence existante dans ces milieux, ajouté à la condition d'entassement présente dans certaines *favelas*, pourrait ainsi favoriser le départ vers un nouveau type d'habitat. L'ambiance marquée par la violence et la peur et l'exposition à des contraintes comme l'interdiction de rentrer chez eux à cause des conflits, l'expulsion de leurs maisons par les trafiquants ce sont de facteurs de pression pour les habitants du « Complexo da Maré ».

L'environnement urbain du « Complexo da Maré » contribuerait ainsi à son expansion, car on observe une progressive dévalorisation du foncier dans cette zone. Cette dévalorisation est la conséquence de la présence des *favelas* à

²¹⁹ Voir chapitre 1.4.

²²⁰ Sur la **carte 20** (dans le chapitre 1.4), on observe la présence des grands terrains aux abords de l'autoroute.

proximité, et bien évidemment de la violence provoquée par les conflits entre les *gangs* de trafiquants et de ceux-ci avec la police. Par conséquent, les grands terrains abandonnés, comme celui de l'ancienne entreprise « Borgauto » ne présentent pas d'intérêt pour les entrepreneurs immobiliers. Les invasions des terrains, comme celle de la « Borgauto », contribuent également à la progression de cette dévalorisation. Les propriétaires des terrains localisés autour des invasions supposent parfois qu'il s'agit des nouvelles *favelas* et que, pour cette raison, elles ne tarderont pas à révéler des problèmes concernant la violence et de criminalité. Selon les entretiens avec les habitants du « Palace », certaines personnes qui transitent ou qui passent dans l'Avenida Brasil se méfient de l'aspect extérieur de la « copropriété », et pensent qu'il s'agit d'une invasion de trafiquants de drogues par exemple.

8.2.1 La recomposition structurelle de la zone industrielle étudiée et de la population qui la constitue

Compte tenu des liens déjà constatés entre les invasions et le « Complexo da Maré », notamment en raison de l'expansion de ce dernier, il paraît intéressant d'analyser les transformations concernant les fonctions urbaines et le territoire d'insertion des « copropriétés de fait ».

Nous identifions deux moments historiques du territoire qui montrent les transformations de l'axe routier, l'Avenida Brasil, et des mouvements de population. Le premier moment, peut être caractérisé par l'inauguration de l'autoroute et l'implantation des industries. Une période de forte attraction d'une population essentiellement migrante pour y travailler et par conséquent, pour y habiter. C'est le début de la formation des groupements des maisons, qui vont constituer plus tard le « Complexo da Maré ». De 1947 à 1970, six occupations spontanées et deux lotissements construits par le programme d'habitations provisoires des pouvoirs publics vont s'implanter, du total de 16²²¹ communautés qui composent actuellement le complexe de *favelas*. En bref, c'est la période de composition de l'espace construit (habitat+industrie).

Au niveau de la ville de Rio de Janeiro, DA SILVA (2005, pp. 109-116) note que la population des *favelas cariocas* dans les années 1940 à 1960 était essentiellement ouvrière de l'industrie et que plus de la moitié des hommes *favelados* qui exerçaient un métier, le pratiquaient dans le voisinage de son lieu

²²¹ Voir chapitre 1.4.

d'habitat. A partir des années 1960, le pourcentage de la population des *favelas* qui travaillent dans le secteur industriel a fortement diminué, accompagnant la chute de la production industrielle dans la ville²²².

Ainsi, le deuxième moment, démarre dans les années 1970 et se déroule jusqu'aux années 1990. Il se définit par le processus de départ des industries, qui aboutira à la situation d'abandon des terrains, le « vide » industriel caractérisé par le délaissement des usines. Au moment de la fermeture des usines, les *favelas* sont restées, car les liens de voisinage et de famille, établies par leurs habitants, étaient déjà assez solides. Le fait que le lieu de travail ne se localisait plus à la proximité du lieu d'habitat a créé des difficultés, mais actuellement, elle n'est plus un élément important pour l'installation des habitants. Avant, la population cherchait à s'installer à côté de son lieu de travail, notamment des usines, compte-tenu du fait que les moyens de transport étaient moins développés.

Les invasions surgissent ensuite, et démarrent un troisième moment pour ce territoire. La consolidation des « copropriétés de fait » manifeste ainsi la prééminence de la fonction résidentielle sur l'activité industrielle, et les usines font place aux logements. Certes, elles ne sont plus les lieux de travail, mais leur territoire d'insertion représente actuellement un grand atout pour la consolidation des invasions. Il est desservi par de nombreuses lignes de bus qui le lient à diverses zones dans la ville de Rio de Janeiro. Ceci est un aspect fondamental pour la population du « Palace ». Les interviewés ont révélé avoir travaillé dans différents lieux et métiers différents. Or, la progression de l'emploi informel exige la mobilité des individus (ABRAMO, 2003b). Pour les couches sociales les plus défavorisées, il n'y a plus de raison de fixer la résidence à proximité du lieu de travail, car celui-ci change constamment.

Ainsi, « l'objet » d'attraction qui a conduit l'occupation du « Parque Uniao » et celle du « Palace », semble être le même : l'usine. Si avant la zone industrielle attirait cette population grâce à l'offre de travail, aujourd'hui elle contribue à la permanence de cette population sur le territoire et crée une alternative d'habitat : le terrain abandonné comporte des infrastructures qui rendent plus facile la conversion de l'espace en habitat.

En ce qui concerne les transformations relatives à la population, nous avons observé lors des entretiens des aspects qui identifient le mouvement d'attraction

²²² Voir chapitre 1.3.

actuel, étant donné le flux de migration important vers le territoire à un moment donné.

La population résidente du « Palace » est constituée, en grande partie, de jeunes âgées entre 20 et 35 ans. Les premiers occupants de l'invasion sont, en majorité, des migrants de la région du Nord-Est brésilien, arrivés à Rio de Janeiro encore enfants ou adolescents, accompagnés de leurs parents ou envoyés par ceux-ci. L'invasion du terrain de l'ancienne entreprise « Borgauto » a attiré davantage une population qui était déjà présente dans la métropole depuis plusieurs années, et qui a grandi dans la *favela* « Parque Uniao ».

Mais concernant les migrants les plus âgés du « Palace », arrivés à Rio de Janeiro à l'âge adulte et parfois avec leurs enfants, les entretiens ont mis en évidence le souhait de retour à la région d'origine. En effet, jusqu'aux années 1980, le fort mouvement de migration de la région Nord-Est vers la région Sud-Est du Brésil - notamment Rio de Janeiro et Sao Paulo - était motivé par la promesse de travail dans ces métropoles. Ensuite, la crise économique qui a atteint le pays, a rendu difficile l'insertion de ces migrants dans le marché de travail, devenu instable et fragile. C'est alors à partir des années 1980 que le flux de retour des migrants venus d'autres états fédérés s'intensifie de manière significative par rapport aux années précédentes (DA CUNHA, 2005, p. 5 ; 8) : dans les années 1970 le nombre de retour à l'Etat fédéré d'origine correspond à 1,1 million et dans les années 1990 il atteint 3,8 millions.

Bien évidemment la question du retour après 30 ou 40 ans d'installation dans la métropole, est personnelle à chaque migrant, car il prend en compte des aspects liés à sa région d'origine, son intégration dans la ville d'accueil, l'expérience vécue dans la « métropole », entre autres. Toutefois, selon les recherches menées par DA CUNHA (2005, p. 9), dans les mouvements de migration de la région Nord-Est vers le Sud-Est, la première génération des migrants aurait une plus forte probabilité de retour à la région d'origine. Ceci serait expliqué par le fait que les individus déménagent vers des grands centres urbains et cultivent le souhait de retour, à travers notamment la reproduction d'événements culturels typiques de leur région d'origine, ce qui peut démontrer qu'ils y sont encore attachés. En revanche, la génération née dans la région d'accueil aurait moins de probabilités de retour parce qu'elle serait déjà adaptée aux grands centres urbains.

Les entretiens réalisés dans le « Palace » ont révélé que la question du retour est associée principalement à la réussite du migrant à Rio de Janeiro, ce qui a été

également constaté par SAMPAIO (1998, pp. 138-142) lors de ses recherches sur les *favelas* de Sao Paulo. La prospérité consiste notamment dans le fait d'avoir trouvé un travail déclaré dans lequel le migrant pourra percevoir la retraite, avoir accédé à la propriété, et éventuellement avoir épargné l'argent pour payer les frais concernant le retour. De cette façon le migrant aura des moyens pour rentrer dans sa région, acheter un logement (à partir de la vente ou de la location de son logement à Rio de Janeiro) et en plus il retournera tête en haut par le fait d'avoir réussi dans la métropole. Ceux qui ne « réussissent » pas dans ce cadre, éprouver un sentiment de honte qui les empêche de retourner à la région d'origine.

8.2.2 Les « copropriétés de fait » peuvent-elles être définies comme des *favelas* ?

Si l'on considère que les « copropriétés de fait » étudiées sont des expansions du « Complexo da Maré », la question se pose de savoir si les invasions entrent dans la « catégorie » de *favela*. La définition de *favela* s'insère dans un débat qui met en question la diversité de ce type d'habitat et l'importance de considérer la spécificité de chaque *favela* de la ville. Nous ne souhaitons pas entrer dans cette discussion, et pour cette raison nous allons analyser les invasions à partir de deux définitions officielles actuelles : les critères utilisés par l'IBGE²²³ dans la classification des groupements d'habitat comme *favela* et la définition identifiée dans le Plan Directeur Décennal de Rio de Janeiro approuvé en 1992, document qui identifie les directives et les moyens de développement et planification urbaine de la ville²²⁴. Nous avons choisi ces deux définitions parce qu'elles relèvent d'une préoccupation méthodologique pour la production des documents officiels par l'Institut public brésilien, qui est chargée des recensements dans le pays, et par la municipalité de Rio de Janeiro.

La définition de la *favela* appliquée par les organismes chargés de recensement a subi quelques modifications au fil des années, sans toutefois accompagner les transformations de ce type d'habitat dans la ville. Il nous semble ainsi important de revenir tout d'abord sur les critères de définition des *favelas*, issus du recensement général de 1950 réalisé par l'IBGE, qui ont été mentionnés dans le chapitre 2.1.2 :

²²³ Voir liste des organismes dans l'**annexe 12**.

²²⁴ Le Plan Directeur Décennal a été publié sous la forme de loi complémentaire en 1992 (Lei Complementar n° 16 du 04/06/92). Depuis lors, un rapport de révision du Plan de 1996 a été réalisé par la mairie de Rio de Janeiro. Ce document reprend la définition de la *favela* publiée dans le Plan précédent.

- 1) Regroupement de logements en immeubles ou maisons, formés de plus de 50 unités ;
- 2) Prédominance de baraques d'aspect rustique, construites notamment en tôle, plaques de zinc ou autres matériaux du même style ;
- 3) Constructions sans permis sur des terrains appartenant à autrui ou à des personnes inconnues ;
- 4) Absence totale ou partielle de réseaux d'assainissement, d'électricité, de téléphone, de canalisations d'eau ;
- 5) Zone non urbanisée, sans tracé de rues, sans numéro, sans plaque de noms de rue. (GUIMARAES, 1953, cité par VALLADARES, 2006, p. 58).

Ces critères ne correspondent guère à une caractérisation générale des *favelas* actuelles, malgré l'hétérogénéité que l'on peut retrouver dans ce type d'habitat. L'aspect physique des constructions ne peut plus être caractérisé comme rustique, car la plupart des logements dans les *favelas* sont désormais construits en maçonnerie, et nous y retrouvons même la présence de petits immeubles. Le caractère illégal des constructions et des terrains, l'absence d'équipements publics et la non urbanisation de ces zones, ne sont plus des caractéristiques valables pour identifier les *favelas cariocas*. Les communautés qui ont bénéficié des programmes d'urbanisation, comme le « Favela Bairro » à Rio de Janeiro, disposent de réseaux d'assainissement et d'électricité améliorés, le foncier et les constructions ont été régularisés et les zones ont été urbanisées. Bref, le seul critère issu du recensement de 1950 qui peut être encore appliqué actuellement pour identifier les *favelas* à Rio de Janeiro, est celui qui le caractérise par un regroupement de logements formé de plus de 50 unités d'habitation.

Malgré les transformations depuis le recensement de 1950, ce milieu d'habitat est encore caractérisé actuellement comme un secteur spécial de la ville, lors des recensements réalisés par l'IBGE. Il est ainsi dénommé « agglomérat hors normes²²⁵ » (*aglomerado subnormal*), et est défini par l'Institut comme un groupement de logements constitué d'au moins 51 unités d'habitation, qui occupent ou qui ont occupé, jusqu'à une période récente, des terrains ou des propriétés d'autrui (publique ou privé), et qui sont spatialement disposées de façon désordonnées et dense. Les « agglomérats hors norme » sont également caractérisés par l'insuffisance de services publics essentiels (MINISTERIO DAS

²²⁵ Traduction du terme par VALLADARES (2006, p. 157).

CIDADES, 2009, p. 33). Ainsi, le seul critère pour caractériser les *favelas* qui est commun au recensement de 1950 et ceux d'aujourd'hui concerne la taille minimale de l'agglomération de constructions, défini par une formation supérieure à 50 unités d'habitation.

Le Plan Directeur Décennal de la ville de Rio de Janeiro de 1992 identifie la *favela* comme une zone de prédominance d'habitat, dont les terrains sont occupés par une population de faibles revenus. Elle est également caractérisée par la précarité de l'infrastructure urbaine et des services publics, par les constructions bâties sans autorisation délivré par les autorités publiques (notamment le permis de construire) et par la composition de son tissu spatial : des chemins étroits, dont l'alignement est irrégulier, des parcelles présentant des formes et des tailles irrégulières, des constructions non régularisées et qui ne répondent pas aux exigences légales (IPP, 2007, p. 4).

A partir des deux définitions actuelles (celle de l'IBGE²²⁶ et celle du Plan Directeur de la ville), nous pouvons regrouper les critères d'identification de la *favela* en six rubriques : la densité, l'aspect juridique, la caractérisation du tissu spatial, l'usage de l'espace, la typologie socio-économique et les conditions des infrastructures urbaines et des services publics. Etant donné que certains critères identifiés par la mairie et l'IBGE mériteraient d'être explicités et que, la ville compte environ 650 *favelas*²²⁷, il nous semble inutile de prétendre vérifier la pertinence de l'application de ces critères sur l'ensemble des *favelas* de Rio de Janeiro. En ce qui concerne les invasions de l'Avenida Brasil les critères portant sur la taille, les aspects juridiques et l'usage de l'espace peuvent s'appliquer aux trois « copropriétés ». Ceux qui caractérisent la typologie socio-économique et les conditions d'infrastructure et des services publics sont identifiés dans le « Palace ». Malgré les différences socio-économiques observées à l'intérieur, il s'agit d'une population à revenu modeste. Si les infrastructures existent à l'intérieur de la « copropriété », elles présentent souvent des problèmes d'ordre technique, ce qui établit leur précarité. En revanche, le critère concernant la caractérisation du tissu spatial mérite d'être développé. D'abord par le fait qu'il est assez souvent identifié dans les *favelas* de Rio de Janeiro et dans les formes d'habitat populaire spontanées. Puis, parce que cet aspect est le seul qui ne s'applique pas à notre étude de cas, le « Palace ».

²²⁶ Voir liste des organismes dans l'**annexe 12**.

²²⁷ En mai 2008, la mairie de Rio de Janeiro a estimé 643 *favelas* dans la ville (PREFEITURA DO RIO DE JANEIRO, 2008, p. 55).

Dans le « Palace », les bâtiments existants auparavant ont déterminé la constitution spatiale lors de l'occupation de l'espace. Les formes rectangulaires des constructions comme l'entrepôt et le bâtiment annexe ont contribué à l'implantation des maisons en trois bandes parallèles, avec des couloirs de séparation assez larges entre elles. Même si l'espace à l'intérieur des constructions existantes était assez grand et libre (sans divisions dedans), les murs porteurs ont défini la configuration spatiale orthogonale lors de la division des parcelles, pour ainsi profiter au maximum de l'espace disponible à la construction des logements. Le deuxième aspect qui a déterminé le maillage de l'espace bâti est l'ossature des bâtiments. En utilisant les poutres et les colonnes existantes, les occupants ont réduit le coût de la construction de leurs logements et ont assuré la solidité des maisons, car cette structure était destinée à supporter des bâtiments assez grands qui comportaient à l'intérieur des machines et d'autres charges lourdes.

Ainsi, comme déjà mentionné dans le chapitre 4, le dessin à l'intérieur de l'entrepôt et du bâtiment annexe est traduit par un tissu orthogonal²²⁸, qui s'est constitué dans les premières années de l'invasion. Toutefois, la densification de l'occupation à partir des nouvelles constructions, démontre que les nouveaux arrivants doivent adapter l'implantation de leurs logements à l'espace disponible, situé au fond de la parcelle de la « Borgauto ». Cette adaptation produit des petits chemins étroits et sombres qui servent juste à accéder aux logements, et rappellent l'ambiance étouffante observée dans certaines *favelas* qui ont subi le processus de « verticalisation ».

Dans les *favelas* occupées de manière spontanée et sur des terrains libres de construction, nous observons que le dessin de l'espace bâti se produit au fur et à mesure de l'installation des habitants, car les limites des parcelles sont définies à partir de la construction des logements. Ce sont les constructions qui définissent les chemins et les rues, et l'alignement des maisons n'est pas établi au préalable. Les chemins sont étroits et servent plus à l'accès aux logements qu'à la circulation des piétons. Ceci donne un aspect « vernaculaire » au tissu bâti des *favelas*. En regardant les photos aériennes de la ville de Rio de Janeiro, ces milieux d'habitat sont souvent facilement repérés, à partir du contraste avec le tissu orthogonal du reste de la ville.

Toutefois, étant donné l'aspect hétérogène des *favelas* de Rio de Janeiro, nous retrouvons des exemples de communautés dont le critère de la typologie du tissu

²²⁸ Voir plans de l'invasion « Palace » dans l'**annexe 7**.

spatiale ne s'applique pas. C'est le cas des lotissements construits par le gouvernement pour transférer les populations des *favelas*, et qui sont devenues plus tard des *favelas*, comme c'est le cas de la *favela* « Nova Holanda »²²⁹. Ces lotissements présentent souvent un maillage assez « ordonné » qui, malgré les transformations pour adapter l'espace aux nouvelles constructions, est encore très évident. Le « Parque Uniao » présente une exception. C'est n'est pas une *favela* constituée à partir d'un lotissement construit pas les pouvoirs publics, et en même temps elle présente un tissu construit assez « ordonné ». Ceci s'explique par le fait que l'occupation de zone a été organisé par le *leader* Margarino Torres qui, comme le syndic de l'invasion « Chaparral », a procédé à la division du parcellaire et a déterminé la largeur des couloirs et des chemins de circulation. Dans le « Palace », lors des entretiens réalisés avec les premiers occupants et avec les enfants, tous les interviewés ont révélé que le découpage parcellaire à été fait par les occupants eux-mêmes, et inscrit sur le sol avec une craie. L'aspect de la configuration spatiale à l'intérieur du « Palace » représente ainsi un cas particulier autant dans le cadre des invasions mentionnées dans ce travail que dans celui de l'habitat populaire à Rio de Janeiro.

Si la configuration spatiale du « Palace » n'est pas l'expression d'un désir de formalisation de la part des habitants, elle contribue à mettre à distance les « indésirables ». Ceci est un aspect qui différencie encore cette invasion de la *favela* et assure la sécurité des habitants. La morphologie « médiévale » (MAMARI, 2008, p. 18, TASCHNER, 2008, p. 100) qui caractérise une grande partie des *favelas cariocas* a contribué à l'action des *gangs* de narcotrafiquants. Elle rend difficile l'action de la police, qui ne connaît pas la configuration spatiale interne aussi bien que les narcotrafiquants qui y habitent. De plus, étant donné que les *favelas* sont des espaces ouverts à la ville, la fuite des bandits s'avère encore plus facile à partir des chemins qui les amènent à d'autres *favelas* ou aux bois existants à proximité, quand elles se situent sur les buttes de Rio de Janeiro. Dans le cas du « Palace », la configuration spatiale interne et la présence des murs qui clôturent le milieu d'habitat, rendraient impossible l'action de ces *gangs*. En effet, les habitants du « Palace » ont affirmé, lors des entretiens, que les narcotrafiquants n'auraient pas intérêt à agir à l'intérieur de l'invasion. D'abord à cause de la dénonciation des habitants, et puis à

²²⁹ Voir chapitre 2.

cause de cette configuration spatiale qui rend ingérable les actions de fuite en situation de danger.

L'hypothèse que les invasions représentent, du point de vue territorial, une expansion du « Complexo da Maré » semble juste et les définitions officielles pour la *favela* correspondent partiellement aux caractéristiques observées à l'intérieur des « copropriétés de fait ». Toutefois, compte-tenu des pratiques et des normes qui définissent l'organisation de ce milieu d'habitat, notamment le « Palace », nous nous demandons si du point-de-vue des habitants, l'invasion se caractérise comme une *favela*. Lors des entretiens avec les résidents du « Palace », nous avons constaté l'indication d'éléments qui permettent de faire une autre hypothèse : la quête d'un modèle d'habitat autre que celui qui caractérise la *favela* actuelle.

8.3 A la recherche d'un nouveau modèle ?

Tout d'abord, pour parler de « modèle », comment définir la *favela* en tant que catégorie aujourd'hui ? Nous sommes d'accord avec les auteurs qui défendent que les *favelas* ne constituent pas une unité fixe (PANDOLFI & GRYNSPAN, 2003, pp.24-25 ; VALLADARES, 2006, pp. 161-162). En effet, l'homogénéité prétendue des *favelas* ne se vérifie pas lors des nombreuses recherches sur ces milieux d'habitat : Leur hétérogénéité est d'ailleurs mis en évidence lors des études de cas des *favelas*, qui montrent des réalités physique, spatial et sociale tellement diverses « qu'il est impossible de les ranger dans une catégorie unique et distincte » (PRETECEILLE & VALLADARES, 1999 ; 2000, cité par VALLADARES, 2006, p. 161).

Même sous l'angle de l'informalité, considérée dans ce travail comme une caractéristique historique des *favelas*, ces milieux d'habitat peuvent se trouver actuellement dans des situations distinctes. Certaines *favelas* de Rio de Janeiro sont considérées officiellement comme des quartiers et d'autres ont été régularisées par le programme de la mairie « Favela Bairro ». D'un côté cette formalisation présente une connotation symbolique, étant donné la consolidation et l'étendu de certaines *favelas* dans la ville, ce qui met en évidence leur importance dans l'espace urbain. D'un autre côté elle présente une valeur officielle, notamment par la transformation des complexes de *favelas* en Région Administrative par la municipalité, un

avancement important lorsqu'on considère le cadre historique des politiques publiques par rapport à ce type d'habitat.

Ainsi, nous nous attachons à la signification emblématique de la *favela*, construite au long des années et depuis son apparition dans la ville de Rio de Janeiro. La *favela* est chargée des connotations négatives, une stigmatisation qui atteint autant le milieu d'habitat que la population qui le constitue. Les résidents affrontent le fait de vivre avec l'inévitable contiguïté territoriale, exprimé par la présence des délinquants armés qui participent à la vente de drogues, le harcèlement violent de la police et la méfiance que toute cette proximité provoque, surtout au regard de ceux qui habitent à l'extérieur de la *favela*. L'opinion publique associe souvent les *favelados*, directe ou indirectement, aux délinquants. DA SILVA (2008, pp. 13-15) considère que les habitants des *favelas* se trouvent dans une situation sans issue. D'un côté à cause de la violence criminelle et policière qui déstabilise la sociabilité sur les territoires d'habitat. D'un autre côté, à cause de la peur et de la méfiance généralisées des couches les plus aisées, qui obligent les résidents des *favelas* à faire un effort préalable pour prouver qu'ils sont des gens « bien », et pouvoir ainsi gagner la confiance d'autrui sans être jugé comme un délinquant ou marginal.

La *favela* s'est consolidée, tout de même, comme un mode d'habitat typique, non seulement à Rio de Janeiro, mais aussi à l'échelle nationale. Ceci est notamment constaté à travers l'ajout de définitions et d'entrées étymologiques concernant le terme en tant qu'habitat précaire²³⁰, depuis 2000, dans les dictionnaires brésiliens de langue portugaise. Étant donné que les nouvelles éditions des dictionnaires de langue rendent compte des usages des termes et de leurs changements, il paraît ainsi important de les analyser. Dans le « Novo Dicionário Aurélio da Língua Portuguesa » (FERREIRA, 2004) nous retrouvons les entrées suivantes, concernant la *favela* comme mode d'habitat :

« **Favela.** [do topônimo. *Favela*[...], do *Morro da Favela* (RJ), assim denominado pelos soldados que ali se estabeleceram ao regressar da Campanha de Canudos.] Substantivo feminino. *Brasilierismo*. Conjunto de habitações populares toscamente

²³⁰ La *favela*, *favela* ou *favela* correspond également au nom d'un buisson typique d'une localité de la région Nord-Est du Brésil et était durant longtemps la seule définition pour le terme que l'on pouvait trouver dans les dictionnaires de langue portugaise.

construídas (por via de regra em morros) e com recursos higiênicos deficientes. [Singulars : *morro* (RJ) e *caixa-de-fosforos* (SP).]

Favelado. *Brasileirismo.* Habitante de favela [...]

Favelização. *Brasileirismo.* **1.** Formação de favelas. **2.** Processo de grande decadência da area habitada.

Favelizar-se. **1.** Adquirir aspecto ou condição de favela : *Era um prédio de bom nível, mas favelizou-se.* **2.** Receber (um terreno, uma região) construções toscas, típicas de favela : *As encostas do Rio favelizaram-se rapidamente.*²³¹» (FERREIRA, 2004, p. 879)

Les définitions ne mentionnent pas le caractère illégal de la *favela*, malgré la mise en évidence de cet aspect dans les rapports, les recensements et les études produits au fil des années. Ceci révèle-t-il la prise en compte des programmes récents réalisés par les pouvoirs publics, comme le « Favela-Bairro » ? Ou cela indique-t-il que la *favela* est comprise comme un espace public de la ville, sans pourtant mentionner la question de la propriété foncière des terrains ?

Les définitions du dictionnaire révèlent également un aspect présent dans les critères de définition du recensement de 1950 : la caractérisation des constructions par des baraques ou des maisonnettes. Ceci démontre que l'aspect physique de la *favela* est encore associé à la dégradation et à la précarité de réseaux d'assainissement.

La stigmatisation de l'espace d'habitat est évidente dans les définitions ci-dessus, et révèle qu'elle est latente dans notre propre société : Dire qu'un lieu a subi un processus de « *favelização* » signifie que son niveau de qualité a baissé, qu'il s'est dégradé. Or, nous observons à Rio de Janeiro des *favelas* dont les conditions d'habitat se sont améliorées, même si on y retrouve parfois des problèmes et des difficultés. Si la définition de ***favela*** ne permet pas la généralisation étant donné la diversité de ce type d'habitat à Rio de Janeiro, la connotation négative est réelle et

²³¹ « **Favela** [du toponyme *Favela*[...], de la *Butte de la Favela* (RJ), ainsi dénommée par les soldats qui l'ont occupée lors de leur retour de la Guerre de Canudos]. Nom féminin. *Brasileirismo.* Ensemble d'habitations populaires grossièrement construites (souvent sur les collines et buttes) et dont les conditions d'hygiène sont insuffisantes ou précaires.

Favelado. *Brasileirismo.* Habitant de la favela [...]

Favelização (« favelisation »). *Brasileirismo.* **1.** Formation de favelas. **2.** Milieu d'habitat quia subi un processus de grande décadence.

Favelizar-se (« se faveliser »). **1.** Acquérir l'aspect ou la condition de favela : *C'était un immeuble de très bon niveau, mais favelizou-se (il s'est favelisé).* **2.** Terrain ou région qui accueille des constructions grossières, typiques de la favela : *Les collines de Rio se favelizaram (se sont favelisées) rapidement.* »

semble manifester la stigmatisation de ce milieu d'habitat. Nous souhaitons analyser le rôle de ce stéréotype de la *favela* dans les invasions de l'Avenida Brasil.

8.3.1 La connotation stigmatisante de la *favela*

Nous avons observé que malgré les changements constatés dans les *favelas* et dans leur relation avec la ville, les travailleurs qui y habitent subissent encore les discriminations par le fait de cohabiter avec les criminels. Ceci peut créer chez les habitants un sentiment de répulsion vis-à-vis du lieu habité, considéré comme un espace ségrégué de la ville et marginalisé par la société, où les normes institutionnelles ne s'appliquent pas. Plusieurs auteurs qui travaillent sur l'habitat précaire évoquent l'aspect de la stigmatisation de la *favela* et des zones pauvres des villes.

RIBEIRO & JUNIOR (2005, p. 96) révèlent que le processus de « favelisation » progressif dans les grandes villes brésiliennes est accompagné d'un phénomène récent, traduit par la stigmatisation des territoires caractérisés par la concentration de pauvreté. Cette stigmatisation est ainsi alimentée par ce qu'ils appellent « culture de la peur », qui s'exprime par l'association de ces territoires à la violence. Cette culture s'est développée dans les couches moyenne et haute, notamment à partir du modèle urbain qui combine la proximité spatiale des couches sociales et les disparités sociales, en contribuant également au développement des « enclaves fortifiées » dans les villes²³².

LEEDS (1998, p. 263) vérifie le caractère stigmatisant du terme dès le début de ses recherches sur les *favelas* à Rio de Janeiro dans les années 1960. A ce moment-là le terme **favelado** était utilisé par la population des couches moyenne et haute, présentant une connotation péjorative. **Favelado** était équivalent à « délinquant » ou « criminel ». En revanche, dans les années 1990, LEEDS constate l'usage du terme comme un symbole d'identité utilisé par les habitants de *favelas* eux-mêmes. Cette utilisation vise à marquer la différence avec le milieu extérieur à la *favela* et indique une certaine « fierté de classe », sans être pourtant utilisé à l'intérieur des *favelas*.

Enfin, LEITE & OLIVEIRA (2005, p. 18) révèlent que jusqu'à la fin des années 1980, la connotation de la *favela* en tant que lieu de pauvreté et de délinquance était compensée par la valorisation de son image de berceau de la samba, du carnaval et

²³² Voir chapitre 7.7.

de la culture populaire à Rio de Janeiro. Mais à partir des années 1990, l'image de la *favela* est associée à la violence et à l'insécurité qu'elles apporteraient aux quartiers de la ville, une conséquence de la montée de la violence à l'époque²³³ et de son traitement par les médias, qui diffusaient les événements en les associant au milieu d'habitat et non aux criminels.

A cet aspect qui s'applique à la *favela* en générale, on ajoutera des éléments spécifiques de l'histoire de chaque milieu d'habitat qui peuvent renforcer leur stigmatisation. En revenant sur notre terrain de recherche et le lieu d'origine de la population du « Palace », nous observons dans la formation du « Complexo da Maré » des aspects qui jouent dans la construction de cette stigmatisation.

Jusqu'en 1980, la « Maré » ne figurait pas dans les cartes de la ville de Rio de Janeiro. A partir de l'ouverture démocratique dans le pays et de la prise en compte de son étendue et de sa démographie, la zone a été décrétée XXXème R.A. de la municipalité de Rio de Janeiro en 1988, et est désormais dénommée « Complexo da Maré ». Selon DE SOUZA (2007, p. 12), la transformation de l'ensemble de *favelas* en Région Administrative de la ville a été, certes, un fait qui reconnaissait ce territoire comme un composant de la structure administrative de la municipalité et l'affirmait ainsi comme partie intégrante de la ville. Mais la dénomination « Complexo da Maré » a été considérée comme péjoratif et était détestée par les habitants. La signification négative du mot **complexo** s'explique par le fait que, à part certains groupements de *favelas* dans la ville (par exemple « Complexo da Maré » et « Complexo do Alemão »), ce terme est utilisé pour désigner les complexes pénitentiaires de Rio de Janeiro, comme le « Complexo Frei Caneca » et le « Complexo Bangu I »²³⁴. Le groupement de *favelas* est ainsi associé aux complexes de prisons, et par conséquent, à la délinquance et à la criminalité. De plus, DE SOUZA (2007) affirme que le terme **complexo** renforce l'image d'un lieu unique et homogène. Les habitants seraient ainsi regroupés à partir d'une caractéristique commune : *favelados* et « complexés », une idée équivoque qui contribue à l'affirmation des préjugés latents présents dans le sens commun.

Un autre aspect spécifique à ce milieu d'habitat est identifié par le processus de lutte de la population pour la reconnaissance du « Complexo da Maré » en tant que quartier de la ville. Ce processus démarre lors de l'ouverture démocratique dans le

²³³ Voir chapitre 3.1.2.

²³⁴ Le complexe pénitentiaire « Frei Caneca, » localisé dans le quartier « Estácio » (Zone Centrale de la ville) était le plus ancien du pays. Il a été construit da la deuxième moitié du XIXème siècle et a été démolit en 2010. Celui de « Bangu I » a été construit en 1987 et se localise dans le quartier « Bangu », Zone Nord de Rio de Janeiro.

pays, moment où on observe l'initiative des pouvoirs publics pour intégrer les *favelas* à la ville²³⁵, et suite à la reconnaissance de la zone en tant que R.A.. Ainsi, à la fin des années 1970 et pendant les années 1980, les représentants des associations de résidents des *favelas* du « Complexo da Maré » se sont impliqués avec les résidents dans la participation de ce processus de reconnaissance officielle de la *favela* et de son intégration effective dans la ville formelle. Selon DA SILVA (2006), les *leaders* locaux de la *favela* « Parque Uniao » ne revendiquaient pas la reconnaissance de cette communauté en tant que quartier du « Complexo da Maré ». La population et les *leaders* souhaitaient que le « Parque Uniao » soit reconnu officiellement en tant que zone appartenant au quartier « Bonsucesso ». Ceci met en évidence que, malgré l'utilisation du terme *favela* dans les discours des *leaders*, dans les années 1980, en l'associant à la lutte, à la résistance, à l'organisation et à la fierté (DA SILVA, 2006, p. 130), le vocable *favela* portait une signification négative dans le sens commun. Dans sa recherche sur le quartier « Maré », DA SILVA (2006) a réalisé des entretiens qui révèlent l'attachement de certains habitants plus au quartier « Bonsucesso » qu'au quartier officiel « Maré ». Pour illustrer cette préférence, nous reproduisons ci-dessous une partie de l'entretien réalisé en 2005 avec une habitante qui est née dans la *favela* « Morro do Timbau » :

« Je sais que [le quartier] s'appelle Maré parce que c'était Cesar Maia²³⁶ qui l'a créé. Mais il a créé le quartier sans demander aux habitants ce qu'ils en pensaient, à travers par exemple un sondage d'opinion. Si ce sondage a eu lieu, je ne suis pas au courant ! Ainsi, je pense que le nom a été imposé aux habitants, parce que c'est le maire qui l'a choisi [...]. Il y a beaucoup de gens qui ne savent pas que Maré c'est un quartier. Ils pensent qu'on l'appelle Maré par rapport à son passé, à cause des effets de marée, les inondations [...] Donc les gens pensent que c'est à cause de ça, et non parce c'est un quartier, depuis les années 1990. Mais ceci est dû au fait que le maire a fait un décret, une loi – je ne sais pas trop – qui a fait de cette zone un quartier [...]. Pour moi, j'habite à Bonsucesso. » (DA SILVA, 2006, p. 136).

Nous avons également observé cet attachement au quartier lors des entretiens réalisés avec deux habitants du « Palace ». Ils mentionnent que leur résidence antérieure était à « Bonsucesso » ou à « Ramos ». Le déroulement de l'entretien

²³⁵ Voir chapitres 1.4 et 2.3.

²³⁶ Cesar Maia a été maire de Rio de Janeiro lors de l'officialisation de la « Maré » comme quartier de la ville. Il occupé le poste de maire pendant trois mandats (1993-1996, 2001-2004 et 2005-2008).

démontre qu'ils faisaient référence aux *favelas* « Parque Uniao » et « Praia de Ramos », respectivement²³⁷.

La connotation positive du terme *favela*, liée à la lutte et à l'identité des habitants, est mise en évidence dans le discours des *leaders* et des habitants lors de la réalisation du « Projeto Rio », dans les années 1980, et lors des négociations pour l'officialisation du « Complexo da Maré » comme quartier de la ville. Mais par la suite, l'évocation négative du terme s'intensifie chez les couches les plus aisées de la ville dans la même proportion que la violence augmente dans ces milieux d'habitat, à la fin des années 1980 et pendant les années 1990. Cette connotation se répand tellement dans l'opinion publique qu'elle est désormais assimilée par la population qui habite les *favelas*.

8.3.2 Les invasions vues par leurs habitants et usagers : *favela*, *comunidade* ou *condominio* ?

Ainsi, le processus de dévalorisation du terme *favela* a accompagné celui de consolidation de ce milieu d'habitat comme partie intégrante de la ville. Cette transformation subie par la *favela* a entraîné un changement du sens qu'elle évoque et de sa représentation dans le sens commun. La *favela* est tellement associée à la criminalité et à l'informalité, que le terme est devenu péjoratif. Parler de *favela* c'est parler de désordre, chaos. Cette connotation négative est liée à la représentation sociale de cet espace, et a été fortement véhiculée par les médias au fil des années, qui abordaient les *favelas* pour ne montrer que les désastres naturels ou des situations de violence. De plus, le sens péjoratif s'est étendu à l'habitant, le *favelado*. Ainsi, à Rio de Janeiro, les agglomérations d'habitat que l'on appelait usuellement ***favelas*** sont, depuis quelques années, nommées **communautés** (*comunidades*). Les entretiens réalisés par DA SILVA (2006) parmi les habitants du « Complexo da Maré » révèlent leur perception du terme ***favela*** et son remplacement par celui de ***comunidade*** :

« Je n'aime pas ce mot, favela. Je pense que c'est absurde, c'est très mauvais. Favela c'est quelque chose constituée par un tas de bois avec lesquels on fait des maisons. La [favela] Vila do Joao, par exemple, c'est une communauté construite. Je n'aime pas qu'on appelle la Maré favela. C'est une communauté, communauté de faible revenus, je ne sais pas, appelez comme vous voulez.

²³⁷ Entretiens réalisés avec Roberto, le 11/06/2008, et avec Ricardo, le 17/06/2008.

Mais favela, je déteste ce terme, car il dénigre l'image de gens qui y habitent, ce n'est pas sympa. Communauté c'est bien, car c'est même un terme plus moderne. Malgré le fait que le mot soit ancien, il est très utilisé. » (Entretien réalisé en 2005 avec un habitant de la favela « Conjunto Esperança, qui est arrivé dans le « Complexo da Maré » dans les années 1970, DA SILVA, 2006, p. 130)

Un autre entretien, réalisé avec un habitant de la favela « Baixa do Sapateiro », révèle que le terme **favela** n'est pas seulement associé à la criminalité, il s'attache au comportement de certains habitants à l'intérieur de ces milieux d'habitat :

« C'est une favela. Ce qui me fait penser que c'est une favela, c'est la présence des criminels : on voit des bandits armés tout le temps, c'est horrible ![...] Il y a des gens aussi qui ne sont pas des criminels, mais ce sont des favelados, ces gens qui aiment le désordre : [...] ils mettent les musiques au dernier volume et tout ça. Je pense que ceci définit le favelado. Dans les endroits que je connais, je pense que ce genre de chose n'a pas lieu : mettre la musique devant ta porte et la laisser jusqu'à tard dans la nuit ? Je pense que ça caractérise la favela, n'est pas ? Ce n'est pas seulement à cause de la présence des criminels. » (DA SILVA, 2006, p. 131)

Le terme **communauté** apparaît ainsi pour exprimer la négation de ces comportements, en désignant un milieu d'habitat où la conduite des habitants se caractérise par le respect de l'espace collectif et des autres résidents, comme nous observons dans cet entretien réalisé en 2005 avec un habitant né dans la favela « Baixa do Sapateiro » :

« Communauté c'est un milieu où les personnes veulent s'entraider, je pense. C'est un exemple de communauté. Alors, ici [dans la favela « Baixa do Sapateiro »], il y a beaucoup de gens qui veulent aider les autres. [...]. Ici c'est une favela, parce qu'il y a la violence. Mais il y a beaucoup de gens qui ne respectent pas les milieux où ils habitent. On le voit notamment par tous ces tags... Si c'était un lieu organisé et tout ça, il ne serait pas considéré comme une favela. Mais étant donné que beaucoup de gens n'expriment pas de respect par les lieux où ils habitent, alors les gens disent que c'est une favela. Le lieu est une favela plutôt à cause des certaines personnes qui ne respectent pas les lieux où ils habitent. » (DA SILVA, 2006, p. 131)

L'emploi du terme **favela** se généralise lors de son association au désordre et à la dégradation, comme constaté à partir de la signification du verbe **favelizar-se** dans le dictionnaire brésilien de langue portugaise. Le dernier exemple illustré par les paroles des habitants est l'entretien réalisé en 2000 par PANDOLFI & GRYNSPAN

(2003, pp.173-194) avec Nilza Rosa do Santos, née dans la *favela* « Formiga », (situé dans le quartier « Tijuca »), qui justifie l'utilisation du terme **communauté** :

« Je n'aime pas le mot favela. A mon avis on trouve des favelas même dans « l'asfalto²³⁸ » ; c'est quelque chose de désorganisé. » (p. 187).

Sur le terrain de recherche, nous avons constaté le même rapport aux termes **communauté** et *favela*. Dans les discussions avec les habitants du « Palace », les caractérisations des deux termes étaient exactement les mêmes que celles retrouvées dans les entretiens cités ci-dessus. Ainsi, lors des discussions avec quelques habitants du « Palace », le syndic du « Barra Vela », et la secrétaire de l'association de résidents du « Chaparral », nous avons posé la question « comment considérez-vous l'invasion : comme une *favela*, une **communauté** ou un **condominio** ? ». Tous les habitants consultés ont été d'accord que les invasions n'étaient pas considérées comme des *favelas*. Toutefois, pour se référer aux *favelas* où ils ont habité, ou habitent encore (c'est le cas de la secrétaire de l'association du « Chaparral »), le terme utilisé a été **communauté**. Ceci semble démontrer que le terme *favela* est banni du vocabulaire de cette population, étant donné sa connotation lourde.

Dans une discussion avec Marta son neveu Pedro, les deux habitants du « Palace » et originaires du « Parque Uniao », je leur demande comment ils considèrent la « copropriété », comme une *favela*, une communauté ou un *condominio*. Ils répondent tout les deux, qu'ils considèrent le « Palace » une communauté. Ensuite, je leur demande les différences entre *favela* et communauté :

« Dans la favela il y a que des favelados, ceux qui aiment l'agitation, le désordre. La communauté c'est un lieu où on se respecte mutuellement, où on sait vivre en groupe et où on considère l'autrui. »²³⁹

Ana et Mauricio, habitants du « Palace » et anciens habitants du « Parque Uniao », classent l'invasion selon les équipements et services qui existent à l'intérieur :

« C'est un condominio, parce qu'il y a une piscine, il y a un gardien et une femme de ménage et on paye une taxe de copropriété. »²⁴⁰

²³⁸ « L'*asfalto* » signifie la rue, et est une expression utilisée pour faire la contraposition entre la *favela* et la « ville formelle », car les rues dans les *favelas* très souvent n'étaient pas revêtis de goudron (*asfalto*).

²³⁹ Discussion avec Pedro, le 18/08/2009.

Dans le « Condominio Barra Vela », le syndic de l'immeuble principal, indique et explique la catégorie dans laquelle elle classe l'invasion :

« *Je pense qu'ici [dans le « Barra-Vela »] ça serait plutôt une communauté, car c'est une favela améliorée. (...).* »²⁴¹

Je lui demande alors, quelles sont les différences entre la *favela* et le *condominio* étant donné que ce terme est utilisé pour caractériser les copropriétés de luxe de Rio de Janeiro. Marcia explique pourquoi elle ne définit pas le « Barra-Vela » comme un *condominio* :

« *La favela c'est un espace ouvert, on y trouve du trafic de drogues, les baraques sont en bois parfois. Le condominio c'est pour les riches, c'est chic !* »²⁴²

A partir de cette affirmation du syndic, l'expression « *condominio* » semble être employée pour valoriser l'invasion, de la mettre à part. C'est mieux qu'une *favela*, mais on sait que ce n'est pas un vrai *condominio*. Pour renforcer cette valorisation Marcia fait quelques commentaires qui mettent encore plus en valeur le « Barra-Vela », comme le prix de vente des appartements de l'immeuble principal de l'invasion, qui peut atteindre le prix d'un appartement situé dans un quartier aisé de la ville²⁴³. Le nom de l'invasion rappelle également le quartier de classe moyenne/haute de Rio de Janeiro, « Barra da Tijuca ». Connu par ses nombreux *condominios*, le quartier est le symbole de l'élite émergente de la ville²⁴⁴. Le rapport avec le quartier n'est pas mis en évidence dans la discussion avec Marcia. Toutefois, la mise-en-valeur de la « copropriété », par le syndic, qui affirme que l'immeuble principal de l'invasion est connu comme « l'immeuble des riches », contribue à accréditer l'idée que l'utilisation des termes **condominio** et **Barra** dans le nom de l'invasion ne serait pas une coïncidence.

Lors de la visite de l'immeuble principal, accompagnée de Marcia, je lui ai dit mon étonnement devant le soin apporté à l'intérieur : chaque étage présente un petit pot de fleurs face aux marches de l'escalier, des affiches rappellent les habitants à

²⁴⁰ Discussion avec Ana, le 06/08/2009.

²⁴¹ Discussion avec Marcia, syndic de la « copropriété de fait » « Barra Vela », le 19/08/2009.

²⁴² *Ibid.*

²⁴³ Elle mentionne un appartement qui a été vendu à R\$ 45.000 (environ 15.000 euros).

²⁴⁴ Voir chapitre 7.

ne pas jeter de déchets par terre et les façades des appartements sont traitées avec soin. La réponse de Marcia montre combine la signification du terme *favela* pèse encore lourdement :

« Tu sais, il faut être très rigide pour ne pas laisser que tout soit transformé en favela [par les résidents]. C'est pour ça que je ne laisse pas chacun choisir sa couleur [pour la façade des appartements]. Il faut que tout soit de la même couleur, sinon c'est un bazar ! C'est pareil pour le linge : j'interdis aux résidents de pendre le linge dans le couloir ou dans la façade, sinon l'immeuble se transformerait en un favelao²⁴⁵ »²⁴⁶

J'insiste en lui demandant pourquoi les couleurs différentes pourraient caractériser l'espace comme une *favela*. Marcia explique que les façades des maisons de la *favela* « Vila Pinheiro » (dans le « Complexo do Maré »²⁴⁷) présentaient cet aspect, car elles étaient peintes avec des couleurs différentes.

Bref, ces quelques exemples nous suggèrent que la *favela*, en tant que mode d'habitat spontané²⁴⁸, a beaucoup avancé du point de vue de l'infrastructure interne et de la conquête de sa légitimité dans la ville formelle. Les conditions de vie des habitants ont également connu une évolution, car les *favelas* sont plus équipées et dans certains cas les loyers sont aussi chers que dans un beau quartier de la ville. Néanmoins, elle garde encore les marques d'un espace abandonné en tant qu'espace social. Certes, elle a développé des codes propres qui ont contribué à la socialisation interne des habitants, mais c'est la loi du pouvoir parallèle qui y règne aujourd'hui : « *Auparavant prisonnières de mécanismes forgés par le clientélisme politique, elles [les favelas] seraient maintenant sous le contrôle du narcotrafic qui se substitue à l'Etat absent* » (VALLADARES, 2006, p. 157).

En revanche, nous avons observé que, dans le sens commun, la *favela* est encore perçue de façon négative. Même si elle apporte une histoire de connivence avec les activités économiques dans le secteur informel, légales ou illégales, la population des *favelas* est formée par une majorité des travailleurs, une grande partie exploitée par le système formel. En bref, si la *favela* a subi des transformations

²⁴⁵ « *Favelao* » c'est la forme superlative de *favela*, pour mettre en évidence le sens péjoratif de l'expression.

²⁴⁶ Discussion avec Marcia, syndic de la « copropriété de fait » « Barra Vela », le 19/08/2009.

²⁴⁷ Voir chapitre 1.4.1.

²⁴⁸ Il est important d'expliquer, qu'ici, on parle de « *favela* », en tant que mode d'habitat spontané, dans un sens large et dans un contexte historique général. Comme il a déjà été mentionné précédemment, chaque *favela* présente ses particularités de formation, localisation, population, parcours historique, ainsi que situation actuelle (VALLADARES, 2006, pp.156-166).

significatives en tant que milieu d'habitat et en tant qu'espace de la ville, le terme qui la désignait a également changé et ne fait plus référence à un espace habité par une population ouvrière et de revenus modestes.

8.4 Conclusions

Habiter la « copropriété de fait » s'avère ainsi différent d'habiter la *favela*, autant dans la perception des résidents sur leur milieu d'habitat, que dans les modes de vie constatés dans chacun de ces espaces. Les transformations de la *favela* au long des 30 dernières années se traduisent, entre autres, par la représentation de cet espace dans la ville et sa perception par la société, la valorisation du foncier dans le marché immobilier informel et l'insécurité progressive. Les invasions expriment une reconquête des « valeurs de l'habitat » (BENZAGLOU, 2006), par rapport à la *favela* d'origine. Ces valeurs, définies comme matérielles et immatérielles, sont retrouvés dans le fait de se sentir à l'abri dans son milieu d'habitat, dans une ambiance qui correspond à la tranquillité recherchée par certains habitants et par l'optimisation du budget à partir de l'accession à la propriété.

Si l'image de la *favela carioca* d'autrefois est celle des maisons en bois, isolées une des autres sur les buttes de la ville de Rio de Janeiro, comme on le voit dans le film « Orfeu Negro²⁴⁹ », cette image a énormément changé aujourd'hui. La *favela* où les habitants vivaient en harmonie avec les petits vendeurs de drogues et les racketteurs, dans un environnement complètement dépourvu d'infrastructure, et ignoré par les pouvoirs publics, n'existe plus. Aujourd'hui les *favelas* de Rio de Janeiro, se sont étalées dans la ville, et sont en grande partie consolidées par des constructions solides et par les réseaux d'infrastructure, et sont contrôlées par des lois établies par un pouvoir parallèle à l'Etat qui soumet les habitants à la violence, morale ou physique. De berceau de la *samba* et de la culture populaire²⁵⁰, la *favela* est devenue dans l'image collective le germe de la drogue, de la délinquance et de la violence qui atteignent toute la ville. La représentation de la *favela* semble ainsi s'imposer, à la réalité des *favelas* (PANDOLFI & GRYNSPAN, 2003, p.23) et néglige

²⁴⁹ Le film a été tourné dans la *favela* « Morro da Babilônia » à Rio de Janeiro en 1959. Il a été réalisé par Marcel Camus d'après la pièce de théâtre « Orfeu da Conceição », écrit par Vinicius de Moraes en 1956.

²⁵⁰ ABREU (1994, p. 65) montre que cette valorisation d'ordre culturelle de la *favela* est déclenchée par le mouvement moderniste brésilien dans les années 1920. Les artistes cherchaient des nouvelles voies culturelles qui échappaient la culture étrangère et ont mis en valeur des « thématiques indigènes » et les « esthétiques brésiliennes ». L'image de la *favela* que jusqu'à ce moment était liée à la misère et à la laideur, est devenue en même temps le lieu de la beauté et du lyrisme et où on découvre des poètes et des muses.

le fait que ceux qui ont construit ces milieux d'habitat constituent encore la majorité de la population, les travailleurs de bas revenus et précaires. Les invasions seraient-elle une tentative de rétablir le mode de vie existant dans les *favelas* d'autrefois ?

Une autre question qui se pose est celle de la signification de ce milieu d'habitat actuellement, suite au processus d'intégration de ces espaces dans la ville et à leur appartenance au milieu urbain. Certaines *favelas*, comme celles du « Complexo da Maré », peuvent-elles être comprises aujourd'hui comme des espaces publics de la ville ? Etant donné leur intégration par des programmes d'urbanisation, leur transformation en quartier dans certains cas et la caractéristique d'espace ouvert à la ville, sans rupture physique, on dirait que oui. Sous l'angle du modèle urbain actuel, développé dans le chapitre 7, où l'espace public est rejeté par les citadins et les enclaves résidentiels apparaissent comme la traduction d'un souhait de sécurité, tranquillité et entre-soi, le « Palace » exprime-t-il la recherche d'une nouvelle urbanité ? La fermeture des invasions détermine une rupture avec l'espace public et les distinguent de la *favela* par la discontinuité spatiale et la privatisation du milieu d'habitat. Ana, habitante du « Palace » depuis le début de son occupation, se réfère à l'invasion comme le « refuge de la *favela* »²⁵¹

Les invasions constituent-elles une évolution, ou une réinvention, de l'habitat populaire ? Si, selon PERLMANN (1977, cité par LEEDS, 1998), l'habitant de la *favela*, bien intégré, a déjà succombé aux valeurs de la petite bourgeoisie, à quoi correspondent ces valeurs aujourd'hui ? Sont-elles présentes dans les pratiques à l'intérieur des « copropriétés de fait » ? Nous souhaitons analyser les pratiques observées à l'intérieur des invasions, et notamment dans le « Palace », pour comprendre quels sont les apports des « copropriétés de fait » dans la transformation de l'habitat populaire à Rio de Janeiro.

²⁵¹ Entretien enregistré réalisé le 11/06/2008.

Chapitre 9. Evolution ou réinvention de l'habitat populaire ?

Suite aux transformations subies par les *favelas* démontrées dans le chapitre précédent, nous souhaitons aborder les pratiques sociales et spatiales à l'intérieur du milieu d'habitat populaire, qui fourniront des indices permettant l'interprétation de la production des invasions dans l'Avenida Brasil.

MARIE (1988), dans son travail sur l'habitat spontané en Afrique, met en évidence l'importance de l'observation des pratiques. Il révèle que dans les exemples africains le « sous [les] apparences de désordre informel (diversité des matériaux utilisés, bric-à-brac du mobilier domestiques dispersé dans la cours, variétés de tailles et du standing des habitations), la concession²⁵² recèle un ordre et renvoie à des modèles souvent rigoureux qu'on peut même traduire quantitativement. » (MARIE, 1988, p.1163). Dans le cas des « copropriétés de fait », et notamment du « Palace », l'apparence de l'ensemble des constructions ne s'associe pas au « désordre ». Il s'agit d'une composition spatiale plutôt formelle, traduite par des logements en rang, dont l'alignement est régulier, les couloirs sont larges et les distances entre les logements régulières, alors que les terrains présentent des formes et des tailles également régulières. Mais, cette composition spatiale, correspond-t-elle à un modèle ? Le « désordre » pourrait s'associer au statut d'informalité des invasions, qui pourraient cacher derrière leurs murs des pratiques sociales justifiant leur interprétation comme une *favela* : les pratiques communautaires et individuelles de ces milieux d'habitat également clos révèlent-elles une logique spécifique des invasions ? Indiquent-elles un processus de transformation sociale, au moins pour ce groupe ?

Selon GRAMSCI (1948, cité par BUENO, 2008, p. 85), l'hégémonie d'un groupe social par rapport à un autre, ainsi que les éléments capables de transformer une société, sont présents dans la vie quotidienne. Les pratiques sont issues de la culture d'un groupe et sont aussi construites à partir des « dynamiques exogènes des déterminants socio-économiques et sociopolitiques ». Les pratiques sont alors le fruit d'une adaptation du groupe face aux enjeux et aux règles des jeux imposés par la société.

Pour HELLER (1970, cité par BUENO, 2008, p. 84), la vie quotidienne est composée de parties « organiques » telles que « l'organisation du travail et de la vie

²⁵² Le terme « concession » est appliqué par MARIE selon sa signification en Afrique, qui est défini par un terrain plus souvent clos, regroupant l'habitat d'une famille (Dictionnaire Le Petit Robert 2011, p. 497). Nous retenons ici l'aspect communautaire et la l'aspect clos de ce type d'habitat.

privée, les loisirs et le repos et l'activité sociale ». La vie quotidienne est alors la vie propre de l'individu, exprimé par son individualité et en même temps son appartenance à un certain groupe social. Les pratiques quotidiennes sont construites par chaque être humain, et elles le constituent également, indépendamment de son groupe social. Le rapport entre la vie quotidienne et l'individu est direct, car elle exprime ses goûts, ses préférences et ses liens affectifs. Selon l'auteur le quotidien est dynamique et se construit à partir de processus historiques. Il est nécessaire d'analyser ces processus à travers les pratiques concrètes, pour formuler une théorie critique sur la société et sur l'espace, notamment l'espace d'habitat.

Les relations sociales sont, dans ce cadre, fondamentales dans la construction de la vie quotidienne et des pratiques. Nous comprenons ainsi que l'observation de la vie quotidienne d'un groupe social dans son milieu d'habitat peut permettre de comprendre comment se transforme leur inscription dans le milieu urbain. Ces pratiques sont construites à partir des relations sociales des individus et expriment autant leur vécu personnel que leur appartenance à un groupe. Le milieu d'habitat étudié, les invasions, est un espace communautaire composé d'une population qui présente des parcours résidentiels très ressemblants. Cette population, et notamment les premiers occupants, constitue un groupe social dans la mesure où elle présente les mêmes caractéristiques socio-économiques et par le fait qu'elle est venue du même complexe de *favelas*, voire de la même *favela*.

Lorsque certaines pratiques qui ont lieu dans les « copropriété de fait » sont analysées par rapport à celles constatées dans la plupart des *favelas* de Rio de Janeiro, on peut constater des changements de comportements, des productions des conflits, et l'établissement des normes. Ces changements démontrent-ils des adaptations sociales à ce nouveau type d'habitat ou seraient-ils plutôt des éléments qui feraient des « copropriétés de fait » un nouveau mode d'habitat populaire ?

Les pratiques sociales et spatiales qui se sont développées au fil des années dans les milieux d'habitat populaire spontanés, peuvent être « susceptibles d'offrir des nouveaux modèles alternatifs » (MARIE, 1988, p. 1162). Comme dans d'autres villes des pays considérés comme sous-développés, nous observons à travers l'habitat spontané à Rio de Janeiro la production de formes particulières « de vie quotidienne, de rapports sociaux de modes de production et d'investissement de l'espace, de systèmes de valeurs et de représentations » (HAUMONT & MARIE, 1987, cité par MAIRIE, 1988, p. 1167). Nous souhaitons ainsi les analyser autant

dans le cadre historique de développement des *favelas*, que dans un cadre actuel, qui montrera leurs rapports avec la ville formelle.

Concernant la production des pratiques sociales, il faut également rappeler que les individus qui ont grandi dans les *favelas* ont développé une habileté propre aux situations affrontées dans ce milieu d'habitat et à leur condition socio-économique. La *favela* est historiquement un espace marginal dans la ville, comme nous l'avons vu dans la première partie de ce travail. Ainsi, les habitants de ce milieu se sont habitués, d'une part, à une certaine autonomie de l'action par rapport au système des règles et valeurs. D'une autre, ils ont subi les règles imposées par les pouvoirs parallèles qui se sont implantés dans ces milieux d'habitat. L'ensemble de ces valeurs, normes et pratiques ont été transmis dans le temps, en contribuant à définir la culture de ce groupe social. La nécessité de faire face à l'adversité est un point déterminant dans la construction de cette culture. Ceci nous rappelle notamment la question des squats en France, lorsque BOUILLON (2009, pp. 203-220) utilise la notion de **compétences précaires**, qui articule les capacités d'action de cette population devant la prise en compte des inégalités. Acquisées par l'expérience, ces compétences sont également transmises et validées dans les situations d'adversité.

Ainsi, comme dans toute structure de pouvoir hiérarchique, on peut identifier dans les « copropriétés » des **producteurs** et des **consommateurs** (CERTEAU, 1980). Les premiers sont les acteurs qui exercent le pouvoir. Les seconds sont les constructeurs de la structure sociale (SALCEDO, 2008, p. 2) de la « copropriété », y compris de l'ensemble des pratiques qui sont interprétées, adaptées et reconnues par le groupe. Selon CERTEAU (1980), les consommateurs s'identifient aux citoyens, et sont ceux qui dans l'impossibilité de transformer directement l'espace, l'ont adapté à leurs besoins quotidiens, en ajustant les normes et les significations. Si les producteurs de l'espace sont ceux qui déterminent ce système de pratiques, quelles différences trouvera-t-on entre les *favelas* dominées par les trafiquants de drogues et les « copropriétés » contrôlées par les *milicias* ? Comment les différentes formes de contrôle peuvent-elles jouer dans la production des comportements et des pratiques ? Ce sont les questions auxquelles on souhaite répondre dans cette partie. Dans une société ou dans un groupe, la relation existante entre discipline et anti-discipline produit un système de valeurs qui accepte certaines pratiques comme légitimes et en considère d'autres comme inappropriées (SALCEDO, 2008, pp.4-5).

Dans cette partie, nous allons aborder certaines pratiques qui ont été observées directement à l'intérieur des invasions. Ces pratiques concernent notamment l'invasion « Palace », qui a été choisie comme étude de cas et qui a été l'objet d'observations d'une plus longue durée. Les pratiques relatives aux deux autres invasions (« Chaparral » et « Condominio Barra Vela ») seront abordées de manière assez ponctuelle et seront plus au moins développées selon le niveau de l'observation.

9.1 Pratiques, normes, usages et coutumes

ELIAS & SCOTSON (1997 [1965], pp. 252-253), mettent en évidence l'importance de ne pas créer une dichotomie entre l'**individu** et la **société** pour l'analyse des phénomènes sociologiques au sein des communautés. Evidemment il ne faut pas négliger l'aspect psychologique dans la production des normes et des pratiques, mais dans cette étude, comme dans l'ouvrage cité ci-dessus, nous allons traiter des pratiques au niveau du groupe et aussi au niveau historique dans l'hypothèse d'évolution de ce mode d'habitat dans la ville de Rio de Janeiro.

Nous envisageons d'analyser certaines pratiques identifiées dans les « copropriétés de fait » en nous appuyant sur celles identifiées dans des milieux d'habitat d'origine de cette population, les *favelas*. C'est pourquoi une analyse dialectique de l'acteur dans son milieu s'impose. Cette analyse porte sur dans l'acteur lui-même, en tant que transformateur de l'espace, mais surtout sur sa relation avec le système, ce qui nécessite la prise en compte du milieu. Les pratiques quotidiennes relevant « d'un vaste ensemble, difficile à délimiter » (CERTEAU, 1980, p.97), on analysera certaines pratiques observées dans les « copropriétés de fait » du point de vue des codes de la « ville formelle ». L'analyse se fait alors à deux niveaux : on observe les pratiques de la « copropriété » au niveau de la *favela* et ensuite dans le cadre du système de valeurs de la ville « formelle », car on ne peut pas expliquer la vie quotidienne des acteurs sans comprendre les normes du système institutionnel (JUAN, 1995, p.86).

La *favela* est alors le milieu commun à cette population étudiée et, en conséquence, elle est également le milieu de production d'une partie de ces pratiques. Les pratiques identifiées dans le « Palace » sont les fruits de l'observation directe, alors que celles des *favelas* ont été observées par des anthropologues et sociologues qui ont fait un travail de longue durée sur le terrain. Un des courants

considérés dans cette analyse des pratiques, est la « sociologie des normes culturelles de la vie quotidienne » (JUAN, 1995, p.95), qui considère les pratiques comme une concrétisation, dans l'action, des codes que le système - institutionnel ou non - produit historiquement, ainsi que de leur interprétation ou modification par le groupe social à travers le temps.

Dans cette perspective, il faut considérer les « copropriétés de fait » comme des « quartiers » qui ont été étudiés par CERTEAU (1980), dans la mesure où elles se présentent également comme des organisations collectives composées de trajectoires individuelles. La pratique de ces organisations serait une convention collective tacite, un commun accord entre tous les membres, lisible à travers les codes du langage et du comportement (GIARD & MAYOL, 1980, pp.23-24). Ainsi, les transgressions des normes existantes sont immédiatement l'objet de commentaires au sein d'une communauté. Mais, à l'intérieur des « copropriétés de fait » les normes s'avèrent différentes de celles existantes dans les *favelas* d'origine de cette population.

Nous avons observé que certaines pratiques de la vie quotidienne des habitants des « copropriétés de fait » se caractérisent comme un dépassement des normes tacites existant dans les milieux d'habitat collectif de la ville formelle : les musiques trop fortes, à n'importe quelle heure, les enfants qui sont souvent seuls et qui ne respectent pas les adultes de l'entourage, des cris pour appeler quelqu'un qui est à l'autre bout de la « copropriété » et le non respect de règles concernant les biens communs, la propreté de l'espace et l'utilisation des appareils de climatisation qui surchargent le réseau électrique. Si certaines de ces pratiques révèlent le « non respect de la convenance » (GIARD & MAYOL, 1980, p. 146), on ne retrouve pas la figure de **l'excentrique**, décrit par CERTEAU (1980), dans les « copropriétés », car tous les habitants dépassent les normes. Dans les invasions, les limites entre le collectif et l'individuel n'existent quasiment pas, car quand un habitant veut écouter de la musique *funk*, par exemple, le voisin est obligé de l'écouter aussi. La liberté individuelle devient la dictature du collectif. Les contraintes et les envies individuelles vont toujours ensemble, côte-à-côte, en établissant une absence d'ajustement qui invente, à nouveau, un quotidien. Dans ce système, il semble ne pas y avoir de concessions.

Si *l'habitus* n'est que la « loi immanente, (...) inscrite dans les corps par des histoires identiques, qui est la condition non seulement de la concertation des pratiques mais aussi des pratiques de concertation » (BOURDIEU, 1980, p.99),

comment se produit l'équilibre dans ce groupe social ? Quels sont les **codes** communs à ce groupe ? « La structure d'un groupe (...) dépend de la fonction qui est au principe de sa constitution et de son organisation » (BOURDIEU, 1980, p.281). Les « copropriétés de fait » procèdent d'un choix résidentiel qui part d'une condition d'habitat historiquement marginale, réunissant les habitants dans cette forme de communauté. Face aux nouveaux codes et normes instaurés par un nouvel « ordre institutionnel », les *milicias*, ils affrontent certaines difficultés quotidiennes qui contribuent à créer un sentiment d'intolérance collectif.

Comment peut-on caractériser l'ensemble de « règles » existant au sein de cette communauté? Selon les définitions de JUAN (1995) les pratiques de la vie quotidienne sont formées de **coutumes** et d'**usages**. Les deux se différencient surtout en ce qui concerne les sanctions et les références. Les **coutumes** sont liées aux normes sociales, produites par le système institutionnel. Les **usages** sont détachés de toute référence morale, et ainsi de toute norme sociale. Ils « exercent ainsi une pression intériorisée par l'individu, qui a le sentiment d'en être le seul et unique auteur » (JUAN, 1995, p.177). Le non-respect des **normes coutumières** et juridiques produit la réprobation du groupe, de l'environnement humain et social des individus, et pour l'**usage** cette censure se caractérise par une sanction diffuse, différée et privatisée.

Ainsi, la norme est caractérisée comme un produit du système institutionnel (JUAN, 1995), et dans les deux milieux d'habitat populaire analysés dans ce chapitre, la *favela* et la « copropriété de fait », la présence d'un pouvoir parallèle à l'Etat détermine des normes propres à l'intérieur des communautés. Les pratiques retrouvées dans la vie quotidienne de ce groupe social sont ainsi composées autant de coutumes dictées par le système formel, que par des coutumes propres à leur milieu. Mais si les normes établissent des dispositions qui vont se fixer d'abord dans les statuts pour ensuite transformer les milieux, il existe également une relation d'interdépendance, car les usages peuvent déterminer les statuts, et en même temps, les statuts et milieux conditionnent les usages. Ainsi, certaines normes existants dans les invasions, sont également établies à partir des pratiques constatées dans les *favelas* et qui veulent être évitées dans les « copropriétés de fait ». Evidemment, il ne faut pas négliger que les pratiques de la vie quotidienne comportent également des éléments biographiques (JUAN, 1995, pp.236-238), ce

qui dépend du parcours et de la personnalité de chacun des individus qui composent le groupe ou la communauté.

La population des « copropriétés de fait » peut être assimilée à la population de l'ensemble des *favelas* de Rio de Janeiro, en ce qui concerne la caractérisation de leur milieu d'habitat, qui est « marginal » dans la ville. Alors, les pratiques communes à cette population, ne dérivent-elles pas du rapport de forces existant dans le système institutionnel de la ville formelle ? Tout d'abord, on observe l'injustice qui atteint historiquement les plus faibles comme une conséquence de ce rapport de forces, traduit notamment par un système où priment les inégalités socio-économiques, et qui ne permet pas l'ascension sociale pour les individus nés dans les milieux les plus dépourvus. Les élites, productrices du langage et du symbolique imposent ce système aux pratiquants (ou consommateurs). Ces derniers, par conséquent, manipulent ces connaissances et ces symboliques de façon à détourner le système créé, mais sans le quitter (CERTEAU, 1980, pp.79-80). Il s'agit ainsi d'une interprétation de ce langage, qui va générer un nouveau système.

En revanche certaines pratiques observés dans les « copropriétés de fait » nous renvoient également à la *favela*, et pourraient ainsi être associées à une culture propre à la population qui constitue ce milieu d'habitat ou plutôt à une culture spécifique concernant la *favela* d'origine, ou le « Complexo da Maré ». Ce sont ainsi des pratiques communes à un groupe social qui a accumulé cette culture à travers le temps et à travers l'usage et la socialisation dans l'espace marginal, en relation également avec la « ville formelle ». L'observation de pratiques identifiées par certains chercheurs à l'intérieur des *favelas* au fil des années pourra permettre la mise en évidence des traits caractéristiques associés à cette **culture**.

9.2 Les pratiques qui manifestent un changement par rapport à la structure d'habitat d'origine

Suite à cette introduction aux concepts qui constituent et caractérisent le système de pratiques dans les milieux, nous souhaitons analyser les pratiques, et les situations qui les révèlent, observés sur le terrain. Dans le présent chapitre, cette analyse sera réalisée à partir des pratiques qui semblent démontrer un changement par rapport à celles observées dans les *favelas* au fil des années. Ensuite nous aborderons celles qui s'associent à la culture produite à partir de ce milieu d'habitat d'origine de la population des invasions.

Les normes imposées aux habitants, observées dans les « copropriétés de fait » sont : le paiement d'une taxe de copropriété supposée couvrir les dépenses avec les biens communs, l'interdiction de drogues et le silence à partir de 22h. Ces normes sont également établies dans les formes d'habitat collectif formel. De plus, la présence d'un syndic et des murs qui clôturent le milieu d'habitat sont deux éléments qui renvoient aux structures d'habitat formel existants dans la ville, en les différenciant des *favelas*. Ces normes caractérisent la « copropriété de fait » comme une structure d'habitat choisie par les habitants dans leurs parcours résidentiel, au contraire des *favelas*, qui représenteraient plutôt une absence de choix. Cette population qui a toujours vécu suivant des codes propres à un type d'habitat assez stigmatisé par la société, commence-t-elle à s'approprier des codes sociaux de la « ville formelle » ?

Comme nous avons pu le vérifier, durant des années l'habitat précaire a été considéré comme provisoire, et ne recevait pas d'investissements publics. Progressivement, les agglomérations d'habitat populaire précaire se consolident et, par manque de politiques publiques efficaces, elles deviennent une solution durable. Pour les habitants, une intervention des pouvoirs publics peut apparaître comme un signe de reconnaissance et comme un facteur de consolidation de leur implantation (GUERRA, 2003, p.81). Cette intervention peut aussi générer la panique chez les habitants par crainte de se faire expulser. En fait toute action d'origine extérieure appliquée dans la zone d'habitat illégale peut créer un sentiment de méfiance chez les habitants.

Certes l'absence, encore actuelle, des institutions étatiques dans le milieu d'habitat populaire présente des effets, notamment le développement de pouvoirs parallèles à l'Etat. La plupart des pratiques observées qui caractérisent le changement par rapport à la *favela* d'origine, sont liées à la forme de pouvoir parallèle qui contrôle la zone, les *milicias*.

9.2.1 L'échange électoral

L'échange électoral est une pratique qui s'est développée également à partir de l'absence des institutions étatiques dans les milieux d'habitat populaire. Il est identifié par VALLADARES (1978, pp.27-29), dans ses études sur les logements provisoires qui ont accueilli la population de *favelas* transférée dans la période de dictature militaire au Brésil. La désarticulation entre les projets pour les *favelas* et la

discontinuité politique des administrations publiques ont contribué à l'action des hommes politiques pour combler les vides laissées par l'Etat. C'est dans ce contexte que débute l'échange électoral.

De la part des habitants cet échange se passe soit au niveau des demandes personnelles, par exemple du travail ou d'une place à l'école pour son enfant, soit au niveau collectif de l'habitat, comme la distribution de l'électricité, de l'eau, construction de trottoir ou pose de revêtement de sols. Quant aux candidats, ils demandaient des votes en échange. Selon VALLADARES (1978), le contrôle de l'échange était assuré, dans la mesure du possible, par un habitant qui fonctionnait comme une sorte de secrétaire personnel du candidat à l'intérieur de la communauté qui défendait leurs intérêts.

Historiquement, les équipements de base (approvisionnement en eau potable, électricité, voirie) étaient caractérisés comme des monnaies d'échange électoral entre les habitants de ces communautés et les hommes politiques. Selon LEEDS (1998) ces pratiques clientélistes ont fait des *favelas* et des zones d'habitat les plus dépourvues, des « marchandises » politiques. Ces zones urbaines, marquées par l'insuffisance ou l'absence de services publics, devenaient des terrains fertiles pour l'intervention personnalisée des candidats, qui proposaient des améliorations, en échange du vote des habitants (GUERRA, 2003, p.81). De cette façon, la logique de ce système se traduisait par les suffrages de la population concernée destinés au politicien qui lui rendait des faveurs. Comme dans les relations de clientèle²⁵³, les politiciens cherchaient à créer une dépendance des *favelas* à l'approche des élections. Ainsi, les promesses se limitaient au minimum pour laisser la communauté dépendre encore des faveurs des politiciens aux prochaines élections et à nouveau les échanger contre des suffrages (LEEDS, 1998, p.253)²⁵⁴.

On voit apparaître une nouvelle logique à l'intérieur des « copropriétés de fait », qui se répand aussi dans quelques *favelas* de la ville (PANDOLFI & GRZYNSZPAN, 2003, p.55) concernant cet échange électoral. Dans le « Palace », les habitants font

²⁵³ Le terme « clientèle » employé ici est très utilisé dans les sciences politiques, et se réfère à des relations avec le patron mais pas dans le cadre commercial.

²⁵⁴ Ces pratiques d'échanges entre les candidats et les populations défavorisées peuvent avoir des formes diverses, mais elles sont courantes depuis l'apparition des *favelas* et se sont consolidées lors du développement de ce type d'habitat dans la ville. Par exemple, LEEDS & LEEDS (1978, p. 206) décrivent une des modalités d'échange électoral dans son travail de terrain dans les *favelas cariocas*, à partir de 1945. Cette modalité est caractérisée par la sélection de représentants des candidats (*cabo eleitoral*) à l'intérieur d'une *favela*, pour travailler dans la campagne électorale. Si le représentant apporte beaucoup d'électeurs, il est payé de plusieurs façons : soit par l'offre d'une maison dans la *favela*, ou dans un *conjunto habitacional*, ou d'un terrain pour construire sa maison, une place dans une école publique pour son enfant ou sinon des « cadeaux » plus simples, tels que des vêtements ou d'objets pour la maison. LEEDS & LEEDS disent qu'il s'agit d'un échange parce qu'il bénéficie aux deux parties.

appel aux candidats pour faire des travaux qui les intéressent à l'intérieur de la « copropriété ». Maintenant ce sont des électeurs qui font des promesses de vote aux candidats si ceux-ci réalisent des améliorations au sein de la communauté. Pour illustrer ce nouveau cas de figure, on va citer l'exemple d'un candidat qui recherchait des votes à l'intérieur du « Palace ». Bruno Souza est un politicien connu des habitants de la « Borgauto ». A chaque candidature il fréquente l'occupation et finance une œuvre collectif qui intéresse les habitants dans la communauté. C'est lui qui a payé la construction du terrain de sports et la peinture des maisons autour. Bruno Souza a aussi réalisé une sorte d'émission pendant sa candidature aux élections précédentes, pour montrer à la société *carioca* l'existence des communautés comme le « Palace ». L'émission montrait des images de la « copropriété », un entretien avec un des habitants qui a participé à « l'invasion » de l'ancienne usine, et se terminait par le discours du candidat sur le problème de l'habitation et la mise en valeur du « Palace », comme une réussite des habitants. Ensuite, l'émission se dédiait à la campagne électorale. De cette façon, on constate non seulement une stratégie pour gagner des suffrages à l'intérieur de la communauté, mais aussi une utilisation de l'image de cette communauté pour obtenir des suffrages ailleurs, à partir d'une émission de publicité électorale du candidat.

Dans les entretiens, les habitants du « Palace » et surtout l'ancien syndic Carlos racontent que dans cet échange électoral, l'idée est de montrer toujours au candidat qui arrive qu'il faut faire quelque chose pour la communauté avant de demander les votes. Dans cette logique, les candidats financent les projets, pour ensuite demander des suffrages. Pour l'année 2008, Bruno de Souza a été candidat au poste de conseiller municipal (*vereador*). Il s'est rendu au « Palace » au début de l'année pour revoir les habitants, et à ce moment-là Carlos lui a présenté l'idée de faire un cinéma à la place du terrain de sport. Ainsi, Carlos demande l'aide de Bruno de Souza pour mettre en œuvre son projet. Les élections ayant lieu en octobre, Carlos avait déjà recontacté le candidat en avril ou mai de 2008 pour lui proposer de passer dans la « copropriété » et faire avancer l'accord sur la participation du candidat dans son projet.

A l'approche de la date des élections, en août, Bruno de Souza a organisé une fête dans le « Palace ». A cette époque, à cause d'un scandale concernant un candidat, le Supérieur Tribunal Electorale (STE) avait interdit aux candidats aux élections d'organiser des événements festifs dans les communautés défavorisées.

Cette résolution avait pour objectif empêcher les pratiques d'échange qu'on vient de caractériser, et ainsi éviter les pratiques qui peuvent obliger ou incliner les communautés à voter pour un candidat parce qu'il a rendu service ou a financé une œuvre sociale au sein de la communauté²⁵⁵. Ainsi, la raison invoquée pour la fête fut l'anniversaire de Carlos qui avait eu lieu le *week-end* précédant la fête. Selon le syndic, les frais de la fête devraient être partagés avec le candidat. Pour cette fête, qui eut lieu le samedi 16/08, il était prévu un barbecue, un concert et des *DJ* de musique. Les habitants m'ont parlé de la fête pour que je vienne et les enfants étaient complètement excités. En arrivant au « Palace » le jeudi avant la fête je les ai rencontrés bien agités : quelques garçons avaient créé une chanson de *funk* pour chanter et danser, et les filles avaient préparé une chorégraphie pour danser sur la scène.

On peut conclure que même si cet échange existe encore, il se fait différemment, et il en est de même dans les *favelas*. Les communautés plus anciennes sont aussi plus structurées aujourd'hui et quelques unes sont même urbanisées. De cette façon, le rôle du candidat n'a pas la même importance qu'avant, dans quelques communautés. Mais dans le cas des « copropriétés de fait », qui sont en processus de développement, le rapport du candidat avec la communauté se diffère de ce que l'ont trouvait dans les *favelas* des années 1960/1970. Le « Palace » n'occupe pas une position de faiblesse dans cet échange électoral. Au contraire, la population a déjà obtenu beaucoup d'investissements de plusieurs candidats différents, comme par exemple l'aménagement de la place de l'invasion. La figure du syndic peut y être déterminante, parce que d'un côté le contact avec les habitants passe par lui, ce qui le caractérise comme *cabo-eleitoral*. D'un autre côté, le syndic peut devenir un allié à l'intérieur de la communauté, car il peut exercer une certaine pression pour la réalisation des projets, comme c'est le cas de Carlos. En effet, lors des entretiens, le syndic montre une grande « affection » pour le candidat Bruno de Souza. Il montre des vidéos d'émissions enregistrées par le candidat en faisant des commentaires positifs sur lui, comme étant un candidat différent des autres, qui n'embrouille pas les gens, etc. Toutefois, nous n'avons pas constaté des formes de pression du syndic envers la population pour qu'elle donne ses suffrages au candidat Bruno de Souza. En revanche, nous avons observé des

²⁵⁵ Au Brésil, ces pratiques sont interdites par l'article 301 du Code électoral, qui qualifie comme crime électoral l'emploi de la violence ou de la menace pour intimider quelqu'un à voter ou à ne pas voter dans un candidat ou dans un parti politique.

banderoles et des affiches de propagande du candidat affichés partout à l'intérieur de l'invasion.

9.2.2 Les pratiques induites par le pouvoir parallèle qui contrôle le milieu d'habitat

Le fait que les institutions étatiques ont été toujours absentes dans les milieux d'habitat populaire a entraîné le développement d'un système de régulation propre. Dans les *favelas* de Rio de Janeiro, ce système a été historiquement contrôlé par des groupes exerçant un pouvoir parallèle à l'Etat, les *gangs* de trafiquants de drogues qui se sont implantés dans ces milieux d'habitat. Actuellement les *milicias* prennent, progressivement, le « relais » de narcotrafiquants, mais continuent à exercer une forme de pouvoir qui est également parallèle à l'Etat, mais avec des codes et normes propres à cette organisation. Quoi qu'il en soit le groupe, les méthodes ou pratiques de contrôle du système et de sa population peuvent prendre plusieurs formes. Nous avons observé jusqu'ici de méthodes qui varient notamment entre la pression psychologique et la violence physique. Mais dans le « Palace », les méthodes de contrôle qui ont été observées prennent des formes plus subtiles.

9.2.2.1 Impayés et sanctions

Certes, le paiement d'une taxe, toujours « camouflé » par les services offerts en contrepartie et servant alors d'alibi, est devenu une marque des *milicias* de Rio de Janeiro. Mais comme nous avons constaté dans le chapitre 3.3, les conséquences et les effets du non paiement prennent des formes différentes dans chaque groupe de *milicia*. Dans les invasions étudiées, les sanctions appliquées individuellement aux impayés n'ont pas pu être vérifiées. Une habitante du « Palace », qui n'a pas voulu être interviewée a mentionné de façon très floue que certains résidents étaient maltraités dans l'invasion, mais elle n'a pas expliqué comment, ni dans quelles situations, ni pour quelles raisons. Paulo, arrivé dans le « Palace » au début de l'invasion a mentionné qu'autrefois, ceux qui ne payaient pas la taxe de copropriété avait l'électricité suspendue²⁵⁶, mais cette information n'a pas été confirmée dans d'autres entretiens. Nous rapporterons ce qui a été observée dans la recherche de terrain.

²⁵⁶ Entretien non enregistré, réalisé le 12/08/2008.

Lors du premier jour de visite au « Palace » en 2008 nous avons constaté la présence d'une grande liste affichée à l'entrée, avec les noms des habitants qui n'avaient pas payé la taxe de copropriété, et les mois correspondants. Cette affiche disparaît quelques jours après. Quelques mois après le démarrage de l'observation de terrain, une nouvelle affiche apparaît, très semblable à la précédente. Elle présente le nom, le numéro de couloir et de maison où habitent ceux qui n'ont pas payé la taxe de copropriété. La différence déterminante entre les deux est que sur cette nouvelle affiche, comme déjà mentionné dans le chapitre 4.1.6, ont lit aussi un mot disant qu'à cause de ceux qui n'ont pas payé la taxe, le poste du gardien de jour a été supprimé et que, si cela se poursuit, les habitants de la « Borgauto » courent le risque de voir également la suppression du gardien de nuit. Ainsi, il semble que l'administration du « Palace » ait voulu passer un message aux habitants et, surtout, influencer mon raisonnement sur la situation des « mauvais payeurs ». D'un côté, l'affiche qui présentait le détail des résidents qui n'avaient pas payé la taxe permettait de trouver leurs maisons et les dénonçait aussi devant moi, une étrangère à l'intérieur de l'invasion dont une grande partie des habitants se méfiait. D'un autre côté, le mot qui accompagnait l'affiche avec les noms, concernant la suppression du gardien de jour, légitimait le discours de l'ancien syndic Carlos et de sa compagne Liana, justifiant l'absence d'investissements internes à cause du grand nombre d'habitants qui ne payaient pas la taxe de copropriété.

En analysant cette méthode de domination du « Palace » par rapport à celle fréquemment observée dans certaines *favelas* dominées par les trafiquants de drogues, les différences semblent assez claires. La loi dans les *favelas* aujourd'hui est très stricte et radicale. Aucune personne sensée ne défie un narcotrafiquant en désobéissant aux lois imposées par celui-ci. On risque de disparaître, car les producteurs de l'espace représentent une génération de narcotrafiquants très violente, agressive et intolérante. Dans le cadre de la « gestion » du « Palace », la domination se fait plutôt par une intimidation qui prend forme à partir de la dénonciation devant les autres consommateurs de l'espace, c'est-à-dire les autres habitants du « Palace ». C'est une méthode qui vise à diviser l'ensemble et créer des conflits, un jeu psychologique qui met sous pression les débiteurs sans toutefois exposer le syndic. Cette pratique rend ainsi difficile la consolidation d'un système de solidarité et de confiance parmi les habitants du « Palace », plus que dans une *favela* dominé par des narcotrafiquants qui utilisent des méthodes ultraviolentes, mais en même temps, claires et distinctes quant aux règles et aux punitions.

9.2.2.2 La régulation du milieu d'habitat et l'importance du « bon chef »

L'expression du pouvoir à l'intérieur de la communauté est également essentielle pour comprendre le système de réciprocité existant entre les producteurs et consommateurs de l'espace, et éventuellement les formes de tension et de crainte chez les habitants. Comprendre le rôle du *leader* et sa représentation dans le milieu d'habitat peut expliquer en grande partie le fonctionnement de la communauté.

Dans les années 1990, LEEDS (1998, pp. 242-244) décrit l'interaction qui pouvait exister entre les habitants des *favelas* et le chef du *gang* de narcotrafiquants comme une relation caractérisée par des aspects tels que : le soutien et la protection envers la population locale, la relation établie entre le *gang* et l'association de résidents, le port ostentatoire des armes et l'extension de la consommation de drogues parmi les membres du *gang*. Selon la sociologue, le « bon chef » est défini par celui qui s'occupe du bien-être de la communauté, qui évite la violence gratuite, et qui ne stimule pas la consommation de drogues parmi les jeunes. A partir de ces caractéristiques, le chef des narcotrafiquants gagne souvent le respect de la population locale, même parmi ceux qui refusent la présence du trafic de drogues. « L'acceptation » du chef par la population établit ainsi une relation d'équilibre basée dans la réciprocité et le respect, ainsi que la reconnaissance des valeurs importantes pour les habitants, par le pouvoir en place.

L'équilibre de la relation entre les producteurs et les consommateurs de l'espace est ainsi basé dans l'échange, condition fondamentale pour la manutention de tout système. Dans le cas mentionné, l'échange observé par LEEDS (1998, pp. 241-244) est caractérisé par la protection des deux parties. D'un côté les habitants offrent l'anonymat aux trafiquants, traduits par la non dénonciation et la discrétion concernant les activités illégales et la présence des trafiquants cachés dans la *favela*. Le chef, en contrepartie, offre des services à la population, par exemple la sécurité à l'intérieur du milieu d'habitat, l'argent en cas de besoin pour payer un taxi jusqu'à l'hôpital ou pour l'achat des médicaments, entre autres.

LEEDS (1998) note que, dans la plupart des *favelas* et des milieux d'habitat pauvres qui ont fait l'objet de ses recherches à l'époque, les délits comme le vol, le viol, entre autres types de violences, sont combattus à l'intérieur des milieux d'habitat avec violence par le chef de l'organisation des trafiquants locaux. Il est le seul qui peut imposer sa forme propre de justice. L'équilibre du système est ainsi

complètement lié à la conduite et à la personnalité du chef du *gang*. Les pratiques et les normes sont ainsi imposées à la communauté à partir des codes définis par le chef.

Silvio, qui depuis dix ans est à la tête du « Chaparral » et récemment chargé de « l'administration » du « Palace », utilise comme dispositif de contrôle interne la sélection des nouveaux habitants dans le « Chaparral ». Le syndic est toujours intéressé à connaître les « candidats » qui désirent emménager dans la « copropriété ». Il demande à l'habitant qui met en vente sa maison d'amener la personne qui va l'acheter ou la louer, pour ainsi faire sa connaissance. Silvio dit qu'il aime bien savoir d'où vient la personne. Il dit avoir toujours fait attention pour que des trafiquants de drogues ne s'installent pas à l'intérieur de l'invasion, même pour habiter. De la même façon, le syndic dit n'avoir pas laissé d'autres groupes dominants s'installer. Au moment où il y avait cinq policiers qui habitaient dans le « Chaparral », l'ambiance est devenue un peu « différente », raconta le syndic. Il a alors parlé avec les policiers en leur disant que ce serait mieux s'ils vendaient leurs maisons et quittaient la « copropriété ».

Comme mesures pour maintenir « l'ordre » interne, les syndics des trois invasions interdisent l'utilisation et la circulation de drogues illicites, et répriment toute action criminelle, comme les vols. Ce sont des normes établies par l'organisation de la *milicia*. Les sanctions appliquées à ces transgressions sont très violentes et elles ont été confirmées autant par les syndics que par les habitants consultés dans le « Palace ». Marcia, syndic dans le « Condominio Barra Vela », et Silvio révèlent que si de telles actions ont lieu à l'intérieur de l'invasion ou même dans le périmètre de contrôle de « Cabo Daniel », le responsable aura de très gros ennuis.

Silvio, qui est un sort de premier secrétaire du chef de la *milicia*, est en contact direct avec Cabo Daniel. Il est également ami de longue date de Carlos, ancien syndic du « Palace », avec qui il habitait dans la *favela* « Parque Uniao ». C'est Silvio qui a présenté Carlos à Cabo Daniel. Etant l'homme de confiance de Cabo Daniel, Silvio est responsable de la surveillance d'une grande partie de la zone contrôlée par la *milicia*. Son travail consiste à régler tous les types de problèmes qui touchent l'ordre dans la zone, comme par exemple, la disparition des armes des policiers blessés ou morts dans la région, ou si jamais il y a un vol ou un cambriolage dans la zone. En

bref, quand il y a un problème, pour le résoudre on le contacte, par moyen de ses trois téléphones portables.

9.2.2.3 Le leader, construction de l'image à partir du discours

Toutefois, la représentation de Silvio et de son discours comme syndic dans le « Chaparral » est intéressante à analyser. L'actuel syndic du « Chaparral » révèle qu'il a déjà travaillé autant avec les trafiquants de drogues qu'avec la police. Ainsi, c'est quelqu'un qui a déjà été dans les deux organisations et qui se rend compte des relations qui sont établies entre population locale et les *leaders*. Dans son discours il présente le trafic de drogues et la *milicia* comme une même forme d'organisation de pouvoir parallèle. La seule différence, selon Silvio, est que la première se structure à partir de la drogue et la deuxième l'interdit. En déclarant avoir déjà travaillé avec des trafiquants de drogues dans le « Complexo da Maré » et avec des *milicianos* de l'organisation de « Cabo Daniel » qui dominent également la *favela* « Morro do Barbante » (dans le quartier « Ilha do Governador »), il dit que les deux organisations lui répugnent, et que maintenant il ne travaille pour aucune des deux. Il explique cette prise de position à partir d'un événement, qui a eu lieu quand il travaillait avec les *milicianos*, lors d'un combat avec les trafiquants qui voulaient récupérer le contrôle de la *favela* « Morro do Barbante ». Silvio a été gravement blessé par une balle qui a traversé son ventre et l'a privé de 70cms de son intestin. Il raconte que désormais, il a décidé de quitter cette véritable « guerre ». Il explique qu'il a survécu « grâce à Dieu », et depuis mai 2008 il s'est converti à l'évangélisme. Il est tout le temps en train de citer « Dieu » dans ces phrases et expressions, comme par exemple « grâce à Dieu », ou « je ne suis pas seul, je suis avec Dieu ». Ce discours de Silvio est très proche de celui des anciens trafiquants de drogues de Rio de Janeiro. On retrouve une grande partie de fondateurs du « Comando Vermelho »²⁵⁷ qui se sont convertis dans l'évangélisme suite à un événement qui les a gravement blessé et auquel ils ont réussi à échapper à la mort.

Malgré la répugnance manifestée concernant l'action des *milicias* et des trafiquants de drogues, Silvio dit garder des amis des deux côtés. C'est grâce à cette influence que se construit une « coopération » entre les trafiquants de drogues du « Complexo da Maré », d'un côté de l'Avenida Brasil et la *milicia* de « Cabo Daniel », de l'autre. Silvio fait le lien entre les deux pouvoirs parallèles et pour cette raison il

²⁵⁷ Voir chapitre 3.1.1.

joue un rôle capital pour le maintien de cet équilibre, voire même pour une éventuelle collaboration entre les deux organisations. Il est ainsi un personnage connu par une grande partie des habitants de la zone, autant dans certaines *favelas* du « Complexo da Maré », que dans le périmètre de contrôle de la *milicia*, qui comprend une partie des quartiers « Ramos » et « Bonsucesso ».

Une autre caractéristique qui marque le discours de Silvio concerne les gens en difficulté économique. Le syndic du « Chaparral » dit, et répète constamment, qu'il n'autorise pas l'exploitation des plus pauvres et qu'il ne permet pas qu'on prenne de l'argent à ceux qui n'en ont pas ou qui en ont très peu. Il répète aussi constamment qu'il aide souvent cette population. Il insiste sur le fait que les habitants du « Chaparral » sont pauvres et modestes, et que quand ils se retrouvent dans une situation très précaire financièrement, il se montre accommodant par rapport au non paiement de la taxe de copropriété.

L'ensemble des caractéristiques présentes dans le discours de Silvio, met en évidence la construction du *leader* idéal. Protecteur, très croyante, connu par tous, contre la *milicia* et le trafic de drogues. Il assume ainsi, le rôle de syndic, de juge, de policier, de conseiller. La secrétaire de Silvio dans l'association de résidents confirme que les résidents sont nombreux à le chercher pour demander l'aide concernant les problèmes d'ordre personnel ou même intime. Le syndic explique qu'à cause de ces inconvénients, il n'habite plus dans la « copropriété ».

Carlos, l'ancien syndic du « Palace », était également un personnage intéressant en tant que *leader* du « Palace ». Il était assez charismatique, très charmant avec les femmes de la « copropriété » et il avait un discours social et une rhétorique assez captivants, auprès de quelques habitants. Au contraire de Silvio, Carlos était souriant, accessible à tous, un syndic plus disponible au contact des habitants. Il avait une posture de *leader*, dans la mesure où il savait toujours quoi dire et comment réagir selon les différentes situations. Avec sa bonne humeur et sa sympathie, il arrivait à séduire beaucoup de gens dans sa position de syndic du « Palace ». L'image de « bon chef » transmise par Carlos était plus présente dans sa façon d'agir que dans son discours. Un exemple intéressant était son petit-fils, de l'âge de deux ans. Dès qu'il voyait Carlos, il lâchait vraiment tout, il venait à sa rencontre et restait sur ces genoux tout le temps. Pour quitter son grand-père, à chaque fois c'était très dure. En ce qui concerne son discours, l'ancien syndic parlait souvent de son souhait de lâcher l'administration du « Palace », comme s'il le faisait

parce que les habitants insistaient pour qu'il reste, ce qui n'a pas pu être constaté. Le discours de « l'approbation unanime » cherchait à refléter l'image de bon « administrateur » de l'invasion, notamment vis-à-vis de ceux qui viennent de l'extérieur du « Palace ».

La transition entre les deux syndics dans le « Palace » a été difficile selon les habitants. Carlos était au « pouvoir » officiellement depuis 2004, dans le cadre de l'élection organisé par le représentant de l'ITERJ²⁵⁸, mais il était déjà à la tête de l'administration de la « copropriété » avant. Son rôle de « syndic à mi-temps », caractérisé par son départ hebdomadaire de quatre jours vers sa maison secondaire, a contribué à la détérioration de l'ambiance dans le « Palace ». Quelques habitants interviewés ont raconté qu'au moment où Silvio est arrivé pour assumer le contrôle du « Palace », il y avait un grave problème concernant la distribution d'électricité dans l'invasion, qui n'a pas été réglé par Carlos pendant sa « gestion ». Durant l'été beaucoup d'habitants laissaient constamment allumés leurs appareils de climatisations, et étant donné qu'il y a beaucoup des maisons qui possèdent deux appareils, le système électrique était surchargé. Cela a provoqué des coupures d'énergie à l'intérieur de l'invasion, difficiles à rétablir. Étant donné que personne ne modérait sa consommation, Silvio, avec l'aide de quelques résidents, circulait dans le « Palace » pour contrôler l'utilisation d'énergie, et pour demander aux habitants qui exagéraient dans leur mode consommation, d'éteindre l'un ou l'autre appareil. Le syndic a pris la même posture et la même attitude concernant les abus de volume de la musique au soir dans l'invasion. Ces problèmes se présentaient en grand ampleur lors de l'arrivée de Silvio dans l'administration du « Palace », ce qui met en évidence la nécessité d'avoir un régulateur pour assurer un équilibre minimum lors de certaines situations qui peuvent se produire à l'intérieur de la communauté.

Lors de la transition de pouvoir le « mode de gestion » différent des deux syndics apparaît avec évidence et on observe une certaine réaction de la part des habitants qui, mécontents de la nouvelle orientation, vont discuter avec le syndic. Mario, habitant interviewé qui a participé avec le syndic à des rondes pour régler le problème des coupures d'énergie, révèle que Silvio voulait interdire que les gens liés au trafic des drogues entrent et circulent dans le « Palace ». Étant donné qu'une grande partie de la population résidente maintient des liens avec sa *favela* d'origine, notamment le « Parque Uniao », la résolution n'a pas plu à certains habitants de l'invasion. Ainsi, un groupe est allé voir Silvio pour dire qu'il n'y avait pas de raison

²⁵⁸ Voir chapitre 4.1.7.

pour une telle interdiction, car si les habitants du « Palace » avaient le droit de circuler dans les *favelas*, ceux de la *favela* pourraient circuler également à l'intérieur de l'invasion²⁵⁹. De plus, la circulation de gens liés au trafic de drogues ne présuppose pas l'action des *gangs* de narcotrafiquants à l'intérieur de la « copropriété ».

Concernant le discours en tant qu'« administrateurs », nous observons la même rhétorique chez les deux syndicats. Le discours est fondé sur la mise en valeur de leurs postes bénévoles et l'aide apportée à la communauté. Ainsi, ce discours se développe souvent autour des problèmes de gestion et des conflits existants à l'intérieur de la « copropriété ». Ensuite, le discours exalte la grande faveur rendue par le membre de la communauté, lui-même, qui prend en charge l'organisation du collectif, en plus sans être payé pour exercer cette activité. Ce discours, qui semble être construit pour atteindre des individus extérieurs à la « copropriété » veut forger une autogestion collective de l'invasion, comme s'il n'existait pas un pouvoir parallèle derrière qui dicte les normes et les règles principales. Il s'agit d'un système où chacune des « copropriétés » est gérée en tenant compte des normes imposées par cette forme de pouvoir parallèle. Cependant, il existe une certaine autonomie concernant la « gestion » de chacune des invasions. Le seul point qui semble essentiel dans ce système, c'est de ne pas le laisser tomber dans les mains de l'ennemi, le trafic des drogues.

La construction de l'image des trafiquants a reçu une grande contribution de la part des médias. À la fin des années 1980 et début des années 1990, la presse montrait, très souvent, les *leaders* des groupes de trafiquants sous un jour romantique, comme s'ils étaient des « Robin Hood », venus pour « sauver la population » et établir la justice sociale. Les médias les montraient comme des protecteurs de la *favela*, ceux qui finançaient des enterrements d'habitants de la *favela*, des bals *funk*, etc. Cette image transmise par les médias a contribué à « glamouriser » la figure du trafiquant, jusqu'au moment où les disputes pour les points de drogue dans les *favelas* sont devenues des véritables guerres.

Cette figure du trafiquant a renforcé dans l'imaginaire de la population *favelada*, l'idée du trafiquant comme un remplaçant des institutions étatiques, dans la peau d'un « héros rebelle ». Les entretiens réalisés avec les habitants qui ont vécu dans les *favelas* et certaines études sociologiques réalisées au fil des années, confirment

²⁵⁹ Entretien avec Mario, non enregistré, réalisé le 07/08/2009.

que certains chefs de *gangs* de narcotrafiquants pourraient assumer cette image, notamment dans les années 1970 et début des années 1980. Mais comme on l'a déjà vu, le commerce de drogue dans les *favelas* et dans les zones pauvres a transformé le profil de ces chefs, et les trafiquants sont désormais des négociants qui s'approprient l'espace physique de la *favela* pour développer les opérations liées à une activité extrêmement lucrative dans le secteur informel et illégal. A partir du moment où les trafiquants se montrent armés avec un appareil de guerre, les médias construisent un discours opposé au précédent, où la possibilité d'occupation de la ville par les trafiquants de drogue devient une réalité, voire même une raison de crainte pour la population de Rio de Janeiro. Ainsi, on observe une contribution fondamentale des médias *cariocas* dans la construction de l'image des narcotrafiquants, ainsi qu'une appropriation de cette image par ceux-ci, comme indique l'entretien avec un habitant de la *favela* « Santa Marta », réalisé par PANDOLFI & GRYNZPAN (2003, p. 343) :

« J'ai l'impression que, actuellement, le monde du trafic [de drogues] agit de façon à copier ce qui est dit [dans les médias] le concernant. Cette image du trafiquant comme un bienfaiteur, celui qui aide [la population des favelas] tout le temps, existe, mais ça a été une image construite qu'ils ont assumée. »

Les *leaders* des invasions se sont également appropriés de cette image. Selon leurs discours, ils aident les habitants les plus misérables et veillent sur la stabilité et la sécurité de la population. De plus, le fait de n'être ni policier, ni trafiquant de drogues, joue également dans la construction d'une image neutre par rapport au vécu de la population qui habite les invasions. Les références concernant ces deux forces, qui se sont montrés souvent violentes dans les *favelas*, ne sont pas présentes dans la figure des syndics des invasions.

9.2.3 La relation avec les forces de l'ordre, la police *carioca*

La relation « turbulente » existant entre la population des *favelas* et la police est fortement liée à l'image de la *favela* comme lieu de marginalité, de non-droit et, plus actuellement, comme un lieu de violence qui génère l'insécurité dans toute la ville. La soumission des résidents des *favelas* à la loi imposée par les narcotrafiquants a été interprétée par la société comme un choix. Ainsi, on observe que cette population est

tellement stigmatisée qu'elle est considérée par la société comme un groupe qui rejette les normes et les valeurs d'ordre social (VALLADARES, 2006).

La représentation de la *favela* comme territoire d'illégalité légitime la politique de sécurité publique mise en place par le gouvernement de l'Etat fédéré de Rio de Janeiro. Cette politique se traduit par une guerre contre les *favelas*, plutôt qu'un combat contre les *gangs* de trafiquants de drogues ou les narcotrafiquants dans leur ensemble. C'est aussi une politique qui privilégie souvent la confrontation directe plutôt qu'une investigation de la police à long terme²⁶⁰.

Plusieurs recherches sur les *favelas* notent les questions concernant les relations entre les forces d'ordre et les *favelados*²⁶¹. Le témoignage des habitants révèle souvent la différence de traitement existant entre « *l'asfalto* » (la ville formelle, « goudronnée ») et la *favela*. Dans le premier la police n'entre pas sans un mandat délivré par le juge, les droits sont souvent respectés, alors que dans la *favela*, les habitants mentionnent que la police peut entrer dans les maisons en cassant la porte et en tirant à balle. Alors, les *favelas* apparaissent dans ce contexte comme un élément à part dans la ville, quasiment isolé, lorsque ses habitants n'ont aucun droit respecté (LEITE & OLIVEIRA, 2005, pp.24-26).

Concernant le traitement de la population par la police, les pratiques des forces d'ordre à l'intérieur du « *Palace* » démontrent une vraie transformation. Dans la *favela*, les gens étaient traités comme s'ils étaient des trafiquants, ou comme des marginaux. Dans le « *Palace* », les habitants interviewés parlent du traitement respectueux qu'ils connaissent pour la première fois. Les lois imposées par la *milicia* locale assurent que les marginaux et les trafiquants ne s'installeront pas dans la zone. Ainsi, on observe que ces habitants retrouvent une nouvelle relation avec la ville, dans le sens où certains se sentent plus respectés. C'est l'échange proposé par la *milicia* de *Cabo Daniel* : « Pas de désordre, et tout le monde est tranquille²⁶² ».

La question du traitement des policiers envers les habitants des *favelas* a été abordée lors de l'entretien avec Roberto²⁶³, 21 ans, qui à l'époque était gardien du jour dans le « *Palace* ». Il révèle la transformation de ce traitement lorsqu'il a quitté la

²⁶⁰ Pour illustrer les conséquences de cette confrontation et les excès de la police *carioca*, le nombre de morts dans les confrontations avec la police a augmenté de 397 en 1998 à 834 en 2002. Données de l'Annuaire Statistique du Centre de Recherche et Analyse Criminelle du Secteur de Sécurité Publique de l'Etat fédéré de Rio de Janeiro (SSP/RJ), diffusées par le « *Jornal do Brasil* », le 30/12/2002.

²⁶¹ Voir chapitre 3.2.

²⁶² Cette phrase a été assez répétée lors des entretiens par quelques habitants pour traduire l'ambiance et le fonctionnement du « *Palace* » et des deux autres « copropriétés » étudiées.

²⁶³ Entretien enregistré, réalisé le 11/06/2008.

maison de ses parents dans une *favela* du quartier de « Ramos » pour venir habiter avec sa femme dans le « Palace » :

« J'aimais [habiter dans la favela], mais il n'y avait pas de tranquillité (...). Peu importe ce que tu es ou ce que tu fais, ils [les policiers] ne vont pas te respecter parce que tu habite dans la favela. Alors tous les jeunes, comme moi, ils pensent que ce sont des trafiquants, des vigiles de l'organisation (...). Donc, ils ne vont pas te traiter bien. Ils vont toujours arriver comme ça, et vont agir violemment envers toi, parce que c'est une communauté. Ici, non ! Les policiers arrivent ici, comme il s'est passé avec moi dans mon poste de gardien ... Je n'ai jamais été si bien traité par un policier comme ici : – Bonjour, ça va ? (...), ce genre de chose, comme il se passe avec un individu de la société, tu sais ? »

L'approche « gentille » de la police dans les « copropriétés » se justifie par le système de domination contrôlé par des policiers, représenté par la *milicia*. La corporation policière est très forte et la connivence entre certains collègues existe. Ainsi, les policiers de commissariats connaissent très bien les zones qui sont dominées par les *milicias* dans leur périmètre d'action.

Un événement assez expressif lors de la recherche de terrain a démontré la différence existante dans les « copropriétés de fait », concernant la relation entre la police, les *leaders* et les habitants. A la fin du troisième mois de recherche de terrain, la Police Civil (Police d'investigation) de l'Etat fédéré de Rio de Janeiro est arrivée dans le « Palace », suite à une dénonciation d'un habitant, qui a signalé la présence d'une *milicia* qui contrôlait l'invasion. L'événement a eu lieu un jour où je n'étais pas présente et l'épisode et m'a été raconté par Paulo, dans l'invasion, et par Liana, compagne du syndic à l'époque. Liana a raconté tout l'épisode par téléphone, avec un ton agité et préoccupé. Le déroulement de cet événement, selon les témoignages et selon la réaction des habitants, est très particulier si on le compare avec l'arrivée des forces d'ordre dans les *favelas*. Apparemment, aucun habitant n'a été abordé ou agressé. Les policiers voulaient prendre juste ceux qui étaient mêlés à la *milicia* dénoncée, notamment une résidente qui était accusée de recueillir, auprès des habitants, l'argent destiné au paiement du réseau illégal de télévision par câble (*gatonet*). Ainsi, le schéma « habitants = marginaux », n'est plus valable dans l'approche des policiers vers les résidents des « copropriétés ». Les occupants ne sont plus gratuitement agressés comme dans les *favelas* lors de l'arrivée des forces d'ordre, car dans les zones de *milicia*, il ne peut pas avoir des délinquants. C'est une

règle préétablie par ce pouvoir parallèle, et qui est également connue par les « collègues » policiers.

Selon Liana, la dénonciation anonyme concernait l'exigence du paiement de la taxe de copropriété et l'utilisation de la violence physique envers les habitants qui ne la payaient pas. Ainsi, elle raconta que les policiers sont arrivés de manière assez violente contre les administrateurs en affirmant l'existence d'une organisation de *milicia* et l'illégalité de la demande de paiement d'une taxe de copropriété, ainsi que de la vente de bonbonnes de gaz et le paiement du réseau illégal des chaînes de télévision. Toutes les accusations ont été refusées par le couple, Liana et Carlos. On ne peut pas dire si l'agression physique envers les habitants est vraie ou fausse, car ceci n'a pas été mentionné dans les entretiens réalisés avec les habitants du « Palace ». Deux hypothèses pour cette accusation : soit la violence est utilisée de fait contre les résidents, soit il y a un ou des habitants qui souhaitent accuser Carlos par jalousie ou pour d'autres raisons. Toutefois, ce cas illustre que ce pouvoir parallèle existant dans le « Palace », utilise des formes de violences distinctes de celles observées dans certaines *favelas*. Et bien évidemment l'arrivée des policiers dans une zone dominée par des policiers ne peut être qu'une mise-en-scène des deux côtés, autant celui des *milicianos* que celui des policiers civils. Les premiers essayent de cacher l'existence de la *milicia* et les seconds veulent mettre en évidence l'action de la police, pour protéger le citoyen, et peut-être même pour des raisons de quotas exigés, concernant l'investigation des dénonciations, par l'institution policière.

9.2.4 Les pratiques de gestion : proximités avec la « ville formelle » et la *favela*

Si l'organisation interne paraît parfois plus normalisée que dans la plupart des *favelas* de Rio de Janeiro, la démocratie et la transparence ne caractérisent pas la gérance des « copropriétés ». Certes, les modes d'organisation interne et l'exercice du pouvoir sont différents par rapport aux *favelas*, mais on est encore loin de l'idéal. L'importance de l'analyse de la *favela* est justifiée par le fait qu'une grande partie des résidents définissent ce qu'il a de positif à habiter la « copropriété » en comparant avec les modes de vie qu'ils menaient avant. Ceci est observé notamment en ce qui concerne l'ordre et les règles pour la collectivité, comme le bruit à partir de 22h et le fait de ne pas construire dans certains espaces, par exemple dans la place du « Palace ». D'un autre côté, on constate le mécontentement de certains habitants qui

se sentent exploités aussi dans le système de gérance du « Palace » et qui ne veulent toujours pas se soumettre à un pouvoir qui n'est pas démocratique.

La création d'une « association des résidents » démontre également une réappropriation des références construites dans le milieu d'habitat d'origine de la population. C'est une structure copiée de la *favela*, lieu où cette organisation communautaire occupe une place souvent légitime. L'association de résidents dans les *favelas* représente une conquête pour certains habitants, qui vise à développer des projets et des discussions à l'intérieur de la communauté, étant donné que les institutions étatiques étaient souvent absentes dans ces milieux d'habitat. Les associations et leurs *leaders* communautaires se sont répandues dans les *favelas*, à partir d'un mouvement associatif, notamment depuis la fin des années 1970 jusqu'à la moitié des années 1980. Lors de la transformation des organisations de narcotrafiquants, qui ont démarré une guerre violente pour avoir le contrôle des points de vente de drogues dans les *favelas*, les associations de résidents deviennent des cibles d'intervention comme un moyen de plus pour exercer leur contrôle. Dorénavant, les associations de résidents et leurs *leaders* perdent de la force au sein des *favelas* et sont fréquemment obligées de se soumettre aux contrôles des *gangs* de narcotrafiquants.

L'équilibre fragile existant entre cette petite organisation démocratique et le pouvoir du trafic de drogues, souvent très autoritaire, reste actuel. Le trafic local peut se montrer très violent concernant les *leaders* communautaires pour des raisons diverses, à cause d'une jalousie si le *leader* est aimé et admiré par les habitants, ou par suspicion que le *leader* soit un informateur de la police (LEEDS, 1998, pp. 250-252). Les conséquences de la perte de l'autonomie des associations de résidents dans les *favelas* est grave, car elle élimine ce qui était devenu une issue pour le cycle de pauvreté et de violence : la revendication des droits politiques, sociaux et civils (ZALUAR, 2004).

Dans le « Complexo da Maré » par exemple, la première élection pour le président de l'association des résidents a eu lieu en 1954 (VAZ, 1994). L'association reste présente dans la mémoire des habitants du « Palace » et les *leaders* utilisent l'image qu'elle représente pour cacher le système de pouvoir réel qu'ils établissent. C'est également une manière de créer de liens entre les habitants et l'espace d'habitat, à partir des représentations que le nom « Association de Résidents » évoque habituellement, par exemple l'élection démocratique de son président, l'élaboration de projets pour éduquer et améliorer la qualité de vie de la population

concerné et la production d'événements culturels. La structure créée par la *milicia* pour contrôler chaque invasion ne présente pas ces caractéristiques, mais elle est obligée de se justifier, devant les habitants, la police qui arrive de temps en temps, les journalistes qui viennent faire des reportages et les éventuels curieux.

Dans cette articulation des aspects liés à la *favela*, on peut mentionner également le fait que les personnes qui gèrent l'association de résidents dans les *favelas*, ainsi que leurs présidents, sont des résidents de la communauté. La façon de prendre en charge les questions et les problèmes de la communauté s'avère ainsi différente, autant que la façon de s'y intéresser. Dans les invasions, sauf dans le « Barra Vela », les syndics n'habitent pas dans la « copropriété ». Or, s'ils ont également un rôle de « juge » à l'intérieur de la communauté, la résolution des problèmes devient compliquée, quand il s'agit par exemple du bruit provoqué par un résident pendant la nuit.

Dans le « Palace », une partie des habitants se plaint de ne pas avoir des documents comptables concernant l'argent payé pour la taxe de copropriété. Selon le syndic, l'argent de la taxe de copropriété serait destiné à payer les salaires des deux gardiens et de la femme de ménage, fixés à un salaire minimum par mois, et les dépenses éventuelles de réparations. Or, si toutes les unités d'habitation du « Palace » payent leur taxe de copropriété et que les trois employés sont payés, il restera environ 65% du total recueilli. Le conflit existant entre quelques résidents et le syndic est clair dans les entretiens. D'un côté, Carlos se plaint qu'il y ait beaucoup d'habitants qui ne payent pas la taxe de copropriété et qu'il n'y ait pas d'argent en caisse pour faire des travaux à l'intérieur de la « copropriété ». De l'autre côté, les habitants se plaignent de l'absence de transparence dans les finances du syndic en disant qu'il ne fait jamais d'interventions pour améliorer les espaces communs dans le « Palace ». Si on pense aux appropriations de références de cette communauté par rapport à la « ville formelle », c'est tout à fait cohérent. La population brésilienne se trouve dans la même absence de transparence concernant les actions des pouvoirs publics, depuis que le système « démocratique » a été instauré en 1988. Les scandales de corruption traversent constamment la société, qui est toujours en train de réclamer la transparence concernant les finances et les investissements publics.

9.3 Pratiques issues de la culture produite dans les *favelas*

Comme nous avons constaté dans le chapitre précédent, certaines pratiques à l'intérieur des invasions démontrent lors de leur analyse des différences par rapport à la *favela*. Toutefois, nous observons d'autres pratiques qui manifestent la présence des références qu'on retrouve dans le milieu d'habitat d'origine. Comme nous avons déjà mentionné, nous souhaitons dans ce chapitre analyser ces pratiques sous l'angle de la culture produite dans l'espace social, encore à partir des observations constatées dans les travaux sur les *favelas* de Rio de Janeiro.

LEWIS, dans son ouvrage « Les enfants de Sanchez » (1961) a développé à travers le concept de **culture de la pauvreté**, la thèse que la pauvreté ne se résume pas à une condition socio-économique, mais qu'elle constitue une culture propre à un groupe. Cette culture résisterait aux politiques sociales et aux changements « autant qu'elle serait la représentation permettant la survie quotidienne des pauvres » (AGIER, 1999, p. 58). AGIER (1999), argumente que dans ce modèle, développé par LEWIS (1963), la figure identitaire du pauvre serait toujours renvoyée à l'espace de ghetto, à la précarité sociale à une pensée marginale et à un type d'individu déviant.

En anthropologie, le mot **culture** implique une tradition des modes de vie retransmise au long des années (LEWIS, 1961, p. 29). Nous partageons avec HALL (1966) l'idée que les individus subissent l'emprise de leur propre culture, et que celle-ci façonne leur perception du monde. La culture, en étant une réalité cachée, est intimement intégrée à l'expérience individuelle et est exprimée par les pratiques signifiantes chez les individus.

En projetant ce concept sur notre étude, nous identifions les *favelas* comme des milieux d'habitat existant depuis plus de 100 ans à Rio de Janeiro dans une condition marginale dans la ville. La population qui compose ses milieux, qu'on identifiera ici comme un « groupe social », subit la marginalité de l'espace à l'échelle urbaine. Nous affirmons qu'il est question d'une **marginalité de l'espace**, et non une **marginalité spatiale**, comme celle étudiée par FASSIN (1996), car il ne s'agit pas d'une situation géographique du milieu d'habitat, mais plutôt de la relation de celui-ci avec la ville.

Ce groupe social peut être considéré comme marginal par rapport au groupe dominant dans la société, car historiquement les habitants des *favelas* n'ont pas bénéficié de l'implantation d'infrastructures urbaines comme les habitants des quartiers formels. Cette marginalité s'exprime également dans la dimension politique et démocratique, car ce groupe n'est pas pris en compte dans les décisions

gouvernementales de manière à être intégré dans la ville, au contraire, l'effort est toujours de le maintenir dans la base de la pyramide sociale. Ceci a créé un sentiment de défiance par rapport aux institutions politiques et à la démocratie. Au fil des années, les seuls représentants des institutions étatiques qui sont arrivés dans les *favelas* se sont imposés dans ces milieux d'habitat avec violence vis-à-vis des habitants, et ont établi une structure perverse de corruption avec le système de pouvoir illégal en place, ce qui a contribué à assurer la domination et le contrôle de ce groupe social.

Ce groupe est également marginal dans une dimension économique. D'un côté, il peut être perçu comme un groupe intégré, par le travail qu'il exécute, en participant à son échelle au système de production et de l'économie urbaine (FASSIN, 1996, pp. 59-60 ; LEEDS & LEEDS, 1978). D'un autre côté, sa condition d'insertion dans la structure de la division du travail peut le caractériser comme marginal, car ce groupe compose la base de la pyramide sociale, et se trouve dans une situation de précarité et d'instabilité par rapport au travail. Ceci crée ainsi une dépendance qui garantit le développement du capitalisme industriel, et des groupes qui le contrôlent. Il correspond plutôt à ce que NUN (1969, cité par FASSIN, 1996, pp. 57-58) caractérise comme « surpopulation relative »²⁶⁴. Si cette situation de marginalité est liée au développement du capitalisme industriel, elle trouve dans les pays dits en développement un contexte spécifique, par le fait que ces pays n'ont ni les moyens ni la volonté de mettre en œuvre une véritable stratégie de combat de la marginalité, à partir des politiques de protection sociale et de distribution de la richesse visant à réduire les inégalités socio-économiques.

Alors si ce groupe social participe à la production de la ville, il ne participe pas à ses bénéfices. Il est ainsi marginal dans le système urbain, car le milieu urbain est l'espace de représentation sociale, politique, économique et culturel des groupes. Et c'est à travers cette représentation que ce groupe a développé sa propre culture.

Certes, la pauvreté n'est plus aujourd'hui une caractéristique commune à la population étudiée ici, même si elle continue à se trouver au « bas de l'échelle socio-économique » (LEWIS, 1961, p.15). D'ailleurs, il faut mentionner que nous observons une évolution au Brésil en ce qui concerne les niveaux socio-

²⁶⁴ Pour l'auteur la « surpopulation relative » correspond aux individus en situation de chômage et de sous-emploi, alors que « l'armée industrielle de réserve » se constitue de travailleurs auxquels le capital donne la possibilité d'intégrer. Il reste alors une fraction de ce qu'il appelle « masse marginale », qui constitue ceux qui ne trouveront jamais de place sur le marché de l'emploi (FASSIN, 1996).

économiques les plus bas de l'échelle sociale, depuis quelques années²⁶⁵. Les évolutions économiques qui ont eu lieu depuis le début du XXème siècle jusqu'aux années 2000 dans la population des *favelas*, n'ont pas empêché l'affirmation d'une condition marginale et stigmatisante, ce qui a contribué à la transmission de cette culture. Néanmoins, en revenant sur le concept développé par LEWIS (1961), nous retrouvons certaines caractéristiques liées à la dimension économique, chez les populations des quelques *favelas* et des « copropriétés de fait », telles que le sous-emploi, le chômage, les bas salaires et une variété d'emplois non spécialisés.

Nous retrouvons dans le « Palace » certaines des caractéristiques sociales et psychologiques observées dans les milieux d'habitat étudiés par LEWIS (1961, pp. 16-17) notamment la forte densité de la population, le manque d'intimité, une tendance au matriarcat et une union plus étroite avec les membres de la famille du côté maternel car parfois le père n'est pas présent dans la vie familiale. Certaines de ces caractéristiques révèlent des tentatives de solution et d'adaptation de la part de cette population aux problèmes affrontés. Par exemple la femme comme figure centrale dans la famille, c'est vraisemblablement une conséquence de l'absence du père, soit par abandon de la famille, soit en raison d'une mort prématurée²⁶⁶.

Nous soutenons l'idée que la culture qui s'est développée dans ce groupe social est vraisemblablement liée à la condition marginale dans laquelle il est historiquement confronté, mais elle n'est pas « hermétique ». Les évolutions et les transformations urbaines peuvent créer des nouveaux phénomènes capables d'agir sur la transformation de cette culture. Les « copropriétés de fait » exprimeraient-elle une « reformulation » en cours de cette culture, observées à travers les pratiques à l'intérieur du milieu d'habitat ? Nous avons déjà mentionné précédemment que nous souhaitons vérifier comment certaines pratiques constatées à l'intérieur des invasions s'associent à celles observées dans les *favelas*, au fil des années. Dans le chapitre suivant, nous allons aborder ces pratiques sous l'angle de certains concepts en anthropologie et en nous appuyant sur les études réalisées par certains sociologues et anthropologues dans les *favelas* de Rio de Janeiro. L'objectif est d'analyser les pratiques qui ont été observées dans les deux milieux d'habitat

²⁶⁵ Selon les études menées par la Fundação Getulio Vargas (FGV), les résultats du PNAD (Pesquisa Nacional de Amostra de Domicílios - Recherche Nationale d'échantillon de Domiciles) et par l'IBGE, la pauvreté diminue au Brésil et est arrivée à son record de baisse en 2006, avec une baisse de 15,2% en 2006, à la fin du premier mandat du gouvernement du président M. Luis Inacio Lula da Silva (CORREA, 2007).

²⁶⁶ Au Brésil on observe une montée de la taxe de meurtre dans les métropoles brésiliennes dans lesquelles les victimes sont les jeunes hommes, notamment les pauvres. Le fait est lié à la violence et à la criminalité dans les grandes villes (ZALUAR, 2004).

populaire, à partir de l'hypothèse qu'elles révèlent une culture commune à ce groupe social, qui constitue les *favelas* et les « copropriété de fait ».

9.3.1 Pratiques de distorsion du système

VALLADARES (1978) a observé ce qu'elle appelle **pratiques de distorsion du système**, lors de son travail sur l'action des pouvoirs publics de transfert des populations *faveladas* vers des logements sociaux dans les années 1960/1970. L'anthropologue a identifié une transformation de chacune des étapes du processus prévu dans le programme des pouvoirs publics qui envisageait l'accession à la propriété des logements construits par la COHAB par la population transférée. Les pratiques alternatives adoptées par les habitants ont caractérisé la dynamique du processus, en adaptant le système à ces pratiques, sans pourtant s'opposer au système formel.

En bref, le programme de la COHAB prévoyait le paiement en plusieurs prestations des unités d'habitation par la population transférée des *favelas*. Il a été observé qu'une grande partie de ces logements ont été, en fait, loués ou vendus avant la fin du paiement des prestations, en générant une grande rotation des habitants, et en caractérisant ces pratiques comme illégales dans le cadre du programme de relogement de cette population. Les raisons principales relevées pour expliquer l'adaptation du système sont d'abord l'inadéquation du programme aux couches dont les revenus étaient très faibles, et l'imposition des programmes de transfert aux populations des *favelas*.

Parmi les aspects identifiés dans le processus étudié par VALLADARES (1978), on en retrouve quelques uns dans notre étude de cas, le « Palace ». L'auteur rappelle que les pratiques de distorsion du système, ne peuvent pas être considérées comme exclusives de la population des *favelas*, car il s'agit d'un comportement opportuniste identifié dans tous les niveaux de la structure sociale brésilienne. Cette pratique est dénommée « débrouillardise typiquement brésilienne » (« *jeitinho brasileiro* ») et constitue ainsi un trait de la culture brésilienne, basé sur l'utilisation de mécanismes et des moyens informels à des fins de bénéfices personnels et socialement acceptées (VALLADARES, 2006, p. 139 ; 1978, pp. 118-119). Toutefois, il nous intéresse d'analyser les facteurs qui mènent au développement de cette pratique particulièrement dans le cadre du groupe social étudié.

Le premier point en commun entre les deux cas concerne l'accès à la propriété de façon formelle, c'est-à-dire « officielle ». On rappelle que les occupants du « Palace » ont toujours l'alternative de conclure un accord pour acheter la propriété de la « Borgauto » et à travers des programmes de financement de l'Etat, payer des prestations en plusieurs années et de façon très souple pour avoir officiellement la propriété de leurs parcelles et de leurs logements. Mais les habitants du « Palace » ne souhaitent pas s'engager financièrement, tout comme quelques habitants transférés des *favelas* vers les logements sociaux de la COHAB, dans les années 1960/1970. Dans le « Palace », nous avons observé des cas de figure différents qui montrent les raisons des habitants pour ne pas s'engager – surtout à long terme - pour payer leur logement. Il y a ceux qui, parce qu'ils n'ont pas de stabilité au niveau du travail, ne sont pas prêts à s'engager dans un investissement à long terme, alors que d'autres hésitent rentrer dans leur région d'origine, d'où ils sont partis depuis 20, 30 ou 40 ans.

L'investissement dans des prestations à long terme peut aussi bloquer les dépenses pour se procurer d'autres biens, ce qui remet les habitants dans la situation précédente leur déménagement vers l'invasion, celle du paiement mensuel pour le logement. Etant donné leur budget, les prestations pourraient empêcher l'investissement dans les biens non durables, comme des ordinateurs, télévisions à écran plat ou même des travaux dans leurs maisons. De même que dans les recherches réalisées par VALLADARES (1978) et autres auteurs concernant les programmes de transferts des *favelas*, on peut encore constater dans les invasions de l'Avenida Brasil que les occupants ne disposent pas d'un budget qui leur permet de dépenser un pourcentage élevé pour le paiement de leur propriété, juste pour qu'elle soit « formalisée ». Les habitants semblent avoir déjà réalisé qu'ils ne seront pas expulsés de la « Borgauto », et qu'ils n'ont pas besoin de payer pendant des années pour un bien qui, pour eux, leur appartient déjà²⁶⁷

Un autre aspect à ne pas négliger dans les deux cas est la fonction du logement comme monnaie, comme un bien d'échange, voire même d'accumulation, plus qu'un bien de consommation dont la fonction serait de loger, d'abriter. Le logement devient alors un moyen. Moyen qui peut financer un retour à la région d'origine dans le cas des immigrants, qui peut financer l'implantation d'un commerce, ou qui peut servir comme un compte d'épargne, en période de chômage ou dans

²⁶⁷ Ce même aspect apparaît dans l'ouvrage de VALLADARES (2006), qui analyse les travaux en SHS sur les *favelas*, lorsqu'elle expose le travail des volontaires du « Peace Corps » dans les *favelas cariocas*.

une période de maladie grave. L'habitation populaire devient elle aussi, comme tous les autres biens, une marchandise, avec sa valeur d'usage et sa valeur d'échange.

Dans le cas du « Palace », un autre aspect qui joue dans cette décision est qu'une grande partie des premiers habitants possèdent plus d'un logement dans l'invasion. Ces logements sont loués à des tiers et représentent ainsi une partie importante du budget des familles qui sont propriétaires. Ceci assure une stabilité économique pour les bailleurs, en équilibrant la situation souvent instable qui caractérise le travail dans ce groupe social. Dans les familles bailleuses, la location des logements à l'intérieur du « Palace » représente un revenu en plus, ce qui permet qu'un seul membre du couple travaille, habituellement l'homme. Ceci introduit un confort important dans la vie quotidienne de la famille, car les femmes peuvent s'investir dans d'autres activités, comme amener leurs enfants à l'école, ou suivre des cours professionnalisant, comme coiffeuse et pâtissière.

La pratique de distorsion du système est observée dans le « Condominio Barra Vela », concernant la consommation d'électricité dans l'immeuble principal de l'invasion. Comme nous avons noté, l'immeuble principal présente des compteurs d'énergie installés par l'entreprise de distribution « Light »²⁶⁸. Mais étant donné le nombre d'appareils de climatisation existants dans chaque logement, le prix à payer pour la consommation devient élevé. Les habitants procèdent ainsi à l'installation de ces appareils à partir d'un réseau illégal, de manière à ce que cette consommation ne soit pas prise en compte dans la facture.

Ainsi, le « *gato* » pratiqué par les habitants de l'immeuble principal de l'invasion, met en question la véritable valeur de la légalisation des services et de l'habitat pour cette population. Dans le « Palace » et le « Barra Vela », quelques habitants et spécialement les syndics, parlent de leur envie de légaliser les infrastructures, et la propriété. Mais, les pratiques telles que les l'installation de plusieurs appareils de climatisation allumés constamment pendant l'été et le remplissage d'eau de la piscine tous les *week-ends* montrent que les habitants sont finalement habitués à des modes de consommation qu'ils ne pourraient pas assumer s'ils se trouvaient dans un cadre légal. Ceci est une question importante dans le cadre de la légalisation et de la formalisation des invasions. Dans le cadre de la marginalisation historique du milieu d'habitat de cette population, elle s'est habituée à des pratiques qui se révèlent parfois individualistes et basés souvent sur la « débrouillardise ». Les faire entrer dans la structure de la ville formelle, caractérisée ici par la régularisation

²⁶⁸ Voir liste des organismes dans l'**annexe 12**.

des infrastructures et de la propriété, sans prendre en compte l'écart économiques que ce groupe présente, peut bloquer le processus. Négliger cette question, peut amener à la catégorisation équivoque de ce groupe social caractérisée par une délinquance « culturelle », celle du marginal qui ne veut pas s'inscrire dans la ville formelle et qui veut toujours profiter du système. Sans oublier que la culture se construit également à partir du parcours individuel, nous pensons que le fait de pas prendre en compte que cette culture s'est construit à partir de la condition historiquement marginale du milieu d'habitat, c'est nier les inégalités qui ont toujours existé au Brésil.

Le décalage entre le discours et la pratique est fort, justement parce que l'insertion dans ce système formel n'est pas évidente. On voit un discours qui se met en place, comme nous l'avons déjà constaté dans les **situations d'occupation** développées dans la 2^{ème} partie de ce travail. C'est un moyen de défendre l'invasion et de la légitimer en quelque sort comme un droit acquis. Le discours qui affiche le souhait de régularisation répond à une demande sociale de formalisation et d'intégration des populations marginalisées. De cette façon, les occupants, essaient de ne pas risquer de perdre l'image d'une communauté qui se bat pour se loger dignement et pour faire respecter ses droits. De même concernant la « publicité » diffusée à partir du discours des syndics sur les invasions, notamment lors des premiers contacts avec les étrangers aux invasions, comme un milieu d'habitat qui ne présente pas des problèmes, où tous sont bien installés et l'harmonie caractérise l'ambiance. C'est un discours qui cherche d'un côté à dissimuler la structure de pouvoir parallèle existant derrière les « copropriétés de fait », et d'un autre il cherche à forger une image des invasions, comme s'il n'y avait pas des conflits ou comme si les conflits les plus graves à l'intérieur étaient la querelle de couples.

9.3.2 « Narcocratie » (LEEDS, 1998)

Comme on l'a déjà vu, le rôle joué par les narcotrafiquants à l'intérieur des *favelas* au fil des années est fondamental dans la construction de la « culture » de ce groupe social. Tous les services qui devraient être assumés par l'Etat, tels que l'accès à la santé, à la justice, à l'habitation et à la sécurité, ont été partiellement assurés pendant une époque par les organisations de pouvoir parallèle à l'Etat présents dans chaque *favela*. Le système d'échange qui se développe selon les

règles fixées par ce pouvoir nous amène à réfléchir sur les **codes** qui se créent dans ce contexte.

LEEDS (1998, pp.243-244) soutient que les codes nés des règles du pouvoir parallèle ont été adoptés par la population locale à partir de la constatation que les « codes formels » ne s'appliquaient pas dans leur milieu d'habitat. Désormais, cette population accepte un système alternatif ou des codes alternatifs. En même temps que ces codes sont imposés par les trafiquants de drogues, ceux-ci sont devenus des institutions alternatives qui ont comblé le vide d'une institution formelle et légale, et qu'en fait n'a jamais existé ou n'a jamais été présent. De cette façon, les « services offerts » sont encore d'une plus grande valeur une fois que la police, qui devrait assurer la sécurité de toute la population, se montre corrompue, avec une force de répression qui tue et agresse assez souvent au lieu de protéger. Pour établir l'acceptation des institutions informelles par la population des *favelas* LEEDS (1998) présente comme exemple l'étude réalisée par l'Ordre des Avocats du Brésil (OAB), de Rio de Janeiro en 1987. L'étude a été réalisée dans le « Morro da Coroa », *favela* située dans la Zone Nord de la ville. Le résultat montre que 56% de l'échantillon préféraient les « moyens informels » pour résoudre les conflits, contre 20% qui préféraient les méthodes formelles et 24% qui n'ont pas exprimé leur opinion. Selon l'étude, les sanctions appliquées à ceux qui transgressaient les règles établies par les narcotrafiquants allaient de la prison dans le propre logement, jusqu'à l'exécution capitale, notamment avec la condamnation à la peine de mort pour les violeurs. Les sanctions intermédiaires étaient notamment l'interdiction de circuler dans certaines parties de la *favela*, l'expulsion temporaire ou permanente du milieu d'habitat, ou des châtiments violents, comme tirer sur la main (dans le cas d'un voleur).

PANDOLFI & GRYSZPAN (2003) montrent, à partir de leurs entretiens avec la population de quelques *favelas* à Rio de Janeiro, que les conflits surgissent lorsqu'il y a des désaccords entre quelques résidents, et concernent également les normes imposées par l'association de résidents. Si les règles de l'association établies pour l'ensemble de la communauté vont contre les intérêts individuels de certains habitants, ceux-ci vont peut-être se plaindre auprès des trafiquants. Cela pose d'abord le problème de la perte d'autorité d'un organisme représentatif des habitants, l'association de résidents, dont les membres ont été élus démocratiquement par la population. Puis, se pose la question de la vie en communauté et de l'acceptation du fait qu'on a des droits mais aussi des responsabilités. Le sentiment de responsabilité est très peu présent dans ce groupe

social, une conséquence de l'absence historique d'échange dans la structure démocratique formelle : comment exiger des responsabilités, si on ne donne pas des droits ? C'est un des aspects qui constitue la culture de cette population et qui ne peut s'inverser qu'à partir d'un processus de vraie démocratisation. Etant donné le parcours historique des politiques publiques et le développement de la marginalisation de ce type d'habitat dans la ville, il est tout à fait compréhensible que ce sentiment existe. Dans ce cadre, où tout est illégal, s'il n'a pas des bénéfices de l'Etat, il n'aura non plus aucun sentiment d'obligation (VALLADARES, 1978, p.33).

Dans ce contexte d'absence d'institutions étatiques, il y aura toujours un *leader* qui s'imposera dans ces milieux d'habitat. Dans les « copropriétés de fait », ainsi que dans une grande partie des *favelas*, le pouvoir en place dépasse le sens démocratique dicté par le système social et politique formels. Le pouvoir est plutôt individualisé et non hiérarchisé. Dans le cas des *favelas*, ce pouvoir est exercé d'une façon capable de générer d'un côté la peur des habitants de l'autre la solidarité parmi eux, face aux situations de danger. Dans le cas du « Palace » il fonctionne sur les bases de l'alliance, la population se divise alors en deux groupes : des amis et des rivaux du syndic.

L'absence de narcotrafiquants dans les invasions assure en effet la tranquillité dans ces milieux d'habitat, mentionnée comme un élément important par tous les interviewés dans le « Palace ». Les tensions liées à la peur et à la violence des combats, aux échanges de tirs et au risque imminent de descentes policières, vécues dans les *favelas*, ne se reproduisent pas dans les invasions. D'autres tensions prennent leur place dans la vie quotidienne, et avec une certaine régularité, dans le cas du « Palace » : des disputes entre les voisins, l'intolérance par rapport aux enfants, et les conflits liés aux dépassements des limites, comme la musique forte. L'ambiance tranquille est régulée par la norme du silence à partir de 22h. Mais lorsqu'il y a une fête d'inauguration d'un bar de l'invasion, qui se prolonge jusqu'à 3h du matin, le conflit éclate très violemment, comme d'ailleurs il peut arriver dans n'importe quelle copropriété de la ville formelle. Dans ce cas, la plainte est faite auprès du syndic de l'invasion.

Les conflits entre les voisins et entre couples sont également appelés à être réglés par le syndic de l'invasion, qui doit calmer les deux parties. Les syndics sont régulièrement appelés à régler toute question liée à l'infrastructure concernant la « copropriété », comme les fuites d'eau ou les problèmes dans les réseaux d'eaux usées ou d'électricité. Ils jouent ainsi un rôle de juge, de syndic, de police à l'intérieur

du milieu d'habitat. Sous un certain point de vue ils continuent à exercer un pouvoir comme celui des narcotrafiquants : ils concentrent toutes les fonctions, incarnés dans une seule personne, qui sert de référence « institutionnelle » aux habitants. Ce sont les seuls qui peuvent exercer la régulation à l'intérieur du milieu d'habitat, et c'est l'argument utilisés par certains habitants interviewés dans le « Palace » pour justifier l'importance d'avoir un syndic dans la copropriété.

Toutefois, la pratique de la *milicia* dans notre zone d'étude est particulière. Dans les *milicias* décrites par les articles de médias, les *leaders* exercent souvent en même temps la fonction de policiers, ou de conseillers municipaux, pendant que dans les invasions, les *leaders*, bien que souvent illégitimes en raison de l'absence de démocratie dans leur désignation, sont des individus qui ne font pas partie de l'institution officielle, représentative de l'Etat. Dans ce cas, on n'associe pas explicitement la présence de représentants de l'institution formelle à la structure sociale du milieu d'habitat, représentée par le *leader* ou syndic.

9.3.3 L'individualisme et la promiscuité dans l'espace d'habitat

HALL (1966), en se servant du néologisme, le **proxémisme**²⁶⁹, nous a laissé une grande contribution concernant l'association de certaines pratiques individualistes avec l'urbanisation massive dans toutes les villes du monde, au XXème siècle. En observant et en comparant les études d'éthologues divers, HALL montre la similitude de comportements de certaines espèces animales avec que l'ont retrouve dans les groupes humains.

Les poussées démographiques dans une population entraînent la promiscuité, et par voie de conséquence, la tension, l'irritabilité et le stress des individus. En effet, d'une manière générale, tous les individus, et aussi les animaux ont besoin d'un espace minimum, sans lequel la survie est impossible. Cet espace est défini par HALL comme **l'espace critique**. Ensuite, à partir du moment où une population se développe jusqu'à supprimer l'espace critique, il se produit ce que l'auteur appelle une **situation critique**. L'auteur montre que les problèmes de comportement ne se sont pas directement produits par la surpopulation. Ils résultent plutôt des anomalies

²⁶⁹ HALL (1971 [1966], p.13) a créé le terme **proxémie** pour désigner « l'ensemble des observations et théories concernant l'usage que l'homme fait de l'espace en tant que produit culturel spécifique. »

qui s'expriment dans les relations sociales, comme conséquence de la transgression des **distances personnelles**²⁷⁰

Si on imagine que l'être humain actuel est entouré d'une série des bulles, il devient déjà difficile d'imaginer une situation de bien-être au quotidien dans les grandes villes actuelles. En considérant la production de l'habitat chez les groupes sociaux les plus démunis, cette situation est encore plus problématique. Ceci justifie qu'une grande partie des conflits et des contraintes puissent se produire dans les milieux d'habitat les moins aisés. HALL donne tellement d'importance à l'entassement de la population comme producteur de dysfonctionnements sociaux, qu'il propose des « artifices architectoniques pour contrecarrer les effets désastreux du cloaque²⁷¹ » (HALL, 1971 [1966], p.205).

Pour essayer de réduire cette perturbation, on observe l'utilisation de certains mécanismes de cloisonnement, comme par exemple le mur. Cet élément offre ainsi une sensation de protection et de délimitation de l'espace par un groupe (HALL, 1971 [1966], p.228). Comme on observe dans le cas du « Palace », le mur perd son efficacité à partir du moment où il se place de façon à entourer la communauté, et non l'espace individuel d'habitat. Ainsi, comme dans les *favelas*, on retrouve à l'intérieur le même phénomène de surpopulation, et ensuite les transgressions des distances. Dans les invasions on observe une population sortie d'une *favela* de haute démographie pour s'installer « intra-muros ». Huit ans après l'installation des habitants, la croissance démographique présente des conséquences peut-être encore plus graves que dans leur *favela* d'origine. D'abord parce que le « Palace » présente une surface plus réduite que le « Parque Uniao », puis par le fait que les murs limitent plus rapidement l'expansion horizontale de la « copropriété », et ensuite parce que la croissance verticale fait du terrain une espèce de cuvette où la ventilation et la lumière seront de plus en plus réduites. Il y a un risque également concernant la structure des maisons qui accueillent plusieurs niveaux.

Dans ce cadre de confinement dans un espace encore plus limité que celui du « Complexo da Maré »²⁷², les effets de cloaque de comportement ne seraient-ils encore

²⁷⁰ La distance personnelle est décrite par HALL (1971 [1966], pp. 25-29) comme une distance normale qui joue un rôle de bulle invisible entourant les individus. Ainsi, lorsque les « bulles » de chacun des individus se chevauchent, l'espace devient critique.

²⁷¹ L'expression **cloaque de comportement**, ou **cloaque comportemental** (*sink*, en anglais), a été créée par l'éthologue américain Jonh Calhoun pour désigner l'ensemble des aberrations grossières, « résultante de tout processus qui rassemble des animaux en nombre anormalement élevé ». Le terme est employé par HALL pour expliquer soit les aberrations du comportement, soit les conditions qui lui donnent naissance. » (NT, in : HALL, 1971 [1966], p. 43).

²⁷² Voir chapitre 8.2.

plus avancés dans le « Palace » ? L'individualisme présent dans le comportement des habitants du « Palace », serait-il la conséquence d'une situation d'habitation en promiscuité, comme l'**individualisme somatique** développé par HALL (1966) ? De plus, cette promiscuité traduite par la proximité des logements et l'absence d'intimité dans l'espace d'habitat individuel, génère des conflits entre les habitants concernant le bruit et les ragots. En considérant que cette situation existait également dans la *favela* d'origine, cet individualisme serait produit au fil du temps. Il serait la conséquence de la croissance de villes, d'une migration massive et justifiée vers les métropoles et surtout d'un mode d'habitat développé par cette population elle-même et qui est devenu de plus en plus précaire, faute d'intervention des pouvoirs publics pour améliorer ces conditions.

Ceci nous amène aux aspects qui soudent ce groupe, ou qui les a soudés à un moment déterminé. Comment la solidarité se produit-elle dans les invasions ? DURKHEIM (1888, cité par FASSIN, 1996), a distingué deux formes de solidarité : les solidarités **mécanique** et **organique**. La première est fondée sur la ressemblance et la similitude des individus, en les soudant par des liens forts mais peu nombreux et de même nature. La deuxième forme, conséquence de la division du travail, est caractérisée plutôt par des liens entre les individus différents, mais qui participent d'un même corps social dans des relations de complémentarité. Elle est définie par une interdépendance entre les groupes sociaux créée par cette division. Les liens créés à partir de la solidarité organique sont forts mais diversifiés, en raison de la multiplicité des groupes sociaux auxquels appartiennent les individus.

Dans le « Palace », la solidarité parmi les habitants est liée au passé. La situation affrontée au démarrage de l'occupation, caractérisée par des moments de grande difficulté, a établi une solidarité mécanique étant donné la même condition précaire vécue par les premiers occupants. L'aide mutuelle a été ainsi fondamentale à la constitution du milieu d'habitat commun, et à la fixation au territoire. Dans une discussion avec Liana, elle parle avec nostalgie du début de l'invasion du « Palace » :

« Autrefois, ici dans la « Borgauto », les résidents étaient plus unis, plus solidaires, il y avait plus de fêtes. Il suffisait d'avoir une un plancher à fabriquer pour la maison d'un habitant pour faire un barbecue. Tout était une raison pour faire la fête. Du coup on s'entre aidait et en même temps on faisait la fête. »²⁷³

²⁷³ Entretien non enregistré avec Liana, compagne de l'ancien syndic du « Palace », le 30/05/2008.

Actuellement, les liens sociaux établis à l'intérieur du « Palace » se limitent aux réseaux de voisinage et caractérisent un comportement indifférent envers la collectivité. Ces liens à l'intérieur de l'invasion semblent parfois faibles et changeants, notamment ceux qui s'établissent entre les locataires et les bailleurs qui sont en même temps voisins. Toutefois, les liens sociaux ne se limitent plus à la caractérisation socio-économique du groupe, c'est-à-dire aux relations qu'ils pourraient avoir dans leur milieu d'habitat actuel ou dans celui d'origine. Par exemple Ana, habitante du « Palace », amène son fils trois fois par semaine aux entraînements de football dans le club où il fait partie de l'équipe *mirim* (dont les joueurs ont entre 12 et 13 ans), le « Fluminense Football Club ». Elle a ainsi créé son réseau parmi les parents qui amènent leurs enfants lors des entraînements dans le club, et qui appartiennent à des couches sociales différentes de la sienne. Pourrait-on définir les liens qui s'établissent comme étant ceux qui caractérisent la forme de **solidarité réflexive** (ASCHER & GODARD, 1999) ? Ceci montrerait alors qu'il n'est pas question d'individualisme dans le milieu d'habitat collectif, mais plutôt d'une tendance à la flexibilité et à la diversification des relations sociales qui peuvent être observés dans l'ensemble de la société actuelle.

9.3.4 La territorialité de l'espace d'habitat collectif

Concernant la territorialité, HALL (1971 [1966], p.24) a observé qu'elle présente un rapport avec le statut social, traduit sous la forme de hiérarchie de domination dans un groupe. Dans les sociétés du monde occidental, il s'agit d'un système de comportement qui sépare les territoires entre publics et privés, et détermine que toute forme d'occupation d'une propriété d'autrui est un acte puni par la loi. Deux questions se posent concernant la territorialité dans le milieu d'habitat collectif : celle de la hiérarchisation traduite par la localisation ou l'aspect physique des logements, et celle de l'appropriation de l'espace collectif par les habitants. Dans le cas des invasions ces aspects ont été abordés, dans le chapitre 7, à partir d'une analyse portée sur la copropriété formelle. Dans ce chapitre nous souhaitons les aborder à partir de la forme d'habitat d'origine, la *favela*.

Comme dans les *favelas*, dans le « Palace » on trouve des zones de résidence plus chères que d'autres. Dans les *favelas*, d'une façon générale, le « pied de la butte » était souvent la zone la plus chère. C'est la partie la plus accessible de la butte, plus proche des voies de circulation de la ville et où les infrastructures sont le

mieux desservies. Dans le cas de notre « copropriété de fait », on observe l'installation de la population la moins aisée dans le sous-sol de l'immeuble R+3, que l'on peut caractériser comme insalubre. Quelques appartements n'ont pas de fenêtre ou sont très sombres et ils n'ont pas de ventilation naturelle. En tout cas, rien n'empêche que les appartements soient aussi bien organisés et décorés, quelle que soit leur localisation à l'intérieur de la « copropriété ». Un exemple est l'appartement de la femme de ménage du « Palace ». Elle passe la journée à balayer tous les coins de la « copropriété », on dirait une maniaque de la propreté. Sa maison est très propre et très bien rangée, l'attention qu'elle porte à la décoration est remarquable. En revanche on observe devant sa porte une accumulation de déchets probablement originaires des travaux d'une maison quelconque situé aussi dans le sous-sol.

L'appropriation de l'espace collectif se mesure également par les soins dispensés à ces espaces. Dans le « Palace » la plupart des habitants fait attention à la propreté seulement à l'intérieur de sa maison, c'est la porte d'entrée qui marque la limite. Pourrait-on associer cette caractéristique à la promiscuité constante dans laquelle cette population est obligée de vivre ? Dans ce cas, il s'agit d'un refus du collectif, d'autrui, l'autre « qu'on entend tout le temps », « qui fait du bruit », « qui ne me respecte pas », ou « l'autre que tout simplement je n'aime pas, mais avec lequel je suis obligé de vivre et de partager, d'une certaine manière, ma propre vie ».

Les entretiens réalisés par PANDOLFI & GRYNZPAN (2003) avec les habitants des *favelas* montrent que la pratique est également courante dans ces milieux d'habitat :

« - *Les gens qui habitent dans la butte vont continuer à être vu comme des favelados ?*

- *Une partie de la population oui. Ces gens habitaient avant dans une baraque en bois et maintenant ils habitent dans une maison en maçonnerie, mais le comportement est le même ; ils continuent à jeter des déchets pratiquement devant leur porte (p.225). »*

Ce témoignage révèle que le comportement cité ci-dessus n'est pas directement associé à la condition sociale ou au lieu d'habitation. Est-il associé au fait que l'espace collectif de l'invasion est compris comme un espace public, c'est-à-dire de la ville ? Ce raisonnement est valable si on prend en compte que dans les *favelas*, les espaces résiduels, ou non bâtis, sont des espaces publics. Dans ce cadre, ce comportement ne peut être considéré comme étant propre à ce groupe social, car il est également présent chez les couches les plus aisées, lors des

interactions dans l'espace public. Ainsi, cette pratique serait plutôt liée à une négation de l'espace urbain, par la société moderne, qui se traduit par la relation des habitants des grandes villes avec l'espace public (ASCHER & GODARD, 1999, pp. 180-182 ; CALDEIRA, 2000, pp. 301-308).

9.4 Conclusions

Cette analyse nous ramène à la définition et à la critique de l'**ethos de classe** par BOURDIEU (2000 [1972], pp. 282-285) : « Etre qui se réduit à un avoir, à un avoir été, avoir fait être, l'habitus est le produit du travail d'inculcation et d'approbation nécessaire pour que ces produits de l'histoire collective (...) parviennent à se reproduire, sous la forme de dispositions durables, dans tous les individus (...) placés dans les mêmes conditions d'existence ». Nous comprenons qu'il s'agit dans notre étude d'un système de dispositions partiellement communes et qui vont se traduire par les pratiques des individus d'un même groupe ou classe. Nous préférons l'appeler **habitus populaire**, car l'aspect qui caractérise ce groupe qu'on vient d'analyser est leur situation modeste dans les structures sociale, économique et urbaine.

On aimerait revenir sur la dimension individuelle de cette construction. Le membre d'un groupe présente son histoire spécifique, son vécu, son passé professionnel et son milieu familial, qui le différencie des autres membres composant le groupe. Certes chacun a son passé et son vécu qui le font l'être tel qu'il est. Mais, si un individu fait partie de tel groupe c'est parce qu'il a des conditions en commun avec les autres membres de ce groupe. Ceci signifie que le vécu, même s'il est spécifique à chaque individu, trouvera des conditions communes, notamment concernant le milieu d'habitat. Dans notre étude de cas, cette condition commune se traduit par la marginalisation de l'espace d'habitat dans la société, et les inégalités que ce groupe subit concernant l'accès aux services, aux infrastructures et aux loisirs, par rapport à d'autres groupes sociaux.

En appliquant la théorie de BOURDIEU, in « Le sens pratique » (1980), à notre analyse, on serait plutôt d'avis que les pratiques observées ont évolué à partir de celles constatées dans les *favelas*. L'hypothèse de mobilité sociale produite à partir du changement du milieu d'habitat, de la *favela* vers la « copropriété de fait », ne changerait pas l'acquis, le « lieu d'inscription des structures, le marbre où se grave

leur histoire » (CERTEAU, 1980, pp.118-120). Les pratiques seraient ainsi l'expression de l'acquis. Mais, il faut observer la dimension temporelle existant dans la genèse d'intériorisation-extériorisation : les pratiques répondent adéquatement aux situations (structures objectives) seulement si dans la durée de la genèse, la structure est demeurée stable. Dans le cas contraire, les pratiques vont correspondre à ce qui était la structure lors de son intériorisation par l'*habitus*²⁷⁴.

Certes, la population adulte et jeune qui vit dans les « copropriétés » étudiées est originaire des *favelas*, lieu de la **structure objective** qui a produit l'**acquis** extériorisé aujourd'hui. Mais les enfants qui grandissent dans les « copropriétés de fait », ne sont-ils pas en train de produire un nouvel *habitus* ? Si la structure change, l'acquis est également susceptible d'une transformation, car on peut faire l'hypothèse que s'il passe par la socialisation il n'est pas pour autant nécessairement un objet de transmission intergénérationnelle. Si la structure objective se montre en effet différente dans le milieu d'habitat des invasions, des nouvelles pratiques de comportement, et par conséquent des nouvelles formes d'intériorisation-extériorisation s'exprimeraient ainsi par la transformation de l'*habitus*, plus particulièrement chez les enfants. Ceux-ci vont grandir dans cette nouvelle structure, différente des *favelas* sous certains aspects, et pourront démontrer au fil des années, ces changements.

En outre, on pourrait aussi comprendre les pratiques et le phénomène des « copropriétés » lui-même, comme un modèle, conséquence de l'intériorisation des différents modèles, par les individus, y compris celui qui caractérise les manières de la classe bourgeoise (JUAN, 1995, p.174). La circulation de modèles s'accomplit à un rythme bien plus rapide dans la société actuelle en raison de l'interdépendance progressive des différentes couches sociales, des contacts plus étroits, des tensions plus fréquentes qu'elle entraîne (ELIAS 1990 [1939], p. 280). Ainsi, les « copropriétés de fait » seraient une réinvention de l'habitat populaire étant donné leur condition de copropriété, qui établit certaines normes référents à la vie en collectivité, et non seulement au pouvoir parallèle. D'un côté, cette forme du milieu d'habitat conditionne la transformation et la production de certaines pratiques,

²⁷⁴ Selon Bourdieu, « l'habitus est produit à partir des conditionnements associés à une classe particulière. Il s'agit des systèmes de dispositions durables et transposables, structures qui fonctionnent en tant que principes générateurs et organisateurs de pratiques et de représentations qui peuvent être objectivement adaptées à leur but sans supposer la visée consciente de fins et la maîtrise expresse des opérations nécessaires pour les atteindre, objectivement réglées et régulières sans être en rien le produit de l'obéissance à des règles, et, étant tout cela, collectivement orchestrées sans être le produit de l'action organisatrice d'un chef d'orchestre » (BOURDIEU, 1980, pp.88-89).

différentes de celles observées dans les *favelas*. D'un autre côté nous savons que certaines pratiques sont constatées également dans l'ensemble de la société moderne, ce qui nous amène à l'observation des transformations des relations sociales en cours, qui ne sont ni propres à cette forme d'habitat, ni à ce groupe social. Le modèle vraisemblable construit à partir des pratiques à l'intérieur des invasions serait ainsi une adaptation de l'*habitus* (BOURDIEU, 1980) de ce groupe social, et démontre que cette transformation est en cours.

Conclusions et perspectives

Evidemment les pratiques observées à l'intérieur du « Palace » sont fortement liées au fait d'avoir une *milicia* dans la zone : c'est l'organisation du pouvoir parallèle à l'Etat qui établit les normes dans les invasions par le biais de « l'association de résidents », ou du syndic tout simplement. Mais l'analyse de ces pratiques a révélé que les invasions se trouvent dans un double rapport : d'abord avec la ville informelle, car elles sont soumises à un pouvoir parallèle à l'Etat ; ensuite avec la ville formelle, étant donné la forme d'habitat en copropriété. La spécificité des invasions se révèle ainsi à travers ce double caractère. La « copropriété de fait » indique une transformation, voire une déconstruction, du modèle d'habitat urbain dichotomique. Il nous semble qu'il s'agit, dès lors, d'un nouveau type d'habitat populaire. Précisons les contours et les enjeux de ces transformations, révélés notamment dans l'analyse de l'invasion « Palace ».

La première transformation concerne les nouvelles normes qui s'appliquent à la régulation de l'espace d'habitat des invasions, qui génèrent des difficultés dans le processus d'adaptation des habitants. Dans le « Palace », les confrontations s'expriment lorsqu'on observe la reproduction de certaines pratiques de la *favela*. Les règlements fixés à l'intérieur de la « copropriété de fait » condamnent ces pratiques, par exemple celle de l'ambiance festive. La musique forte est un élément qui caractérise l'ambiance de la *favela*. Il faut rappeler que dans la « copropriété de fait » cette pratique est plus contraignante pour la communauté, du fait que l'espace est fermé et que le bruit résonne plus que dans la *favela*, qui est un espace ouvert. Si cette pratique est acceptée dans la *favela*, dans l'invasion elle est désapprouvée et occasionne par conséquent des conflits entre les habitants. Malgré la présence du pouvoir parallèle dans le contrôle du milieu d'habitat, la régulation assume, sous certains aspects, un caractère d'intérêt collectif. C'est pour cette raison que, comme l'a révélé l'analyse menée dans la 3^{ème} partie de ce travail, certaines de ces règles divisent les habitants.

L'analyse des invasions à partir des formes d'habitat en copropriété de la ville formelle nous a montré des pratiques similaires aux copropriétés en difficulté étudiées par LEFEUVRE (1999) en France. Mais nous ne tenons pas au postulat selon lequel les « copropriétés de fait » représenteraient un échec de la structure de confiance et de solidarité à l'intérieur du milieu d'habitat collectif. Sous cet angle,

deux hypothèses sont retenues, permettant d'élargir l'analyse de ce nouveau cas de figure dans l'habitat populaire *carioca*. La première vient des confrontations liées à la rupture avec la culture produite dans la *favela* et des transformations exigées dans ce nouvel espace social qui se caractérise tout de même par l'absence de démocratie dans la gestion. La vérification de cette hypothèse demanderait une recherche plus approfondie sur les pratiques quotidiennes qui ont lieu autant dans la *favela* d'origine de la population, que de celles existant à l'intérieur des invasions. La seconde hypothèse est que les « copropriétés de fait » reflètent des transformations dans les rapports sociaux, comme par exemple le processus d'individualisation progressif et le développement de la « solidarité réflexive » (ASCHER & GODARD, 1999). Ces transformations dans les rapports sociaux se manifestent dans l'espace urbain à partir de la privatisation progressive des espaces, produisant une nouvelle forme de ségrégation spatiale dans les villes contemporaines (CALDEIRA, 2000). L'analyse menée dans le cas du « Palace » a ainsi montré que ce phénomène rend compte des relations entre les évolutions de l'habitat informel et les évolutions urbaines et sociales.

La « copropriété de fait » apparaît alors comme une alternative à la *favela*. Certes, l'alternative symbolisée par les invasions a évolué entre le début de l'occupation de l'ancienne usine « Borgauto » et le moment actuel de sa consolidation. Le phénomène des invasions de l'Avenida Brasil n'est pas le fruit d'un souhait de formalisation du milieu d'habitat de la part de ce groupe social. Certes, il est la conséquence de la recherche d'un type d'habitat autre que la *favela*. Mais dans le cas du « Palace » - et vraisemblablement dans le cas du « Chaparral » -, lors de l'invasion du terrain abandonné, les occupants ne cherchaient pas à constituer un milieu d'habitat qui rassemblerait à ceux de la ville formelle. Si la transformation de ce milieu d'habitat au fil de dix ans d'existence n'a pas été abordée davantage dans ce travail faute de temps suffisant sur le terrain de recherche, elle s'avère toutefois très importante pour l'analyse et pourrait révéler le niveau d'intervention des habitants dans la construction de l'espace social actuel.

Cependant, l'alternative à la *favela* proposée par le modèle actuel de la « copropriété de fait » ne se présente pas comme une solution pour toute la population *favelada* ou même pour la population qui habite dans le « Parque Uniao » ou dans d'autres *favelas* du « Complexo da Maré ». Au contraire de l'hypothèse - d'ailleurs naïve - formulée au début de la recherche, les « copropriétés de fait » ne représentent pas une solution pour ce groupe social. Certes, ce modèle représente

une sortie ou une alternative pour certains habitants, qui la préfèrent à la *favela* où ils ont habité avant. Mais il est devenu évident, lors du contact avec les habitants et les usagers des invasions, que différentes raisons jouent dans le choix de la population d'habiter dans un milieu ou dans l'autre. On a vu ceux que certains individus, entre les deux modèles, préfèrent rester dans la *favela* ; on a aussi vu que d'autres souhaiteraient partir de la *favela*, mais ne la quittent pas pour venir habiter dans le « Palace ». Parmi ceux qui sont venus habiter dans le « Palace », certains souhaitent revenir dans leur *favela* d'origine. Enfin, certains sont partis du « Palace » pour revenir dans la *favela*, mais, dans le regret, sont revenus dans la « copropriété de fait ». Cette constatation montre l'importance de prendre en compte, dans l'analyse, les expériences et le vécu de chaque individu, pour permettre d'évaluer les modes d'habitat précaire (ici la *favela* et la « copropriété de fait ») à partir de l'intention de départ de cette recherche : du point de vue des habitants.

La deuxième transformation concerne la position de ce groupe - représenté par les habitants des invasions et notamment de « Palace » - dans le système socio-urbain et le parcours des individus qui le composent. Nous ne considérons pas que la population du « Palace » soit plus intégrée qu'avant à la ville, car elle ne bénéficie toujours pas des progrès urbains dans la même proportion qu'elle contribue à la production de la ville. Nous avons observé au long de ce travail que la marginalité se produit par la forme de structuration du système de production : ils sont dans la base de la pyramide. Les droits civils ne sont pas respectés et l'accès à la santé, à l'éducation, à la culture, aux transports et au travail se caractérisent souvent par la précarité. Si ces droits, qui devraient être juridiquement garantis par l'Etat selon la Constitution Fédérale Brésilienne, ne sont pas assurés à l'ensemble de la population du pays, ce groupe social possède moins que d'autres les ressources permettant de s'adapter à cette situation. C'est la différence de moyens disponibles pour s'adapter au non-respect des droits civils qui caractérise la situation marginale de ce groupe social. Dans ce contexte, nous observons comment le système de production conduit à des nouvelles formes de consommation se manifestant dans l'espace social et urbain. Ainsi, ce groupe social cherche lui aussi à accéder à la propriété, à augmenter son pouvoir d'achat, à être plus mobile et peut-être même à avoir un statut social. En bref, le niveau d'intégration de ce groupe social dans la ville ne semble pas avoir changé : il demeure dans la base du système de production (et de la pyramide sociale) sans tirer profit de tous ses bénéfices. Toutefois, le modèle d'habitat des « copropriétés de fait » permet indirectement à certains habitants

d'accéder à ces nouvelles formes de consommation, grâce à l'accession à la propriété – qui représente aussi une forme directe d'accès à ce bien de consommation - et à « l'accumulation » de logements à l'intérieur dans l'invasion, qui offrent un revenu mensuel plus important.

Nous avons observé dans ce travail que, dans le cas du « Palace », la « copropriété de fait » fait partie d'un parcours résidentiel des habitants. La plupart des interviewés sont venus de la région Nord-Est du Brésil, se sont installés dans la *favela* « Parque Uniao » et ont ensuite emménagé dans le « Palace ». Pour les migrants les plus âgés, on ajoutera à ces parcours le retour à la région d'origine, qui boucle ainsi le cycle résidentiel. Sous l'angle de ce parcours, la « copropriété de fait » représente, en effet, un progrès au sein de l'habitat populaire, pour la population concernée et notamment pour les premiers occupants. L'installation dans l'invasion a rendu possible l'amélioration de certains aspects qui composent le « système de valeurs de l'habitat » (BENZAGLOU, 2006) : les ressources économiques, grâce à l'accroissement du budget familial, et la sécurité, dans la mesure où les habitants se sentent à l'abri de la violence physique et psychologique.

Il faut ajouter également le changement apporté par les invasions en termes de représentation sociale et symbolique des habitants : la population ne subit plus la stigmatisation de la *favela* et se considère dans un milieu d'habitat plus organisé, ce qui lui confère un certain statut social. Cette transformation se traduit par les équipements existant dans le « Palace », le prix des appartements de l'immeuble principal du « Condominio Barra Vela », et les noms donnés à ces invasions, qui font allusion à ce statut. Cette évolution est observée notamment par rapport au milieu d'habitat précédent, mais la « copropriété de fait » peut représenter une étape d'amélioration importante dans l'ensemble du parcours résidentiel des habitants.

La dernière transformation que manifestent les « copropriétés de fait » concerne le rapport de l'habitat avec le milieu urbain. Nous avons observé que la territorialisation des espaces à Rio de Janeiro a créé des divisions sociales dans la ville au niveau des quartiers, des zones ou des régions. Elles sont reconnues par les citadins, ainsi que les différentes frontières urbaines (matérielles, sociales ou symboliques), qui s'imposent. La ville, fragmentée par ces discontinuités, est composée de régions ségréguées qui semblent imposer autant des interdictions d'accès que des lois propres, comme des villes dans la ville. Dans le cas des invasions, la « fermeture » de l'espace d'habitat apparaît en fait ambiguë : malgré la présence des murs, elles sont plus ouvertes à l'accès des étrangers que les *favelas*

et les *condominios* fermés. D'un autre côté, ce type d'habitat semble revendiquer un statut au-dessus de la *favela*, en bénéficiant d'une sécurité ou d'un espace communautaire exclusifs. Les invasions montrent qu'elles rendent compte des transformations de l'espace urbain de la ville, sans créer pourtant des frontières qui reproduisent la ségrégation urbaine, comme les « enclaves fortifiées ».

La consolidation de l'habitat populaire à Rio de Janeiro a historiquement suivi les axes d'expansion de la ville. Comme nous l'avons vérifié, les *cortiços* et les *favelas* se sont implantées dans les zones de développement urbain, comme le centre-ville et la Zone Sud, et plus tard la Zone Ouest lors de la consolidation du quartier « Barra da Tijuca ». D'autres facteurs ont joué dans la consolidation de l'habitat populaire dans la ville, comme les politiques menées par les pouvoirs publics, le processus d'expansion immobilière et la localisation des industries dans la ville. Mais, au sein de ce processus historique de constitution de l'habitat populaire, nous observons des transformations concernant sa forme d'implantation. L'habitat populaire passe d'une condition isolée et fermée, représentée par les *cortiços* implantés dans le centre-ville, à une forme éparpillée, représentée par les *favelas*, qui se consolident dans les espaces résiduels de la ville. Les invasions représentent alors un retour à la première forme d'implantation (les *cortiços*) ; mais elles se consolident comme les *favelas*, dans les espaces non désirés de la ville. Ce type d'habitat ne suit pas les axes de développement urbain traditionnels, au contraire, il montre une affirmation de la fonction résidentielle dans une zone délaissée, qui n'est la cible d'intérêt ni des pouvoirs publics, ni des promoteurs immobiliers.

Suite aux conclusions de ce travail nous souhaitons aborder deux processus importants en cours dans la ville de Rio de Janeiro concernant les *favelas*, qui représentent encore la forme d'habitat « type » et la plus consolidée de la population urbaine la moins aisée. Le premier s'inscrit dans la « pacification » des *favelas*, et le second dans la mise-en valeur de la mémoire de la *favela* par ses habitants. Nous souhaitons attirer l'attention sur ces deux processus parce que leur prise en compte semble être fondamentale pour la suite de cette recherche.

Récemment, l'Etat a commencé non seulement à pénétrer dans quelques *favelas* de la ville de Rio de Janeiro, mais s'installe, semble-t-il, de façon pérenne. Certes, le programme d'urbanisation « Favela-Bairro », mené par la mairie depuis 1993 a transformé certaines *favelas* en « morceaux de ville », mais le pouvoir parallèle continuait toujours à commander ces milieux d'habitat. Depuis 2008, la SSP

- « Secretaria de Segurança Pública do Estado do Rio de Janeiro » (secteur du gouvernement de l'Etat fédéré de Rio de Janeiro chargé de la sécurité publique) - a démarré le projet d'installation permanente des policiers dans les *favelas* de la ville. Les UPP's (Unidades de Polícia Pacificadora), ont été créées sous le concept de la police de proximité, visant à créer une coopération entre la population des *favelas* et les institutions publiques chargées de la sécurité publique (la Police Militaire, la Police Civil et l'Institut de Sécurité Publique). L'objectif du programme, selon la SSP est d'un côté, de « récupérer » les territoires qui étaient (historiquement) sous le contrôle des narcotrafiquants ou des *milicanos*, et d'un autre, de démarrer un processus d'inclusion sociale de la population²⁷⁵. Mais, il ne faut pas oublier le fait que la ville de Rio de Janeiro a été élue pour accueillir les Jeux Olympiques de 2016 et que le Brésil accueillera la Coupe du Monde de *football* de 2014. Ces deux événements sont ainsi déterminants dans la mise en œuvre de cette opération. Actuellement 24 *favelas* de Rio de Janeiro comptent avec l'implantation des UPP's, dont sept localisées dans la Zone Sud de la ville. Les pouvoirs publics visent à atteindre la « pacification » des *favelas* les plus violentes de la ville afin d'assurer la sécurité de l'événement de 2014.

Les informations sur le déroulement de l'action des UPP's dans les *favelas* de Rio de Janeiro ont été retrouvées sur des reportages de journaux (« O Globo »), sur des sites d'information (« Notícias UOL » et « Terra Magazine »), et sur le site de « l'Observatorio de Favelas », une organisation de la société civile d'intérêt public²⁷⁶. Ces sources révèlent des interviews avec la population des *favelas* où l'UPP a été implantée, des situations de tension vécues entre les habitants et la police, et un entretien avec un ex-commandant du BOPE (Bataillon d'Opérations Spéciales de la Police Militaire de Rio de Janeiro). Nous ne souhaitons pas aborder davantage le sujet des UPP's étant donné l'absence de documents d'analyse consistants sur le thème.

²⁷⁵ Informations obtenues sur le site officiel de la SSP : <http://upprj.com/wp/>, accès le 08/06/2011.

²⁷⁶ Les sources consultées sont :

- 1) Reportages du Jornal « O Globo », publiés quotidiennement dans la semaine du 09 au 16/08/2008, sur les cinq *favelas* à l'époque, qui accueillait des UPP's.
- 2) Reportage publié sur le site UOL, sous le titre : « Sem *proibida*, morro da Dona Marta (RJ) se adapta à vida enquadrada », le 16/11/2009. Source : <http://noticias.uol.com.br>, accès le 16/11/2009.
- 3) Interview publiée sur le site TERRA, sous le titre : « Para ex-BOPE, UPP funciona et Rio vive *agora ou nunca* », le 25/11/2010. Source : <http://terramagazine.terra.com.br/interna/0,,OI4810286-EI6578,00-Para+exBope+UPP+funciona+e+Rio+vive+agora+ou+nunca.html>, accès le 08/06/2011.
- 4) Reportages publiés sur le site « Observatorio de favelas », sous les titres : « UPP em conflito », le 02/06/2010 et « Cautela com as UPP's », le 07/04/2010. Source : <http://www.observatoriodofavelas.org.br>, accès le 08/06/2011.

Parmi toutes les critiques et les louanges au sujet des UPP's, révélées dans les sources indiquées, nous notons quelques aspects intéressants par rapport à l'analyse réalisée au long de ce travail. Certes, les habitants des *favelas* ont éprouvé de la méfiance à l'égard de la présence de la police, lors de l'installation des UPP's. Comme nous avons observé sans cesse dans cette recherche, l'action de la police dans ces milieux d'habitat a souvent été arbitraire, violente et corrompue, ce qui justifie cette méfiance. Les conflits se manifestent d'une part à cause des abus d'autorité de la part de la police, et d'une autre à cause des nouvelles règles établies à l'intérieur de la communauté, comme par exemple l'interdiction du bal funk – une fête traditionnelle dans les *favelas cariocas* – à partir de 22 heures, pour ne pas gêner la communauté avec le bruit.

Certes, le nouveau programme d'intervention policière dans les *favelas* se révèle inédit, dans la mesure où il inaugure l'établissement d'un rapport tout à fait nouveau entre la police et les habitants et, par conséquent, de ces derniers avec les institutions étatiques. Mais cette relation se construit à long terme et, pour qu'elle soit efficace dans ses objectifs il est nécessaire que le programme de la SSP de l'Etat fédéré de Rio de Janeiro soit régulièrement évalué en concertation avec la communauté.

Nous souhaitons mettre en évidence que la situation de pacification des *favelas* contribue à l'action des organisations qui travaillent à l'implantation de projets sociaux dans les communautés. Pour illustrer, nous pouvons mentionner le Projet « Spanta Nenem », né à partir de la formation d'un groupe de carnaval en 2003. L'organisation travaille à la réalisation de projets sociaux dans la *favela* « Santa Marta » depuis 2009, juste après l'implantation de l'UPP dans cette communauté. Aujourd'hui, l'association civile sans but lucratif offre des cours de musique et de soutien scolaire à plus de 100 enfants de la communauté, et développe d'autres projets qui bénéficient du partenariat établi avec des entreprises privées. Les habitants sont intégrés au projet et composent le corps de professeurs de « l'Ecole de musique Spanta Neném » implantée dans la *favela* depuis 2009²⁷⁷.

Le deuxième processus qui mérite d'être abordé concerne la valorisation de l'identité et de la mémoire de la *favela* à partir de l'initiative d'organisations créées par les habitants eux-mêmes à l'intérieur des communautés. Nous observons

²⁷⁷ Informations obtenues sur le site officiel de l'association : <http://spantanenem.com.br/index.html>, accès le 08/06/2011.

actuellement la formation de groupes de travail dans certaines communautés, qui incitent à la récupération de la mémoire de la *favela* et de sa population. En utilisant des sites internet, des bulletins d'informations diffusés par courriel et des journaux locaux, ces groupes recueillent et diffusent de documents, des photos et des témoignages des anciens habitants pour raconter l'histoire des *favelas* depuis leur formation.

Un exemple remarquable de récupération de cette mémoire a été constaté lors du travail de recherche de terrain, à Rio de Janeiro : le « Museu da Maré ». Le musée, situé à l'intérieur de la *favela* « Morro do Timbau » dans le « Complexo da Maré », réunit des actions et des projets divers dirigés vers la documentation, la diffusion et la préservation de l'histoire des communautés qui composent le quartier « Maré ». Le musée expose des photos qui montrent l'occupation des terrains depuis les années 1950, des objets des anciens habitants, des documents de presse, et reproduit également une maison en palafitte, le type de construction qui a caractérisé le « Complexo da Maré » jusqu'aux années 1980.

Le musée se situe sur un grand terrain qui abrite un bâtiment qui accueille les Archives de la « Maré », dénommé « Orosina Vieira », un hommage à la première habitante de la région, arrivée dans le « Morro do Timbau » dans les années 1940. Les archives sont ouvertes au public et conservent des photos, des publications, des cartes, des enregistrements vidéo et audio, des documents et des reportages sur toutes les *favelas* de la « Maré ». L'équipe des archives est constitué de jeunes universitaires habitants de la « Maré ». Ces jeunes réalisent un travail de recherche auprès des habitants des communautés en ayant comme objectif de reproduire le passé des communautés, notamment à partir des témoignages et des registres personnels de cette histoire, conservés par certains habitants.

Cette initiative est une idée des habitants de la « Maré ». Elle enracine le milieu d'habitat à partir de la récupération et de la préservation de son passé, avec la participation de la communauté elle-même dans ce processus. Sur le site internet du musée, le projet de sa création est décrit comme un souhait de « rompre avec la tradition que la mémoire des lieux et des expériences soit dictée par les versions officielles, ou *victorieuses*, de l'histoire ». Le musée représente ainsi une expérience pionnière dans la ville de Rio de Janeiro et propose également d'étendre le concept muséologique, pour qu'il ne soit pas restreint à des groupes sociaux aisés. La *favela* étant un lieu de mémoire, le projet propose une lecture muséographique à partir de

cette notion²⁷⁸. Il nous semble que le résultat de cette initiative assure ainsi une identité incontestable en favorisant l'émergence d'un sentiment d'appartenance et d'insertion dans la ville (COUTANT, 2000, p. 42).

Ces deux processus illustrent ainsi l'émergence d'un moment important dans l'histoire de l'habitat populaire *carioca*. Les « copropriété de fait » participent également de cette conjoncture. D'abord parce qu'elles révèlent des transformations dans le mode de vie de la population, comme l'établissement de normes de comportement à l'intérieur du milieu d'habitat qui sont capables d'établir un équilibre communautaire à partir du respect d'autrui. Ensuite, parce que le fait d'habiter dans la « copropriété de fait » peut manifester chez certains habitants la valorisation de soi, se traduisant par le statut social à l'intérieur de la communauté, ou par la réalisation d'un objectif important (par exemple l'accession à la propriété, le retour à la région d'origine, le départ de la *favela*). Les transformations qui résultent de cette nouvelle forme d'habitat populaire méritent d'être explorées pour mieux comprendre le rôle des « copropriétés de fait » dans la conjoncture actuelle à Rio de Janeiro.

²⁷⁸ Source : <http://www.museudamare.org.br>, accès le 08/06/2011.

Bibliographie

ABRAMO, P. 2003a. *Mobilidade residencial na cidade do Rio de Janeiro*. [En ligne] Estudos Cariocas n° 20030101, IPP, janvier 2003.

Disponible sur:

http://portalgeo.rio.rj.gov.br/estudoscariocas/download/2340_Mobilidade%20Residencial%20na%20Cidade.pdf

[Accès le 16/07/2010].

ABRAMO, P. 2003b. *A dinâmica do mercado de solo informal e a mobilidade residencial dos pobres*. [En ligne] Estudos Cariocas n° 20030301, IPP, mars 2003.

Disponible sur:

http://portalgeo.rio.rj.gov.br/estudoscariocas/download/2344_A%20Din%C3%A2mica%20do%20Mercado%20de%20Solo%20Informal%20em%20Favelas.pdf

[Accès le 16/07/2010].

ABREU, M. 1994. « Reconstruire une histoire oubliée, origine et expansion initiale des favelas de Rio de Janeiro », *Genèses* n° 16, pp.45-68.

ABREU, M. 1997. *A Evolução urbana do Rio de Janeiro*, Rio de Janeiro, IPLANRIO.

AGIER, M. 1999. *L'invention de la ville. Banlieue, township, invasions et favelas*, Paris, Editions des Archives contemporaines.

ALVITO, M. 1998. « Um bicho-de-sete-cabeças ». In : ZALUAR, A. ALVITO, M. (org.), *Um século de favela*, Rio de Janeiro, Editora FGV, pp. 181-208.

AMORA, D. 2002. « Insegurança fecha fabricas ». *O Globo*, le 24 novembre, p. 2.

APOSTOLO, M. 1992. « Justice par effraction. Les squatters de Marseille et de Provence, 1946-1954 », *Les cahiers du Groupement pour la Recherche sur les Mouvements Familiaux (GRMF)*, n° 7, pp. 103-124.

ASCHER, F. GODARD, F. 1999. « Vers une troisième solidarité », *Esprit* n° 258, pp.168-189.

AZEVEDO, A. 2010 [1890]. *O cortiço*, Rio de Janeiro, BestBolso.

BALL, J. 2007. « Les systèmes de « logement vestibulaire » : étude comparée du mal-logement en France et au Royaume-Uni ». In : LAFLAMME, V. LEVY-VROELANT, C. ROBERTSON, D. & SMYTH, J. (dir), *Le logement précaire en Europe, aux marges du palais*, Paris, L'Harmattan, pp. 169-189.

BENZAGLOU, M. 2006. *Les exclus, régulateurs de l'action publique – La normalisation limitée de l'espace dans les quartiers insalubres et illégaux des DOM*. Thèse de doctorat, Champs-sur-Marne : Ecole Nationale des Ponts et Chaussées.

BLANC, V. PEREIRA, R. 2006. "A invasao do comando azul". *Epoca*, le 18 décembre, pp.46-49.

BOUILLON, F. 2007. « Le squat, forme contemporaine du bidonville ? ». In : LAFLAMME, V. LEVY-VROELANT, C. ROBERTSON, D. & SMYTH, J. (dir), *Le logement précaire en Europe, aux marges du palais*, Paris, L'Harmattan, pp. 191-207.

BOUILLON, F. 2009. *Les mondes du squat*, Paris, PUF.

BOURDIEU, P. 2000 [1972]. *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Paris, Seuil.

BOURDIEU, P. 1980. *Le sens pratique*, Paris, Les Editions de Minuit.

BREVIGLIERI, M. (dir) 2004. Les choses dues, propriétés, hospitalités et responsabilités – ethnographie des parties communes de squats militants *Rapport à la Direction de l'Architecture et du Patrimoine*, Paris, Mission du Patrimoine Ethnologique.

BUENO, L. 2008. *Forma e sentido da resistência na cidade do Rio de Janeiro*. Mémoire de Master (mestrado). Instituto de Pesquisa e Planejamento Urbano da Universidade Federal do Rio de Janeiro (IPPUR/UFRJ).

CALDEIRA, T. 2000. *Cidade de muros - crime, segregação e cidadania em Sao Paulo*, Sao Paulo, Edusp / Editora 34.

CAPRON, G. (dir) 2006. *Quand la ville se ferme, quartiers résidentiels sécurisés*, Clamecy, Editions Bréal.

CENTRO DE ESTUDOS E ACOES SOLIDARIAS DA MARE (CEASM). 2003. *Quem somos ? Quantos somos ? O que fazemos ? A Maré em dados : censo 2000*, Rio de Janeiro, CEASM (consultation dans l'Archive Orosina Vieira/ Rede Memoria, CEASM – Museu da Maré, le 03/09/2009).

CERTEAU, M. 1980. *L'invention du quotidien : 1) Arts de faire*, Paris, Union Générale d'Editions.

CHAMBOREDON, J-C. LEMAIRE, M. 1970. « Proximité spatiale et distance sociale : les grand ensembles et leur peuplement », *Revue Française de Sociologie*, vol. XI, n° 1, pp. 3-33.

CHAUVIERE, M. DURIEZ, M. 1992a. « Introduction », *Les cahiers du Groupement pour la Recherche sur les Mouvements Familiaux (GRMF)*, n° 7, pp. 11-15.

CHAUVIERE, M. DURIEZ, M. 1992b. « Les squattages entre loi morale et droit positif », *Les cahiers du Groupement pour la Recherche sur les Mouvements Familiaux (GRMF)*, n° 7, pp. 259-288.

CORNU, G. (dir) 2005. *Vocabulaire juridique*, Paris, PUF.

CORREA, S. 2007. « Governo Lula diminui em 6mi. n° de miseraveis no Brasil so em 2006 ». *Centro de Midia Independente*, [En ligne] le 20 septembre.

Disponibile sur : <http://www.midiaindependente.org/pt/blue/2007/09/394822.shtml>,

[Accès le 06/04/2010].

COUTANT, I. 2000. *Politiques du squat. Scènes de la vie d'un quartier populaire*, Paris, La Dispute/Snédit.

DA CUNHA, J. M. P. 2005. « Migração e urbanização no Brasil, alguns desafios metodológicos para análise ». *Sao Paulo em perspectiva*. [En ligne], volume 19, n° 4, octobre/décembre.

Disponibile sur: <http://www.scielo.br/pdf/spp/v19n4/v19n4a01.pdf>

[Accès le 24/04/2010].

DA SILVA, C. R. R. 2006. *Maré: a invenção de um bairro*. Mémoire de Master Professionnel (mestrado profissionalizante). Fundação Getulio Vargas (FGV), Rio de Janeiro.

DA SILVA, H.N. 2008. *As ruínas da cidade industrial: resistência e apropriação social do lugar*. Mémoire de Master (mestrado). Instituto de Pesquisa e Planejamento Urbano da Universidade Federal do Rio de Janeiro (IPPUR/UFRJ).

DA SILVA, M. L. P. 2005. *Favelas cariocas, 1930-1964*, Rio de Janeiro, Contraponto.

DAVIS, M. HOUGHTON, R. HUGHES, D. 2007. « Le logement étudiant entre changements juridiques, sociologiques et économiques : le cas de l'Angleterre ». In : LAFLAMME, V. LEVY-VROELANT, C. ROBERTSON, D. & SMYTH, J. (dir), *Le logement précaire en Europe, aux marges du palais*, Paris, L'Harmattan, pp. 133-151.

DE SOUZA, M. J. N. 2007. « Apontamentos sobre a Maré: uma compreensão ». In : XII Encontro da Associação Nacional de Pós-Graduação e Pesquisa em Planejamento Urbano e Regional. Belém, Brésil 21-25 mai 2007.

DI MEO, G. 2001 [1998]. *Géographie sociale et territoires*, Paris, Nathan Université.

DO LAGO, L. C. (org) 2009. Como anda Rio de Janeiro, Rio de Janeiro, Letra Capital/Observatorio das Metropoles.

Disponibile sur: http://www.observatoriodasmetropoles.ufri.br/Vol9_como_anda_rj.pdf
[Accès le 14/02/2011].

ELIAS, N. 1990 [1939]. *La dynamique de l'occident*, Paris, Presses Pocket.

ELIAS, N. SCOTSON, J. 1997 [1965]. *Logiques de l'exclusion*, Paris, Fayard.

ENGELS, F. 1976 [1872]. *La question du logement*, Paris, Editions sociales.

FASSIN, D. 1996. « Exclusion, underclass, marginalidad, figures contemporaines de la pauvreté en France, aux Etats-Unis et en Amérique Latine ». *Revue française de sociologie* [En ligne], volume 37-1, pp. 37-75.

Disponibile sur : <http://www.persee.fr>

[Accès le 01/07/2010].

FERNANDES, N. 2003. « Favela-Loft ». *Epoca*, le 29 mai, n° 263.

FERREIRA, A. 2004. *Novo dicionario Aurélio da lingua portuguesa*, Curitiba, Positivo.

FILHO A. 2008. « O poder das milicias ». *Isto é*, le 11 juin, n°2014, pp.116-121.

FILLIEULE, O. PECHU, C. 1993. *Lutter ensemble : les théories de l'action collective*, Paris, L'Harmattan.

FREITAS, R. LESSA, R. 2005. « Para além das grades : a mídia e a violencia nas fortalezas da Barra da Tijuca ». In : NP 21 – Comunicação e culturas urbanas, *V Encontro dos Nucleos de Pesquisa da Intercom*. Rio de Janeiro, Brésil 5-9 septembre 2005.

FREITAS, R. 2006. « Les NTIC comme argument publicitaire dans le marché immobilier : un cas à Rio de Janeiro », *Sociétés*, n° 91, pp. 97-105.

GIARD, L. MAYOL, P. 1980. *L'invention du quotidien : 2) Habiter, Cuisiner*, Paris, Union Générale d'Éditions.

GOFFMAN, E. 1989 [1963]. *Stigmate*, Paris, Les Éditions de Minuit.

GUERRA, E. 2003. *Gestion urbaine et régulation sociale : les politiques d'habitat populaire à Fortaleza et à Recife – Brésil (1988-1999)*. Thèse de doctorat, Saint-Denis : Université Paris 8.

HALL, E. 1971 [1966]. *La dimension cachée*, Paris, Seuil.

INSTITUTO DE PESQUISA ECONOMICA APLICADA (IPEA). 2009. *PNAD 2008 : primeiras analises, desigualdade de renda, sobre a evoluçao recente da pobreza e da desigualdade, condiçoes de vida : qualidade dos domicilios e acesso a bens*. [En ligne] IPEA n° 30.

Disponibile sur : http://www.ipea.gov.br/003/00301009.jsp?ttCD_CHAVE=6715

[Accès le 24/06/2010].

INSTITUTO PEREIRA PASSOS (IPP). 2005. *Informações da cidade do Rio de Janeiro para subsidiar a Câmara dos Vereadores no processo de elaboração do Plano Diretor*.

INSTITUTO PEREIRA PASSOS (IPP). 2007. *Diferenciais intra-urbanos no Rio de Janeiro: contribuição ao cumprimento da meta 11 Dodo milênio*. [En ligne] Estudos Cariocas n° 20070302, mars 2007.

Disponibile sur:

http://portalgeo.rio.rj.gov.br/estudoscariocas/download/2384_Diferenciais%20Intra-urbanos.pdf

[Accès le 10/10/2007].

INSTITUTO PEREIRA PASSOS (IPP). 2010. *Dinâmica do mercado imobiliario do Rio de Janeiro. Levantamento da Associação Comercial do Rio de Janeiro*. [En ligne] Estudos Cariocas n° 2420.

Disponibile sur:

http://www.armazemdedados.rio.rj.gov.br/arquivos/2420_din%C3%A2mica%20imobili%C3%A1ria.PDF

[Accès le 27/06/2011].

JAGLIN, S. 1995. *Gestion urbaine partagée à Ouagadougou. Pouvoirs et périphéries (1983-1991)*, Paris, Karthala/ORSTOM.

JUAN, S. 1995. *Les formes élémentaires de la vie quotidienne*, Paris, PUF.

KOWARICK, L. ANT, C. 1988. « Cem anos de promiscuidade: o cortiço na cidade de Sao Paulo ». In : KOWARICK, L. (org), *As lutas sociais e a cidade*, Rio de Janeiro, Paz e Terra, pp. 49-74.

LEEDS, A. LEEDS, E. 1978. *A sociologia do Brasil urbano*, Rio de Janeiro, Zahar.

LEEDS, E. 1998. « Cocaina e poderes paralelos na periferia urbana brasileira : ameaças à democratização em nivel local ». In : ZALUAR, A. ALVITO, M. (org.), *Um século de favela, Rio de Janeiro*, Editora FGV, pp. 233-276.

LEFEBVRE, H. 2009 [1968]. *Le Droit à la ville*. Paris, Anthropos.

LEFEUVRE, M.-P. 1999. *La copropriété en difficulté: faillite d'une structure de confiance*, Saint-Etienne, L'Aube.

LEITAO, G. REZENDE, V. 2003. « Plano Piloto para a Barra da Tijuca e Baixada de Jacarepagua, a avaliação dos ideais Modernistas apos três décadas ». In : 5° Seminario DUCOMOMO, *Arquitetura e urbanismo Modernos: projeto e preservação*. Sao Carlos, Brésil 27-30 octobre. [En ligne]

Disponibile sur :

<http://www.docomomo.org.br/seminarios%205%20S%20Carlos%20sumario%20trabalhos.htm>

[Accès le 25/04/2011].

LEITE, M. OLIVEIRA, P.P. 2005. "Violência e insegurança nas favelas cariocas: o ponto de vista dos moradores". *Praia Vermelha*, [En ligne].13 (2ème semestre), pp.14-42.

Disponível sur : <http://www.ess.ufrj.br/ejornal/index.php/praiavermalha/index>

[Accès le 01/05/2007].

LEWIS, O. [1961]. *Les enfants de Sanchez*. Version PDF téléchargé.

Disponível sur : <http://jmt-sociologue.ugac.ca/>

[Accès le 29/09/2009].

LIMA, S. 2004. *Metamorfoses na luta por habitação : o Movimento dos Trabalhadores Sem Teto (MTST)*. Thèse de Doctorat, Instituto de Pesquisa e Planejamento Urbano da Universidade Federal do Rio de Janeiro (IPPUR/UFRJ).

MACCAGLIA, F. 2007. « L'occupation illégale des logements sociaux à Palerme : enjeux sociaux, politiques et urbanistiques ». In : LAFLAMME, V. LEVY-VROELANT, C. ROBERTSON, D. & SMYTH, J. (dir), *Le logement précaire en Europe, aux marges du palais*, Paris, L'Harmattan, pp. 361-373.

MACHADO DA SILVA, L. A. (org), 2008. *Vida sob cerco. Violência e rotina nas favelas do Rio de Janeiro*, Rio de Janeiro, Nova Fronteira.

MAMARI, F. 2008. *Se morar é um direito, ocupar é um dever !: As ocupações de sem-teto na metropole do Rio de Janeiro*, Rio de Janeiro, Universidade Federal do Rio de Janeiro (UFRJ).

MARIE, A. 1988. « Etat, politique urbaine et sociétés civiles le cas africain », *Revue Tiers-Monde* tome 29 n° 116, p.1145-1169.

MAZZA, F. 2004. "Projeto para criar microbairros em áreas da União tenta preservar a Avenida Brasil". *Jornal do Brasil*, le 30 octobre, p. A17.

MENDES, T. 2002. « Cortiços ressurgem em galpões abandonados ». *O Globo*, le 13 octobre, p. 16.

MERLIN, P. CHOAY, F. (dir) 2005. *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Paris, PUF.

MINISTERIO DAS CIDADES. 2004. « Política nacional de habitação », *Cadernos MCidades*, 4 [En ligne]

Disponible sur : www.camara.gov.br

[Accès le 28/01/2009]

MINISTERIO DAS CIDADES, SECRETARIA NACIONAL DE HABITACAO. 2009. *Déficit habitacional no Brasil 2007*. [En ligne]

Disponible sur : <http://www.fjp.gov.br/index.php/servicos/81-servicos-cei/70-deficit-habitacional-no-brasil>

[Accès le 27/05/2010].

MORETTON, J. 1992. « Façons de faire. Chroniques locales des années squats – c'est à Marseille que tout a commencé », *Les cahiers du Groupement pour la Recherche sur les Mouvements Familiaux (GRMF)*, n° 7, pp. 131-136.

PANDOLFI, D. GRYSZPAN, M. (org) 2003. *A favela fala : depoimentos ao CPDOC*, Rio de Janeiro, Fundação Getulio Vargas (FGV).

PECHU, C. 1992. « De l'abbé Pierre à la Confédération générale du logement », *Les cahiers du Groupement pour la Recherche sur les Mouvements Familiaux (GRMF)*, n° 7, pp. 241-255.

PICHON, P. 2007. « De l'habitat précaire à l'habitat indigne : les politiques publiques en question ». In : LAFLAMME, V. LEVY-VROELANT, C. ROBERTSON, D. & SMYTH, J. (dir), *Le logement précaire en Europe, aux marges du palais*, Paris, L'Harmattan, pp. 417-427.

PROGRAMME DES NATIONS UNIS POUR LE DEVELOPPEMENT (PNUD), 2001. *Rapport sur le développement humain 2001*. [En ligne]

Disponible sur: http://hdr.undp.org/en/media/HDR_2001_indicators_FR.pdf

[Accès le 25/04/2009].

PROGRAMME DES NATIONS UNIS POUR LE DEVELOPPEMENT (PNUD), 2008.
Rapport sur le developpement humain 2007-2008. [En ligne]

Disponible sur: http://hdr.undp.org/en/media/HDR_20072008_FR_Complet_rev.pdf

[Accès le 25/04/2009].

PROGRAMME DES NATIONS UNIS POUR LE DEVELOPPEMENT (PNUD), 2010.
Notes techniques. [En ligne]

Disponible sur: http://hdr.undp.org/en/media/HDR_2010_FR_TechNotes_reprint.pdf

[Accès le 27/03/2011].

PREFEITURA DA CIDADE DO RIO DE JANEIRO. 2008. *Relatorio da revisao do Plano Diretor Decenal da cidade do Rio de Janeiro 2006*. [En ligne].

Disponible sur:

http://www2.rio.rj.gov.br/smu/paginas/pdf/plano_diretor_relatorio_291208.pdf

[Accès le 15/04/2011].

REY-DEBOVE, J. REY, A. (dir) 2010. *Le Petit Robert 2011 – dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Ed Le Robert.

RIBEIRO, L.C.Q. 1997. *Dos cortiços aos condomínios fechados*, Rio de Janeiro, Civilização Brasileira.

RIBEIRO, L.C.Q. JUNIOR, O.A.S. 2005. « Democracia e cidade : divisao social da cidade e cidadania na sociedade brasileira ». *Análise social*. [En ligne], volume XL, n° 174, pp. 87-109.

Disponible sur:

<http://analisesocial.ics.ul.pt/documentos/1218709008F3wOT7lv4By93AU7.pdf>

[Accès le 09/05/2011].

RIVIERE D'ARC, H. 1996-97. "Territoire urbains et société dans la globalisation". *Strates*, [En ligne]. 9.

Disponible sur: <http://strates.revues.org/document616.html>.

[Accès le 06/04/2009].

ROCHEFORT, M. 2000. *Le défi urbain dans les pays du sud*, Paris, L'Harmattan.

SALCEDO, R. 2008. "Reflexiones en torno a los guetos urbanos: Michel de Certeau y la relación disciplina / anti-disciplina". *Bifurcaciones*, [En ligne]. 7.

Disponible sur: www.bifurcaciones.cl/007/DeCerteau.htm

[Accès le 02/09/2010].

SAMPAIO M. R. 1998. « Vida nas favelas ». In: SAMPAIO, M. R. (coord), *Habitação e cidade*, Sao Paulo, FAU-USP, pp. 123-146.

SECRETARIA NACIONAL DE HABITACAO. 2004. *Politica nacional de habitação*. [En ligne].

Disponible sur : <http://www.cidades.gov.br/secretarias-nacionais/secretaria-de-habitacao/politica-nacional-de-habitacao/4PoliticaNacionalHabitacao.pdf>

[Accès le 28/01/2009].

SEGAUD, M. BRUN, J. DRIANT, J-C (dir) 2002. *Dictionnaire de l'habitat et du logement*, Paris, Armand Collin.

SOUZA, T. 2008. *Ocupação de edificios publicos*. Projet final pour obtention de diplôme de l'Ecole d'Architecture et Urbanisme. Niteroi : Université Fédérale Fluminense (EAU/UFF).

TASCHNER, S. 1997. "Favelas e cortiços no Brasil : 20 anos de pesquisas e políticas". *Cadernos de Pesquisa do LAP*, 18, Sao Paulo, FAU-USP.

TASCHNER, S. 2008. « A favela que virou cidade ». In : VALENCA (org), *Cidade (i)legal*, Rio de Janeiro, Mauad X, pp. 109-134.

TAVARES, W.E. 2004. *Regularização fundiária : Instrumentos Jurídicos*. [En ligne].

Disponible sur : www.iterj.gov.br

[Accès le 21/06/2008].

TEODOSIO, T. S. J. 2006. *Espaço Maré : historias, trajetorias e desafios*. Mémoire de Master (mestrado). Instituto Brasileiro de Geografia e Estatística (IBGE), Rio de Janeiro.

TROIN, J.-F. 2000. *Les métropoles des « sud »*, Paris, Ellipses.

TSIOMIS, Y. 1994. « L'environnement et la question urbaine ». In : RAYNAUT, C. ZANONI, M. (ed), *Cadernos de desenvolvimento e meio ambiente*, 1, Curitiba, Ed. UFPR, pp. 137-141.

VALLADARES, L. 1978. *Passa-se uma casa*, Rio de Janeiro, Zahar.

VALLADARES, L. 1987. « Etudes sur le logement au Brésil ». *Cahiers du Brésil Contemporain*, [En ligne]. 1, pp.38-51

Disponibile sur : www.revues.msh-paris.fr

[Accès le 12/09/2006].

VALLADARES, L. MEDEIROS, L. 2003. *Pensando as favelas do Rio de Janeiro*, Rio de Janeiro, Relume Dumara.

VALLADARES, L. 2006. *La favela d'un siècle à l'autre – mythe d'origine, discours scientifiques et représentations virtuelles*, Paris, MSH.

VAZ, L. 1985. *Contribuição ao estudo da produção e transformação do espaço da habitação popular. As habitações coletivas no Rio antigo*. Mémoire de Master (mestrado). Programme de Pos-graduação em Planejamento Urbano e Regional (PUR/COPPE), Universidade Federal do Rio de Janeiro (UFRJ).

VAZ, L. (coord) 1994. *Historia dos bairros da maré : espaço, tempo e vida cotidiana no Complexo da Maré*, Rio de Janeiro, UFRJ. (Photocopie).

VAZ, L. 1998. « Novas questões sobre a habitação no Rio de Janeiro – o esvaziamento da cidade formal e o adensamento da cidade informal ». In : XXI

International Congress Latin American Studies Association, *Social Justice : last experiences and future prospects*. Chicago, Etats-Unis 24-26 septembre 1998.

VAZ, L. JACQUES, P. 2003. Formas urbanas nas favelas do Rio de Janeiro. *Urbes*, ano 1 (1), pp.35-45.

VIEIRA, A.C.P. VIEIRA M. P. 1999, *Historia da Maré*, Rio de Janeiro, CEASM (consultation dans l'Archive Orosina Vieira/ Rede Memoria, CEASM – Museu da Maré, le 03/09/2009).

WACKERMANN, G. (dir) 2005. *Dictionnaire de géographie*, Paris, Ellipses.

WHYTE, W. 2002 [1943], *Street Corner Society. La structure sociale d'un quartier italo-américain*, Paris, La Découverte.

ZALUAR, A. 1998. « Crime, medo e politica ». In : ZALUAR, A. ALVITO, M. (org.), *Um século de favela*, Rio de Janeiro, Editora FGV, pp. 209-232.

ZALUAR, A. 2004. *Integração perversa: pobreza e tráfico de drogas*, Rio de Janeiro, FGV.

2008. « Numero de milicias em favelas cai, diz prefeito ». *O Globo*, le 22 mai, p.19.

Sites internet consultés et les dernières dates d'accès

Defensoria Publica Geral do Estado do Rio de Janeiro :

http://www.dpge.rj.gov.br/Portal/conteudo.php?id_conteudo=18 , accès le 11/06/2010.

Ministère de la Justice en France :

<http://www.justice.gouv.fr/index.php?rubrique=10031&ssrubrique=10032&article=12042>, accès le 11/06/2010.

Constituição Federal Brasileira :

http://www.planalto.gov.br/ccivil_03/constituicao/constitui%C3%A7ao.htm, accès le 11/06/2010.

Forum Nacional de Reforma Urbana :

<http://www.forumreformaurbana.org.br/reforma/index.php>, accès le 12/06/2010.

Conselho das Cidades –Ministério das Cidades :

<http://www.cidades.gov.br/conselho-das-cidades>, accès le 12/06/2010.

Uniao Nacional por Moradia Popular :

<http://www.unmp.org.br/>, accès le 12/06/2010.

Movimento dos Trabalhadores Sem Teto:

http://www.mtst.info/?q=quem_somos, accès le 15/06/2010.

Centro de Midia Independente (CMI Brasil) :

<http://www.midiaindependente.org/pt/blue/static/about.shtml>, accès le 15/06/2010.

Instituto de Pesquisas Econômicas Aplicadas :

http://www.ipea.gov.br/003/00301009.jsp?ttCD_CHAVE=6715, accès le 24/06/2010.

Ministère de l'Équipement et de l'Habitat :

http://www.habitatindigne.logement.gouv.fr/article.php3?id_article=13, accès le 07/07/2010.

Site officiel de Chiquinha Gonzaga :

<http://www.chiquinhagonzaga.com/biografia.html>, accès le 02/08/2010 ;

Site Legifrance :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idArticle=LEGIARTI000019017128&idSectionTA=LEGISCTA000006136434&cidTexte=LEGITEXT000006070721&dateTexte=20100805>, accès le 05/08/2010 et le 19/08/2010 (Loi n° 65-557 du 10 juillet 1965 fixant le statut de la copropriété des immeubles bâtis).

Site anglais Legal centre :

<http://www.legalcentre.co.uk/property/guide/adverse-possession-of-land/>, accès le 05/08/2010.

Site Mouvement Populaire des Familles :

<http://www.mpf-ch.org/MPF/Bienvenue.html>, accès le 18/08/2010.

Site du Droit Au Logement (DAL) :

<http://www.droitaulogement.org/>, accès le 18/08/2010.

Lei n° 4.591, que dispoe sobre o condominio em edificações e a s incorporações imobiliarias :

<http://www.planalto.gov.br/ccivil/leis/L4591.htm>, accès le 09/11/2010.

Site PNUD :

<http://hdr.undp.org/fr/statistiques/idh/>, accès le 19/02/2011.

Armazem de dados – Instituto Pereira Passos, Prefeitura do Rio de Janeiro :

<http://www.armazemdedados.rio.rj.gov.br/arquivos/>, accès le 19/02/2011.

Site UNESCO :

http://www.unesco.org/water/wwap/facts_figures/eau_villes.shtml, accès le 06/06/2011.

Observatorio de Favelas :

<http://www.observatoriodefavelas.org.br/observatoriodefavelas/home/index.php> ,
accès le 06/06/2011.

Site de l'association « Spanta Neném » :

<http://spantanenem.com.br/index.html>, accès le 08/06/2011.

Site de l'UPP :

<http://upprj.com/wp/>, accès le 08/06/2011.

Site de l'association « Chiq da Silva », accès le 08/06/2011.

Documents utilisés

« Relatório de vistoria da comunidade Borgauto » (Rapport de visite de la communauté Borgauto), Heitor Ney Mathias. Le 26/06/2004. Document accessible dans le dossier de la « communauté Borgauto », à l'ITERJ.

Constituição do Estado do Rio de Janeiro de 1989,

http://www.cmresende.rj.gov.br/PDF/const_est_rj.pdf, accès le 03/03/2010.

« Relatório final da Comissão Parlamentar de Inquérito destinada à investigar a ação de milícias no âmbito do estado do Rio de Janeiro » (Rapport final de la commission parlementaire d'enquête sur l'action des milices dans l'état de Rio de Janeiro). Document soumis et approuvé par l'Assemblée Législative de l'état de Rio de Janeiro en 2008.

Document disponible sur : http://www.nepp-dh.ufrj.br/relatorio_milicia.pdf, accès le 02/10/2009.

« Relação de ocupações de imóveis abandonados » (Liste des occupations d'immeubles abandonnés dans l'Etat fédératif de Rio de Janeiro), document fourni par la présidence de l'ITERJ en juillet 2008. Le document énumère les occupations enregistrées par l'Institut, avec l'adresse, le nom des communautés et le nombre de familles concernées.

Table des illustrations et identification des sources

Cartes

- Carte 1** - Localisation de la Région Métropolitaine de Rio de Janeiro dans l'Etat fédéré en 1978. (Source : ABREU, 1997, p. 19).....41
- Carte 2** - Constitution de la Région Métropolitaine de Rio de Janeiro dans l'Etat fédéré à partir de 2002. (Source fond :site internet Wikipédia (http://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89tat_de_Rio_de_Janeiro, accès le 14/04/2011).....41
- Carte 3** – La Région Métropolitaine de Rio de Janeiro en 1978 et les quatre couronnes hiérarchiques définies par ABREU. (Source : ABREU, 1997, p. 20 -carte modifiée.....42
- Carte 4** – Les couronnes hiérarchiques au niveau de la municipalité de Rio de Janeiro en 1978 et la zone de localisation des invasions étudiées. (Source : ABREU, 1997, p. 21 - carte modifiée).....42
- Carte 5** - Taux de chômage dans la RM de Rio de Janeiro (2000). (Source : DO LAGO, 2009, p. 7).....45
- Carte 6** – Typologies socioprofessionnelles dans la RM de Rio de Janeiro (2000). (Source : DO LAGO, 2009, p. 9).....47
- Carte 7** – Taux de la population percevant des revenus inférieurs ou égaux à la moitié du salaire minimum dans la RM de Rio de Janeiro (2000). (Source : DO LAGO, 2009, p. 13).....48
- Carte 8** – Indice de Développement Humain par revenu (IDH/revenu) dans la municipalité de Rio de Janeiro, par R.A. (2000). (Source : site internet IPP/Mairie de Rio de Janeiro <http://www.armazemdedados.rio.rj.gov.br>, accès le 16/02/2011).....49

Carte 9 – Densité démographique dans la RM de Rio de Janeiro par municipalité (2007). (Source : site internet Centro de Estudos da Metropole http://centrodametropole.org.br , accès le 14/02/2011).....	51
Carte 10 – Densité démographique dans la ville de Rio de Janeiro par quartier (2008). (Source : site internet IPP/Mairie de Rio de Janeiro http://www.armazemdedados.rio.rj.gov.br , accès le 17/02/2011).....	51
Carte 11 - Taux de migrants venus des régions en dehors de la RM de Rio de Janeiro (2000). (Source : DO LAGO, 2009, p. 16).....	52
Carte 12 - Taux de la population de plus de 24 ans qui a suivi jusqu'à trois ans d'études dans l'enseignement primaire, dans la RM de Rio de Janeiro (2000). (Source : DO LAGO, 2009, p. 19).....	53
Carte 13 - Taux de retard scolaire dans la population âgée entre 8 et 15 ans dans la RM de Rio de Janeiro (2000). (Source : DO LAGO, 2009, p. 20).....	54
Carte 14 - Taux de domiciles présentant tous les biens d'usage considérés courants (réfrigérateur, télévision, téléphone et voiture) dans la RM de Rio de Janeiro (2000). (Source : DO LAGO, 2009, p. 26).....	55
Carte 15 – Indice de Développement Humain (IDH) général dans la municipalité de Rio de Janeiro, par R.A. (2000). (Source : site internet IPP/Mairie de Rio de Janeiro http://www.armazemdedados.rio.rj.gov.br , accès le 16/02/2011).....	56
Carte 16 – Tracé hiérarchique de la RM de Rio de Janeiro en 2000. (Source fond : site internet Rio-Turismo http://www.rio-turismo.com/mapas/regiao-metropolitana.htm , accès le 16/02/2011).....	58
Carte 17 – Les zones industrielles de la ville de RJ en 1960. (Source : ABREU, 1997, p. 102).....	74
Carte 18 – Les communautés qui composent le « Complexo da Maré » en 2000. (Source fond : CEASM, 2003, p. 44).....	80

Carte 19 – Photo aérienne du « Complexo da Maré » et des trois invasions étudiées. (Source fond : Google Earth, accès le 01/02/2009).....	80
Carte 20 – Les limites du « Complexo da Maré » et les infrastructures existantes. (Source fond : CEASM, 2003, p. 44).....	82
Carte 21 – Les limites du « Parque Uniao » et les étapes de l’occupation des sols. (Source fond : Google Earth, accès le 28/02/2011).....	87
Carte 22 – Localisation, dans le tissu industriel, des trois invasions étudiées. (Source fond : Google Earth, accès le 28/03/2011).....	163
Carte 23 – Localisation du « Palace » à l’échelle de la zone du quartier. (Source fond : Google Earth, accès le 25/06/2011).....	165
Carte 24 – Localisation du « Palace » dans le tissu industriel. (Source fond : Google Earth, accès le 09/01/2008).....	165
Carte 25 – Composition spatiale du terrain de l’entreprise « Borgauto », avant l’invasion. (Source fond : Google Earth, accès le 31/03/2011).....	167
Carte 26 – Composition spatiale actuelle du terrain de l’invasion « Palace ». (Source fond : Google Earth, accès le 31/03/2011).....	167
Carte 27 – Localisation de l’invasion « Condominio Barra Vela » et les immeubles à l’intérieur du terrain. (Source fond : Google Earth, accès le 28/03/2011).....	193
Carte 28 – Localisation de l’invasion « Chaparral ». (Source fond : Google Earth, accès le 28/03/2011).....	199
Carte 29 – Localisation des situations d’occupation enregistrées par l’ITERJ en juillet 2008 dans la municipalité de Rio de Janeiro. (Source données : Liste des occupations d’immeubles abandonnés dans l’Etat fédéré de Rio de Janeiro, fourni	

par l'ITERJ en juillet 2008). (Source fond : site internet IPP/Mairie de Rio de Janeiro <http://www.armazemdedados.rio.rj.gov.br>, accès le 22/06/2001).....210

Carte 30 – Le quartier « Sao Conrado », à Rio de Janeiro. (Source fond : Google Earth, accès le 27/06/2011).....291

Schémas

Schéma 1 – L'évolution urbaine de la « Maré », de 1940 à 1990. (Source : CEASM, 2003, p. 45).....82

Schéma 2 – Structure d'organisation du narcotrafic local. (Source : MOREIRA, 2000 cité par DA SILVA, 2008, p. 108).....129

Photos

Photo 1 – Les ponts construits par les habitants pour accéder aux logements sur les palafittes (1969). Auteur : Anthony Leeds. (Source : Museu da Maré, le 03/09/2009).....83

Photo 2 – Prise de vue depuis la Baie de Guanabara, probablement dans les années 1970. Auteur inconnu. (Source : Rede Memoria/Archive Orosina Vieira, CEASM - Museu da Maré, le 03/09/2009).....89

Photo 3 – Façade du « Palace » sur l'Avenida Brasil et vue de la passerelle à droite. Auteur : Maira Machado Martins, juin/2008.....166

Photo 4 – Façade du « Palace » sur l'angle de la Rue Aimara et l'Avenida Brasil. Photo prise depuis la passerelle. Auteur : Maira Machado Martins, juin/2008.....166

Photos 5 et 6 – Vue de la place de l'invasion en décembre 2002. Auteur : inconnu. Source : Archive personnel d'Ana, habitante du « Palace », consultation en septembre/2009.....170

Photo 7 – La place du « Palace » 2009. Auteur : Maira Machado Martins, août/2009.....	170
Photos 8 et 9 – Le poste du gardien de l’invasion lors de la première visite de terrain en 2006 et en 2009. Auteur photo 8 : Maira Machado Martins, décembre/2006. Auteur photo 9 : Maira Machado Martins, août/2009.....	174
Photo 10 – Revêtement de sol discontinu dans le couloir D de l’ancien entrepôt. Auteur : Maira Machado Martins, septembre/2009.....	175
Photo 11 – Salle de jeux informatiques et internet existant dans le « Palace » en 2006. Auteur : Maira Machado Martins, décembre/2006.....	177
Photo 12 – Vue de l’intérieur de la maison de Rosana, habitante du « Palace ». Auteur : Maira Machado Martins, septembre/2009.....	180
Photo 13 – Image d’une façade plus entretenue. Auteur : Maira Machado Martins, 2009.....	180
Photos 14 et 15 – Exemples de deux maisons plus simples, dont les façades sont moins entretenues. Auteur : Maira Machado Martins, 2009.....	181
Photo 16 – Espace construit dans l’ancien entrepôt. Auteur : Maira Machado Martins, juin/2008.....	182
Photo 17 – Structure existant avant l’invasion, qui a déterminé l’occupation de l’espace dans le <i>bloco</i> 1. Auteur : Maira Machado Martins, 2008.....	182
Photos 18, 19 et 20 – Transformation de l’espace où se situait la laverie du « Palace » en 2006. Auteur photo 18 : Maira Machado Martins, décembre/2006. Auteur photo 19 : Maira Machado Martins, juillet/2008. Auteur photo 20 : Maira Machado Martins, 2009.....	184
Photo 21 – Piscine du « Palace ». Auteur : Maira Machado Martins, décembre/2006.....	185

Photo 22 – Terrain de sports du « Palace ». Auteur : Maira Machado Martins, décembre/2006.....	185
Photos 23, 24 et 25 – Les trois espaces de rencontre dans le « Palace ». Auteur des photos : Maira Machado Martins, août/2009.....	188
Photo 26 – Immeuble principal du « Condominio Barra Vela ». Auteur : Maira Machado Martins, juillet/2008.....	194
Photo 27 – Immeuble situé à l'entrée du terrain. Auteur : Maira Machado Martins, juillet/2008.....	194
Photo 28 – Immeuble de deux étages. Auteur : Maira Machado Martins, juillet/2008.....	194
Photo 29 – Maisons dans la cour de l'invasion. Auteur : Maira Machado Martins, juillet/2008.....	194
Photo 30 – <i>Copa</i> , dans un appartement de l'immeuble principal. Auteur : Maira Machado Martins, juillet/2008.....	196
Photo 31 – Zone de services dans un appartement de l'immeuble principal. Auteur : Maira Machado Martins, juillet/2008.....	196
Photos 32 et 33 – Les façades des unités d'habitation adossées au mur, dans le bâtiment principal du « Condominio Barra Vela ». Auteur des photos : Maira Machado Martins, juillet/2008.....	196
Photo 34 – Les compteurs d'électricité installés par l'entreprise « Light » dans l'immeuble principal de l'invasion. Auteur : Maira Machado Martins, juillet/2008....	197
Photo 35 – La galerie avec des commerces installés, au rez-de-chaussée de l'immeuble principal. Auteur : Maira Machado Martins, juillet/2008.....	198

Photo 36 – L'église évangéliste à l'intérieur du « Condominio Barra Vela ». Auteur : Maira Machado Martins, juillet/2008.....	198
Photo 37 – Cour de l'invasion, utilisée comme <i>parking</i> durant la semaine. Auteur : Maira Machado Martins, juillet/2008.....	198
Photo 38 – Niveau atteint par les constructions situées sur les terrains libres de l'invasion « Chaparral ». Auteur : Maira Machado Martins, août/2008.....	201
Photo 39 – Logements situés au premier étage de l'entrepôt qui donne sur l'Avenida Brasil. Auteur : Maira Machado Martins, août/2008.....	201
Photo 40 – Les câbles du réseau électrique, non dissimulés dans plusieurs parties de l'invasion. Auteur : Maira Machado Martins, août/2008.....	202
Photo 41 – Carnet de quittances des habitants du « Chaparral ». Auteur : Maira Machado Martins, août/2008.....	202
Photos 42 et 43 – Appartement d'un habitant de l'occupation « Zumbi dos Palmares ». Auteur : Maira Machado Martins, juillet/2008.....	249

Graphiques et tableaux

Graphique 1 – Revenus moyens, en salaires minimums (<i>salario minimo</i>), des responsables du domicile dans les communautés du « Complexo da Maré » (2000). (Source : TEODOSIO, 2006, p. 119).....	92
Tableau 1 – Distribution de la population par communautés du « Complexo da Maré » et moyenne d'habitants/domicile (2000). (Source données : CEASM, 2003, pp. 39-41).....	93

Annexes

Liste des annexes

Annexe 1 – Carte des Régions Administratives (R.A.) de la municipalité de Rio de Janeiro (2004) et la zone de localisation des invasions étudiées.

Annexe 2 – Cartes de l'expansion urbaine à Rio de Janeiro dans le XIX^{ème} siècle : les *freguesias* urbaines et rurales dans la ville au début du XIX^{ème} et du XX^{ème} siècle.

Annexe 3 – Carte de classification des *freguesias* de la ville de Rio de Janeiro en 1920.

Annexe 4 – Carte de localisation de l'Avenida Brasil dans la ville de Rio de Janeiro. Source fond : site internet IPP/Mairie de Rio de Janeiro.

Annexe 5 – Carte de la division géographique de la ville de Rio de Janeiro en zones (Nord, Sud, Ouest et Centrale) et localisation des lieux de repère (lieux touristiques, *favelas* et zone des invasions).

Annexe 6 – Titre de l'article de presse sur les occupations militantes dans la première page du journal *carioca* « Jornal do Brasil », le 17/09/2006.

Annexe 7 – Plans de l'invasion « Palace ».

Plan A : niveau -1

Plan B : niveau 0

Plan C : niveau +1

Plan D : niveau +2

Plan E : niveau +3

Annexe 8 – Tableau de la distribution, en pourcentages, du déficit d'habitation urbain par tranches de revenu, au Brésil en 2007.

Annexe 9 – Appel de l'Abbé Pierre le 1^{er} février 1954.

Annexe 10 – Annonces publicitaires de trois *condominios* récemment construits à Rio de Janeiro qui font allusion au statut du milieu d’habitat.

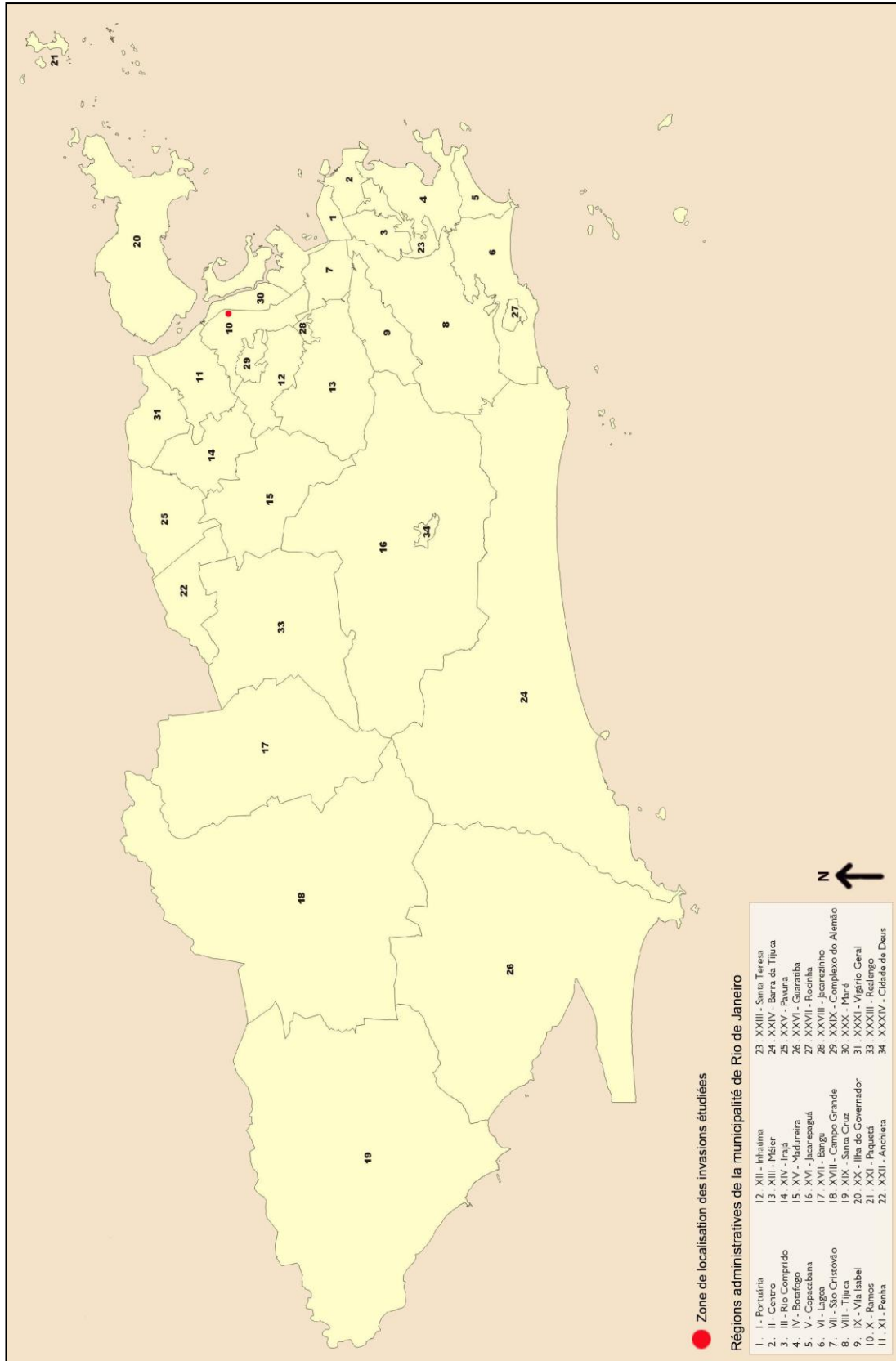
Annexe 11 – Carte des divisions administratives de la municipalité de Rio de Janeiro, les *Areas de Planejamento* (AP) et les Régions Administratives (R.A).

Annexe 12 – Liste des organismes et institutions brésiliens.

Annexe 13 – Liste des entretiens réalisés.

Annexe 1

Carte des Régions Administratives (R.A.) de la municipalité de Rio de Janeiro (2004) et de la zone de localisation des invasions étudiées.

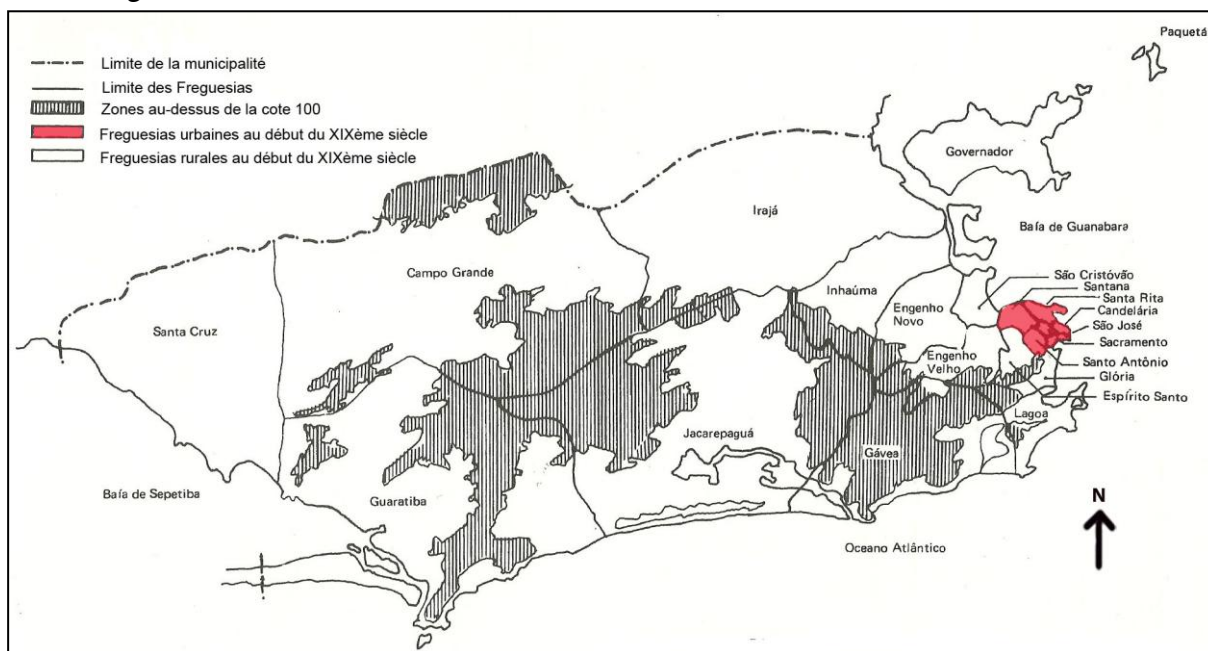


Source : site internet IPP/Mairie de Rio de Janeiro (<http://www.armazendados.rio.rj.gov.br>), accès le 25/06/2011

Annexe 2

Carte des l'expansion urbaine à Rio de Janeiro dans le XIXème siècle.

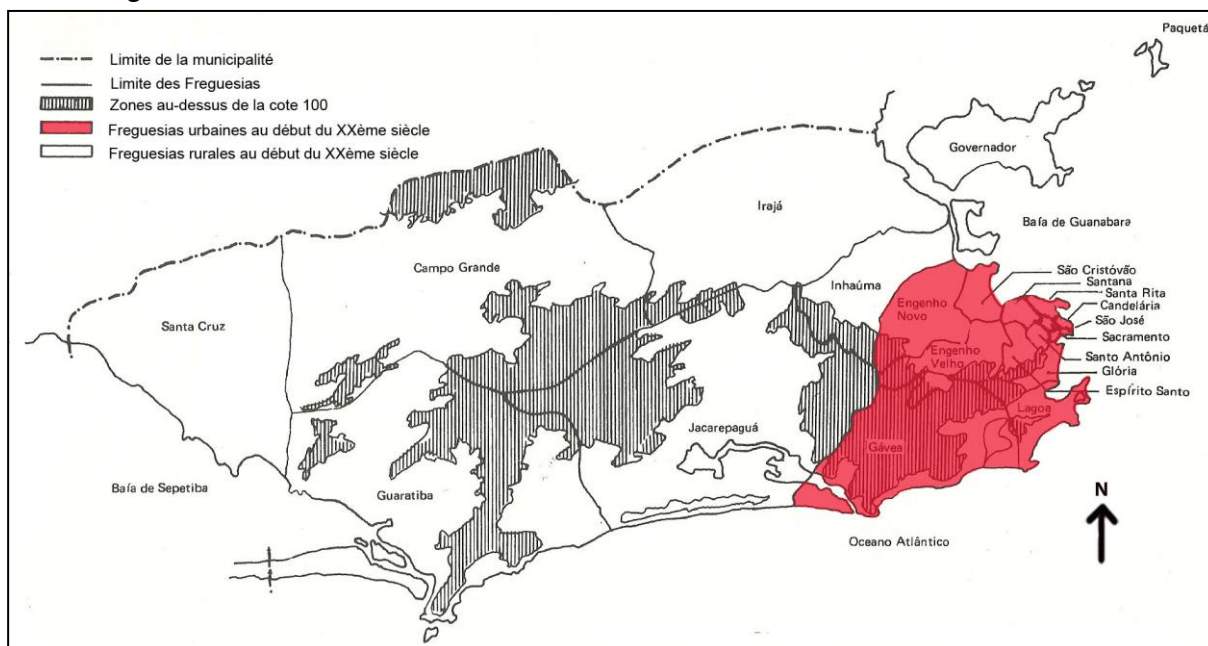
Les *freguesias* urbaines et rurales dans la ville au début du XIXème siècle



Source fond : ABREU, 1997, p. 38.

Source données : ABREU, 1997, p. 67.

Les *freguesias* urbaines et rurales dans la ville au début du XXème siècle

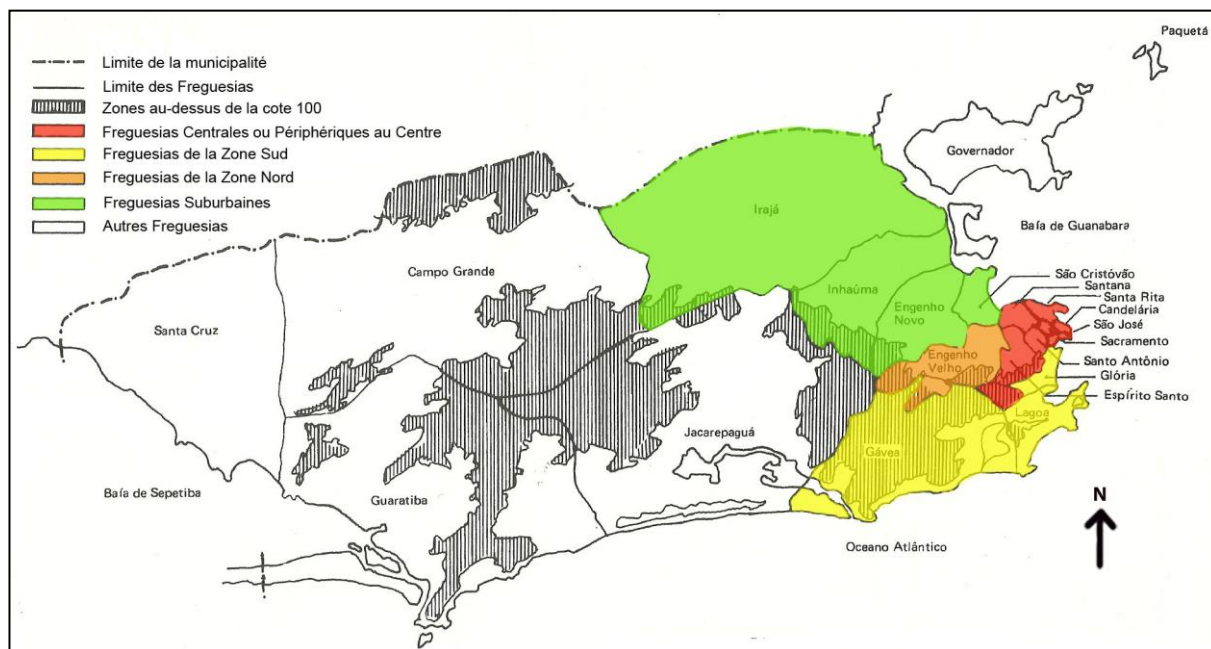


Source fond : ABREU, 1997, p. 38.

Source données : ABREU, 1997, p. 67.

Annexe 3

Carte de classification des *freguesias* de la ville de Rio de Janeiro en 1920.



Source fond : ABREU, 1997, p. 38.

Source données : ABREU, 1997, p. 85.

Annexe 4

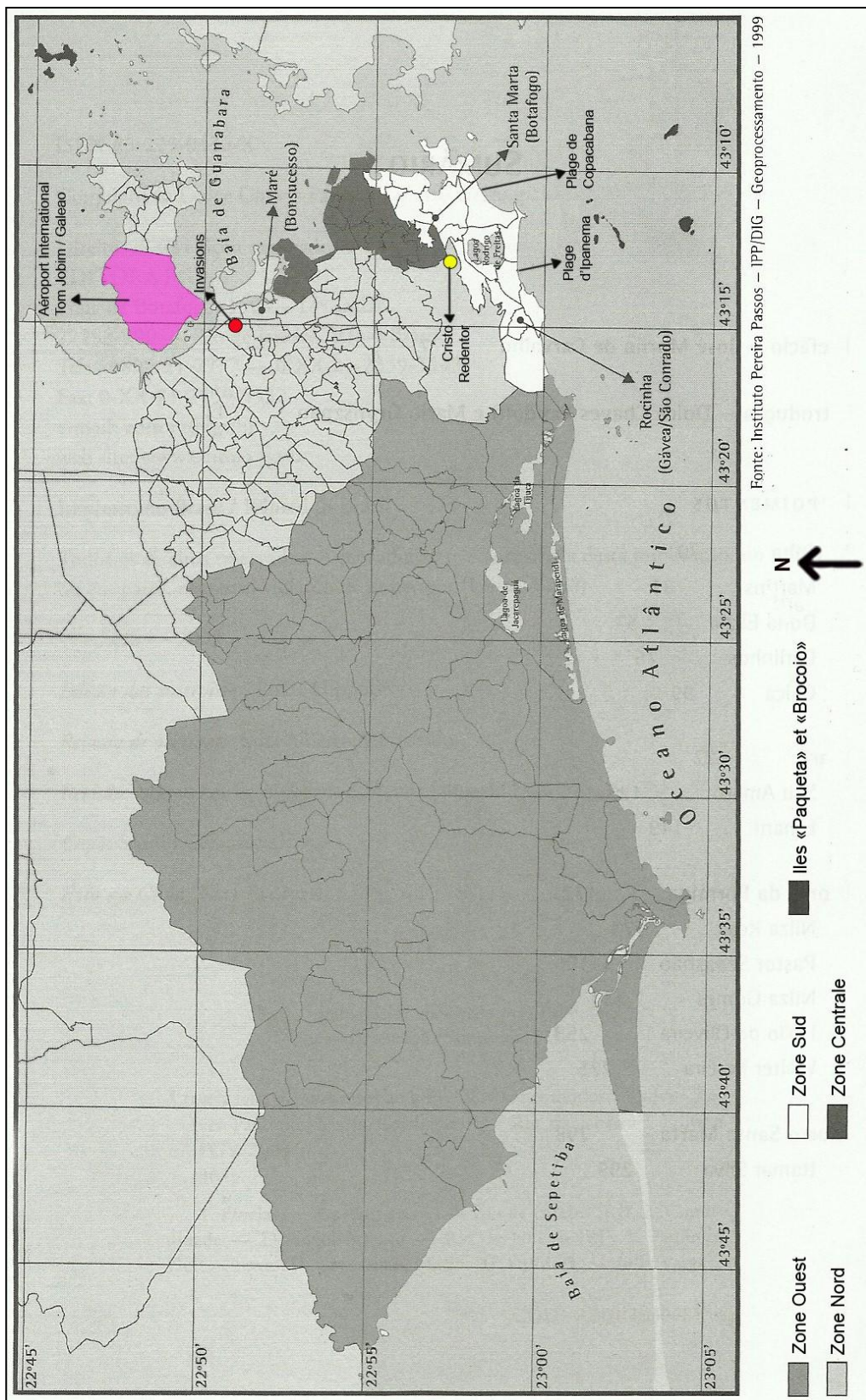
Carte de localisation de l'Avenida Brasil dans la ville de Janeiro



Source fond : site internet IPP/Mairie de Rio de Janeiro (<http://www.armazemdedados.rio.rj.gov.br>), accès le 22/06/2001.

Annexe 5

Carte de la division géographique de la ville de Rio de Janeiro en zones (Nord, Sud, Ouest et Centrale) et localisation des lieux de repère (lieux touristiques, favelas et zone des invasions)



Source : PANDOLFI & GRYNSPAN, 2003, p. 6 (carte modifiée).

Annexe 6

Titre de l'article de presse sur les occupations militantes dans la première page du journal carioca « Jornal do Brasil », le 17/09/2006

« Désordre

Sans- logements occupent 60 maisons à Rio de Janeiro et manigancent d'autres invasions ».



Source : MAMARI, 2008, p. 131.

Annexe 7

Plans de l'invasion « Palace »

Plan A : niveau -1

Plan B : niveau 0

Plan C : niveau +1

Plan D : niveau +3

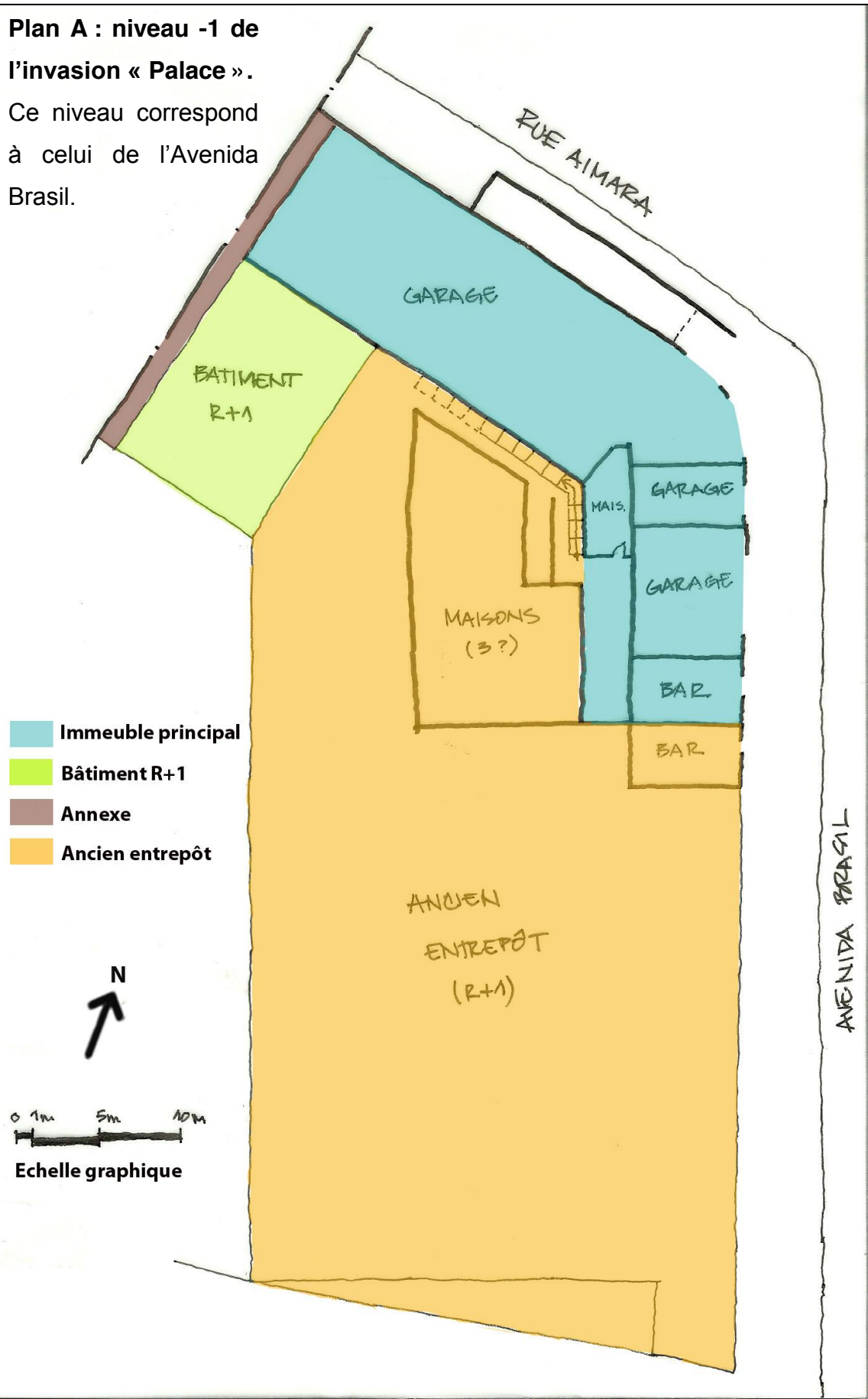
Plan C : niveau +4

Observations sur les plans :

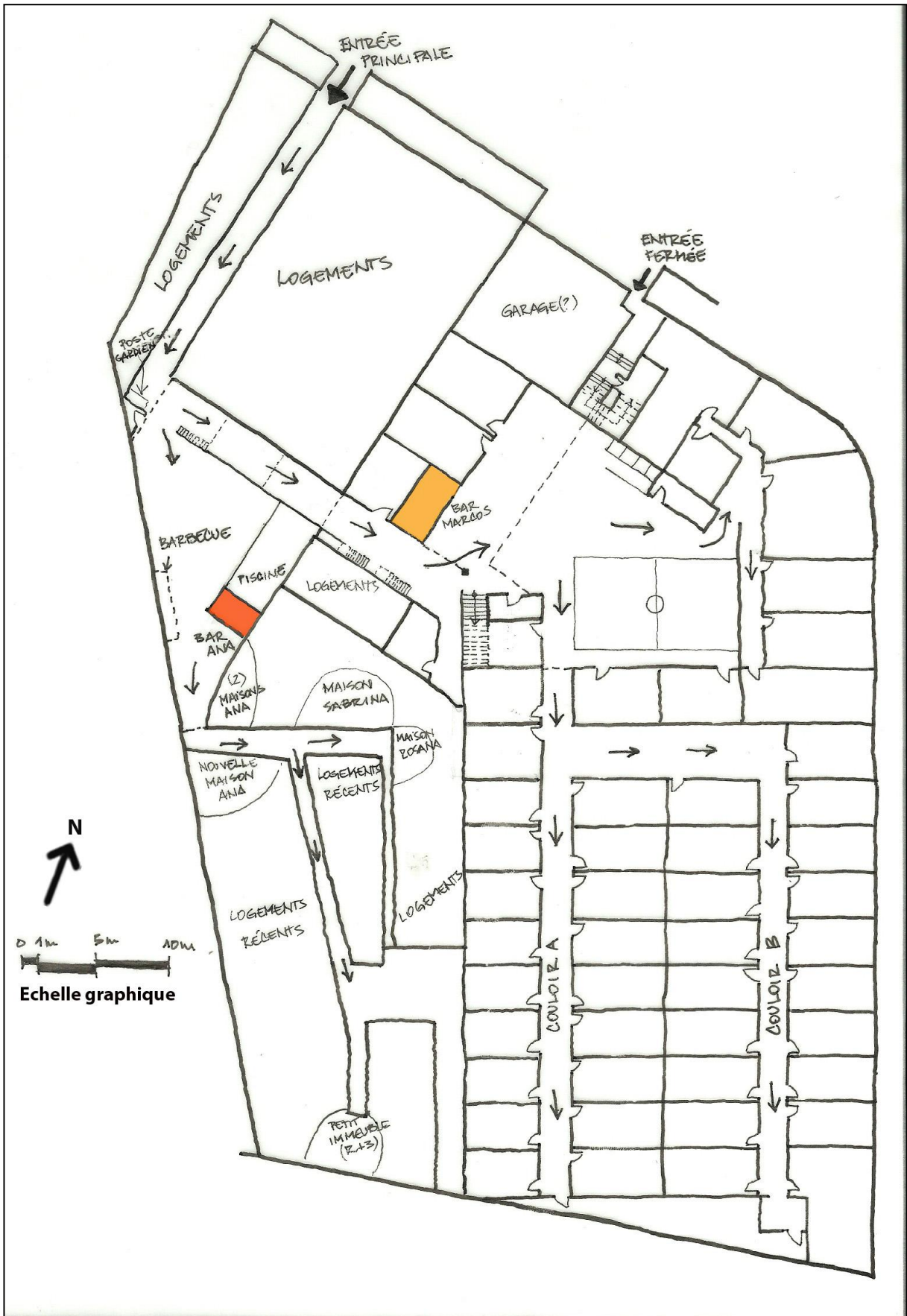
- 1) Étant donné que le terrain est en pente, nous avons considéré comme niveau 0 celui de l'entrée principale (Rue Aimara).
- 2) Les étages de l'immeuble principal sont décalés par rapport aux étages du bâtiment R+1. Sur le plan C (niveau +1) nous observons ainsi des marches de descente dans l'accès du bâtiment R+1 vers l'immeuble principale. Pour les autres plans les décalages de niveau n'ont pas été pris en compte dans le dessin.
- 3) Les flèches dessinées sur les marches des escaliers indiquent les sens de montée des marches, vers le niveau au-dessus.
- 4) Les limites des unités d'habitation ont été très difficiles à identifier. Quand cela a été possible, nous avons choisi de représenter le logement avec sa porte d'entrée.

**Plan A : niveau -1 de
l'invasion « Palace ».**

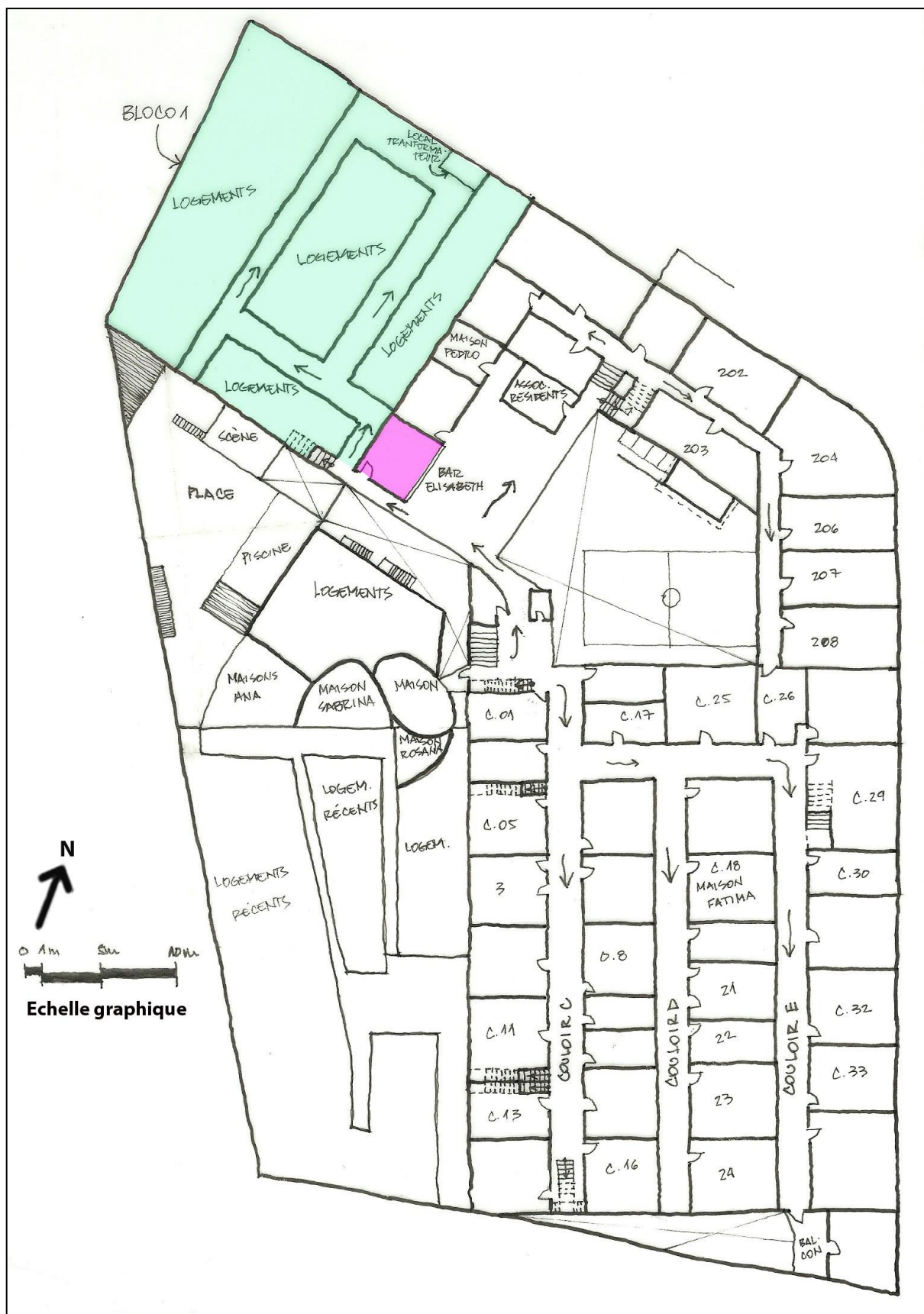
Ce niveau correspond
à celui de l'Avenida
Brasil.



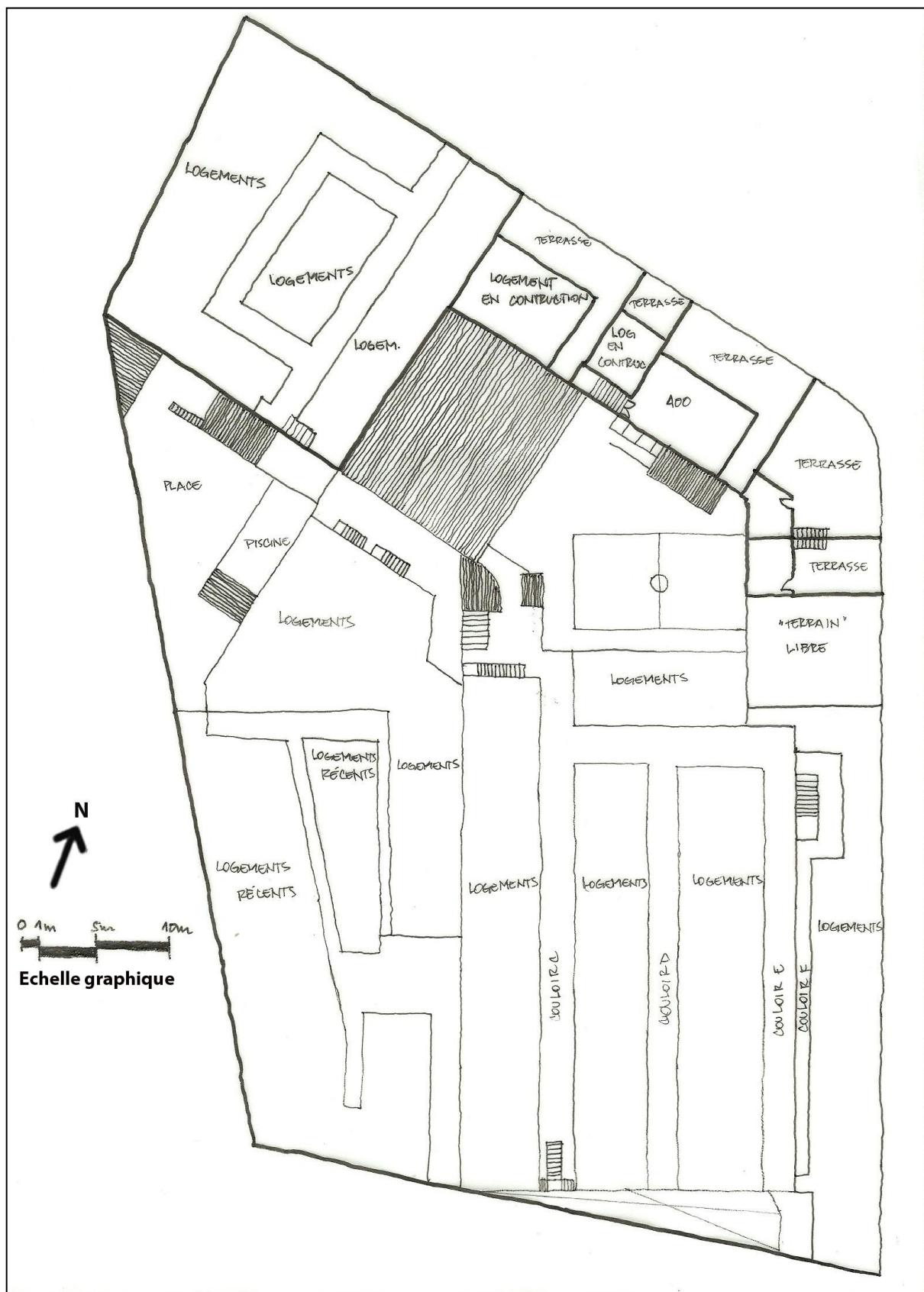
Plan B : niveau 0 de l'invasion « Palace ». Niveau de l'entrée principale.



Plan C : niveau +1 de l'invasion « Palace ». Le deuxième étage de l'immeuble principal se situe au-dessous du niveau où se localisent la salle de l'association des résidents et le bar d'Elisabeth.



Plan E : niveau +3 de l'invasion « Palace ».



Annexe 8

Tableau de distribution en pourcentages, du déficit d'habitation urbain par tranches de revenu, au Brésil en 2007

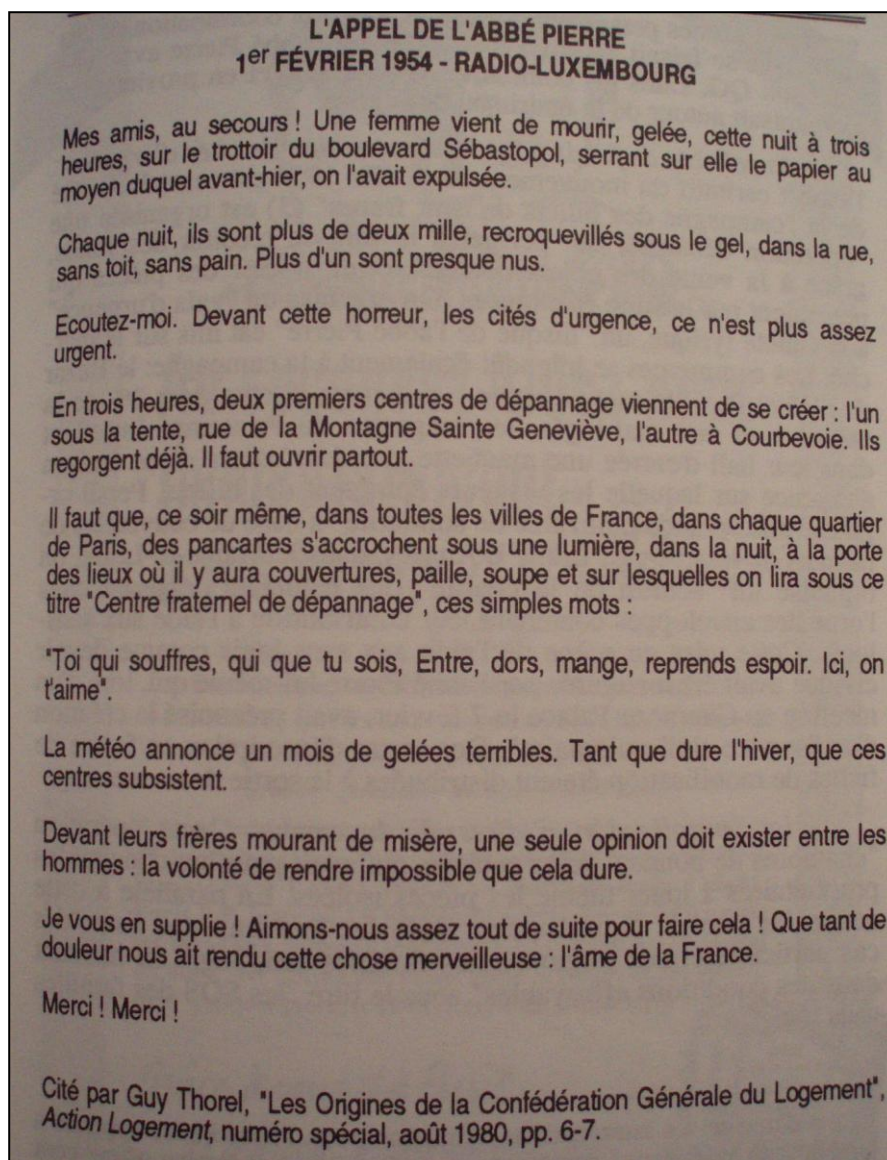
Specification des régions brésiliennes, des Etats fédérés et des Régions Métropolitaines	Tranches de revenu moyen mensuel par foyer (en salaires minimums)				TOTAL
	jusqu'à 3 SM	de 3 à 5 SM	de 5 à 10 SM	plus de 10 SM	
Norte	89,7	6,1	3,2	1,0	100,0
Rondônia	91,1	4,4	3,7	0,8	100,0
Acre	87,5	6,3	4,1	2,1	100,0
Amazonas	86,7	8,3	3,6	1,4	100,0
Roraima	88,3	8,1	3,0	0,6	100,0
Pará	91,8	4,5	2,7	1,0	100,0
<i>RM Belém</i>	<i>88,1</i>	<i>6,7</i>	<i>3,8</i>	<i>1,4</i>	<i>100,0</i>
Amapá	84,8	10,4	4,7	0,1	100,0
Tocantins	91,2	6,3	2,2	0,3	100,0
Nordeste	95,9	2,7	1,0	0,4	100,0
Maranhão	96,0	2,4	1,5	0,1	100,0
Piauí	98,3	1,5	0,1	0,1	100,0
Ceará	95,8	3,1	0,7	0,4	100,0
<i>RM Fortaleza</i>	<i>95,1</i>	<i>3,1</i>	<i>1,2</i>	<i>0,6</i>	<i>100,0</i>
Rio Grande do Norte	93,6	5,1	1,3	-	100,0
Paraíba	95,3	2,6	1,1	1,0	100,0
Pernambuco	96,3	2,0	1,6	0,1	100,0
<i>RM Recife</i>	<i>95,6</i>	<i>2,5</i>	<i>1,8</i>	<i>0,1</i>	<i>100,0</i>
Alagoas	96,4	2,7	0,2	0,7	100,0
Sergipe	95,7	3,5	0,8	-	100,0
Bahia	95,7	2,7	1,0	0,6	100,0
<i>RM Salvador</i>	<i>94,8</i>	<i>3,3</i>	<i>1,3</i>	<i>0,6</i>	<i>100,0</i>
Sudeste	86,7	7,9	4,3	1,1	100,0
Minas Gerais	92,4	4,6	1,9	1,1	100,0
<i>RM Belo Horizonte</i>	<i>89,2</i>	<i>6,4</i>	<i>3,3</i>	<i>1,1</i>	<i>100,0</i>
Espírito Santo	89,9	7,8	2,2	0,1	100,0
Rio de Janeiro	89,9	6,9	2,0	1,2	100,0
<i>RM Rio de Janeiro</i>	<i>89,9</i>	<i>6,9</i>	<i>1,9</i>	<i>1,3</i>	<i>100,0</i>
São Paulo	83,0	9,6	6,2	1,2	100,0
<i>RM São Paulo</i>	<i>81,2</i>	<i>9,1</i>	<i>7,9</i>	<i>1,8</i>	<i>100,0</i>
Sul	84,8	10,0	4,1	1,1	100,0
Paraná	86,8	8,9	2,9	1,4	100,0
<i>RM Curitiba</i>	<i>80,3</i>	<i>12,0</i>	<i>6,0</i>	<i>1,7</i>	<i>100,0</i>
Santa Catarina	77,1	13,9	7,1	1,9	100,0
Rio Grande do Sul	86,5	9,2	3,8	0,5	100,0
<i>RM Porto Alegre</i>	<i>87,8</i>	<i>8,5</i>	<i>3,4</i>	<i>0,3</i>	<i>100,0</i>
Centro-Oeste	88,4	7,0	2,7	1,9	100,0
Mato Grosso do Sul	88,4	8,0	2,3	1,3	100,0
Mato Grosso	89,2	6,0	3,5	1,3	100,0
Goiás	90,8	6,4	1,4	1,4	100,0
Distrito Federal	84,5	8,0	4,3	3,2	100,0
Brasil	89,4	6,5	3,1	1,0	100,0
<i>Total das RMs</i>	<i>87,3</i>	<i>7,1</i>	<i>4,4</i>	<i>1,2</i>	<i>100,0</i>

Fonte: Dados básicos: Instituto Brasileiro de Geografia e Estatística (IBGE), Pesquisa Nacional por Amostra de Domicílios (Pnad), 2007

Source : MINISTERIO DAS CIDADES, 2009, p. 29.

Annexe 9

Appel de l'Abbé Pierre le 1^{er} février 1954



Source : « Les cahiers du Groupement pour la Recherche sur les Mouvements Familiaux (GRMF) », n° 7, p. 243


Annexe 10

Annonces publicitaires de trois *condominios* à Rio de Janeiro qui font allusion au statut du milieu d'habitat

PELA PRIMEIRA VEZ EM NOVA IGUAÇU UM EMPREENDIMENTO QUE REUNE TUDO QUE VOCÊ SEMPRE QUIS E MAIS O QUE VOCÊ NEM SONHAVA TER, NA SUA VIDA.

Prime

MORAR COM ESTA VISTA MARAVILHOSA, CERCADO DE VERDE, E COM MUITA NATUREZA, SO O PRIME OFERECE ISSO PARA VOCÊ.






- 100% DAS VAGAS DE GARAGEM COBERTAS.
- SEGURANÇA E CONDUZIR 24H.
- VISTA DA VARANDA INDESSAVEL.
- 2 PORTARIAS INDEPENDENTES.

APARTAMENTOS DE 4 SUITES COM APENAS 2 POR ANDAR.

APARTAMENTOS DE 3 QUARTOS COM 3 APITOS POR ANDAR.

A RUA RANGEL PESTANA E A RUA IVAN VIGNE FORMAM O ENDEREÇO MAIS NOBRE DE NOVA IGUAÇU. ESSE LUGAR É PRIME. ESSE LUGAR FOI FEITO PARA VOCÊ.

ANTECIPE-SE AO LANÇAMENTO | CONHEÇA O APARTAMENTO DECORADO.

RUA IVAN VIGNE, XX - NOVA IGUAÇU
WWW.CHL.COM.BR/PRIME

CHL Desenvolvimento Imobiliário | PDG Realty | PATRIMÓVEL

PRIME

« Habiter avec cette vue magnifique, entouré de zones vertes, seul « Prime » peut vous offrir. »

GRIFFE

« Bienvenu au monde exclusif de « Griffe » : la différence entre habiter et vivre. »

ANTECIPE-SE AO LANÇAMENTO EM BOTAFOGO.



Bem-vindo ao exclusivo mundo de Griffe, a diferença entre morar e viver.

Griffe

RESIDENCIAL & SOBRELOCA

Apartamentos de 3 quartos, com 95 m², coberturas duplex, 2 vagas e uma área de lazer surpreendente.






Botafogo nunca foi tão exclusivo.
RUA DA PASSAGEM, 160.

Ligue 3539-5011
www.chl.com.br/griffbotafogo

CHL Desenvolvimento Imobiliário | PDG Realty | PATRIMÓVEL


Source : « CHL Desenvolvimento Imobiliário », fourni par le responsable du marketing de l'entreprise, le 27/06/2011

Exclusividade, sofisticação e elegância na Lagoa. Descubra a sensação de chegar ao topo.

Olimpo

ANTECIPE-SE AO LANÇAMENTO.

Amplios 3 e 4 quartos e coberturas duplex em rua sem saída, ao lado de tudo de bom que a Lagoa oferece.



Olimpo, um condomínio à sua altura. Rua Baronesa de Poconé, 222 - Lagoa. VISITE O STAND NA RUA FONTE DA SAUDE (esquina com Carvalho de Azevedo).

LIGUE: 3539-5011
www.chl.com.br/olimpo

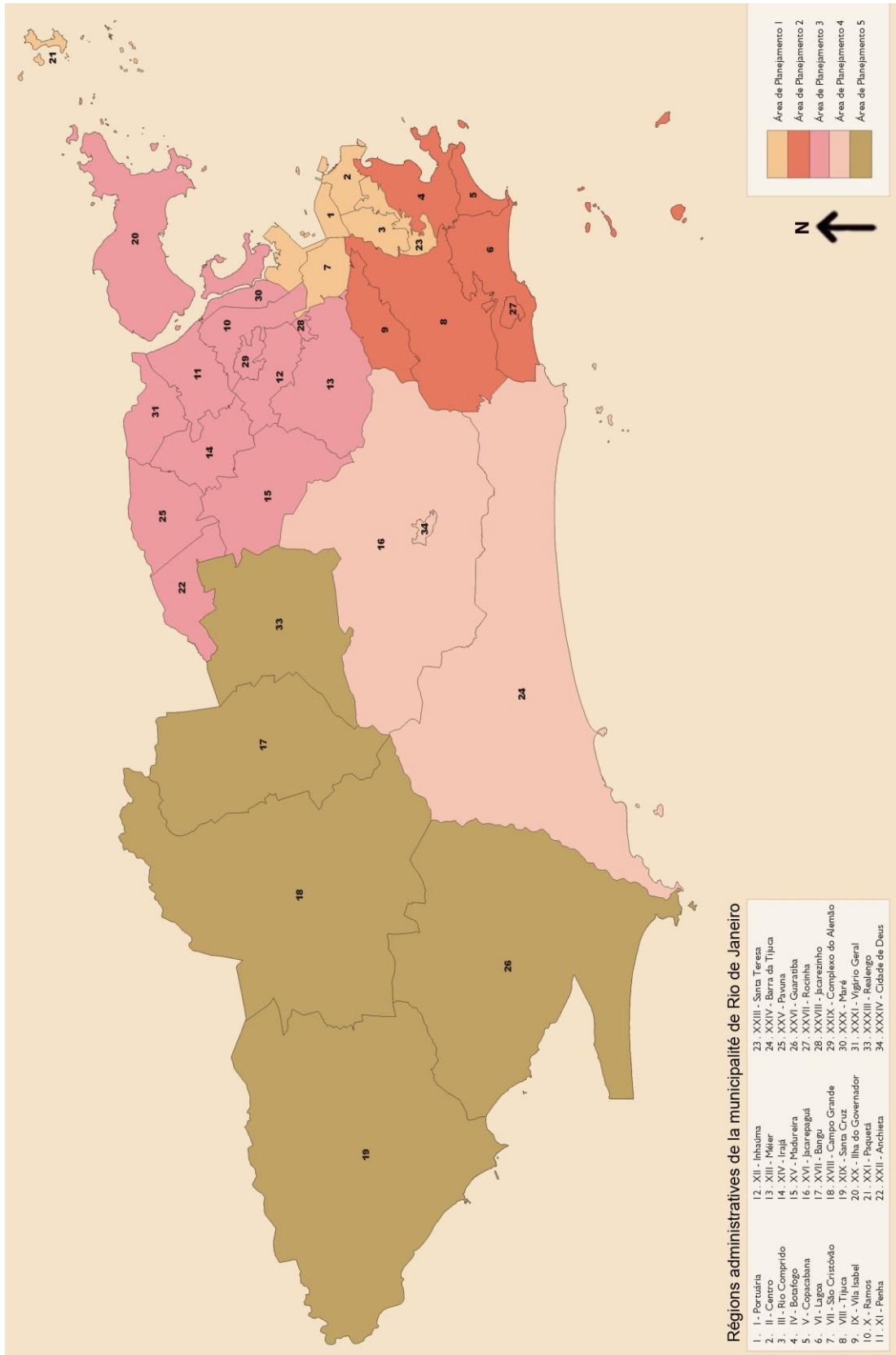
CHL Desenvolvimento Imobiliário | PDG Realty | PATRIMÓVEL

OLIMPO

« Exclusivité, sophistication et élégance dans le quartier Lagoa. Découvrez la sensation d'arriver au sommet. »

Annexe 11

Carte des divisions administratives de la municipalité de Rio de Janeiro, les Areas de Planejamento (AP) et les Regioes Administrativas (RA) (2004)



Source : site internet IPP/Mairie de Rio de Janeiro (<http://www.armazemedados.rio.rj.gov.br>), accès le 27/06/2011.

Annexe 12

Liste des organismes et institutions brésiliens

BNH : Banco Nacional de Habitação - Organisme de l'Etat crée en 1964 responsable du financement de la production de logements sociaux dans le pays. Le BNH a été supprimé en 1986, et ses activités ont été transférées à la CEF.

CEDAE : Companhia Estadual de Aguas e Esgotos – Entreprise municipale responsable de la captation, traitement et distribution des réseaux d'eau et de la captation, transport, traitement et destination des eaux usées de 65 municipalités de l'Etat fédéré de Rio de Janeiro

CEF : Caixa Econômica Federal - Institution homologue brésilien de la Caisse des dépôts, qui a repris les activités de la BNH après sa suppression (VALLADARES, 2006, p.146).

IBGE : Instituto Brasileiro de Geografia e Estatística - Institution homologue brésilien de l'INSEE (VALLADARES, 2006, p. 157).

IPP : Insitituto Pereira Passos – organisme autarcique de la Mairie de Rio de Janeiro chargé de la réalisation d'études pour contribuer à l'élaboration et l'amélioration de politiques publiques de la ville.

ITERJ : Instituto de Terras e Cartografia do Estado do Rio de Janeiro.

L'ITERJ est un organisme autarcique lié SEH. Il a été créé en 1990 avec l'objectif d'accueillir et informer les communautés en conflit, menacées d'expulsion ou qui occupent des terrains abandonnés et cherchent l'obtention d'un titre de propriété. l'Institut fournit aux communautés tout le support technique et juridique nécessaire dans la démarche d'obtention du titre de propriété des occupations en milieu urbain et rural, sur des terrains publics ou privés, dans l'Etat fédéré de Rio de Janeiro.

LIGHT S.A. : Entreprise responsable pour la production, distribution et commercialisation d'électricité dans 31 municipalités l'Etat fédéré de Rio de Janeiro.

SEH : Secretaria de Estado de Habitação – Secteur chargé de l’habitat dans l’administration de l’Etat fédéré de Rio de Janeiro.

SMH : Secretaria Municipal de Habitação - Secteur chargé de l’habitat dans l’administration de la municipalité de Rio de Janeiro.

UFRJ : Universidade Federal do Rio de Janeiro - Université Fédéral créée en 1920.

Annexe 13

Liste des entretiens réalisés

ITERJ

- 1) Heitor Ney Mathias da Silva, ancien gestionnaire de cadastre et chargé d'assister les occupants du « Palace » dans la procédure de régularisation de l'invasion entre les années 2004 et 2005 – le 24/07/2008 (entretien non enregistré).
- 2) Célia Ravera, Présidente de l'ITERJ - le 04/08/2008 (entretien non enregistré).
- 3) Luiz Claudio, responsable du Secteur de Régularisation Foncière - le 14/09/2008 (entretien non enregistré).

« Palace » (noms fictifs)

Dans le cas du « Palace », la méthodologie employée pour l'obtention des renseignements sur le terrain de recherche a été la participation et l'observation des discussions au sein des groupes d'habitants, et des entretiens (parfois enregistrés) et discussions individuels avec certains résidents. Il s'est avéré très difficile d'avoir les informations personnelles (par exemple l'âge, la profession, etc.) de tout les habitants interrogés. Nous avons énuméré ci-dessous uniquement les personnes qui ont été interrogées (en forme d'entretien ou de discussion informelle) et dont les renseignements fournis ont été importants dans l'élaboration de ce travail. Certains habitants ont été interrogés plus d'une fois, et certains ont été interrogés individuellement et ont participé aux discussions en groupe. Dans ces cas les dates indiquées concernent soit celle de l'entretien enregistré (quand il a eu lieu), soit celle de la discussion/entretien individuel, soit la date de la discussion considérée la plus riche en renseignements donnés. L'âge indiqué est celui au jour de la date d'entretien/discussion.

- 1) Les enfants : Julia (9 ans, fille de Ricardo), Jefferson (8 ans), Victor (9 ans), Maicon (10 ans), Ramires (8 ans) et Fabiana (11 ans) et Henrique (11 ans, fils de Fatima) – le 04/06/2008.
- 2) Renato (compagnon d'Ana), résident depuis 2000 et propriétaire de son logement, travaille dans un restaurant japonais dans le quartier « Lagoa » – le 04/06/2008.

- 3) Elisabeth, habitante de l'invasion « Chaparral » et propriétaire en 2008 du bar à côté de la salle de l'association des résidents du « Palace » - 04/06/2008 (entretien non enregistré).
- 4) David (9 ans), résident depuis 2000, fils d'électricien « officiel » du « Palace » en 2008 – le 05/06/2008.
- 5) Luisa (26 ans, mère seule de trois garçons), résidente depuis 2004, assistante de l'ancien syndic Carlos et de sa compagne Liana – le 11/06/2008 (entretien enregistré).
- 6) Roberto (21 ans, père d'un enfant), résident depuis 2007, gardien de jour de l'invasion en 2008 - le 11/06/2008 (entretien enregistré).
- 7) Ana (34 ans, mère de quatre enfants, compagne de Renato), résidente depuis 2000, propriétaire du bar situé sur la place de l'invasion et de deux logements. En 2009 elle et Renato achevaient la construction d'une nouvelle maison dans le « Palace ». - le 11/06/2008 (entretien enregistré).
- 8) Sabrina (31 ans, veuve, mère de trois filles), résidente depuis 2000 et propriétaire, pensionnée – le 11/06/2008 (entretien enregistré).
- 9) Robson (55 ans, célibataire) résident depuis 2000 et propriétaire, pêcheur, ouvrier de chantier et maçon– le 12/06/2008 (entretien enregistré).
- 10) Liana (compagne de l'ancien syndic Carlos), résidente depuis 2000, ne travaille pas – le 12/06/2008 (entretien non enregistré).
- 11) Ricardo (38 ans, père de trois filles), résident depuis 2006 et propriétaire, demandeur d'emploi, sa femme est infirmière et est employée dans un hôpital –le 17/06/2008 (entretien enregistré).
- 12) Marcos (42 ans, pas d'enfant), résident depuis 2000 et propriétaire de son logement, propriétaire du bar à côté du terrain des sports de l'invasion en 2008 et devenu propriétaire de l'ancien bar d'Elisabeth en 2009 – le 17/06/2008 (entretien enregistré).
- 13) Sandra (30 ans, mère de deux enfants), a résidé la première fois dans le « Palace » en 2004. Elle est partie vers la *favela* « Parque Uniao » et est revenue deux fois dans l'invasion. Son compagnon est employé à « Petrobras » et Sandra ne travaille pas – le 21/06/2008 (entretien enregistré).
- 14) Daniela (mère de trois filles), résidente depuis 2000 et propriétaire, femme de ménage – le 21/06/2008 (entretien non enregistré).
- 15) Rita (mère d'un enfant), ancienne habitante du « Condominio Barra-Vela », elle a vendu son appartement dans l'immeuble principal de l'invasion pour rejoindre son

- compagnon Marcos dans le « Palace », où elle réside depuis 2006. Elle suit un cours de pâtissière - le 21/06/2008 (entretien non enregistré).
- 16) Ruth (48 ans, mère de Mario), résidente depuis 2000, employée dans l'entreprise de sous-traitance chargée du ménage dans l'entreprise « Petrobras ». Elle a vendu son logement et est retournée dans sa région d'origine (Nord-est du Brésil) en 2008 – le 21/06/2008 (entretien non enregistré).
- 17) Mario (27 ans, fils de Ruth, père de six enfants chacun d'une mère différente), résident depuis 2000. Il a vendu son logement pour retourner au Nord-est avec sa mère en 2008. Il est retourné au « Palace » en 2009 et louait un logement à cette date – le 16/07/2008 (entretien enregistré).
- 18) Fatima (30 ans, mère de deux enfants), résidente depuis 2000 et propriétaire – le 30/07/2008 (entretien non enregistré).
- 19) Fabio (36 ans, beau-frère de l'ancien syndic Carlos, père de cinq enfants), réside avec sa femme dans le « Palace » depuis 2000 et est propriétaire de trois logements - le 05/08/2008 (entretien non enregistré).
- 20) Nilmar (célibataire, étudiant universitaire de Chimie à l'UFRJ), résident depuis juillet/2008, loue un logement de deux pièces dont Fabio est le propriétaire – le 12/08/2008.
- 21) Leandro (ancien résident du « Palace »), a vendu son logement en 2008 et dit avoir regretté. Il habite dans le quartier « Benfica » – le 12/08/2008.
- 22) Paulo (surveillant de nuit d'une entreprise située à proximité de l'invasion, migrant de l'Etat fédéré de « Bahia »), résident depuis 2000 – le 12/08/2008.
- 23) Mauricio (habitué du bar d'Ana) – le 06/08/2009.
- 24) Fred (maçon, migrant de l'Etat fédéré « Paraiba »), propriétaire de son logement - le 07/08/2009.
- 25) Marina (femme de ménage de l'invasion, mère de deux enfants), résidente depuis 2000, propriétaire de deux logements (un où elle habite avec son compagnon et l'autre qu'elle laisse à ses enfants) dans le sous-sol du « Palace » - le 07/08/2009.
- 26) Jadson (10 ans), résident depuis 2008. Il a habité dans le « Complexo do Alemão », puis dans l'invasion « Condomínio Barra Vela », avant d'arriver dans le « Palace » - 14/08/2009.
- 27) Pedro (24 ans, neveu de l'ancien syndic Carlos) – le 18/08/2009.
- 28) Marta (sœur de l'ancien syndic Carlos) – le 18/08/2009.
- 29) Carlos (ancien syndic de l'invasion).

« Condominio Barra Vela » (nom fictif)

- 1) Marcia (syndic de l'immeuble principal de l'invasion) – le 18/07/2008 et le 19/08/2009 (entretiens non enregistrés).

« Chaparral » (noms fictifs)

- 1) Silvio (syndic du « Chaparral » depuis le début de l'invasion et syndic du « Palace » depuis 2009) – le 14/08/2008 (entretien non enregistré) et le 06/08/2009.
- 2) Alexandra (secrétaire de l'association des résidents), résidente de la *favela* « Parque Uniao » - le 14/08/2008 et le 19/08/2009 (entretien non enregistré).

Commerçant de la zone des 'invasions (nom fictif)

- 1) Julio (commerçant d'un bar situé à l'extérieur de l'invasion « Chaparral »). Habitant de la *favela* « Parque Uniao », propriétaire du commerce et locataire du bar – le 12/08/2008, le 15/08/2008.

Autre

- 1) Vinicius Georges (commissaire de Police qui a participé avec le député Marcelo Freixo à l'élaboration du « Rapport Final de la Commission Parlementaire d'Enquête sur l'action des *milicias* dans l'Etat fédéré de Rio de Janeiro » (2008) – le 17/10/2009 (entretien non enregistré).